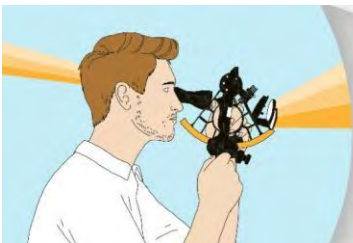




RAPPORT DE GESTION ANNUEL SICAV SEXTANT DECEMBRE 2024



SOMMAIRE :

RAPPORT ANNUEL SEXTANT PEA	PAGES 3-50
RAPPORT ANNUEL SEXTANT BOND PICKING	PAGES 51-94
RAPPORT ANNUEL SEXTANT ASIA EX-JAPAN	PAGES 95-145
RAPPORT ANNUEL SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES	PAGES 146-197
RAPPORT ANNUEL SEXTANT GRAND LARGE	PAGES 198-257
RAPPORT ANNUEL SEXTANT PME	PAGES 258-310
RAPPORT ANNUEL SEXTANT TECH	PAGES 311-373
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	PAGES 374-787



Sextant PEA est un compartiment actions, construit en dehors de toute référence indicielle sur la base de la sélection individuelle de sociétés. Eligible au PEA, il est investi à au moins 75% en actions européennes.

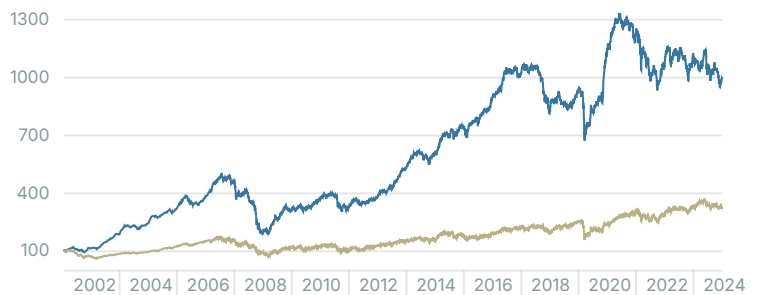
CHIFFRES CLÉS

Actif net	118,25M€
VL part	1 002,42€
Capitalisation moyenne des actions	1,7Md€
Capitalisation médiane des actions	996,6M€
Nombre de lignes	51
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES

● Sextant PEA +902,4% ● CAC All Tradable NR +231,1%



PERFORMANCES

	Performances cumulées									Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+3,2%	-5,5%	-1,0%	-10,9%	-10,9%	-18,6%	+7,6%	+64,4%	+902,4%	-6,6%	+1,5%	+5,1%	+10,6%
Indice de référence	+2,0%	-3,2%	-0,7%	-0,2%	-0,2%	+7,8%	+31,5%	+105,7%	+231,1%	+2,5%	+5,6%	+7,5%	+5,4%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	14,5%	22,4%	20,2%	13,6%	-18,2%	11,7%	23,4%	7,1%	-14,1%	6,5%	-10,9%
Indice de référence	3,0%	11,7%	7,4%	13,3%	-10,0%	27,8%	-4,9%	28,3%	-8,4%	17,8%	-0,2%

INDICATEURS STATISTIQUES

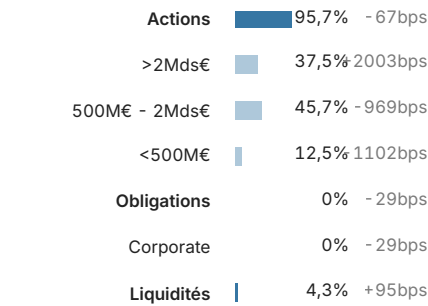
	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	15,1% (16,5%)	16,5% (21,1%)	13,6% (18,4%)
Ecart de suivi	10,0%	12,3%	11,6%
Ratio d'information	-0,9	-0,3	-0,2
Ratio de Sharpe	-0,6	0,0	0,3
Max drawdown	-25,56%	-29,91%	-37,02%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

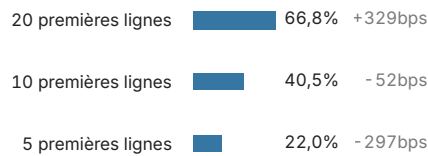
Top 5		Bottom 5	
Viel & Cie	160bps	Alten	-153bps
Vusiongroup	114bps	Hellofresh	-131bps
Norconsult	111bps	Akwel	-129bps
Derichebourg	41bps	Mersen	-120bps
Aubay	41bps	Teleperformance	-111bps

ALLOCATION PAR TYPE
D'ACTIFS

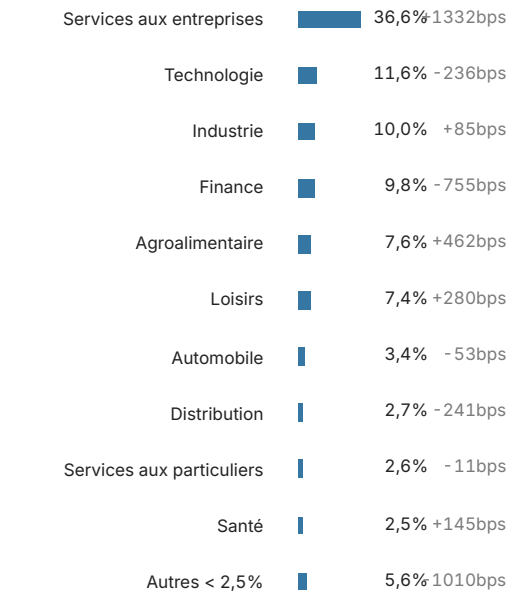
(ÉVOLUTION N / N - 1)



PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Trigano	Actions	Loisirs	France	4,8%
Derichebourg	Actions	Industrie	France	4,7%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	4,5%
Sopra Steria	Actions	Services aux entreprises	France	4,0%
Viel & Cie	Actions	Finance	France	3,9%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - Catégorie de part : Part A tous souscripteurs
 - Code ISIN : FR0010286005
 - Code Bloomberg : AMSEPEA FP
 - Classification AMF : OPCVM 'Actions Internationales'
 - Ind. de référence a posteriori : CAC All Tradable NR
 - Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - Date de lancement : Fonds : 18/01/2022 Part : 18/01/2002
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J à 11 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Dominante fiscale : Eligible au PEA
 - Frais d'entrée : 2,00% TTC maximum
 - Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 2,20% TTC maximum
 - Commission de performance : 15% TTC de la performance du FCP au - delà de 5% par année calendaire
 - TER (31/12/2024) : 2,32%

Amiral Gestion au 31/12/2024

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année, votre fonds enregistre une baisse de -10,9% contre une très légère baisse de son indice de référence le CAC All Tradable, -0,2%. Comme nous l'avions déjà évoqué dans notre dernier reporting, il s'agit d'une nouvelle année de contre-performance marquée de la catégorie des petites et moyennes valeurs vis à vis des plus grandes valeurs.

En particulier, ce segment des petites et moyennes valeurs a subi les effets négatifs de la période post dissolution de l'Assemblée Nationale, avec son lot d'instabilité politique et son manque de visibilité économique et fiscale. Après une dynamique de flux plutôt positive vers la classe d'actif dans la première partie de l'année, cette dynamique s'est tarie puis inversée durant les derniers mois de l'année. Les écarts de performances entre les grandes et petites valeurs n'ont cessé de s'accroître.

Néanmoins, et signe d'espoir, le segment des petites et moyennes valeurs françaises fait partie aujourd'hui des catégories les plus faiblement valorisées en bourse, et traduisant un pricing déjà important des risques politiques, budgétaires, et économiques. Dans ce contexte, la moindre amélioration, même marginale, peut avoir un effet important sur les performances boursières.

Cela motive d'autant plus le positionnement de votre fonds sur ce segment des petites et moyennes valeurs, un univers riche en société de qualité et qui ont démontré leur capacité à créer de la valeur à travers les cycles.

Du côté des principaux contributeurs positifs à la performance cette année :

Viel (+160 bps) : le groupe a réalisé un très bon parcours boursier cette année, en cohérence avec les résultats des sociétés de ses différentes participations, à la fois le courtier Compagnie Financière Tradition, le courtier en ligne Bourse Direct avec en particulier une matérialisation du levier sur les résultats de la hausse des taux sur les placements de la trésorerie client, suite à un recrutement client impressionnant au cours de la dernière décennie, et enfin Swiss Life Banque Privée France avec des revenus tirés par les commissions de placement des produits structurés et aussi une bonne discipline sur ses charges opérationnelles. Viel reste encore un groupe holding présentant une décote sensible par rapport à nos travaux de valorisation par sommes des parties des différentes participations évoquées.

VusionGroup (+114 bps) : qui a confirmé son excellente trajectoire aussi bien en croissance de l'activité qu'en résultats avec des excellents résultats semestriels. L'annonce d'un nouveau contrat aux US, avec une dimension logicielle importante, a permis au titre de prendre à nouveau de la hauteur en fin d'année. Alimenté ensuite par l'annonce de la poursuite du déploiement chez Walmart qui fera de la société le seul fournisseur du plus gros capex historique réalisé par ce retailer, à la capacité d'innovation reconnue.

Norconsult (+111 bps) : le cabinet norvégien d'architectes a progressé de 73% en 2024 à la faveur de bons résultats et d'une normalisation des multiples de valorisation qui étaient particulièrement bas au moment de l'IPO en novembre 2023. Nous avons cédé notre position en cours d'année.

Du côté des contributeurs négatifs à la performance :

Alten (-153 bps) : le secteur du conseil et de la R&D externalisée fait face à une conjoncture moins favorable. La demande a en effet connu un ralentissement plus marqué sur la seconde partie de l'année, et en particulier sur les secteurs de l'aéronautique et l'automobile, 2 sous-jacents importants dans le portefeuille d'Alten, de l'ordre de 25% de son CA. Alten devrait atterrir sur une année en légère décroissance organique mais avec un niveau de rentabilité qui reste très satisfaisant, et démontre sa qualité de gestion dans ces périodes plus compliquées, de l'ordre de 8,5%. Le titre présente des niveaux de valorisations aux plus bas, 0,6x son CA et aussi très décoté par rapport aux multiples de transactions observés, autant concernant le non-coté, que les sorties de cotes intervenues sur les dernières années (Devoteam, Akka, SII) et où les valorisations étaient plutôt 2 fois supérieures (1,3x le CA).

Hellofresh (-131 bps) : le leader mondial de la vente de kits repas à domicile a déçu par sa difficulté à retenir sa base de clientèle sur son métier historique. Le compteur de nouveaux clients décline depuis le pic de la période Covid où la société avait largement profité des confinements. Ce déclin s'alimente également par le fait que la société choisit sur ses clients les plus rentables sur les kits repas.

En parallèle, la diversification dans la livraison de plats préparés constitue un relais de croissance significatif. A court-moyen terme cependant, ce changement de mix graduel occasionne une pression sur les marges étant donné les investissements nécessaires à la montée en cadence et à la croissance de l'activité des plats préparés.

Mersen (-120 bps) : le groupe industriel a subi cette année un ralentissement sur ses principaux marchés de croissance - les semi-conducteurs SiC, les véhicules électriques et le solaire en Chine. Mersen avait engagé un plan d'investissements importants notamment pour augmenter sa capacité de production de graphite isostatique, un composant essentiel à la conception de semi-conducteurs de puissance en carbure de silicium (SiC). Ces derniers permettent en effet une meilleure efficacité énergétique des systèmes de propulsion des véhicules électriques. Cependant, le ralentissement du marché automobile en 2024 vient décaler la montée en cadence du chiffre d'affaires attendu sur ce segment. Ce décalage conduit le groupe à repousser ses objectifs 2027 à 2029. Les débouchés industriels plus traditionnels de Mersen se montrent toutefois très résilients.

Parmi les principaux mouvements cette année, et dans le contexte difficile évoqué plus haut qui pèse sur la catégorie des petites et moyennes valeurs, nous avons renforcé plusieurs dossiers qui ont souffert boursièrement malgré des performances d'un très bon niveau. **Trigano** en fait partie et représente aujourd'hui une des principales lignes du fonds. Au fil de l'année, le consensus n'a cessé de s'ajuster à la hausse, et la société a publié d'excellents résultats annuels (exercice fiscal en décalé). Ceux-ci sont ressortis plus de 40% supérieurs aux attentes de début d'année ! Le groupe a aussi réalisé l'acquisition du leader français du Mobil Home, devenant ainsi le leader incontesté du marché avec des ambitions européennes. L'activité principale de camping-car semble se maintenir à des très bons niveaux mais on observe du déstockage dans les réseaux de distribution. Ce ralentissement conjoncturel pourrait être favorable au groupe.

Nous avons également initié de nouvelles positions, et notamment **Robertet**, un des leaders mondiaux des parfums, arômes et matières premières naturelles. Cette société familiale depuis 5 générations évolue dans un secteur porteur en croissance de 5% par an, très peu cyclique, et avec une forte exposition à l'international (84%) renforcée par une politique de croissance externe. Nous avons profité du placement des titres détenus par DSM-Firmenich pour renforcer notre position initiée un peu plus tôt dans l'année. En effet, ce concurrent et client de Robertet était entré au capital en 2019 avec l'ambition de prendre le contrôle de cette société familiale. Toutefois, la famille s'est organisée pour préserver son indépendance et DSM-Firmenich plafonnait à 22% du capital. En novembre, cette participation a été cédée en intégralité : Peugeot Invest et le FSP entrent au capital à hauteur de 7,1% chacun, la famille Maubert se renforce à hauteur de 0,7% et le solde a fait l'objet d'un placement privé.

Sextant PEA est un compartiment actions, construit en dehors de toute référence indicielle sur la base de la sélection individuelle de sociétés. Eligible au PEA, il est investi à au moins 75% en actions européennes.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	117,42M€
VL part	103,16€
Capitalisation moyenne des actions	3,7Mds€
Capitalisation médiane des actions	1,1Md€
Nombre de lignes	52

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	6,7/100	29,4
Indice de référence	5,3/100	73,2

PERFORMANCES HISTORIQUES

Conformément à l'article 314-13 du RG AMF, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence du fonds.

PERFORMANCES

Conformément à l'article 314-13 du RG AMF, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence du fonds.

PERFORMANCES MENSUELLES

Conformément à l'article 314-13 du RG AMF, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence du fonds.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	- (-)	- (-)	9,1% (12,1%)
Ecart de suivi	-	-	12,6%
Ratio d'information	-	-	-0,3
Ratio de Sharpe	-	-	0,6
Max drawdown	-	-	-3,63%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Conformément à l'article 314-13 du RG AMF, les performances seront disponibles à l'issue des 12 premiers mois d'existence du fonds.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
- **Catégorie de part** : Part SI
- **Code ISIN** : FR001400UFI9
- **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
- **Ind. de référence a posteriori** : CAC All Tradable NR
- **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds__2022-01-18__Part__2024-12-04
- **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
- **Centralisation- Règlement/Livraison** : J à 11 h / J + 2
- **Agent centralisateur** : Caceis Bank
- **Dépositaire** : Caceis Bank
- **Dominante fiscale** : Eligible au PEA
- **Frais d'entrée** : 0% TTC maximum
- **Frais de sortie** : 0% TTC maximum
- **Frais de gestion fixes** : 0,70% TTC maximum
- **Commission de performance** : 15%TTC de la performance du FCP au-delà de 5% par année calendaire
TER (31/12/2024) : 0,79%

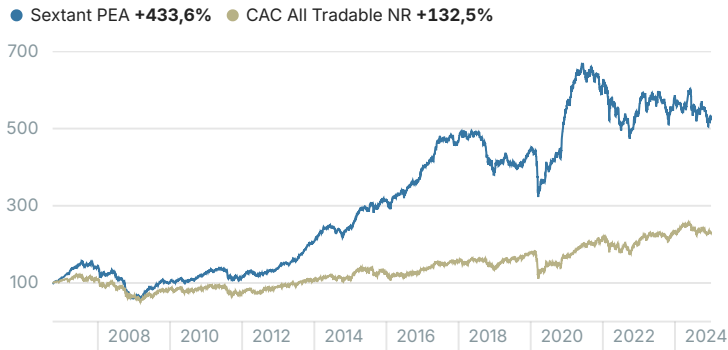
Sextant PEA est un compartiment actions, construit en dehors de toute référence indicielle sur la base de la sélection individuelle de sociétés. Eligible au PEA, il est investi à au moins 75% en actions européennes.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	118,25M€
VL part	533,61€
Capitalisation moyenne des actions	1,7Md€
Capitalisation médiane des actions	996,6M€
Nombre de lignes	51
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées									Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+3,4%	-4,9%	+0,1%	-8,9%	-8,9%	-13,2%	+20,0%	+116,8%	+433,6%	-4,6%	+3,7%	+8,0%	+9,6%
Indice de référence	+2,0%	-3,2%	-0,7%	-0,2%	-0,2%	+7,8%	+31,5%	+105,7%	+132,5%	+2,5%	+5,6%	+7,5%	+4,7%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	18,8%	28,2%	25,6%	17,6%	-16,4%	14,0%	26,0%	9,7%	-12,3%	8,7%	-8,9%
Indice de référence	3,0%	11,7%	7,4%	13,3%	-10,0%	27,8%	-4,9%	28,3%	-8,4%	17,8%	-0,2%

INDICATEURS STATISTIQUES

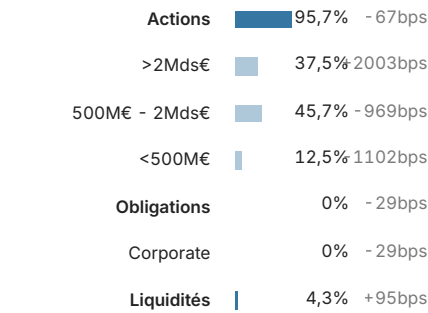
	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	15,1% (16,5%)	16,7% (21,1%)	14,0% (18,4%)
Ecart de suivi	10,0%	12,4%	11,5%
Ratio d'information	-0,7	-0,1	0,0
Ratio de Sharpe	-0,5	0,1	0,5
Max drawdown	-24,65%	-29,30%	-34,68%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

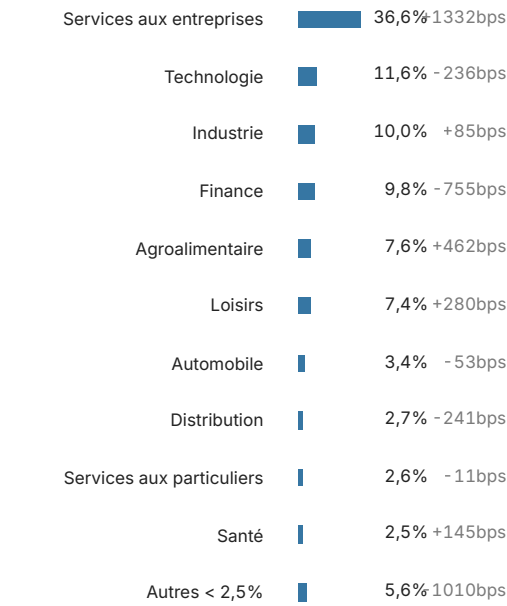
Top 5	Bottom 5
Viel & Cie	162bps Alten -155bps
Vusiongroup	117bps Hellofresh -131bps
Norconsult	111bps Akwel -130bps
Derichebourg	43bps Mersen -122bps
Aubay	42bps Teleperformance -112bps

ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

(ÉVOLUTION N / N - 1)



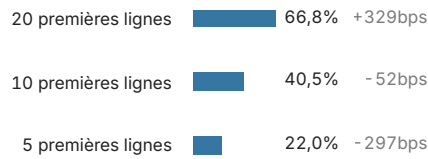
PAR SECTEUR



PAR PAYS



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Trigano	Actions	Loisirs	France	4,8%
Derichebourg	Actions	Industrie	France	4,7%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	4,5%
Sopra Steria	Actions	Services aux entreprises	France	4,0%
Viel & Cie	Actions	Finance	France	3,9%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française

• Catégorie de part : Part Z

• Code ISIN : FR0010373217

• Code Bloomberg : AGSPEAZ FP

• Classification AMF : OPCVM 'Actions Internationales'

• Ind. de référence a posteriori : CAC All Tradable NR

• Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés

• Date de lancement : Fonds : 18/01/2022 Part : 18/01/2002
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans

• Centralisation- Règlement/Livraison : J à 11 h / J + 2

• Agent centralisateur : Caceis Bank

• Dépositaire : Caceis Bank

• Dominante fiscale : Eligible au PEA

• Frais d'entrée : 0% TTC maximum

• Frais de sortie : 0% TTC maximum

• Frais de gestion fixes : 0% TTC maximum

TER (31/12/2024) : 0,1%

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année, votre fonds enregistre une baisse de -8,9% contre une très légère baisse de son indice de référence le CAC All Tradable, -0,2%. Comme nous l'avions déjà évoqué dans notre dernier reporting, il s'agit d'une nouvelle année de contre-performance marquée de la catégorie des petites et moyennes valeurs vis à vis des plus grandes valeurs.

En particulier, ce segment des petites et moyennes valeurs a subi les effets négatifs de la période post dissolution de l'Assemblée Nationale, avec son lot d'instabilité politique et son manque de visibilité économique et fiscale. Après une dynamique de flux plutôt positive vers la classe d'actif dans la première partie de l'année, cette dynamique s'est tarie puis inversée durant les derniers mois de l'année. Les écarts de performances entre les grandes et petites valeurs n'ont cessé de s'accroître.

Néanmoins, et signe d'espoir, le segment des petites et moyennes valeurs françaises fait partie aujourd'hui des catégories les plus faiblement valorisées en bourse, et traduisant un pricing déjà important des risques politiques, budgétaires, et économiques. Dans ce contexte, la moindre amélioration, même marginale, peut avoir un effet important sur les performances boursières.

Cela motive d'autant plus le positionnement de votre fonds sur ce segment des petites et moyennes valeurs, un univers riche en société de qualité et qui ont démontré leur capacité à créer de la valeur à travers les cycles.

Du côté des principaux contributeurs positifs à la performance cette année :

Viel (+160 bps) : le groupe a réalisé un très bon parcours boursier cette année, en cohérence avec les résultats des sociétés de ses différentes participations, à la fois le courtier Compagnie Financière Tradition, le courtier en ligne Bourse Direct avec en particulier une matérialisation du levier sur les résultats de la hausse des taux sur les placements de la trésorerie client, suite à un recrutement client impressionnant au cours de la dernière décennie, et enfin Swiss Life Banque Privée France avec des revenus tirés par les commissions de placement des produits structurés et aussi une bonne discipline sur ses charges opérationnelles. Viel reste encore un groupe holding présentant une décote sensible par rapport à nos travaux de valorisation par sommes des parties des différentes participations évoquées.

VusionGroup (+114 bps) : qui a confirmé son excellente trajectoire aussi bien en croissance de l'activité qu'en résultats avec des excellents résultats semestriels. L'annonce d'un nouveau contrat aux US, avec une dimension logicielle importante, a permis au titre de prendre à nouveau de la hauteur en fin d'année. Alimenté ensuite par l'annonce de la poursuite du déploiement chez Walmart qui fera de la société le seul fournisseur du plus gros capex historique réalisé par ce retailer, à la capacité d'innovation reconnue.

Norconsult (+111 bps) : le cabinet norvégien d'architectes a progressé de 73% en 2024 à la faveur de bons résultats et d'une normalisation des multiples de valorisation qui étaient particulièrement bas au moment de l'IPO en novembre 2023. Nous avons cédé notre position en cours d'année.

Du côté des contributeurs négatifs à la performance :

Alten (-153 bps) : le secteur du conseil et de la R&D externalisée fait face à une conjoncture moins favorable. La demande a en effet connu un ralentissement plus marqué sur la seconde partie de l'année, et en particulier sur les secteurs de l'aéronautique et l'automobile, 2 sous-jacents importants dans le portefeuille d'Alten, de l'ordre de 25% de son CA. Alten devrait atterrir sur une année en légère décroissance organique mais avec un niveau de rentabilité qui reste très satisfaisant, et démontre sa qualité de gestion dans ces périodes plus compliquées, de l'ordre de 8,5%. Le titre présente des niveaux de valorisations aux plus bas, 0,6x son CA et aussi très décoté par rapport aux multiples de transactions observés, autant concernant le non-coté, que les sorties de cotes intervenues sur les dernières années (Devoteam, Akka, SII) et où les valorisations étaient plutôt 2 fois supérieures (1,3x le CA).

Hellofresh (-131 bps) : le leader mondial de la vente de kits repas à domicile a déçu par sa difficulté à retenir sa base de clientèle sur son métier historique. Le compteur de nouveaux clients décline depuis le pic de la période Covid où la société avait largement profité des confinements. Ce déclin s'alimente également par le fait que la société choisit sur ses clients les plus rentables sur les kits repas.

En parallèle, la diversification dans la livraison de plats préparés constitue un relais de croissance significatif. A court-moyen terme cependant, ce changement de mix graduel occasionne une pression sur les marges étant donné les investissements nécessaires à la montée en cadence et à la croissance de l'activité des plats préparés.

Mersen (-120 bps) : le groupe industriel a subi cette année un ralentissement sur ses principaux marchés de croissance - les semi-conducteurs SiC, les véhicules électriques et le solaire en Chine. Mersen avait engagé un plan d'investissements importants notamment pour augmenter sa capacité de production de graphite isostatique, un composant essentiel à la conception de semiconducteurs de puissance en carbure de silicium (SiC). Ces derniers permettent en effet une meilleure efficacité énergétique des systèmes de propulsion des véhicules électriques. Cependant, le ralentissement du marché automobile en 2024 vient décaler la montée en cadence du chiffre d'affaires attendu sur ce segment. Ce décalage conduit le groupe à repousser ses objectifs 2027 à 2029. Les débouchés industriels plus traditionnels de Mersen se montrent toutefois très résilients.

Parmi les principaux mouvements cette année, et dans le contexte difficile évoqué plus haut qui pèse sur la catégorie des petites et moyennes valeurs, nous avons renforcé plusieurs dossiers qui ont souffert boursièrement malgré des performances d'un très bon niveau. **Trigano** en fait partie et représente aujourd'hui une des principales lignes du fonds. Au fil de l'année, le consensus n'a cessé de s'ajuster à la hausse, et la société a publié d'excellents résultats annuels (exercice fiscal en décalé). Ceux-ci sont ressortis plus de 40% supérieurs aux attentes de début d'année ! Le groupe a aussi réalisé l'acquisition du leader français du Mobil Home, devenant ainsi le leader incontesté du marché avec des ambitions européennes. L'activité principale de camping-car semble se maintenir à des très bons niveaux mais on observe du déstockage dans les réseaux de distribution. Ce ralentissement conjoncturel pourrait être favorable au groupe.

Nous avons également initié de nouvelles positions, et notamment **Robertet**, un des leaders mondiaux des parfums, arômes et matières premières naturelles. Cette société familiale depuis 5 générations évolue dans un secteur porteur en croissance de 5% par an, très peu cyclique, et avec une forte exposition à l'international (84%) renforcée par une politique de croissance externe. Nous avons profité du placement des titres détenus par DSM-Firmenich pour renforcer notre position initiée un peu plus tôt dans l'année. En effet, ce concurrent et client de Robertet était entré au capital en 2019 avec l'ambition de prendre le contrôle de cette société familiale. Toutefois, la famille s'est organisée pour préserver son indépendance et DSM-Firmenich plafonnait à 22% du capital. En novembre, cette participation a été cédée en intégralité : Peugeot Invest et le FSP entrent au capital à hauteur de 7,1% chacun, la famille Maubert se renforce à hauteur de 0,7% et le solde a fait l'objet d'un placement privé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir :

01/10/24 : Création de la Part L réservée aux compagnies d'assurance et à leurs réseaux de distribution ayant reçu un accord préalable de la société de gestion

04/12/24 : - Modification des approches extra-financières en vue de la labellisation ISR du fonds ;

- Précision de la stratégie d'investissement = investissement dans des titres dont le siège social est dans l'Union Européenne, avec un couer d'investissement en France, dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions et 10 milliards d'euros. Il est à noter que solde de l'actif pourra être investi sur des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 Millions d'euros ou dépasse les 10 milliards d'euros.

- Suppression de la classification AMF ;

- Modification de l'indice de référence = MSCI France Small Gross Total Return, dividendes réinvestis

04/12/24 : Reformulation du paragraphe dédié à l'approche extra-financière lors des investissements en OPCVM, ainsi le recours à des OPC de même classification SFDR que le compartiment interviendra si possible

01/01/25 : Passage vers une évaluation forfaitaire des frais de fonctionnement et autres services à compter du 01/01/2025

Modification du prospectus et/ou DICI :

oui

Niveau de la trésorerie à la fin de l'exercice : 4.28%

Pourcentage du portefeuille cessible en plus de 30 jours : 26%

- Contrôle de la liquidité réalisé via l'outil de suivi des portefeuilles Density Technologies.

Estimation des coûts de rotation sur la période :

489045.6€

Ce montant prend en compte la commission broker, la TVA, les impôts de bourse, les frais de dépouillement du dépositaire ainsi que la recherche payée via les frais de transaction.

Evaluation des performances des sociétés en portefeuille :

Les cas d'investissement sont analysés au regard de l'estimation de la valeur intrinsèque de l'entreprise, ainsi que de la note qualité :

1. Amiral Gestion considère que la valorisation d'une société est liée à la mesure de sa capacité de générer des cash-flows libres, raison pour laquelle l'équipe de gestion utilise un modèle DCF pour évaluer la valeur intrinsèque d'une société.

1. La note qualité interne afin de quantifier le risque sur la base d'éléments liés aux fondamentaux de l'entreprises (modèle économique, qualité de la direction, qualité de la structure financière, et critères relatifs aux aspects ESG).

L'évaluation de nos investissements et des valeurs en portefeuille du Fonds, à moyen et long terme, fait l'objet d'un commentaire de gestion qui est inséré dans chacun des rapports périodiques du Fonds.

Principaux mouvements :

Achats : Sopra Steria, Elis SA, Lectra, Spie, Elior Group

Ventes : Norconsult, VusionGroup (ex SES Imagotag), Viel & Cie, Kontron, Modern Times Group new

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité : NA

Politique de sélection des intermédiaires :

En sa qualité de société de gestion, Amiral Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Cette politique est disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Frais intermédiation:

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Politique d'engagement actionnarial :

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 et suivants du Code Monétaire et Financiers, Amiral Gestion a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement et publie chaque année un compte rendu de la mise en œuvre de cette politique dont notamment la façon dont elle a exercé ses droits de vote. Amiral Gestion applique sa propre politique de vote et exerce directement, depuis 2021, le vote pour toutes les sociétés dont elle détient plus de 1% du capital. En deçà de 1% du capital, Amiral Gestion automatise l'exercice de ses droits de vote via la plateforme par procuration qui applique la Politique de vote 2023 d'Amiral Gestion. En cas de résolutions non prévues par notre politique ou à évaluer au cas par cas, nous appliquons les recommandations de la politique de vote d'ISS par défaut ou justifions des décisions de vote que nous aurions prises selon l'analyse du gérant en charge du vote.

La politique d'engagement actionnarial et la politique de vote d'Amiral Gestion sont disponibles sur le site d'Amiral Gestion : www.amiralgestion.com.

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès d'Amiral Gestion.

Catégorie SFDR :

« Article 8 » selon la classification du règlement dit « Disclosure – SFDR », ce qui permet de favoriser une bonne prise en compte des risques de durabilité. En effet, le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et son approche extra-financière n'est pas adossée à un benchmark durable spécifique, mais il promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises.

Catégorie AMF :

Le compartiment applique une approche d'investissement n'atteignant pas les standards des communications centrales ou réduites selon la segmentation de la Position - recommandation AMF - DOC-2020-03. Catégorie 3

Communication des critères Environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Le compartiment SEXTANT PEA promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, via ses approches extra-financières appliquées au fonds. Ces exigences ESG sont notamment intégrées dans le cadre de l'analyse fondamentale propre à Amiral Gestion qui comprend ex-ante 10 critères ESG sur les 28 analysés qualitativement dans le cadre de la détermination d'une note Qualité, mais également dans le cadre d'un suivi de performance ESG ex-post du portefeuille dont l'analyse ESG appliquée au compartiment est fondée sur la méthodologie de notation « MSCI ESG Ratings » de l'agence MSCI. Les approches extra-financières appliquées par le compartiment ne sont pas adossées à un indice durable spécifique. Le compartiment est également soumis à des exclusions sectorielles et normatives (charbon, tabac, pornographie, énergies fossiles non conventionnelles, armement controversé, Pacte Mondial des Nations Unies, controverses de gravité sévère (niveau 5 etc.). Davantage d'informations sont disponibles dans l'annexe II du document précontractuel SFDR.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode d'évaluation du risque Global utilisée pour SEXTANT PEA est la méthode du calcul de l'engagement.

Montant du levier auquel le fonds a recours : néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR ») :

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération :

Amiral Gestion a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences des directives AIFM et UCITS V et aux Orientations de l'ESMA. Cette politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement, les documents constitutifs des OPC qu'elle gère. Cette politique est également conforme à l'intérêt des OPC et de ses investisseurs.

Le personnel d'Amiral Gestion peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable. Néanmoins, la part variable demeure marginale sur l'ensemble de la rémunération versée aux personnes identifiées en tant que preneur de risque ou équivalent au sens de ces réglementations. Par ailleurs, compte tenu de l'importance croissante des enjeux extra-financiers, Amiral Gestion a décidé de responsabiliser chaque membre de son équipe quant à la prise en compte des dimensions ESG. Chaque collaborateur, en particulier au sein de l'équipe de gestion, et ainsi incité à contribuer à la Stratégie d'Investissement Responsable, selon les spécificités de ses fonctions. Cette implication est prise en compte dans le cadre de l'évaluation annuelle des collaborateurs et dans la définition de leur rémunération variable.

L'ensemble du personnel bénéficie de la participation et de l'intéressement aux résultats. La totalité des salariés sont également actionnaires d'Amiral Gestion. La montée dans le capital est progressive et dépend de l'apport individuel de chacun à l'entreprise. Ainsi, les intérêts des porteurs et des employés d'Amiral Gestion sont alignés : il s'agit d'atteindre la meilleure performance possible à long-terme, et de pérenniser la société.

L'ensemble des membres de la société est directement intéressé au succès de l'ensemble des fonds et au résultat de l'entreprise afin d'éviter toute prise de risque inconsidérée.

La politique complète de rémunération des employés d'Amiral Gestion ainsi que le montant total des rémunérations versées au titre de l'exercice, ventilé suivant les critères réglementaires, sont disponibles sans frais et sur simple demande écrite adressée à votre gestionnaire : AMIRAL GESTION, 103 rue de Grenelle, 75007 Paris.

DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie de collaborateurs/Typologie de Rémunération	Nombre d'effectifs au 30/12/2024	Rémunérations Fixes	Rémunération variable totale par catégorie
Gérant et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	1 403.5K€ de bonus (maximum individuel de 200K€)
Direction non gérants, RCCI, Responsables clés	8	Comprises entre 30K€ et 200K€	420 K€
Autres collaborateurs non preneurs de risques (dont 2 en Espagne)	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	687.5 K€

AVERTISSEMENT

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts ou actions de l'OPC. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion de l'OPC ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts ou actions de l'OPC peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC (ex:commission de gestion) mais ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

Information pour les US persons : Les parts ou actions de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Informations destinées aux Investisseurs Français : Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe pré-contractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPC, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Amiral Gestion - Service Commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - France.

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe précontractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Amiral Gestion ou l'OPC sera publiée dans un média local luxembourgeois.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les OPC d'Amiral Gestion (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Amiral Gestion ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document. Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196, Gland, Suisse a été nommé comme représentant du Fonds pour la Suisse. CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon a été nommé comme service de paiement du Fonds en Suisse. Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient. Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Amiral Gestion ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

Site Internet : Les statuts ou règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe périodique SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe périodique SFDR) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : www.amiralgestion.com

ANNEXE IV¹

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit : SEXTANT PEA

Identifiant d'entité juridique : 969500NI589D2W087C86

Nom de la société de gestion : AMIRAL GESTION



Caractéristiques environnementales et/ou sociales

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

☒ **Oui** ☐ **Non**

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____ % ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 30% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____ %	☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

PREAMBULE

Il est à noter que le compartiment Sextant PEA a fait évoluer sa stratégie d'investissement depuis le 31 octobre 2024 pour se conformer aux critères du référentiel V3 du label ISR gouvernemental dont il est titulaire depuis janvier 2025. Dans ce contexte, les données d'historique du compartiment en année n-1 présentées dans le document ne sont pas comparables en résultats avec celles de l'année n.

Les caractéristiques de ce processus d'investissement ainsi que les méthodologies appliquées sont présentées dans l'annexe 2 précontractuelle SFDR du compartiment : [2024.12.04_sextant_pea_annexe_sfdr_fr.pdf](#).

¹ Données arrêtées au 31/12/2024

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Engagement de Note de Performance ESG moyenne du portefeuille supérieure à l'univers

Le compartiment est engagé à avoir une Note de performance ESG moyenne pondérée du portefeuille significativement supérieure à celle de l'univers d'investissement initial du fonds après élimination des 30% plus mauvaises valeurs sur la base de la note ESG et de l'ensemble des exclusions appliquées par le fonds.

Note de Performance ESG² :

(Source : Amiral Gestion / analyse fondamentale ESG), Base Gaia Ratings d'Ethifinance fin 2023)

Date	Compartiment	Note ESG (/100) avant 2024 (/10) fin 2024	Couverture	Performance relative du compartiment / univers
31/12/2024	Sextant PEA	6,63	91%	+19%
	Univers initial -30%	5,36	100%*	
29/12/2023	Sextant PEA	49,6	88%	-14,2%
	Ancien univers ESG	57,9	92%	

La note de performance ESG du compartiment Sextant PEA est de 6,6/10 au 31 décembre 2024.

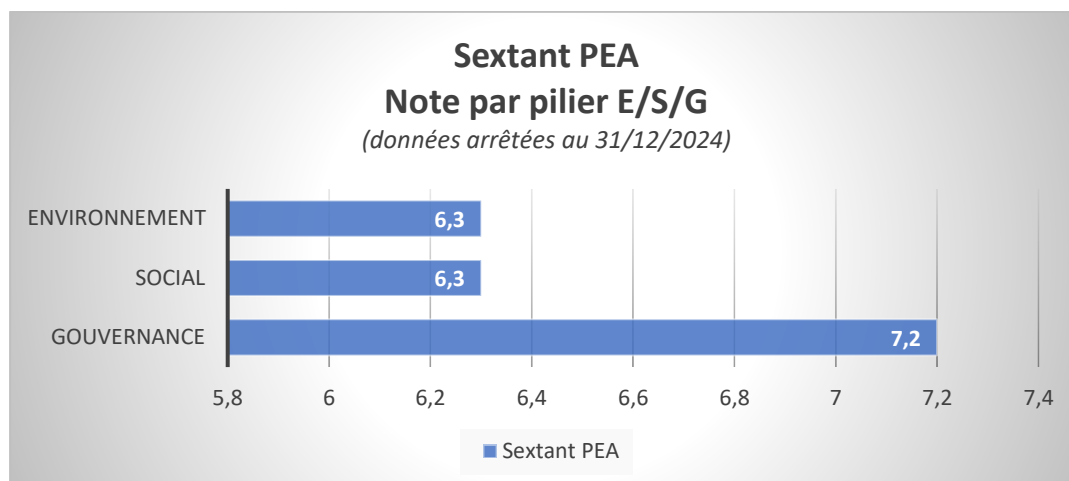
* Dans le cadre de la labellisation ISR (du compartiment, l'univers initial ESG a été mis à jour pour refléter le plus fidèlement possible l'univers d'investissement correspondant à la stratégie adoptée (i.e. tous les émetteurs cotés en France, soit environ 700 valeurs au 31/12/2024). La Note de Performance ESG étant celle issue de l'analyse fondamentale ESG interne en double matérialité, le taux de couverture de l'univers s'élève à 8%). Afin de répondre aux exigences du label ISR, en particulier, la contrainte d'amélioration de la note ESG, nous avons modélisé une note qui permet de couvrir intégralement l'univers. La méthodologie de cette modélisation est disponible dans la note méthodologique applicable aux fonds labellisés ISR.

Conformément aux exigences du label ISR V3, la note ESG de Sextant PEA est bien supérieure à la note ESG de l'univers de référence, retirée des 30% des émetteurs les moins bien notés, incluant les émetteurs à exclusion de l'univers.

La ventilation des notes par pilier Environnement - Social – Gouvernance, dont les résultats sont présentés dans le graphique ci-dessous, révèle particulièrement un bon niveau de notation sur la note de Gouvernance des valeurs en portefeuille, la note G moyenne s'établissant à 7,2/10.

² La notation ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure note possible.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.



Meilleures notes ESG du fonds

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
NEXANS	8,7	1,07%
IPSOS	8,0	2,89%
DERICHEBOURG	8,0	4,70%
SOPRA STERIA	7,6	4,05%
LECTRA	7,5	3,64%

Notes ESG les moins élevées du fonds

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /100	% de l'actif net
CRCAM LOIRE HAUTE LOIRE	4,5	0,5%
CRCAM NORMANDIE SEINE	4,6	0,4%
DELTA PLUS	4,7	1,7%
BOURSE DIRECT	5,1	1,3%
CEGEDIM	5,1	1,7%

Au 31-12-2024 aucune entreprise investie en portefeuille n'appartient aux 30% d'entreprises les plus mal notées en ESG au sein de l'univers de référence du fonds. Aucun engagement sur ce point n'a donc été initié.

Approche et engagement du compartiment sur le volet Environnement – Climat

Sextant PEA cherche non seulement à identifier et à investir dans des entreprises proactives dans leur limitation et réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais également à inciter, par l'engagement actionnarial, celles ayant un potentiel de réduction de leur impact climatique à s'inscrire dans une trajectoire de progrès, tout comme celles susceptibles de générer des incidences négatives sur les facteurs de durabilité à contre-courant de la performance de leur secteur.

Engagement des PAI climatiques en surperformance

Dans le cadre de sa labellisation ISR, le compartiment a pris un engagement de meilleure performance du portefeuille par rapport à son univers sur 2 indicateurs environnementaux sélectionnés parmi les PAI (« Principal Adverse Impact ») :

- **PAI 3** – Climat : Intensité carbone (t CO₂eg/m€ CA)
- **PAI 7** – Impact Biodiversité : Part des émetteurs ayant des activités et opérations sur des sites ou à proximité de sites identifiés comme sites sensibles en termes de biodiversité (%)

ENVIRONNEMENT – CLIMAT : INTENSITE CARBONE (PAI 3)

DATE	SEXTANT PEA PAI 3 - INTENSITE CARBONE*				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (%)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	96%	41%	145,6	316,3	-54%
29/12/2023	93%	96%	146,8	219,8	-33%

*LEGENDE

Source : Le calcul dépend d'un moteur de calcul propriétaire qui repose sur plusieurs sources et vient sélectionner les données en fonction de leur disponibilité et de leur pertinence. Les données utilisées peuvent provenir des sources suivantes : S&P Trucost, MSCI, Ethifinance

WACI: Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO2 / M€ de CA.

Scope 1, scope 2 et scope 3.

Au 31-12-2024, aucun engagement n'a été initié auprès d'une entreprise investie en portefeuille sur cet indicateur en raison de la récente labélisation du fonds. Le prochain rapport SFDR présentera les potentiels engagements menés en 2025 sur cet indicateur.

ENVIRONNEMENT : BIODIVERSITE (PAI 7)

Le compartiment est engagé à suivre le PAI Biodiversité, qui reporte la part des émetteurs qui sont exposés aux impacts négatifs sur la biodiversité. L'indicateur collecte les déclarations des entreprises restituant si oui ou non elles exercent une partie de leurs opérations au sein ou à proximité de zones sensibles ou classées comme riche en biodiversité (e.g. Natura 2000).

Sources : MSCI ; Ethifinance (ESG Ratings)

DATE	SEXTANT PEA PAI 7 - BIODIVERSITÉ*				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (en pts de %)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	80.9%	34.6%	13,1%	34,6%	-21,5
29/12/2023	100%	100%	16%	26%	-10

Au 31-12-2024, aucun engagement n'a été initié auprès d'une entreprise investie en portefeuille sur cet indicateur en raison de la récente labélisation du fonds. Le prochain rapport SFDR présentera les potentiels engagements menés en 2025 sur cet indicateur.

Prise en compte des enjeux climatiques

Conformément aux règles du label ISR, Le processus d'investissement prend en compte les enjeux climatiques via une vigilance renforcée des émetteurs en portefeuille matérialisée par :

1. l'identification des émetteurs par le code NACE de leur principale activité appartenant à des secteurs à fort impact climatique définis par le Règlement délégué (UE) 2022/1288
2. l'analyse, d'ici à septembre 2025, de la stratégie de transition climatique des entreprises identifiées au travers de la Note de Performance ESG, pouvant être éclairée par un score de Maturité climat propriétaire³

Les émetteurs dotés d'un plan de transition crédible et les émetteurs sous vigilance renforcée feront l'objet d'une analyse dans le prochain rapport SFDR annuel du compartiment SPEA à fin 2025 conformément à la v3 du label ISR.

³ Les caractéristiques du score de maturité climat sont décrites au sein Note méthodologique applicable aux fonds labellisés ISR d'Amiral Gestion.

Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant PEA⁴

Le compartiment produit a minima annuellement un suivi de métriques climat et d'empreinte environnementale conformes avec les exigences de la TCFD.

La synthèse des résultats sur les indicateurs clés du compartiment Sextant PEA est restituée dans le tableau ci-dessous :

		Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2+3	Température et Alignement 2°C*	Objectifs de décarbonation / SBTi – Committed ou Target set	Part Verte (alignement à la Taxo_ EU ⁵) ***	Part Brune (%CA)**	Risques de Transition (%EBITDA à risque/scénario o élevé) Horizon 2030*	Risques physiques (score compo ajusté / scénario élevé) Horizon 2030 (/100)*
2024	SEXTANT PEA	145,6	2°C	34%	1,7%	0%	0,1%	28,6
	Couverture	97%	93%	100%	64%	-	93%	91%
	Univers	316,3	1,5°C/1,75°C	N/A	7,6%	0,01%	0,3%	29,9
	Couverture	41%	95%	-	78%	-	91%	93%
2023	SEXTANT PEA	146,8	< 1,5°C	N/A	1,9% ⁶	0%	0,1%	41,4
	Couverture	93%	89%	-	10%	-	88%	94%
	Univers	219,8	< 2,7°C	N/A	18,9% ⁷	0,01%	0,3%	41,2
	Couverture	96%	82%	-	39%	-	91%	93%

* Source : S&P - Trucost

**Source : MSCI

*** Source : Sustainalytics

⁴ L'intensité carbone est calculée pour la plupart des entreprises en portefeuille et de l'univers à partir des données de l'exercice 2022-2023. Pour les autres indicateurs climat et d'empreinte environnementale, les données sont issues de l'exercice 2023.

⁵ Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics.

La variation des résultats des indicateurs climatiques peut être influencée par les choix méthodologiques adoptés par le fournisseur de données, ainsi que par les perturbations significatives des conditions des différents marchés de consommation et de production de biens et services observées ces dernières années (par exemple : la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, etc.).

Il est à noter que la part verte du portefeuille est calculée cette année à partir des données d'alignement reportées par les entreprises pour l'exercice 2023 et privilégiées aux données estimées par notre fournisseur de données sur cette recherche (Sustainalytics), conformément aux recommandations du régulateur. Le portefeuille étant composé pour partie de small mid caps cotées, la majeure partie d'entre elles ne sont pas soumises à l'obligation de reporting sur l'exercice 2022 dont sont issues les données de leur rapport annuel 2024. En effet, l'obligation de publication d'alignement à la taxonomie s'étend sur un calendrier débutant au 1er janvier 2024 sur l'exercice 2023 jusqu'au 1er janvier 2028 (sur l'exercice 2027) pour les entreprises soumises à NFRD/CSRD. Aussi, il n'est aujourd'hui pas pertinent de tirer des conclusions de ces données dont la publication par les entreprises peut s'avérer très partielles à l'échelle du portefeuille et non représentatives de sa part verte réelle.

⁶ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

⁷ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

• ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Cf. comparatif supra les données présentées pour les métriques climat et le score ESG externe.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le compartiment Sextant PEA promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Bien qu'il n'ait pas une stratégie d'investissement centrée sur un objectif d'investissement durable au sens de la réglementation Disclosure SFDR, **le compartiment s'engage à présenter une proportion minimale de 30% d'investissements durables.**

L'investissement durable pour Amiral Gestion⁸ est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement aux objectifs environnementaux :
 - d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;
 - d'adaptation aux effets du changement climatique ;

Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autres objectifs environnementaux ou sociaux, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Part d'investissement durable

SEXTANT PEA	Données pondérées au 31/12/2024)	(Données pondérées au 29/12/2023)
PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES Part d'ID minimale : 30%	62,74%	40,1%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation et adaptation au changement climatique	55,22%	36,3%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux	7,53%	3,8%

Depuis l'exercice 2023, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion, prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissement durable pour nos compartiments. A ce titre, le compartiment dégage au 31/12/2024 **une part d'investissement durable représentant 62,74%** de l'actif net du portefeuille.

⁸ Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas à **des objectifs environnementaux ou sociaux**. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidence négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis l'exercice 2023 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle⁹

Armements
controversés



Tabac



Energies fossiles non
conventionnelles



Charbon



Pornographie



¹⁰

Au 31/12/2024 et pendant toute l'année 2024, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe ni indirecte aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle.

Par ailleurs, la **part brune du compartiment, à savoir son exposition au charbon et aux énergies fossiles, est nulle.**

Conformité du compartiment à la politique de non exposition à des controverses de gravité sévère¹¹

Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveaux de gravité 5 (sévère), conformément à la politique d'exclusion du compartiment.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

Bilan global au 31/12/2024

Au 31/12/2024, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

⁹ La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald.

¹⁰ Le détail des règles d'exclusion est disponible dans la rubrique Investissement Responsable du site internet d'Amiral Gestion.

¹¹ Taux de couverture d'analyse : 85%

- O **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment Sextant PEA sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment Sextant PEA exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

Bilan au 31/12/2024



- **99,69% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE**
- Une entreprise du portefeuille est inscrite sous statut Watchlist et mise sous surveillance par Amiral Gestion : TELEPERFORMANCE*

Taux de couverture d'analyse : 90,36%

***Cas Téléperformance**

La société Téléperformance, leader mondial des centres d'appel, a été mise sous surveillance le 10 novembre 2022 à la suite d'un événement générateur ayant fait chuter le cours de bourse à des niveaux records (-40%) pour un événement extra-financier à caractère social, plaçant l'entreprise sous statut de Watchlist du Pacte Mondial des Nations Unies (Principe 3) et des Principes directeurs de l'OCDE (Chapitre V) en matière d'empêchement de la liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective.

A ce titre, l'entreprise a été mise sous surveillance avec une action d'engagement. En effet, la controverses remontée le 10 novembre dans un article du Time faisait état de la problématique de l'exposition à des risques psycho-sociaux des employés qui gèrent la modération des contenus mais également « des tentatives de syndicalisation des travailleurs se sont heurtées à des intimidations et à des menaces » (Colombia Is Investigating TikTok Partner Téléperformance | Time) sur lesquelles le Ministère colombien du travail a lancé aussi l'enquête concernant des allégations d'anti syndicalisme, fait ayant entraîné le statut en Watchlist du Pacte Mondial en raison des controverses remontées en Colombie mais aussi dans d'autres filiales du Groupe (ex. : Albanie, Pologne). Par ailleurs, l'entreprise étant connue comme étant défaillante sur le thème de la gestion du capital humain et de respect de droit du travail, il subsistait en novembre un risque non négligeable de poursuite de baisse du cours de bourse.

A la suite de cet événement les équipes de gestion et d'analyse ESG ont participé aux réunions de communication de crise à l'intention des investisseurs organisées par la Direction générale de Téléperformance et documenté le suivi du cas. En décembre 2022, Téléperformance et UNI Global Union ont signé un accord mondial visant à renforcer le droit des travailleurs à former des syndicats et à s'engager dans des négociations collectives. En janvier 2023, le point de contact national de l'OCDE en France (NPS) a officiellement mis fin à la procédure de Téléperformance, invoquant la mise en œuvre des recommandations du NPS en matière de devoir de diligence. A la lueur des informations communiquées par l'entreprise et l'analyse réalisée par la gérante en charge du suivi de l'entreprise, la tendance semble assez favorable à ce stade avec des pratiques correctives que l'entreprise avait commencé à mettre en place mais qui n'étaient pas connues du marché. Nous maintenons toutefois le suivi de l'évolution et les effets des pratiques RH de l'entreprise.

En l'absence de nouvelles actualités significatives et aux vues des efforts très positifs de l'entreprise, nous comptons revoir son statut « Watchlist » en « Compliant ». Cette proposition de décision passera en comité de surveillance en 2025.

Description détaillée :

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment Sextant PEA prend en compte depuis l'exercice 2023 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) de l'annexe 1 des RTS SFDR. La politique de prise en compte des PAI d'Amiral Gestion, incluant l'approche globale et les sources de chaque indicateur, est disponible sur son site internet, rubrique "Investissement Responsable" : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>.

Les informations sur le suivi de performance du portefeuille sur les 16 indicateurs PAI en relatif de son univers de référence pour l'année 2024 sont restituées dans le reporting périodique annuel dédié du compartiment matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR disponible sur le site internet d'Amiral Gestion à la page dédiée au compartiment¹². Il présentera les performances environnementales et sociales du fonds.

Quels ont été les principaux investissements¹³ de ce produit financier ?

Sextant PEA			
Investissements les plus importants	Secteurs	% d'actifs	Pays
Trigano	Consommation discrétionnaire	4,8%	France
Derichebourg	Industrie	4,7%	France
Vusiongroup	Technologies de l'information	4,5%	France
Sopra Steria	Technologies de l'information	4,0%	France
Viel & Cie	Finance	3,9%	France
Aubay	Technologies de l'information	3,9%	France
Alten	Technologies de l'information	3,8%	France
Groupe Crit	Industrie	3,7%	France
Lectra	Technologies de l'information	3,6%	France
Synergie	Industrie	3,5%	France
Elis	Industrie	3,5%	France
Spie	Industrie	3,1%	France
Ipsos	Services de communication	2,9%	France
Groupe Guillin	Matériaux	2,7%	France
TOTAL		51%	

¹² SICAV Sextant – Amiral Gestion

¹³ Les principaux investissements retenus correspondent à la part investie au 31/12/2024 représentant plus de 50% en cumulé. Les liquidités ne sont pas présentées dans ce tableau, même dans le cas où elles représenteraient une part importante des capitaux du portefeuille.

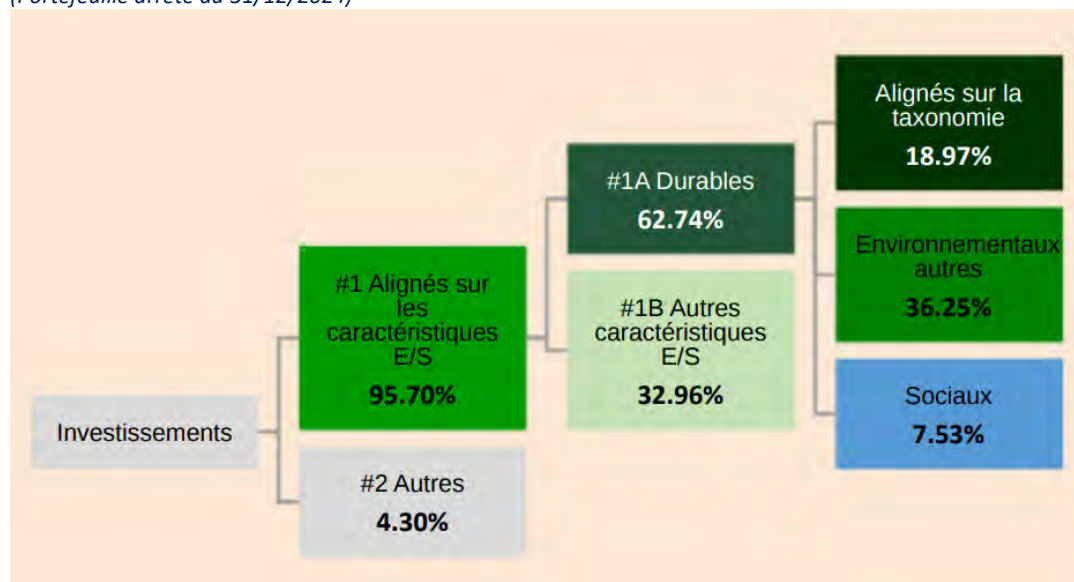
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Sextant PEA

(Portefeuille arrêté au 31/12/2024)



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	% d'actifs
Industrie	31,2%
Technologies de l'information	23,7%
Consommation discrétionnaire	16,6%
Finance	9,4%
Matériaux	5,1%
Santé	4,1%
Services de communication	2,9%
Immobilier	0,5%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment Sextant PEA n'est pas engagé à une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%. En effet, en l'état actuel, la communication obligatoire des données d'alignement à la taxinomie verte reste encore partielle sur le marché : le Règlement Taxinomie est applicable aux entreprises de manière progressive selon un calendrier s'étalant entre 2022 et 2027 en fonction de leur taille.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹⁴ ?**

☐

Oui :

☐

Dans le gaz fossile

☐

Dans l'énergie nucléaire

☒

Non

¹⁴ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

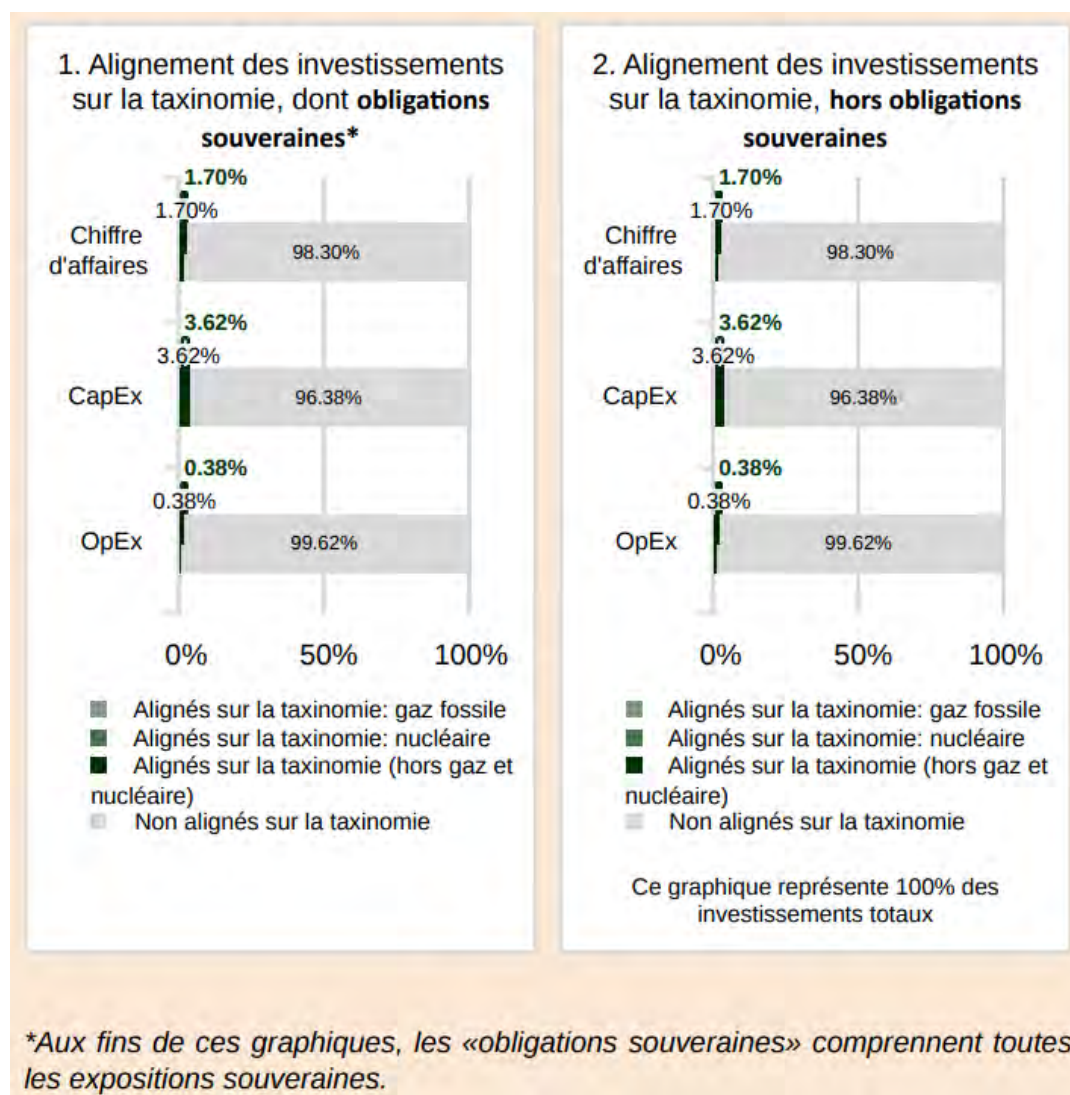
Sextant PEA

Part des investissements alignées sur la taxinomie au 31/12/2024

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires**, pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)**, pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

SEXTANT PEA

PART VERTE : 1,7%

Sur la base de ces données fondées sur la Part verte liée au chiffre d'affaires, le portefeuille révèle **une part verte positive de 1,7%**.

Les principaux contributeurs de la taxonomie pour l'ensemble du portefeuille sur la base de l'alignement fondée sur la part du chiffre d'affaires sont mentionnés ci-dessous :

SEXTANT PEA			
Entreprises les plus contributrices à la Part Verte	Secteur	% du chiffre d'affaires	Nature d'activité éligible
Beneteau	Consommation discrétionnaire	25%	Habilitante
Mersen	Industrie	14,2%	Habilitante

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part des investissements réalisés par types d'activités – SEXTANT PEA				
Source : Sustainalytics		Activité contributrice ¹⁵	Activité de transition	Activité habilitante
2024	Part des CAPEX alignés	1,65%	0,17%	1,8%
	Part des OPEX alignés	0%	0%	0,38%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0,08%	0%	1,62%
	Couverture	64,4%		
2023	Part des CAPEX alignés	7,5%	0,1%	0,8%
	Part des OPEX alignés	0,9%	0,0%	0,6%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0,1%	0,03%	1,8%
	Couverture	9,3%		

A noter : nous constatons une hausse conséquente du taux de couverture des émetteurs par rapport à l'alignement à taxonomie européenne. Nous reportons l'information collectée depuis notre fournisseur de données qui peut être involontairement surévaluée sur le taux de couverture, mais correcte sur le pourcentage d'alignement.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cf tableau figurant ci-dessus.

¹⁵ Activités bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

36,25%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants¹⁶, **le compartiment Sextant PEA totalise 36,25% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment DERICHEBOURG SA (4,70%), VUSIONGROUP SA (4,51%) et SOPRA STERIA GROUP SA (4,05%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan environnemental à ce jour.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

7,53%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants¹⁷, **le compartiment totalise 7,53% d'investissements durables ayant un objectif social.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment ELIOR GROUP SA (2,48%), SOCIETE BIC S.A. (2,32%) et VIRBAC SA (1,90%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » représentaient **4,3% de l'actif total** du portefeuille réel au 31/12/2024 et correspondait à des liquidités.

Ces liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Les liquidités ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

¹⁶ <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2357/doc.pdf>

¹⁷ Source : MSCI ESG – Recherche Sustainable Impact Metrics

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par l'exercice de ses droits de votes en Assemblées générales d'actionnaires et la pratique de dialogue engagement actionnariales** afin d'inciter les entreprises à progresser en matière de transparence ESG et climat et, en matière d'amélioration de leurs pratiques sous-jacentes.

Le rapport 2024 de l'activité de votes et d'engagement du compartiment vous est restitué ci-dessous.

Reporting de vote

	2024	2023
Nombre d'AG votables	66	88
Pourcentage d'AG votées	98,5%*	100%
Nombre de résolutions votées	1192	1400
Pourcentage de résolutions votées "abstention" ou "contre"	12%	15%
Nombre de résolutions d'actionnaire déposées	5	10
Nombre de résolutions d'actionnaires soutenues par Amiral Gestion	3	7
Taux d'opposition sur les résolutions sur le dividende	0%	0%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la rémunération des dirigeants	12%	16%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la nomination des administrateurs	7%	15%
Types de résolutions pour lesquelles un vote contre a été le plus fréquemment recommandé	Augmentation de capital : 38%	Augmentations de capital : 44%
	Acquisitions / Fusion-Absorption 67%	Projets d'OPA : 67%
	Rémunération des dirigeants : 12%	Décisions stratégiques : 50%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus élevé	Alten SA, Aramis Group SAS, Aubay SA : 100%	Alten, Aperam, Believe, Bourse Direct, Casino, DO & CO, Fontaine Pajot, Funding Circle, Green Landscaping, Groupe Crit, Groupe Guillin, Hexaom, Instaclo, Know IT, Mersen, Norma Group, Prevas, Recticel, Saf Holland, SES Imagotag, Société pour l'Informatique, Synergie, Téléperformance, Trigano, Unibail, Voxtur, Westwing : 100%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus faible	Gruppo MutuiOnline SpA (54%), Jacquet Metals SA (55%), ID Logistics Group (58%)	Kontron : 25%, Sesa : 38%, Motor Oil : 40%, Odet : 50%, Jost Werke, Gruppo Mutuonline : 53%, Haulotte : 55%, Gensight : 56%, Chiho Environmental : 58%, Pierre & Vacances, Jacquet Metal : 60%, Xilam, Aures : 63%, Lumibird : 68%, Mr Bricolage, Econocom : 69%

*Amiral Gestion n'a pas pu voter à l'assemblée générale de CRCAM Atlantique Vendée en 2024, en raison du pays de domiciliation de l'entreprise où la législation impose le blocage des titres ou de problèmes techniques liés à ISS et le dépositaire. Se référer à la Politique de vote Amiral Gestion, disponible [ici](#).

Rapport de dialogue et engagement ESG 2024

L'Engagement actionnarial mis en place par Amiral Gestion, rassemblant nos initiatives de dialogue-engagement ESG et d'exercice des droits de vote, s'inscrit dans notre approche d'investissement pour tous nos fonds mais également d'impact ESG dans l'incitation des entreprises à améliorer leurs pratiques en la matière, conformément à l'application de notre Politique d'investissement Responsable et de nos engagements en tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Sur l'année 2024, les gérants ont mené des actions de dialogue et d'engagement

- **Individuelles** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et les gérants d'Amiral Gestion seulement
- **Collaboratives** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et un groupe d'investisseurs dont Amiral Gestion fait partie

Parmi les sujets de dialogue et d'engagement, 73% ont été porté de manière individuelle et 27% de manière collaborative.

Synthèse des démarches de dialogue & d'engagement sur l'année 2024 :			
15 entreprises	34,6% du portefeuille	Engagements individuels et collaboratifs	Beneteau, Cegedim, Fontaine Pajot, Gerard Perrier, Jacquet Metals, LDC, Mersen, Mr Bricolage SA, OP Mobility (ex Plastic Omnium), Robertet, Synergie, VusionGroup (SES Imagotag), Wavestone, Derichebourg, Trigano

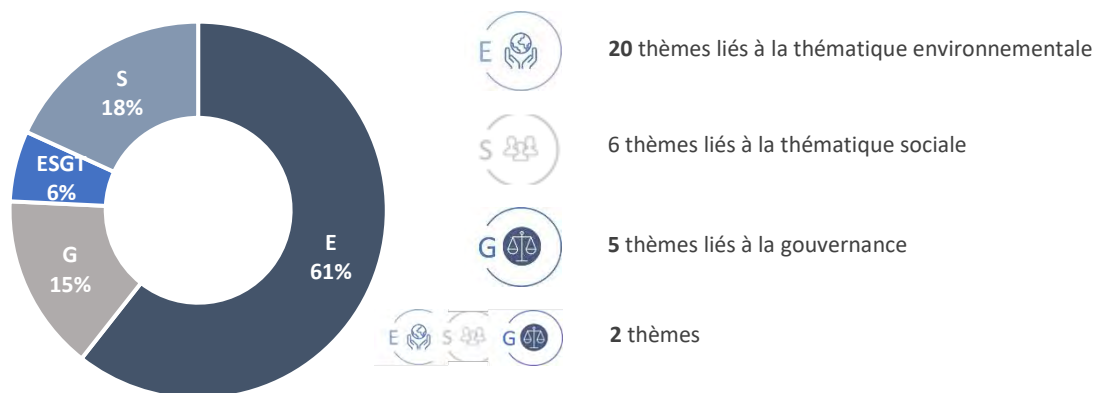
Répartition des démarches de dialogue et d'engagement par typologie

- **Transparence** : Il vise à encourager les entreprises à améliorer leur transparence dans les cas où leurs données seraient absentes ou insuffisantes. Le délai associé à ce type d'engagement est de 2 ans.
- **Influence** : Il vise à influencer positivement les pratiques ESG des entreprises afin de réduire les risques qu'elles encourent et qui pourrait impacter leur rentabilité, mais aussi les potentiels impacts négatifs que leurs activités pourraient avoir sur l'environnement et la société. Nous cherchons de la même manière à encourager les entreprises à accentuer les impacts positifs qu'elles pourraient avoir à travers leurs pratiques mais aussi les biens ou services qu'elles commercialisent. Le délai associé à ce type d'engagement est de 3 ans.
- **Responsabilité** : Il vise à éclairer nos décisions face aux controverses et encourager les réparations : lorsqu'une controverse majeure est identifiée, un dialogue peut être noué avec l'entreprise pour vérifier le caractère avéré et comprendre les actions correctives envisagées. Le fruit du dialogue alimente les réflexions du Comité des Controverses quant à la nécessité d'exclure la valeur exposée. Le délai associé à ce type d'engagement est de 1 an.

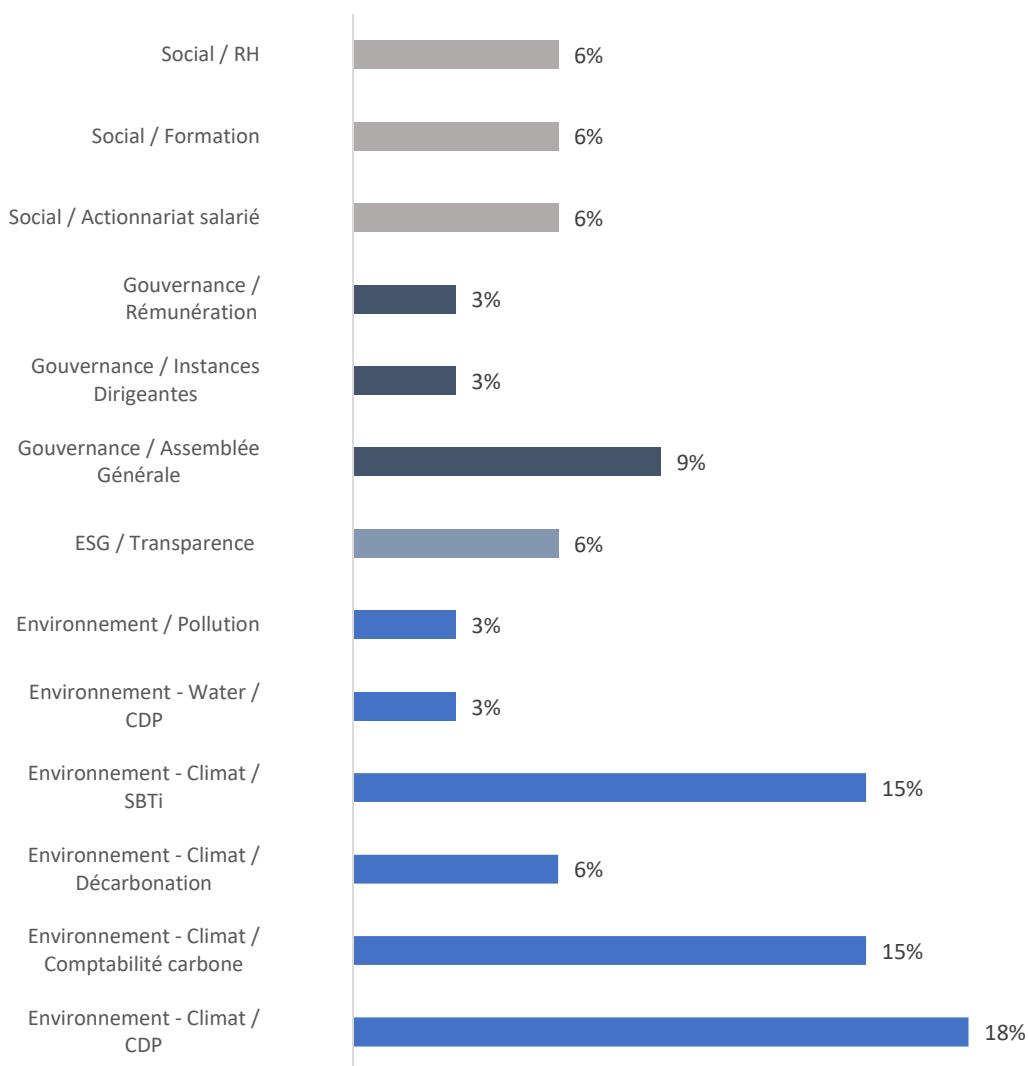


Répartition des démarches de dialogue et d'engagement individuelles par thématique

Ces actions de dialogue ont porté sur divers enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance, et de transparence :



Ventilation des engagements 2024 par thématique



Procédure d'escalade

La procédure d'escalade s'applique aux engagements uniquement. A l'issue des délais associés aux différents type d'engagement, si l'entreprise n'a pas démontré de progrès suffisant, le comité de votes & d'engagement ou le comité de surveillance des controverses peut décider de désinvestir ou de mettre l'engagement sous surveillance en activant la procédure d'escalade d'Amiral Gestion décrite dans la Politique

Depuis la mise en place de la procédure d'escalade fin 2024, aucun engagement n'a encore nécessité l'activation de la procédure d'escalade.

Illustrations d'actions engagement menées en 2024

Mersen		
Pilier		Environnement
Mersen est une société industrielle française Expert mondial des spécialités électriques et des matériaux avancés (fusibles et protection électrique, équipement anticorrosion, technologies pour la transmission de courant, graphite de spécialités). En 2024 nous avons pu échanger avec la Responsable des relations investisseurs, le Directeur Financier de Mersen, ainsi que la Directrice Juridique et sur la transparence environnementale et climatique de l'entreprise, en particulier sur son scope 3 et ses objectifs de réduction des émissions associées. Mersen nous a fait part des difficultés qu'elle rencontre dans le calcul de son scope 3 notamment face au nombre important de fournisseurs. L'entreprise nous a partagé les initiatives mises en place afin de mesurer et réduire leurs émissions associées (utilisation de matériaux recyclés, prioriser les fournisseurs locaux, signature d'une charte...). Sur la partie aval du scope 3, Mersen fait également face à un manque de données fiables nécessaires à la bonne mesure des émissions associées à l'utilisation des produits et à leur fin de vie. Nous comprenons que malgré ces difficultés, les travaux sont en cours dans le cadre des obligations qui incombent à l'entreprise avec l'application de la CSRD. Nous notons que Mersen travaille sur la définition d'objectif de réduction de ses émissions scopes 1 et 2 d'ici à 2027, mais nous avons souligné que nous souhaiterions également voir Mersen établir un objectif sur son scope 3. Si Mersen nous a signalé ne pas pouvoir s'engager à fixer un objectif de réduction du scope 3 amont dans l'horizon de temps du plan 2027, elle réfléchirait sur un horizon de temps plus long pour sa prochaine feuille de route RSE pour définir un objectif de réduction des émissions du scope 3 amont.		

Synergie		
Pilier		Social
Synergie est un groupe international qui fournit aux entreprises et institutions des services globaux de gestion et de développement des ressources humaines : recrutement, intérim, formation et conseil. Le Groupe est un des leaders en France sur le marché de l'intérim. Depuis plusieurs années déjà nous échangeons avec l'entreprise sur les éventuels dispositifs d'actionnariat dirigeants et/ou salariés que la société pourrait mettre en place. Pour appuyer cette démarche, en mars 2023, en amont de la présentation des résultats de la société nous avons adressé un courrier à monsieur Vaney pour lui faire part directement de notre démarche et motivation relative à cet engagement. Monsieur Vaney est le Directeur Général, représentant de l'actionnaire de référence et famille fondatrice de la société qui détient 75% du capital du Groupe. Lors de la présentation de Synergie en septembre 2024, nous avons à nouveau échangé avec le DG sur le programme d'actionnariat salarié et dirigeant afin de l'inciter à mettre en place un tel dispositif.		

Wavestone	
Pilier	 Gouvernance
Fin 2023, le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) a lancé le Club SMID dont la vocation est de mettre en relation une communauté d'investisseurs responsables dédiée au dialogue et à l'engagement avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations (SMID) sur des sujets ESG. Début 2024, 17 investisseurs français avaient rejoint le club. Cette initiative répond au besoin d'accélérer la structuration et la formalisation des démarches ESG des entreprises de petites et moyennes capitalisations et de mettre en commun des bonnes pratiques et de collaborer entre investisseurs pour accompagner au mieux les entreprises de cette taille dans leurs progrès ESG. Le club SMID accueille plusieurs groupes de travail : - o Le GT Gouvernance - o Le GT CSR - o Le GT Capital Humain Le dernier GT porte sur des sujets divers tels que les plans de transition ou la chaîne d'approvisionnement des entreprises En 2024, à travers le GT Gouvernance et Capital Humain, Amiral Gestion a initié un dialogue avec l'entreprise Wavestone aux côtés de LFDE et la banque Hottinguer. Les divers échanges ont porté sur les thèmes suivants : le plan de succession, la séparation de la fonction de PDG et DG, la protection des actionnaires minoritaires en cas de changement de contrôle, la formation, l'actionnariat salarié et la transparence RH en générale.	

Les indices de référence
sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non applicable

AVERTISSEMENT – Février 2025

Le présent document est émis par Amiral Gestion.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation d'Amiral Gestion. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.

Certains points de données sont désormais calculés avec l'outil ESG Connect depuis janvier 2024 en application des méthodologies conçues par Amiral Gestion et sur la base des données fournies par plusieurs fournisseurs de données extra-financières. Il est possible que des écarts puissent subsister à la marge par rapport à nos calculs internes, la complexité des bases de données et référentiels sous-jacents pouvant expliquer ces écarts temporaires, mais qui ne remettent toutefois pas en cause les conclusions générales ni la conformité de nos fonds, compartiments et mandats à leurs engagements précontractuels.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans ce document s'appuient sur les données rendues disponibles par différentes sources à un moment donné, et peuvent ne plus être pertinentes au jour où l'investisseur en prend connaissance. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données issues de ces tiers. En particulier, compte tenu de la faible disponibilité, qualité et homogénéité des informations fournies par les prestataires de données extra-financières, les estimations fournies par Amiral Gestion sont à lire avec précaution.

CE DOCUMENT EST ÉMIS PAR :

Amiral Gestion

Société par actions simplifiée au capital social de 629 983 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038

Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490

<https://www.amiralgestion.com>

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers SEXTANT PEA, LEI: 969500NI589D2W087C86
Résumé SEXTANT PEA, LEI: 969500NI589D2W087C86 prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Amiral Gestion. La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 décembre 2024. <i>[Résumé prévu à l’article 5, dans les langues visées au paragraphe 1 dudit article]</i>
Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues à l’article 7, au format indiqué ci-dessous]</i>

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d’incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L’ENVIRONNEMENT					
	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1			

Émissions de gaz à effet de serre		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES	560 590,57 (couverture : 94,88%)	1 054 064,77 (couverture : 99,74%)	Il est à noter que la méthode de calcul a changé en 2024, prenant désormais en compte la notion d'ownership afin de calculer des émissions au niveau portefeuille plus pertinentes (selon la méthode SFDR). Ce changement méthodologique explique une baisse drastique de ce PAI en comparaison avec l'année 2023.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	5 054,81 (couverture : 94,88%)	5 205,54 (couverture : 99,74%)	Variation N-1 : - 2,98%	
	3. Intensité des GES des sociétés	Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	145,60 (couverture : 94,67%)	245,29 (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 40,64%	

	bénéficiaires des investissements					
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)		
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	40,37% (couverture : 54,95%)	1944,14% (couverture : 60,53%)	Variation N-1 : - 4716,02%	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,45 (couverture : 100,00%)	13,54 (couverture : 89,50%)	Variation N-1 : - 2922,14%	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements	13,14% (couverture : 80,9%)	9,55% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : +6,65%	Cet indicateur prend en compte comme source de

	sur le plan de la biodiversité	situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones				données MSCI et Ethifinance.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,00 (couverture : 1,24%)	0,27 (couverture : 33,16%)		
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	519,99 (couverture : 70,11%)	97 544 677,29 (couverture : 99,71%)		
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)		

	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	2,40% (couverture : 100,00%)	6,28% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 161,83%	
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	-0,01% (couverture : 0,06%)	7,14% (couverture : 45,53%)	Variation N-1 : +99413,11%	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	35,18% (couverture : 86,26%)	35,12% (couverture : 92,30%)	Variation N-1 : +0,16%	
	14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la	0,21% (couverture : 100%)	0,00% (couverture : 100%)		100% des entreprises en portefeuille

	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	fabrication ou à la vente d'armes controversées				couvertes par Sustainalytics sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies (PMNU) et aux Principes Directeurs de l'OCDE. Néanmoins, une entreprise présente une non-conformité liée au gel des avoirs Russe : Sberbank. Cette position est valorisé à 0 depuis le début du conflit. Ces titres ne pouvaient être cédés depuis les sanctions internationales sur la Russie mais ont été vendu courant 2024.
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période

						de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	Non applicable	Non applicable		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	Non applicable	Non applicable		
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Non applicable	Non applicable		

Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Non applicable	Non applicable		

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point a), suivant le modèle du tableau 2]

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires	155 988,05 (couverture : 31,58%)	8 939 994,00 (couverture : 27,17%)		

[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point b), suivant le modèle du tableau 3]

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas	0,00% (couverture : 100,00%)	22,81% (couverture : 99,69%)		

		d'une politique en matière de droits de l'homme				
<i>[Informations sur toute autre incidence négative sur les facteurs de durabilité utilisée pour identifier et évaluer les principales incidences négatives supplémentaires sur un facteur de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point c), suivant le modèle du tableau 2 ou du tableau 3]</i>						
Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues par l'article 7]</i> Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf.						
Politiques d'engagement <i>[Informations prévues par l'article 8]</i> Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : (https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf) et au sein de sa Politique d'engagement (https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/758/doc.pdf).						
Références aux normes internationales <i>[Informations prévues par l'article 9]</i> Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf.						
Comparaison historique <i>[Informations prévues par l'article 10]</i> Non applicable						

Tableau 2

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT		
Émissions	1. Émissions de polluants inorganiques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants inorganiques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants atmosphériques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	3. Émission de substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Tonnes d'équivalents CO ₂ d'émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Performance énergétique	5. Ventilation des consommations d'énergie par type de sources d'énergie non renouvelables	Part d'énergie provenant de sources non renouvelables utilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements, ventilée par source d'énergie
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires 2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires

	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau
	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	Part d'investissement dans des sociétés implantées dans des zones de stress hydrique élevé et n'appliquant pas de politique de gestion de l'eau
	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) n°1893/2006
	10. Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entraînent une dégradation des terres, une désertification ou une imperméabilisation des sols
	11. Investissements dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables
	12. Investissements dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers
	13. Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de rejets non recyclés produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	14. Espèces naturelles et aires protégées	1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées 2. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels qu'elles possèdent, louent ou gèrent dans, ou à proximité d'une aire de grande valeur sur le plan de la

		biodiversité qui n'est pas une aire protégée
	15. Déforestation	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de lutte contre la déforestation
Titres verts	16. Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'investissement dans des titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers		
Émissions de gaz à effet de serre	18. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 2 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 3 générées par des actifs immobiliers
		Total des émissions de GES générées par des actifs immobiliers
Consommation d'énergie	19. Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré
Déchets	20. Production de déchets d'exploitation	Part des actifs immobiliers qui n'est pas équipée d'installations de tri des déchets ni couverte par un contrat de valorisation ou de recyclage des déchets

Consommation de ressources	21. Consommation de matières premières pour des constructions neuves et des rénovations importantes	Part des matières premières (hors matériaux récupérés, recyclés ou biosourcés) dans le poids total des matériaux de construction utilisés pour des constructions neuves ou des rénovations importantes
Biodiversité	22. Artificialisation des sols	Part de surface non végétale (surfaces des sols sans végétation, ainsi que des toitures, terrasses et façades non végétalisées) dans la surface totale des parcelles de tous les actifs

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l’homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIES AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L’HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION		
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (quantitative ou qualitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d’investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail
	2. Taux d’accidents	Taux d’accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d’accidents, de décès ou de maladies	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d’accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée

	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)
	5. Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée 2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	8. Ratio de rémunération excessif	Ratio moyen, pour les sociétés concernées, de rémunération annuelle de la personne la mieux rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés (hormis cette personne)
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme
	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme

	11. Absence de processus et de mesures de prévention de la traite des êtres humains	Part d'investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de lutte contre la traite d'êtres humains
	12. Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail, par zone géographique ou type d'activité
	13. Activités et fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire, par zone géographique et/ou type d'activité
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption
	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises par les sociétés bénéficiaires des investissements
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		

Social	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalité économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
Droits de l'homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
Gouvernance	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales
	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif prévue à cet effet
	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de défiances de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet



Sextant Bond Picking est un compartiment d'obligations internationales pouvant intervenir sur tous les segments du marché obligataire et toutes les catégories de notation. La gestion cherche à sélectionner des titres présentant un couple rendement / risque favorable, sans chercher à reproduire un indice. A titre accessoire, le compartiment peut investir dans des actions, notamment dans le cadre d'opérations d'arbitrages.

CHIFFRES CLÉS

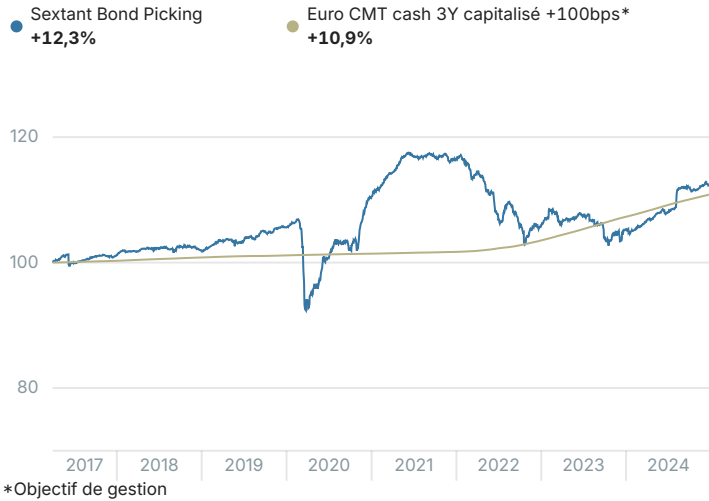
Actif net	55,88M€
VL part	112,29€
Nombre de lignes	110
Taille moyenne souche	592,5M€
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité Fonds	3,0%	3,9%	5,6%
Ratio de Sharpe	1,0	-0,9	0,0

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+0,0%	+0,4%	+4,0%	+6,6%	+6,6%	-3,6%	+6,3%	+12,3%	-1,2%	+1,2%	+1,5%
Objectif	+0,3%	+0,7%	+1,6%	+3,4%	+3,4%	+9,0%	+9,6%	+10,9%	+2,9%	+1,9%	+1,3%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Objectif
2024	-0,2%	0,6%	1,0%	0,5%	0,8%	-0,2%	0,8%	3,0%	-0,1%	-0,3%	0,7%	0,0%	6,6%	3,4%
2023	1,2%	0,6%	-1,1%	0,3%	0,4%	0,1%	-0,6%	-0,7%	-1,9%	0,0%	1,0%	0,3%	-0,5%	3,6%
2022	-0,1%	-1,3%	-0,4%	-1,2%	-1,6%	-4,0%	2,1%	-0,4%	-2,7%	-1,3%	1,5%	0,0%	-9,2%	1,8%
2021	1,1%	1,4%	1,0%	1,5%	1,1%	-0,3%	0,0%	0,3%	-0,4%	0,1%	-0,7%	0,4%	5,4%	0,3%
2020	0,6%	-0,6%	-10,9%	2,6%	2,2%	2,1%	2,3%	0,3%	-1,3%	0,2%	5,6%	2,4%	4,6%	0,3%

INDICATEURS

Part obligataire	
Rendement à maturité (YTM)	5,6%
Rendement au pire (YTW)	5%
Spreads (point de base)	285
Sensibilité Taux	3,23
Exposition aux devises nette/brute	0,0% / 4,3%

ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

(ÉVOLUTION N / N - 1)

Obligations		98,8% 1753bps
Corporate		98,8% 3557bps
Convertible		0% 1804bps
Actions		1,8% -96bps
Liquidités		-0,6% 1656bps



ALLOCATION (ÉVOLUTION N / N-1)
SECTEUR (ACTIF INVESTI)

Consommation discrétionnaire	24,5% 1615bps
Produits financiers	22,7% +926bps
Services de communication	14,9% +261bps
Matériaux	11,7% +995bps
Industrie	6,8% +35bps
Soins de santé	5,2% +515bps
Produits de première nécessité	3,4% -775bps
Immobilier	3,1% -294bps
Fonds obligataire	2,7% +90bps
Technologies de l'information	2,6% +255bps
Autres < 2,5%	2,4% -392bps

PAYS (ACTIF INVESTI)

France	29,4% 1615bps
Allemagne	13,2% +424bps
Italie	11,8% +955bps
Royaume-Uni	10,3% +191bps
Pays-Bas	8,1% +225bps
Luxembourg	4,6% -184bps
Suède	2,9% -6bps
Multi-pays	2,7% +90bps
Autres < 2,5%	17,0% -80bps

NOTATION (PART OBLIGATAIRE)

A	3,7% +367bps
BBB	27,3% 2451bps
BB	15,4% 1834bps
B	41,8% 1793bps
CCC	4,5% -74bps
Non noté	7,4% 2703bps

RÉPARTITION PAR MATURITÉ (ACTIF INVESTI)

Maturité	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 7 ans	7 à 10 ans	> 10 ans
Hypothèse de maturité SGP	15,6%	10,7%	41,6%	15,2%	4,2%	8,2%
Maturité maximale	0%	3,9%	31,2%	26,2%	6,0%	28,2%

PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Emission	Secteur	Pays	% de l'actif net
Mobilux finance	Commerce de détail	France	3,2%
SEXTANT REGATTA 2031	Fonds obligataire	Multi-pays	2,7%
Renault	Automobiles	France	2,3%
Gp investments	Marchés de capitaux	Bermudes	2,3%
Tdc net	Services de télécom. filaires	Danemark	2,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part A tous souscripteurs
 - **Code ISIN** : FR0013202132
 - **Code Bloomberg** : AGSBPKA FP
 - **Classification AMF** : FCP 'Obligations et autres titres de créance internationaux'
 - **Ind. de référence a posteriori** : Euro CMT cash 3Y capitalisé
 - **Objectif de gestion** : Euro CMT cash 3Y capitalisé +100bps
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 30/03/2017 Part : 30/03/2017
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 3 ans
 - **Centralisation- Règlement/Livraison** : J - 1 à 11 h / J + 2
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 1,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 0% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 1,25% TTC maximum
 - **Commission de performance** : 15% TTC de la performance du FCP au - delà de son indicateur de référence majoré de 300 bp.
TER (31/12/2024) : 1,31%

Amiral Gestion au 31/12/2024

GLOSSAIRE

Les ratios du portefeuille sont calculés en fonction des hypothèses de date de remboursement des titres déterminées par les gérants : à maturité, à une date de remboursement à l'initiative de l'émetteur (call), à la prochaine option de vente du porteur (put), à l'occasion d'une éventuelle offre de rachat par l'émetteur (tender). Les hypothèses retenues ne correspondent donc pas toujours au rendement le plus faible. Ces hypothèses seront sélectionnées en fonction du coupon, des taux d'intérêt du marché, de la liquidité ou des conditions et politique de refinancement de l'émetteur ou encore du traitement prudentiel ou par les agences de notation de la souche. Les situations de rendement rendues aberrantes par notamment la proximité de la maturité sont corrigées. Des hypothèses erronées peuvent résulter en des rendements, marges de crédit, sensibilités ou durées résiduelles se révélant inexacts. Le rendement après coût de couverture du risque de change est approximé en utilisant le différentiel du taux monétaire à 3 mois ou du Swap de taux le plus proche de la durée résiduelle estimée entre l'euro et la devise. Le calcul n'inclut pas les coûts liés à la mise en œuvre effective d'une couverture et ne signifie pas que la totalité du risque de change a été couvert.

COMMENTAIRE DE GESTION

Une fois de plus le contraste entre les Etats-Unis et l'Europe est saisissant. La victoire éclatante de Donald Trump et la santé insolente de l'économie américaine tranchent en effet radicalement avec l'instabilité politique et l'atonie des perspectives de croissance en Europe.

Si les banques centrales américaines et européennes ont poursuivi leur cycle de baisse des taux au cours du dernier trimestre 2024, les perspectives de résurgence de l'inflation et la solidité de l'emploi aux Etats-Unis ont conduit les marchés à revoir drastiquement leurs anticipations d'assouplissement de la politique monétaire de la FED en 2025.

Intégrant ce nouveau scénario moins accommodant, les taux ont violemment réagi à la hausse. Le taux 10-ans US est ainsi passé de 3.78% à 4.57% au cours des trois derniers mois de l'année ! Le taux 10-ans allemand, plus volatile au cours du trimestre, clôture l'année à 2.36% avec une hausse de 33 bps au mois de décembre.

Les primes de crédit quant à elles se sont resserrées au T4 de 22 bps à 350 bps pour le High Yield (indice HEAE) et 15 bps pour l'Investment Grade à 116 bps (indice ER00).

Au mois de décembre nous avons été très actifs pour repositionner le portefeuille qui affiche désormais davantage de diversification et de rendement. Nous avons également participé au marché primaire très dynamique en fin d'année (ex : Takko, AccorInvest, Asmodee).

Sur l'ensemble de l'année Sextant Bond Picking réalise une performance robuste dans un contexte obligataire favorable grâce au portage élevé et à la contraction des spreads.

Nous restons constructifs sur le haut rendement européen qui bénéficie de fondamentaux sains, d'un rendement historiquement attractif et de facteurs techniques favorables (univers d'investissement quasi-stable et flux entrants sur la classe d'actifs). Nous restons néanmoins vigilants et prêts à ajuster notre niveau de risque face à la hausse des taux qui se poursuit début janvier.



SEXTANT BOND PICKING

FR0013202140 - Part N

Rapport Annuel / Décembre 2024



Sextant Bond Picking est un compartiment d'obligations internationales pouvant intervenir sur tous les segments du marché obligataire et toutes les catégories de notation. La gestion cherche à sélectionner des titres présentant un couple rendement / risque favorable, sans chercher à reproduire un indice. A titre accessoire, le compartiment peut investir dans des actions, notamment dans le cadre d'opérations d'arbitrages.

CHIFFRES CLÉS

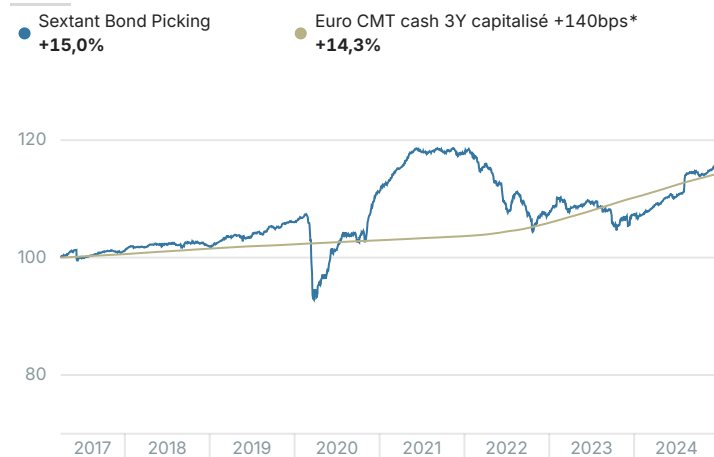
Actif net	55,88M€
VL part	5 747,99€
Nombre de lignes	110
Taille moyenne souche	592,5M€
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité Fonds	3,0%	3,9%	5,6%
Ratio de Sharpe	1,2	-0,8	0,1

PERFORMANCES HISTORIQUES



*Objectif de gestion

PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+0,0%	+0,5%	+4,2%	+7,1%	+7,1%	-2,4%	+8,4%	+15,0%	-0,8%	+1,6%	+1,8%
Objectif	+0,3%	+0,8%	+1,8%	+3,8%	+3,8%	+10,3%	+11,8%	+14,3%	+3,3%	+2,3%	+1,7%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Objectif
2024	-0,2%	0,6%	1,0%	0,6%	0,9%	-0,2%	0,8%	3,0%	-0,1%	-0,3%	0,7%	0,0%	7,1%	3,8%
2023	1,3%	0,6%	-1,0%	0,3%	0,4%	0,2%	-0,6%	-0,7%	-1,8%	0,0%	1,0%	0,3%	-0,1%	4,0%
2022	-0,1%	-1,3%	-0,4%	-1,2%	-1,5%	-4,0%	2,1%	-0,4%	-2,6%	-1,3%	1,6%	0,0%	-8,8%	2,2%
2021	1,1%	1,4%	1,0%	1,5%	1,1%	-0,3%	0,0%	0,3%	-0,4%	0,1%	-0,6%	0,4%	5,8%	0,7%
2020	0,6%	-0,6%	-10,9%	2,6%	2,2%	2,2%	2,3%	0,4%	-1,3%	0,3%	5,5%	2,5%	5,0%	0,7%

INDICATEURS

Part obligataire	
Rendement à maturité (YTM)	5,6%
Rendement au pire (YTW)	5%
Spreads (point de base)	285
Sensibilité Taux	3,23
Exposition aux devises nette/brute	0,0% / 4,3%

ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

(ÉVOLUTION N / N - 1)

Obligations		98,8% 1753bps
Corporate		98,8% 3557bps
Convertible		0% 1804bps
Actions		1,8% -96bps
Liquidités		-0,6% 1656bps



ALLOCATION (ÉVOLUTION N / N-1)
SECTEUR (ACTIF INVESTI)

Table with 3 columns: Sector, Allocation, and Change in Basis Points. Rows include Consumption discretionary, Financial products, Communication services, Materials, Industry, Healthcare, Essential first products, Real estate, Fixed income funds, Information technologies, and Others < 2.5%.

PAYS (ACTIF INVESTI)

Table with 3 columns: Country, Allocation, and Change in Basis Points. Rows include France, Germany, Italy, United Kingdom, Netherlands, Luxembourg, Sweden, Multi-country, and Others < 2.5%.

NOTATION (PART OBLIGATAIRE)

Table with 3 columns: Rating, Allocation, and Change in Basis Points. Rows include A, BBB, BB, B, CCC, and Non rated.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ (ACTIF INVESTI)

Table with 7 columns: Maturity, < 1 an, 1 à 3 ans, 3 à 5 ans, 5 à 7 ans, 7 à 10 ans, > 10 ans. Rows include Hypothesis of maturity SGP and Maximum maturity.

PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Table with 4 columns: Emission, Sector, Pays, % de l'actif net. Rows include Mobilux finance, SEXTANT REGATTA 2031, Renault, Gp investments, and Tdc net.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
- Catégorie de part : Part N
- Code ISIN : FR0013202140
- Code Bloomberg : AGSBPKI FP
- Classification AMF : FCP 'Obligations et autres titres de créance internationaux'
- Ind. de référence a posteriori : Euro CMT cash 3Y capitalisé
- Objectif de gestion : Euro CMT cash 3Y capitalisé +140bps
- Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- Date de lancement : Fonds : 30/03/2017 Part : 30/03/2017
- Horizon d'investissement : Supérieure à 3 ans
- Centralisation- Règlement/Livraison : J - 1 à 11 h / J + 2
- Agent centralisateur : Caceis Bank
- Dépositaire : Caceis Bank
- Frais d'entrée : 5,00% TTC maximum
- Frais de sortie : 0% TTC maximum
- Frais de gestion fixes : 0,85% TTC maximum
- Commission de performance : 15% TTC de la performance du FCP au - delà de son indicateur de référence majoré de 350 bp. TER (31/12/2024) : 0,9%

Amiral Gestion au 31/12/2024

GLOSSAIRE

Les ratios du portefeuille sont calculés en fonction des hypothèses de date de remboursement des titres déterminées par les gérants : à maturité, à une date de remboursement à l'initiative de l'émetteur (call), à la prochaine option de vente du porteur (put), à l'occasion d'une éventuelle offre de rachat par l'émetteur (tender). Les hypothèses retenues ne correspondent donc pas toujours au rendement le plus faible. Ces hypothèses seront sélectionnées en fonction du coupon, des taux d'intérêt du marché, de la liquidité ou des conditions et politique de refinancement de l'émetteur ou encore du traitement prudentiel ou par les agences de notation de la souche. Les situations de rendement rendues aberrantes par notamment la proximité de la maturité sont corrigées. Des hypothèses erronées peuvent résulter en des rendements, marges de crédit, sensibilités ou durées résiduelles se révélant inexacts. Le rendement après coût de couverture du risque de change est approximé en utilisant le différentiel du taux monétaire à 3 mois ou du Swap de taux le plus proche de la durée résiduelle estimée entre l'euro et la devise. Le calcul n'inclut pas les coûts liés à la mise en œuvre effective d'une couverture et ne signifie pas que la totalité du risque de change a été couvert.

COMMENTAIRE DE GESTION

Une fois de plus le contraste entre les Etats-Unis et l'Europe est saisissant. La victoire éclatante de Donald Trump et la santé insolente de l'économie américaine tranchent en effet radicalement avec l'instabilité politique et l'atonie des perspectives de croissance en Europe.

Si les banques centrales américaines et européennes ont poursuivi leur cycle de baisse des taux au cours du dernier trimestre 2024, les perspectives de résurgence de l'inflation et la solidité de l'emploi aux Etats-Unis ont conduit les marchés à revoir drastiquement leurs anticipations d'assouplissement de la politique monétaire de la FED en 2025.

Intégrant ce nouveau scénario moins accommodant, les taux ont violemment réagi à la hausse. Le taux 10-ans US est ainsi passé de 3.78% à 4.57% au cours des trois derniers mois de l'année ! Le taux 10-ans allemand, plus volatile au cours du trimestre, clôture l'année à 2.36% avec une hausse de 33 bps au mois de décembre.

Les primes de crédit quant à elles se sont resserrées au T4 de 22 bps à 350 bps pour le High Yield (indice HEAE) et 15 bps pour l'Investment Grade à 116 bps (indice ER00).

Au mois de décembre nous avons été très actifs pour repositionner le portefeuille qui affiche désormais davantage de diversification et de rendement. Nous avons également participé au marché primaire très dynamique en fin d'année (ex : Takko, AccorInvest, Asmodee).

Sur l'ensemble de l'année Sextant Bond Picking réalise une performance robuste dans un contexte obligataire favorable grâce au portage élevé et à la contraction des spreads.

Nous restons constructifs sur le haut rendement européen qui bénéficie de fondamentaux sains, d'un rendement historiquement attractif et de facteurs techniques favorables (univers d'investissement quasi-stable et flux entrants sur la classe d'actifs). Nous restons néanmoins vigilants et prêts à ajuster notre niveau de risque face à la hausse des taux qui se poursuit début janvier.



SEXTANT BOND PICKING

FR0013202157 - Part Z

Rapport Annuel / Décembre 2024



Sextant Bond Picking est un compartiment d'obligations internationales pouvant intervenir sur tous les segments du marché obligataire et toutes les catégories de notation. La gestion cherche à sélectionner des titres présentant un couple rendement / risque favorable, sans chercher à reproduire un indice. A titre accessoire, le compartiment peut investir dans des actions, notamment dans le cadre d'opérations d'arbitrages.

CHIFFRES CLÉS

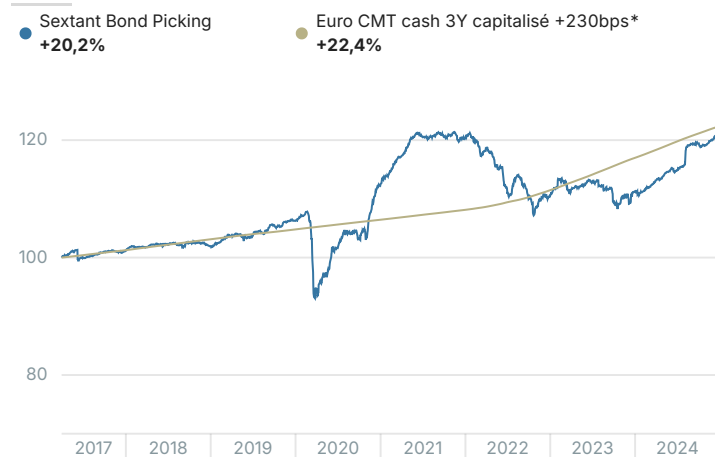
Actif net	55,88M€
VL part	120,15€
Nombre de lignes	110
Taille moyenne souche	592,5M€
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité Fonds	3,0%	3,9%	5,7%
Ratio de Sharpe	1,5	-0,6	0,2

PERFORMANCES HISTORIQUES



*Objectif de gestion

PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+0,1%	+0,7%	+4,7%	+8,0%	+8,0%	-0,2%	+13,0%	+20,2%	-0,1%	+2,5%	+2,4%
Objectif	+0,4%	+1,1%	+2,2%	+4,7%	+4,7%	+13,2%	+16,8%	+22,4%	+4,2%	+3,2%	+2,6%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Objectif
2024	-0,1%	0,7%	1,1%	0,6%	0,9%	-0,1%	0,9%	3,1%	0,0%	-0,2%	0,8%	0,1%	8,0%	4,7%
2023	1,3%	0,6%	-1,0%	0,4%	0,5%	0,2%	-0,5%	-0,6%	-1,8%	0,1%	1,1%	0,4%	0,7%	4,9%
2022	0,0%	-1,2%	-0,3%	-1,2%	-1,5%	-3,9%	2,2%	-0,3%	-2,6%	-1,2%	1,6%	0,1%	-8,2%	3,1%
2021	1,3%	1,6%	1,2%	1,8%	1,3%	-0,4%	0,1%	0,4%	-0,5%	0,1%	-0,7%	0,5%	7,0%	1,6%
2020	0,7%	-0,6%	-10,9%	2,6%	2,2%	2,2%	2,3%	0,4%	-1,3%	0,3%	5,8%	2,9%	5,9%	1,6%

INDICATEURS

Part obligataire	
Rendement à maturité (YTM)	5,6%
Rendement au pire (YTW)	5%
Spreads (point de base)	285
Sensibilité Taux	3,23
Exposition aux devises nette/brute	0,0% / 4,3%

ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

(ÉVOLUTION N / N - 1)

Obligations		98,8% 1753bps
Corporate		98,8% 3557bps
Convertible		0% 1804bps
Actions		1,8% -96bps
Liquidités		-0,6% 1656bps

Amiral Gestion 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - T. +33(0)147207818 - F. +33 (0)140743564 www.amiralgestion.com

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038 _ Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490 _ Société par actions simplifiée au capital de 629 983 euros RCS Paris 445 224 090 TVA : FR 33 445 224 090

Amiral Gestion
ENTREPRENEURS INVESTIS



ALLOCATION (ÉVOLUTION N / N-1)
SECTEUR (ACTIF INVESTI)

Consommation discrétionnaire	24,5% 1615bps
Produits financiers	22,7% +926bps
Services de communication	14,9% +261bps
Matériaux	11,7% +995bps
Industrie	6,8% +35bps
Soins de santé	5,2% +515bps
Produits de première nécessité	3,4% -775bps
Immobilier	3,1% -294bps
Fonds obligataire	2,7% +90bps
Technologies de l'information	2,6% +255bps
Autres < 2,5%	2,4% -392bps

PAYS (ACTIF INVESTI)

France	29,4% 1615bps
Allemagne	13,2% +424bps
Italie	11,8% +955bps
Royaume-Uni	10,3% +191bps
Pays-Bas	8,1% +225bps
Luxembourg	4,6% -184bps
Suède	2,9% -6bps
Multi-pays	2,7% +90bps
Autres < 2,5%	17,0% -80bps

NOTATION (PART OBLIGATAIRE)

A	3,7% +367bps
BBB	27,3% 2451bps
BB	15,4% 1834bps
B	41,8% 1793bps
CCC	4,5% -74bps
Non noté	7,4% 2703bps

RÉPARTITION PAR MATURITÉ (ACTIF INVESTI)

Maturité	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 7 ans	7 à 10 ans	> 10 ans
Hypothèse de maturité SGP	15,6%	10,7%	41,6%	15,2%	4,2%	8,2%
Maturité maximale	0%	3,9%	31,2%	26,2%	6,0%	28,2%

PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Emission	Secteur	Pays	% de l'actif net
Mobilux finance	Commerce de détail	France	3,2%
SEXTANT REGATTA 2031	Fonds obligataire	Multi-pays	2,7%
Renault	Automobiles	France	2,3%
Gp investments	Marchés de capitaux	Bermudes	2,3%
Tdc net	Services de télécom. filaires	Danemark	2,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
- **Catégorie de part** : Part Z
- **Code ISIN** : FR0013202157
- **Code Bloomberg** : AGSBPKZ FP
- **Classification AMF** : FCP 'Obligations et autres titres de créance internationaux'
- **Ind. de référence a posteriori** : Euro CMT cash 3Y capitalisé
- **Objectif de gestion** : Euro CMT cash 3Y capitalisé +230bps
- **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des

- marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 30/03/2017 Part : 30/03/2017
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 3 ans
 - **Centralisation - Règlement/Livraison** : J - 1 à 11 h / J + 2
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 0% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 0% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : TTC maximum TER (31/12/2024) : 0,05%

Amiral Gestion au 31/12/2024

GLOSSAIRE

Les ratios du portefeuille sont calculés en fonction des hypothèses de date de remboursement des titres déterminées par les gérants : à maturité, à une date de remboursement à l'initiative de l'émetteur (call), à la prochaine option de vente du porteur (put), à l'occasion d'une éventuelle offre de rachat par l'émetteur (tender). Les hypothèses retenues ne correspondent donc pas toujours au rendement le plus faible. Ces hypothèses seront sélectionnées en fonction du coupon, des taux d'intérêt du marché, de la liquidité ou des conditions et politique de refinancement de l'émetteur ou encore du traitement prudentiel ou par les agences de notation de la souche. Les situations de rendement rendues aberrantes par notamment la proximité de la maturité sont corrigées. Des hypothèses erronées peuvent résulter en des rendements, marges de crédit, sensibilités ou durées résiduelles se révélant inexacts. Le rendement après coût de couverture du risque de change est approximé en utilisant le différentiel du taux monétaire à 3 mois ou du Swap de taux le plus proche de la durée résiduelle estimée entre l'euro et la devise. Le calcul n'inclut pas les coûts liés à la mise en œuvre effective d'une couverture et ne signifie pas que la totalité du risque de change a été couvert.

COMMENTAIRE DE GESTION

Une fois de plus le contraste entre les Etats-Unis et l'Europe est saisissant. La victoire éclatante de Donald Trump et la santé insolente de l'économie américaine tranchent en effet radicalement avec l'instabilité politique et l'atonie des perspectives de croissance en Europe.

Si les banques centrales américaines et européennes ont poursuivi leur cycle de baisse des taux au cours du dernier trimestre 2024, les perspectives de résurgence de l'inflation et la solidité de l'emploi aux Etats-Unis ont conduit les marchés à revoir drastiquement leurs anticipations d'assouplissement de la politique monétaire de la FED en 2025.

Intégrant ce nouveau scénario moins accommodant, les taux ont violemment réagi à la hausse. Le taux 10-ans US est ainsi passé de 3.78% à 4.57% au cours des trois derniers mois de l'année ! Le taux 10-ans allemand, plus volatile au cours du trimestre, clôture l'année à 2.36% avec une hausse de 33 bps au mois de décembre.

Les primes de crédit quant à elles se sont resserrées au T4 de 22 bps à 350 bps pour le High Yield (indice HEAE) et 15 bps pour l'Investment Grade à 116 bps (indice ER00).

Au mois de décembre nous avons été très actifs pour repositionner le portefeuille qui affiche désormais davantage de diversification et de rendement. Nous avons également participé au marché primaire très dynamique en fin d'année (ex : Takko, AccorInvest, Asmodee).

Sur l'ensemble de l'année Sextant Bond Picking réalise une performance robuste dans un contexte obligataire favorable grâce au portage élevé et à la contraction des spreads.

Nous restons constructifs sur le haut rendement européen qui bénéficie de fondamentaux sains, d'un rendement historiquement attractif et de facteurs techniques favorables (univers d'investissement quasi-stable et flux entrants sur la classe d'actifs). Nous restons néanmoins vigilants et prêts à ajuster notre niveau de risque face à la hausse des taux qui se poursuit début janvier.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir :

01/10/24 :

- Modification de la nature des marchés d'intervention = les opérations portant sur les instruments financiers peuvent désormais, au surplus de ce qui était déjà pratiqué, les options de vente de volatilité et les achats ou ventes de futures de volatilité ; Les opérations portant sur les instruments dérivés et les titres intégrant des dérivés seront effectuées dans le but de couvrir ou d'exposer le compartiment contre une évolution favorable ou défavorable des marchés actions, taux, indices et devises.

- Modification du degré de surexposition du compartiment = l'engagement issu des dérivés et des titres intégrant des dérivés est désormais limité à 20% de l'actif net, à l'exception de l'exposition volatilité qui est limitée au travers des futures et options à 10% de l'actif de sorte que le compartiment pourra donc être exposé à 120% de son actif net.

04/12/24 : Reformulation du paragraphe dédié à l'approche extra-financière lors des investissements en OPCVM, ainsi le recours à des OPC de même classification SFDR que le compartiment interviendra si possible

Modification du prospectus et/ou DICI :

oui

Niveau de la trésorerie à la fin de l'exercice : -0.63%

Pourcentage du portefeuille cessible en plus de 30 jours : 6%

- Contrôle de la liquidité réalisé via l'outil de suivi des portefeuilles Density Technologies.

Estimation des coûts de rotation sur la période :

11270.52€

Ce montant prend en compte la commission broker, la TVA, les impôts de bourse, les frais de dépouillement du dépositaire ainsi que la recherche payée via les frais de transaction.

Evaluation des performances des sociétés en portefeuille :

Les cas d'investissement sont analysés au regard de l'estimation de la valeur intrinsèque de l'entreprise, ainsi que de la note qualité :

1. Amiral Gestion considère que la valorisation d'une société est liée à la mesure de sa capacité de générer des cash-flows libres, raison pour laquelle l'équipe de gestion utilise un modèle DCF pour évaluer la valeur intrinsèque d'une société.

1. La note qualité interne afin de quantifier le risque sur la base d'éléments liés aux fondamentaux de l'entreprises (modèle économique, qualité de la direction, qualité de la structure financière, et critères relatifs aux aspects ESG).

L'évaluation de nos investissements et des valeurs en portefeuille du Fonds, à moyen et long terme, fait l'objet d'un commentaire de gestion qui est inséré dans chacun des rapports périodiques du Fonds.

Principaux mouvements :

Achats : S REGATTA 2031 Z, TDCDC 6 1/2 06/01/31, ITMENT 5 3/4 07/22/29, TDFIN 2031, ZIGGO 6 1/8 11/15/32

Ventes : DUFNSW 3 1/8 04/15/26, Loxam 5.75% sub 07-2027, Birkenstock 5.25% 04/30/29, Picard 3.875% 07/01/26, Banijay 6.5% Sub 03/01/26

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité : NA

Politique de sélection des intermédiaires :

En sa qualité de société de gestion, Amiral Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Cette politique est disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Frais intermédiation:

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Politique d'engagement actionnarial :

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 et suivants du Code Monétaire et Financiers, Amiral Gestion a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement et publie chaque année un compte rendu de la mise en œuvre de cette politique dont notamment la façon dont elle a exercé ses droits de vote. Amiral Gestion applique sa propre politique de vote et exerce directement, depuis 2021, le vote pour toutes les sociétés dont elle détient plus de 1% du capital. En deçà de 1% du capital, Amiral Gestion automatise l'exercice de ses droits de vote via la plateforme par procuration qui applique la Politique de vote 2023 d'Amiral Gestion. En cas de résolutions non prévues par notre politique ou à évaluer au cas par cas, nous appliquons les recommandations de la politique de vote d'ISS par défaut ou justifions des décisions de vote que nous aurions prises selon l'analyse du gérant en charge du vote.

La politique d'engagement actionnarial et la politique de vote d'Amiral Gestion sont disponibles sur le site d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès d'Amiral Gestion.

Catégorie SFDR :

« Article 8 » selon la classification du règlement dit « Disclosure – SFDR », ce qui permet de favoriser une bonne prise en compte des risques de durabilité. En effet, le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et son approche extra-financière n'est pas adossée à un benchmark durable spécifique, mais il promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises.

Catégorie AMF :

Le compartiment applique une approche d'investissement n'atteignant pas les standards des communications centrales ou réduites selon la segmentation de la Position - recommandation AMF - DOC-2020-03. Catégorie 3



Communication des critères Environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Le compartiment SEXTANT BOND PICKING promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, via ses approches extra-financières appliquées au compartiment. Ces exigences ESG sont notamment intégrées dans le cadre d'un suivi de performance ESG ex-post du portefeuille dont l'analyse ESG appliquée au compartiment est fondée sur la méthodologie de notation « MSCI ESG Ratings » de l'agence MSCI. Les approches extra-financières appliquées par le compartiment ne sont pas adossées à un indice durable spécifique. Le compartiment est également soumis à des exclusions sectorielles et normatives (charbon, tabac, pornographie, énergies fossiles non conventionnelles, armes à feu civiles, armement controversé, Pacte Mondial des Nations Unies, controverses de gravité sévère (niveau 5) etc.). Davantage d'informations sont disponibles dans l'annexe II du document précontractuel SFDR.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode d'évaluation du risque Global utilisée pour SEXTANT BOND PICKING est la méthode du calcul de l'engagement.

Montant du levier auquel le fonds a recours : néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR ») :

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération :

Amiral Gestion a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences des directives AIFM et UCITS V et aux Orientations de l'ESMA. Cette politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement, les documents constitutifs des OPC qu'elle gère. Cette politique est également conforme à l'intérêt des OPC et de ses investisseurs.

Le personnel d'Amiral Gestion peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable. Néanmoins, la part variable demeure marginale sur l'ensemble de la rémunération versée aux personnes identifiées en tant que preneur de risque ou équivalent au sens de ces réglementations. Par ailleurs, compte tenu de l'importance croissante des enjeux extra-financiers, Amiral Gestion a décidé de responsabiliser chaque membre de son équipe quant à la prise en compte des dimensions ESG. Chaque collaborateur, en particulier au sein de l'équipe de gestion, et ainsi incité à contribuer à la Stratégie d'Investissement Responsable, selon les spécificités de ses fonctions. Cette implication est prise en compte dans le cadre de l'évaluation annuelle des collaborateurs et dans la définition de leur rémunération variable.

L'ensemble du personnel bénéficie de la participation et de l'intéressement aux résultats. La totalité des salariés sont également actionnaires d'Amiral Gestion. La montée dans le capital est progressive et dépend de l'apport individuel de chacun à l'entreprise. Ainsi, les intérêts des porteurs et des employés d'Amiral Gestion sont alignés : il s'agit d'atteindre la meilleure performance possible à long-terme, et de pérenniser la société.

L'ensemble des membres de la société est directement intéressé au succès de l'ensemble des fonds et au résultat de l'entreprise afin d'éviter toute prise de risque inconsidérée. La politique complète de rémunération des employés d'Amiral Gestion ainsi que le montant total des rémunérations versées au titre de l'exercice, ventilé suivant les critères réglementaires, sont disponibles sans frais et sur simple demande écrite adressée à votre gestionnaire : AMIRAL GESTION, 103 rue de Grenelle, 75007 Paris.

DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie de collaborateurs/Typologie de Rémunération	Nombre d'effectifs au 30/12/2024	Rémunérations Fixes	Rémunération variable totale par catégorie
Gérant et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	1 403.5K€ de bonus (maximum individuel de 200K€)
Direction non gérants, RCCI, Responsables clés	8	Comprises entre 30K€ et 200K€	420 K€
Autres collaborateurs non preneurs de risques (dont 2 en Espagne)	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	687.5 K€

AVERTISSEMENT

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts ou actions de l'OPC. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion de l'OPC ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts ou actions de l'OPC peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC (ex:commission de gestion) mais ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

Information pour les US persons : Les parts ou actions de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Informations destinées aux Investisseurs Français : Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe pré-contractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPC, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Amiral Gestion - Service Commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - France.

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe précontractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Amiral Gestion ou l'OPC sera publiée dans un média local luxembourgeois.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les OPC d'Amiral Gestion (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Amiral Gestion ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document. Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196, Gland, Suisse a été nommé comme représentant du Fonds pour la Suisse. CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon a été nommé comme service de paiement du Fonds en Suisse. Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient. Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Amiral Gestion ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

Site Internet : Les statuts ou règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe périodique SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe périodique SFDR) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : www.amiralgestion.com

ANNEXE IV¹

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : SEXTANT BOND PICKING

Identifiant d'entité juridique : 969500HUZ5Y3OLFW3U27

Nom de la société de gestion : AMIRAL GESTION

N.B : Compte tenu du changement de stratégie du fonds en octobre 2024, la comparaison entre les données à fin 2023 et les données à fin 2024 est moins pertinente et certaines variations marquées peuvent être observées.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]	
☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____ % ☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____ %	☒ Il promeut des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il présentera une proportion minimale de 10% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne fera aucun investissement durable

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Suivi de scores ESG moyens du portefeuille

Le compartiment n'est pas adossé à un benchmark durable spécifique, mais promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises. Sextant Bond Picking intègre dans son processus d'investissement le suivi d'un Score ESG issu du fournisseur de données MSCI ESG Ratings et complété par le fournisseur de données Lucror Analytics. Cette note identifie les risques et les opportunités ESG inhérents aux secteurs d'appartenance des entreprises évaluées. Cette évaluation constitue la notation de référence pour mesurer la performance ESG du portefeuille.

¹ Données arrêtées au 31/12/2024 selon les caractéristiques présentées dans l'annexe II précontractuelle du compartiment accessible sur le site internet d'Amiral Gestion.

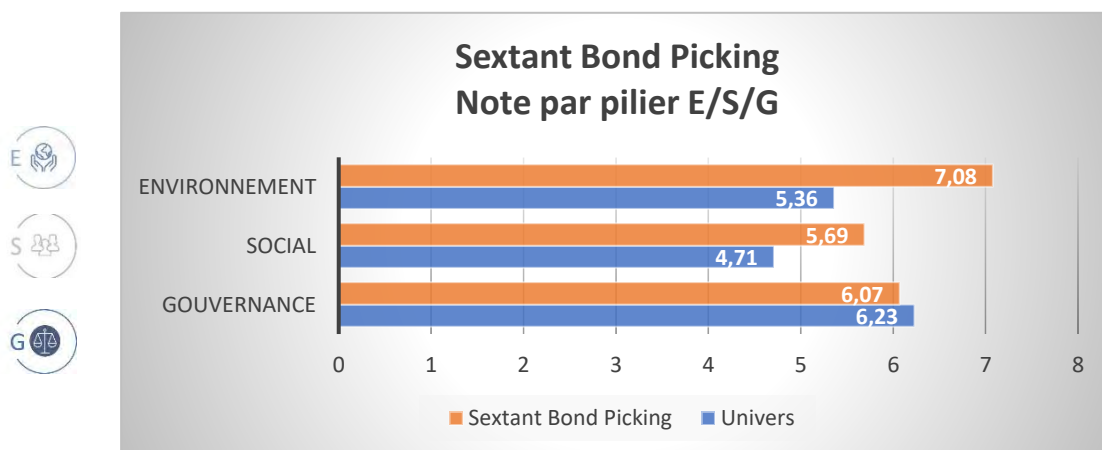
Score ESG externe² :

(Source principale : MSCI ESG Ratings)³

Date	Compartiment	Note ESG (/10)	Couverture	Performance relative du compartiment / univers
31/12/2024	Sextant Bond Picking	6,53	79,5%	+9,14%
	Univers	5,99	97,8%	
29/12/2023	Sextant Bond Picking	6,4	82%	+12,2%
	Univers	5,7	51%	

Nous notons une notation ESG de bon niveau du compartiment **Sextant Bond Picking (6,53/10)**, avec des notations particulièrement avancées sur les piliers environnementaux et gouvernance.

La notation des 3 piliers Environnement - Social - Gouvernance, qui composent la notation ESG, est présentée ci-dessous :



Meilleures notes ESG du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG (/10)	% de l'actif net
Ec finance	10	0,69%
Edp	10	0,56%
Generali	10	1,45%
Aviva	10	1,08%
Axa	9,6	0,79%

² La notation ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure note possible.

³ En cas de non couverture d'analyse ESG par MSCI, un complément de couverture est réalisé à partir de la Note de performance ESG du référentiel Amiral issue de la base de données Gaïa d'Ethifinance et, depuis fin 2024, à partir des notes ESG fournies par Lucror.

Notes ESG les moins élevées du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG (/10)	% de l'actif net
Almaviva the italian inn	1,4	0,55%
Nemak sab de cv	1,8	0,49%
Virgin media finance	2,6	0,84%
Renault	3,8	2,32%
Iliad holding	3,8	0,97%

Indicateur de qualité environnemental / changement climatique

Dans le cadre des caractéristiques environnementales promues par Sextant Bond picking, le compartiment évalue sa qualité environnementale en faveur du climat sur la base de l'indicateur d'Intensité carbone.

La performance du compartiment sur cet indicateur est calculée au 31/12/2024 et restituée ci-dessous.

ENVIRONNEMENT : INTENSITE CARBONE

DATE	INTENSITE CARBONE* SEXTANT BOND PICKING				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (%)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	26%	29%	42,4	71,4	-40,6%
29/12/2023	63%	47%	235,8	248,5	-5,0%

*LEGENDE

Source : Amiral Gestion – Données issues de la base de données S&P Trucost selon l'arrêté des données de la plupart des entreprises sur l'exercice 2022, les données de l'exercice 2023 étant en cours de vérification.

WACI: Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO2 / M€ de CA.

Scopes 1 élargi, 2 et partie indirecte du scope 3 amont

N.B. : Seules les émissions de Gaz à effet de serre du Scope 1 et les émissions indirectes (amont premier rang comprenant le Scope 2 et la partie directe du Scope 3 Amont) ont été prises en compte dans ce calcul. Le reste des émissions indirectes dites "Scope 3" n'ont pas été incluses dans ce calcul à cause de la communication de données encore partielles des entreprises sur cet aspect et du double comptage significatif lié à cette inclusion.

Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant Bond Picking⁴

Le compartiment produit a minima annuellement un suivi de métriques climat et d'empreinte environnementale conformes avec les exigences de la TCFD.

La synthèse des résultats sur ces indicateurs clés est restituée dans le tableau ci-dessous :

⁴ L'intensité carbone est calculée pour la plupart des entreprises en portefeuille et de l'univers à partir des données de l'exercice 2022-2023. Pour les autres indicateurs climat et d'empreinte environnementale, les données sont issues de l'exercice 2023.

La variation des résultats des indicateurs climatiques peut être influencée par les choix méthodologiques adoptés par le fournisseur de données, ainsi que par les perturbations significatives des conditions des différents marchés de consommation et de production de biens et services observées ces dernières années (par exemple : la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, etc.).

		Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2+3	Température et Alignement 2°C*	Empreinte environnementale EC/R (% CA)*	Part Verte (alignement à la Taxo_ EU ⁵) ***	Part Brune (%CA)**	Risques de Transition (%EBITDA à risque/scénario élevé) Horizon 2030*	Risques physiques (score compo ajusté / scénario élevé) Horizon 2030 (/100)*
2024	SEXTANT BOND PICKING	58,4	1,5°C/1,75°C	0,9%	5,2% ⁶	0%	0,25%	23,9
	Couverture	26%	38%	10%	3,6%	-	7%	10%
	Univers	94,8	>5°C	4,1%	3% ⁷	0,22%	0,3%	32,8
	Couverture	29%	33%	33%	32%	-	27%	33%
2023	SEXTANT BOND PICKING	273,3	> 5°C ⁸	2,3%	5,7%	0%	0,3%	41,1
	Couverture	63%	50%	56%	21,2%	-	56%	65%
	Univers	306,9	2°C	3,8%	5,5%	0,2%	0,3%	42,0
	Couverture	47%	27%	29%	12,7%	-	26%	35%

* Source : S&P - Trucost

**Source : MSCI

*** Source : Sustainalytics

⁵ Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics.

Il est à noter que la part verte du portefeuille est calculée cette année à partir des données d'alignement reportées par les entreprises pour l'exercice 2022-2023 et privilégiées aux données estimées par notre fournisseur de données sur cette recherche (Sustainalytics), conformément aux recommandations du régulateur. Le portefeuille étant composé d'émetteurs crédit européens et internationaux, la majeure partie d'entre eux ne sont pas soumis à l'obligation de reporting en matière de publication de part verte. Aussi, il n'est aujourd'hui pas pertinent de tirer des conclusions de ces données dont la publication par les entreprises peut s'avérer très partielles à l'échelle du portefeuille et non représentatives de sa part verte réelle.

⁶ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0 % / Part de données reportées par les entreprises : 100 %.

⁷ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0 % / Part de données reportées par les entreprises : 100 %.

⁸ Le portefeuille est moins bien orienté que son univers sur la mesure d'évaluation de l'alignement température à cause d'une valeur investie : VALEO SE. Le fournisseur S&P Trucost évalue un non alignement très net de la société par rapport au scénario de référence retenu et aligné à une hausse de température de 2°C depuis la période préindustrielle. Cette évaluation compare le scénario de référence avec les émissions de gaz à effet de serre, passées et futures, normalisées par la valeur ajoutée, ce qui résulte en une forte sous-performance selon ces choix de méthode.

• ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Se référer au tableau de Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant Bond Picking supra.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le compartiment Sextant Bond Picking promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Bien qu'il n'ait pas une stratégie d'investissement centrée sur un objectif d'investissement durable au sens de la réglementation Disclosure SFDR, **le compartiment s'engage à présenter une proportion minimale de 10% d'investissements durables.**

L'investissement durable pour Amiral Gestion⁹ est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement aux objectifs environnementaux :
 - d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;
 - d'adaptation aux effets du changement climatique ;
- Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autre objectif environnemental ou social, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés, appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Part d'investissement durable

SEXTANT BOND PICKING	(Données pondérées au 31/12/2024)	(Données pondérées au 29/12/2023)
PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES Part d'ID minimale : 10%	57,43%	32,8%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation et adaptation au changement climatique	51,54%	29,99%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux	5,90%	2,81%

Depuis l'exercice 2023, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissements durables pour nos compartiments.

A ce titre, **le compartiment dégage au 31/12/2024 une part d'investissement durable représentant 57,43% de l'actif net du portefeuille.**

⁹ Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas à **des objectifs environnementaux ou sociaux**. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidences négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis l'exercice 2023 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle^{10 11}

Armements controversés



Tabac



Energies fossiles non conventionnelles



Charbon



Pornographie



Au 31/12/2024, et sur l'ensemble de l'année 2024, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe ni indirecte aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle.

Par ailleurs, **la part brune du compartiment, à savoir son exposition au charbon et aux énergies fossiles, est nulle.**

Il est à noter que le compartiment a également une vigilance particulière sur les investissements dans les secteurs de l'alcool et du jeu. Au 31/12/2024, le compartiment n'a pas d'exposition aux actions ou obligations d'entreprises évoluant dans le secteur des jeux d'argent.

Sur le secteur de l'alcool, une analyse spécifique du positionnement des produits et des pratiques de vente des producteurs et des vendeurs au détail d'alcool a été réalisée en cas d'exposition dépassant 5% du chiffre d'affaires, pour vérifier la bonne gestion des risques sociaux par l'entreprise.

Non exposition du compartiment à des controverses de gravité forte à sévère¹²

Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveau de gravité 5 (sévère), conformément à la politique d'exclusion du compartiment.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

¹⁰ La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald.

¹¹ Le détail des règles d'exclusion appliquées est disponible dans la rubrique Investissement Responsable du site internet d'Amiral Gestion.

¹² Taux de couverture d'analyse : 47,23%

Bilan global au 31/12/2024

Au 31/12/2024, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

- O **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment Sextant Bond Picking sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment Sextant Bond Picking exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

Bilan au 31/12/2024



- **100% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE**

Taux de couverture d'analyse : 51%

Description détaillée :

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment Sextant Bond Picking prend en compte depuis l'exercice 2023 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) de l'annexe 1 des RTS SFDR. La politique de prise en compte des PAI d'Amiral Gestion, incluant l'approche globale et les sources de chaque indicateur, est disponible sur son site internet, rubrique "Investissement Responsable" : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>.

Les informations sur le suivi de performance du portefeuille sur les 16 indicateurs PAI en relatif de son univers de référence pour l'année 2024 sont restituées dans le reporting périodique annuel dédié du compartiment matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR disponible sur le site internet d'Amiral Gestion à la page dédiée au compartiment¹³.

A la suite de la production de ce reporting, une initiative de dialogue et d'engagement auprès des entreprises dont les indicateurs seraient en contre-performance relative à l'univers de référence retenu pour le compartiment pourra être initiée à partir de l'année 2024 afin d'améliorer en continu la performance du portefeuille et réduire les impacts négatifs de ses sous-jacents sur les facteurs de durabilité.

Quels ont été les principaux investissements¹⁴ de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

SEXTANT BOND PICKING			
Investissements les plus importants	Secteurs	% d'actifs	Pays
Mobilux finance	Consommation discrétionnaire	3,2%	France
Sextant regatta 2031-z	Fonds	2,7%	France
Renault	Consommation discrétionnaire	2,3%	France
Gp investments	Finance	2,3%	Brésil
Tdc net	Services de communication	2,1%	Danemark
Itm entreprises sasu	Consommation de base	2,0%	France
Ziggo bond co bv	Services de communication	1,8%	Pays-Bas
Tdfin 2031	Finance	1,8%	France
Commerzbank	Finance	1,6%	Allemagne
Orange	Services de communication	1,6%	France
Atradius credito y cauci	Finance	1,6%	Espagne
Bpce	Finance	1,5%	France
Generali	Finance	1,5%	Italie
Fedrigoni	Industrie	1,5%	Italie
Elm bv (swiss rein co)	Finance	1,4%	Pays-Bas
TOTAL		28,9%	

¹³ SICAV Sextant – Amiral Gestion

¹⁴ Les principaux investissements retenus correspondent à la part investie au 31/12/2024. Les liquidités ne sont pas présentées dans ce tableau, même dans le cas où elles représenteraient une part importante des capitaux du portefeuille.

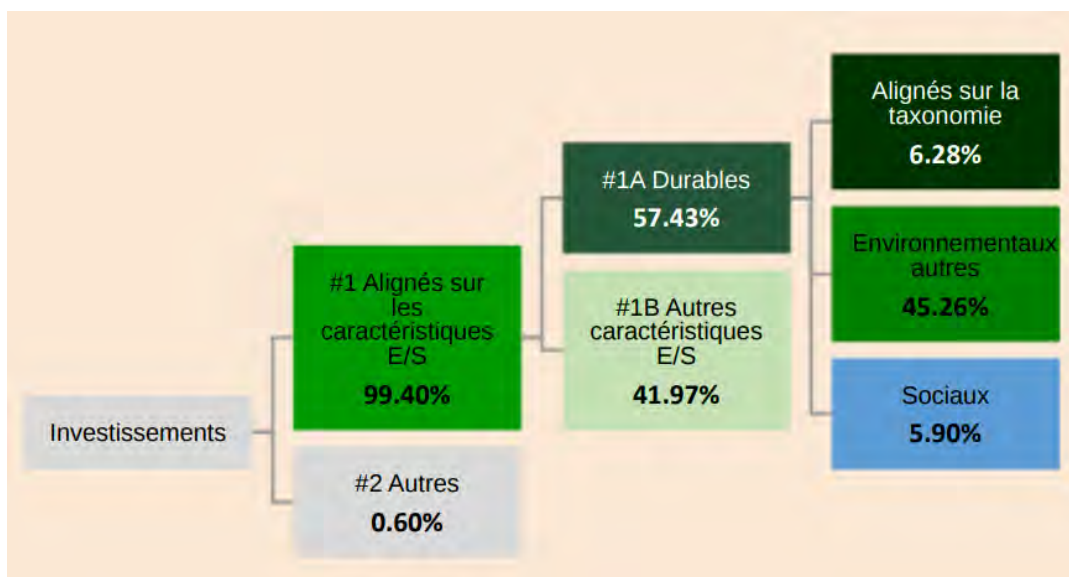
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

SEXTANT BOND PICKING

(Portefeuille arrêté au 31/12/2024)



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	% d'actifs
Finance	29,3%
Consommation discrétionnaire	11,4%
Services de communication	8,7%
Industrie	4,4%
Immobilier	3,1%
Matériaux	2,9%
Services aux Collectivités	1,5%
Technologies de l'information	0,6%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment Sextant Bond Picking n'est pas engagé à avoir une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%. En effet, en l'état actuel, la communication obligatoire des données d'alignement à la taxinomie verte reste encore partielle sur le marché : le Règlement Taxinomie est applicable aux entreprises de manière progressive selon un calendrier s'étalant entre 2022 et 2027 en fonction de leur taille.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹⁵ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

¹⁵ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

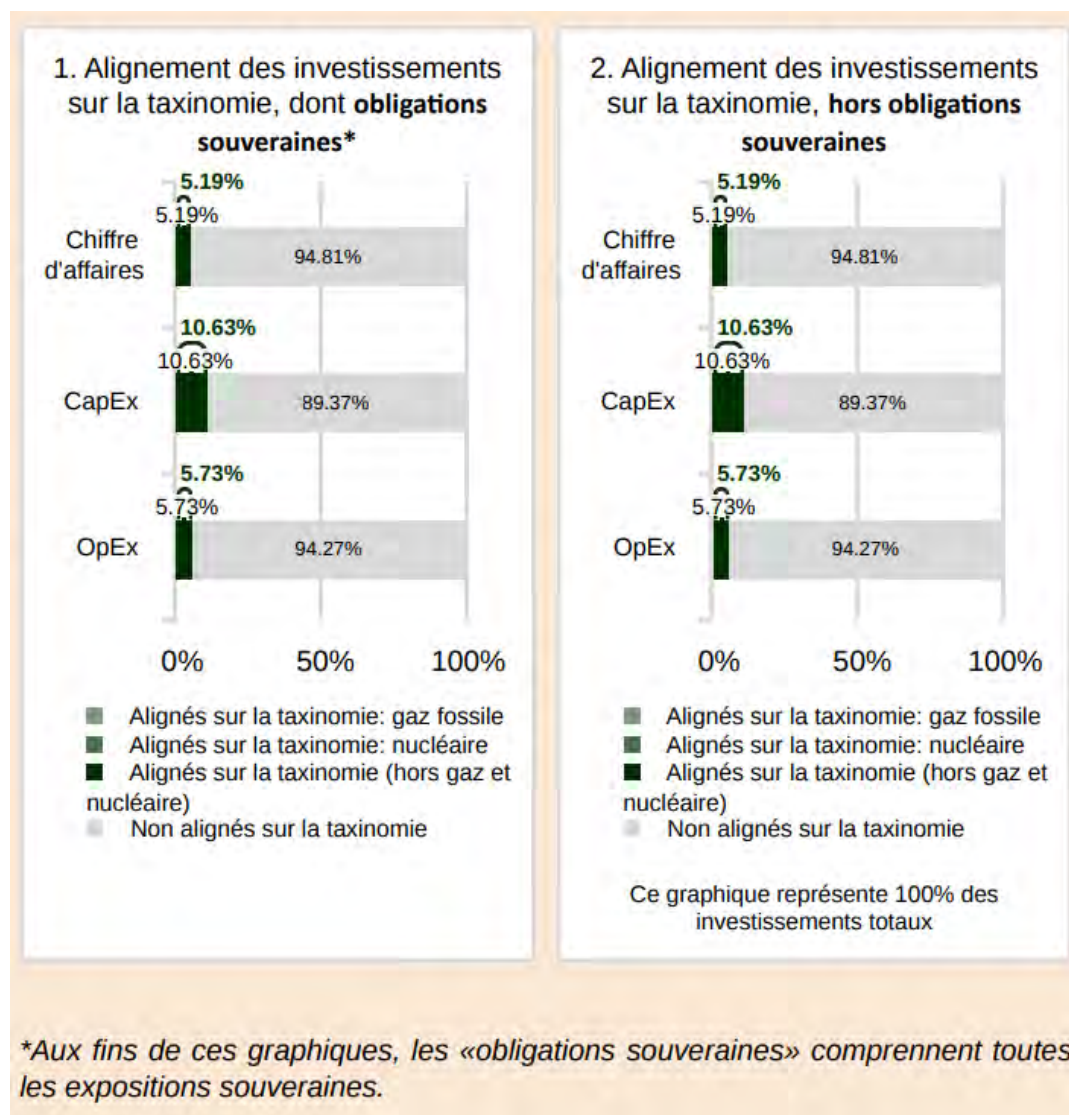
SEXTANT BOND PICKING

Part des investissements alignées sur la taxinomie au 31/12/2024

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires**, pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)**, pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



* Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

SEXTANT BOND PICKING

PART VERTE : 5,19 %

Sur la base de ces données fondées sur la Part verte liée au chiffre d'affaires, le portefeuille révèle une part verte positive de 5,19%.

Les principaux contributeurs de la taxonomie pour l'ensemble du portefeuille sur la base de l'alignement fondée sur la part du chiffre d'affaires sont mentionnés ci-dessous :

SEXTANT BOND PICKING			
Entreprises les plus contributrices à la Part Verte	Secteur	% du chiffre d'affaires	Nature d'activité éligible
ALTAREA SCA	Immobilier	44,00%	Contributrice ¹⁶
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	Immobilier	23,50%	Contributrice
EDP, S.A.	Services aux Collectivités	31,00%	Habilitante
Vonovia SE	Immobilier	10,50%	Contributrice

• **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Parmi les 5,19% d'investissements du portefeuille alignés à la taxonomie sur la part du chiffre d'affaires, **2,12% correspondent à des activités habilitantes captées par la part du chiffre d'affaires alignés. 0% des investissements correspondent à des activités de transition sur la base du chiffre d'affaires aligné.**

Part des investissements réalisés par types d'activités – SEXTANT BOND PICKING				
Source : Sustainalytics		Activité contributrice	Activité de transition	Activité habilitante
2024	Part des CAPEX alignés	5,23%	2,81%	2,59%
	Part des OPEX alignés	3,59%	0%	2,13%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	3,07%	0%	2,12%
	Couverture	3,64%		
2023	Part des CAPEX alignés	2,3%	0,3%	0,7%
	Part des OPEX alignés	5,8%	0%	1,5%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	5,2%	0%	0,5%
	Couverture	21,5%		

• **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Se référer au tableau figurant supra.

¹⁶ Activité bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergies solaires ou éoliennes)

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

45,26 %

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants¹⁷, **le compartiment Sextant Bond Picking totalise 45,26% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment Ziggo Bond Company B.V. (1,83%), COMMERZBANK Aktiengesellschaft. (1,59%) et ORANGE SA (1,58%).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

5,90 %

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants¹⁸, **le compartiment Sextant Bond Picking totalise 5,90% d'investissements durables ayant un objectif social.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment POSTE ITALIANE - SOCIETA PER AZIONI (0,85%), EC FINANCE PLC (0,69%) et 888 Acquisitions Limited (0,54%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » représentaient **0,6% de l'actif total** du compartiment au 31/12/2024 et correspondaient à des liquidités.

Ces liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Les liquidités ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

¹⁷ <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2195/doc.pdf>

¹⁸ Source : MSCI ESG – Recherche Impact Metrics

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par la pratique de dialogue engagement actionnarial** afin d'inciter les entreprises à progresser sur leurs pratiques et leurs transparences ESG, conformément à l'application de notre Politique d'investissement Responsable et de nos engagements en tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

A titre d'illustration :

Picard		
Pilier		Gouvernance
Picard est une chaîne française spécialisée dans les produits surgelés (nature ou cuisinés). Nous avons contacté le groupe Picard à la suite d'une acquisition et donc d'un changement dans sa structure actionnariale. En effet, le 20 décembre 2024, Picard a annoncé la finalisation de l'acquisition par Invest Group Zouari (IGZ) d'une participation de 52% auprès de Lion Capital. Nous comprenons que suite à cette acquisition, IGZ détiendra indirectement 100% du capital du groupe Picard. IGZ sera de son côté détenu à hauteur: de 50,4% par le groupe Zouari au travers de la société Imanes; et de 49,6% par ICG (un fonds de capital-investissement). La documentation indique qu'Imanes est contrôlée par M. Moez Zouari. En revanche, nous n'avons pas pu accéder à l'actionnariat et aux bénéficiaires effectifs de la société Imanes. Nous avons donc demandé des informations supplémentaires ainsi que leur publication dans le prochain rapport annuel du groupe.		

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non applicable

AVERTISSEMENT – Janvier 2025

Le présent document est émis par Amiral Gestion.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation d'Amiral Gestion. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.

Certains points de données sont désormais calculés avec l'outil ESG Connect depuis janvier 2024 en application des méthodologies conçues par Amiral Gestion et sur la base des données fournies par plusieurs fournisseurs de données extra-financières. Il est possible que des écarts puissent subsister à la marge par rapport à nos calculs internes, la complexité des bases de données et référentiels sous-jacents pouvant expliquer ces écarts temporaires, mais qui ne remettent toutefois pas en cause les conclusions générales ni la conformité de nos fonds, compartiments et mandats à leurs engagements précontractuels.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans ce document s'appuient sur les données rendues disponibles par différentes sources à un moment donné, et peuvent ne plus être pertinentes au jour où l'investisseur en prend connaissance. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données issues de ces tiers. En particulier, compte tenu de la faible disponibilité, qualité et homogénéité des informations fournies par les prestataires de données extra-financières, les estimations fournies par Amiral Gestion sont à lire avec précaution.

CE DOCUMENT EST ÉMIS PAR :

Amiral Gestion

Société par actions simplifiée au capital social de 629 983 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038

Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490

<https://www.amiralgestion.com>

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers SEXTANT BOND PICKING, LEI: 969500HUZ5Y3OLFW3U27
Résumé SEXTANT BOND PICKING, LEI: 969500HUZ5Y3OLFW3U27 prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Amiral Gestion. La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 décembre 2024. <i>[Résumé prévu à l’article 5, dans les langues visées au paragraphe 1 dudit article]</i>
Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues à l’article 7, au format indiqué ci-dessous]</i>

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d’incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L’ENVIRONNEMENT					
	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1			

Émissions de gaz à effet de serre		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES	269 912,58 (couverture : 47,92%)	2 585 626,07 (couverture : 99,81%)	Il est à noter que la méthode de calcul a changé en 2024, prenant désormais en compte la notion d'ownership afin de calculer des émissions au niveau portefeuille plus pertinentes (selon la méthode SFDR). Ce changement méthodologique explique une baisse drastique de ce PAI en comparaison avec l'année 2023.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	6 165,65 (couverture : 47,92%)	1 318,68 (couverture : 93,12%)	Variation N-1 : +78,61%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation

						pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
	3. Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	65,15 (couverture : 44,84%)	221,12 (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 239,40% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,44% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : +100,00%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues

						dans notre Politique PAI pour cet indicateur
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	18,71% (couverture : 30,24%)	24,06% (couverture : 57,87%)	Variation N-1 : - 28,59% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,33 (couverture : 100,00%)	52,61 (couverture : 98,05%)	Variation N-1 : - 15669,37% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les	58,72% (couverture : 58,72%)	5,07% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : +91,37%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation

		activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones				pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,08 (couverture : 3,58%)	16,27 (couverture : 37,07%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2 477,36 (couverture : 23,28%)	13 687,17 (couverture : 86,32%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	

	l'OCDE pour les entreprises multinationales	directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales				
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,00% (couverture : 100,00%)	7,01% (couverture : 100,00%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	-0,26% (couverture : 2,93%)	1,14% (couverture : 32,58%)	Variation N-1 : +540,08% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en	22,88% (couverture : 59,18%)	13,93% (couverture : 64,51%)	Variation N-1 : +39,13% Performance du portefeuille sur	

		pourcentage du nombre total de membres			cet indicateur en progression	
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des société qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00% (couverture : 100%)	0,00% (couverture : 100%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	Non applicable	Non applicable		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions	Non applicable	Non applicable		

		internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national				
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Non applicable	Non applicable		
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Non applicable	Non applicable		
Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité						
<i>[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point a), suivant le modèle du tableau 2]</i>						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau	484 576,44	11 747 326,12	Performance du portefeuille sur cet	

Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : (<https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf>) et au sein de sa Politique d'engagement (<https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/758/doc.pdf>).

Références aux normes internationales

[Informations prévues par l'article 9]

Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf>.

Comparaison historique

[Informations prévues par l'article 10]

Non applicable

L'analyse des résultats sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés.

Tableau 2

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT		
Émissions	1. Émissions de polluants inorganiques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants inorganiques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants atmosphériques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée

	3. Émission de substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Tonnes d'équivalents CO ₂ d'émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Performance énergétique	5. Ventilation des consommations d'énergie par type de sources d'énergie non renouvelables	Part d'énergie provenant de sources non renouvelables utilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements, ventilée par source d'énergie
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires 2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires
	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau
	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	Part d'investissement dans des sociétés implantées dans des zones de stress hydrique élevé et n'appliquant pas de politique de gestion de l'eau
	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) n°1893/2006
	10. Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entraînent une dégradation des terres, une désertification ou une imperméabilisation des sols

	11. Investissements dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables
	12. Investissements dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers
	13. Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de rejets non recyclés produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	14. Espèces naturelles et aires protégées	1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées 2. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels qu'elles possèdent, louent ou gèrent dans, ou à proximité d'une aire de grande valeur sur le plan de la biodiversité qui n'est pas une aire protégée
	15. Déforestation	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de lutte contre la déforestation
Titres verts	16. Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'investissement dans des titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental

	obligations durables sur le plan environnemental	
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers		
Émissions de gaz à effet de serre	18. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 2 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 3 générées par des actifs immobiliers
		Total des émissions de GES générées par des actifs immobiliers
Consommation d'énergie	19. Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré
Déchets	20. Production de déchets d'exploitation	Part des actifs immobiliers qui n'est pas équipée d'installations de tri des déchets ni couverte par un contrat de valorisation ou de recyclage des déchets
Consommation de ressources	21. Consommation de matières premières pour des constructions neuves et des rénovations importantes	Part des matières premières (hors matériaux récupérés, recyclés ou biosourcés) dans le poids total des matériaux de construction utilisés pour des constructions neuves ou des rénovations importantes
Biodiversité	22. Artificialisation des sols	Part de surface non végétale (surfaces des sols sans végétation, ainsi que des toitures, terrasses et façades non végétalisées) dans la surface totale des parcelles de tous les actifs

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIES AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION		
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (quantitative ou qualitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail
	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)
	5. Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée 2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les

		sociétés concernées, en moyenne pondérée
	8. Ratio de rémunération excessif	Ratio moyen, pour les sociétés concernées, de rémunération annuelle de la personne la mieux rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés (hormis cette personne)
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme
	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme
	11. Absence de processus et de mesures de prévention de la traite des êtres humains	Part d'investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de lutte contre la traite d'êtres humains
	12. Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail, par zone géographique ou type d'activité
	13. Activités et fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire, par zone géographique et/ou type d'activité
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée

Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption
	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises par les sociétés bénéficiaires des investissements
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Social	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalité économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
Droits de l'homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
Gouvernance	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet

	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales
	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif prévue à cet effet
	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de défiances de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet



SEXTANT ASIA EX-JAPAN

FR00140023U1 - Part A

Rapport Annuel / Décembre 2024



Le compartiment SEXTANT ASIA EX-JAPAN est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur de référence (MSCI AC Asia Ex-Japan Index), dividendes nets réinvestis, par une sélection d'actions internationales de toute taille de capitalisation et notamment en actions des pays de la zone Asie incluant le Japon dans la limite de 15 % de l'actif.

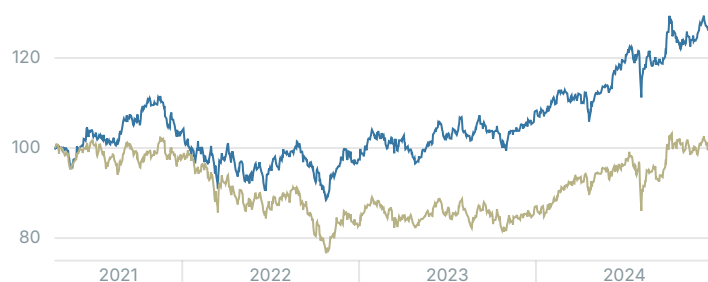
CHIFFRES CLÉS

Actif net	69,18M€
VL part	126,78€
Capitalisation moyenne des actions	63,9Mds€
Capitalisation médiane des actions	5,8Mds€
Nombre de lignes	35
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES

● Sextant Asia Ex-Japan **+26,8%** ● MSCI AC Asia ex JAPAN **+0,7%**



PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+1,1%	+0,8%	+6,2%	+17,3%	+17,3%	+22,1%	-	+26,8%	+6,9%	-	+6,6%
Indice de référence	+2,2%	+1,1%	+4,6%	+15,8%	+15,8%	+3,0%	-	+0,7%	+1,0%	-	+0,2%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,3%	3,1%	-0,7%	-0,9%	1,4%	5,9%	1,9%	-1,9%	5,4%	-1,5%	1,2%	1,1%	17,3%	15,8%
2023	5,8%	-3,1%	2,2%	-5,2%	4,2%	1,4%	4,5%	-1,6%	-1,3%	-4,2%	5,7%	2,8%	10,9%	5,0%
2022	-3,9%	-0,4%	-1,3%	-1,5%	-0,4%	-1,3%	4,0%	1,6%	-7,2%	-3,0%	10,1%	-2,3%	-6,1%	-15,3%
2021				0,0%	-0,5%	3,6%	-1,9%	4,4%	1,8%	1,9%	-3,7%	-1,6%	3,8%	-2,2%

Indice de référence : Depuis le 01/10/2024, nous avons remplacé le MSCI AC ASIA par le MSCI AC ASIA ex JAPAN.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	12,8% (14,4%)	12,7% (14,2%)	12,3% (13,8%)
Ecart de suivi	9,2%	8,2%	8,1%
Ratio d'information	0,1	0,7	0,8
Ratio de Sharpe	1,0	0,4	0,4
Max drawdown	-9,22%	-15,18%	-20,72%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5
Fpt	408bps Pdd Holdings -163bps
Aegis Logistics	387bps Samsung Electronics Co -114bps
Taiwan Semiconductor Mani	345bps Business Brain Showa-Ota -85bps
Ginebra San Miguel	174bps Open Up -81bps
Pca	169bps Ray Co Ltd/Kr -73bps

Amiral Gestion 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - T. +33(0)147207818 - F. +33 (0)140743564 www.amiralgestion.com

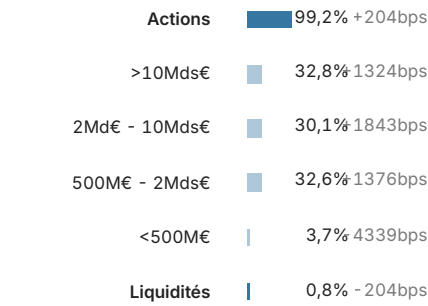
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038 _ Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490 _ Société par actions simplifiée au capital de 629 983 euros RCS Paris 445 224 090 TVA : FR 33 445 224 090

Amiral Gestion
ENTREPRENEURS INVESTIS

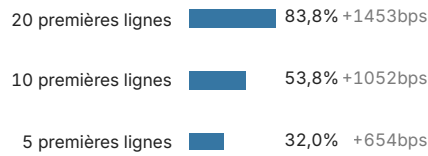


ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

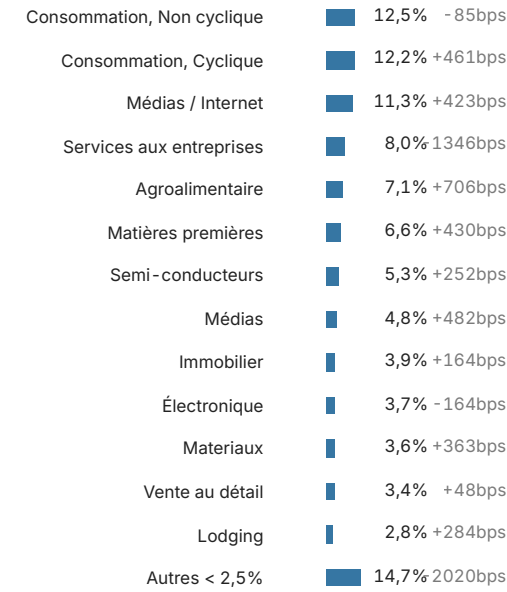
(ÉVOLUTION N / N - 1)



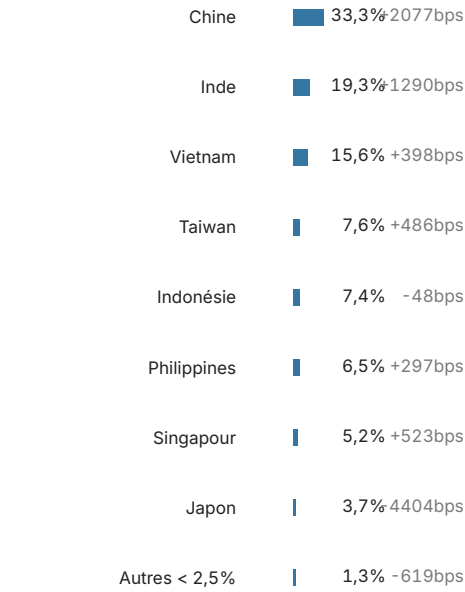
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Fpt	Actions	Services aux entreprises	Vietnam	7,9%
Dpc Dash	Actions	Agroalimentaire	Chine	7,0%
Aegis Logistics	Actions	Matières premières	Inde	6,6%
Taiwan Semiconductor Manufactu	Actions	Semi-conducteurs	Taiwan	5,3%
Sea	Actions	Médias / Internet	Singapour	5,2%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - Catégorie de part : Part A tous souscripteurs
 - Code ISIN : FR00140023U1
 - Code Bloomberg : AMSASIA FP
 - Classification AMF : OPCVM 'Actions Internationales'
 - Ind. de référence a posteriori : MSCI AC Asia ex JAPAN
 - Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - Date de lancement : Fonds : 12/04/2021 Part : 12/04/2021
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J - 1 à 16 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Frais d'entrée : 2,00% TTC maximum
 - Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 2,00% TTC maximum
 - Commission de performance : 15% TTC de la performance du FCP au-delà de l'indice avec application d'un High Water Mark TER (31/12/2024) : 2,7%

COMMENTAIRE DE GESTION

Après une année 2024 volatile, nous sommes heureux que Sextant Asia ex Japan ait réalisé une performance de +17,3%, contre +15,8% pour l'indice de référence. Même si nous savons que notre série de surperformance prendra fin à un moment donné, nous sommes fiers d'avoir battu l'indice chaque année depuis notre création, avec une surperformance annualisée de plus de 6 points depuis le lancement en avril 2021 grâce à un mélange de petites capitalisations en Asie du sud-est, de moyennes capitalisations en Inde et de grandes capitalisations en Chine et à Taïwan, dans des secteurs également variés.

Notre stratégie a toujours été de devenir partenaires à long terme des entreprises les plus susceptibles de créer de la valeur.

Comme vous l'avez peut-être lu dans notre rapport du troisième trimestre 2024, le changement le plus important pour le portefeuille s'est produit en octobre lorsque nous avons restreint notre zone de recherche en réduisant notre exposition au Japon (voir le rapport idoine pour l'explication). L'impact immédiat de ce changement a été une exposition accrue à la plupart des autres marchés, en particulier la Chine, l'Inde, Singapour et Taïwan.

Cela mis à part, 2024 a été une année historique marquée par de fortes performances des actions en Asie, mais avec une grande dispersion géographique et sectorielle. À l'instar des marchés développés, les marchés exposés à l'intelligence artificielle et aux semi-conducteurs ont attiré le plus de capitaux. Les grands gagnants de 2024 ont été Taïwan, la Malaisie et la Chine. Les deux premiers ont été tirés par les semi-conducteurs, tandis que la Chine a bénéficié d'une légère amélioration du sentiment des investisseurs à la suite d'annonces de mesures de relance importantes à partir de septembre. À l'inverse, les perdants de 2024 sont la Corée du Sud, les Philippines et l'Indonésie, en raison d'une confluence d'instabilité politique, d'inquiétudes concernant les déficits des comptes courants et d'un ralentissement de la croissance économique.

L'un de nos principes de base consiste à identifier les limites de notre cercle de compétences, et nous pensons que nous ne pourrions pas créer de valeur via la macroéconomie et le market timing mais nous espérons compenser cela par l'attention maniaque que nous portons à la compréhension des modèles d'affaires et de leurs avantages concurrentiels.

Le résultat de notre philosophie d'investissement s'est manifesté cette année par une sous-pondération des trois principaux marchés (Taïwan, Malaisie et Chine) et une surpondération de deux des trois derniers marchés (Philippines et Indonésie). Malgré cette allocation géographique à première vue "sous-optimale", nos investissements aux Philippines et en Indonésie ont rapporté respectivement plus de 70% et 20%. Même pour Taïwan, malgré notre forte sous-pondération, notre position a généré un rendement de 80% par rapport au rendement de 28 % de l'indice de Taïwan. De même, nous avons terminé l'année avec 5% alloués aux semi-conducteurs, contre 15% pour l'indice de référence.

Ces exemples montrent que même sur des marchés difficiles, il existe des poches d'opportunités pour les investisseurs entreprenants prêts à consacrer du temps à l'analyse et à visiter des entreprises sur le terrain afin de découvrir des pépites. Nous convenons malgré tout qu'il est plus facile de générer des performances supérieures au marché dans un pays ou un secteur bénéficiant de vents dans le dos.

À l'horizon 2025, avec des valorisations tendues dans certaines régions, nous prévoyons davantage d'investissements opportunistes, de type situation spéciale qui permettent de générer des rendements idiosyncratiques, indépendamment des mouvements de marché.

Au moment où nous écrivons ces lignes, en janvier 2025, nous continuons à découvrir des entreprises de grande qualité avec des fondateurs exceptionnels à des prix avantageux en Chine. De l'autre côté du spectre, nous restons prudents à l'égard de l'Inde, car les valorisations restent élevées alors que les analystes ont revu à la baisse leurs prévisions de bénéfices. S'il y a bien une chose à laquelle nous pouvons nous attendre, c'est que le marché ne fait jamais ce que l'on attend de lui. C'est pourquoi nous restons vigilants et agiles, afin de nous adapter aux conditions de marché changeantes.

Sur les 12 mois, nos principaux contributeurs ont été FPT (+408bps), Aegis Logistics (+387bps), et TSMC (+345bps). Les détracteurs sont PDD (-163bps), Samsung Electronics (-114bps), et Business Brain (-85bps).

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis & au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Aegis Logistics a progressé de 134% en 2024 grâce à l'excellente exécution par la direction de l'augmentation des volumes dans les actifs nouveaux et existants, dans un contexte de demande saine de gaz liquéfié (GPL). L'intérêt croissant des investisseurs pour une société historiquement mal perçue et peu aimée a également contribué à une réévaluation significative d'Aegis, que nous considérons comme le meilleur opérateur d'infrastructure de sa catégorie, bénéficiant de tendances séculaires attrayantes. Pour l'avenir, 2025 s'annonce comme une nouvelle année passionnante pour la société, avec de nombreux événements qui entraîneront une augmentation significative des volumes de GPL et autres liquides que Aegis est amenée à gérer. Tout d'abord, l'achèvement du plus grand pipeline de GPL au monde, qui utilise les terminaux d'Aegis pour livrer du GPL de l'ouest au centre de l'Inde. Ensuite, Aegis met en service un nouveau terminal à Mangalore qui augmentera de 40 % sa capacité totale de GPL et constituera une nouvelle porte d'entrée dans le sud de l'Inde. Enfin, Aegis va démultiplier sa capacité de croissance via l'introduction en bourse d'une filiale clé afin d'accélérer l'expansion de ses actifs dans le domaine du stockage de liquides et des terminaux d'ammoniac.

TSMC est le plus grand fondeur de semi-conducteurs du monde et le leader incontesté des puces de pointe. Comme chacun sait, l'intelligence artificielle a été l'investissement prioritaire le plus important pour de nombreuses sociétés cette année, en particulier les grandes valeurs technologiques américaines, et TSMC est le producteur de "pics et de pelles" pour cette ruée vers l'or du 21e siècle. Toutefois, le consensus en faveur de la construction de centres de données nous inquiète quelque peu, car lorsque le prix d'une chose est proche de la certitude, il y a très peu de place pour la déception. Malgré cela, nous restons investis dans TSMC, car il s'agit probablement de la société ayant le plus grand avantage compétitif en Asie et elle se négocie moins cher ou en ligne avec les sociétés de semi-conducteurs de qualité inférieure.

PDD a été un investissement douloureux pour nous en 2024, nous infligeant deux baisses de plus de 15 % en une seule journée. Avec le recul, nous aurions pu réduire plus rapidement notre position entre ces deux annonces de résultats, notamment lorsque le cours de l'action s'est brusquement redressé à la suite des annonces de relance du gouvernement en septembre, mais nous avons cru à tort que le pessimisme de PDD lors de sa conférence téléphonique sur les résultats du deuxième trimestre était exagéré. Malheureusement, les résultats du troisième trimestre ont été marqués par une compression des marges en raison d'une concurrence accrue sur le marché intérieur. En conséquence, nous avons réduit d'environ deux tiers notre position.

La baisse du cours de l'action de **Samsung Electronics** en 2024 a été provoquée à la fois par des événements touchant l'ensemble du marché et par des événements propres à l'entreprise. Le segment des mémoires, qui constitue la majorité des bénéfices de Samsung, a subi un déclin après une reprise de courte durée en raison de la faible demande de tous les marchés finaux en dehors de l'intelligence artificielle. Samsung a notamment eu du mal à innover avec ses produits dédiés à l'IA (HBM) par rapport à ses pairs, ce qui a déçu les investisseurs. Pour l'avenir, nous pensons que Samsung prend les bonnes mesures pour résoudre les problèmes liés à sa technologie et à sa gestion au quotidien, mais à un rythme très lent. La valorisation de l'action au regard de l'actif comptable de Samsung étant proche de ses plus bas niveaux historiques, nous pensons que les risques sont minimisés et que tout développement positif devrait servir de catalyseur.

Nous continuons à nous concentrer sur la valorisation du capital des investisseurs qui nous accompagnent depuis bientôt 4 ans et sommes immensément reconnaissants de leur confiance. Nous les remercions ici et nous nous réjouissons de poursuivre notre chemin ensemble.



SEXTANT ASIA EX-JAPAN

FR00140023X5 - Part I

Rapport Annuel / Décembre 2024



Le compartiment SEXTANT ASIA EX-JAPAN est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur de référence (MSCI AC Asia Ex-Japan Index), dividendes nets réinvestis, par une sélection d'actions internationales de toute taille de capitalisation et notamment en actions des pays de la zone Asie incluant le Japon dans la limite de 15% de l'actif.

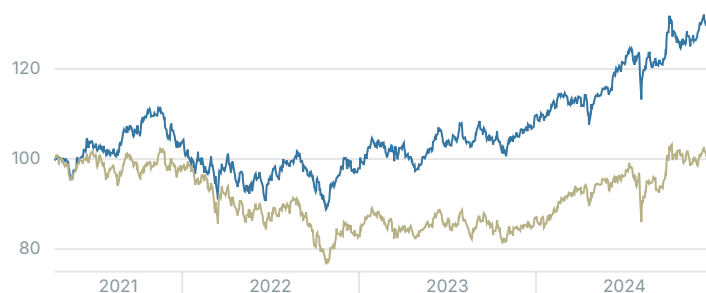
CHIFFRES CLÉS

Actif net	69,18M€
VL part	129,47€
Capitalisation moyenne des actions	63,9Mds€
Capitalisation médiane des actions	5,8Mds€
Nombre de lignes	35
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES

● Sextant Asia Ex-Japan **+29,5%** ● MSCI AC Asia ex JAPAN **+0,7%**



PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+1,2%	+1,0%	+6,6%	+18,2%	+18,2%	+24,7%	-	+29,5%	+7,6%	-	+7,2%
Indice de référence	+2,2%	+1,1%	+4,6%	+15,8%	+15,8%	+3,0%	-	+0,7%	+1,0%	-	+0,2%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,4%	3,2%	-0,6%	-0,8%	1,5%	5,8%	1,9%	-1,8%	5,5%	-1,4%	1,3%	1,2%	18,2%	15,8%
2023	5,9%	-3,0%	2,3%	-5,2%	4,3%	1,4%	4,6%	-1,5%	-1,8%	-3,6%	5,8%	2,9%	11,9%	5,0%
2022	-3,8%	-0,3%	-1,3%	-1,4%	-0,3%	-1,2%	4,1%	1,7%	-7,2%	-2,9%	10,1%	-2,2%	-5,7%	-15,3%
2021				0,0%	-0,5%	3,6%	-1,9%	4,4%	1,8%	1,9%	-3,7%	-1,6%	3,8%	-2,2%

Indice de référence : Depuis le 01/10/2024, nous avons remplacé le MSCI AC ASIA par le MSCI AC ASIA ex JAPAN.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	12,7% (14,4%)	12,7% (14,2%)	12,3% (13,8%)
Ecart de suivi	9,1%	8,0%	8,0%
Ratio d'information	0,2	0,8	0,9
Ratio de Sharpe	1,1	0,4	0,4
Max drawdown	-9,15%	-14,85%	-20,40%

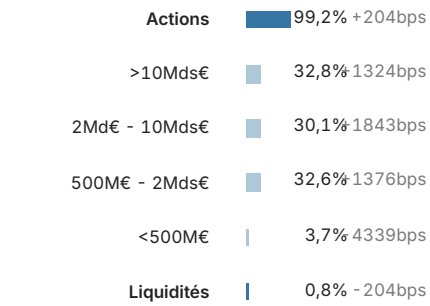
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5
Fpt	410bps Pdd Holdings -164bps
Aegis Logistics	388bps Samsung Electronics Co -115bps
Taiwan Semiconductor Mani	346bps Business Brain Showa-Ota -85bps
Ginebra San Miguel	175bps Open Up -81bps
Pca	170bps Ray Co Ltd/Kr -73bps

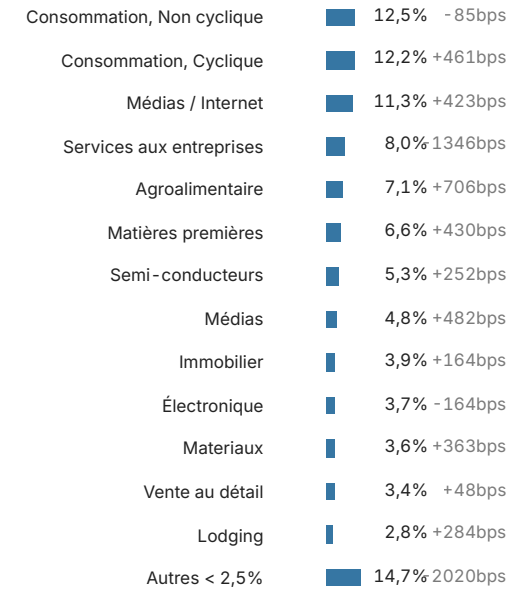


ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

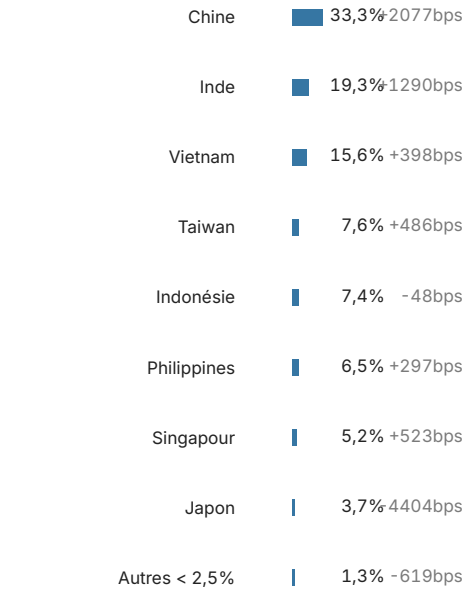
(ÉVOLUTION N / N - 1)



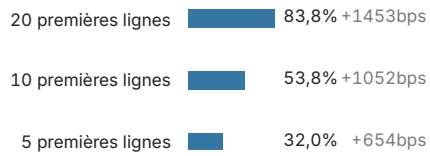
PAR SECTEUR



PAR PAYS



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Fpt	Actions	Services aux entreprises	Vietnam	7,9%
Dpc Dash	Actions	Agroalimentaire	Chine	7,0%
Aegis Logistics	Actions	Matières premières	Inde	6,6%
Taiwan Semiconductor Manufactu	Actions	Semi-conducteurs	Taiwan	5,3%
Sea	Actions	Médias / Internet	Singapour	5,2%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - Catégorie de part : Part I investisseurs institutionnels
 - Code ISIN : FR00140023X5
 - Code Bloomberg : AMSASII FP
 - Classification AMF : OPCVM 'Actions Internationales'
 - Ind. de référence a posteriori : MSCI AC Asia ex JAPAN
 - Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - Date de lancement : Fonds : 12/04/2021 Part : 12/04/2021
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J - 1 à 16 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Frais d'entrée : 5,00% TTC maximum
 - Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 1,00% TTC maximum
 - Commission de performance : 15% TTC de la performance du FCP au-delà de l'indice avec application d'un High Water Mark TER (31/12/2024) : 2,01%

COMMENTAIRE DE GESTION

Après une année 2024 volatile, nous sommes heureux que Sextant Asia ex Japan ait réalisé une performance de +18,2%, contre +15,8% pour l'indice de référence. Même si nous savons que notre série de surperformance prendra fin à un moment donné, nous sommes fiers d'avoir battu l'indice chaque année depuis notre création, avec une surperformance annualisée de plus de 6 points depuis le lancement en avril 2021 grâce à un mélange de petites capitalisations en Asie du sud-est, de moyennes capitalisations en Inde et de grandes capitalisations en Chine et à Taïwan, dans des secteurs également variés.

Notre stratégie a toujours été de devenir partenaires à long terme des entreprises les plus susceptibles de créer de la valeur.

Comme vous l'avez peut-être lu dans notre rapport du troisième trimestre 2024, le changement le plus important pour le portefeuille s'est produit en octobre lorsque nous avons restreint notre zone de recherche en réduisant notre exposition au Japon (voir le rapport idoine pour l'explication). L'impact immédiat de ce changement a été une exposition accrue à la plupart des autres marchés, en particulier la Chine, l'Inde, Singapour et Taïwan.

Cela mis à part, 2024 a été une année historique marquée par de fortes performances des actions en Asie, mais avec une grande dispersion géographique et sectorielle. À l'instar des marchés développés, les marchés exposés à l'intelligence artificielle et aux semi-conducteurs ont attiré le plus de capitaux. Les grands gagnants de 2024 ont été Taïwan, la Malaisie et la Chine. Les deux premiers ont été tirés par les semi-conducteurs, tandis que la Chine a bénéficié d'une légère amélioration du sentiment des investisseurs à la suite d'annonces de mesures de relance importantes à partir de septembre. À l'inverse, les perdants de 2024 sont la Corée du Sud, les Philippines et l'Indonésie, en raison d'une confluence d'instabilité politique, d'inquiétudes concernant les déficits des comptes courants et d'un ralentissement de la croissance économique.

L'un de nos principes de base consiste à identifier les limites de notre cercle de compétences, et nous pensons que nous ne pourrions pas créer de valeur via la macroéconomie et le market timing mais nous espérons compenser cela par l'attention maniaque que nous portons à la compréhension des modèles d'affaires et de leurs avantages concurrentiels.

Le résultat de notre philosophie d'investissement s'est manifesté cette année par une sous-pondération des trois principaux marchés (Taïwan, Malaisie et Chine) et une surpondération de deux des trois derniers marchés (Philippines et Indonésie). Malgré cette allocation géographique à première vue "sous-optimale", nos investissements aux Philippines et en Indonésie ont rapporté respectivement plus de 70% et 20%. Même pour Taïwan, malgré notre forte sous-pondération, notre position a généré un rendement de 80% par rapport au rendement de 28 % de l'indice de Taïwan. De même, nous avons terminé l'année avec 5% alloués aux semi-conducteurs, contre 15% pour l'indice de référence.

Ces exemples montrent que même sur des marchés difficiles, il existe des poches d'opportunités pour les investisseurs entreprenants prêts à consacrer du temps à l'analyse et à visiter des entreprises sur le terrain afin de découvrir des pépites. Nous convenons malgré tout qu'il est plus facile de générer des performances supérieures au marché dans un pays ou un secteur bénéficiant de vents dans le dos.

À l'horizon 2025, avec des valorisations tendues dans certaines régions, nous prévoyons davantage d'investissements opportunistes, de type situation spéciale qui permettent de générer des rendements idiosyncratiques, indépendamment des mouvements de marché.

Au moment où nous écrivons ces lignes, en janvier 2025, nous continuons à découvrir des entreprises de grande qualité avec des fondateurs exceptionnels à des prix avantageux en Chine. De l'autre côté du spectre, nous restons prudents à l'égard de l'Inde, car les valorisations restent élevées alors que les analystes ont revu à la baisse leurs prévisions de bénéfices. S'il y a bien une chose à laquelle nous pouvons nous attendre, c'est que le marché ne fait jamais ce que l'on attend de lui. C'est pourquoi nous restons vigilants et agiles, afin de nous adapter aux conditions de marché changeantes.

Sur les 12 mois, nos principaux contributeurs ont été FPT (+408bps), Aegis Logistics (+387bps), et TSMC (+345bps). Les détracteurs sont PDD (-163bps), Samsung Electronics (-114bps), et Business Brain (-85bps).

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis & au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Aegis Logistics a progressé de 134% en 2024 grâce à l'excellente exécution par la direction de l'augmentation des volumes dans les actifs nouveaux et existants, dans un contexte de demande saine de gaz liquéfié (GPL). L'intérêt croissant des investisseurs pour une société historiquement mal perçue et peu aimée a également contribué à une réévaluation significative d'Aegis, que nous considérons comme le meilleur opérateur d'infrastructure de sa catégorie, bénéficiant de tendances séculaires attrayantes. Pour l'avenir, 2025 s'annonce comme une nouvelle année passionnante pour la société, avec de nombreux événements qui entraîneront une augmentation significative des volumes de GPL et autres liquides que Aegis est amenée à gérer. Tout d'abord, l'achèvement du plus grand pipeline de GPL au monde, qui utilise les terminaux d'Aegis pour livrer du GPL de l'ouest au centre de l'Inde. Ensuite, Aegis met en service un nouveau terminal à Mangalore qui augmentera de 40 % sa capacité totale de GPL et constituera une nouvelle porte d'entrée dans le sud de l'Inde. Enfin, Aegis va démultiplier sa capacité de croissance via l'introduction en bourse d'une filiale clé afin d'accélérer l'expansion de ses actifs dans le domaine du stockage de liquides et des terminaux d'ammoniac.

TSMC est le plus grand fondeur de semi-conducteurs du monde et le leader incontesté des puces de pointe. Comme chacun sait, l'intelligence artificielle a été l'investissement prioritaire le plus important pour de nombreuses sociétés cette année, en particulier les grandes valeurs technologiques américaines, et TSMC est le producteur de "pics et de pelles" pour cette ruée vers l'or du 21e siècle. Toutefois, le consensus en faveur de la construction de centres de données nous inquiète quelque peu, car lorsque le prix d'une chose est proche de la certitude, il y a très peu de place pour la déception. Malgré cela, nous restons investis dans TSMC, car il s'agit probablement de la société ayant le plus grand avantage compétitif en Asie et elle se négocie moins cher ou en ligne avec les sociétés de semi-conducteurs de qualité inférieure.

PDD a été un investissement douloureux pour nous en 2024, nous infligeant deux baisses de plus de 15 % en une seule journée. Avec le recul, nous aurions pu réduire plus rapidement notre position entre ces deux annonces de résultats, notamment lorsque le cours de l'action s'est brusquement redressé à la suite des annonces de relance du gouvernement en septembre, mais nous avons cru à tort que le pessimisme de PDD lors de sa conférence téléphonique sur les résultats du deuxième trimestre était exagéré. Malheureusement, les résultats du troisième trimestre ont été marqués par une compression des marges en raison d'une concurrence accrue sur le marché intérieur. En conséquence, nous avons réduit d'environ deux tiers notre position.

La baisse du cours de l'action de **Samsung Electronics** en 2024 a été provoquée à la fois par des événements touchant l'ensemble du marché et par des événements propres à l'entreprise. Le segment des mémoires, qui constitue la majorité des bénéfices de Samsung, a subi un déclin après une reprise de courte durée en raison de la faible demande de tous les marchés finaux en dehors de l'intelligence artificielle. Samsung a notamment eu du mal à innover avec ses produits dédiés à l'IA (HBM) par rapport à ses pairs, ce qui a déçu les investisseurs. Pour l'avenir, nous pensons que Samsung prend les bonnes mesures pour résoudre les problèmes liés à sa technologie et à sa gestion au quotidien, mais à un rythme très lent. La valorisation de l'action au regard de l'actif comptable de Samsung étant proche de ses plus bas niveaux historiques, nous pensons que les risques sont minimisés et que tout développement positif devrait servir de catalyseur.

Nous continuons à nous concentrer sur la valorisation du capital des investisseurs qui nous accompagnent depuis bientôt 4 ans et sommes immensément reconnaissants de leur confiance. Nous les remercions ici et nous nous réjouissons de poursuivre notre chemin ensemble.



SEXTANT ASIA EX-JAPAN

FR00140023W7 - Part N

Rapport Annuel / Décembre 2024



Le compartiment SEXTANT ASIA EX-JAPAN est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur de référence (MSCI AC Asia Ex-Japan Index), dividendes nets réinvestis, par une sélection d'actions internationales de toute taille de capitalisation et notamment en actions des pays de la zone Asie incluant le Japon dans la limite de 15 % de l'actif.

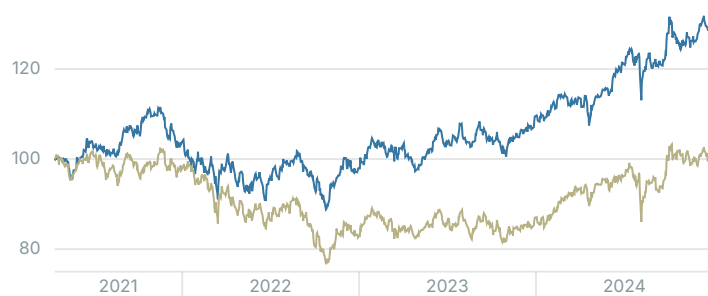
CHIFFRES CLÉS

Actif net	69,18M€
VL part	129,21€
Capitalisation moyenne des actions	63,9Mds€
Capitalisation médiane des actions	5,8Mds€
Nombre de lignes	35
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES

● Sextant Asia Ex-Japan **+29,2%** ● MSCI AC Asia ex JAPAN **+0,7%**



PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+1,2%	+1,0%	+6,6%	+18,1%	+18,1%	+24,4%	-	+29,2%	+7,6%	-	+7,1%
Indice de référence	+2,2%	+1,1%	+4,6%	+15,8%	+15,8%	+3,0%	-	+0,7%	+1,0%	-	+0,2%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,4%	3,1%	-0,6%	-0,8%	1,5%	5,9%	1,9%	-1,9%	5,5%	-1,4%	1,3%	1,2%	18,1%	15,8%
2023	5,9%	-3,0%	2,3%	-5,2%	4,3%	1,5%	4,5%	-1,5%	-1,9%	-3,5%	5,8%	2,9%	11,7%	5,0%
2022	-3,8%	-0,3%	-1,3%	-1,4%	-0,3%	-1,2%	4,1%	1,7%	-7,2%	-2,9%	10,1%	-2,2%	-5,7%	-15,3%
2021				0,0%	-0,5%	3,6%	-1,9%	4,4%	1,8%	1,9%	-3,7%	-1,6%	3,8%	-2,2%

Indice de référence : Depuis le 01/10/2024, nous avons remplacé le MSCI AC ASIA par le MSCI AC ASIA ex JAPAN.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	12,7% (14,4%)	12,6% (14,2%)	12,3% (13,8%)
Ecart de suivi	9,1%	8,0%	8,0%
Ratio d'information	0,2	0,8	0,9
Ratio de Sharpe	1,1	0,4	0,4
Max drawdown	-9,17%	-14,85%	-20,40%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5
Fpt	410bps Pdd Holdings -164bps
Aegis Logistics	388bps FIX4C2 -131bps
Taiwan Semiconductor Mani	346bps Samsung Electronics Co -115bps
Ginebra San Miguel	175bps Business Brain Showa -Ota -85bps
Pca	170bps Open Up -81bps

Amiral Gestion 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - T. +33(0)147207818 - F. +33 (0)140743564 www.amiralgestion.com

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038 _ Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490 _ Société par actions simplifiée au capital de 629 983 euros RCS Paris 445 224 090 TVA : FR 33 445 224 090

Amiral Gestion
ENTREPRENEURS INVESTIS



ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

(ÉVOLUTION N / N - 1)

Actions	99,2% +204bps
>10Mds€	32,8% 1324bps
2Md€ - 10Mds€	30,1% 1843bps
500M€ - 2Mds€	32,6% 1376bps
<500M€	3,7% 4339bps
Liquidités	0,8% -204bps

PAR PRINCIPALES LIGNES

20 premières lignes	83,8% +1453bps
10 premières lignes	53,8% +1052bps
5 premières lignes	32,0% +654bps

PAR SECTEUR

Consommation, Non cyclique	12,5% -85bps
Consommation, Cyclique	12,2% +461bps
Médias / Internet	11,3% +423bps
Services aux entreprises	8,0% 1346bps
Agroalimentaire	7,1% +706bps
Matières premières	6,6% +430bps
Semi-conducteurs	5,3% +252bps
Médias	4,8% +482bps
Immobilier	3,9% +164bps
Électronique	3,7% -164bps
Matériaux	3,6% +363bps
Vente au détail	3,4% +48bps
Lodging	2,8% +284bps
Autres < 2,5%	14,7% 2020bps

PAR PAYS

Chine	33,3% 2077bps
Inde	19,3% 1290bps
Vietnam	15,6% +398bps
Taiwan	7,6% +486bps
Indonésie	7,4% -48bps
Philippines	6,5% +297bps
Singapour	5,2% +523bps
Japon	3,7% 4404bps
Autres < 2,5%	1,3% -619bps

PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Fpt	Actions	Services aux entreprises	Vietnam	7,9%
Dpc Dash	Actions	Agroalimentaire	Chine	7,0%
Aegis Logistics	Actions	Matières premières	Inde	6,6%
Taiwan Semiconductor Manufactu	Actions	Semi-conducteurs	Taiwan	5,3%
Sea	Actions	Médias / Internet	Singapour	5,2%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - Catégorie de part : Part N
 - Code ISIN : FR00140023W7
 - Code Bloomberg : AMSASIN FP
 - Classification AMF : OPCVM 'Actions Internationales'
 - Ind. de référence a posteriori : MSCI AC Asia ex JAPAN
 - Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - Date de lancement : Fonds : 12/04/2021 Part : 12/04/2021
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J - 1 à 16 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Frais d'entrée : 5,00% TTC maximum
 - Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 1,20% TTC maximum
 - Commission de performance : 15% TTC de la performance du FCP au-delà de l'indice avec application d'un High Water Mark TER (31/12/2024) : 2%

COMMENTAIRE DE GESTION

Après une année 2024 volatile, nous sommes heureux que Sextant Asia ex Japan ait réalisé une performance de +18,1%, contre +15,8% pour l'indice de référence. Même si nous savons que notre série de surperformance prendra fin à un moment donné, nous sommes fiers d'avoir battu l'indice chaque année depuis notre création, avec une surperformance annualisée de plus de 6 points depuis le lancement en avril 2021 grâce à un mélange de petites capitalisations en Asie du sud-est, de moyennes capitalisations en Inde et de grandes capitalisations en Chine et à Taïwan, dans des secteurs également variés.

Notre stratégie a toujours été de devenir partenaires à long terme des entreprises les plus susceptibles de créer de la valeur.

Comme vous l'avez peut-être lu dans notre rapport du troisième trimestre 2024, le changement le plus important pour le portefeuille s'est produit en octobre lorsque nous avons restreint notre zone de recherche en réduisant notre exposition au Japon (voir le rapport idoine pour l'explication). L'impact immédiat de ce changement a été une exposition accrue à la plupart des autres marchés, en particulier la Chine, l'Inde, Singapour et Taïwan.

Cela mis à part, 2024 a été une année historique marquée par de fortes performances des actions en Asie, mais avec une grande dispersion géographique et sectorielle. À l'instar des marchés développés, les marchés exposés à l'intelligence artificielle et aux semi-conducteurs ont attiré le plus de capitaux. Les grands gagnants de 2024 ont été Taïwan, la Malaisie et la Chine. Les deux premiers ont été tirés par les semi-conducteurs, tandis que la Chine a bénéficié d'une légère amélioration du sentiment des investisseurs à la suite d'annonces de mesures de relance importantes à partir de septembre. À l'inverse, les perdants de 2024 sont la Corée du Sud, les Philippines et l'Indonésie, en raison d'une confluence d'instabilité politique, d'inquiétudes concernant les déficits des comptes courants et d'un ralentissement de la croissance économique.

L'un de nos principes de base consiste à identifier les limites de notre cercle de compétences, et nous pensons que nous ne pourrions pas créer de valeur via la macroéconomie et le market timing mais nous espérons compenser cela par l'attention maniaque que nous portons à la compréhension des modèles d'affaires et de leurs avantages concurrentiels.

Le résultat de notre philosophie d'investissement s'est manifesté cette année par une sous-pondération des trois principaux marchés (Taïwan, Malaisie et Chine) et une surpondération de deux des trois derniers marchés (Philippines et Indonésie). Malgré cette allocation géographique à première vue "sous-optimale", nos investissements aux Philippines et en Indonésie ont rapporté respectivement plus de 70% et 20%. Même pour Taïwan, malgré notre forte sous-pondération, notre position a généré un rendement de 80% par rapport au rendement de 28 % de l'indice de Taïwan. De même, nous avons terminé l'année avec 5% alloués aux semi-conducteurs, contre 15% pour l'indice de référence.

Ces exemples montrent que même sur des marchés difficiles, il existe des poches d'opportunités pour les investisseurs entreprenants prêts à consacrer du temps à l'analyse et à visiter des entreprises sur le terrain afin de découvrir des pépites. Nous convenons malgré tout qu'il est plus facile de générer des performances supérieures au marché dans un pays ou un secteur bénéficiant de vents dans le dos.

À l'horizon 2025, avec des valorisations tendues dans certaines régions, nous prévoyons davantage d'investissements opportunistes, de type situation spéciale qui permettent de générer des rendements idiosyncratiques, indépendamment des mouvements de marché.

Au moment où nous écrivons ces lignes, en janvier 2025, nous continuons à découvrir des entreprises de grande qualité avec des fondateurs exceptionnels à des prix avantageux en Chine. De l'autre côté du spectre, nous restons prudents à l'égard de l'Inde, car les valorisations restent élevées alors que les analystes ont revu à la baisse leurs prévisions de bénéfices. S'il y a bien une chose à laquelle nous pouvons nous attendre, c'est que le marché ne fait jamais ce que l'on attend de lui. C'est pourquoi nous restons vigilants et agiles, afin de nous adapter aux conditions de marché changeantes.

Sur les 12 mois, nos principaux contributeurs ont été FPT (+408bps), Aegis Logistics (+387bps), et TSMC (+345bps). Les détracteurs sont PDD (-163bps), Samsung Electronics (-114bps), et Business Brain (-85bps).

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis & au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Aegis Logistics a progressé de 134% en 2024 grâce à l'excellente exécution par la direction de l'augmentation des volumes dans les actifs nouveaux et existants, dans un contexte de demande saine de gaz liquéfié (GPL). L'intérêt croissant des investisseurs pour une société historiquement mal perçue et peu aimée a également contribué à une réévaluation significative d'Aegis, que nous considérons comme le meilleur opérateur d'infrastructure de sa catégorie, bénéficiant de tendances séculaires attrayantes. Pour l'avenir, 2025 s'annonce comme une nouvelle année passionnante pour la société, avec de nombreux événements qui entraîneront une augmentation significative des volumes de GPL et autres liquides que Aegis est amenée à gérer. Tout d'abord, l'achèvement du plus grand pipeline de GPL au monde, qui utilise les terminaux d'Aegis pour livrer du GPL de l'ouest au centre de l'Inde. Ensuite, Aegis met en service un nouveau terminal à Mangalore qui augmentera de 40 % sa capacité totale de GPL et constituera une nouvelle porte d'entrée dans le sud de l'Inde. Enfin, Aegis va démultiplier sa capacité de croissance via l'introduction en bourse d'une filiale clé afin d'accélérer l'expansion de ses actifs dans le domaine du stockage de liquides et des terminaux d'ammoniac.

TSMC est le plus grand fondeur de semi-conducteurs du monde et le leader incontesté des puces de pointe. Comme chacun sait, l'intelligence artificielle a été l'investissement prioritaire le plus important pour de nombreuses sociétés cette année, en particulier les grandes valeurs technologiques américaines, et TSMC est le producteur de "pics et de pelles" pour cette ruée vers l'or du 21^e siècle. Toutefois, le consensus en faveur de la construction de centres de données nous inquiète quelque peu, car lorsque le prix d'une chose est proche de la certitude, il y a très peu de place pour la déception. Malgré cela, nous restons investis dans TSMC, car il s'agit probablement de la société ayant le plus grand avantage compétitif en Asie et elle se négocie moins cher ou en ligne avec les sociétés de semi-conducteurs de qualité inférieure.

PDD a été un investissement douloureux pour nous en 2024, nous infligeant deux baisses de plus de 15 % en une seule journée. Avec le recul, nous aurions pu réduire plus rapidement notre position entre ces deux annonces de résultats, notamment lorsque le cours de l'action s'est brusquement redressé à la suite des annonces de relance du gouvernement en septembre, mais nous avons cru à tort que le pessimisme de PDD lors de sa conférence téléphonique sur les résultats du deuxième trimestre était exagéré. Malheureusement, les résultats du troisième trimestre ont été marqués par une compression des marges en raison d'une concurrence accrue sur le marché intérieur. En conséquence, nous avons réduit d'environ deux tiers notre position.

La baisse du cours de l'action de **Samsung Electronics** en 2024 a été provoquée à la fois par des événements touchant l'ensemble du marché et par des événements propres à l'entreprise. Le segment des mémoires, qui constitue la majorité des bénéfices de Samsung, a subi un déclin après une reprise de courte durée en raison de la faible demande de tous les marchés finaux en dehors de l'intelligence artificielle. Samsung a notamment eu du mal à innover avec ses produits dédiés à l'IA (HBM) par rapport à ses pairs, ce qui a déçu les investisseurs. Pour l'avenir, nous pensons que Samsung prend les bonnes mesures pour résoudre les problèmes liés à sa technologie et à sa gestion au quotidien, mais à un rythme très lent. La valorisation de l'action au regard de l'actif comptable de Samsung étant proche de ses plus bas niveaux historiques, nous pensons que les risques sont minimisés et que tout développement positif devrait servir de catalyseur.

Nous continuons à nous concentrer sur la valorisation du capital des investisseurs qui nous accompagnent depuis bientôt 4 ans et sommes immensément reconnaissants de leur confiance. Nous les remercions ici et nous nous réjouissons de poursuivre notre chemin ensemble.



SEXTANT ASIA EX-JAPAN

FR00140023Y3 - Part F

Rapport Annuel / Décembre 2024



Le compartiment SEXTANT ASIA EX-JAPAN est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur de référence (MSCI AC Asia Ex-Japan Index), dividendes nets réinvestis, par une sélection d'actions internationales de toute taille de capitalisation et notamment en actions des pays de la zone Asie incluant le Japon dans la limite de 15% de l'actif.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	69,18M€
VL part	130,76€
Capitalisation moyenne des actions	63,9Mds€
Capitalisation médiane des actions	5,8Mds€
Nombre de lignes	35
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES

● Sextant Asia Ex-Japan **+30,8%** ● MSCI AC Asia ex JAPAN **+0,7%**



PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+1,2%	+1,2%	+6,9%	+18,8%	+18,8%	+25,9%	-	+30,8%	+8,0%	-	+7,5%
Indice de référence	+2,2%	+1,1%	+4,6%	+15,8%	+15,8%	+3,0%	-	+0,7%	+1,0%	-	+0,2%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,4%	3,2%	-0,6%	-0,7%	1,6%	6,0%	2,0%	-1,8%	5,5%	-1,4%	1,3%	1,2%	18,8%	15,8%
2023	5,9%	-3,0%	2,3%	-5,1%	4,4%	1,5%	4,5%	-1,5%	-1,8%	-3,4%	5,7%	2,9%	12,3%	5,0%
2022	-3,8%	-0,3%	-1,3%	-1,4%	-0,3%	-1,2%	4,1%	1,7%	-7,2%	-2,9%	10,1%	-2,2%	-5,7%	-15,3%
2021				0,0%	-0,5%	3,6%	-1,9%	4,4%	1,8%	1,9%	-3,7%	-1,6%	3,8%	-2,2%

Indice de référence : Depuis le 01/10/2024, nous avons remplacé le MSCI AC ASIA par le MSCI AC ASIA ex JAPAN.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	12,7% (14,4%)	12,7% (14,2%)	12,3% (13,8%)
Ecart de suivi	9,1%	8,0%	8,0%
Ratio d'information	0,3	0,8	0,9
Ratio de Sharpe	1,1	0,4	0,4
Max drawdown	-9,14%	-14,85%	-20,40%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5
Fpt	412bps Pdd Holdings -164bps
Aegis Logistics	389bps Samsung Electronics Co -115bps
Taiwan Semiconductor Mani	347bps Business Brain Showa-Ota -85bps
Ginebra San Miguel	176bps FIV1C4 -84bps
Pca	170bps Open Up -81bps

Amiral Gestion 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - T. +33(0)147207818 - F. +33 (0)140743564 www.amiralgestion.com

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038 _ Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490 _ Société par actions simplifiée au capital de 629 983 euros RCS Paris 445 224 090 TVA : FR 33 445 224 090

Amiral Gestion
ENTREPRENEURS INVESTIS



ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

(ÉVOLUTION N / N - 1)

Actions	99,2% +204bps
>10Mds€	32,8% 1324bps
2Md€ - 10Mds€	30,1% 1843bps
500M€ - 2Mds€	32,6% 1376bps
<500M€	3,7% 4339bps
Liquidités	0,8% -204bps

PAR PRINCIPALES LIGNES

20 premières lignes	83,8% +1453bps
10 premières lignes	53,8% +1052bps
5 premières lignes	32,0% +654bps

PAR SECTEUR

Consommation, Non cyclique	12,5% -85bps
Consommation, Cyclique	12,2% +461bps
Médias / Internet	11,3% +423bps
Services aux entreprises	8,0% 1346bps
Agroalimentaire	7,1% +706bps
Matières premières	6,6% +430bps
Semi-conducteurs	5,3% +252bps
Médias	4,8% +482bps
Immobilier	3,9% +164bps
Électronique	3,7% -164bps
Matériaux	3,6% +363bps
Vente au détail	3,4% +48bps
Lodging	2,8% +284bps
Autres < 2,5%	14,7% 2020bps

PAR PAYS

Chine	33,3% 2077bps
Inde	19,3% 1290bps
Vietnam	15,6% +398bps
Taiwan	7,6% +486bps
Indonésie	7,4% -48bps
Philippines	6,5% +297bps
Singapour	5,2% +523bps
Japon	3,7% 4404bps
Autres < 2,5%	1,3% -619bps

PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Fpt	Actions	Services aux entreprises	Vietnam	7,9%
Dpc Dash	Actions	Agroalimentaire	Chine	7,0%
Aegis Logistics	Actions	Matières premières	Inde	6,6%
Taiwan Semiconductor Manufactu	Actions	Semi-conducteurs	Taiwan	5,3%
Sea	Actions	Médias / Internet	Singapour	5,2%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - Catégorie de part : Part F
 - Code ISIN : FR00140023Y3
 - Code Bloomberg : AMSASIF FP
 - Classification AMF : OPCVM 'Actions Internationales'
 - Ind. de référence a posteriori : MSCI AC Asia ex JAPAN
 - Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - Date de lancement : Fonds : 12/04/2021 Part : 12/04/2021
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J - 1 à 16 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Frais d'entrée : 5,00% TTC maximum
 - Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 0,50% TTC maximum
 - Commission de performance : 15% TTC de la performance du FCP au-delà de l'indice avec application d'un High Water Mark TER (31/12/2024) : 1,32%

COMMENTAIRE DE GESTION

Après une année 2024 volatile, nous sommes heureux que Sextant Asia ex Japan ait réalisé une performance de +18,8%, contre +15,8% pour l'indice de référence. Même si nous savons que notre série de surperformance prendra fin à un moment donné, nous sommes fiers d'avoir battu l'indice chaque année depuis notre création, avec une surperformance annualisée de plus de 6 points depuis le lancement en avril 2021 grâce à un mélange de petites capitalisations en Asie du sud-est, de moyennes capitalisations en Inde et de grandes capitalisations en Chine et à Taïwan, dans des secteurs également variés.

Notre stratégie a toujours été de devenir partenaires à long terme des entreprises les plus susceptibles de créer de la valeur.

Comme vous l'avez peut-être lu dans notre rapport du troisième trimestre 2024, le changement le plus important pour le portefeuille s'est produit en octobre lorsque nous avons restreint notre zone de recherche en réduisant notre exposition au Japon (voir le rapport idoine pour l'explication). L'impact immédiat de ce changement a été une exposition accrue à la plupart des autres marchés, en particulier la Chine, l'Inde, Singapour et Taïwan.

Cela mis à part, 2024 a été une année historique marquée par de fortes performances des actions en Asie, mais avec une grande dispersion géographique et sectorielle. À l'instar des marchés développés, les marchés exposés à l'intelligence artificielle et aux semi-conducteurs ont attiré le plus de capitaux. Les grands gagnants de 2024 ont été Taïwan, la Malaisie et la Chine. Les deux premiers ont été tirés par les semi-conducteurs, tandis que la Chine a bénéficié d'une légère amélioration du sentiment des investisseurs à la suite d'annonces de mesures de relance importantes à partir de septembre. À l'inverse, les perdants de 2024 sont la Corée du Sud, les Philippines et l'Indonésie, en raison d'une confluence d'instabilité politique, d'inquiétudes concernant les déficits des comptes courants et d'un ralentissement de la croissance économique.

L'un de nos principes de base consiste à identifier les limites de notre cercle de compétences, et nous pensons que nous ne pourrions pas créer de valeur via la macroéconomie et le market timing mais nous espérons compenser cela par l'attention maniaque que nous portons à la compréhension des modèles d'affaires et de leurs avantages concurrentiels.

Le résultat de notre philosophie d'investissement s'est manifesté cette année par une sous-pondération des trois principaux marchés (Taïwan, Malaisie et Chine) et une surpondération de deux des trois derniers marchés (Philippines et Indonésie). Malgré cette allocation géographique à première vue "sous-optimale", nos investissements aux Philippines et en Indonésie ont rapporté respectivement plus de 70% et 20%. Même pour Taïwan, malgré notre forte sous-pondération, notre position a généré un rendement de 80% par rapport au rendement de 28 % de l'indice de Taïwan. De même, nous avons terminé l'année avec 5% alloués aux semi-conducteurs, contre 15% pour l'indice de référence.

Ces exemples montrent que même sur des marchés difficiles, il existe des poches d'opportunités pour les investisseurs entrepreneurs prêts à consacrer du temps à l'analyse et à visiter des entreprises sur le terrain afin de découvrir des pépites. Nous convenons malgré tout qu'il est plus facile de générer des performances supérieures au marché dans un pays ou un secteur bénéficiant de vents dans le dos.

À l'horizon 2025, avec des valorisations tendues dans certaines régions, nous prévoyons davantage d'investissements opportunistes, de type situation spéciale qui permettent de générer des rendements idiosyncratiques, indépendamment des mouvements de marché.

Au moment où nous écrivons ces lignes, en janvier 2025, nous continuons à découvrir des entreprises de grande qualité avec des fondateurs exceptionnels à des prix avantageux en Chine. De l'autre côté du spectre, nous restons prudents à l'égard de l'Inde, car les valorisations restent élevées alors que les analystes ont revu à la baisse leurs prévisions de bénéfices. S'il y a bien une chose à laquelle nous pouvons nous attendre, c'est que le marché ne fait jamais ce que l'on attend de lui. C'est pourquoi nous restons vigilants et agiles, afin de nous adapter aux conditions de marché changeantes.

Sur les 12 mois, nos principaux contributeurs ont été FPT (+408bps), Aegis Logistics (+387bps), et TSMC (+345bps). Les détracteurs sont PDD (-163bps), Samsung Electronics (-114bps), et Business Brain (-85bps).

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis & au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Aegis Logistics a progressé de 134% en 2024 grâce à l'excellente exécution par la direction de l'augmentation des volumes dans les actifs nouveaux et existants, dans un contexte de demande saine de gaz liquéfié (GPL). L'intérêt croissant des investisseurs pour une société historiquement mal perçue et peu aimée a également contribué à une réévaluation significative d'Aegis, que nous considérons comme le meilleur opérateur d'infrastructure de sa catégorie, bénéficiant de tendances séculaires attrayantes. Pour l'avenir, 2025 s'annonce comme une nouvelle année passionnante pour la société, avec de nombreux événements qui entraîneront une augmentation significative des volumes de GPL et autres liquides que Aegis est amenée à gérer. Tout d'abord, l'achèvement du plus grand pipeline de GPL au monde, qui utilise les terminaux d'Aegis pour livrer du GPL de l'ouest au centre de l'Inde. Ensuite, Aegis met en service un nouveau terminal à Mangalore qui augmentera de 40 % sa capacité totale de GPL et constituera une nouvelle porte d'entrée dans le sud de l'Inde. Enfin, Aegis va démultiplier sa capacité de croissance via l'introduction en bourse d'une filiale clé afin d'accélérer l'expansion de ses actifs dans le domaine du stockage de liquides et des terminaux d'ammoniac.

TSMC est le plus grand fondeur de semi-conducteurs du monde et le leader incontesté des puces de pointe. Comme chacun sait, l'intelligence artificielle a été l'investissement prioritaire le plus important pour de nombreuses sociétés cette année, en particulier les grandes valeurs technologiques américaines, et TSMC est le producteur de "pics et de pelles" pour cette ruée vers l'or du 21^e siècle. Toutefois, le consensus en faveur de la construction de centres de données nous inquiète quelque peu, car lorsque le prix d'une chose est proche de la certitude, il y a très peu de place pour la déception. Malgré cela, nous restons investis dans TSMC, car il s'agit probablement de la société ayant le plus grand avantage compétitif en Asie et elle se négocie moins cher ou en ligne avec les sociétés de semi-conducteurs de qualité inférieure.

PDD a été un investissement douloureux pour nous en 2024, nous infligeant deux baisses de plus de 15 % en une seule journée. Avec le recul, nous aurions pu réduire plus rapidement notre position entre ces deux annonces de résultats, notamment lorsque le cours de l'action s'est brusquement redressé à la suite des annonces de relance du gouvernement en septembre, mais nous avons cru à tort que le pessimisme de PDD lors de sa conférence téléphonique sur les résultats du deuxième trimestre était exagéré. Malheureusement, les résultats du troisième trimestre ont été marqués par une compression des marges en raison d'une concurrence accrue sur le marché intérieur. En conséquence, nous avons réduit d'environ deux tiers notre position.

La baisse du cours de l'action de **Samsung Electronics** en 2024 a été provoquée à la fois par des événements touchant l'ensemble du marché et par des événements propres à l'entreprise. Le segment des mémoires, qui constitue la majorité des bénéfices de Samsung, a subi un déclin après une reprise de courte durée en raison de la faible demande de tous les marchés finaux en dehors de l'intelligence artificielle. Samsung a notamment eu du mal à innover avec ses produits dédiés à l'IA (HBM) par rapport à ses pairs, ce qui a déçu les investisseurs. Pour l'avenir, nous pensons que Samsung prend les bonnes mesures pour résoudre les problèmes liés à sa technologie et à sa gestion au quotidien, mais à un rythme très lent. La valorisation de l'action au regard de l'actif comptable de Samsung étant proche de ses plus bas niveaux historiques, nous pensons que les risques sont minimisés et que tout développement positif devrait servir de catalyseur.

Nous continuons à nous concentrer sur la valorisation du capital des investisseurs qui nous accompagnent depuis bientôt 4 ans et sommes immensément reconnaissants de leur confiance. Nous les remercions ici et nous nous réjouissons de poursuivre notre chemin ensemble.



SEXTANT ASIA EX-JAPAN

FR00140023Z0 - Part Z

Rapport Annuel / Décembre 2024



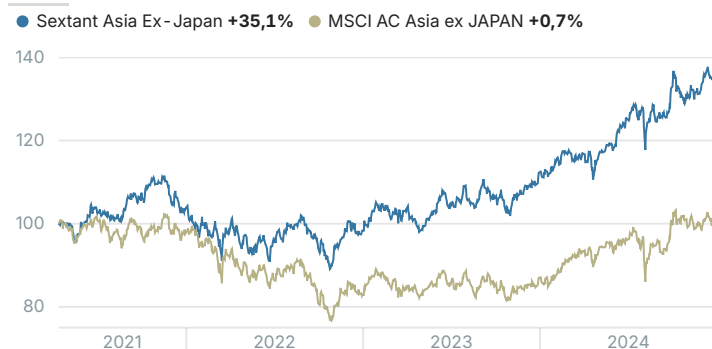
Le compartiment SEXTANT ASIA EX-JAPAN est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur de référence (MSCI AC Asia Ex-Japan Index), dividendes nets réinvestis, par une sélection d'actions internationales de toute taille de capitalisation et notamment en actions des pays de la zone Asie incluant le Japon dans la limite de 15 % de l'actif.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	69,18M€
VL part	135,08€
Capitalisation moyenne des actions	63,9Mds€
Capitalisation médiane des actions	5,8Mds€
Nombre de lignes	35
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+1,1%	+1,6%	+7,9%	+20,4%	+20,4%	+30,1%	-	+35,1%	+9,2%	-	+8,4%
Indice de référence	+2,2%	+1,1%	+4,6%	+15,8%	+15,8%	+3,0%	-	+0,7%	+1,0%	-	+0,2%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,7%	3,0%	-0,6%	-0,7%	1,6%	6,1%	2,2%	-1,9%	5,9%	-1,3%	1,8%	1,1%	20,4%	15,8%
2023	6,0%	-2,9%	2,4%	-5,1%	4,4%	1,6%	4,8%	-0,8%	-2,0%	-4,0%	6,9%	3,0%	14,1%	5,0%
2022	-3,8%	-0,3%	-1,2%	-1,4%	-0,3%	-1,2%	4,1%	1,7%	-7,1%	-2,9%	10,1%	-2,2%	-5,3%	-15,3%
2021				0,0%	-0,5%	3,6%	-1,9%	4,4%	1,8%	1,9%	-3,7%	-1,6%	3,8%	-2,2%

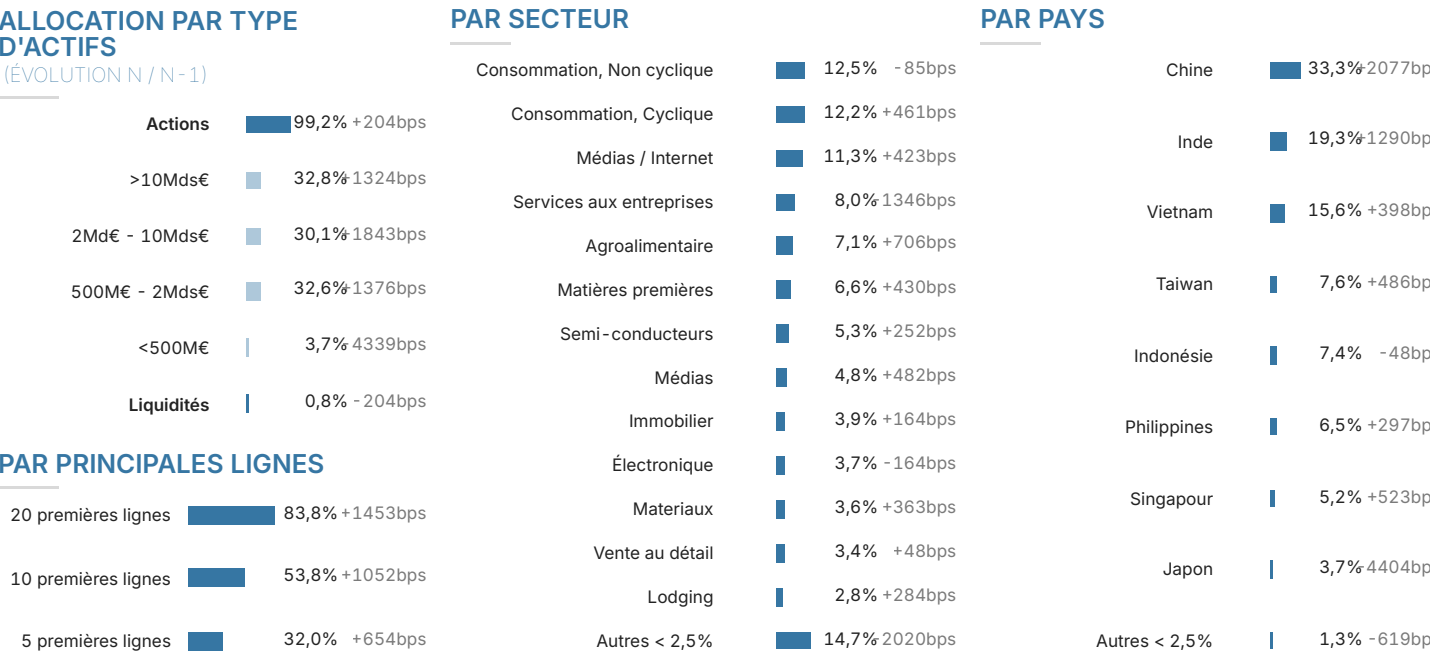
Indice de référence : Depuis le 01/10/2024, nous avons remplacé le MSCI AC ASIA par le MSCI AC ASIA ex JAPAN.

INDICATEURS STATISTIQUES

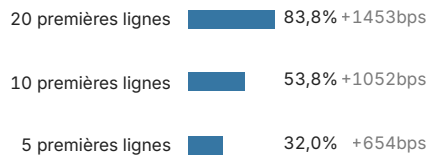
	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	12,8% (14,4%)	12,9% (14,2%)	12,5% (13,8%)
Ecart de suivi	10,2%	8,5%	8,4%
Ratio d'information	0,4	0,9	1,0
Ratio de Sharpe	1,2	0,5	0,5
Max drawdown	-8,53%	-14,57%	-20,14%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5
Fpt	414bps Pdd Holdings -165bps
Aegis Logistics	389bps Samsung Electronics Co -116bps
Taiwan Semiconductor Mani	349bps Business Brain Showa-Ota -86bps
Ginebra San Miguel	177bps Open Up -81bps
Pca	170bps Ray Co Ltd/Kr -74bps



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Fpt	Actions	Services aux entreprises	Vietnam	7,9%
Dpc Dash	Actions	Agroalimentaire	Chine	7,0%
Aegis Logistics	Actions	Matières premières	Inde	6,6%
Taiwan Semiconductor Manufactu	Actions	Semi-conducteurs	Taiwan	5,3%
Sea	Actions	Médias / Internet	Singapour	5,2%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française

• **Catégorie de part** : Part Z

• **Code ISIN** : FR00140023Z0

• **Code Bloomberg** : AMSASIZ FP

• **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'

• **Ind. de référence a posteriori** : MSCI AC Asia ex JAPAN

• **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 12/04/2021 Part : 12/04/2021

• **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans

• **Centralisation - Règlement/Livraison** : J - 1 à 16 h / J + 2

• **Agent centralisateur** : Caceis Bank

• **Dépositaire** : Caceis Bank

• **Frais d'entrée** : 0% TTC maximum

• **Frais de sortie** : 0% TTC maximum

• **Frais de gestion fixes** : 0,0% TTC maximum

TER (31/12/2024) : 0,1%

COMMENTAIRE DE GESTION

Après une année 2024 volatile, nous sommes heureux que Sextant Asia ex Japan ait réalisé une performance de +20,4%, contre +15,8% pour l'indice de référence. Même si nous savons que notre série de surperformance prendra fin à un moment donné, nous sommes fiers d'avoir battu l'indice chaque année depuis notre création, avec une surperformance annualisée de plus de 6 points depuis le lancement en avril 2021 grâce à un mélange de petites capitalisations en Asie du sud-est, de moyennes capitalisations en Inde et de grandes capitalisations en Chine et à Taïwan, dans des secteurs également variés.

Notre stratégie a toujours été de devenir partenaires à long terme des entreprises les plus susceptibles de créer de la valeur.

Comme vous l'avez peut-être lu dans notre rapport du troisième trimestre 2024, le changement le plus important pour le portefeuille s'est produit en octobre lorsque nous avons restreint notre zone de recherche en réduisant notre exposition au Japon (voir le rapport idoine pour l'explication). L'impact immédiat de ce changement a été une exposition accrue à la plupart des autres marchés, en particulier la Chine, l'Inde, Singapour et Taïwan.

Cela mis à part, 2024 a été une année historique marquée par de fortes performances des actions en Asie, mais avec une grande dispersion géographique et sectorielle. À l'instar des marchés développés, les marchés exposés à l'intelligence artificielle et aux semi-conducteurs ont attiré le plus de capitaux. Les grands gagnants de 2024 ont été Taïwan, la Malaisie et la Chine. Les deux premiers ont été tirés par les semi-conducteurs, tandis que la Chine a bénéficié d'une légère amélioration du sentiment des investisseurs à la suite d'annonces de mesures de relance importantes à partir de septembre. À l'inverse, les perdants de 2024 sont la Corée du Sud, les Philippines et l'Indonésie, en raison d'une confluence d'instabilité politique, d'inquiétudes concernant les déficits des comptes courants et d'un ralentissement de la croissance économique.

L'un de nos principes de base consiste à identifier les limites de notre cercle de compétences, et nous pensons que nous ne pourrions pas créer de valeur via la macroéconomie et le market timing mais nous espérons compenser cela par l'attention maniaque que nous portons à la compréhension des modèles d'affaires et de leurs avantages concurrentiels.

Le résultat de notre philosophie d'investissement s'est manifesté cette année par une sous-pondération des trois principaux marchés (Taïwan, Malaisie et Chine) et une surpondération de deux des trois derniers marchés (Philippines et Indonésie). Malgré cette allocation géographique à première vue "sous-optimale", nos investissements aux Philippines et en Indonésie ont rapporté respectivement plus de 70% et 20%. Même pour Taïwan, malgré notre forte sous-pondération, notre position a généré un rendement de 80% par rapport au rendement de 28 % de l'indice de Taïwan. De même, nous avons terminé l'année avec 5% alloués aux semi-conducteurs, contre 15% pour l'indice de référence.

Ces exemples montrent que même sur des marchés difficiles, il existe des poches d'opportunités pour les investisseurs entrepreneurs prêts à consacrer du temps à l'analyse et à visiter des entreprises sur le terrain afin de découvrir des pépites. Nous convenons malgré tout qu'il est plus facile de générer des performances supérieures au marché dans un pays ou un secteur bénéficiant de vents dans le dos.

À l'horizon 2025, avec des valorisations tendues dans certaines régions, nous prévoyons davantage d'investissements opportunistes, de type situation spéciale qui permettent de générer des rendements idiosyncratiques, indépendamment des mouvements de marché.

Au moment où nous écrivons ces lignes, en janvier 2025, nous continuons à découvrir des entreprises de grande qualité avec des fondateurs exceptionnels à des prix avantageux en Chine. De l'autre côté du spectre, nous restons prudents à l'égard de l'Inde, car les valorisations restent élevées alors que les analystes ont revu à la baisse leurs prévisions de bénéfices. S'il y a bien une chose à laquelle nous pouvons nous attendre, c'est que le marché ne fait jamais ce que l'on attend de lui. C'est pourquoi nous restons vigilants et agiles, afin de nous adapter aux conditions de marché changeantes.

Sur les 12 mois, nos principaux contributeurs ont été FPT (+408bps), Aegis Logistics (+387bps), et TSMC (+345bps). Les détracteurs sont PDD (-163bps), Samsung Electronics (-114bps), et Business Brain (-85bps).

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis & au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Aegis Logistics a progressé de 134% en 2024 grâce à l'excellente exécution par la direction de l'augmentation des volumes dans les actifs nouveaux et existants, dans un contexte de demande saine de gaz liquéfié (GPL). L'intérêt croissant des investisseurs pour une société historiquement mal perçue et peu aimée a également contribué à une réévaluation significative d'Aegis, que nous considérons comme le meilleur opérateur d'infrastructure de sa catégorie, bénéficiant de tendances séculaires attrayantes. Pour l'avenir, 2025 s'annonce comme une nouvelle année passionnante pour la société, avec de nombreux événements qui entraîneront une augmentation significative des volumes de GPL et autres liquides que Aegis est amenée à gérer. Tout d'abord, l'achèvement du plus grand pipeline de GPL au monde, qui utilise les terminaux d'Aegis pour livrer du GPL de l'ouest au centre de l'Inde. Ensuite, Aegis met en service un nouveau terminal à Mangalore qui augmentera de 40 % sa capacité totale de GPL et constituera une nouvelle porte d'entrée dans le sud de l'Inde. Enfin, Aegis va démultiplier sa capacité de croissance via l'introduction en bourse d'une filiale clé afin d'accélérer l'expansion de ses actifs dans le domaine du stockage de liquides et des terminaux d'ammoniac.

TSMC est le plus grand fondeur de semi-conducteurs du monde et le leader incontesté des puces de pointe. Comme chacun sait, l'intelligence artificielle a été l'investissement prioritaire le plus important pour de nombreuses sociétés cette année, en particulier les grandes valeurs technologiques américaines, et TSMC est le producteur de "pics et de pelles" pour cette ruée vers l'or du 21e siècle. Toutefois, le consensus en faveur de la construction de centres de données nous inquiète quelque peu, car lorsque le prix d'une chose est proche de la certitude, il y a très peu de place pour la déception. Malgré cela, nous restons investis dans TSMC, car il s'agit probablement de la société ayant le plus grand avantage compétitif en Asie et elle se négocie moins cher ou en ligne avec les sociétés de semi-conducteurs de qualité inférieure.

PDD a été un investissement douloureux pour nous en 2024, nous infligeant deux baisses de plus de 15 % en une seule journée. Avec le recul, nous aurions pu réduire plus rapidement notre position entre ces deux annonces de résultats, notamment lorsque le cours de l'action s'est brusquement redressé à la suite des annonces de relance du gouvernement en septembre, mais nous avons cru à tort que le pessimisme de PDD lors de sa conférence téléphonique sur les résultats du deuxième trimestre était exagéré. Malheureusement, les résultats du troisième trimestre ont été marqués par une compression des marges en raison d'une concurrence accrue sur le marché intérieur. En conséquence, nous avons réduit d'environ deux tiers notre position.

La baisse du cours de l'action de **Samsung Electronics** en 2024 a été provoquée à la fois par des événements touchant l'ensemble du marché et par des événements propres à l'entreprise. Le segment des mémoires, qui constitue la majorité des bénéfices de Samsung, a subi un déclin après une reprise de courte durée en raison de la faible demande de tous les marchés finaux en dehors de l'intelligence artificielle. Samsung a notamment eu du mal à innover avec ses produits dédiés à l'IA (HBM) par rapport à ses pairs, ce qui a déçu les investisseurs. Pour l'avenir, nous pensons que Samsung prend les bonnes mesures pour résoudre les problèmes liés à sa technologie et à sa gestion au quotidien, mais à un rythme très lent. La valorisation de l'action au regard de l'actif comptable de Samsung étant proche de ses plus bas niveaux historiques, nous pensons que les risques sont minimisés et que tout développement positif devrait servir de catalyseur.

Nous continuons à nous concentrer sur la valorisation du capital des investisseurs qui nous accompagnent depuis bientôt 4 ans et sommes immensément reconnaissants de leur confiance. Nous les remercions ici et nous nous réjouissons de poursuivre notre chemin ensemble.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir :

01/10/24 :

- Changement de dénomination = Sextant Asia Ex-Japan ;
- Substitution de l'indice de référence MSCI Asia Ex-Japan Index à l'indice MSCI AC Asia jusqu'alors utilisés pour le compartiment ;
- Réduction de l'exposition aux valeurs japonaises = implémentation d'une limitation maximum d'exposition fixée à 15% de l'actif du compartiment

04/12/24 : Reformulation du paragraphe dédié à l'approche extra-financière lors des investissements en OPCVM, ainsi le recours à des OPC de même classification SFDR que le compartiment interviendra si possible

Modification du prospectus et/ou DICI :

oui

Niveau de la trésorerie à la fin de l'exercice : 0.79%

Pourcentage du portefeuille cessible en plus de 30 jours :

- Contrôle de la liquidité réalisé via l'outil de suivi des portefeuilles Density Technologies.

Estimation des coûts de rotation sur la période :

349759.38€

Ce montant prend en compte la commission broker, la TVA, les impôts de bourse, les frais de dépouillement du dépositaire ainsi que la recherche payée via les frais de transaction.

Evaluation des performances des sociétés en portefeuille :

Les cas d'investissement sont analysés au regard de l'estimation de la valeur intrinsèque de l'entreprise, ainsi que de la note qualité :

1. Amiral Gestion considère que la valorisation d'une société est liée à la mesure de sa capacité de générer des cash-flows libres, raison pour laquelle l'équipe de gestion utilise un modèle DCF pour évaluer la valeur intrinsèque d'une société.

1. La note qualité interne afin de quantifier le risque sur la base d'éléments liés aux fondamentaux de l'entreprises (modèle économique, qualité de la direction, qualité de la structure financière, et critères relatifs aux aspects ESG).

L'évaluation de nos investissements et des valeurs en portefeuille du Fonds, à moyen et long terme, fait l'objet d'un commentaire de gestion qui est inséré dans chacun des rapports périodiques du Fonds.

Principaux mouvements :

Achats : DPC DASH, PI Industries, SEA LTD ADR, Didi Global, Meituan

Ventes : Business Brain Showa - Ota, Maruzen, Avant Corp, OPEN UP Group Inc.(ex - BeNext - Yumeshin Group Co), Shin Maint

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité : NA

Politique de sélection des intermédiaires :

En sa qualité de société de gestion, Amiral Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Cette politique est disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Frais intermédiation:

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Politique d'engagement actionnarial :

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 et suivants du Code Monétaire et Financiers, Amiral Gestion a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement et publie chaque année un compte rendu de la mise en œuvre de cette politique dont notamment la façon dont elle a exercé ses droits de vote. Amiral Gestion applique sa propre politique de vote et exerce directement, depuis 2021, le vote pour toutes les sociétés dont elle détient plus de 1% du capital. En deçà de 1% du capital, Amiral Gestion automatise l'exercice de ses droits de vote via la plateforme par procuration qui applique la Politique de vote 2023 d'Amiral Gestion. En cas de résolutions non prévues par notre politique ou à évaluer au cas par cas, nous appliquons les recommandations de la politique de vote d'ISS par défaut ou justifions des décisions de vote que nous aurions prises selon l'analyse du gérant en charge du vote.

La politique d'engagement actionnarial et la politique de vote d'Amiral Gestion sont disponibles sur le site d'Amiral Gestion : www.amiralgestion.com.

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès d'Amiral Gestion.

Catégorie SFDR :

« Article 8 » selon la classification du règlement dit « Disclosure – SFDR », ce qui permet de favoriser une bonne prise en compte des risques de durabilité. En effet, le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et son approche extra-financière n'est pas adossée à un benchmark durable spécifique, mais il promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises.

Catégorie AMF :

Le compartiment applique une approche d'investissement n'atteignant pas les standards des communications centrales ou réduites selon la segmentation de la Position - recommandation AMF - DOC-2020-03. Catégorie 3



Communication des critères Environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Le compartiment SEXTANT ASIE promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, via ses approches extra-financières appliquées au fonds. Ces exigences ESG sont notamment intégrées dans le cadre de l'analyse fondamentale propre à Amiral Gestion qui comprend ex-ante 10 critères ESG sur les 28 analysés qualitativement dans le cadre de la détermination d'une note Qualité, mais également dans le cadre d'un suivi de performance ESG ex-post du portefeuille dont l'analyse ESG appliquée au compartiment est fondée sur la méthodologie de notation « MSCI ESG Ratings » de l'agence MSCI. Les approches extra-financières appliquées par le compartiment ne sont pas adossées à un indice durable spécifique. Le compartiment est également soumis à des exclusions sectorielles et normatives (charbon, tabac, pornographie, énergies fossiles non conventionnelles, armement controversé, Pacte Mondial des Nations Unies, controverses de gravité sévère (niveau 5) etc). Davantage d'informations sont disponibles dans l'annexe II du document précontractuel SFDR.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode d'évaluation du risque Global utilisée pour SEXTANT ASIA ex-japan est la méthode du calcul de l'engagement.

Montant du levier auquel le fonds a recours : néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR ») :

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération :

Amiral Gestion a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences des directives AIFM et UCITS V et aux Orientations de l'ESMA. Cette politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement, les documents constitutifs des OPC qu'elle gère. Cette politique est également conforme à l'intérêt des OPC et de ses investisseurs.

Le personnel d'Amiral Gestion peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable. Néanmoins, la part variable demeure marginale sur l'ensemble de la rémunération versée aux personnes identifiées en tant que preneur de risque ou équivalent au sens de ces réglementations. Par ailleurs, compte tenu de l'importance croissante des enjeux extra-financiers, Amiral Gestion a décidé de responsabiliser chaque membre de son équipe quant à la prise en compte des dimensions ESG. Chaque collaborateur, en particulier au sein de l'équipe de gestion, et ainsi incité à contribuer à la Stratégie d'Investissement Responsable, selon les spécificités de ses fonctions. Cette implication est prise en compte dans le cadre de l'évaluation annuelle des collaborateurs et dans la définition de leur rémunération variable.

L'ensemble du personnel bénéficie de la participation et de l'intéressement aux résultats. La totalité des salariés sont également actionnaires d'Amiral Gestion. La montée dans le capital est progressive et dépend de l'apport individuel de chacun à l'entreprise. Ainsi, les intérêts des porteurs et des employés d'Amiral Gestion sont alignés : il s'agit d'atteindre la meilleure performance possible à long-terme, et de pérenniser la société.

L'ensemble des membres de la société est directement intéressé au succès de l'ensemble des fonds et au résultat de l'entreprise afin d'éviter toute prise de risque inconsidérée. La politique complète de rémunération des employés d'Amiral Gestion ainsi que le montant total des rémunérations versées au titre de l'exercice, ventilé suivant les critères réglementaires, sont disponibles sans frais et sur simple demande écrite adressée à votre gestionnaire : AMIRAL GESTION, 103 rue de Grenelle, 75007 Paris.

DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie de collaborateurs/Typologie de Rémunération	Nombre d'effectifs au 30/12/2024	Rémunérations Fixes	Rémunération variable totale par catégorie
Gérant et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	1 403.5K€ de bonus (maximum individuel de 200K€)
Direction non gérants, RCCI, Responsables clés	8	Comprises entre 30K€ et 200K€	420 K€
Autres collaborateurs non preneurs de risques (dont 2 en Espagne)	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	687.5 K€

AVERTISSEMENT

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts ou actions de l'OPC. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion de l'OPC ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts ou actions de l'OPC peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC (ex:commission de gestion) mais ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

Information pour les US persons : Les parts ou actions de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Informations destinées aux Investisseurs Français : Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe pré-contractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPC, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Amiral Gestion - Service Commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - France.

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe précontractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Amiral Gestion ou l'OPC sera publiée dans un média local luxembourgeois.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les OPC d'Amiral Gestion (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Amiral Gestion ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document. Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196, Gland, Suisse a été nommé comme représentant du Fonds pour la Suisse. CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon a été nommé comme service de paiement du Fonds en Suisse. Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient. Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Amiral Gestion ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

Site Internet : Les statuts ou règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe périodique SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe périodique SFDR) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : www.amiralgestion.com

ANNEXE IV¹

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : SEXTANT ASIA EX-JAPAN

Identifiant d'entité juridique : 969500X6ZZFVQE3J9258

Nom de la société de gestion : AMIRAL GESTION

N.B : Compte tenu du changement de stratégie du fonds en octobre 2024, la comparaison entre les données à fin 2023 et les données à fin 2024 est moins pertinente et certaines variations marquées peuvent être observées.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]	
☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : __ % ☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE ☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : __ %	☐ Il promeut des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il présentera une proportion minimale de __ % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne fera aucun investissement durable

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Suivi d'une Note ESG moyenne du portefeuille

Le compartiment n'est pas adossé à un benchmark durable spécifique, mais promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises. Sextant Asia Ex-Japan intègre dans son processus d'investissement le suivi d'un Score ESG issu du fournisseur de données MSCI ESG Ratings. Cette note identifie les risques et les opportunités ESG inhérents aux secteurs d'appartenance des entreprises évaluées. Cette évaluation constitue la notation de référence pour mesurer la performance ESG du portefeuille.

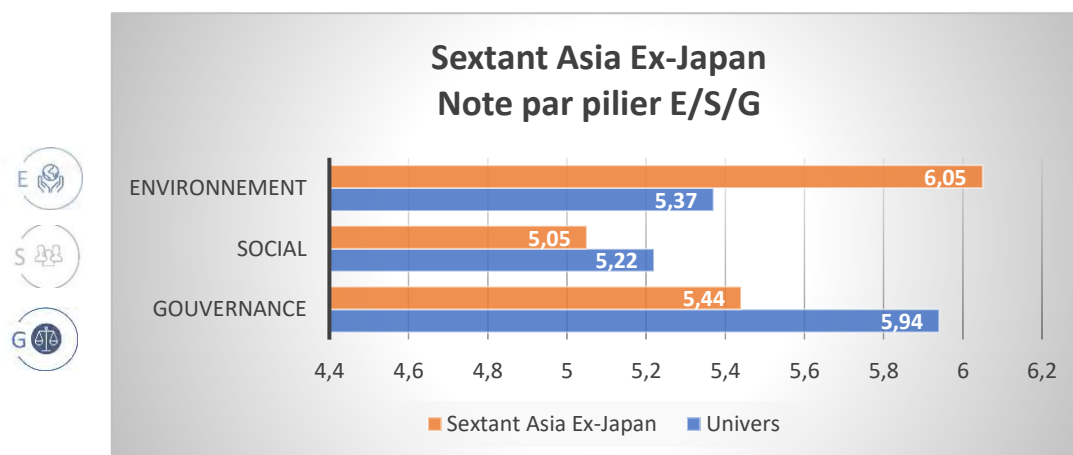
¹ Données arrêtées au 31/12/2024 selon les caractéristiques présentées dans l'annexe II précontractuelle SFDR du compartiment accessible sur le site internet d'Amiral Gestion.

Score ESG externe² :

(Source : MSCI ESG Ratings)

Date	Compartment	Note ESG (/10)	Couverture	Performance relative du compartiment / univers
31/12/2024	Sextant Asia Ex-Japan	5,59	56,2%	-9,71%
	Univers	6,19	99,7%	
29/12/2023	Sextant Asia Ex-Japan	4,8	47,5%	-17,8%
	Univers	5,8	90,2%	

La notation des 3 piliers Environnement - Social - Gouvernance, qui composent la notation ESG externe est présentée ci-dessous.



Meilleures notes ESG du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
Taiwan Semiconductor Manufacturing	8,6	5,3%
Netease	8,4	4,2%
Haier Smart Home Co	7,7	1,5%
Samsung Electronics Co	7,7	0,5%
Gds Holdings	7	0,5%

Notes ESG les moins élevées du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
Pdd Holdings	0,7	1,8%
Hansol Chemical Co	1	0,05%
C&D International	1,5	0,8%
Didi Global	2,3	4,8%
Huya	2,7	0,4%

Indicateur de qualité environnemental / changement climatique

² La notation ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure note possible.

Dans le cadre des caractéristiques environnementales promues par Sextant Asia Ex-Japan, le compartiment évalue sa qualité environnementale en faveur du climat sur la base de l'indicateur d'Intensité carbone.

La performance du compartiment sur cet indicateur est calculée au 31/12/2024 et restituée ci-dessous.

ENVIRONNEMENT : INTENSITE CARBONE

DATE	INTENSITE CARBONE* SEXTANT ASIA EX-JAPAN				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (%)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	65,0%	73,7%	63,75	93,46	-46,6%
29/12/2023	72%	97%	90,2	219,0	-58,8%

***LEGENDE**

Source : Amiral Gestion – Données issues de la base de données S&P Trucost selon l'arrêté des données de la plupart des entreprises sur l'exercice 2022, les données de l'exercice 2023 étant en cours de vérification.

WACI: Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO₂ / M€ de CA.

Scopes 1 élargi, 2 et partie indirecte du scope 3 amont

N.B. : Seules les émissions de Gaz à effet de serre du Scope 1 et les émissions indirectes (amont premier rang comprenant le Scope 2 et la partie directe du Scope 3 Amont) ont été prises en compte dans ce calcul. Le reste des émissions indirectes dites "Scope 3" n'ont pas été incluses dans ce calcul à cause de la communication de données encore partielles des entreprises sur cet aspect et du double comptage significatif lié à cette inclusion.

Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant Asia Ex-Japan³

Le compartiment produit annuellement un reporting climat et d'empreinte environnementale qui intègre les données de part verte alignée selon le cadre de la Taxonomie Européenne.

La synthèse des résultats sur les indicateurs clés du reporting sont restitués dans le tableau ci-dessous :

		Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2+3	Température et Alignement 2°C*	Empreinte environnem entale EC/R (% CA)*	Part Verte (alignement à la Taxo_ EU ⁴) ***	Part Brune (%CA)**	Risques de Transition (%EBITDA à risque/scénari o élevé) Horizon 2030*	Risques physiques (score compo ajusté / scénario élevé) Horizon 2030 (/100)*
2024	SEXTANT ASIA EX-JAPAN	102,36	1,5°C/1,75°C	2,95%	0% ⁵	0%	0,20%	32,88
	Couverture	59%	71%	74%	63%	-	58%	71%
	Univers	114,95	1,5°C/1,75°C	Donnée non disponible	0% ⁶	0,31%	0,22%	32,94
	Couverture	68%	96%	98%	86%	-	95%	98%
2023	SEXTANT ASIA EX-JAPAN	144,3	< 1,75°C	1,2%	27,9%	0,0%	0,2%	36,9
	Couverture	72%	77%	78%	9,7%	-	73%	78%
	Univers	294,1	< 3°C	5%	13,2%	0,3%	0,2%	42,6
	Couverture	97%	94%	98%	44,14%	-	94%	97%

* Source : S&P - Trucost

**Source : MSCI

*** Source : Sustainalytics

³ L'intensité carbone est calculée pour la plupart des entreprises en portefeuille et de l'univers à partir des données de l'exercice 2022-2023. Pour les autres indicateurs climat et d'empreinte environnementale, les données sont issues de l'exercice 2023.

³ La variation des résultats des indicateurs climatiques peut être influencée par les choix méthodologiques adoptés par le fournisseur de données, ainsi que par les perturbations significatives des conditions des différents marchés de consommation et de production de biens et services observées ces dernières années (par exemple : la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, etc.).

⁴ Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics.

Il est à noter que la part verte du portefeuille est calculée cette année à partir des données d'alignement reportées par les entreprises pour l'exercice 2023 et privilégiées aux données estimées par notre fournisseur de données sur cette recherche (Sustainalytics), conformément aux recommandations du régulateur. Le portefeuille étant composé pour partie de small mid caps cotées basées en dehors de l'Union Européenne, elles ne sont pas soumises à l'obligation de reporting. Aussi, il n'est aujourd'hui pas pertinent de tirer des conclusions de ces données dont la publication par les entreprises peut s'avérer très partielles à l'échelle du portefeuille et non représentatives de sa part verte réelle.

⁵ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

⁶ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

• ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Cf. comparatif des données présentées dans le tableau de Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant Asia Ex-Japan et le score ESG externe au début du rapport.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le compartiment Sextant Asia Ex-Japan promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne s'est pas engagé à ce jour à présenter une proportion minimale d'investissements durables.

L'investissement durable pour Amiral Gestion⁷ est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement aux objectifs environnementaux :
 - d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;
 - d'adaptation aux effets du changement climatique ;
- Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autres objectifs environnementaux ou sociaux, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Part d'investissement durable

SEXTANT ASIA EX-JAPAN	(Données pondérées au 31/12/2024)	(Données pondérées au 29/12/2023)
PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES Part d'ID minimale : 0%	24,16%	8,4%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation et adaptation au changement climatique	3,53%	6,3%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux	20,63%	2,1%

Depuis l'exercice 2023, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion, prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissement durable pour nos compartiments. A ce titre, le compartiment dégage au 31/12/2024 **une part d'investissement durable représentant 24,16% de l'actif net du portefeuille.**

⁷ Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion ; <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas à **des objectifs environnementaux ou sociaux**. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidence négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis l'exercice 2023 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle^{8 9}

Armements
controversés



Tabac



Energies fossiles non
conventionnelles



Charbon



Pornographie



Au 31/12/2024, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe ni indirecte aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle.

Par ailleurs, **la part brune du compartiment, à savoir son exposition au charbon et aux énergies fossiles, est nulle.**

Non exposition du compartiment à des controverses de gravité forte à sévère¹⁰

Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveau de gravité 5 (sévère), conformément à la politique d'exclusion du compartiment.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

Bilan global au 31/12/2024

Au 31/12/2024, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

⁸ La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald.

⁹ Le détail des règles d'exclusion appliquées est disponible dans la rubrique Investissement Responsable du site internet d'Amiral Gestion.

¹⁰ Taux de couverture d'analyse : 85,45%

- O **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment Sextant Asia Ex-Japan sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment Sextant Asia Ex-Japan exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

Bilan au 31/12/2024



- **99,6% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE.**
- **Au 31/12/2024, le compartiment était investi à hauteur de 0,4% de l'actif net dans une entreprise sous surveillance : Huya*.**
- **Taux de couverture d'analyse : 84,45%**

HUYA INC

Huya Inc. est une entreprise leader dans le domaine de la diffusion en direct de jeux vidéo en Chine. Elle offre à ses utilisateurs une plateforme interactive où ils peuvent regarder et participer à des diffusions en direct liées aux jeux vidéo, aux sports électroniques et à d'autres formes de divertissements.

Notre fournisseur de données Sustainalytics a changé le statut de conformité au Pacte Mondial des Nations Unies durant le dernier trimestre 2023, suite à l'acquisition majoritaire par Tencent en mai 2023, portant sa participation au-delà de 50%. Tencent, en statut de non-conformité au Pacte Mondial depuis l'été 2022 (et désinvesti de Sextant Asie à ce titre en 2023 après confirmation de ce statut par le Comité de surveillances des controverses à l'automne 2022) est au cœur de cette décision. Nous estimons que ce changement de statut est excessif en ce qui concerne Huya, dont les activités ne sont pas impliquées dans la controverse qui porte sur WeChat (surveillance des Ouïghours).

Ainsi, nous estimons que toutes les activités de la filiale Huya sont en conformité avec le Pacte Mondial des Nations Unies ce qui nous a conduit à autoriser l'investissement.

Description détaillée :

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment Sextant Asia Ex-Japan prend en compte depuis l'exercice 2023 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) de l'annexe 1 des RTS SFDR. La politique de prise en compte des PAI d'Amiral Gestion, incluant l'approche globale et les sources de chaque indicateur, est disponible sur son site internet, rubrique "Investissement Responsable" : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>.

Les informations sur le suivi de performance du portefeuille sur les 16 indicateurs PAI en relatif de son univers de référence pour l'année 2024 sont restituées dans le reporting périodique annuel dédié du compartiment matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR disponible sur le site internet d'Amiral Gestion à la page dédiée au compartiment¹¹.

A la suite de la production de ce reporting, une initiative de dialogue et d'engagement auprès des entreprises dont les indicateurs seraient en contre-performance relative à l'univers de référence retenu pour le compartiment pourra être initiée à partir de l'année 2025 afin d'améliorer en continu la performance du portefeuille et réduire les impacts négatifs de ses sous-jacents sur les facteurs de durabilité.

Quels ont été les principaux investissements¹² de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

SEXTANT ASIA EX-JAPAN			
Investissements les plus importants	Secteurs	% d'actifs	Pays
Fpt	Technologies de l'information	7,9%	Vietnam
Dpc Dash	Consommation de base	7,0%	Chine
Aegis Logistics	Energie	6,6%	Indonésie
Taiwan Semiconductor Manufacturing	Technologies de l'information	5,3%	Taiwan
Sea	Services de communication	5,2%	Singapour
Didi Global	Industrie	4,8%	Chine
Map Aktif Adiperkasa Pt	Consommation discrétionnaire	4,6%	Indonésie
Netease	Services de communication	4,2%	Chine
Phu Nhuan Jewelry Jsc	Consommation discrétionnaire	4,2%	Vietnam
Ke Holdings	Immobilier	3,9%	Chine
TOTAL		53,7%	

¹¹ SICAV Sextant – Amiral Gestion

¹² Les principaux investissements retenus correspondent à la part investie au 31/12/2024 représentant plus de 50% en cumulé. Les liquidités ne sont pas présentées dans ce tableau, même dans le cas où elles représenteraient une part importante des capitaux du portefeuille.

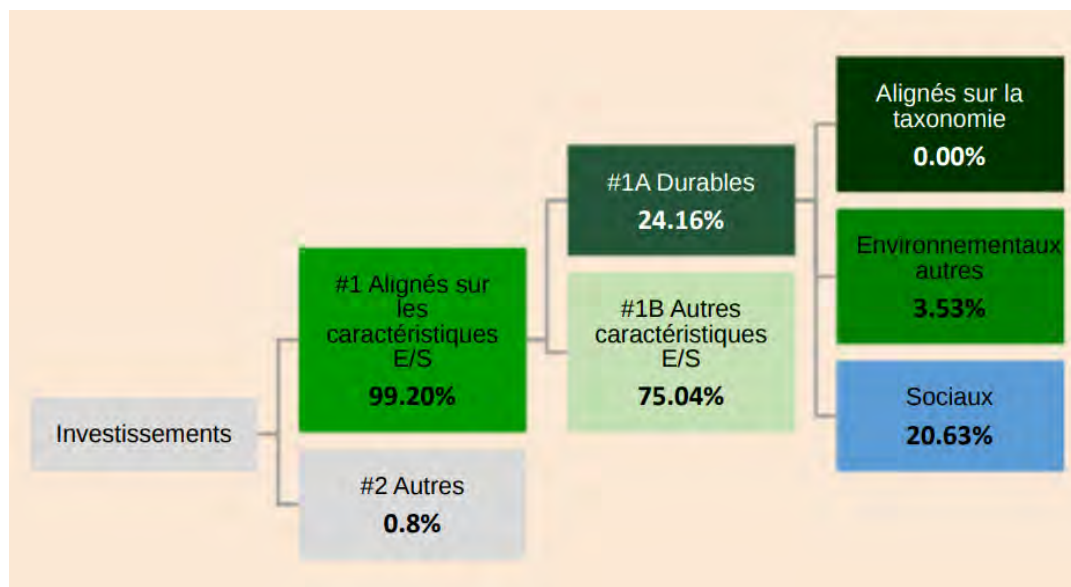
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?

SEXTANT ASIA EX-JAPAN

(Portefeuille arrêté au 31/12/2024)

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	% d'actifs
Consommation discrétionnaire	22,9%
Technologies de l'information	21,6%
Services de communication	14,0%
Consommation de base	8,1%
Energie	6,6%
Industrie	5,5%
Matériaux	3,6%
Santé	2,7%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment Sextant Asia Ex-Japan n'est pas engagé à avoir une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%. En effet, en l'état actuel, la communication obligatoire des données d'alignement à la taxinomie verte reste encore partielle sur le marché : le Règlement Taxinomie est applicable aux entreprises de manière progressive selon un calendrier s'étalant entre 2022 et 2027 en fonction de leur taille.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹³ ?**

☐

Oui :

☐

Dans le gaz fossile

☐

Dans l'énergie nucléaire

☒

Non

¹³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

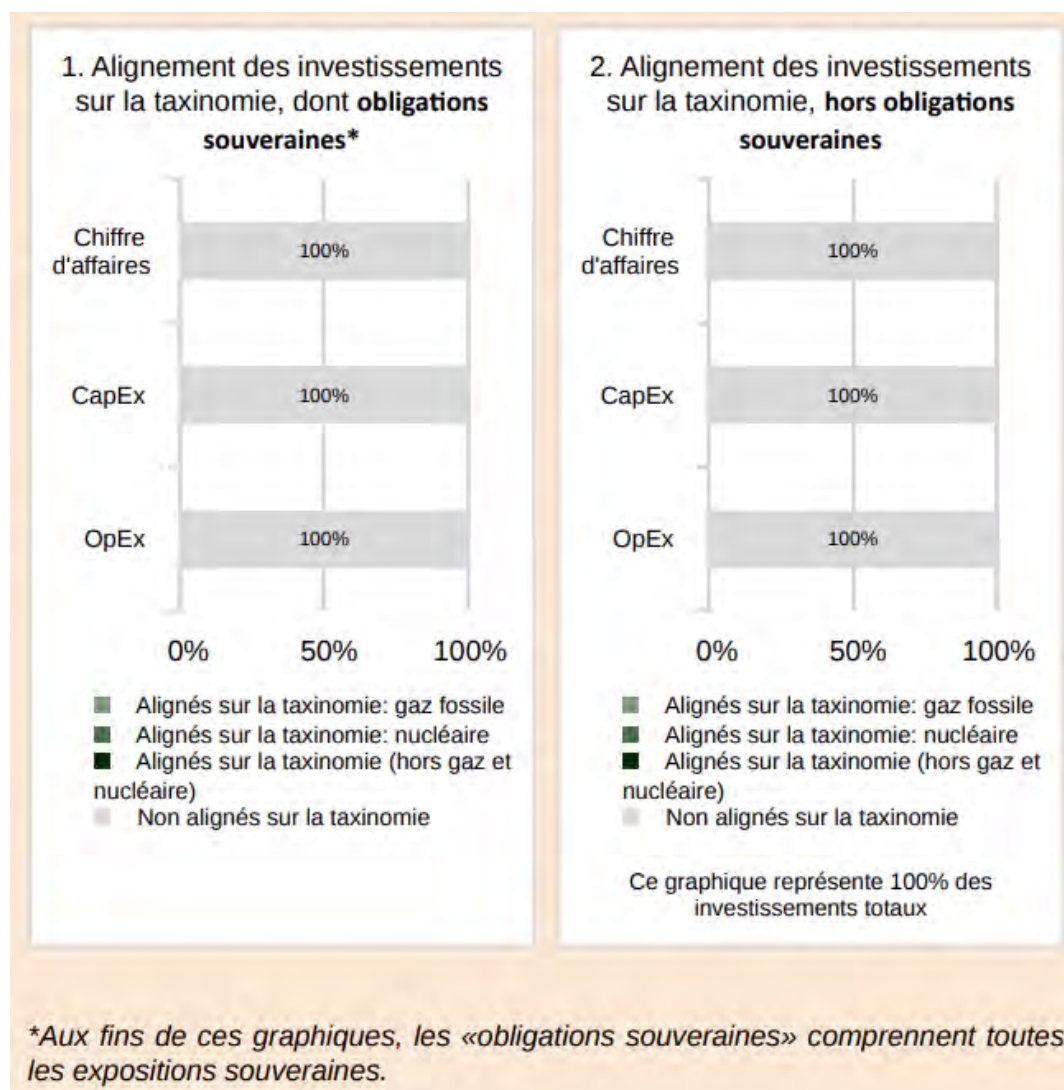
SEXTANT ASIA EX-JAPAN

Part des investissements alignées sur la taxinomie au 31/12/2024

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires**, pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)**, pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

Sextant Asia Ex-Japan

PART VERTE : 0%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part des investissements réalisés par types d'activités – SEXTANT ASIA EX-JAPAN				
Source : Sustainalytics		Activité contributrice ¹⁴	Activité de transition	Activité habilitante
2024	Part des CAPEX alignés	0%	0%	0%
	Part des OPEX alignés	0%	0%	0%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0%	0%	0%
	Couverture	62,72%		
2023	Part des CAPEX alignés	0%	0%	36,8%
	Part des OPEX alignés	0%	0%	0%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0%	0%	27,9%
	Couverture	5,7%		

A noter : nous constatons une hausse conséquente du taux de couverture des émetteurs par rapport à l'alignement à taxonomie européenne. Nous reportons l'information collectée depuis notre fournisseur de données qui peut être involontairement surévaluée sur le taux de couverture, mais correcte sur le pourcentage d'alignement.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cf tableau figurant ci-dessus.

¹⁴ Activités bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

3,53%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants¹⁵, **le compartiment Sextant Asia Ex-Japan totalise 0,51% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment GDS Holdings Limited.

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan environnemental à ce jour.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

20,63%

Selon la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants¹⁶, **le compartiment Sextant Asia Ex-Japan totalise 14,43% d'investissements durables ayant un objectif social.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment Haier Smart Home, PI Industries, Eris Lifesciences, Netease, New Oriental Education, Stella International Holdings, C&D International.

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » représentaient **0,8% de l'actif total** du compartiment au 31/12/2024 et correspondaient à des liquidités.

Ces liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Les liquidités ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

¹⁵ <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2195/doc.pdf>

¹⁶ Source : MSCI ESG – Recherche Impact Metrics

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par l'exercice de ses droits de votes en Assemblées générales d'actionnaires** afin d'inciter les entreprises à progresser en matière de transparence ESG et climat et, en matière d'amélioration de leurs pratiques sous-jacentes.

Le rapport 2024 de l'activité de vote du compartiment vous est restitué ci-dessous.

Rapport de vote

	2024	2023
Nombre d'AG votables	42	39
Pourcentage d'AG votées	100%	100%
Nombre de résolutions votées	377	386
Pourcentage de résolutions votées "abstention" ou "contre"	20%	34%
Nombre de résolutions d'actionnaire déposées	1	2
Nombre de résolutions d'actionnaires soutenues par Amiral Gestion	1	2
Taux d'opposition sur les résolutions sur le dividende	0%	0%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la rémunération des dirigeants	29%	18%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la nomination des administrateurs	22%	52%
Types de résolutions pour lesquelles un vote contre a été le plus fréquemment recommandé	Augmentation de capital : 66%	Transactions stratégiques : 100%
	Nomination des administrateurs : 22%	Augmentation de capital : 100%
	Rémunération des dirigeants : 29%	Rémunération des dirigeants : 18%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus élevé	ANEST IWATA Corp., Avant Group Corp., Business Brain Showa-ota, Inc.: 100%	Alibaba, Dentium, Money Partners, Open Up Group, PCA Corp, PT Industri Jamu, PT Sarana Menara, Shinninhonsei-yaku, SK Hynix, The Nature Holdings : 100%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus faible	Money Partners Group Co., Ltd. (33%), NetEase, Inc. (33%), Araya Industrial Co., Ltd. (38%)	Shin Maint : 14%, Nintendo : 14%, Business Brain : 15%, Mitsubishi Logisnext : 23%, Pro-ship : 27%, NetEase : 38%, Puregold, Maruzen, 360 One Wam : 50%,

Les indices de référence
sont des indices
permettant de mesurer
si le produit financier
atteint l'objectif
d'investissement
durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non applicable

AVERTISSEMENT – Janvier 2025

Le présent document est émis par Amiral Gestion.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation d'Amiral Gestion. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.

Certains points de données sont désormais calculés avec l'outil ESG Connect depuis janvier 2024 en application des méthodologies conçues par Amiral Gestion et sur la base des données fournies par plusieurs fournisseurs de données extra-financières. Il est possible que des écarts puissent subsister à la marge par rapport à nos calculs internes, la complexité des bases de données et référentiels sous-jacents pouvant expliquer ces écarts temporaires, mais qui ne remettent toutefois pas en cause les conclusions générales ni la conformité de nos fonds, compartiments et mandats à leurs engagements précontractuels.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans ce document s'appuient sur les données rendues disponibles par différentes sources à un moment donné, et peuvent ne plus être pertinentes au jour où l'investisseur en prend connaissance. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données issues de ces tiers. En particulier, compte tenu de la faible disponibilité, qualité et homogénéité des informations fournies par les prestataires de données extra-financières, les estimations fournies par Amiral Gestion sont à lire avec précaution.

CE DOCUMENT EST ÉMIS PAR :

Amiral Gestion

Société par actions simplifiée au capital social de 629 983 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038

Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490

<https://www.amiralgestion.com>

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers SEXTANT ASIA EX-JAPAN, LEI: 969500X6ZZFVQE3J9258
Résumé SEXTANT ASIA EX-JAPAN, LEI: 969500X6ZZFVQE3J9258 prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Amiral Gestion. La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 décembre 2024. <i>[Résumé prévu à l’article 5, dans les langues visées au paragraphe 1 dudit article]</i>
Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues à l’article 7, au format indiqué ci-dessous]</i>

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d’incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L’ENVIRONNEMENT					
	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1			

Émissions de gaz à effet de serre		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES	130 563,04 (couverture : 69,79%)	998 906,56 (couverture : 100,00%)	Il est à noter que la méthode de calcul a changé en 2024, prenant désormais en compte la notion d'ownership afin de calculer des émissions au niveau portefeuille plus pertinentes (selon la méthode SFDR). Ce changement méthodologique explique une baisse drastique de ce PAI en comparaison avec l'année 2023.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 909,64 (couverture : 69,79%)	30 425,50 (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 1493,26% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

	3. Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	92,61 (couverture : 54,05%)	124,51 (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 34,44% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	25,84% (couverture : 29,01%)	0,00% (couverture : 0,00%)	Variation N-1 : +100,00%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur.
	6. Intensité de consommation	Consommation d'énergie en GWh par	0,61	0,00	Variation N-1 : +100,00%	L'analyse des résultats de cet

	d'énergie par secteur à fort impact climatique	millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	(couverture : 100,00%)	(couverture : 96,95%)		indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur.
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	49,90% (couverture : 49,90%)	1,53% (couverture : 81,62%)	Variation N-1 : +96,93%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre

						Politique PAI pour cet indicateur.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1,61 (couverture : 9,56%)	121,60 (couverture : 12,52%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,00 (couverture : 0,00%)	21 605,10 (couverture : 95,42%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,28% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)		L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues

						dans notre Politique PAI pour cet indicateur.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)		
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	-0,46% (couverture : 1,88%)	1,47% (couverture : 12,36%)	Variation N-1 : +417,69% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en	7,58% (couverture : 39,57%)	0,00% (couverture : 0,00%)	Variation N-1 : +100,00% Performance du portefeuille sur	

		pourcentage du nombre total de membres			cet indicateur en progression	
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des société qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00% (couverture : 100%)	0,00% (couverture : 100%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	Non applicable	Non applicable		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions	Non applicable	Non applicable		

		internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national				
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Non applicable	Non applicable		
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Non applicable	Non applicable		
Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité						
<i>[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point a), suivant le modèle du tableau 2]</i>						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau	27 276,68	24 430,69		L'analyse des résultats de cet

		consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires	(couverture : 17,29%)	(couverture : 10,41%)		indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur.

[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point b), suivant le modèle du tableau 3]

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme	0,00% (couverture : 100,00%)	0,39% (couverture : 47,27%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

[Informations sur toute autre incidence négative sur les facteurs de durabilité utilisée pour identifier et évaluer les principales incidences négatives supplémentaires sur un facteur de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point c), suivant le modèle du tableau 2 ou du tableau 3]

Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues par l'article 7]

Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion :

https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf .
Politiques d'engagement <i>[Informations prévues par l'article 8]</i> <i>Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : (https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf) et au sein de sa Politique d'engagement (https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/758/doc.pdf).</i>
Références aux normes internationales <i>[Informations prévues par l'article 9]</i> <i>Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf.</i>
Comparaison historique <i>[Informations prévues par l'article 10]</i> <i>Non applicable</i> <i>L'analyse des résultats sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés.</i>

Tableau 2

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT		
Émissions	1. Émissions de polluants inorganiques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants inorganiques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée

	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants atmosphériques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	3. Émission de substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Tonnes d'équivalents CO ₂ d'émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Performance énergétique	5. Ventilation des consommations d'énergie par type de sources d'énergie non renouvelables	Part d'énergie provenant de sources non renouvelables utilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements, ventilée par source d'énergie
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires 2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires
	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau
	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	Part d'investissement dans des sociétés implantées dans des zones de stress hydrique élevé et n'appliquant pas de politique de gestion de l'eau
	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) n°1893/2006

	10. Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entraînent une dégradation des terres, une désertification ou une imperméabilisation des sols
	11. Investissements dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables
	12. Investissements dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers
	13. Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de rejets non recyclés produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	14. Espèces naturelles et aires protégées	1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées 2. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels qu'elles possèdent, louent ou gèrent dans, ou à proximité d'une aire de grande valeur sur le plan de la biodiversité qui n'est pas une aire protégée
	15. Déforestation	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de lutte contre la déforestation
Titres verts	16. Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'investissement dans des titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers		
Émissions de gaz à effet de serre	18. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 2 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 3 générées par des actifs immobiliers
		Total des émissions de GES générées par des actifs immobiliers
Consommation d'énergie	19. Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré
Déchets	20. Production de déchets d'exploitation	Part des actifs immobiliers qui n'est pas équipée d'installations de tri des déchets ni couverte par un contrat de valorisation ou de recyclage des déchets
Consommation de ressources	21. Consommation de matières premières pour des constructions neuves et des rénovations importantes	Part des matières premières (hors matériaux récupérés, recyclés ou biosourcés) dans le poids total des matériaux de construction utilisés pour des constructions neuves ou des rénovations importantes
Biodiversité	22. Artificialisation des sols	Part de surface non végétale (surfaces des sols sans végétation, ainsi que des toitures, terrasses et façades non végétalisées) dans la surface totale des parcelles de tous les actifs

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIES AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION		
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (quantitative ou qualitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail
	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)
	5. Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée

		2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	8. Ratio de rémunération excessif	Ratio moyen, pour les sociétés concernées, de rémunération annuelle de la personne la mieux rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés (hormis cette personne)
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme
	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme
	11. Absence de processus et de mesures de prévention de la traite des êtres humains	Part d'investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de lutte contre la traite d'êtres humains
	12. Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail, par zone géographique ou type d'activité
	13. Activités et fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire, par zone géographique et/ou type d'activité
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des

		investissements, sur base d'une moyenne pondérée
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption
	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises par les sociétés bénéficiaires des investissements
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Social	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalité économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
Droits de l'homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet

Gouvernance	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales
	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif prévue à cet effet
	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de défiances de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet

Sextant Global Smaller Companies (ex: Sextant Autour du Monde) est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI World Small Cap Index (EUR), par une sélection d'actions internationales, sans que cette sélection ne cherche à reproduire le contenu de l'indice de référence.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	47,45M€
VL part	272,10€
Capitalisation moyenne des actions	4,5Mds€
Capitalisation médiane des actions	906,3M€
Nombre de lignes	49
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées										Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création		3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	-1,7%	-1,4%	+3,0%	+2,0%	+2,0%	+5,5%	+16,5%	+68,0%	+172,1%		+1,8%	+3,1%	+5,3%	+5,3%
Indice de référence	-4,1%	+5,0%	+10,3%	+26,5%	+26,5%	+29,8%	+76,3%	+184,2%	+404,0%		+9,1%	+12,0%	+11,0%	+8,6%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	25,8%	9,3%	11,6%	12,1%	-10,4%	17,6%	-4,3%	15,4%	-13,0%	18,8%	2,0%
Indice de référence	18,6%	8,7%	11,0%	8,8%	-4,9%	29,0%	6,6%	27,5%	-13,1%	18,0%	26,5%

Indice de référence : Depuis le 01/07/2024, nous avons remplacé le MSCI World AC NR par le MSCI World Small NR.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	11,3% (14,1%)	14,0% (16,4%)	12,9% (15,2%)
Ecart de suivi	9,1%	9,8%	8,6%
Ratio d'information	-0,8	-0,9	-0,7
Ratio de Sharpe	-0,1	0,1	0,4
Max drawdown	-19,63%	-32,53%	-32,53%

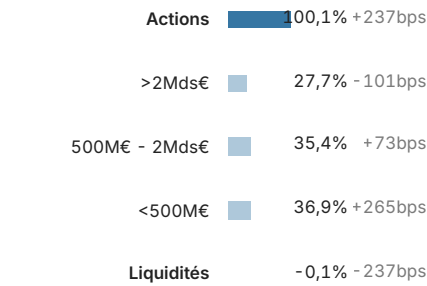
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5		
5N Plus	255bps	Open Up	-153bps
Fpt	216bps	Upwork	-81bps
Paylocity Holding	147bps	Pdd Holdings	-80bps
Beacon Roofing Supply	137bps	Global Industrial	-80bps
Avant	118bps	Voxtur Analytics	-77bps

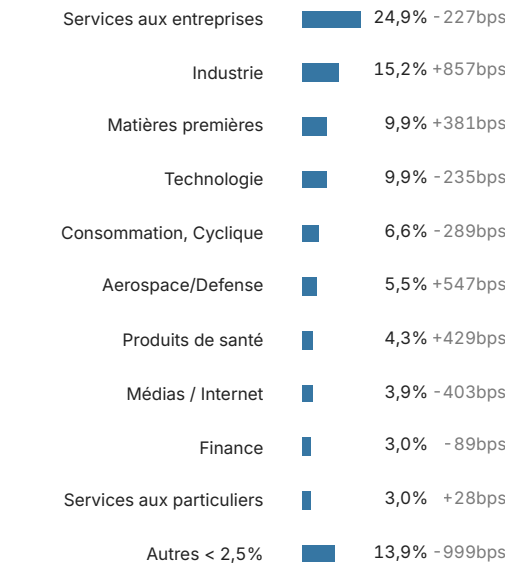


ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

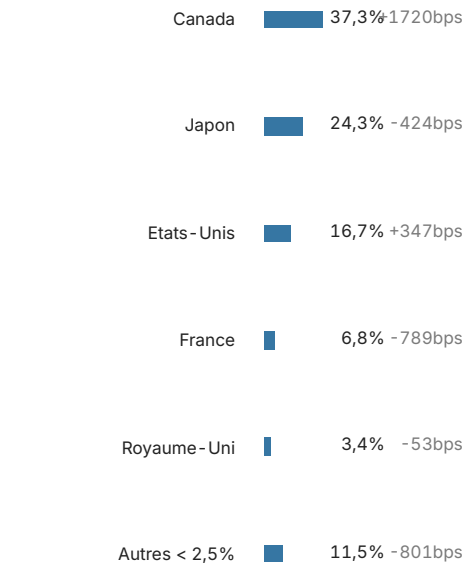
(ÉVOLUTION N / N - 1)



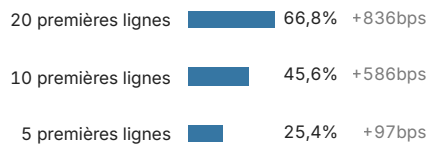
PAR SECTEUR



PAR PAYS



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Calian	Actions	Aerospace/Defense	Canada	5,5%
5N Plus	Actions	Matières premières	Canada	5,4%
Open Up	Actions	Services aux entreprises	Japon	5,1%
Somero Enterprises	Actions	Industrie	Etats - Unis	5,0%
Russel Metals	Actions	Matières premières	Canada	4,5%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part A tous souscripteurs
 - **Code ISIN** : FR0010286021
 - **Code Bloomberg** : AMSAMON FP
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
 - **Ind. de référence a posteriori** : 100% MSCI World Small Cap NR
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - **Date de lancement** : Fonds : 08/07/2005 Part : 08/07/2005
- **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Centralisation- Règlement/Livraison** : J - 1 à 16 h / J + 2
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 2,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 1,00% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 2,00% TTC maximum
 - **Commission de performance** : 15% TTC de la performance positive du FCP au - delà de son indice de référence par année calendaire TER (31/12/2024) : 2,11%

COMMENTAIRE DE GESTION

Sextant Global Smaller Companies (SGSC) est un portefeuille investi dans des sociétés internationales principalement dans des pays de l'OCDE de petite capitalisation boursière.

Sur le dernier trimestre de l'année, SGSC recule de -1,4% contre une progression de +5,0% pour son indice de référence. Les performances respectives pour 2024 sont +2,0% et +26,5%. A noter que l'indice de référence a changé au 1er juillet, un timing pénalisant puisque les grandes capitalisations (l'ancien indice) ont surperformé les petites (le nouvel indice) sur les six premiers mois de l'année, et inversement au second. Après deux années robustes en 2022 et 2023, nous sommes bien évidents particulièrement déçus par la performance enregistrée en 2024. Mettant de côté l'impact de l'exposition géographique et des facteurs macro-économiques et politiques, les choix individuels de valeurs ont pesé. Maintenant, nous savons que notre philosophie d'investissement va souvent de pair avec des choix contrariants qui doivent s'accompagner de patience afin de voir la thèse d'investissement se confirmer. C'est typiquement le cas du portefeuille actuel, nous allons en donner quelques exemples.

Du côté de l'environnement général, difficile de qualifier l'année 2024 de « calme ». En particulier, le second semestre aura rythmé l'élection présidentielle américaine. Tout d'abord de nombreuses sociétés ont mis en pause des investissements pour la fin de l'année, nous l'avons constaté dans l'activité de plusieurs de nos sociétés industrielles.

La victoire de Donald Trump début novembre a créé une euphorie sur les marchés financiers, qui s'est cependant vite atténuée. Le S&P 500 a reculé de plus de 2% en décembre alors que l'indice des petites valeurs, le S&P 600, reculait de 8%. Le programme du nouveau président est par nature inflationniste, ce qui s'est matérialisé dans les taux d'intérêts, au moment même où la FED doit décider de poursuivre son programme de baisses des taux directeurs, sans compter les droits de douanes additionnels agités comme épouvantail, y compris avec les partenaires historiques et nations amies.

En Europe, La France et l'Allemagne sont empêtrées dans de sévères crises politiques, le climat économique est morose, et la guerre en Ukraine s'éternise sans pour autant que l'on puisse envisager une issue favorable à court terme. A côté de cela, le krach éclair (l'indice TOPIX a perdu 12% le 5 août) qui a ébranlé les marchés japonais l'été dernier semble presque anecdotique.

Poussé par un dollar américain extrêmement fort, le marché des devises a fortement influé sur les résultats cette année. Le yen a perdu 4,7% contre l'euro, qui lui-même a perdu 5,7% contre le dollar américain. Ainsi, l'indice MSCI World Small cap progresse de 8,2% en dollar américain (à noter que l'indice est composé à plus de 60% de sociétés américaines), et 15,6% en euros. Nous estimons que l'effet devise a pénalisé la performance du portefeuille de plus de 5%.

Du côté des sociétés en portefeuille, on notera avec circonspection le parcours boursier de la société japonaise **Open-Up**, l'un de nos principaux investissements. La baisse du cours de bourse de plus de 20% sur l'année ne coïncide typiquement en rien avec les résultats de la société qui poursuit ses performances opérationnelles très positives avec une croissance interne à deux chiffres année après année et des acquisitions attractives. Open-Up demeure idéalement placée sur le marché du travail japonais grâce à ses capacités de formation de la main d'œuvre et au manque de personnel qualifié au Japon entraînant des besoins accrus de flexibilité. Nous maintenons donc notre position.

La société américaine **Upwork** propose une plateforme qui met en relation des freelances et des entreprises pour des projets principalement dans le domaine du développement web, la rédaction, le design et le marketing. Nous avons cédé la position suite à des inquiétudes sur la pertinence même du business modèle alors que la croissance du volume d'affaires ne repartait pas après plusieurs trimestres atones malgré la faible pénétration du marché.

Global Industrial, un distributeur de produits du quotidien pour les PME aux US, a publié des performances décevantes dans un marché, certes très morose, mais a annoncé en plus un changement de PDG, alors que le dernier avait réalisé un travail remarquable ces dernières années.

Du côté des performances positives, on soulignera le parcours remarquable de **5N Plus**, avec un cours de bourse qui a presque doublé en 2024. Cette société canadienne est le fournisseur exclusif aux Etats-Unis de First Solar d'un produit à base de cadmium et de tellurium utilisé dans la production de panneaux solaires. L'activité est très bien orientée compte tenu de la forte demande, turbochargée par l'Inflation Reduction Act américain qui accorde des subventions et crédit d'impôts importants. Également, la société fabrique en Allemagne des cellules photovoltaïques destinées à des satellites. 5N est idéalement positionnée pour bénéficier de la forte croissance du secteur, le carnet de commandes est rempli. 5N est un des seuls fournisseurs du monde occidental, un atout stratégique majeur compte tenu du contexte géopolitique. Enfin, l'entreprise fournit du bismuth à l'industrie pharmaceutique. Ce métal non toxique est utilisé dans le traitement des troubles gastriques. La société déclare des parts de marché mondiales supérieures à 75%.

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe, qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis et au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Le titre de **Paylocity (US)** a baissé de plus de 50% entre le pic d'Octobre 2021 et la fin du deuxième trimestre de cette année. Nous avons constitué une position à ce moment jugeant que l'entreprise, fournisseur de solutions RH dans le cloud, continuait de gagner des parts de marché, ce qui s'est confirmé depuis. Avec une croissance des revenus de plus de 10%, un potentiel d'expansion de marge, pas de dette et un management solide, cet investissement répondait à tous nos critères d'investissement. Le titre a fortement rebondi durant le reste de l'année.

Beacon Roofing apporte également une contribution positive. Cette société est l'un des trois acteurs dominants aux Etats-Unis de la distribution de produits de construction dédiés aux toitures (tuiles et tôles en tout genre, gouttières, etc.). 80% de la demande est tirée par des opérations de réparation et de rénovation, offrant plus de résilience que les nouvelles constructions. L'équipe de direction déroule son plan combinant croissance organique, notamment grâce à l'ouverture de nouveaux points de vente, et acquisitions de taille modeste présentant un faible risque d'exécution. Une rumeur de rachat a poussé le titre à la hausse sur le dernier trimestre, rumeur qui s'est confirmée par une offre inamicale dévoilée le 15 janvier 2025.

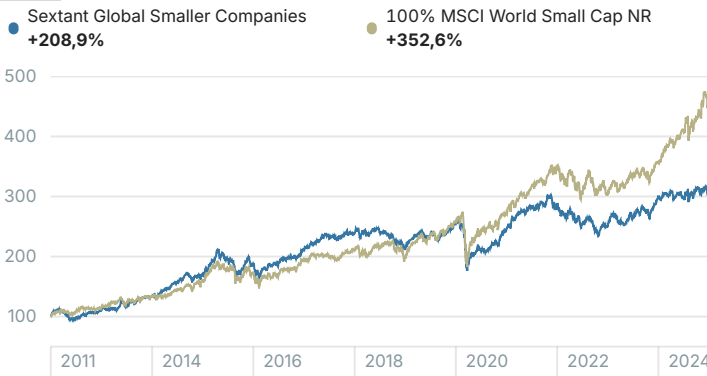
Sextant Global Smaller Companies (ex: Sextant Autour du Monde) est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI World Small Cap Index (EUR), par une sélection d'actions internationales, sans que cette sélection ne cherche à reproduire le contenu de l'indice de référence.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	47,45M€
VL part	3 088,57€
Capitalisation moyenne des actions	4,5Mds€
Capitalisation médiane des actions	906,3M€
Nombre de lignes	49
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées									Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	-1,7%	-1,2%	+3,4%	+2,9%	+2,9%	+8,0%	+21,3%	+80,7%	+208,9%	+2,6%	+3,9%	+6,1%	+9,1%
Indice de référence	-4,1%	+5,0%	+10,3%	+26,5%	+26,5%	+29,8%	+76,3%	+184,2%	+352,6%	+9,1%	+12,0%	+11,0%	+12,3%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	27,1%	10,3%	12,6%	12,0%	-9,7%	18,6%	-3,5%	16,4%	-12,3%	19,7%	2,9%
Indice de référence	18,6%	8,7%	11,0%	8,8%	-4,9%	29,0%	6,6%	27,5%	-13,1%	18,0%	26,5%

Indice de référence : Depuis le 01/07/2024, nous avons remplacé le MSCI World AC NR par le MSCI World Small NR.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	11,3% (14,1%)	14,0% (16,4%)	12,9% (15,2%)
Ecart de suivi	9,1%	9,8%	8,6%
Ratio d'information	-0,7	-0,8	-0,6
Ratio de Sharpe	0,0	0,2	0,4
Max drawdown	-19,11%	-32,43%	-32,43%

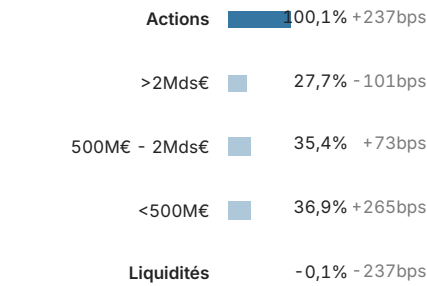
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5		
5N Plus	256bps	Open Up	-153bps
Fpt	217bps	Upwork	-81bps
Paylocity Holding	148bps	Global Industrial	-80bps
Beacon Roofing Supply	137bps	Pdd Holdings	-80bps
Avant	119bps	Voxtur Analytics	-77bps

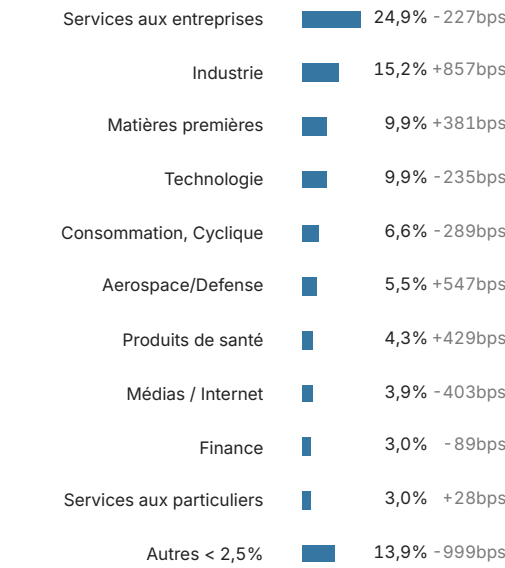


ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

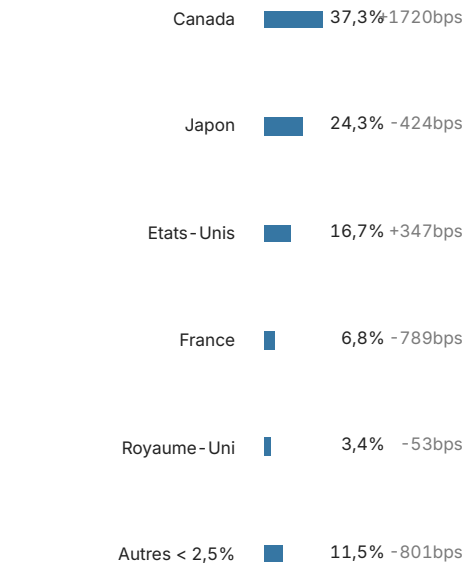
(ÉVOLUTION N / N-1)



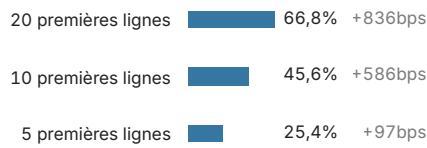
PAR SECTEUR



PAR PAYS



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Calian	Actions	Aerospace/Defense	Canada	5,5%
5N Plus	Actions	Matières premières	Canada	5,4%
Open Up	Actions	Services aux entreprises	Japon	5,1%
Somero Enterprises	Actions	Industrie	Etats - Unis	5,0%
Russel Metals	Actions	Matières premières	Canada	4,5%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part I investisseurs institutionnels
 - **Code ISIN** : FR0011171263
 - **Code Bloomberg** : AMSAMNI FP
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
 - **Ind. de référence a posteriori** : 100% MSCI World Small Cap NR
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - **Date de lancement** : Fonds : 08/07/2005 Part : 30/12/2011
- **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Centralisation- Règlement/Livraison** : J - 1 à 16 h / J + 2
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 4,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 1,00% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 1,20% TTC maximum
 - **Commission de performance** : 15% TTC de la performance positive du FCP au -delà de son indice de référence par année calendaire TER (31/12/2024) : 1,3%

Amiral Gestion au 31/12/2024

COMMENTAIRE DE GESTION

Sextant Global Smaller Companies (SGSC) est un portefeuille investi dans des sociétés internationales principalement dans des pays de l'OCDE de petite capitalisation boursière.

Sur le dernier trimestre de l'année, SGSC recule de -1,2% contre une progression de +5,0% pour son indice de référence. Les performances respectives pour 2024 sont +2,9% et +26,5%. A noter que l'indice de référence a changé au 1er juillet, un timing pénalisant puisque les grandes capitalisations (l'ancien indice) ont surperformé les petites (le nouvel indice) sur les six premiers mois de l'année, et inversement au second. Après deux années robustes en 2022 et 2023, nous sommes bien évidents particulièrement déçus par la performance enregistrée en 2024. Mettant de côté l'impact de l'exposition géographique et des facteurs macro-économiques et politiques, les choix individuels de valeurs ont pesé. Maintenant, nous savons que notre philosophie d'investissement va souvent de pair avec des choix contrariants qui doivent s'accompagner de patience afin de voir la thèse d'investissement se confirmer. C'est typiquement le cas du portefeuille actuel, nous allons en donner quelques exemples.

Du côté de l'environnement général, difficile de qualifier l'année 2024 de « calme ». En particulier, le second semestre aura rythmé l'élection présidentielle américaine. Tout d'abord de nombreuses sociétés ont mis en pause des investissements pour la fin de l'année, nous l'avons constaté dans l'activité de plusieurs de nos sociétés industrielles.

La victoire de Donald Trump début novembre a créé une euphorie sur les marchés financiers, qui s'est cependant vite atténuée. Le S&P 500 a reculé de plus de 2% en décembre alors que l'indice des petites valeurs, le S&P 600, reculait de 8%. Le programme du nouveau président est par nature inflationniste, ce qui s'est matérialisé dans les taux d'intérêts, au moment même où la FED doit décider de poursuivre son programme de baisses des taux directeurs, sans compter les droits de douanes additionnels agités comme épouvantail, y compris avec les partenaires historiques et nations amies.

En Europe, La France et l'Allemagne sont empêtrées dans de sévères crises politiques, le climat économique est morose, et la guerre en Ukraine s'éternise sans pour autant que l'on puisse envisager une issue favorable à court terme. A côté de cela, le krach éclair (l'indice TOPIX a perdu 12% le 5 août) qui a ébranlé les marchés japonais l'été dernier semble presque anecdotique.

Poussé par un dollar américain extrêmement fort, le marché des devises a fortement influé sur les résultats cette année. Le yen a perdu 4,7% contre l'euro, qui lui-même a perdu 5,7% contre le dollar américain. Ainsi, l'indice MSCI World Small cap progresse de 8,2% en dollar américain (à noter que l'indice est composé à plus de 60% de sociétés américaines), et 15,6% en euros. Nous estimons que l'effet devise a pénalisé la performance du portefeuille de plus de 5%.

Du côté des sociétés en portefeuille, on notera avec circonspection le parcours boursier de la société japonaise **Open-Up**, l'un de nos principaux investissements. La baisse du cours de bourse de plus de 20% sur l'année ne coïncide typiquement en rien avec les résultats de la société qui poursuit ses performances opérationnelles très positives avec une croissance interne à deux chiffres année après année et des acquisitions attractives. Open-Up demeure idéalement placée sur le marché du travail japonais grâce à ses capacités de formation de la main d'œuvre et au manque de personnel qualifié au Japon entraînant des besoins accrus de flexibilité. Nous maintenons donc notre position.

La société américaine **Upwork** propose une plateforme qui met en relation des freelances et des entreprises pour des projets principalement dans le domaine du développement web, la rédaction, le design et le marketing. Nous avons cédé la position suite à des inquiétudes sur la pertinence même du business modèle alors que la croissance du volume d'affaires ne repartait pas après plusieurs trimestres atones malgré la faible pénétration du marché.

Global Industrial, un distributeur de produits du quotidien pour les PME aux US, a publié des performances décevantes dans un marché, certes très morose, mais a annoncé en plus un changement de PDG, alors que le dernier avait réalisé un travail remarquable ces dernières années.

Du côté des performances positives, on soulignera le parcours remarquable de **5N Plus**, avec un cours de bourse qui a presque doublé en 2024. Cette société canadienne est le fournisseur exclusif aux Etats-Unis de First Solar d'un produit à base de cadmium et de tellurium utilisé dans la production de panneaux solaires. L'activité est très bien orientée compte tenu de la forte demande, turbochargée par l'Inflation Reduction Act américain qui accorde des subventions et crédit d'impôts importants. Également, la société fabrique en Allemagne des cellules photovoltaïques destinées à des satellites. 5N est idéalement positionnée pour bénéficier de la forte croissance du secteur, le carnet de commandes est rempli. 5N est un des seuls fournisseurs du monde occidental, un atout stratégique majeur compte tenu du contexte géopolitique. Enfin, l'entreprise fournit du bismuth à l'industrie pharmaceutique. Ce métal non toxique est utilisé dans le traitement des troubles gastriques. La société déclare des parts de marché mondiales supérieures à 75%.

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe, qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis et au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Le titre de **Paylocity (US)** a baissé de plus de 50% entre le pic d'Octobre 2021 et la fin du deuxième trimestre de cette année. Nous avons constitué une position à ce moment jugeant que l'entreprise, fournisseur de solutions RH dans le cloud, continuait de gagner des parts de marché, ce qui s'est confirmé depuis. Avec une croissance des revenus de plus de 10%, un potentiel d'expansion de marge, pas de dette et un management solide, cet investissement répondait à tous nos critères d'investissement. Le titre a fortement rebondi durant le reste de l'année.

Beacon Roofing apporte également une contribution positive. Cette société est l'un des trois acteurs dominants aux Etats-Unis de la distribution de produits de construction dédiés aux toitures (tuiles et tôles en tout genre, gouttières, etc.). 80% de la demande est tirée par des opérations de réparation et de rénovation, offrant plus de résilience que les nouvelles constructions. L'équipe de direction déroule son plan combinant croissance organique, notamment grâce à l'ouverture de nouveaux points de vente, et acquisitions de taille modeste présentant un faible risque d'exécution. Une rumeur de rachat a poussé le titre à la hausse sur le dernier trimestre, rumeur qui s'est confirmée par une offre inamicale dévoilée le 15 janvier 2025.

Sextant Global Smaller Companies (ex: Sextant Autour du Monde) est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI World Small Cap Index (EUR), par une sélection d'actions internationales, sans que cette sélection ne cherche à reproduire le contenu de l'indice de référence.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	47,45M€
VL part	288,15€
Capitalisation moyenne des actions	4,5Mds€
Capitalisation médiane des actions	906,3M€
Nombre de lignes	49
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	-1,7%	-1,2%	+3,4%	+2,8%	+2,8%	+8,0%	+21,3%	+29,9%	+2,6%	+3,9%	+3,8%
Indice de référence	-4,1%	+5,0%	+10,3%	+26,5%	+26,5%	+29,8%	+76,3%	+116,3%	+9,1%	+12,0%	+11,6%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	0,4%	1,0%	1,7%	-4,1%	2,4%	-1,9%	4,7%	-2,2%	2,2%	-2,9%	3,4%	-1,7%	2,8%	26,5%
2023	7,3%	-1,4%	-2,1%	-2,5%	3,3%	1,2%	5,3%	1,2%	-2,1%	-4,8%	8,2%	5,5%	19,7%	18,0%
2022	-4,0%	-0,6%	1,0%	-2,2%	-1,0%	-4,8%	3,9%	-0,3%	-8,3%	-1,5%	7,2%	-1,6%	-12,3%	-13,1%
2021	0,7%	4,9%	4,1%	1,6%	1,3%	1,5%	0,2%	1,8%	-0,1%	3,2%	-4,8%	1,0%	16,4%	27,5%
2020	-2,9%	-5,5%	-17,9%	6,7%	1,5%	1,2%	-2,2%	3,7%	3,7%	-1,5%	8,0%	4,4%	-3,5%	6,6%

Indice de référence : Depuis le 01/07/2024, nous avons remplacé le MSCI World AC NR par le MSCI World Small NR.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	11,3% (14,1%)	14,0% (16,4%)	12,8% (15,5%)
Ecart de suivi	9,1%	9,8%	9,2%
Ratio d'information	-0,7	-0,8	-0,9
Ratio de Sharpe	0,0	0,2	0,2
Max drawdown	-19,11%	-32,43%	-32,43%

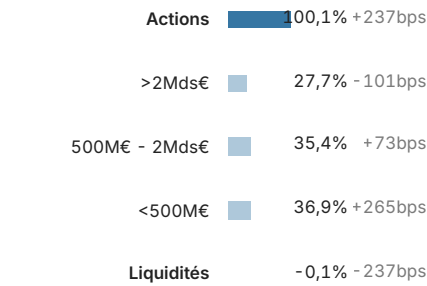
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5
5N Plus	256bps Open Up - 153bps
Fpt	217bps Upwork - 81bps
Paylocity Holding	148bps Global Industrial - 80bps
Beacon Roofing Supply	137bps Pdd Holdings - 80bps
Avant	119bps Voxtur Analytics - 77bps

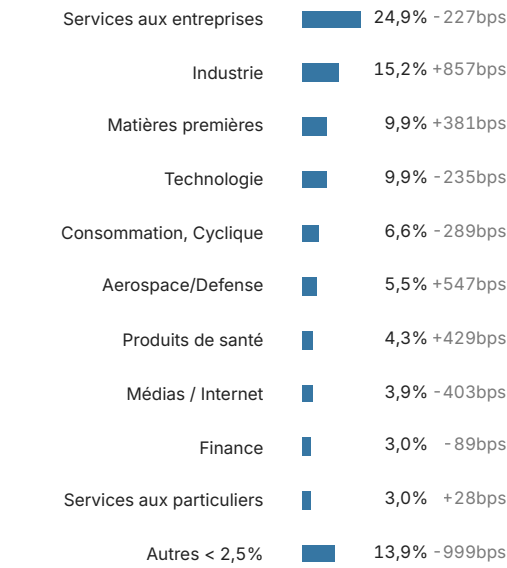


ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

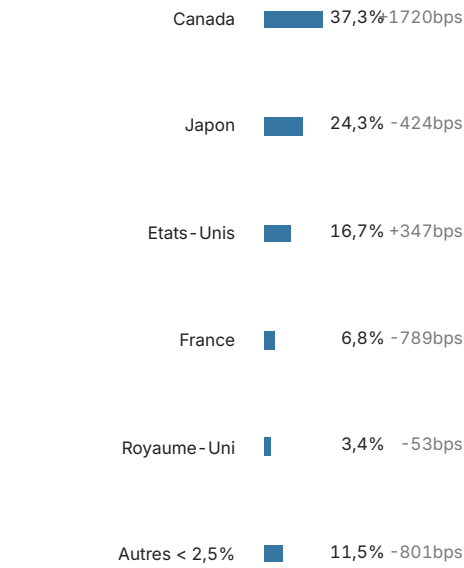
(ÉVOLUTION N / N - 1)



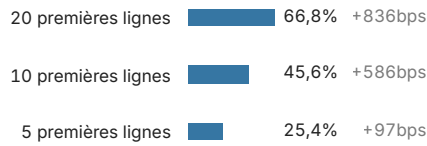
PAR SECTEUR



PAR PAYS



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Calian	Actions	Aerospace/Defense	Canada	5,5%
5N Plus	Actions	Matières premières	Canada	5,4%
Open Up	Actions	Services aux entreprises	Japon	5,1%
Somero Enterprises	Actions	Industrie	Etats - Unis	5,0%
Russel Metals	Actions	Matières premières	Canada	4,5%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part N
 - **Code ISIN** : FR0013306420
 - **Code Bloomberg** : AMSAMOC FP
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
 - **Ind. de référence a posteriori** : 100% MSCI World Small Cap NR
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - **Date de lancement** : Fonds : 08/07/2005 Part : 29/12/2017
- **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Centralisation- Règlement/Livraison** : J - 1 à 16 h / J + 2
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 5,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 1,00% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 1,20% TTC maximum
 - **Commission de performance** : 15% TTC de la performance positive du FCP au -delà de son indice de référence par année calendaire TER (31/12/2024) : 1,3%

Amiral Gestion au 31/12/2024

COMMENTAIRE DE GESTION

Sextant Global Smaller Companies (SGSC) est un portefeuille investi dans des sociétés internationales principalement dans des pays de l'OCDE de petite capitalisation boursière.

Sur le dernier trimestre de l'année, SGSC recule de -1,2% contre une progression de +5,0% pour son indice de référence. Les performances respectives pour 2024 sont +2,8% et +26,5%. A noter que l'indice de référence a changé au 1er juillet, un timing pénalisant puisque les grandes capitalisations (l'ancien indice) ont surperformé les petites (le nouvel indice) sur les six premiers mois de l'année, et inversement au second. Après deux années robustes en 2022 et 2023, nous sommes bien évidents particulièrement déçus par la performance enregistrée en 2024. Mettant de côté l'impact de l'exposition géographique et des facteurs macro-économiques et politiques, les choix individuels de valeurs ont pesé. Maintenant, nous savons que notre philosophie d'investissement va souvent de pair avec des choix contrariants qui doivent s'accompagner de patience afin de voir la thèse d'investissement se confirmer. C'est typiquement le cas du portefeuille actuel, nous allons en donner quelques exemples.

Du côté de l'environnement général, difficile de qualifier l'année 2024 de « calme ». En particulier, le second semestre aura rythmé l'élection présidentielle américaine. Tout d'abord de nombreuses sociétés ont mis en pause des investissements pour la fin de l'année, nous l'avons constaté dans l'activité de plusieurs de nos sociétés industrielles.

La victoire de Donald Trump début novembre a créé une euphorie sur les marchés financiers, qui s'est cependant vite atténuée. Le S&P 500 a reculé de plus de 2% en décembre alors que l'indice des petites valeurs, le S&P 600, reculait de 8%. Le programme du nouveau président est par nature inflationniste, ce qui s'est matérialisé dans les taux d'intérêts, au moment même où la FED doit décider de poursuivre son programme de baisses des taux directeurs, sans compter les droits de douanes additionnels agités comme épouvantail, y compris avec les partenaires historiques et nations amies.

En Europe, La France et l'Allemagne sont empêtrées dans de sévères crises politiques, le climat économique est morose, et la guerre en Ukraine s'éternise sans pour autant que l'on puisse envisager une issue favorable à court terme. A côté de cela, le krach éclair (l'indice TOPIX a perdu 12% le 5 août) qui a ébranlé les marchés japonais l'été dernier semble presque anecdotique.

Poussé par un dollar américain extrêmement fort, le marché des devises a fortement influé sur les résultats cette année. Le yen a perdu 4,7% contre l'euro, qui lui-même a perdu 5,7% contre le dollar américain. Ainsi, l'indice MSCI World Small cap progresse de 8,2% en dollar américain (à noter que l'indice est composé à plus de 60% de sociétés américaines), et 15,6% en euros. Nous estimons que l'effet devise a pénalisé la performance du portefeuille de plus de 5%.

Du côté des sociétés en portefeuille, on notera avec circonspection le parcours boursier de la société japonaise **Open-Up**, l'un de nos principaux investissements. La baisse du cours de bourse de plus de 20% sur l'année ne coïncide typiquement en rien avec les résultats de la société qui poursuit ses performances opérationnelles très positives avec une croissance interne à deux chiffres année après année et des acquisitions attractives. Open-Up demeure idéalement placée sur le marché du travail japonais grâce à ses capacités de formation de la main d'œuvre et au manque de personnel qualifié au Japon entraînant des besoins accrus de flexibilité. Nous maintenons donc notre position.

La société américaine **Upwork** propose une plateforme qui met en relation des freelances et des entreprises pour des projets principalement dans le domaine du développement web, la rédaction, le design et le marketing. Nous avons cédé la position suite à des inquiétudes sur la pertinence même du business modèle alors que la croissance du volume d'affaires ne repartait pas après plusieurs trimestres atones malgré la faible pénétration du marché.

Global Industrial, un distributeur de produits du quotidien pour les PME aux US, a publié des performances décevantes dans un marché, certes très morose, mais a annoncé en plus un changement de PDG, alors que le dernier avait réalisé un travail remarquable ces dernières années.

Du côté des performances positives, on soulignera le parcours remarquable de **5N Plus**, avec un cours de bourse qui a presque doublé en 2024. Cette société canadienne est le fournisseur exclusif aux Etats-Unis de First Solar d'un produit à base de cadmium et de tellurium utilisé dans la production de panneaux solaires. L'activité est très bien orientée compte tenu de la forte demande, turbochargée par l'Inflation Reduction Act américain qui accorde des subventions et crédit d'impôts importants. Également, la société fabrique en Allemagne des cellules photovoltaïques destinées à des satellites. 5N est idéalement positionnée pour bénéficier de la forte croissance du secteur, le carnet de commandes est rempli. 5N est un des seuls fournisseurs du monde occidental, un atout stratégique majeur compte tenu du contexte géopolitique. Enfin, l'entreprise fournit du bismuth à l'industrie pharmaceutique. Ce métal non toxique est utilisé dans le traitement des troubles gastriques. La société déclare des parts de marché mondiales supérieures à 75%.

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe, qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis et au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Le titre de **Paylocity (US)** a baissé de plus de 50% entre le pic d'Octobre 2021 et la fin du deuxième trimestre de cette année. Nous avons constitué une position à ce moment jugeant que l'entreprise, fournisseur de solutions RH dans le cloud, continuait de gagner des parts de marché, ce qui s'est confirmé depuis. Avec une croissance des revenus de plus de 10%, un potentiel d'expansion de marge, pas de dette et un management solide, cet investissement répondait à tous nos critères d'investissement. Le titre a fortement rebondi durant le reste de l'année.

Beacon Roofing apporte également une contribution positive. Cette société est l'un des trois acteurs dominants aux Etats-Unis de la distribution de produits de construction dédiés aux toitures (tuiles et tôles en tout genre, gouttières, etc.). 80% de la demande est tirée par des opérations de réparation et de rénovation, offrant plus de résilience que les nouvelles constructions. L'équipe de direction déroule son plan combinant croissance organique, notamment grâce à l'ouverture de nouveaux points de vente, et acquisitions de taille modeste présentant un faible risque d'exécution. Une rumeur de rachat a poussé le titre à la hausse sur le dernier trimestre, rumeur qui s'est confirmée par une offre inamicale dévoilée le 15 janvier 2025.

Sextant Global Smaller Companies (ex: Sextant Autour du Monde) est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI World Small Cap Index (EUR), par une sélection d'actions internationales, sans que cette sélection ne cherche à reproduire le contenu de l'indice de référence.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	47,45M€
VL part	336,95€
Capitalisation moyenne des actions	4,5Mds€
Capitalisation médiane des actions	906,3M€
Nombre de lignes	49
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées										Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création		3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	-1,6%	-0,9%	+4,1%	+4,1%	+4,1%	+11,8%	+28,3%	+102,3%	+237,0%		+3,8%	+5,1%	+7,3%	+6,4%
Indice de référence	-4,1%	+5,0%	+10,3%	+26,5%	+26,5%	+29,8%	+76,3%	+184,2%	+404,0%		+9,1%	+12,0%	+11,0%	+8,6%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	28,6%	11,6%	13,9%	13,3%	-8,7%	19,9%	-2,4%	17,7%	-11,3%	21,0%	4,1%
Indice de référence	18,6%	8,7%	11,0%	8,8%	-4,9%	29,0%	6,6%	27,5%	-13,1%	18,0%	26,5%

Indice de référence : Depuis le 01/07/2024, nous avons remplacé le MSCI World AC NR par le MSCI World Small NR.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	11,3% (14,1%)	14,0% (16,4%)	12,9% (15,2%)
Ecart de suivi	9,1%	9,8%	8,6%
Ratio d'information	-0,6	-0,7	-0,4
Ratio de Sharpe	0,1	0,3	0,5
Max drawdown	-18,39%	-32,29%	-32,29%

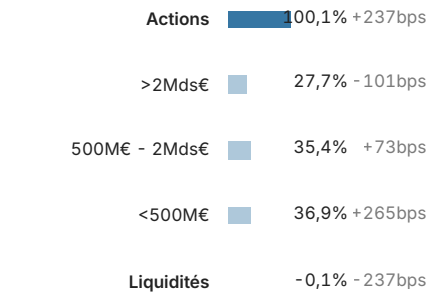
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5		
5N Plus	258bps	Open Up	-154bps
Fpt	218bps	Upwork	-82bps
Paylocity Holding	149bps	Global Industrial	-81bps
Beacon Roofing Supply	138bps	Pdd Holdings	-81bps
Avant	120bps	Voxtur Analytics	-78bps

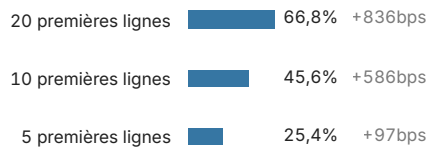


ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

(ÉVOLUTION N / N - 1)



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Calian	Actions	Aerospace/Defense	Canada	5,5%
5N Plus	Actions	Matières premières	Canada	5,4%
Open Up	Actions	Services aux entreprises	Japon	5,1%
Somero Enterprises	Actions	Industrie	Etats-Unis	5,0%
Russel Metals	Actions	Matières premières	Canada	4,5%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
- Catégorie de part : Part Z
- Code ISIN : FR0010373183
- Code Bloomberg : AGSADMZ FP
- Classification AMF : OPCVM 'Actions Internationales'
- Ind. de référence a posteriori : 100% MSCI World Small Cap NR
- Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés

- Date de lancement : Fonds : 08/07/2005 Part : 05/10/2006
 - Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J - 1 à 16 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Frais d'entrée : 0% TTC maximum
 - Frais de sortie : 0% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 0,0% TTC maximum
- TER (31/12/2024) : 0,1%

COMMENTAIRE DE GESTION

Sextant Global Smaller Companies (SGSC) est un portefeuille investi dans des sociétés internationales principalement dans des pays de l'OCDE de petite capitalisation boursière.

Sur le dernier trimestre de l'année, SGSC recule de -0,9% contre une progression de +5,0% pour son indice de référence. Les performances respectives pour 2024 sont +4,1% et +26,5%. A noter que l'indice de référence a changé au 1er juillet, un timing pénalisant puisque les grandes capitalisations (l'ancien indice) ont surperformé les petites (le nouvel indice) sur les six premiers mois de l'année, et inversement au second. Après deux années robustes en 2022 et 2023, nous sommes bien évidents particulièrement déçus par la performance enregistrée en 2024. Mettant de côté l'impact de l'exposition géographique et des facteurs macro-économiques et politiques, les choix individuels de valeurs ont pesé. Maintenant, nous savons que notre philosophie d'investissement va souvent de pair avec des choix contrariants qui doivent s'accompagner de patience afin de voir la thèse d'investissement se confirmer. C'est typiquement le cas du portefeuille actuel, nous allons en donner quelques exemples.

Du côté de l'environnement général, difficile de qualifier l'année 2024 de « calme ». En particulier, le second semestre aura rythmé l'élection présidentielle américaine. Tout d'abord de nombreuses sociétés ont mis en pause des investissements pour la fin de l'année, nous l'avons constaté dans l'activité de plusieurs de nos sociétés industrielles.

La victoire de Donald Trump début novembre a créé une euphorie sur les marchés financiers, qui s'est cependant vite atténuée. Le S&P 500 a reculé de plus de 2% en décembre alors que l'indice des petites valeurs, le S&P 600, reculait de 8%. Le programme du nouveau président est par nature inflationniste, ce qui s'est matérialisé dans les taux d'intérêts, au moment même où la FED doit décider de poursuivre son programme de baisses des taux directeurs, sans compter les droits de douanes additionnels agités comme épouvantail, y compris avec les partenaires historiques et nations amies.

En Europe, La France et l'Allemagne sont empêtrées dans de sévères crises politiques, le climat économique est morose, et la guerre en Ukraine s'éternise sans pour autant que l'on puisse envisager une issue favorable à court terme. A côté de cela, le krach éclair (l'indice TOPIX a perdu 12% le 5 août) qui a ébranlé les marchés japonais l'été dernier semble presque anecdotique.

Poussé par un dollar américain extrêmement fort, le marché des devises a fortement influé sur les résultats cette année. Le yen a perdu 4,7% contre l'euro, qui lui-même a perdu 5,7% contre le dollar américain. Ainsi, l'indice MSCI World Small cap progresse de 8,2% en dollar américain (à noter que l'indice est composé à plus de 60% de sociétés américaines), et 15,6% en euros. Nous estimons que l'effet devise a pénalisé la performance du portefeuille de plus de 5%.

Du côté des sociétés en portefeuille, on notera avec circonspection le parcours boursier de la société japonaise **Open-Up**, l'un de nos principaux investissements. La baisse du cours de bourse de plus de 20% sur l'année ne coïncide typiquement en rien avec les résultats de la société qui poursuit ses performances opérationnelles très positives avec une croissance interne à deux chiffres année après année et des acquisitions attractives. Open-Up demeure idéalement placée sur le marché du travail japonais grâce à ses capacités de formation de la main d'œuvre et au manque de personnel qualifié au Japon entraînant des besoins accrus de flexibilité. Nous maintenons donc notre position.

La société américaine **Upwork** propose une plateforme qui met en relation des freelances et des entreprises pour des projets principalement dans le domaine du développement web, la rédaction, le design et le marketing. Nous avons cédé la position suite à des inquiétudes sur la pertinence même du business modèle alors que la croissance du volume d'affaires ne repartait pas après plusieurs trimestres atones malgré la faible pénétration du marché.

Global Industrial, un distributeur de produits du quotidien pour les PME aux US, a publié des performances décevantes dans un marché, certes très morose, mais a annoncé en plus un changement de PDG, alors que le dernier avait réalisé un travail remarquable ces dernières années.

Du côté des performances positives, on soulignera le parcours remarquable de **5N Plus**, avec un cours de bourse qui a presque doublé en 2024. Cette société canadienne est le fournisseur exclusif aux Etats-Unis de First Solar d'un produit à base de cadmium et de tellurium utilisé dans la production de panneaux solaires. L'activité est très bien orientée compte tenu de la forte demande, turbochargée par l'Inflation Reduction Act américain qui accorde des subventions et crédit d'impôts importants. Également, la société fabrique en Allemagne des cellules photovoltaïques destinées à des satellites. 5N est idéalement positionnée pour bénéficier de la forte croissance du secteur, le carnet de commandes est rempli. 5N est un des seuls fournisseurs du monde occidental, un atout stratégique majeur compte tenu du contexte géopolitique. Enfin, l'entreprise fournit du bismuth à l'industrie pharmaceutique. Ce métal non toxique est utilisé dans le traitement des troubles gastriques. La société déclare des parts de marché mondiales supérieures à 75%.

FPT a continué à se développer conformément à notre thèse d'investissement, la société est en passe de réaliser une croissance de 20% de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. La pépite du groupe, qui sont les services informatiques et numériques pour de grands clients aux Etats-Unis et au Japon notamment, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28% quand le profit avant impôts a progressé de 25% sur les onze premiers mois de l'année. Au troisième trimestre, c'est la première fois que ce segment a contribué à plus de 50% des revenus consolidés du groupe. La croissance de FPT dans ce domaine reste bien supérieure à celle des sociétés de services informatiques cotées en Inde et aux Etats-Unis. Nous estimons que FPT peut être en mesure de faire croître ses bénéfices par action de 15% par an au cours des prochaines années.

Le titre de **Paylocity (US)** a baissé de plus de 50% entre le pic d'Octobre 2021 et la fin du deuxième trimestre de cette année. Nous avons constitué une position à ce moment jugeant que l'entreprise, fournisseur de solutions RH dans le cloud, continuait de gagner des parts de marché, ce qui s'est confirmé depuis. Avec une croissance des revenus de plus de 10%, un potentiel d'expansion de marge, pas de dette et un management solide, cet investissement répondait à tous nos critères d'investissement. Le titre a fortement rebondi durant le reste de l'année.

Beacon Roofing apporte également une contribution positive. Cette société est l'un des trois acteurs dominants aux Etats-Unis de la distribution de produits de construction dédiés aux toitures (tuiles et tôles en tout genre, gouttières, etc.). 80% de la demande est tirée par des opérations de réparation et de rénovation, offrant plus de résilience que les nouvelles constructions. L'équipe de direction déroule son plan combinant croissance organique, notamment grâce à l'ouverture de nouveaux points de vente, et acquisitions de taille modeste présentant un faible risque d'exécution. Une rumeur de rachat a poussé le titre à la hausse sur le dernier trimestre, rumeur qui s'est confirmée par une offre inamicale dévoilée le 15 janvier 2025.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir :

01/07/24 :

- Changement de dénomination = Sextant Global Smaller Companies ;
- Substitution de l'indice de référence MCSI World Small Cap (EUR) à l'indice MSCI AC World Index jusqu'alors utilis pour le compartiment ;
- Précisions apportées à la stratégie d'investissement = le degré d'exposition du compartiment aux actions internationales est dorénavant compris entre 90% et 110% de l'actif net ; le coeur de l'investissement est dorénavant les actions des pays de l'OCDE, y compris françaises, cotées sur es marchés réglementés et ayant une capitalisation inférieure à la borne de son indice de référence ; le compartiment n'investie plus dans les actions cotées sur les marchés hors OCDE et actions internationales, y compris françaises, cotées sur les marchés réglementés et ayant une capitalisation actuelle supérieure à la borne haute de l'indice de référence au moment de l'investissement, qu'à titre accessoire.

04/12/24 : Reformulation du paragraphe dédié à l'approche extra-financière lors des investissements en OPCVM, ainsi le recours à des OPC de même classification SFDR que le compartiment interviendra si possible

01/01/25 : Passage vers une évaluation forfaitaire des frais de fonctionnement t autres services à compter du 01/01/2025

Modification du prospectus et/ou DICI :

oui

Niveau de la trésorerie à la fin de l'exercice : -0.24%

Pourcentage du portefeuille cessible en plus de 30 jours : 4%

- Contrôle de la liquidité réalisé via l'outil de suivi des portefeuilles Density Technologies.

Estimation des coûts de rotation sur la période :

255536.12€

Ce montant prend en compte la commission broker, la TVA, les impôts de bourse, les frais de dépouillement du dépositaire ainsi que la recherche payée via les frais de transaction.

Evaluation des performances des sociétés en portefeuille :

Les cas d'investissement sont analysés au regard de l'estimation de la valeur intrinsèque de l'entreprise, ainsi que de la note qualité :

1. Amiral Gestion considère que la valorisation d'une société est liée à la mesure de sa capacité de générer des cash-flows libres, raison pour laquelle l'équipe de gestion utilise un modèle DCF pour évaluer la valeur intrinsèque d'une société.

1. La note qualité interne afin de quantifier le risque sur la base d'éléments liés aux fondamentaux de l'entreprises (modèle économique, qualité de la direction, qualité de la structure financière, et critères relatifs aux aspects ESG).

L'évaluation de nos investissements et des valeurs en portefeuille du Fonds, à moyen et long terme, fait l'objet d'un commentaire de gestion qui est inséré dans chacun des rapports périodiques du Fonds.

Principaux mouvements :

Achats : Callian, Savaria, Somero, Badger Infrastructure, Stantec

Ventes : FPT Corp (Vietnam), MAP Aktif, Franco-Nevada Corp - US, Business Brain Showa-Ota, Sleep Country Canada Holding

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité : NA

Politique de sélection des intermédiaires :

En sa qualité de société de gestion, Amiral Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Cette politique est disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Frais intermédiation:

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Politique d'engagement actionnarial :

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 et suivants du Code Monétaire et Financiers, Amiral Gestion a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement et publie chaque année un compte rendu de la mise en œuvre de cette politique dont notamment la façon dont elle a exercé ses droits de vote. Amiral Gestion applique sa propre politique de vote et exerce directement, depuis 2021, le vote pour toutes les sociétés dont elle détient plus de 1% du capital. En deçà de 1% du capital, Amiral Gestion automatise l'exercice de ses droits de vote via la plateforme par procuration qui applique la Politique de vote 2023 d'Amiral Gestion. En cas de résolutions non prévues par notre politique ou à évaluer au cas par cas, nous appliquons les recommandations de la politique de vote d'ISS par défaut ou justifions des décisions de vote que nous aurions prises selon l'analyse du gérant en charge du vote.

La politique d'engagement actionnarial et la politique de vote d'Amiral Gestion sont disponibles sur le site d'Amiral Gestion : www.amiralggestion.com.

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès d'Amiral Gestion.

Catégorie SFDR :

« Article 8 » selon la classification du règlement dit « Disclosure – SFDR », ce qui permet de favoriser une bonne prise en compte des risques de durabilité. En effet, le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et son approche extra-financière n'est pas adossée à un benchmark durable spécifique, mais il promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises.

Catégorie AMF :

Le compartiment applique une approche d'investissement n'atteignant pas les standards des communications centrales ou réduites selon la segmentation de la Position - recommandation AMF - DOC-2020-03. Catégorie 3



Communication des critères Environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Le compartiment SEXTANT AUTOUR DU MONDE promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, via ses approches extra-financières appliquées au fonds. Ces exigences ESG sont notamment intégrées dans le cadre de l'analyse fondamentale propre à Amiral Gestion qui comprend ex-ante 10 critères ESG sur les 28 analysés qualitativement dans le cadre de la détermination d'une note Qualité, mais également dans le cadre d'un suivi de performance ESG ex-post du portefeuille dont l'analyse ESG appliquée au compartiment est fondée sur la méthodologie de notation « MSCI ESG Ratings » de l'agence MSCI. Le compartiment est également soumis à des exclusions sectorielles et normatives (charbon, tabac, pornographie, énergies fossiles non conventionnelles, armement controversé, Pacte Mondial des Nations Unies, controverses de gravité sévère (niveau 5) etc). Davantage d'informations sont disponibles dans l'annexe II du document précontractuel SFDR.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode d'évaluation du risque Global utilisée pour SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES est la méthode du calcul de l'engagement.

Montant du levier auquel le fonds a recours : néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR ») :

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération :

Amiral Gestion a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences des directives AIFM et UCITS V et aux Orientations de l'ESMA. Cette politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement, les documents constitutifs des OPC qu'elle gère. Cette politique est également conforme à l'intérêt des OPC et de ses investisseurs.

Le personnel d'Amiral Gestion peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable. Néanmoins, la part variable demeure marginale sur l'ensemble de la rémunération versée aux personnes identifiées en tant que preneur de risque ou équivalent au sens de ces réglementations. Par ailleurs, compte tenu de l'importance croissante des enjeux extra-financiers, Amiral Gestion a décidé de responsabiliser chaque membre de son équipe quant à la prise en compte des dimensions ESG. Chaque collaborateur, en particulier au sein de l'équipe de gestion, et ainsi incité à contribuer à la Stratégie d'Investissement Responsable, selon les spécificités de ses fonctions. Cette implication est prise en compte dans le cadre de l'évaluation annuelle des collaborateurs et dans la définition de leur rémunération variable.

L'ensemble du personnel bénéficie de la participation et de l'intéressement aux résultats. La totalité des salariés sont également actionnaires d'Amiral Gestion. La montée dans le capital est progressive et dépend de l'apport individuel de chacun à l'entreprise. Ainsi, les intérêts des porteurs et des employés d'Amiral Gestion sont alignés : il s'agit d'atteindre la meilleure performance possible à long-terme, et de pérenniser la société.

L'ensemble des membres de la société est directement intéressé au succès de l'ensemble des fonds et au résultat de l'entreprise afin d'éviter toute prise de risque inconsidérée.

La politique complète de rémunération des employés d'Amiral Gestion ainsi que le montant total des rémunérations versées au titre de l'exercice, ventilé suivant les critères réglementaires, sont disponibles sans frais et sur simple demande écrite adressée à votre gestionnaire : AMIRAL GESTION, 103 rue de Grenelle, 75007 Paris.

DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie de collaborateurs/Typologie de Rémunération	Nombre d'effectifs au 30/12/2024	Rémunérations Fixes	Rémunération variable totale par catégorie
Gérant et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	1 403.5K€ de bonus (maximum individuel de 200K€)
Direction non gérants, RCCI, Responsables clés	8	Comprises entre 30K€ et 200K€	420 K€
Autres collaborateurs non preneurs de risques (dont 2 en Espagne)	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	687.5 K€

AVERTISSEMENT

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts ou actions de l'OPC. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion de l'OPC ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts ou actions de l'OPC peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC (ex:commission de gestion) mais ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

Information pour les US persons : Les parts ou actions de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Informations destinées aux Investisseurs Français : Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe pré-contractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPC, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Amiral Gestion - Service Commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - France.

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe précontractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Amiral Gestion ou l'OPC sera publiée dans un média local luxembourgeois.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les OPC d'Amiral Gestion (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Amiral Gestion ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document. Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196, Gland, Suisse a été nommé comme représentant du Fonds pour la Suisse. CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon a été nommé comme service de paiement du Fonds en Suisse. Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient. Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Amiral Gestion ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

Site Internet : Les statuts ou règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe périodique SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe périodique SFDR) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : www.amiralgestion.com

ANNEXE IV¹

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dénomination du produit : SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES

Identifiant d'entité juridique : 969500FRANCEASXED494

Nom de la société de gestion : AMIRAL GESTION

N.B : Compte tenu du changement de stratégie du fonds en juillet 2024, la comparaison entre les données à fin 2023 et les données à fin 2024 est moins pertinente et certaines variations marquées peuvent être observées.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ Oui ☒ Non

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 5% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Suivi d'une Note ESG moyenne du portefeuille

Le compartiment n'est pas adossé à un benchmark durable spécifique, mais promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises. SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES intègre dans son processus d'investissement le suivi d'un Score ESG issu du fournisseur de données MSCI ESG Ratings. Cette note identifie les risques et les opportunités ESG inhérents aux secteurs d'appartenance des entreprises évaluées. Cette évaluation constitue la notation de référence pour mesurer la performance ESG du portefeuille.

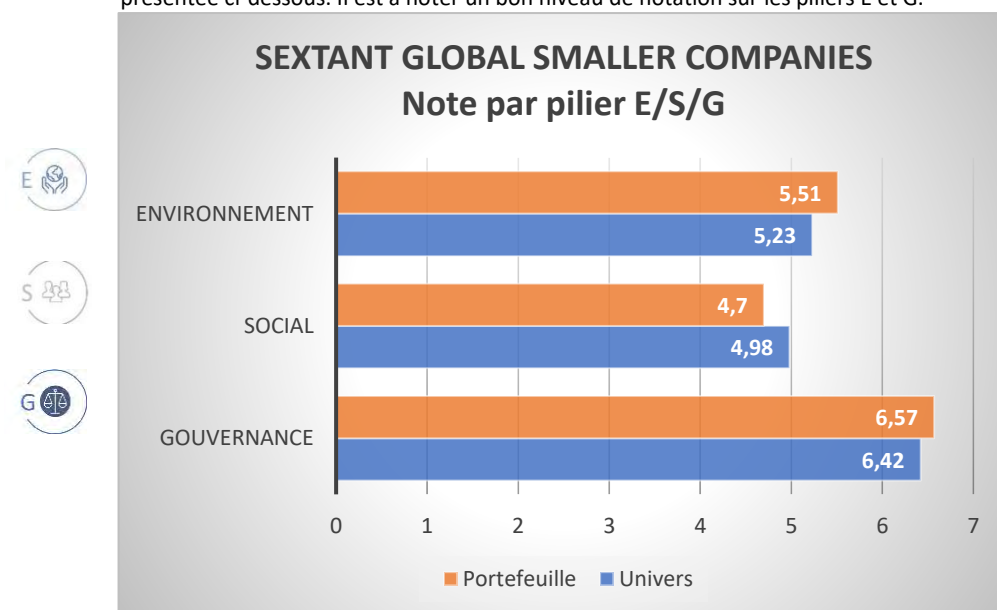
¹ Données arrêtées au 31/12/2024 selon les caractéristiques présentées dans l'annexe II précontractuelle SFDR du compartiment accessible sur le site internet d'Amiral Gestion.

Score ESG externe² :

(Source : MSCI ESG Ratings)³

Date	Compartiment	Note ESG (/10)	Couverture	Performance relative du compartiment / univers
31/12/2024	SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES	5,93	78,4%	-4,47%
	Univers	6,21	97,7%	
29/12/2023	SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES	5,3	65%	-10,1%
	Univers	5,9	94,5%	

La notation des 3 piliers Environnement - Social - Gouvernance, qui composent la notation ESG est présentée ci-dessous. Il est à noter un bon niveau de notation sur les piliers E et G.



Meilleures notes ESG du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
Admiral	9,7	1,2%
Niox	9	1,1%
Wesco International	9	1,6%
Andlauer Healthcare	8,3	1,5%
Norma	8,3	0,7%

Notes ESG les moins élevées du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
Pdd Holdings	0,7	1,6%
Mty Food	1,7	1,5%
Viel & Cie	2,5	1,0%
Savaria	3,6	4,3%
Do & Co	3,8	1,1%

² La notation ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure note possible.

³ En cas de non couverture d'analyse ESG par MSCI, un complément de couverture est réalisé à partir de la Note de performance ESG du référentiel Amiral issue de la base de données Gaïa d'Ethifinance

Indicateur de qualité environnemental / changement climatique

Dans le cadre des caractéristiques environnementales promues par SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES, le compartiment évalue sa qualité environnementale en faveur du climat sur la base de l'indicateur d'Intensité carbone.

La performance du compartiment sur cet indicateur est calculée au 31/12/2024 et restituée ci-dessous.

ENVIRONNEMENT : INTENSITE CARBONE

DATE	INTENSITE CARBONE*				
	SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (%)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	87,2%	91,6%	52,44	161,68	-67,57%
29/12/2023	83%	90%	109,4	169,3	-35,3%

***LEGENDE**

Source : Amiral Gestion – Données issues de la base de données S&P Trucost selon l'arrêté des données de la plupart des entreprises sur l'exercice 2022-2023, les données de l'exercice 2023 étant en cours de vérification.

WACI: Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO2 / M€ de CA.

Scopes 1 élargi, 2 et partie indirecte du scope 3 amont

N.B. : Seules les émissions de Gaz à effet de serre du Scope 1 et les émissions indirectes (amont premier rang comprenant le Scope 2 et la partie directe du Scope 3 Amont) ont été prises en compte dans ce calcul. Le reste des émissions indirectes dites "Scope 3" n'ont pas été incluses dans ce calcul à cause de la communication de données encore partielles des entreprises sur cet aspect et du double comptage significatif lié à cette inclusion.

Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES⁴

⁴ L'intensité carbone est calculée pour la plupart des entreprises en portefeuille et de l'univers à partir des données de l'exercice 2022. Pour les autres indicateurs climat et d'empreinte environnementale, les données sont issues de l'exercice 2023.

Le compartiment produit a minima annuellement un suivi de métriques climat et d'empreinte environnementale conformes avec les exigences de la TCFD.

La synthèse des résultats sur les indicateurs clés du reporting sont restitués dans le tableau ci-dessous :

		Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2+3	Température et Alignement 2°C*	Empreinte environnem entale EC/R (% CA)*	Part Verte (alignement à la Taxo_ EU ⁵) ***	Part Brune (%CA)* *	Risques de Transition (%EBITDA à risque/scénario élevé) Horizon 2030*	Risques physiques (score compo ajusté / scénario élevé) Horizon 2030 (/100)*
2024	SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES	83,04	>5°C	1,35%	0,08% ⁶	0%	0,1%	26,4
	Couverture	87%	88%	88%	58%	-	88%	90%
	Univers	233,1	1,5°C/1,75°C	Donnée non disponible	0,8% ⁷	0,5%	0,3%	29,5
	Couverture	92%	95%	97%	76%	-	88%	97%
2023	SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES	157,2	> 5°C	1,5%	3,6%	0,2%	0,2%	37,6
	Couverture	83%	81%	82%	12,9%	-	76%	88%
	Univers	229,4	2°C	3,6%	13,5%	0,5%	0,3%	39,5
	Couverture	90%	92%	97%	30,9%	-	87%	93%

* Source : S&P - Trucost

**Source : MSCI

*** Source : Sustainalytics

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Cf. comparatif supra les données présentées pour les métriques climat et le score ESG externe.

⁵ Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics.

⁶ La variation des résultats des indicateurs climatiques peut être influencée par les choix méthodologiques adoptés par le fournisseur de données, ainsi que par les perturbations significatives des conditions des différents marchés de consommation et de production de biens et services observées ces dernières années (par exemple : la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, etc.).

Il est à noter que la part verte du portefeuille est calculée cette année à partir des données d'alignement reportées par les entreprises pour l'exercice 2023 et privilégiées aux données estimées par notre fournisseur de données sur cette recherche (Sustainalytics), conformément aux recommandations du régulateur. Le portefeuille étant composé de small mid caps cotées basées en dehors de l'Union Européenne, elles ne sont pas soumises à l'obligation de reporting. Aussi, il n'est aujourd'hui pas pertinent de tirer des conclusions de ces données dont la publication par les entreprises peut s'avérer très partielles à l'échelle du portefeuille et non représentatives de sa part verte réelle.

⁶ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

⁷ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le compartiment SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Bien qu'il n'ait pas une stratégie d'investissement centrée sur un objectif d'investissement durable au sens de la réglementation Disclosure SFDR, **le compartiment s'engage à présenter une proportion minimale de 5% d'investissements durables.**

L'investissement durable pour Amiral Gestion⁸ est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement aux objectifs environnementaux :
 - d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;
 - d'adaptation aux effets du changement climatique ;
- Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autres objectifs environnementaux ou sociaux, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Part d'investissement durable

SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES	(Données pondérées au 31/12/2024)	(Données pondérées au 29/12/2023)
PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES Part d'ID minimale : 5%	54,55%	18,8%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation et adaptation au changement climatique	25,30%	15,59%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux	29,25%	3,22%

Depuis l'exercice 2023, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion, prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissement durable pour nos compartiments.

A ce titre, le compartiment dégage au 31/12/2024 **une part d'investissement durable représentant 54,55%** de l'actif net du portefeuille.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la

⁸ Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion ; <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>

Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas à **des objectifs environnementaux ou sociaux**. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidences négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis l'exercice 2023 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

- o **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle⁹

Armements
controversés



Tabac



Energies fossiles non
conventionnelles



Charbon



Pornographie



10

Au 31/12/2024 et sur l'ensemble de l'année 2024, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle.

Non exposition du compartiment à des controverses de gravité forte à sévère¹¹

Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveau de gravité 5 (sévère), conformément à la politique d'exclusion du compartiment.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

Bilan global au 31/12/2024

Au 31/12/2024, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

- o **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

⁹ La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald.

¹⁰ Le détail des règles d'exclusion appliquées est disponible dans la rubrique Investissement Responsable du site internet d'Amiral Gestion.

¹¹ Taux de couverture d'analyse : 77%

Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

Bilan au 31/12/2024



- **100% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE**
- **1 entreprise mise sous surveillance par Amiral gestion : Vivendi SE***
- *Taux de couverture d'analyse : 89,06%*

*Vivendi

Gravité modérée (Catégorie 2)

Vivendi fait l'objet d'une surveillance étroite par le comité de surveillance des controverses depuis sa décision de désinvestissement massif des titres de la Compagnie de l'Odé et du Groupe Bolloré (actionnaire principal à hauteur de 29.9% de Vivendi) au printemps 2023 avant une sortie totale en janvier 2024, les rendant inéligibles aux investissements d'Amiral Gestion en raison d'une controverse Droits Humains qualifiée de sévère (gravité 5).

En parallèle, Vivendi est sujette à des controverses, touchant notamment ses pratiques en matière d'éthique et d'intégrité des médias, au travers de sa filiale Canal +, ayant donné lieu à une enquête par l'ARCOM sur un non-respect des principes de pluralisme et d'indépendance de l'information ainsi qu'à des sanctions et un non renouvellement des droits de diffusion sur la TNT de C8, une chaîne du Groupe Canal+.

Le Comité de surveillance des controverses de septembre 2024 a acté de la hausse de la gravité de cette controverse de 2 (significative) à 3 (modérée). Malgré cette hausse, la mise sous surveillance a été prolongée en raison d'un bon profil ESG de Vivendi selon nos fournisseurs de données et d'une restructuration importante du groupe en cours. L'entreprise sera réévaluée dans l'évolution de ses pratiques lors d'un comité d'ici l'été 2025, en attendant les nouveaux développements concernant cette restructuration et afin d'acter de nouveau le niveau de gravité des controverses en cours.

Description détaillée :

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice

important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES prend en compte depuis l'exercice 2023 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) de l'annexe 1 des RTS SFDR. La politique de prise en compte des PAI d'Amiral Gestion, incluant l'approche globale et les sources de chaque indicateur, est disponible sur son site internet, rubrique "Investissement Responsable" : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>.

Les informations sur le suivi de performance du portefeuille sur les 16 indicateurs PAI en relatif de son univers de référence pour l'année 2024 sont restituées dans le reporting périodique annuel dédié du compartiment matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR disponible sur le site internet d'Amiral Gestion à la page dédiée au compartiment¹².

A la suite de la production de ce reporting, une initiative de dialogue et d'engagement auprès des entreprises dont les indicateurs seraient en contre-performance relative à l'univers de référence retenu pour le compartiment pourra être initiée à partir de l'année 2025 afin d'améliorer en continu la performance du portefeuille et réduire les impacts négatifs de ses sous-jacents sur les facteurs de durabilité.

¹² [SICAV Sextant – Amiral Gestion](#)

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Quels ont été les principaux investissements¹³ de ce produit financier ?

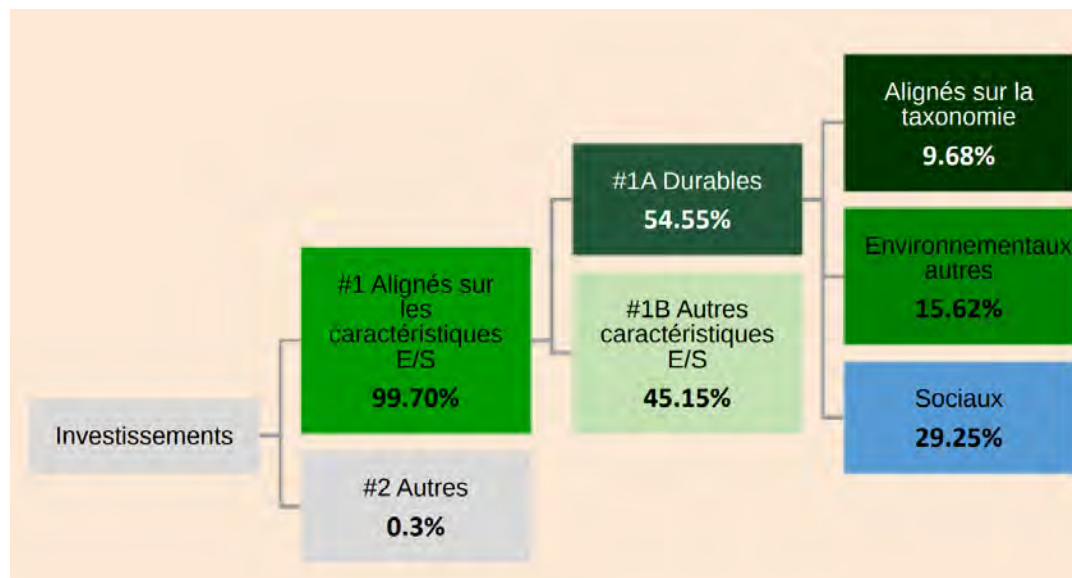
SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES			
Investissements les plus importants	Secteurs	% d'actifs	Pays
Calian	Industrie	5,5%	Canada
5N Plus	Matériaux	5,4%	Canada
Open Up	Industrie	5,1%	Japon
Somero Entreprises	Industrie	5,0%	États-Unis
Russel Metals	Industrie	4,5%	Canada
Savaria	Industrie	4,3%	Canada
Shin Maint Holdings Co	Industrie	4,3%	Japon
Badger Infrastructure Solution	Industrie	4,1%	Canada
Business Brain Showa-Ota	Technologies de l'information	3,9%	Japon
Avant	Technologies de l'information	3,7%	Japon
Beacon Roofing Supply	Industrie	3,0%	États-Unis
Pca	Industrie	2,5%	Japon
TOTAL		51,3%	

¹³ Les principaux investissements retenus correspondent à la part investie au 31/12/2024 représentant plus de 50% en cumulé. Les liquidités ne sont pas présentées dans ce tableau, même dans le cas où elles représenteraient une part importante des capitaux du portefeuille.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?

SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES
(Portefeuille arrêté au 31/12/2024)



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S couvre :

- La sous-catégorie #1A Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	% d'actifs
Industrie	55,9%
Technologies de l'information	20%
Consommation discrétionnaire	6,9%
Matériaux	6,8%
Services de communication	3,5%
Finance	3,0%
Santé	2,6%
Consommation de base	1,6%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES n'est pas engagé à avoir une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%. En effet, en l'état actuel, la communication obligatoire des données d'alignement à la taxinomie verte reste encore partielle sur le marché : le Règlement Taxinomie est applicable aux entreprises de manière progressive selon un calendrier s'étalant entre 2022 et 2027 en fonction de leur taille.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹⁴ ?**

☐

Oui :

☐

Dans le gaz fossile

☐

Dans l'énergie nucléaire

☒

Non

¹⁴ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

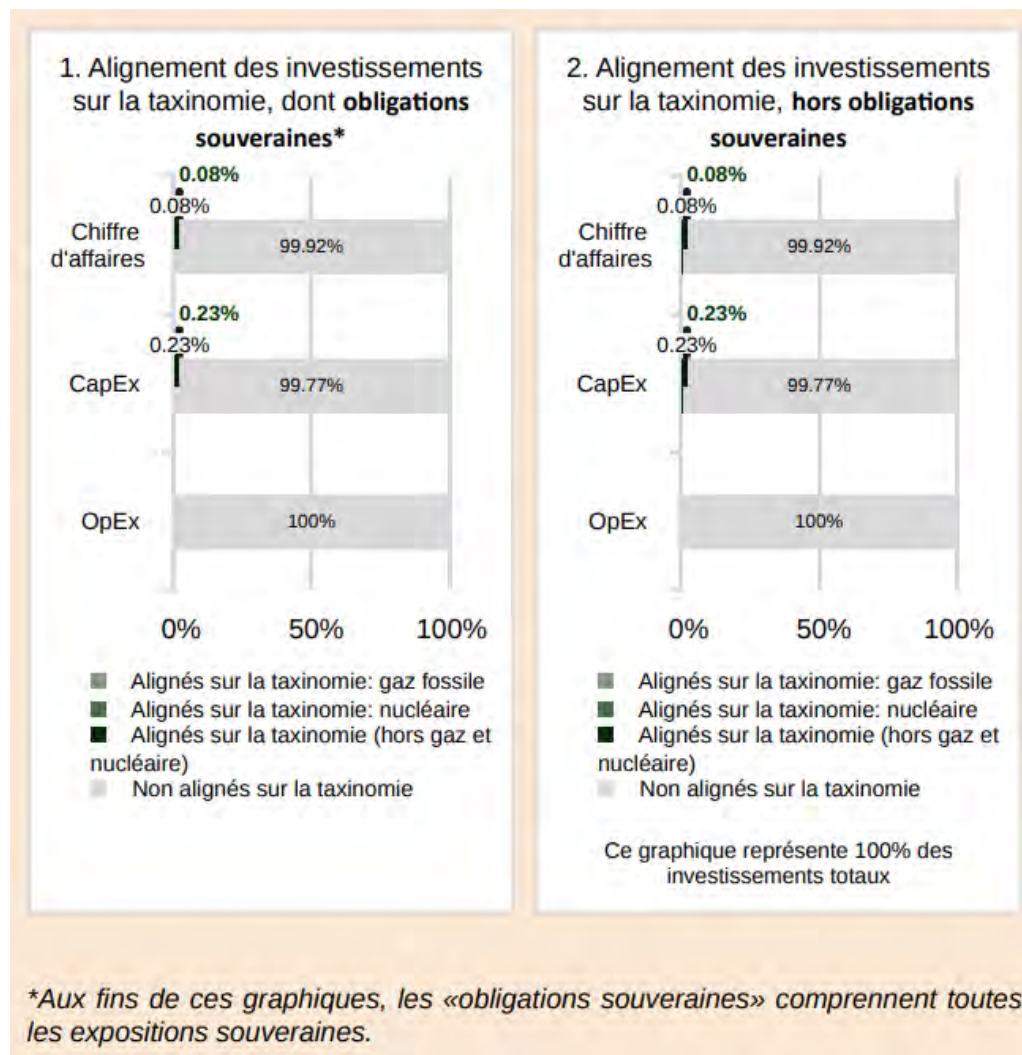
SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES

Part des investissements alignés sur la taxinomie au 31/12/2024

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires**, pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx), pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



* Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES

PART VERTE : 0,08%

Les principaux contributeurs de la taxonomie pour l'ensemble du portefeuille sur la base de l'alignement fondée sur la part du chiffre d'affaires sont mentionnés ci-dessous :

SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES			
Entreprises les plus contributrices à la Part Verte	Secteur	% du chiffre d'affaires	Nature d'activité éligible
Bureau Veritas	Technologies de l'information	2,6%	Habilitante
Sopra Steria	Consommation discrétionnaire	0,7%	Habilitante

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part des investissements réalisés par types d'activités – SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES				
Source : Sustainalytics		Activité contributrice ¹⁵	Activité de transition	Activité habilitante
2024	Part des CAPEX alignés	0,23%	0%	0%
	Part des OPEX alignés	0%	0%	0%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0%	0,01%	0,07%
	Couverture	58,23%		
2023	Part des CAPEX alignés	0,2%	0%	0%
	Part des OPEX alignés	0%	0%	0%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0%	0%	3,7%
	Couverture	7,9%		

A noter : nous constatons une hausse conséquente du taux de couverture des émetteurs par rapport à l'alignement à taxonomie européenne. Nous reportons l'information collectée depuis notre fournisseur de données qui peut être involontairement surévaluée sur le taux de couverture, mais correcte sur le pourcentage d'alignement.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cf tableau figurant supra.

¹⁵ Activités bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

15,62%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants¹⁶, **le compartiment SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES totalise 15,62% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment BEACON ROOFING SUPPLY, INC. (3,01%), Prestige International Inc (2,21%) et Stantec Inc. (1,68%).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

29,25%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants¹⁷, **le compartiment SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES totalise 29,25% d'investissements durables ayant un objectif social.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment Calian Group Ltd. (5,47%), METAUX RUSSEL INC. (4,47%) et SAVARIA CORPORATION (4,29%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » représentaient **0,3% de l'actif total** du portefeuille réel au 31/12/2024 et correspondait à des liquidités.

Ces liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Les liquidités ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

¹⁶ <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2195/doc.pdf>

¹⁷ Source : MSCI ESG – Recherche Impact Metrics

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par l'exercice de ses droits de votes en Assemblées générales d'actionnaires et la pratique de dialogue engagement actionnariales** afin d'inciter les entreprises à progresser en matière de transparence ESG et climat et, en matière d'amélioration de leurs pratiques sous-jacentes.

Le rapport 2024 de l'activité de vote et d'engagement du compartiment vous est restitué ci-dessous.

Rapport de vote

	2024	2023
Nombre d'AG votables	55	53
Pourcentage d'AG votées	94,6%*	100%
Nombre de résolutions votées	580	584
Pourcentage de résolutions votées "abstention" ou "contre"	13%	20%
Nombre de résolutions d'actionnaire déposées	2	2
Nombre de résolutions d'actionnaires soutenues par Amiral Gestion	1	1
Taux d'opposition sur les résolutions sur le dividende	0%	0%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la rémunération des dirigeants	15%	15%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la nomination des administrateurs	13%	28%
Types de résolutions pour lesquelles un vote contre a été le plus fréquemment recommandé	Augmentation de capital : 49%	Résolutions liées à une OPA : 75%
	Nomination des administrateurs 13%	Augmentations de capital : 38%
	Rémunération des dirigeants : 15%	Rémunération des dirigeants : 15%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus élevé	Aalberts NV, Alten SA, ANEST IWATA Corp. : 100%	Alten, Badger, Dentium, GDI Integrated, Groupe Crit, Groupe Guillin, LG H&H, Micron Technology, Open Up Group, PCA Corp, Richelieu Hardware, Vusiongroup, Sleep Country, Teleperformance, Textainer, The Nature Holding, TopBuild, Voxtur Analytics : 100%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus faible	Ion Exchange (India) Limited (0%), NetEase, Inc. (33%), Araya Industrial Co., Ltd. (38%)	Domino's Pizza : 0%, Shin maint : 14%, Business Brain : 15%, Mitsubishi Logisnext : 23%, Kontron : 25%, Pro-ship : 27%, Netease : 38%, Upwork, Nesco : 40%, Maruzen, Danaos, Compagnie de l'Odet : 50%

*Amiral Gestion n'a pas pu voter à l'assemblée générale de Stella-Jones, 5N Plus, BRP Inc en 2024, en raison du pays de domiciliation de l'entreprise où la législation impose le blocage des titres ou de problèmes techniques liés à ISS et le dépositaire. Se référer à la Politique de vote Amiral Gestion, disponible [ici](#).

Rapport de dialogue et engagement ESG 2024

L'Engagement actionnarial mis en place par Amiral Gestion, rassemblant nos initiatives de dialogue-engagement ESG et d'exercice des droits de vote, s'inscrit dans notre approche d'investissement pour tous nos fonds mais également d'impact ESG dans l'incitation des entreprises à améliorer leurs pratiques en la matière, conformément à l'application de notre Politique d'investissement Responsable et de nos engagements en tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Sur l'année 2024, les gérants ont mené des actions de dialogue et d'engagement

- **Individuelles** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et les gérants d'Amiral Gestion seulement
- **Collaboratives** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et un groupe d'investisseurs dont Amiral Gestion fait partie

Parmi les sujets de dialogue et d'engagement, 75% ont été porté de manière individuelle et 25% de manière collaborative

Synthèse des démarches de dialogue & d'engagement sur l'année 2024 :			
5 entreprises	9,5% du portefeuille	Engagements individuels et collaboratifs	Business Brain Showa-Ota, Kontron, PCA, Trigano, VusionGroup (SES Imagotag)

Répartition des démarches de dialogue et d'engagement par typologie

Transparence : Il vise à encourager les entreprises à améliorer leur transparence dans les cas où leurs données seraient absentes ou insuffisantes. Le délai associé à ce type d'engagement est de 2 ans.

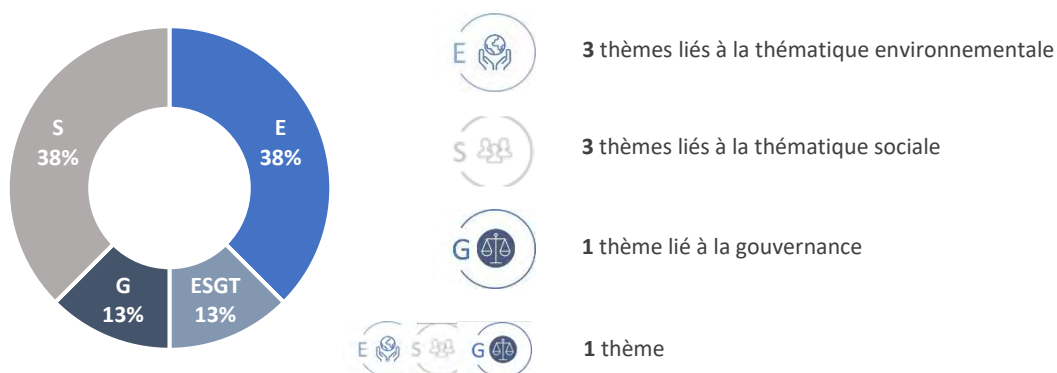
Influence : Il vise à influencer positivement les pratiques ESG des entreprises afin de réduire les risques qu'elles encourrent et qui pourrait impacter leur rentabilité, mais aussi les potentiels impacts négatifs que leurs activités pourraient avoir sur l'environnement et la société. Nous cherchons de la même manière à encourager les entreprises à accentuer les impacts positifs qu'elles pourraient avoir à travers leurs pratiques mais aussi les biens ou services qu'elles commercialisent. Le délai associé à ce type d'engagement est de 3 ans.

Responsabilité : Il vise à éclairer nos décisions face aux controverses et encourager les réparations : lorsqu'une controverse majeure est identifiée, un dialogue peut être noué avec l'entreprise pour vérifier le caractère avéré et comprendre les actions correctives envisagées. Le fruit du dialogue alimente les réflexions du Comité des Controverses quant à la nécessité d'exclure la valeur exposée. Le délai associé à ce type d'engagement est de 1 an.

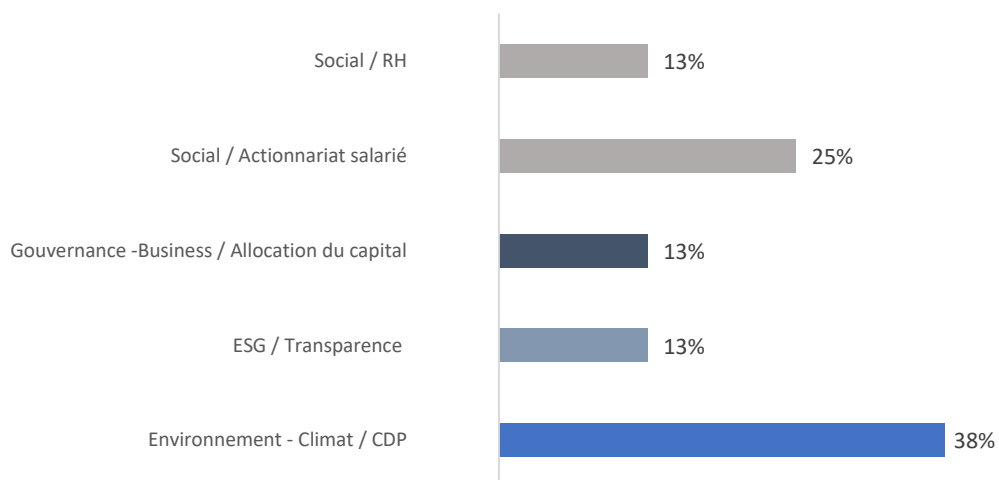


Répartition des démarches de dialogue et d'engagement individuelles par thématique

Ces actions de dialogue ont porté sur divers enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance, et de transparence :



Ventilation des engagements 2024 par thématique



Illustrations d'actions engagement menées en 2024

Kontron		
Pilier		Environnement
Kontron est un fournisseur autrichien de solutions de technologies de l'information (IT), spécialisé dans l'industrie. De par son activité, l'entreprise est fortement exposée aux enjeux de la transition écologique. Dans ce cadre, nous avons contacté l'entreprise pour l'encourager à participer cette année à la campagne CDP. L'entreprise nous a répondu qu'elle y songeait et envisage probablement d'y participer dans quelques années, mais actuellement elle manque de ressources puisque son équipe durable n'est composée que d'une seule personne. De plus, l'entreprise prépare cette année la publication du rapport CSRD, qui est une publication importante et lourde pour eux. Nous apprécions la réponse de l'entreprise et comprenons les obstacles matériels qu'elle peut rencontrer. Nous attendons la publication du rapport CSRD qui nous apportera de nouvelles informations et continuerons cet engagement à posteriori.		

Vusion Group		
Pilier		Social
Vusion Group est le leader mondial dans l'équipement des magasins physiques en étiquettes électroniques, un marché important en Europe mais encore émergent ailleurs, avec l'ambition de devenir le maillon central de leur digitalisation. Suite à la lecture de commentaires négatifs, principalement publiés entre 2023 et 2024 sur le site Glassdoor par d'anciens salariés de Vusion Group, mettant en évidence des problèmes tels qu'un taux élevé de démissions, des relations conflictuelles avec les ressources humaines, et des rapports compliqués avec les managers, nous avons sollicité un échange avec l'entreprise afin d'en savoir plus sur sa politique RH, les problématiques rencontrées et les solutions mises en place dans un contexte de forte croissance. La directrice des Ressources Humaines nous a présenté une synthèse détaillée, incluant différents indicateurs tels que les taux de turnover, les initiatives de formation, ainsi que les axes d'amélioration du score eNPS de l'entreprise. Ce score, mesuré deux fois par an, permet d'évaluer la satisfaction des salariés. En 2024, il était de 40. Nous saluons le fait que Vusion Group se soit fixé pour objectif d'atteindre un score eNPS de 50 d'ici à 2027, et que l'objectif d'un score eNPS de 40 soit intégré parmi les indicateurs RSE liés à la rémunération variable du Président-Directeur Général de Vusion Group. Nous serons attentifs à son évolution en 2025 et à l'évolution en conséquence de l'objectif rattaché à la rémunération variable.		

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non applicable

AVERTISSEMENT – Janvier 2025

Le présent document est émis par Amiral Gestion.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation d'Amiral Gestion. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.

Certains points de données sont désormais calculés avec l'outil ESG Connect depuis janvier 2024 en application des méthodologies conçues par Amiral Gestion et sur la base des données fournies par plusieurs fournisseurs de données extra-financières. Il est possible que des écarts puissent subsister à la marge par rapport à nos calculs internes, la complexité des bases de données et référentiels sous-jacents pouvant expliquer ces écarts temporaires, mais qui ne remettent toutefois pas en cause les conclusions générales ni la conformité de nos fonds, compartiments et mandats à leurs engagements précontractuels.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans ce document s'appuient sur les données rendues disponibles par différentes sources à un moment donné, et peuvent ne plus être pertinentes au jour où l'investisseur en prend connaissance. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données issues de ces tiers. En particulier, compte tenu de la faible disponibilité, qualité et homogénéité des informations fournies par les prestataires de données extra-financières, les estimations fournies par Amiral Gestion sont à lire avec précaution.

CE DOCUMENT EST ÉMIS PAR :

Amiral Gestion

Société par actions simplifiée au capital social de 629 983 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038

Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490

<https://www.amiralgestion.com>

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES, LEI: 969500FRASXED4AXUV94
Résumé SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES, LEI: 969500FRASXED4AXUV94 prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Amiral Gestion. La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 décembre 2024. <i>[Résumé prévu à l’article 5, dans les langues visées au paragraphe 1 dudit article]</i>
Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues à l’article 7, au format indiqué ci-dessous]</i>

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d’incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L’ENVIRONNEMENT					
	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1			

Émissions de gaz à effet de serre		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES	116 472,95 (couverture : 85,71%)	479 490,94 (couverture : 100,00%)	Il est à noter que la méthode de calcul a changé en 2024, prenant désormais en compte la notion d'ownership afin de calculer des émissions au niveau portefeuille plus pertinentes (selon la méthode SFDR). Ce changement méthodologique explique une baisse drastique de ce PAI en comparaison avec l'année 2023.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	2 090,05 (couverture : 85,71%)	17 778,99 (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 750,65% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

	3. Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	94,71 (couverture : 64,02%)	161,03 (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 70,03% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,46% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : +100,00%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources	29,55% (couverture : 35,46%)	2,82% (couverture : 19,30%)	Variation N-1 : +90,46%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une

		d'énergie non renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,53 (couverture : 100,00%)	69,89 (couverture : 97,04%)	Variation N-1 : - 13006,38% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	49,41% (couverture : 49,41%)	4,08% (couverture : 86,06%)	Variation N-1 : +91,74%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si

						nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,00 (couverture : 1,54%)	0,00 (couverture : 14,34%)		
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	165,72 (couverture : 9,24%)	7 300,43 (couverture : 100,00%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	

	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,00% (couverture : 100,00%)	2,58% (couverture : 100,00%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,00% (couverture : 0,00%)	2,00% (couverture : 17,98%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	19,92% (couverture : 62,07%)	7,35% (couverture : 27,91%)	Variation N-1 : +63,10% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	
	14. Exposition à des armes	Part d'investissement dans des société qui	0,00% (couverture : 100%)	0,00%	Résultat de l'indicateur	

	controversées (mines antipersonnel, armes à sous- munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées		(couverture : 100%)	conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	Non applicable	Non applicable		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	Non applicable	Non applicable		

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Non applicable	Non applicable		
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Non applicable	Non applicable		
Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité						
<i>[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point a), suivant le modèle du tableau 2]</i>						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements	27 380,90 (couverture : 7,54%)	79 004,53 (couverture : 15,73%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	

		(en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires				
[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point b), suivant le modèle du tableau 3]						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme	0,00% (couverture : 100,00%)	8,81% (couverture : 47,01%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	
[Informations sur toute autre incidence négative sur les facteurs de durabilité utilisée pour identifier et évaluer les principales incidences négatives supplémentaires sur un facteur de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point c), suivant le modèle du tableau 2 ou du tableau 3]						
Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité [Informations prévues par l'article 7] Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf .						
Politiques d'engagement [Informations prévues par l'article 8] Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf et au sein de sa Politique d'engagement https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/758/doc.pdf .						
Références aux normes internationales [Informations prévues par l'article 9]						

Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion :

<https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf>.

Comparaison historique

[Informations prévues par l'article 10]

Non applicable

L'analyse des résultats sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés.

Tableau 2

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT		
Émissions	1. Émissions de polluants inorganiques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants inorganiques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants atmosphériques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	3. Émission de substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Tonnes d'équivalents CO ₂ d'émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par million d'euros investi, en moyenne pondérée

	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Performance énergétique	5. Ventilation des consommations d'énergie par type de sources d'énergie non renouvelables	Part d'énergie provenant de sources non renouvelables utilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements, ventilée par source d'énergie
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires 2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires
	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau
	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	Part d'investissement dans des sociétés implantées dans des zones de stress hydrique élevé et n'appliquant pas de politique de gestion de l'eau
	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) n°1893/2006
	10. Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entraînent une dégradation des terres, une désertification ou une imperméabilisation des sols
	11. Investissements dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables

	12. Investissements dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers
	13. Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de rejets non recyclés produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	14. Espèces naturelles et aires protégées	1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées 2. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels qu'elles possèdent, louent ou gèrent dans, ou à proximité d'une aire de grande valeur sur le plan de la biodiversité qui n'est pas une aire protégée
	15. Déforestation	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de lutte contre la déforestation
Titres verts	16. Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'investissement dans des titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers		

Émissions de gaz à effet de serre	18. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 2 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 3 générées par des actifs immobiliers
		Total des émissions de GES générées par des actifs immobiliers
Consommation d'énergie	19. Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré
Déchets	20. Production de déchets d'exploitation	Part des actifs immobiliers qui n'est pas équipée d'installations de tri des déchets ni couverte par un contrat de valorisation ou de recyclage des déchets
Consommation de ressources	21. Consommation de matières premières pour des constructions neuves et des rénovations importantes	Part des matières premières (hors matériaux récupérés, recyclés ou biosourcés) dans le poids total des matériaux de construction utilisés pour des constructions neuves ou des rénovations importantes
Biodiversité	22. Artificialisation des sols	Part de surface non végétale (surfaces des sols sans végétation, ainsi que des toitures, terrasses et façades non végétalisées) dans la surface totale des parcelles de tous les actifs

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIES AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (quantitative ou qualitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail
	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)
	5. Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée 2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée

	8. Ratio de rémunération excessif	Ratio moyen, pour les sociétés concernées, de rémunération annuelle de la personne la mieux rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés (hormis cette personne)
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme
	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme
	11. Absence de processus et de mesures de prévention de la traite des êtres humains	Part d'investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de lutte contre la traite d'êtres humains
	12. Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail, par zone géographique ou type d'activité
	13. Activités et fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire, par zone géographique et/ou type d'activité
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à

		la convention des Nations unies contre la corruption
	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises par les sociétés bénéficiaires des investissements
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Social	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalité économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
Droits de l'homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
Gouvernance	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales

	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif prévue à cet effet
	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de défiances de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet



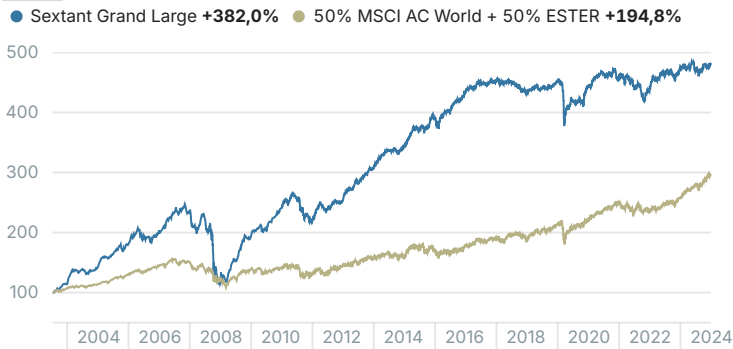
Sextant Grand Large est un compartiment diversifié dont l'exposition aux actions peut varier de 0 à 100% en fonction de la valorisation à long-terme des marchés actions. Les actions sont ensuite sélectionnées individuellement dans le monde entier en dehors de toute référence indicielle. La part de l'actif restante est investie en obligations sélectionnées de la même façon, et en produits monétaires.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	649,63M€
VL part	482,02€
Capitalisation moyenne des actions	96,3Mds€
Capitalisation médiane des actions	1,0Md€
Nombre de lignes	268
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées									Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+1,2%	+0,4%	+3,2%	+1,2%	+1,2%	+4,6%	+6,6%	+40,0%	+382,0%	+1,5%	+1,3%	+3,4%	+7,6%
Indice de référence	-0,1%	+3,8%	+5,6%	+14,2%	+14,2%	+18,1%	+38,5%	+82,7%	+194,8%	+5,7%	+6,7%	+6,2%	+5,2%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	11,7%	13,6%	11,2%	3,9%	-4,3%	4,6%	-1,8%	3,8%	-5,3%	9,2%	1,2%
Indice de référence	1,2%	5,9%	4,2%	5,6%	-0,3%	13,5%	4,0%	12,8%	-6,4%	10,5%	14,2%

Le 02/05/2018, pour mieux illustrer la dimension internationale du fonds, nous avons décidé de modifier l'indicateur de référence: 50 % MSCI World + 50 % Eonia (précédemment 50% du CAC All Tradable et de 50% Eonia). Depuis le 31/12/2021, nous avons remplacé l'EONIA par l'ESTER. Le calcul de la performance s'appuie sur des données historiques qui ne sauraient préjuger de la performance actuelle ou future. Les commissions et frais prélevés au titre de l'émission ou du rachat d'actions n'ont pas été pris en compte pour ce calcul.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	5,4% (6,7%)	6,8% (8,0%)	5,5% (7,9%)
Ecart de suivi	6,3%	6,6%	6,3%
Ratio d'information	-0,7	-0,8	-0,5
Ratio de Sharpe	-0,2	0,0	0,5
Max drawdown	-10,09%	-16,71%	-17,28%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5	
Meta Platforms	117bps	Alten -91bps
Viel & Cie	70bps	Open Up -53bps
Ixios Gold F	67bps	Akwel -49bps
Alphabet	54bps	Kloeckner & Co -41bps
Map Aktif Adiperkasa Pt	48bps	Pdd Holdings -35bps



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
S QUALITY FOCUS Z	Actions	Fonds Actions	Multi-pays	2,4%
Viel & Cie	Actions	Finance	France	2,0%
Open Up	Actions	Services aux entreprises	Japon	1,9%
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	1,8%
Map Aktif Adiperkasa Pt	Actions	Consommation, Non cyclique	Indonésie	1,6%

EXPOSITION ACTIONS
(ÉVOLUTION N / N - 1)

Exposition brute actions	47,6% -800bps
Couverture	-12,4% +808bps
Exposition nette actions	35,2% +8bps

ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS
(ÉVOLUTION N / N - 1)

Actions	47,6% -801bps
>10Mds€	10,2% +48bps
2Md€ - 10Mds€	9,1% -228bps
500M€ - 2Mds€	21,9% -140bps
<500M€	6,3% -481bps
Obligations	34,1% 1482bps
Corporate	33,5% 1729bps
Convertible	0,6% -247bps
Liq., Monét., Arb.	18,3% -681bps

RÉPARTITION SECTORIELLE
(POCHE ACTION)

Services aux entreprises	21,5% +215bps
Finance	15,3% +466bps
Fonds Actions	11,9% -78bps
Technologie	10,4% +228bps
Industrie	9,1% +399bps
Communications	4,5% +108bps
Loisirs	4,0% +62bps
Médias / Internet	3,7% -553bps
Consommation, Non cyclique	3,3% -218bps
Automobile	2,8% +115bps
Agroalimentaire	2,5% +150bps
Autres < 2,5%	11,1% -895bps

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
(POCHE ACTION)

France	36,2% -190bps
Multi-pays	11,9% +470bps
Japon	9,7% +162bps
Etats-Unis	7,3% +192bps
Allemagne	6,2% -52bps
Autriche	5,4% +102bps
Chine	3,9% -66bps
Suisse	3,4% +71bps
Indonésie	3,3% -79bps
Pays-Bas	3,0% +299bps
Suède	2,9% +59bps
Belgique	2,6% +88bps
Autres < 2,5%	4,1% 1057bps

INDICATEURS OBLIGATAIRES

	Poche obligataire
Rendement à maturité (YTM)	4,3%
Rendement au pire (YTW)	4%
Spreads (point de base)	181
Sensibilité Taux	3,75

RÉPARTITION PAR NOTATIONS (POCHE OBLIGATAIRE)

Investment Grade	43,3% 4197bps
Haut rendement	38,9% 2934bps
Non noté	17,8% 1263bps

RÉPARTITION PAR MATURITÉ (POCHE OBLIGATAIRE)

Maturité	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 7 ans	7 à 10 ans	> 10 ans
Hypothèse de maturité SGP	16,6%	18,8%	26,2%	11,8%	15,8%	10,4%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - Catégorie de part : Part A tous souscripteurs
 - Code ISIN : FR0010286013
 - Code Bloomberg : AMSEGLA FP
 - Classification AMF : no-classification
 - Ind. de référence a posteriori : 50% MSCI AC World + 50% ESTER
 - Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - Date de lancement : Fonds : 11/07/2003 Part : 11/07/2003
 - Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J à 11 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Frais d'entrée : 2,00% TTC maximum
 - Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 1,70% TTC maximum
 - Commission de performance : 15% TTC de la performance au-delà de 5% par année calendaire
- TER (31/12/2024) : 1,76%

Amiral Gestion au 31/12/2024

COMMENTAIRE DE GESTION

Via une allocation d'actifs discrétionnaire et la sélection individuelle d'actions et d'obligations, l'objectif de Sextant Grand Large est une croissance annuelle du capital supérieure à 5% nette de frais de gestion sur la durée de placement recommandée.

Le processus de gestion suit quatre étapes :

- 1) l'exposition nette aux actions varie de 0% à 100% de l'actif net en fonction de la valorisation des marchés
- 2) les actions achetées sont les idées les plus défensives à long-terme de l'ensemble de l'équipe, quels que soient leurs places de cotation, tailles ou styles.
- 3) L'équipe obligataire détermine l'allocation optimale entre les différents segments du marché obligataire et sélectionne les valeurs les plus adaptées
- 4) Sextant Grand Large investit de façon opportuniste dans d'autres classes d'actifs quand leur valorisation offre une marge de sécurité suffisante.

Sextant Grand Large est en hausse de +0,4% ce trimestre contre +3,8% pour son indice de référence et de +1,2% contre +14,2% pour l'ensemble de l'année. C'est principalement dû à la sous-performance renouvelée des valeurs moyennes européennes en 2024 alors qu'elles constituent le cœur de notre portefeuille actions. Déjà décotées en début d'année, elles évoluent désormais à une décote record par rapport aux grandes valeurs comme par rapport aux valeurs moyennes de même taille dans le non-coté, ce qui est particulièrement injustifié. Cette décote interpelle en effet alors que leurs performances opérationnelles et financières sont supérieures aux grandes valeurs sur moyennes et longues périodes. Une situation similaire s'était déjà produite au début des deux dernières décennies et avait prélué à une surperformance spectaculaire de ce segment boursier pendant plusieurs années. Cela s'était produit lorsque la visibilité économique s'était améliorée à la sortie de la crise de 2001 et de la crise de la zone euro. On peut espérer que cela sera également le cas dans les prochains mois avec la normalisation de l'inflation et des taux d'intérêt qui paraît désormais bien engagée en Europe alors même que la croissance se stabilise. L'incertitude politique actuelle tant en France qu'en Allemagne retarde visiblement ce moment mais on peut noter que les élections anticipées en Allemagne de février visent notamment à augmenter le soutien à l'économie. Dans une moindre mesure, cette sous-performance est également liée à la dissolution de l'Assemblée Nationale en France qui a pesé de façon disproportionnée là encore sur les valeurs moyennes. Dans le détail, sans surprise dans ce contexte, les principaux contributeurs négatifs à la performance du compartiment cette année ont donc été des valeurs moyennes françaises comme Alten, Crit ou Sopra. Il y a tout de même eu des performances positives même dans ce segment de marché grâce à des histoires de croissance très spécifiques et relativement spectaculaires comme Vusion, Games Workshop ou Do & Co. En dehors de ce segment, les performances du portefeuille actions ont été satisfaisantes avec une très bonne performance de la sélection de valeurs. C'est le cas au sein des grandes valeurs grâce à Meta et Richemont, des valeurs asiatiques avec de bonnes performances de Mapa en Indonésie et d'Avant au Japon et enfin des valeurs aurifères dont le rebond a suivi le cours de l'or en 2024.

L'exposition nette aux actions évolue en fonction de la valorisation des marchés ajustée du cycle. Plus les marchés sont chers, moins Sextant Grand Large est exposé et inversement, ceci en dehors de tout scénario macroéconomique ou boursier. A fin décembre, l'exposition nette au marché actions se situait à 35%, en ligne avec l'exposition recommandée par notre modèle quantitatif lié au PER de Shiller qui mesure la valorisation à long-terme des marchés actions au niveau mondial. Ce niveau est logiquement en baisse au cours du trimestre dans un contexte de hausse des grands indices. Par ailleurs, la valorisation des marchés est toujours supérieure à leur moyenne de long-terme ce qui justifie notre pondération encore relativement prudente. Nous notons cependant une disparité record des valorisations entre différents segments et géographies au sein de la cote comme nous l'avons mentionné et avons donc une exposition brute au marché actions plus élevée, aux alentours de 48%, et des couvertures sur grands indices qui ramènent donc l'exposition nette au niveau mentionné. Au sein du marché actions, notre message principal est donc la sélectivité. On peut noter que dans ce contexte, ces couvertures actions sur grands indices ont pesé sur la performance. Nous en avons pris acte en réduisant leur pondération de 20% à 12,5% depuis février. Le reste de Sextant Grand Large est composé d'obligations (34,1) et de liquidités au sens large, incluant opérations d'arbitrage et produits monétaires (18,3%).

Poche actions

Nous choisissons pour Sextant Grand Large, parmi l'ensemble des idées de l'équipe de gestion, celles dont le rapport qualité-prix nous semble offrir le plus faible potentiel de baisse à long terme sur un plan fondamental, en incluant leur dimension ESG de façon systématique dans l'analyse de la qualité, celle-ci représentant environ 1/3 des critères étudiés. Nous privilégions donc les dossiers présentant une valorisation modérée, notamment au regard de leur bilan (trésorerie nette, BFR, etc.) et une activité raisonnablement prévisible. Le portefeuille est aujourd'hui particulièrement contrariant avec des titres délaissés dont les valorisations sont éloignées de celles des grands indices, à l'heure où ceux-ci sont toujours davantage tirés par une poignée de valeurs exposées au thème de l'intelligence artificielle. Le portefeuille est largement positionné sur les segments les plus attractifs que nous avons évoqués : exposé à 57% aux valeurs moyennes européennes, le solde étant réparti à parts égales entre grandes valeurs, notamment américaines et valeurs asiatiques. Une des caractéristiques de cette allocation est l'absence d'endettement. Non seulement les sociétés en situation de trésorerie nette (environ 70% de notre portefeuille actions) ne souffrent pas de la hausse des frais financiers et n'ont pas de problèmes de refinancement mais ils profitent de cette phase du cycle pour accélérer sur leurs marchés via des acquisitions ciblées. Celles-ci ont lieu aujourd'hui dans des conditions avantageuses puisque d'une part les profits se tassent en ce moment et que d'autre part les multiples de transactions baissent après avoir été poussés vers le haut par les fonds actifs sur le marché non-coté qui utilisaient de plus en plus de levier de moins en moins cher avec la baisse des taux. Un autre critère de sélection privilégié aujourd'hui sont les rachats d'actions par la société ou ses dirigeants pour éviter d'être investis sur des sociétés peu chères pour de bonnes raisons. Or ceux-ci se multiplient dans ce segment. On peut citer dans le portefeuille Kontron, Bekaert, OpMobility, Fugro, Elior, Jacquet, Viel, Sopra, Synergie etc. C'est à notre sens un signe particulièrement sûr de l'attractivité de ce segment en bourse à l'heure actuelle. Nous y conservons donc une majorité du portefeuille mais dans le même temps pour moins en dépendre nous avons augmenté la pondération des grandes valeurs qui représentent environ un quart du portefeuille avec des sociétés comme Alphabet, Amadeus ou Paypal qui combinent solide croissance des bénéfices et valorisations raisonnables. Nous avons enfin une pondération d'environ 20% sur des valeurs asiatiques, celles-ci étant particulièrement attractives d'un point de vue de rapport qualité-prix-croissance, comme KE en Chine, Mapa en Indonésie ou Shin Maint au Japon. En ce qui concerne les valeurs françaises, celles-ci représentent 36% de notre exposition actions brute, en baisse depuis plusieurs mois pour limiter le risque lié à la situation politique actuelle. Au sein de la poche de valeurs françaises, nous notons toujours trois groupes disparates :

- les sociétés peu exposées à l'économie française (<10% des profits) : 20% de l'exposition France, par exemple Ipsos ou Vusion.
- les sociétés davantage exposées, réalisant environ entre 1/3 de leurs profits en France : 40% de l'exposition France, par exemple Alten ou Trigano.
- les sociétés très exposées à la France : 40% de l'exposition France, par exemple Sopra dont 50% de l'activité est en France.

Même sur les valeurs plus exposées à la France, il faut garder à l'esprit que les valorisations de ces sociétés étaient déjà très basses et que leur baisse supplémentaire reflète déjà un scénario très pessimiste sur l'évolution de leur activité française. Et ce alors même que ces sociétés ont des bilans très solides comme nous l'avons dit. Même si la situation politique et budgétaire reste précaire, on peut tout de même constater que les scénarios les plus anxiogènes pour le marché ont pour le moment été écartés ce qui peut offrir la visibilité nécessaire à un rebond sur ces niveaux historiquement dépréciés. A ce titre on peut noter que l'Espagne et l'Italie ont connu des scénarios similaires au cours des dix dernières années avec à la clé de fortes surperformances de leurs valeurs moyennes les années suivantes.

Poche obligataire :

Une fois de plus le contraste entre les Etats-Unis et l'Europe est saisissant au dernier trimestre. La victoire éclatante de Donald Trump et la santé insolente de l'économie américaine tranchent en effet radicalement avec l'instabilité politique et l'atonie des perspectives de croissance en Europe.

Si les banques centrales américaines et européennes ont poursuivi leur cycle de baisse des taux au cours du dernier trimestre 2024, les perspectives de résurgence de l'inflation et la solidité de l'emploi aux Etats-Unis ont conduit les marchés à revoir drastiquement leurs anticipations d'assouplissement de la politique monétaire de la FED en 2025.

Intégrant ce nouveau scénario moins accommodant, les taux ont violemment réagi à la hausse. Le taux 10-ans US est ainsi passé de 3.78% à 4.57% au cours des trois derniers mois de l'année ! Le taux 10-ans allemand, plus volatile au cours du trimestre, clôture l'année à 2.36% avec une hausse de 33 bps au mois de décembre.

Les primes de crédit quant à elles se sont resserrées au T4 de 22 bps à 350 bps pour le High Yield (indice HEAE) et 15 bps pour l'Investment Grade à 116 bps (indice ER00).

La poche obligataire de Sextant Grand Large a profondément été remaniée en fin d'année en déployant le nouveau processus d'investissement mis en œuvre par l'équipe obligataire renforcée. La poche obligataire est désormais beaucoup plus diversifiée tant en nombre de lignes qu'en typologies d'obligations sélectionnées. En effet, l'exposition obligataire du fonds est désormais répartie à travers l'ensemble des segments de la classe d'actifs, des souverains au high yield. Le repositionnement a également permis d'augmenter le rendement tout en améliorant la notation moyenne qui est désormais Investment Grade.

Sur l'ensemble de l'année 2024 la poche affiche une performance robuste dans un contexte obligataire porteur. Grâce à son positionnement majoritairement high yield nous avons pu profiter d'un portage élevé et de la contraction des spreads. La duration faible pendant l'année a contribué à amortir la volatilité des taux.



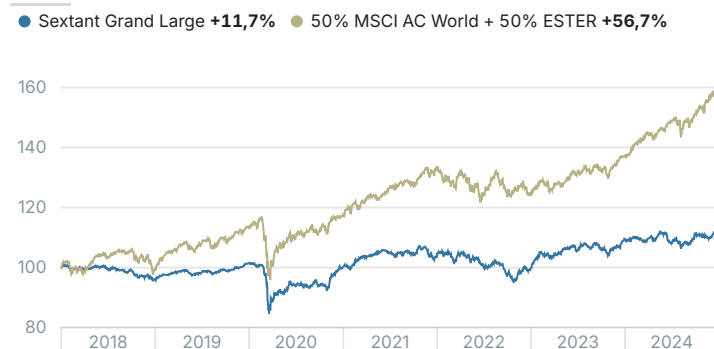
Sextant Grand Large est un compartiment diversifié dont l'exposition aux actions peut varier de 0 à 100% en fonction de la valorisation à long-terme des marchés actions. Les actions sont ensuite sélectionnées individuellement dans le monde entier en dehors de toute référence indicielle. La part de l'actif restante est investie en obligations sélectionnées de la même façon, et en produits monétaires.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	649,63M€
VL part	504,49€
Capitalisation moyenne des actions	96,3Mds€
Capitalisation médiane des actions	1,0Md€
Nombre de lignes	268
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+1,3%	+0,6%	+3,5%	+1,9%	+1,9%	+6,8%	+10,2%	+11,7%	+2,2%	+2,0%	+1,6%
Indice de référence	-0,1%	+3,8%	+5,6%	+14,2%	+14,2%	+18,1%	+38,5%	+56,7%	+5,7%	+6,7%	+6,6%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	0,2%	-0,3%	0,0%	-0,1%	1,6%	-3,1%	0,7%	-0,3%	2,4%	-0,4%	-0,2%	1,3%	1,9%	14,2%
2023	3,8%	0,5%	0,6%	0,7%	1,1%	-0,9%	2,0%	-0,1%	-1,2%	-2,0%	2,8%	2,2%	10,0%	10,5%
2022	0,0%	-1,0%	0,9%	-0,2%	-0,9%	-3,0%	0,9%	0,4%	-4,0%	-1,7%	3,8%	0,4%	-4,7%	-6,4%
2021	-0,6%	2,8%	0,9%	0,9%	1,3%	-0,9%	0,2%	0,3%	-0,6%	1,4%	-2,3%	0,9%	4,3%	12,8%
2020	-1,1%	-2,4%	-8,6%	3,2%	0,4%	1,2%	-0,5%	0,8%	0,0%	-1,4%	5,3%	2,6%	-1,1%	4,0%

Le 02/05/2018, pour mieux illustrer la dimension internationale du fonds, nous avons décidé de modifier l'indicateur de référence: 50 % MSCI World + 50 % Eonia (précédemment 50% du CAC All Tradable et de 50% Eonia). Depuis le 31/12/2021, nous avons remplacé l'EONIA par l'ESTER. Le calcul de la performance s'appuie sur des données historiques qui ne sauraient préjuger de la performance actuelle ou future. Les commissions et frais prélevés au titre de l'émission ou du rachat d'actions n'ont pas été pris en compte pour ce calcul.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	5,4% (6,7%)	6,8% (8,0%)	5,9% (7,6%)
Ecart de suivi	6,3%	6,6%	6,1%
Ratio d'information	-0,6	-0,7	-0,8
Ratio de Sharpe	0,0	0,1	0,1
Max drawdown	-9,62%	-16,59%	-16,59%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5
Meta Platforms	117bps Alten -91bps
Viel & Cie	71bps Open Up -54bps
Ixios Gold F	67bps Akwel -49bps
Alphabet	54bps Kloeckner & Co -41bps
Map Aktif Adiperkasa Pt	48bps Pdd Holdings -35bps



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
S QUALITY FOCUS Z	Actions	Fonds Actions	Multi-pays	2,4%
Viel & Cie	Actions	Finance	France	2,0%
Open Up	Actions	Services aux entreprises	Japon	1,9%
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	1,8%
Map Aktif Adiperkasa Pt	Actions	Consommation, Non cyclique	Indonésie	1,6%

EXPOSITION ACTIONS
(ÉVOLUTION N / N - 1)

Exposition brute actions	47,6% -800bps
Couverture	-12,4% +808bps
Exposition nette actions	35,2% +8bps

ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS
(ÉVOLUTION N / N - 1)

Actions	47,6% -801bps
>10Mds€	10,2% +48bps
2Md€ - 10Mds€	9,1% -228bps
500M€ - 2Mds€	21,9% -140bps
<500M€	6,3% -481bps
Obligations	34,1% 1482bps
Corporate	33,5% 1729bps
Convertible	0,6% -247bps
Liq., Monét., Arb.	18,3% -681bps

RÉPARTITION SECTORIELLE
(POCHE ACTION)

Services aux entreprises	21,5% +215bps
Finance	15,3% +466bps
Fonds Actions	11,9% -78bps
Technologie	10,4% +228bps
Industrie	9,1% +399bps
Communications	4,5% +108bps
Loisirs	4,0% +62bps
Médias / Internet	3,7% -553bps
Consommation, Non cyclique	3,3% -218bps
Automobile	2,8% +115bps
Agroalimentaire	2,5% +150bps
Autres < 2,5%	11,1% -895bps

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
(POCHE ACTION)

France	36,2% -190bps
Multi-pays	11,9% +470bps
Japon	9,7% +162bps
Etats-Unis	7,3% +192bps
Allemagne	6,2% -52bps
Autriche	5,4% +102bps
Chine	3,9% -66bps
Suisse	3,4% +71bps
Indonésie	3,3% -79bps
Pays-Bas	3,0% +299bps
Suède	2,9% +59bps
Belgique	2,6% +88bps
Autres < 2,5%	4,1% 1057bps

INDICATEURS OBLIGATAIRES

	Poche obligataire
Rendement à maturité (YTM)	4,3%
Rendement au pire (YTW)	4%
Spreads (point de base)	181
Sensibilité Taux	3,75

RÉPARTITION PAR NOTATIONS (POCHE OBLIGATAIRE)

Investment Grade	43,3% 4197bps
Haut rendement	38,9% 2934bps
Non noté	17,8% 1263bps

RÉPARTITION PAR MATURITÉ (POCHE OBLIGATAIRE)

Maturité	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 7 ans	7 à 10 ans	> 10 ans
Hypothèse de maturité SGP	16,6%	18,8%	26,2%	11,8%	15,8%	10,4%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - Catégorie de part : Part N
 - Code ISIN : FR0013306404
 - Code Bloomberg : AMSEGLN FP
 - Classification AMF : no-classification
 - Ind. de référence a posteriori : 50% MSCI AC World + 50% ESTER
 - Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - Date de lancement : Fonds : 11/07/2003 Part : 29/12/2017
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J à 11 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Frais d'entrée : 5,00% TTC maximum
 - Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 1,00% TTC maximum
 - Commission de performance : 15% TTC de la performance au-delà de 5,7% par année calendaire
- TER (31/12/2024) : 1,05%

Amiral Gestion au 31/12/2024

COMMENTAIRE DE GESTION

Via une allocation d'actifs discrétionnaire et la sélection individuelle d'actions et d'obligations, l'objectif de Sextant Grand Large est une croissance annuelle du capital supérieure à 5% nette de frais de gestion sur la durée de placement recommandée.

Le processus de gestion suit quatre étapes :

- 1) l'exposition nette aux actions varie de 0% à 100% de l'actif net en fonction de la valorisation des marchés
- 2) les actions achetées sont les idées les plus défensives à long-terme de l'ensemble de l'équipe, quels que soient leurs places de cotation, tailles ou styles.
- 3) L'équipe obligataire détermine l'allocation optimale entre les différents segments du marché obligataire et sélectionne les valeurs les plus adaptées
- 4) Sextant Grand Large investit de façon opportuniste dans d'autres classes d'actifs quand leur valorisation offre une marge de sécurité suffisante.

Sextant Grand Large est en hausse de +0,6% ce trimestre contre +3,8% pour son indice de référence et de +1,9% contre +14,2% pour l'ensemble de l'année. C'est principalement dû à la sous-performance renouvelée des valeurs moyennes européennes en 2024 alors qu'elles constituent le cœur de notre portefeuille actions. Déjà décotées en début d'année, elles évoluent désormais à une décote record par rapport aux grandes valeurs comme par rapport aux valeurs moyennes de même taille dans le non-coté, ce qui est particulièrement injustifié. Cette décote interpelle en effet alors que leurs performances opérationnelles et financières sont supérieures aux grandes valeurs sur moyennes et longues périodes. Une situation similaire s'était déjà produite au début des deux dernières décennies et avait prélué à une surperformance spectaculaire de ce segment boursier pendant plusieurs années. Cela s'était produit lorsque la visibilité économique s'était améliorée à la sortie de la crise de 2001 et de la crise de la zone euro. On peut espérer que cela sera également le cas dans les prochains mois avec la normalisation de l'inflation et des taux d'intérêt qui paraît désormais bien engagée en Europe alors même que la croissance se stabilise. L'incertitude politique actuelle tant en France qu'en Allemagne retarde visiblement ce moment mais on peut noter que les élections anticipées en Allemagne de février visent notamment à augmenter le soutien à l'économie. Dans une moindre mesure, cette sous-performance est également liée à la dissolution de l'Assemblée Nationale en France qui a pesé de façon disproportionnée là encore sur les valeurs moyennes. Dans le détail, sans surprise dans ce contexte, les principaux contributeurs négatifs à la performance du compartiment cette année ont donc été des valeurs moyennes françaises comme Alten, Crit ou Sopra. Il y a tout de même eu des performances positives même dans ce segment de marché grâce à des histoires de croissance très spécifiques et relativement spectaculaires comme Vusion, Games Workshop ou Do & Co. En dehors de ce segment, les performances du portefeuille actions ont été satisfaisantes avec une très bonne performance de la sélection de valeurs. C'est le cas au sein des grandes valeurs grâce à Meta et Richemont, des valeurs asiatiques avec de bonnes performances de Mapa en Indonésie et d'Avant au Japon et enfin des valeurs aurifères dont le rebond a suivi le cours de l'or en 2024.

L'exposition nette aux actions évolue en fonction de la valorisation des marchés ajustée du cycle. Plus les marchés sont chers, moins Sextant Grand Large est exposé et inversement, ceci en dehors de tout scénario macroéconomique ou boursier. A fin décembre, l'exposition nette au marché actions se situait à 35%, en ligne avec l'exposition recommandée par notre modèle quantitatif lié au PER de Shiller qui mesure la valorisation à long-terme des marchés actions au niveau mondial. Ce niveau est logiquement en baisse au cours du trimestre dans un contexte de hausse des grands indices. Par ailleurs, la valorisation des marchés est toujours supérieure à leur moyenne de long-terme ce qui justifie notre pondération encore relativement prudente. Nous notons cependant une disparité record des valorisations entre différents segments et géographies au sein de la cote comme nous l'avons mentionné et avons donc une exposition brute au marché actions plus élevée, aux alentours de 48%, et des couvertures sur grands indices qui ramènent donc l'exposition nette au niveau mentionné. Au sein du marché actions, notre message principal est donc la sélectivité. On peut noter que dans ce contexte, ces couvertures actions sur grands indices ont pesé sur la performance. Nous en avons pris acte en réduisant leur pondération de 20% à 12,5% depuis février. Le reste de Sextant Grand Large est composé d'obligations (34,1) et de liquidités au sens large, incluant opérations d'arbitrage et produits monétaires (18,3%).

Poche actions

Nous choisissons pour Sextant Grand Large, parmi l'ensemble des idées de l'équipe de gestion, celles dont le rapport qualité-prix nous semble offrir le plus faible potentiel de baisse à long terme sur un plan fondamental, en incluant leur dimension ESG de façon systématique dans l'analyse de la qualité, celle-ci représentant environ 1/3 des critères étudiés. Nous privilégions donc les dossiers présentant une valorisation modérée, notamment au regard de leur bilan (trésorerie nette, BFR, etc.) et une activité raisonnablement prévisible. Le portefeuille est aujourd'hui particulièrement contrariant avec des titres délaissés dont les valorisations sont éloignées de celles des grands indices, à l'heure où ceux-ci sont toujours davantage tirés par une poignée de valeurs exposées au thème de l'intelligence artificielle. Le portefeuille est largement positionné sur les segments les plus attractifs que nous avons évoqués : exposé à 57% aux valeurs moyennes européennes, le solde étant réparti à parts égales entre grandes valeurs, notamment américaines et valeurs asiatiques. Une des caractéristiques de cette allocation est l'absence d'endettement. Non seulement les sociétés en situation de trésorerie nette (environ 70% de notre portefeuille actions) ne souffrent pas de la hausse des frais financiers et n'ont pas de problèmes de refinancement mais ils profitent de cette phase du cycle pour accélérer sur leurs marchés via des acquisitions ciblées. Celles-ci ont lieu aujourd'hui dans des conditions avantageuses puisque d'une part les profits se tassent en ce moment et que d'autre part les multiples de transactions baissent après avoir été poussés vers le haut par les fonds actifs sur le marché non-coté qui utilisaient de plus en plus de levier de moins en moins cher avec la baisse des taux. Un autre critère de sélection privilégié aujourd'hui sont les rachats d'actions par la société ou ses dirigeants pour éviter d'être investis sur des sociétés peu chères pour de bonnes raisons. Or ceux-ci se multiplient dans ce segment. On peut citer dans le portefeuille Kontron, Bekaert, OpMobility, Fugro, Elior, Jacquet, Viel, Sopra, Synergie etc. C'est à notre sens un signe particulièrement sûr de l'attractivité de ce segment en bourse à l'heure actuelle. Nous y conservons donc une majorité du portefeuille mais dans le même temps pour moins en dépendre nous avons augmenté la pondération des grandes valeurs qui représentent environ un quart du portefeuille avec des sociétés comme Alphabet, Amadeus ou Paypal qui combinent solide croissance des bénéfices et valorisations raisonnables. Nous avons enfin une pondération d'environ 20% sur des valeurs asiatiques, celles-ci étant particulièrement attractives d'un point de vue de rapport qualité-prix-croissance, comme KE en Chine, Mapa en Indonésie ou Shin Maint au Japon. En ce qui concerne les valeurs françaises, celles-ci représentent 36% de notre exposition actions brute, en baisse depuis plusieurs mois pour limiter le risque lié à la situation politique actuelle. Au sein de la poche de valeurs françaises, nous notons toujours trois groupes disparates :

- les sociétés peu exposées à l'économie française (<10% des profits) : 20% de l'exposition France, par exemple Ipsos ou Vusion.
- les sociétés davantage exposées, réalisant environ entre 1/3 de leurs profits en France : 40% de l'exposition France, par exemple Alten ou Trigano.
- les sociétés très exposées à la France : 40% de l'exposition France, par exemple Sopra dont 50% de l'activité est en France.

Même sur les valeurs plus exposées à la France, il faut garder à l'esprit que les valorisations de ces sociétés étaient déjà très basses et que leur baisse supplémentaire reflète déjà un scénario très pessimiste sur l'évolution de leur activité française. Et ce alors même que ces sociétés ont des bilans très solides comme nous l'avons dit. Même si la situation politique et budgétaire reste précaire, on peut tout de même constater que les scénarios les plus anxiogènes pour le marché ont pour le moment été écartés ce qui peut offrir la visibilité nécessaire à un rebond sur ces niveaux historiquement dépréciés. A ce titre on peut noter que l'Espagne et l'Italie ont connu des scénarios similaires au cours des dix dernières années avec à la clé de fortes surperformances de leurs valeurs moyennes les années suivantes.

Poche obligataire :

Une fois de plus le contraste entre les Etats-Unis et l'Europe est saisissant au dernier trimestre. La victoire éclatante de Donald Trump et la santé insolente de l'économie américaine tranchent en effet radicalement avec l'instabilité politique et l'atonie des perspectives de croissance en Europe.

Si les banques centrales américaines et européennes ont poursuivi leur cycle de baisse des taux au cours du dernier trimestre 2024, les perspectives de résurgence de l'inflation et la solidité de l'emploi aux Etats-Unis ont conduit les marchés à revoir drastiquement leurs anticipations d'assouplissement de la politique monétaire de la FED en 2025.

Intégrant ce nouveau scénario moins accommodant, les taux ont violemment réagi à la hausse. Le taux 10-ans US est ainsi passé de 3.78% à 4.57% au cours des trois derniers mois de l'année ! Le taux 10-ans allemand, plus volatile au cours du trimestre, clôture l'année à 2.36% avec une hausse de 33 bps au mois de décembre.

Les primes de crédit quant à elles se sont resserrées au T4 de 22 bps à 350 bps pour le High Yield (indice HEAE) et 15 bps pour l'Investment Grade à 116 bps (indice ER00).

La poche obligataire de Sextant Grand Large a profondément été remaniée en fin d'année en déployant le nouveau processus d'investissement mis en œuvre par l'équipe obligataire renforcée. La poche obligataire est désormais beaucoup plus diversifiée tant en nombre de lignes qu'en typologies d'obligations sélectionnées. En effet, l'exposition obligataire du fonds est désormais répartie à travers l'ensemble des segments de la classe d'actifs, des souverains au high yield. Le repositionnement a également permis d'augmenter le rendement tout en améliorant la notation moyenne qui est désormais Investment Grade.

Sur l'ensemble de l'année 2024 la poche affiche une performance robuste dans un contexte obligataire porteur. Grâce à son positionnement majoritairement high yield nous avons pu profiter d'un portage élevé et de la contraction des spreads. La duration faible pendant l'année a contribué à amortir la volatilité des taux.



Sextant Grand Large est un compartiment diversifié dont l'exposition aux actions peut varier de 0 à 100% en fonction de la valorisation à long-terme des marchés actions. Les actions sont ensuite sélectionnées individuellement dans le monde entier en dehors de toute référence indicielle. La part de l'actif restante est investie en obligations sélectionnées de la même façon, et en produits monétaires.

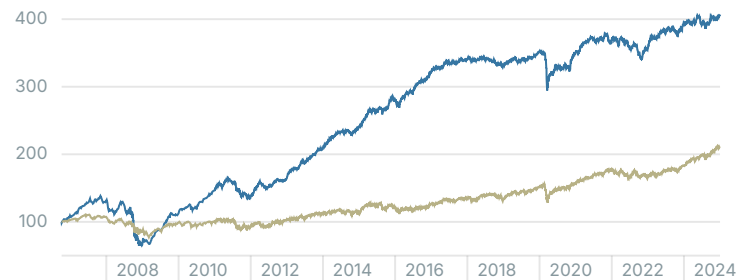
CHIFFRES CLÉS

Actif net	649,63M€
VL part	406,75€
Capitalisation moyenne des actions	96,3Mds€
Capitalisation médiane des actions	1,0Md€
Nombre de lignes	268
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PERFORMANCES HISTORIQUES

● Sextant Grand Large **+306,8%** ● 50% MSCI AC World + 50% ESTER **+109,4%**



PERFORMANCES

	Performances cumulées									Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+1,4%	+0,9%	+4,1%	+2,9%	+2,9%	+9,9%	+15,6%	+69,4%	+306,8%	+3,2%	+2,9%	+5,4%	+8,0%
Indice de référence	-0,1%	+3,8%	+5,6%	+14,2%	+14,2%	+18,1%	+38,5%	+82,7%	+109,4%	+5,7%	+6,7%	+6,2%	+4,1%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	15,1%	17,2%	14,4%	5,6%	-2,7%	6,3%	-0,2%	5,5%	-3,8%	11,0%	2,9%
Indice de référence	1,2%	5,9%	4,2%	5,6%	-0,3%	13,5%	4,0%	12,8%	-6,4%	10,5%	14,2%

Le 02/05/2018, pour mieux illustrer la dimension internationale du fonds, nous avons décidé de modifier l'indicateur de référence: 50 % MSCI World + 50 % Eonia (précédemment 50% du CAC All Tradable et de 50% Eonia). Depuis le 31/12/2021, nous avons remplacé l'EONIA par l'ESTER. Le calcul de la performance s'appuie sur des données historiques qui ne sauraient préjuger de la performance actuelle ou future. Les commissions et frais prélevés au titre de l'émission ou du rachat d'actions n'ont pas été pris en compte pour ce calcul.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	5,4% (6,7%)	6,8% (8,0%)	5,7% (7,9%)
Ecart de suivi	6,3%	6,6%	6,3%
Ratio d'information	-0,4	-0,6	-0,1
Ratio de Sharpe	0,2	0,3	0,9
Max drawdown	-9,08%	-16,46%	-16,46%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5		Bottom 5	
Meta Platforms	117bps	Alten	-92bps
Viel & Cie	71bps	Open Up	-54bps
Ixios Gold F	67bps	Akwel	-50bps
Alphabet	54bps	Kloeckner & Co	-41bps
Map Aktif Adiperkasa Pt	49bps	Pdd Holdings	-35bps



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
S QUALITY FOCUS Z	Actions	Fonds Actions	Multi-pays	2,4%
Viel & Cie	Actions	Finance	France	2,0%
Open Up	Actions	Services aux entreprises	Japon	1,9%
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	1,8%
Map Aktif Adiperkasa Pt	Actions	Consommation, Non cyclique	Indonésie	1,6%

EXPOSITION ACTIONS
(ÉVOLUTION N / N - 1)

Exposition brute actions	47,6% -800bps
Couverture	-12,4% +808bps
Exposition nette actions	35,2% +8bps

ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS
(ÉVOLUTION N / N - 1)

Actions	47,6% -801bps
>10Mds€	10,2% +48bps
2Md€ - 10Mds€	9,1% -228bps
500M€ - 2Mds€	21,9% -140bps
<500M€	6,3% -481bps
Obligations	34,1% 1482bps
Corporate	33,5% 1729bps
Convertible	0,6% -247bps
Liq., Monét., Arb.	18,3% -681bps

RÉPARTITION SECTORIELLE
(POCHE ACTION)

Services aux entreprises	21,5% +215bps
Finance	15,3% +466bps
Fonds Actions	11,9% -78bps
Technologie	10,4% +228bps
Industrie	9,1% +399bps
Communications	4,5% +108bps
Loisirs	4,0% +62bps
Médias / Internet	3,7% -553bps
Consommation, Non cyclique	3,3% -218bps
Automobile	2,8% +115bps
Agroalimentaire	2,5% +150bps
Autres < 2,5%	11,1% -895bps

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
(POCHE ACTION)

France	36,2% -190bps
Multi-pays	11,9% +470bps
Japon	9,7% +162bps
Etats-Unis	7,3% +192bps
Allemagne	6,2% -52bps
Autriche	5,4% +102bps
Chine	3,9% -66bps
Suisse	3,4% +71bps
Indonésie	3,3% -79bps
Pays-Bas	3,0% +299bps
Suède	2,9% +59bps
Belgique	2,6% +88bps
Autres < 2,5%	4,1% 1057bps

INDICATEURS OBLIGATAIRES

Poche obligataire	
Rendement à maturité (YTM)	4,3%
Rendement au pire (YTW)	4%
Spreads (point de base)	181
Sensibilité Taux	3,75

RÉPARTITION PAR NOTATIONS (POCHE OBLIGATAIRE)

Investment Grade	43,3% 4197bps
Haut rendement	38,9% 2934bps
Non noté	17,8% 1263bps

RÉPARTITION PAR MATURITÉ (POCHE OBLIGATAIRE)

Maturité	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 7 ans	7 à 10 ans	> 10 ans
Hypothèse de maturité SGP	16,6%	18,8%	26,2%	11,8%	15,8%	10,4%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part Z
 - **Code ISIN** : FR0010373209
 - **Code Bloomberg** : AGSGRLZ FP
 - **Classification AMF** : no-classification
 - **Ind. de référence a posteriori** : 50% MSCI AC World + 50% ESTER
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 11/07/2003 Part : 05/10/2006
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Centralisation- Règlement/Livraison** : J à 11 h / J + 2
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 0% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 0% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 0,0% TTC maximum

TER (31/12/2024) : 0,04%

COMMENTAIRE DE GESTION

Via une allocation d'actifs discrétionnaire et la sélection individuelle d'actions et d'obligations, l'objectif de Sextant Grand Large est une croissance annuelle du capital supérieure à 5% nette de frais de gestion sur la durée de placement recommandée.

Le processus de gestion suit quatre étapes :

- 1) l'exposition nette aux actions varie de 0% à 100% de l'actif net en fonction de la valorisation des marchés
- 2) les actions achetées sont les idées les plus défensives à long-terme de l'ensemble de l'équipe, quels que soient leurs places de cotation, tailles ou styles.
- 3) L'équipe obligataire détermine l'allocation optimale entre les différents segments du marché obligataire et sélectionne les valeurs les plus adaptées
- 4) Sextant Grand Large investit de façon opportuniste dans d'autres classes d'actifs quand leur valorisation offre une marge de sécurité suffisante.

Sextant Grand Large est en hausse de +0,9% ce trimestre contre +3,8% pour son indice de référence et de +2,9% contre +14,2% pour l'ensemble de l'année. C'est principalement dû à la sous-performance renouvelée des valeurs moyennes européennes en 2024 alors qu'elles constituent le cœur de notre portefeuille actions. Déjà décotées en début d'année, elles évoluent désormais à une décote record par rapport aux grandes valeurs comme par rapport aux valeurs moyennes de même taille dans le non-coté, ce qui est particulièrement injustifié. Cette décote interpelle en effet alors que leurs performances opérationnelles et financières sont supérieures aux grandes valeurs sur moyennes et longues périodes. Une situation similaire s'était déjà produite au début des deux dernières décennies et avait prélué à une surperformance spectaculaire de ce segment boursier pendant plusieurs années. Cela s'était produit lorsque la visibilité économique s'était améliorée à la sortie de la crise de 2001 et de la crise de la zone euro. On peut espérer que cela sera également le cas dans les prochains mois avec la normalisation de l'inflation et des taux d'intérêt qui paraît désormais bien engagée en Europe alors même que la croissance se stabilise. L'incertitude politique actuelle tant en France qu'en Allemagne retarde visiblement ce moment mais on peut noter que les élections anticipées en Allemagne de février visent notamment à augmenter le soutien à l'économie. Dans une moindre mesure, cette sous-performance est également liée à la dissolution de l'Assemblée Nationale en France qui a pesé de façon disproportionnée là encore sur les valeurs moyennes. Dans le détail, sans surprise dans ce contexte, les principaux contributeurs négatifs à la performance du compartiment cette année ont donc été des valeurs moyennes françaises comme Alten, Crit ou Sopra. Il y a tout de même eu des performances positives même dans ce segment de marché grâce à des histoires de croissance très spécifiques et relativement spectaculaires comme Vusion, Games Workshop ou Do & Co. En dehors de ce segment, les performances du portefeuille actions ont été satisfaisantes avec une très bonne performance de la sélection de valeurs. C'est le cas au sein des grandes valeurs grâce à Meta et Richemont, des valeurs asiatiques avec de bonnes performances de Mapa en Indonésie et d'Avant au Japon et enfin des valeurs aurifères dont le rebond a suivi le cours de l'or en 2024.

L'exposition nette aux actions évolue en fonction de la valorisation des marchés ajustée du cycle. Plus les marchés sont chers, moins Sextant Grand Large est exposé et inversement, ceci en dehors de tout scénario macroéconomique ou boursier. A fin décembre, l'exposition nette au marché actions se situait à 35%, en ligne avec l'exposition recommandée par notre modèle quantitatif lié au PER de Shiller qui mesure la valorisation à long-terme des marchés actions au niveau mondial. Ce niveau est logiquement en baisse au cours du trimestre dans un contexte de hausse des grands indices. Par ailleurs, la valorisation des marchés est toujours supérieure à leur moyenne de long-terme ce qui justifie notre pondération encore relativement prudente. Nous notons cependant une disparité record des valorisations entre différents segments et géographies au sein de la cote comme nous l'avons mentionné et avons donc une exposition brute au marché actions plus élevée, aux alentours de 48%, et des couvertures sur grands indices qui ramènent donc l'exposition nette au niveau mentionné. Au sein du marché actions, notre message principal est donc la sélectivité. On peut noter que dans ce contexte, ces couvertures actions sur grands indices ont pesé sur la performance. Nous en avons pris acte en réduisant leur pondération de 20% à 12,5% depuis février. Le reste de Sextant Grand Large est composé d'obligations (34,1) et de liquidités au sens large, incluant opérations d'arbitrage et produits monétaires (18,3%).

Poche actions

Nous choisissons pour Sextant Grand Large, parmi l'ensemble des idées de l'équipe de gestion, celles dont le rapport qualité-prix nous semble offrir le plus faible potentiel de baisse à long terme sur un plan fondamental, en incluant leur dimension ESG de façon systématique dans l'analyse de la qualité, celle-ci représentant environ 1/3 des critères étudiés. Nous privilégions donc les dossiers présentant une valorisation modérée, notamment au regard de leur bilan (trésorerie nette, BFR, etc.) et une activité raisonnablement prévisible. Le portefeuille est aujourd'hui particulièrement contrariant avec des titres délaissés dont les valorisations sont éloignées de celles des grands indices, à l'heure où ceux-ci sont toujours davantage tirés par une poignée de valeurs exposées au thème de l'intelligence artificielle. Le portefeuille est largement positionné sur les segments les plus attractifs que nous avons évoqués : exposé à 57% aux valeurs moyennes européennes, le solde étant réparti à parts égales entre grandes valeurs, notamment américaines et valeurs asiatiques. Une des caractéristiques de cette allocation est l'absence d'endettement. Non seulement les sociétés en situation de trésorerie nette (environ 70% de notre portefeuille actions) ne souffrent pas de la hausse des frais financiers et n'ont pas de problèmes de refinancement mais ils profitent de cette phase du cycle pour accélérer sur leurs marchés via des acquisitions ciblées. Celles-ci ont lieu aujourd'hui dans des conditions avantageuses puisque d'une part les profits se tassent en ce moment et que d'autre part les multiples de transactions baissent après avoir été poussés vers le haut par les fonds actifs sur le marché non-coté qui utilisaient de plus en plus de levier de moins en moins cher avec la baisse des taux. Un autre critère de sélection privilégié aujourd'hui sont les rachats d'actions par la société ou ses dirigeants pour éviter d'être investis sur des sociétés peu chères pour de bonnes raisons. Or ceux-ci se multiplient dans ce segment. On peut citer dans le portefeuille Kontron, Bekaert, OpMobility, Fugro, Elior, Jacquet, Viel, Sopra, Synergie etc. C'est à notre sens un signe particulièrement sûr de l'attractivité de ce segment en bourse à l'heure actuelle. Nous y conservons donc une majorité du portefeuille mais dans le même temps pour moins en dépendre nous avons augmenté la pondération des grandes valeurs qui représentent environ un quart du portefeuille avec des sociétés comme Alphabet, Amadeus ou Paypal qui combinent solide croissance des bénéfices et valorisations raisonnables. Nous avons enfin une pondération d'environ 20% sur des valeurs asiatiques, celles-ci étant particulièrement attractives d'un point de vue de rapport qualité-prix-croissance, comme KE en Chine, Mapa en Indonésie ou Shin Maint au Japon. En ce qui concerne les valeurs françaises, celles-ci représentent 36% de notre exposition actions brute, en baisse depuis plusieurs mois pour limiter le risque lié à la situation politique actuelle. Au sein de la poche de valeurs françaises, nous notons toujours trois groupes disparates :

- les sociétés peu exposées à l'économie française (<10% des profits) : 20% de l'exposition France, par exemple Ipsos ou Vusion.
- les sociétés davantage exposées, réalisant environ entre 1/3 de leurs profits en France : 40% de l'exposition France, par exemple Alten ou Trigano.
- les sociétés très exposées à la France : 40% de l'exposition France, par exemple Sopra dont 50% de l'activité est en France.

Même sur les valeurs plus exposées à la France, il faut garder à l'esprit que les valorisations de ces sociétés étaient déjà très basses et que leur baisse supplémentaire reflète déjà un scénario très pessimiste sur l'évolution de leur activité française. Et ce alors même que ces sociétés ont des bilans très solides comme nous l'avons dit. Même si la situation politique et budgétaire reste précaire, on peut tout de même constater que les scénarios les plus anxiogènes pour le marché ont pour le moment été écartés ce qui peut offrir la visibilité nécessaire à un rebond sur ces niveaux historiquement dépréciés. A ce titre on peut noter que l'Espagne et l'Italie ont connu des scénarios similaires au cours des dix dernières années avec à la clé de fortes surperformances de leurs valeurs moyennes les années suivantes.

Poche obligataire :

Une fois de plus le contraste entre les Etats-Unis et l'Europe est saisissant au dernier trimestre. La victoire éclatante de Donald Trump et la santé insolente de l'économie américaine tranchent en effet radicalement avec l'instabilité politique et l'atonie des perspectives de croissance en Europe.

Si les banques centrales américaines et européennes ont poursuivi leur cycle de baisse des taux au cours du dernier trimestre 2024, les perspectives de résurgence de l'inflation et la solidité de l'emploi aux Etats-Unis ont conduit les marchés à revoir drastiquement leurs anticipations d'assouplissement de la politique monétaire de la FED en 2025.

Intégrant ce nouveau scénario moins accommodant, les taux ont violemment réagi à la hausse. Le taux 10-ans US est ainsi passé de 3.78% à 4.57% au cours des trois derniers mois de l'année ! Le taux 10-ans allemand, plus volatile au cours du trimestre, clôture l'année à 2.36% avec une hausse de 33 bps au mois de décembre.

Les primes de crédit quant à elles se sont resserrées au T4 de 22 bps à 350 bps pour le High Yield (indice HEAE) et 15 bps pour l'Investment Grade à 116 bps (indice ER00).

La poche obligataire de Sextant Grand Large a profondément été remaniée en fin d'année en déployant le nouveau processus d'investissement mis en œuvre par l'équipe obligataire renforcée. La poche obligataire est désormais beaucoup plus diversifiée tant en nombre de lignes qu'en typologies d'obligations sélectionnées. En effet, l'exposition obligataire du fonds est désormais répartie à travers l'ensemble des segments de la classe d'actifs, des souverains au high yield. Le repositionnement a également permis d'augmenter le rendement tout en améliorant la notation moyenne qui est désormais Investment Grade.

Sur l'ensemble de l'année 2024 la poche affiche une performance robuste dans un contexte obligataire porteur. Grâce à son positionnement majoritairement high yield nous avons pu profiter d'un portage élevé et de la contraction des spreads. La duration faible pendant l'année a contribué à amortir la volatilité des taux.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir :

01/10/24 :

- Modification de la nature des marchés d'intervention = les opérations portant sur les instruments financiers peuvent désormais, au surplus de ce qui était déjà pratiqué, les options de vente de volatilité et les achats ou ventes de futures de volatilité ; Les opérations portant sur les instruments dérivés et les titres intégrant des dérivés seront effectuées dans le but de couvrir ou d'exposer le compartiment contre une évolution favorable ou défavorable des marchés actions, taux, indices et devises.

- Modification du degré de surexposition du compartiment = l'engagement issu des dérivés et des titres intégrant des dérivés est désormais limité à 20% de l'actif net, à l'exception de l'exposition volatilité qui est limitée au travers des futures et options à 10% de l'actif de sorte que le compartiment pourra donc être exposé à 120% de son actif net.

04/12/24 : Reformulation du paragraphe dédié à l'approche extra-financière lors des investissements en OPCVM, ainsi le recours à des OPC de même classification SFDR que le compartiment interviendra si possible

01/01/25 : Passage vers une évaluation forfaitaire des frais de fonctionnement et autres services à compter du 01/01/2025

Modification du prospectus et/ou DICI :

oui

Niveau de la trésorerie à la fin de l'exercice : 7.54%

Pourcentage du portefeuille cessible en plus de 30 jours : 14%

- Contrôle de la liquidité réalisé via l'outil de suivi des portefeuilles Density Technologies.

Estimation des coûts de rotation sur la période :

1761014.59€

Ce montant prend en compte la commission broker, la TVA, les impôts de bourse, les frais de dépouillement du dépositaire ainsi que la recherche payée via les frais de transaction.

Evaluation des performances des sociétés en portefeuille :

Les cas d'investissement sont analysés au regard de l'estimation de la valeur intrinsèque de l'entreprise, ainsi que de la note qualité :

1. Amiral Gestion considère que la valorisation d'une société est liée à la mesure de sa capacité de générer des cash-flows libres, raison pour laquelle l'équipe de gestion utilise un modèle DCF pour évaluer la valeur intrinsèque d'une société.

1. La note qualité interne afin de quantifier le risque sur la base d'éléments liés aux fondamentaux de l'entreprises (modèle économique, qualité de la direction, qualité de la structure financière, et critères relatifs aux aspects ESG).

L'évaluation de nos investissements et des valeurs en portefeuille du Fonds, à moyen et long terme, fait l'objet d'un commentaire de gestion qui est inséré dans chacun des rapports périodiques du Fonds.

Principaux mouvements :

Achats : DBR 0 ½ 02/15/25, Axiom EM Corporate Bonds AC EUR, Alten, Bekaert, S OPTIMAL INCOME Z ACC

Ventes : Meta Platforms, Ixios Gold F, Franco-Nevada Corp - US, Compagnie de l'Odette, MAP Aktif

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité : NA

Politique de sélection des intermédiaires :

En sa qualité de société de gestion, Amiral Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Cette politique est disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Frais d'intermédiation:

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Politique d'engagement actionnarial :

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 et suivants du Code Monétaire et Financiers, Amiral Gestion a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement et publie chaque année un compte rendu de la mise en œuvre de cette politique dont notamment la façon dont elle a exercé ses droits de vote. Amiral Gestion applique sa propre politique de vote et exerce directement, depuis 2021, le vote pour toutes les sociétés dont elle détient plus de 1% du capital. En deçà de 1% du capital, Amiral Gestion automatise l'exercice de ses droits de vote via la plateforme par procuration qui applique la Politique de vote 2023 d'Amiral Gestion. En cas de résolutions non prévues par notre politique ou à évaluer au cas par cas, nous appliquons les recommandations de la politique de vote d'ISS par défaut ou justifions des décisions de vote que nous aurions prises selon l'analyse du gérant en charge du vote.

La politique d'engagement actionnarial et la politique de vote d'Amiral Gestion sont disponibles sur le site d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès d'Amiral Gestion.

Catégorie SFDR :

« Article 8 » selon la classification du règlement dit « Disclosure – SFDR », ce qui permet de favoriser une bonne prise en compte des risques de durabilité. En effet, le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et son approche extra-financière n'est pas adossée à un benchmark durable spécifique, mais il promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises.

Catégorie AMF :

Le compartiment applique une approche d'investissement n'atteignant pas les standards des communications centrales ou réduites selon la segmentation de la Position - recommandation AMF - DOC-2020-03. Catégorie 3



Communication des critères Environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Le compartiment SEXTANT GRAND LARGE promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, via ses approches extra-financières appliquées au fonds. Ces exigences ESG sont notamment intégrées dans le cadre de l'analyse fondamentale propre à Amiral Gestion qui comprend ex-ante 10 critères ESG sur les 28 analysés qualitativement dans le cadre de la détermination d'une note Qualité, mais également dans le cadre d'un suivi de performance ESG ex-post du portefeuille dont l'analyse ESG appliquée au compartiment est fondée sur la méthodologie de notation « MSCI ESG Ratings » de l'agence MSCI. Le compartiment est également soumis à des exclusions sectorielles et normatives (charbon, tabac, pornographie, énergies fossiles non conventionnelles, armes à feu civiles, armement controversé, Pacte Mondial des Nations Unies, controverses de gravité sévère (niveau 5) etc.). Davantage d'informations sont disponibles dans l'annexe II du document précontractuel SFDR.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode d'évaluation du risque Global utilisée pour SEXTANT GRAND LARGE est la méthode du calcul de l'engagement.

Montant du levier auquel le fonds a recours : néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR ») :

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération :

Amiral Gestion a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences des directives AIFM et UCITS V et aux Orientations de l'ESMA. Cette politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement, les documents constitutifs des OPC qu'elle gère. Cette politique est également conforme à l'intérêt des OPC et de ses investisseurs.

Le personnel d'Amiral Gestion peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable. Néanmoins, la part variable demeure marginale sur l'ensemble de la rémunération versée aux personnes identifiées en tant que preneur de risque ou équivalent au sens de ces réglementations. Par ailleurs, compte tenu de l'importance croissante des enjeux extra-financiers, Amiral Gestion a décidé de responsabiliser chaque membre de son équipe quant à la prise en compte des dimensions ESG. Chaque collaborateur, en particulier au sein de l'équipe de gestion, et ainsi incité à contribuer à la Stratégie d'Investissement Responsable, selon les spécificités de ses fonctions. Cette implication est prise en compte dans le cadre de l'évaluation annuelle des collaborateurs et dans la définition de leur rémunération variable.

L'ensemble du personnel bénéficie de la participation et de l'intéressement aux résultats. La totalité des salariés sont également actionnaires d'Amiral Gestion. La montée dans le capital est progressive et dépend de l'apport individuel de chacun à l'entreprise. Ainsi, les intérêts des porteurs et des employés d'Amiral Gestion sont alignés : il s'agit d'atteindre la meilleure performance possible à long-terme, et de pérenniser la société.

L'ensemble des membres de la société est directement intéressé au succès de l'ensemble des fonds et au résultat de l'entreprise afin d'éviter toute prise de risque inconsidérée.

La politique complète de rémunération des employés d'Amiral Gestion ainsi que le montant total des rémunérations versées au titre de l'exercice, ventilé suivant les critères réglementaires, sont disponibles sans frais et sur simple demande écrite adressée à votre gestionnaire : AMIRAL GESTION, 103 rue de Grenelle, 75007 Paris.

DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie de collaborateurs/Typologie de Rémunération	Nombre d'effectifs au 30/12/2024	Rémunérations Fixes	Rémunération variable totale par catégorie
Gérant et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	1 403.5K€ de bonus (maximum individuel de 200K€)
Direction non gérants, RCCI, Responsables clés	8	Comprises entre 30K€ et 200K€	420 K€
Autres collaborateurs non preneurs de risques (dont 2 en Espagne)	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	687.5 K€

AVERTISSEMENT

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts ou actions de l'OPC. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion de l'OPC ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts ou actions de l'OPC peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC (ex:commission de gestion) mais ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

Information pour les US persons : Les parts ou actions de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Informations destinées aux Investisseurs Français : Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe pré-contractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPC, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Amiral Gestion - Service Commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - France.

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe précontractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Amiral Gestion ou l'OPC sera publiée dans un média local luxembourgeois.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les OPC d'Amiral Gestion (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Amiral Gestion ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document. Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196, Gland, Suisse a été nommé comme représentant du Fonds pour la Suisse. CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon a été nommé comme service de paiement du Fonds en Suisse. Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient. Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Amiral Gestion ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

Site Internet : Les statuts ou règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe périodique SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe périodique SFDR) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : www.amiralgestion.com

ANNEXE IV¹

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : SEXTANT GRAND LARGE

Identifiant d'entité juridique : 969500UU4SV9P2UY7B40

Nom de la société de gestion : AMIRAL GESTION

N.B : Compte tenu du changement de stratégie d'investissement du fonds en octobre 2024, la comparaison entre les données à fin 2023 et les données à fin 2024 est moins pertinente et certaines variations marquées peuvent être observées.

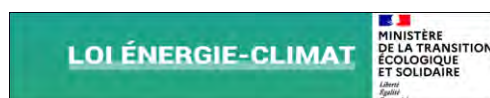
Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]	
☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___ % ☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___ %	☒ Il promeut des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il présentera une proportion minimale de 10% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne fera aucun investissement durable

Préambule



Le présent document vise à rendre compte de la façon dont Amiral Gestion promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et prend en compte les risques de durabilité dans le cadre de la Gestion de son fonds Sextant Grand Large, classé « Article 8 » selon la classification du Règlement Disclosure – SFDR. Le document vise également à rendre compte de la manière dont le fonds prend en considération les risques climatiques et ceux liés à la biodiversité dans le cadre de l'article 29 de la loi Energie climat² auquel le compartiment Sextant Grand Large est soumis de par la taille de son actif sous gestion supérieur à 500 millions d'euros.

¹ Données arrêtées au 31/12/2024 selon les caractéristiques présentées dans l'annexe II précontractuelle SFDR du compartiment accessible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2656/sextant_grand_large_annexe_2_precontractuel_sfdr_dec2023_vf.pdf

² Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021

Les documents de référence de mise en conformité d'Amiral Gestion aux obligations d'information de l'article 29 sont publiés sur le site internet depuis le 1^{er} juillet 2022, à savoir :

- le Rapport de durabilité 2024 conforme à l'article 29 de la Loi Energie Climat sur le périmètre entité (<https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2391/doc.pdf>)
- la Politique environnementale d'Amiral Gestion (<https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/1943/doc.pdf>)
- le document de Politiques sectorielles, intégrant nos politiques sur le charbon et les énergies fossiles (<https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2398/doc.pdf>)

Pour le rapport périodique du compartiment Sextant Grand Large, et afin de ne pas modifier la structure réglementaire de la présente Annexe IV issue des RTS SFDR du règlement Disclosure, nous signalerons dans les parties convergentes avec l'attente d'informations requises par l'article 29 LEC une mention de correspondance d'information en préambule des parties concernées. Les éléments complémentaires nécessaires à communiquer et qui ne figurent pas dans ces parties du rapport seront intégrés dans une annexe complémentaire dédiée à la fin de ce document.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Suivi de scores ESG moyens du portefeuille

Le compartiment applique dans son processus d'investissement le suivi d'un Score ESG issu du fournisseur de données MSCI ESG Ratings, pouvant être complété des données de la Note de performance ESG du référentiel Amiral issue de la base de données Gaïa d'Ethifinance et, depuis fin 2024, à partir des notes ESG fournies par Lucror en cas de non couverture. Cette note identifie les risques et les opportunités ESG inhérents aux secteurs d'appartenance des entreprises évaluées. Cette évaluation constitue la notation de référence pour mesurer la performance ESG du portefeuille de SEXTANT GRAND LARGE.

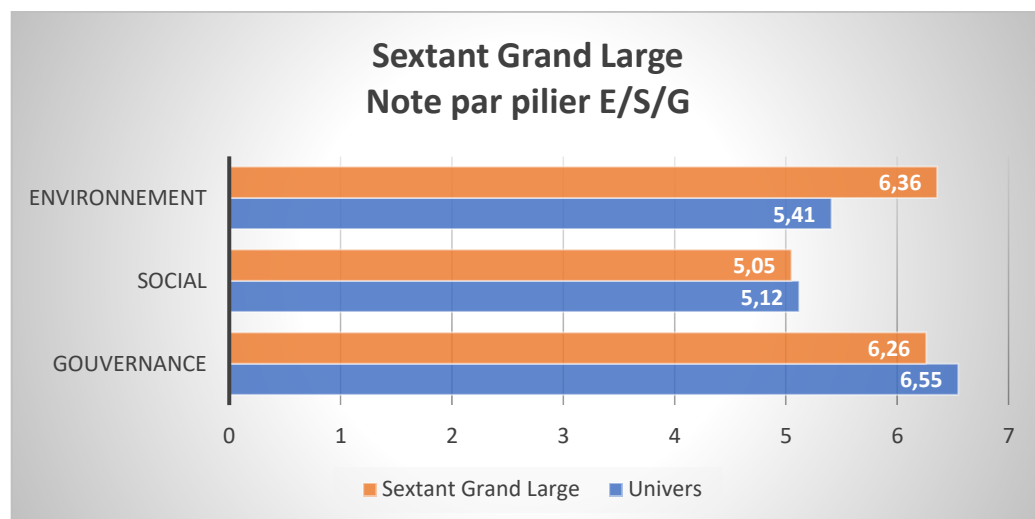
Score ESG externe³

		Score ESG externe (/10)	Couverture	Performance relative du compartiment / univers
2024	Sextant Grand Large	6,38	82%	-1,83%
	Univers	6,50	88%	
2023	Sextant Grand Large	5,5	81%	-6,7%
	Univers	5,9	79%	

La note ESG du compartiment Sextant Grand Large s'établit à 6,38 au 31/12/2024, en progression sur un an. La ventilation des notes par pilier Environnement - Social – Gouvernance est présentée dans le graphique ci-dessous.

³ Le score ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure note possible.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.



Meilleures notes ESG du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
Adobe	10	0,40%
Edp	10	0,13%
Ec finance	10	0,15%
Generali	10	0,10%
Kbc	10	0,12%

Notes ESG les moins élevées du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
Pdd Holdings	0,7	0,72%
Almaviva the italian inn	1,4	0,16%
Zf finance gmbh	1,5	0,15%
Groupe Guillin	1,7	0,52%
Meta Platforms	2	1,04%

Indicateur de qualité environnemental / changement climatique

Dans le cadre des caractéristiques environnementales promues par SEXTANT GRAND LARGE, le compartiment a pris un engagement de suivi du portefeuille sur un indicateur en faveur du climat : l'Intensité carbone

Les résultats de cet engagement au 31/12/2024 sont restitués ci-dessous.

ENVIRONNEMENT : INTENSITE CARBONE

DATE	INTENSITE CARBONE* SEXTANT GRAND LARGE				
	Couverture PTF / UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (%)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	54,3%	61,2%	53,5	121,1	-55,5%
29/12/2023	81%	77,4%	95,5	173,2	-44,9%

***LEGENDE**

Source : Amiral Gestion – Données issues de la base de données S&P Trucost selon l'arrêté des données de la plupart des entreprises sur l'exercice 2022, les données de l'exercice 2023 étant en cours de vérification.

WACI: Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO2 / M€ de CA.

Scopes 1 élargi, 2 et partie indirecte du scope 3 amont

N.B. : Seules les émissions de Gaz à effet de serre du Scope 1 élargi et les émissions indirectes (amont premier rang comprenant le Scope 2 et la partie directe du Scope 3 Amont) ont été prises en compte dans ce calcul. Le reste des émissions indirectes dites "Scope 3" n'ont pas été incluses dans ce calcul à cause de la communication de données encore partielles des entreprises sur cet aspect et du double comptage significatif lié à cette inclusion.

L'intensité carbone du compartiment SEXTANT GRAND LARGE est très significativement inférieure à celle de son univers de référence (-56%).

Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de SEXTANT GRAND LARGE ⁴



N.B. : Les données présentées dans cette partie sont conformes aux attentes de l'article 29 de la Loi Énergie Climat pour les fonds totalisant plus de 500 millions d'euros d'encours sous gestion, en matière de contenus relatifs :

- à l'Alignement Taxonomie / part de combustibles fossiles (Réf. Données « Part Verte » et « Part Brune »)
- à l'Alignement avec l'Accord de Paris (Réf. Données « Température et Alignement 2°C »)
- à l'Alignement biodiversité (Réf. Données « Empreinte environnementale »)
- au Processus de gestion des risques (focus risques climatiques et biodiversité) – Cf. annexe en fin de document

Le compartiment produit a minima annuellement un suivi de métriques climat et d'empreinte environnementale conformes avec les exigences de la TCFD.

La synthèse des résultats sur les indicateurs clés du rapport sont restitués dans le tableau ci-dessous :

⁴ L'intensité carbone est calculée pour la plupart des entreprises en portefeuille et de l'univers à partir des données de l'exercice 2022-2023. Pour les autres indicateurs climat et d'empreinte environnementale, les données sont issues de l'exercice 2023.

La variation des résultats des indicateurs climatiques peut être influencée par les choix méthodologiques adoptés par le fournisseur de données, ainsi que par les perturbations significatives des conditions des différents marchés de consommation et de production de biens et services observées ces dernières années (par exemple : la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, etc.).

		Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2+3	Température et Alignement 2°C*	Empreinte environnementale EC/R (% CA)*	Part Verte (alignement à la Taxo_ EU ⁵)***	Part Brune (%CA)**	Risques de Transition (%EBITDA à risque/scénario élevé) Horizon 2030*	Risques physiques (score compo ajusté / scénario élevé) Horizon 2030 (/100)*
2024	SEXTANT GRAND LARGE	89,20	2,7°C/3°C	1,75%	5,24% ⁶	0%	0,18%	24,89
	Couverture	54%	57%	54%	41%	-	52%	51%
	Univers	169,18	>5°C	10,7%	0,91% ⁷	0,27%	0,33%	29,74
	Couverture	61%	65%	67%	54%	5%	59%	66%
2023	SEXTANT GRAND LARGE	145,1	< 1,75°C	1,5%	0,85%	0,19%	0,17%	35,53
	Couverture	81%	78%	79%	31%	2,75%	76%	83%
	Univers	232,7	< 3°C	22,3%	11,91%	0,27%	0,31%	39,44
	Couverture	61%	61%	65%	22%	5,25%	59%	66%

* Source : S&P - Trucost

**Source : MSCI

*** Source : Sustainalytics

Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris

Nos OPC portent une vigilance particulière aux risques climatiques, à travers le suivi systématique de l'intensité carbone, voire la production de rapports « Climat » détaillés pour certains portefeuilles (e.g. intensité carbone, étude de l'alignement avec un scénario 2°C, exposition des revenus selon la taxonomie Européenne, part verte / part brune, risques de transition, risques physiques, etc.) qui est amenée à être généralisée à l'ensemble de nos portefeuilles. C'est le cas de Sextant Grand Large dont le Rapport Climat complet sera disponible sur demande.

Par ailleurs, Amiral Gestion a formalisé à l'été 2022 sa Politique environnementale intégrant son appréhension des enjeux Climat et Biodiversité avec une position qui se veut évolutive et resserrée dans le

⁵ Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics.

Il est à noter que la part verte du portefeuille est calculée cette année à partir des données d'alignement reportées par les entreprises pour l'exercice 2023 et privilégiées aux données estimées par notre fournisseur de données sur cette recherche (Sustainalytics), conformément aux recommandations du régulateur. Le portefeuille étant composé pour partie de small mid caps cotées ou d'entreprises internationales hors Union Européenne, la majeure partie d'entre elles ne sont pas soumises à l'obligation de reporting sur l'exercice 2023 dont sont issues les données de leur rapport annuel 2024. En effet, l'obligation de publication d'alignement à la taxonomie s'étend sur un calendrier débutant au 1er janvier 2024 sur l'exercice 2023 jusqu'au 1er janvier 2028 (sur l'exercice 2027) pour les entreprises soumises à NFRD/CSRD. Aussi, il n'est aujourd'hui pas pertinent de tirer des conclusions de ces données dont la publication par les entreprises peut s'avérer très partielles à l'échelle du portefeuille et non représentatives de sa part verte réelle.

⁶ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

⁷ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

temps à la lueur de l'analyse d'exposition de ses portefeuilles selon une base de données que nous cherchons à être la plus mature possible afin de pouvoir poursuivre notre réflexion en matière d'objectifs de réduction des impacts de nos investissements. En effet, la majeure partie des portefeuilles gérés par Amiral Gestion sont fortement investis sur des petites et moyennes capitalisations qui sont en phase de développement en matière de publication de données ESG, climat et biodiversité, et de facto moins bien couvertes par les fournisseurs de recherche extra-financière, subissant ainsi des biais d'estimation qui ne correspondent pas nécessairement à la réalité de leur performance.

A ce titre, le compartiment Sextant Grand Large n'a à ce jour pas fixé d'objectifs de réduction de son impact sur le climat ni d'objectif de performance climatique du portefeuille par rapport à un univers de référence sur son intensité carbone.

Aussi, l'objectif de cette analyse approfondie sur la base d'indicateurs environnementaux est, in fine, d'identifier les secteurs d'activités et les entreprises les plus exposés aux risques climatiques, à la fois pour préparer leur intégration dans la cartographie des risques d'Amiral Gestion, pour des raisons de matérialité financière, mais également pour repérer les impacts et incidences négatives de nos décisions d'investissement afin d'éclairer nos choix de gestion et nos priorités d'engagement actionnarial visant à inciter les entreprises à publier la donnée requise pour renforcer l'acuité des analyses. Cette revue d'analyse préalable vise à mieux comprendre cette donnée afin de déterminer de manière éclairée la mise à jour de notre Politique Environnementale qui interviendra en 2024.

Dans ce contexte, l'équipe de gestion du compartiment a toutefois une vigilance sur le profil climat du fonds.

Cette bonne performance traduit les premiers effets de l'application de notre politique environnementale :

- qui comprend l'application de deux politiques sectorielles excluant le charbon et les énergies fossiles non conventionnelles⁸ de nos investissements.
- qui induit une vigilance constante de notre équipe de gestion formée aux enjeux climat et qui se traduit par une allocation consciente intégrant la prise en compte de ces enjeux matérialisée par une bonne intensité carbone.

Alignement Taxonomie (« Part verte ») et Part de combustibles fossiles (« Part brune »)

Part Verte

Le compartiment dégage une **part verte positive sur le thème d'atténuation du changement climatique (5%)**. Les informations sur la part verte du compartiment figurent infra dans la partie dédiée du rapport.

Part Brune

Le compartiment Sextant Grand Large n'est pas exposé aux combustibles fossiles, avec une part brune nulle 31/12/2024 d'après les données de MSCI.

Stratégie d'alignement Biodiversité

Amiral Gestion considère le défi de la biodiversité comme une extension naturelle de nos efforts en matière de lutte contre le changement climatique, qui aggrave la destruction des écosystèmes. Nous sommes convaincus que la préservation de la biodiversité nécessite un engagement collectif tout aussi important de la part des différentes parties prenantes : les acteurs du secteur privé y compris les institutions financières, les gouvernements, les ONG et la société civile. Nous avons la responsabilité en tant qu'investisseur de financer des entreprises qui, à minima, cherchent à limiter leurs impacts négatifs sur la biodiversité et aux mieux luttent pour sa préservation.

A ce titre, nous avons intégré une section dans notre politique environnementale sur la biodiversité et mis en place des premières mesures d'exposition de nos portefeuilles, en particulier Sextant Grand Large, avec d'une part l'analyse d'exposition aux controverses biodiversité, d'autre part, la mesure d'un indicateur agrégé d'empreinte environnementale, ainsi que la prise en compte de la biodiversité dans les indicateurs PAI.

L'impact du suivi de ces indicateurs peut nous amener à initier une action de dialogue voire d'engagement avec les entreprises concernées pas un manque de données par exemple ou dont l'activité serait exposée directement au risque biodiversité.

⁸ A l'exception des pétroles et gaz de schiste nord-américains, activités sur lesquels le compartiment n'est toutefois pas exposé en date du 31/12/2024

Analyse d'exposition aux controverses Biodiversité⁹ de Sextant Grand Large

Dans le cadre de la stratégie d'alignement Biodiversité, Amiral Gestion apporte une vigilance particulière aux controverses liées à cet enjeu, quel que soit le niveau de gravité, avec un suivi régulier mis en place par l'équipe ESG. Ainsi, pour cette année 2024, nous avons détecté trois entreprises concernées par des controverses biodiversité, notamment du fait de leurs relations commerciales avec des fournisseurs, et que nous suivons sur leur gestion de ces controverses. Il s'agit de Nestlé, Zalando et Compagnie Financière Richemont.

Nestlé

Gravité significative (Catégorie 3)

Nestlé est sous surveillance Amiral Gestion pour des controverses relatives à ses pratiques d'approvisionnement en eau. L'entreprise a été accusée à partir de 2015 de pomper de l'eau dans des Etats Américains touchés par la sécheresse et d'acheter des droits d'eau dans des zones où l'accès à l'eau potable est déjà limité. Cela a soulevé des préoccupations éthiques et environnementales, notamment en ce qui concerne la durabilité de l'approvisionnement en eau et les droits des communautés locales.

Des faits similaires ont éclaté en 2024 en France impliquant des prélèvements d'eau sans autorisation et des traitements interdits de l'eau minérale. Ainsi, Nestlé Waters est visé par une enquête préliminaire ouverte par le parquet d'Épinal pour tromperie du consommateur sur la nature, la quantité et la qualité d'une marchandise après des traitements sur ses eaux.

Le groupe est aussi sujet à d'autres controverses significatives relatives aux conditions de travail dans sa chaîne de valeur mais également sur son impact sur la biodiversité avec malgré tout des pratiques indiquant des efforts de réduction de ses impacts négatifs. Pour illustration :

- Huile de palme et déforestation : Concernant l'huile de palme, Nestlé vise un approvisionnement 100% durable et sans déforestation. En 2022, 91% de son huile de palme était exempte de déforestation. L'entreprise utilise une surveillance satellitaire pour identifier les risques et a planté 27,1 millions d'arbres entre 2022 et 2023 pour restaurer les écosystèmes.
- Pollution plastique : Selon Break Free From Plastic, Nestlé était le deuxième plus grand pollueur plastique en 2023, malgré des efforts perceptibles. En effet, Nestlé s'efforce activement de réduire son utilisation de plastique vierge et d'augmenter la recyclabilité de ses emballages. En 2023, Nestlé a réduit son utilisation de plastique vierge de 14,9 % par rapport à 2018, avec un objectif d'atteindre une réduction de 33 % d'ici 2025. De plus, 84 % des emballages plastiques de Nestlé étaient conçus pour être recyclables en 2023, contre 82 % en 2022 et 75 % en 2021. Ces actions témoignent selon nous de l'engagement de Nestlé à réduire son empreinte plastique et à progresser vers une économie circulaire pour ses emballages.

Compte tenu de plusieurs actualités négatives, le cas Nestlé a été inscrit à l'ordre du jour d'un comité de surveillance des controverses du 06 novembre 2024. Au vu du changement de direction générale chez Nestlé en septembre 2024 et d'autres analyses annonçant une perspective d'efforts déployés par l'entreprise pour améliorer ses pratiques ESG, le Comité de surveillance des controverses a statué pour que les 6 controverses revues restent à ce stade maintenues au niveau d'évaluation en gravité de notre fournisseur de données, l'agence Sustainalytics (gravité 3 au maximum). Toutefois, compte tenu des actualités négatives très régulières sur plusieurs thèmes d'attention d'Amiral Gestion, le Comité a décidé de mettre sous surveillance pendant 12 mois le titre afin :

- d'une part, d'analyser l'évolution des actualités de Nestlé sur ces thèmes et plus globalement de la qualité globale de son profil ESG,
- d'autre part de s'assurer, en corollaire, d'une trajectoire de progrès continu et proactif de l'entreprise pour réduire et éviter l'impact négatif de ses produits sur ses parties prenantes, en particulier sur la gestion de la crise sur les approvisionnements en eau, l'huile de palme et la pollution plastique.

⁹ Source : Recherche controverses de Sustainalytics

Cie financière Richemont

Gravité faible (Catégorie 1) - 2019 - 2023

Selon un rapport des ONG Stand Earth et Slow Factory publié en 2021, plusieurs entreprises, dont Richemont, se seraient approvisionnées en cuir provenant de tanneries exposées à la déforestation en Amazonie au Brésil, notamment JBS. Ce rapport s'appuie sur le croisement de données douanières avec d'autres sources et affirme que les chaînes d'approvisionnement de JBS seraient responsables de la déforestation de plus de 3 millions d'hectares au cours des 10 dernières années. Parmi ces pratiques, une large proportion (environ 81%) serait qualifiée d'illégale. Le rapport critique également les entreprises pour leurs politiques jugées insuffisantes en matière de lutte contre la déforestation insuffisantes.

En 2023, à la suite d'une enquête interne, la Compagnie Financière Richemont SA a affirmé ne pas avoir trouvé de preuve d'association avec des fermes ou abattoirs responsables de déforestation, et a nié toute implication. Dans son rapport annuel 2022, bien qu'il ne mentionne pas spécifiquement l'approvisionnement en cuir, le groupe a annoncé que les équipes de Recherche & Innovation et d'approvisionnement responsable ont été renforcées pour répondre aux engagements de la société envers l'initiative Science Based Targets ('SBTi'). Nous suivrons avec attention ces évolutions pour évaluer l'efficacité des mesures prises par le groupe.

Zalando

Gravité faible (Catégorie 1) - 2024

Selon un rapport de Greenpeace, Zalando, parmi d'autres entreprises, aurait acheté des emballages à Stora Enso, une entreprise de pâte à papier accusée de s'être approvisionnée en matériaux provenant de forêts anciennes en Suède. Greenpeace a enquêté sur plusieurs fournisseurs de papier en 2023 et 2024 en visitant une soixantaine de sites d'exploitation forestière. Ces investigations ont établi des liens documentés entre l'exploitation de 19 forêts anciennes, neuf usines de pâte et de papier, et quatre scieries.

Selon le rapport, les entreprises ont fourni du bois provenant de réserves naturelles et de parcs naturels, menaçant ainsi la biodiversité suédoise. En outre, le rapport affirme que l'activité des entreprises va à l'encontre des principes de leur certification par le Forest Stewardship Council, car elle affecte également le mode de vie des villages indigènes samis en opérant sans leur consentement.

Analyse de l'empreinte environnementale de Sextant Grand Large

L'analyse de l'empreinte environnementale mesure les risques et les opportunités qui ne sont pas saisies par une analyse conventionnelle des portefeuilles. L'empreinte quantifie l'impact environnemental des émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation d'eau, des déchets, des polluants de l'air, du sol, et de l'eau, ainsi que l'utilisation des ressources naturelles. Afin de permettre une comparaison des différents impacts environnementaux, notre fournisseur de recherche S&P Trucost attribue un coût environnemental à chaque ressource et polluant.

Au 31/12/2024, Sextant Grand Large présente un ratio d'empreinte environnementale par million d'euros de chiffre d'affaires (EC/R) de 1,75% contre 1,5% à fin 2023. Le périmètre utilisé dans cette analyse est celui des coûts directs, des coûts associés aux fournisseurs directs et ceux associés aux fournisseurs indirects.

Analyse des indicateurs PAI sur la biodiversité

L'indicateur PAI préconisé dans la réglementation SFDR demande la "Part des entreprises du portefeuille qui ont déclaré, ou pour qui sont estimés, avoir des activités induisant des impacts sur des zones protégées et/ou riches en biodiversité".

Nous exploitons 3 sources de données différentes qui selon nous fournissent qualitativement un bon niveau de conformité par rapport à l'exigence de définition de ce PAI :

- 2 critères complémentaires (CDP Water et MSCI) nous permettent de collecter l'information de si une société a déclaré des opérations dans des, ou à proximité de, sites classifiés comme sensibles en termes de risques liés à la biodiversité ;

- 1 critère supplémentaire (source Ethifinance) nous permet de collecter l'information de si une société a déclaré avoir induit des impacts négatifs sur la biodiversité dans les 3 dernières années.

La combinaison de ces 3 critères nous permet de constater un niveau d'exposition non nul aux risques et impacts sur la biodiversité. Nous appliquons simplement une règle de priorité entre ces 3 points de données, dans l'ordre énuméré ci-dessus, à savoir, de manière spécifique : priorité 1 – donnée CDP, priorité 2 – donnée MSCI et priorité 3 – donnée Ethifinance. Cette combinaison nous permet, aussi et surtout, d'augmenter la couverture de données pour ce PAI. En effet, ces différents fournisseurs sont selon nous complémentaires quant aux tailles et zones géographiques des sociétés qu'ils adressent :

- CDP Water et MSCI adressent surtout les sociétés de grande capitalisation internationales
- Ethifinance adresse surtout les sociétés de petites et moyennes capitalisations européennes

Au 31/12/2024, la part des entreprises du portefeuille de Sextant Grand Large exposée à des risques et impacts négatifs sur la biodiversité s'élève à **74,26% du portefeuille contre 76,29% sur l'univers¹⁰, montrant ainsi diminution de l'exposition.**

Dans le cadre de sa Politique de prise en compte des principales incidences négatives d'Amiral Gestion¹¹, l'impact sur la biodiversité est pris en compte de la manière suivante :

- qualitativement dans l'analyse ESG dès lors que l'activité de l'entreprise est susceptible de générer ce type d'externalités négatives dans les zones protégées et/ou riches en biodiversité.
- l'implication des organes de gouvernance dans les problématiques de biodiversité est notamment suivie, à travers un indicateur dédié produit par le CDP (lorsque la donnée est disponible).
- une vigilance particulière est également portée à toutes les controverses relatives à la biodiversité, quel que soit le niveau de gravité. Cette vigilance peut conduire à une mise sous surveillance, un dialogue ou une exclusion selon le degré d'importance de l'incident.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique environnementale, Amiral Gestion s'est engagée à ouvrir une réflexion en 2025 pour se fixer des objectifs liés à la biodiversité à horizon 2030, conformes aux principes de la Convention sur la diversité biologique.¹²

- **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Cf. comparatif supra des données présentées pour les métriques climat et le score ESG externe.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le compartiment SEXTANT GRAND LARGE promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Bien qu'il n'ait pas une stratégie d'investissement centrée sur un objectif d'investissement durable au sens de la réglementation Disclosure SFDR, **le compartiment s'engage à présenter une proportion minimale de 10% d'investissements durables.**

L'investissement durable pour Amiral Gestion¹³ est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement aux objectifs environnementaux :
 - d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;

¹⁰ PAI 7 – Biodiversité : Taux de couverture du portefeuille : 75%, Univers : 72%

¹¹ <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf>

¹² Pour en savoir plus, se référer à la section 5.3 du Rapport de Durabilité : <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2391/doc.pdf>

¹³ Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion ; <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>

- d'adaptation aux effets du changement climatique ;
- Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autres objectifs environnementaux ou sociaux, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Part d'investissement durable

SEXTANT GRAND LARGE	(Données pondérées au 31/12/2024)	(Données pondérées au 29/12/2023)
PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES Part d'ID minimale : 10%	52,86%	25,6%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation et adaptation au changement climatique	48,92%	21,9%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux	3,94%	3,7%

Depuis le 30/12/2022, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion, prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissements durables pour nos compartiments.

A ce titre, le compartiment dégage au 31/12/2024 une part d'investissements durables représentant 52,86% de l'actif net du portefeuille.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas à **des objectifs environnementaux ou sociaux**. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidence négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis l'exercice 2023 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

- o **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle¹⁴



15

Au 31/12/2024 et sur l'ensemble de l'année 2024, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle.

Il est à noter que le compartiment a également une vigilance particulière sur les investissements dans les secteurs de l'alcool et du jeu. Au 31/12/2024, le compartiment n'a pas d'exposition aux actions ou obligations d'entreprises évoluant dans le secteur des jeux d'argent.

Non exposition du compartiment à des controverses de gravité sévère¹⁶

Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveau de gravité 5 (sévère), conformément à la politique d'exclusion du fonds.

Toutefois, il est à noter qu'une entreprise fait l'objet d'une mise sous surveillance par le Comité de surveillance des controverses d'Amiral Gestion : **META Platforms** dans le cadre de deux controverses qui l'ont amené à être inscrite en statut Watchlist du Pacte Mondial des Nations Unies et dont le cas est décrit dans la section suivante.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

Bilan global au 31/12/2024

Au 31/12/2024, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

¹⁴ La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald.

¹⁵ Le détail des règles d'exclusion appliquées est disponible dans la rubrique Investissement Responsable du site internet d'Amiral Gestion.

¹⁶ Source : Sustainalytics - Taux de couverture d'analyse : 57,82%

- 0 **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment SEXTANT GRAND LARGE sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment SEXTANT GRAND LARGE exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

Bilan au 31/12/2024



- **100% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE**
- 1 entreprise du portefeuille est inscrite sous statut Watchlist : Meta Platforms, Inc.
- 4 sont mises sous surveillance par Amiral Gestion après une identification de risques¹⁷ :
 - Vivendi SE
 - Meta Platforms, Inc.
 - Nestlé SA
 - Alphabet, Inc.

Taux de couverture d'analyse : 63,52%

Vivendi

Gravité modérée (Catégorie 2)

Vivendi fait l'objet d'une surveillance étroite par le comité de surveillance des controverses depuis sa décision de désinvestissement massif des titres de la Compagnie de l'Odé et du Groupe Bolloré (actionnaire principal à hauteur de 29.9% de Vivendi) au printemps 2023 avant une sortie totale en janvier 2024, les rendant inéligibles aux investissements d'Amiral Gestion en raison d'une controverse Droits Humains qualifiée de sévère (gravité 5).

En parallèle, Vivendi est sujette à des controverses, touchant notamment ses pratiques en matière d'éthique et d'intégrité des médias, au travers de sa filiale Canal +, ayant donné lieu à une enquête par l'ARCOM sur un non-respect des principes de pluralisme et d'indépendance de l'information ainsi qu'à des

¹⁷ Décision du Comité de surveillance des controverses d'Amiral Gestion du 12 octobre 2022

sanctions et un non renouvellement des droits de diffusion sur la TNT de C8, une chaîne du Groupe Canal+.

Le Comité de surveillance des controverses de septembre 2024 a acté de la hausse de la gravité de cette controverse de 2 (significative) à 3 (modérée). Malgré cette hausse, la mise sous surveillance a été prolongée en raison d'un bon profil ESG de Vivendi selon nos fournisseurs de données et d'une restructuration importante du groupe en cours. L'entreprise sera réévaluée dans l'évolution de ses pratiques lors d'un comité d'ici l'été 2025, en attendant les nouveaux développements concernant cette restructuration et afin d'acter de nouveau le niveau de gravité des controverses en cours.

META

Gravité élevée (Catégorie 4)

La société américaine Meta (ex Facebook) et maison mère des plateformes Instagram, Facebook, et WhatsApp, a été mise sous surveillance fin 2022 à la suite de deux controverses : gestion des données personnelles des utilisateurs, impact négatif de ses produits sur la santé mentale des adolescents. Ces sujets placent l'entreprise sous un double statut de Watchlist du Pacte Mondial des Nations Unies (Principe 1) et des Principes directeurs de l'OCDE (chapitre IV et VIII) pour atteinte à la protection des droits humains internationaux et d'atteintes aux intérêts des consommateurs. A ce titre, l'entreprise a été mise sous surveillance lors de la réunion du comité de surveillance des controverses qui s'est tenue le 12 octobre 2022. Cette mise sous surveillance et les éléments d'analyse ont été communiqués dans le rapport SFDR du fonds en date du 30/12/2022. Pour rappel :

- Gestion des données :** Malgré les mesures prises en 2022, Meta a reçu de nouvelles amendes de la part de la DPC en 2021, 2022 et 2023 à la suite des enquêtes de la commission (condamnation de Meta à 1.2 milliards d'euro par la DPC-Commission de protection des données irlandaise au nom de l'UE en Mai 2023). Par ailleurs, les régulateurs aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et dans l'UE envisagent tous une réglementation plus stricte ciblant l'entreprise. Initialement, Meta avait mis en place un abonnement payant, permettant aux utilisateurs de retirer toutes publicités. Le tarif de cet abonnement est passé récemment de 13 € à 8 € pour les appareils mobiles. Bien que les utilisateurs soient libres d'utiliser les plateformes Facebook et Instagram, cette solution n'a pas été validée par la commission européenne car elle ne correspondait pas aux critères du DMA. Désormais, Meta offre aux utilisateurs deux options principales pour la publicité : les publicités contextuelles basées sur des données moins personnelles telles que l'âge, le genre et la localisation actuels de l'utilisateur, ou continuer à recevoir des publicités hautement ciblées en donnant leur consentement explicite. Ces publicités contextuelles proposées par Meta étant bien conformes aux exigences des régulateurs de l'UE, nous apprécions les efforts et nouvelles avancées de l'entreprise en matière de conformité RGPD. Nous continuons à suivre ses pratiques en matière de gestion des données, problème général à toutes les entreprises similaires.
- Impact des réseaux sociaux sur la santé mentale des adolescents :** malgré des mesures correctives identifiées, Meta continue d'être exposée sur cette controverse avec une action en justice initiée par 40 États américains à l'automne 2023 pour nuisance à la santé mentale de la jeunesse. Cette action en justice représente l'aboutissement d'enquêtes menées depuis deux ans sur les méthodes "addictives" sur Facebook et Instagram. Les États, démocrates et républicains, affirment

que le groupe californien a "dissimulé la façon dont ces plateformes exploitent et manipulent les consommateurs les plus vulnérables", et "négligé les dommages considérables" causés à la "santé mentale et physique des jeunes de notre pays".

Bien que ces questions soient légitimes et doivent être suivies avec attention, plusieurs éléments laissent penser que Meta cherche à adresser ce sujet de société complexe avec sérieux. Par ailleurs, le cas n'ayant pas été jugé, il est prématuré de conclure que Meta a un impact néfaste sur la santé mentale des jeunes sans pouvoir mettre en perspective plusieurs études. Par exemple, une étude scientifique menée par The National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine en 2023 montre des impacts négatifs mais aussi positifs des réseaux sociaux. Parmi les aspects positifs figurent :

- 1/ Le divertissement pour la majorité des jeunes,
- 2/ L'amélioration du bien-être de certains jeunes isolés ou en quête d'opportunités.

Ces éléments ne peuvent être ignorés, d'autant qu'aucune étude scientifique ne fait consensus pour établir une contribution globalement négative des réseaux sociaux sur la santé des jeunes. L'innovation technologique s'accompagne inévitablement de bénéfices et de risques. L'enjeu consiste à atténuer ces derniers plutôt qu'à rejeter la technologie dans son ensemble.

Depuis janvier 2024, Meta a pris des initiatives plus claires en faveur de la santé mentale des adolescents. En septembre 2024, Instagram a annoncé mettre en place des restrictions supplémentaires en lançant des « **comptes adolescents** » réservés aux 13-17 ans, avec des fonctionnalités renforçant le contrôle parental. Toutefois, des préoccupations subsistent concernant les accusations de méthodes addictives, et nous continuons à surveiller de près les évolutions des procédures judiciaires.

C'est dans ce contexte de controverse sur la santé mentale des jeunes, Amiral Gestion a rejoint le 11 avril 2023 une coalition composée de 27 investisseurs sur le thème de la **Tech Responsable** (Tech & mental health) à l'initiative de Sycomore AM et Axa IM. L'objectif de cette coalition est d'engager les grandes entreprises du secteur technologique pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à la santé mentale et au bien-être des utilisateurs finaux, tout en cherchant à limiter les impacts potentiellement négatifs des technologies. Les détails de cet engagement sont exposés dans la section dédiée du rapport.

Par ailleurs, Meta contribue activement à rendre la technologie plus sûre, notamment via son engagement pour les technologies **open source**, mises à disposition de la communauté scientifique et technologique. En 2024, dans la lignée du projet Open Compute en 2011, Meta a renouvelé cet engagement, à l'inverse des autres grandes entreprises de technologie, en ouvrant ses travaux de recherche en intelligence artificielle à la communauté scientifique. Les **modèles Llama**, développés par le laboratoire d'IA de Meta, sont devenus essentiels au développement de nombreuses applications par des petites structures.

Meta a également joué le rôle de lanceur d'alerte au sujet du cadre réglementaire Européen, qu'il estime contraignant, fragmenté et freinant l'innovation.

Compte tenu des évolutions positives au sujet de la promotion de bonnes pratiques sur les réseaux sociaux et en particulier pour les jeunes, ainsi que de sa nouvelle ligne de conduite adoptée sur la confidentialité des données, le comité de surveillance des controverses a décidé, en avril 2024, de maintenir en niveau de gravité 3 les controverses supra mentionnées ainsi que le statut de mise sous surveillance. En 2025, nous continuerons à suivre de près ces sujets.

Nestlé

Gravité significative (Catégorie 3)

Nestlé est sous surveillance Amiral Gestion pour des controverses relatives à ses pratiques d'approvisionnement en eau. L'entreprise a été accusée à partir de 2015 de pomper de l'eau dans des Etats Américains touchés par la sécheresse et d'acheter des droits d'eau dans des zones où l'accès à l'eau potable est déjà limité. Cela a soulevé des préoccupations éthiques et environnementales, notamment en ce qui concerne la durabilité de l'approvisionnement en eau et les droits des communautés locales.

Des faits similaires ont éclaté en 2024 en France impliquant des prélèvements d'eau sans autorisation et des traitements interdits de l'eau minérale. Ainsi, Nestlé Waters est visé par une enquête préliminaire ouverte par le parquet d'Épinal pour tromperie du consommateur sur la nature, la quantité et la qualité d'une marchandise après des traitements sur ses eaux.

Le groupe est aussi sujet à d'autres controverses significatives relatives aux conditions de travail dans sa chaîne de valeur mais également sur son impact sur la biodiversité avec malgré tout des pratiques indiquant des efforts de réduction de ses impacts négatifs. Pour illustration :

- Huile de palme et déforestation : Concernant l'huile de palme, Nestlé vise un approvisionnement 100% durable et sans déforestation. En 2022, 91% de son huile de palme était exempte de déforestation. L'entreprise utilise une surveillance satellitaire pour identifier les risques et a planté 27,1 millions d'arbres entre 2022 et 2023 pour restaurer les écosystèmes.
- Pollution plastique : Selon Break Free From Plastic, Nestlé était le deuxième plus grand pollueur plastique en 2023, malgré des efforts perceptibles. En effet, Nestlé s'efforce activement de réduire son utilisation de plastique vierge et d'augmenter la recyclabilité de ses emballages. En 2023, Nestlé a réduit son utilisation de plastique vierge de 14,9 % par rapport à 2018, avec un objectif d'atteindre une réduction de 33 % d'ici 2025. De plus, 84 % des emballages plastiques de Nestlé étaient conçus pour être recyclables en 2023, contre 82 % en 2022 et 75 % en 2021. Ces actions témoignent selon nous de l'engagement de Nestlé à réduire son empreinte plastique et à progresser vers une économie circulaire pour ses emballages.

Compte tenu de plusieurs actualités négatives, le cas Nestlé a été inscrit à l'ordre du jour d'un comité de surveillance des controverses du 06 novembre 2024. Au vu du changement de direction générale chez Nestlé en septembre 2024 et d'autres analyses annonçant une perspective d'efforts déployés par l'entreprise pour améliorer ses pratiques ESG, le Comité de surveillance des controverses a statué pour que les 6 controverses revues restent à ce stade maintenues au niveau d'évaluation en gravité de notre fournisseur de données, l'agence Sustainalytics (gravité 3 au maximum). Toutefois, compte tenu des actualités négatives très régulières sur plusieurs thèmes d'attention d'Amiral Gestion, le Comité a décidé de mettre sous surveillance pendant 12 mois le titre afin :

- d'une part, d'analyser l'évolution des actualités de Nestlé sur ces thèmes et plus globalement de la qualité globale de son profil ESG,
- d'autre part de s'assurer, en corollaire, d'une trajectoire de progrès continu et proactif de l'entreprise pour réduire et éviter l'impact négatif de ses produits sur ses parties prenantes, en particulier sur la gestion de la crise sur les approvisionnements en eau, l'huile de palme et la pollution plastique.

Alphabet

Gravité élevée (Catégorie 4)

Alphabet est sous surveillance en raison d'accusations de pratiques anti-compétitives, avec deux procès en cours aux États-Unis.

Le premier concerne l'**abus de position dominante dans la technologie publicitaire digitale (« AdTech »)**. Google est accusé d'avoir utilisé sa position pour favoriser son réseau publicitaire et réduire la concurrence, notamment via des acquisitions (DoubleClick en 2008 et Admeld en 2011). Google défend que son écosystème intégré améliore le retour sur investissement des annonceurs, réduit les prix pour les consommateurs, et reste compétitif face à de nombreuses alternatives.

Le second procès porte sur un monopole présumé sur la recherche en ligne (Search). Le département de la justice critique les accords de distribution conclus avec Apple et Samsung, qui restreindrait la concurrence. Une décision sur des mesures correctives, pouvant inclure la scission de Chrome, est attendue en 2025. Alphabet rejette cette proposition, estimant qu'elle nuirait à l'expérience utilisateur et à l'efficacité économique de ses services.

En Europe, Google fait face à des accusations similaires, mais soutient que ses services élargissent les choix offerts aux consommateurs tout en soutenant les commerçants locaux. En 2013, un accord avec la FTC avait déjà conclu que, bien que Google ait favorisé ses propres services, cela ne constituait pas une violation des lois sur la concurrence.

Nous considérons qu'Alphabet maintient sa position grâce à l'innovation et l'utilité de ses produits, plutôt qu'en raison de pratiques déloyales. Son écosystème technologique unifié, soutenu par DeepMind, offre des avantages significatifs en termes d'efficacité économique et d'expérience utilisateur.

Par conséquent, notre analyse interne ne classe pas ces problèmes antitrust comme étant de gravité sévère. Cependant, nous maintenons une surveillance accrue de l'entreprise et suivons attentivement l'évolutions de ces différents dossiers.

Description détaillée :

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment SEXTANT GRAND LARGE prend en compte depuis l'exercice 2023 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) sous de l'annexe 1 des RTS SFDR. La politique de prise en compte des PAI d'Amiral Gestion, incluant

l'approche globale et les sources de chaque indicateur, est disponible sur son site internet, rubrique "Investissement Responsable" : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>.

Les informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur l'ensemble du portefeuille sont restituées dans le document périodique annuel du compartiment qui intègre le format de reporting dédié au PAI et matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR disponible sur le site internet d'Amiral Gestion à la page dédiée au compartiment¹⁸.

A la suite de la production de ce reporting, une initiative de dialogue et d'engagement auprès des entreprises dont les indicateurs seraient en contre-performance relative à l'univers de référence retenu pour le compartiment pourra être initiée à partir de l'année 2024 afin d'améliorer en continu la performance du portefeuille et réduire les impacts négatifs de ses sous-jacents sur les facteurs de durabilité.

Quels ont été les principaux investissements¹⁹ de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

SEXTANT GRAND LARGE			
Investissements les plus importants	Secteurs	% d'actifs	Pays
Bundesrepublik Deutschland	Institutionnel	10,26%	Allemagne
Sextant quality focus-z	-	2,42%	France
Viel & Cie	Finance	2,04%	France
Open Up	Industrials	1,86%	Japon
Kontron	Technologies de l'information	1,80%	Allemagne
Map Aktif Adiperkasa Pt	Consommation discrétionnaire	1,58%	Indonésie
Trigano	Consommation discrétionnaire	1,41%	France
Technipfmc	Energie	1,35%	États-Unis
Alten	Technologies de l'information	1,34%	France
Sopra Steria	Technologies de l'information	1,25%	France
Axiom eme mkt corperte bn-ac	-	1,21%	Luxembourg
Alphabet	Services de communication	1,13%	États-Unis
Sextant asia ex japan-z		1,12%	France
Meta Platforms	Services de communication	1,04%	États-Unis
Amiral Gestion Sextant tech-z eur	-	1,03%	France
TOTAL		38,53%	

¹⁸ SICAV Sextant – Amiral Gestion

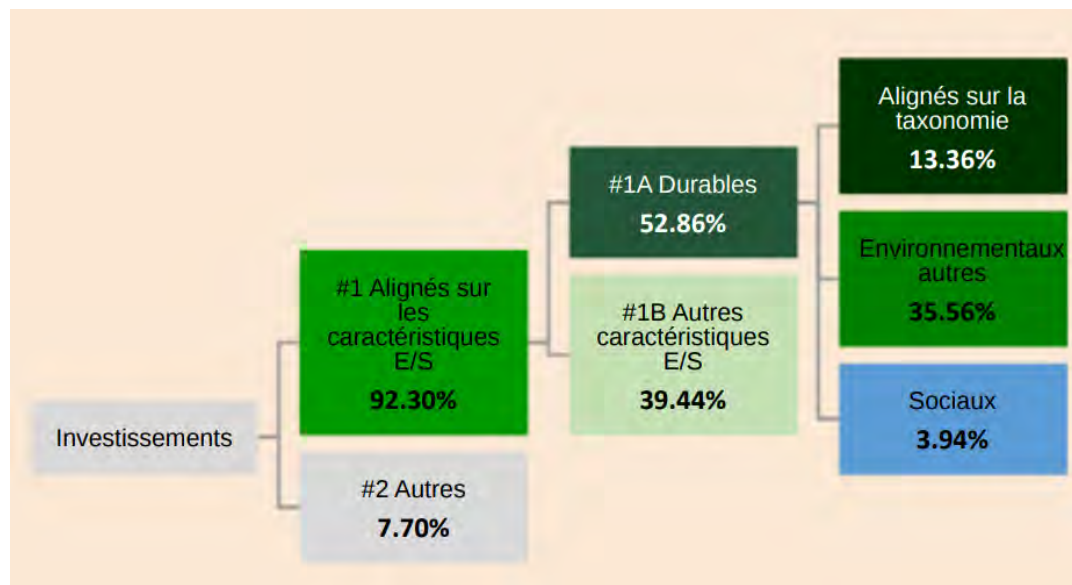
¹⁹ Les principaux investissements retenus correspondent à la part investie au 31/12/2024. Les liquidités ne sont pas présentées dans ce tableau, même dans le cas où elles représenteraient une part importante des capitaux du portefeuille.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

SEXTANT GRAND LARGE

(Portefeuille arrêté au 31/12/2024)



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	% d'actifs
Finance	24,4%
Industrie	12,6%
Consommation discrétionnaire	11,3%
Technologies de l'information	8,0%
Services de communication	6,5%
Matériaux	2,8%
Energie	1,4%

Consommation de base	1,3%
Immobilier	1,2%
Services aux Collectivités	0,6%
Santé	0,6%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?



N.B. : Les données présentées dans cette partie sont conformes aux attentes de l'article 29 de la Loi Energie Climat en matière de contenus relatifs à l'Alignement Taxonomie.

Le compartiment SEXTANT GRAND LARGE n'est pas engagé à avoir une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%.

En effet, en l'état actuel, la communication obligatoire des données d'alignement à la taxonomie verte reste encore partielle sur le marché : le Règlement Taxonomie est applicable aux entreprises de manière progressive selon un calendrier s'étalant entre 2022 et 2027 en fonction de leur taille.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE²⁰ ?**

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

²⁰ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

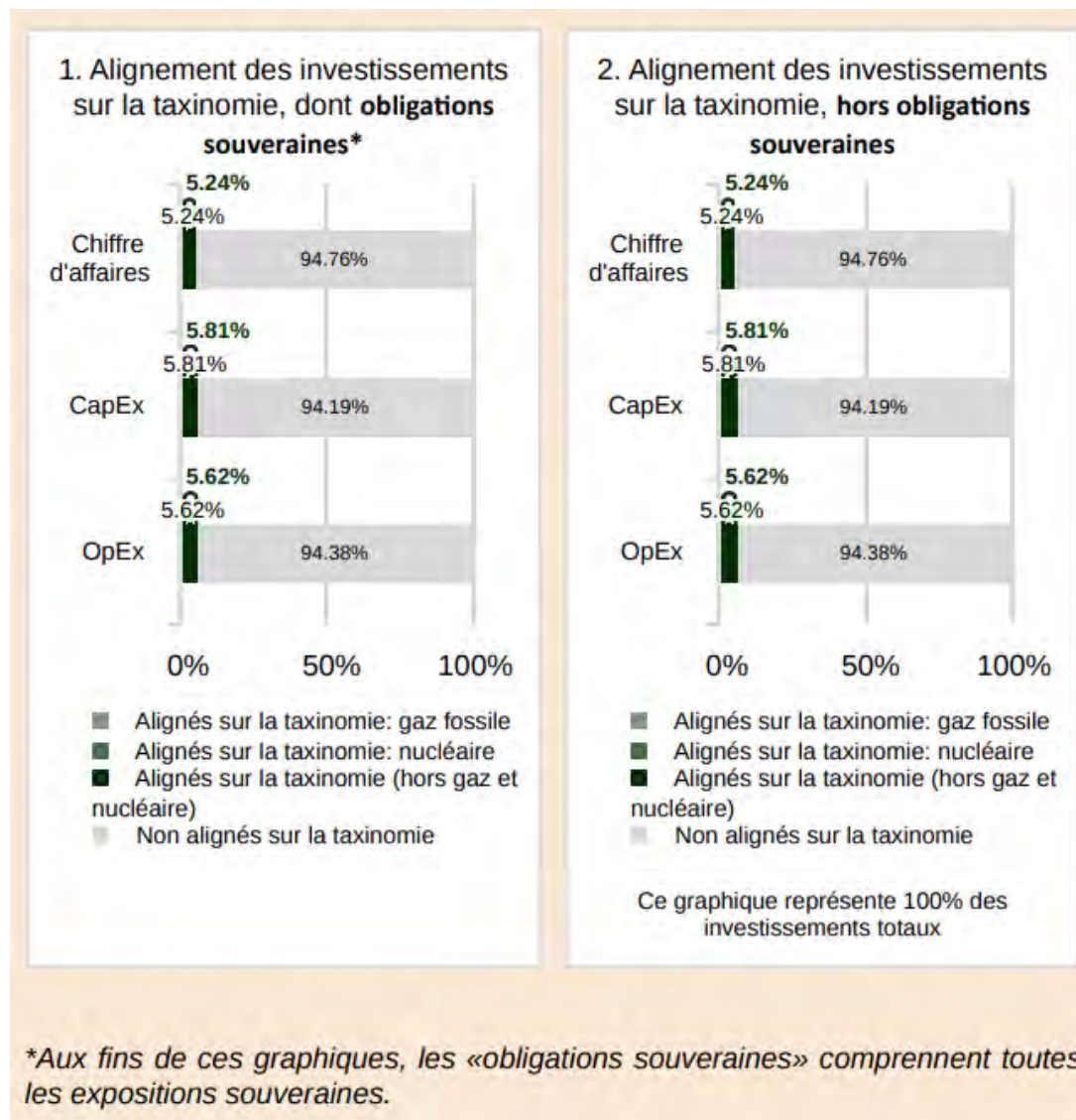
SEXTANT GRAND LARGE

Part des investissements alignées sur la taxinomie au 31/12/2024

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires**, pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)**, pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

SEXTANT GRAND LARGE

PART VERTE : 5,24%

Sur la base de ces données fondées sur le Part verte liée au chiffre d'affaires, le portefeuille révèle une part verte positive de 5,24%.

Les principaux contributeurs de la taxonomie pour l'ensemble du portefeuille sur la base de l'alignement fondée sur la part du chiffre d'affaires sont mentionnés ci-dessous :

SEXTANT GRAND LARGE			
Entreprises les plus contributrices à la Part Verte	Secteur	% du chiffre d'affaires	Nature d'activité éligible
Tennet holding bv	Énergie	97,7%	Habilitante
Beneteau	Consommation discrétionnaire	25%	Habilitante

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Parmi les 5,2% d'investissements du portefeuille alignés à la taxonomie sur la part du chiffre d'affaires, 2,57% **correspondent à des activités habilitantes captées par la part du chiffre d'affaires aligné**, une part plus infime sur les activités de transition.

Part des investissements réalisés par types d'activités – Sextant Grand Large				
Source : Sustainalytics		Activité contributrice ²¹	Activité de transition	Activité habilitante
2024	Part des CAPEX alignés	3,21%	0,16%	2,43%
	Part des OPEX alignés	2,66%	0,03%	2,93%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	2,61%	0,06%	2,57%
	Couverture	40,96%		
2023	Part des CAPEX alignés	1,8%	0,0%	0,2%
	Part des OPEX alignés	0,0%	0,0%	0,2%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0,0%	0,1%	0,8%
	Couverture	32,2%		

A noter : nous constatons une hausse conséquente du taux de couverture des émetteurs par rapport à l'alignement à taxonomie européenne. Nous reportons l'information collectée depuis notre fournisseur de données qui peut être involontairement surévaluée sur le taux de couverture, mais correcte sur le pourcentage d'alignement.

²¹ Activités bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne)

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Se référer au tableau de Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant Grand Large figurant supra.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

35,56%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants²², **le compartiment SEXTANT GRAND LARGE totalise 35,56% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment ALTEN SA (1,34%), SOPRA STERIA GROUP SA (1,25%) et ALPHABET INC. (1,13%).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

3,94%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants²³, **le compartiment SEXTANT GRAND LARGE totalise 3,94% d'investissements durables ayant un objectif social.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment Kontron AG (1,80%), TECHNIPFMC PLC (1,35%) et 888 Acquisitions Limited (0,16%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » représentaient **7,70%** de l'actif total du portefeuille réel au 31/12/2024 et correspondait à des liquidités.

Ces liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Les liquidités ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

²² <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2357/doc.pdf>

²³ Source : MSCI ESG – Recherche Impact Metrics

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par l'exercice de ses droits de votes en Assemblées générales d'actionnaires des entreprises auprès desquelles nous investissons en actions et la pratique de dialogue-engagement ESG** afin d'inciter les entreprises à progresser en matière de transparence ESG et climat et sur le plan de leurs pratiques sous-jacentes.

Le rapport 2024 de l'activité de vote et d'engagement du compartiment est restitué ci-dessous.

Rapport de vote

	2024	2023
Nombre d'AG votables	60	63
Pourcentage d'AG votées	95%*	100%
Nombre de résolutions votées	832	860
Pourcentage de résolutions votées "abstention" ou "contre"	16%	16%
Nombre de résolutions d'actionnaire déposées	28	40
Nombre de résolutions d'actionnaires soutenues par Amiral Gestion	18	30
Taux d'opposition sur les résolutions sur le dividende	0%	0%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la rémunération des dirigeants	20%	19%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la nomination des administrateurs	13%	22%
Types de résolutions pour lesquelles un vote contre a été le plus fréquemment recommandé	Acquisition / Fusion-Absorption : 55%	Augmentations de capital : 37%
	Nomination des administrateurs 13%	Projet d'OPA : 75%
	Rémunération des dirigeants : 20%	Décisions stratégiques : 20%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus élevé	Aalberts NV ; Alten SA ; Amadeus IT Group SA ; ANEST IWATA Corp. ; Beneteau SA ; Avant Group Corp. ; Fugro NV ; iShares III Public Limited Company - iShares Corp Bond ex-Financials 1-5yr UCITS ; Kontron AG ; Open Up Group, Inc. ; Paradox Interactive AB ; PCA Corp. ; Shin Maint Holdings Co., Ltd. ; Trigano SA ; Viscofan SA ; VusionGroup SA : 100%	Alte, Groupe Crit, Groupe Guillin, Instalco, Micron Technology, Open Up Group, PCA Corp, Recticel, Richelieu Hardware, Vusion Group, SME Credit Realisation, Synergie, Téléperformance, The Nature Holdings, Trigano, Wavestone, Westwing : 100%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus faible	Netease : 33%, Greenvolt Energias Renovaveis : 50%, Jacquet Metals : 55%, KE Holdings : 56%, Alphabet : 57%	Mitsubishi Logisnext : 23%, Kontron : 25%, Netease : 38%, Odet, Bolloré : 50%, Alphabet : 54%, Jacquet Metal : 60%

*Amiral Gestion n'a pas pu voter à l'assemblée générale de Nestlé, CRCAM Atlantique Vendée, SME Credit Realisation Fund Limited en 2024, en raison du pays de domiciliation de l'entreprise où la législation impose le blocage des titres ou de problèmes techniques liés à ISS et le dépositaire. Se référer à la Politique de vote Amiral Gestion, disponible [ici](#).

Rapport de dialogue et engagement ESG 2024

Synthèse des démarches de dialogue & d'engagement sur l'année 2024			
16 entreprises	12% du portefeuille	Engagements individuels et collaboratifs	Beneteau, Cegedim, Econocom, Gerard Perrier, Jacquet Metals, Kloeckner & Co SE, Meta Platforms, Nestlé, OP Mobility (ex Plastic Omnium), PCA, Sto AG, Synergie, VusionGroup (SES Imagotag), Trigano, Kontron, Groupe Picard

L'Engagement actionnarial mis en place par Amiral Gestion, rassemblant nos initiatives de dialogue-engagement ESG et d'exercice des droits de vote, s'inscrit dans notre approche d'investissement pour tous nos fonds mais également d'impact ESG dans l'incitation des entreprises à améliorer leurs pratiques en la matière, conformément à l'application de notre Politique d'investissement Responsable et de nos engagements en tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

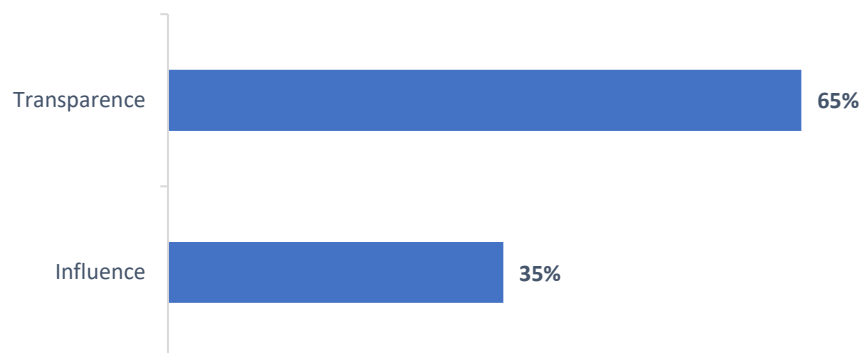
Sur l'année 2024, les gérants ont mené des actions de dialogue et d'engagement

- **Individuelles** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et les gérants d'Amiral Gestion seulement
- **Collaboratives** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et un groupe d'investisseurs dont Amiral Gestion fait partie

Parmi les sujets de dialogue et d'engagement, 54% ont été porté de manière individuelle et 46% de manière collaborative.

Répartition des démarches de dialogue et d'engagement par typologie

- **Transparence** : Il vise à encourager les entreprises à améliorer leur transparence dans les cas où leurs données seraient absentes ou insuffisantes. Le délai associé à ce type d'engagement est de 2 ans.
- **Influence** : Il vise à influencer positivement les pratiques ESG des entreprises afin de réduire les risques qu'elles encourent et qui pourrait impacter leur rentabilité, mais aussi les potentiels impacts négatifs que leurs activités pourraient avoir sur l'environnement et la société. Nous cherchons de la même manière à encourager les entreprises à accentuer les impacts positifs qu'elles pourraient avoir à travers leurs pratiques mais aussi les biens ou services qu'elles commercialisent. Le délai associé à ce type d'engagement est de 3 ans.
- **Responsabilité** : Il vise à éclairer nos décisions face aux controverses et encourager les réparations : lorsqu'une controverse majeure est identifiée, un dialogue peut être noué avec l'entreprise pour vérifier le caractère avéré et comprendre les actions correctives envisagées. Le fruit du dialogue alimente les réflexions du Comité des Controverses quant à la nécessité d'exclure la valeur exposée. Le délai associé à ce type d'engagement est de 1 an.

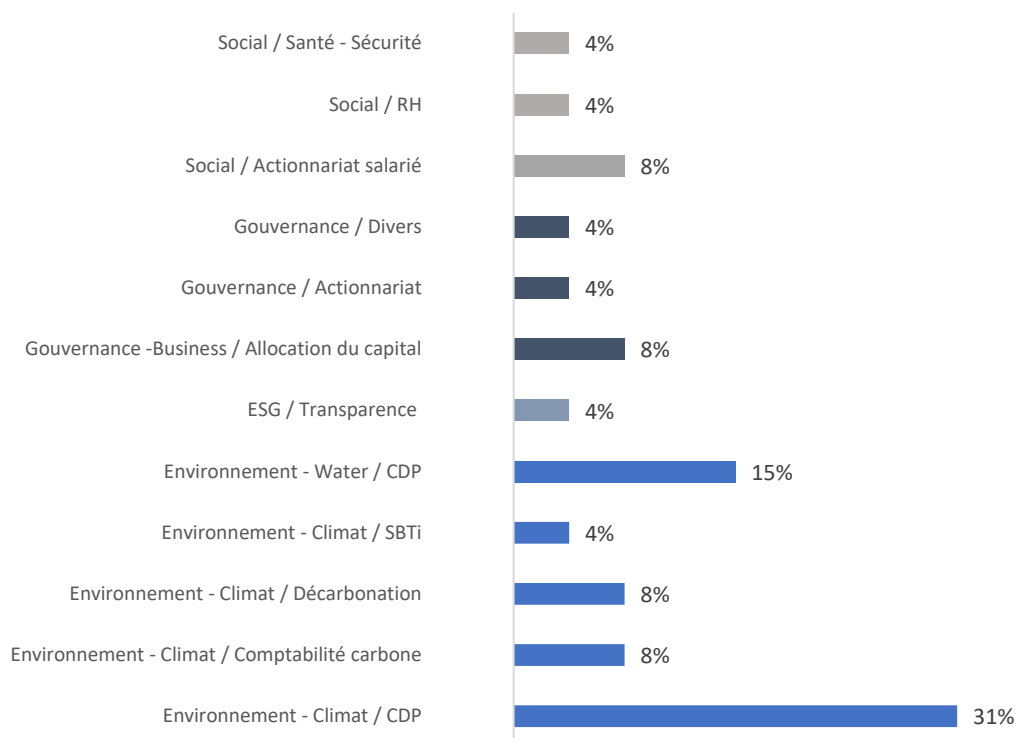


Répartition des démarches de dialogue et d'engagement individuelles par thématique

Ces actions de dialogue ont porté sur divers enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance, et de transparence :



Ventilation des engagements 2024 par thématique



Illustrations d'actions engagement menées en 2024

Kontron		
Pilier		Environnement
Kontron est un fournisseur autrichien de solutions de technologies de l'information (IT), spécialisé dans l'industrie. De par son activité, l'entreprise est fortement exposée aux enjeux de la transition écologique. Dans ce cadre, nous avons contacté l'entreprise pour l'encourager à participer cette année à la campagne CDP. L'entreprise nous a répondu qu'elle y songeait et envisage probablement d'y participer dans quelques années, mais actuellement elle manque de ressources puisque son équipe durable n'est composée que d'une seule personne. De plus, l'entreprise prépare cette année la publication du rapport CSRD, qui est une publication importante et lourde pour eux. Nous apprécions la réponse de l'entreprise et comprenons les obstacles matériels qu'elle peut rencontrer. Nous attendons la publication du rapport CSRD qui nous apportera de nouvelles informations et continuerons cet engagement à posteriori.		

Meta	
Pilier	 Social
Meta se trouve parmi les entreprises technologiques ciblées par la coalition Tech & Mental Health. Vue sa taille et sa forte exposition aux controverses autour du bien-être et de la santé mentale des jeunes utilisateurs, cette entreprise attire une attention particulière des investisseurs tel qu'Amiral Gestion. En 2024, notre groupe de travail a déployé plusieurs actions concrètes en préparation du dialogue avec l'entreprise : (i) une analyse comparative sur les mesures de protection de SNAPCHAT, Instagram et Tik Tok ainsi que le contenu des Guides pour les parents, (ii) identification des bonnes pratiques à préconiser Ainsi, depuis janvier 2024, Meta a pris des initiatives plus claires en faveur de la santé mentale des adolescents en améliorant son rapport avec une partie complète dédiée à la santé mentale des utilisateurs et s'engage à développer le partenariat avec des experts dans la santé mentale, la psychologie et comportement en ligne pour s'assurer d'une expérience saine et positive. En septembre 2024, Instagram a annoncé mettre en place des restrictions supplémentaires en lançant des « comptes adolescents » réservés aux 13-17 ans, avec des fonctionnalités renforçant le contrôle parental L'entreprise a également lancé une nouvelle fonctionnalité « Take a break » afin de sensibiliser les utilisateurs et leur permettre de mieux organiser leur temps d'utilisation des médias sociaux.	

Picard	
Pilier	 Gouvernance
Picard est une chaîne française spécialisée dans les produits surgelés (nature ou cuisinés). Nous avons contacté le groupe Picard à la suite d'un changement dans sa structure actionnariale. En effet, le 20 décembre 2024, Picard a annoncé la finalisation de l'acquisition par Invest Group Zouari (IGZ) d'une participation de 52% auprès de Lion Capital. Nous comprenons que suite à cette acquisition, IGZ détiendra indirectement 100% du capital du groupe Picard. IGZ sera de son côté détenu à hauteur: de 50,4% par le groupe Zouari au travers de la société Imanes; et de 49,6% par ICG (un fonds de capital-investissement). La documentation indique qu'Imanes est contrôlée par M. Moez Zouari. En revanche, nous n'avons pas pu accéder à l'actionnariat et aux bénéficiaires effectifs de la société Imanes. Nous avons donc demandé des informations supplémentaires ainsi que leur publication dans le prochain rapport annuel du groupe.	

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non applicable

ANNEXE COMPLEMENTAIRE PRISE EN COMPTE DES RISQUES DE DURABILITE DANS LA GESTION DES RISQUES²⁴



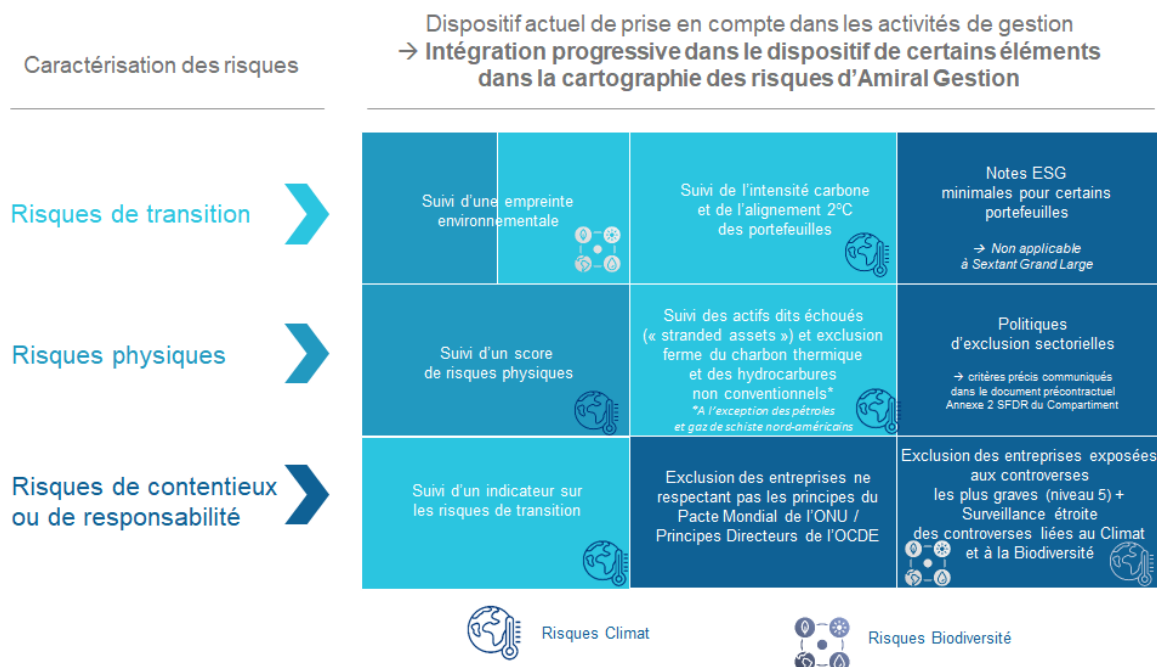
Le compartiment Sextant Grand Large intègre dans son processus d'investissement différents axes²⁵ visant à maîtriser ses risques de durabilité, parmi lesquels des politiques d'exclusions sectorielles, normatives et des controverses les plus significatives, ou encore une intégration de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans l'analyse fondamentale appliquée à ses investissements en actions.

Ces axes du processus d'investissement limitent l'exposition aux risques de durabilité avec une dynamique de réduction non formalisée stricto sensu, mais qui s'opère de fait dans l'exercice des activités de gestion en raison des contraintes ex-ante et des contrôles effectués à trois niveaux.²⁶

Parallèlement à cette recherche de maîtrise des principaux risques ESG au niveau des activités de gestion, et compte tenu du caractère systémique de certains risques ESG tels que le réchauffement climatique ou l'appauvrissement de biodiversité, **nous travaillons activement sur l'intégration graduelle des risques de durabilité les plus prégnants dans le dispositif de gestion globale des risques d'Amiral Gestion.**

i. Identification, évaluation et priorisation des risques ESG, incluant ceux relatifs au Climat et à la biodiversité

L'identification des sources de risques ESG les plus importantes s'est opérée dès 2020 dans le cadre de la définition de la stratégie d'Investissement Responsable (IR) d'Amiral Gestion. Elle s'est enrichie au fil de la montée en puissance de notre expertise IR, nous permettant ainsi de disposer aujourd'hui d'une série de filtres et de métriques²⁷ utilisés par les équipes de gestion dans leur sélection de titres, et en partie par la Direction des Risques pour contrôler l'application effective de certaines contraintes encadrant les risques ESG de chaque portefeuille. Le schéma ci-dessous présente ainsi le dispositif global de prise en compte des principaux risques



²⁴ En application de la Disposition III.8° du Décret d'application de l'Article 29 de la Loi Energie Climat

²⁵ Ces axes sont détaillés dans le document précontractuel (Annexe 2 SFDR) du compartiment, disponible sur le site Internet d'Amiral Gestion : <https://www.amiralgestion.com/fr/sextant-grand-large>

²⁶ Ce dispositif de contrôle est décrit dans la section 6 du Rapport de Durabilité d'Amiral Gestion : <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2391/doc.pdf>

²⁷ A noter que ces filtres et métriques sont à ce stade utilisés par les équipes de gestion, contrôlés par la Direction des Risques pour certains, mais pas encore intégrés dans la cartographie globale des risques. Ce dernier point constitue l'un de nos objectifs à horizon 2024.

de durabilité à l'échelle d'Amiral Gestion, selon une approche déclinée pour chaque portefeuille selon les axes de son processus d'investissement.

- **Les risques de contentieux ou de responsabilité** sont principalement encadrés via les exclusions sectorielles et normatives, ainsi que via un suivi étroit des controverses conduisant à des exclusions dans les cas les plus graves. Les exclusions appliquées à Sextant Grand Large sont décrites dans le document précontractuel (Annexe 2 SFDR) du compartiment.
- **Les risques physiques et de transition** mettent une emphase particulière sur les menaces pesant sur le climat et la biodiversité.

Focus sur les risques relatifs à la biodiversité :



- L'exposition aux risques de biodiversité est essentiellement contrôlée à ce jour à travers : i) l'empreinte environnementale composite captant en partie les impacts sur la biodiversité, ii) un indicateur dédié²⁸ dans le cadre du suivi des Principales Incidences Négatives (PAI) des investissements du Compartiment. Ces deux métriques sont respectivement présentées en pages 5 et 9 pour Sextant Grand Large.

Focus sur les risques climatiques :



- Le suivi de notre exposition aux actifs dits échoués (« stranded assets »)²⁹ est réalisé en continu pour mettre à jour régulièrement les critères de la politique sectorielle. En 2022, nous avons ainsi décidé d'exclure le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels de tous nos investissements³⁰.
- Les objectifs internationaux de réduction des émissions carbone faisant peser un risque sur les industries qui ne seraient pas en capacité de s'adapter à ces nouveaux paradigmes, nous suivons l'intensité carbone et l'alignement 2°C de nos investissements, à travers des métriques restituées en page 5 pour ce Compartiment.
- Le suivi des risques physiques et des risques de transition sont identifiés et traités comme des risques de marché. Leur évaluation se fait à travers le suivi de deux indicateurs, dont les résultats sont présentés en page 5 pour Sextant Grand Large :
 - ✓ L'exposition aux risques de Transition à horizon 2030, visant à mesurer les risques liés à la hausse de prix de l'émission d'une tonne de carbone. Cette métrique est exprimée en % de l'EBITDA représentant les surcoûts liés à ces risques.
 - ✓ L'exposition aux risques physiques liés au changement climatique (stress hydrique, incendies, inondations, canicules, vagues de froid, ouragans, inondations côtières.), synthétisée dans un score sur 100.

Un suivi étroit des controverses relatives au changement climatique et à la biodiversité est également opéré, quel que soit le niveau de gravité, pour permettre aux équipes de gestion d'être en veille active sur ces deux thématiques.

²⁸ PAI #7, représentant la part des entreprises du portefeuille qui ont déclaré, ou pour qui sont estimés, avoir des activités induisant des impacts sur des zones protégées et/ou riches en biodiversité.

²⁹ Les actifs échoués, ou « stranded assets » correspondent à des secteurs ou des activités pouvant faire l'objet d'une dépréciation ou d'une transformation en « passifs » non anticipés ou prématurés, du fait de la transition vers une économie décarbonée ou tendant vers les investissements durables promus par l'UE dans le cadre des règlements SFDR et Taxonomie

³⁰ A l'exception des pétroles et gaz de schiste nord-américains. Les critères d'exclusion sont détaillés dans le document précontractuel (Annexe 2 SFDR) du compartiment, disponible sur le site Internet d'Amiral Gestion :

<https://www.amiralgestion.com/fr/sextant-grand-large>

ii. Revue du cadre de gestion des risques et plan d'action de réduction des risques ESG

Au-delà de l'identification et de la prise en compte des risques ESG dans les activités d'investissement, notre ambition est d'aboutir à une intégration structurée de ces derniers dans la cartographie globale des risques et à la définition d'un plan structuré de réduction applicable à l'ensemble des investissements d'Amiral Gestion à horizon fin 2024. Pour y parvenir, nous avons défini une feuille de route prévoyant une revue annuelle du cadre de gestion des risques en incluant les étapes suivantes :

- a. **Affiner notre analyse des risques de durabilité matériels** pour cibler de façon plus précise les critères porteurs de risques significatifs, grâce à au déploiement de notre nouvelle approche d'analyse ESG fondamentale fondée sur la double matérialité³¹ des enjeux ESG propres à chaque secteur, et qui nous permettra d'établir à terme à une matrice sectorielle facilitant la sélection des éléments à implémenter dans la cartographie des risques.
- b. **Evaluer quantitativement les impacts financiers des risques de durabilité** en intégrant si possible l'estimation de la proportion des actifs exposés sur le court moyen/long terme, et l'impact sur la valorisation des portefeuilles. Cette quantification, démarrée via notre empreinte environnementale et nos scores de risques physiques et de transition, sera poursuivie de façon rigoureuse³² mais sur un nombre limité de facteurs de risques dans un premier temps, compte tenu de la difficulté à obtenir certaines données. Il s'avère en effet complexe d'accéder à des données réelles et comparables, a fortiori pour les petites et moyennes capitalisations ou les entreprises implantées dans des pays émergents.
- c. **Décliner le maximum de critères matériels au sein de notre cartographie des risques avec pour objectif de les réduire**, en priorisant ceux dont l'impact aura pu être quantifié afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour les réduire. Notre objectif *in fine* sera de mettre en place un ensemble de **seuils d'alerte quantitatifs sur les facteurs de risques**, permettant aux gérants d'effectuer soit un acte de gestion, soit d'approfondir une analyse et mener une action d'engagement actionnarial

³¹ Impacts des pratiques ESG des entreprises sur la performance financière des portefeuilles, et impact des investissements sur l'environnement et la société. Cette nouvelle méthodologie est présentée dans la section 1 du Rapport de Durabilité d'Amiral Gestion : <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2391/doc.pdf>

³² Une telle quantification nécessitera une caractérisation très précise des risques selon des critères tels que : les secteurs et zones géographiques concernés, l'occurrence, le caractère récurrent ou ponctuel, actuel ou émergent, endogène ou exogène à l'entreprise, l'horizon de temps...

AVERTISSEMENT – Janvier 2025

Le présent document est émis par Amiral Gestion.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation d'Amiral Gestion. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.

Certains points de données sont désormais calculés avec l'outil ESG Connect depuis janvier 2024 en application des méthodologies conçues par Amiral Gestion et sur la base des données fournies par plusieurs fournisseurs de données extra-financières. Il est possible que des écarts puissent subsister à la marge par rapport à nos calculs internes, la complexité des bases de données et référentiels sous-jacents pouvant expliquer ces écarts temporaires, mais qui ne remettent toutefois pas en cause les conclusions générales ni la conformité de nos fonds, compartiments et mandats à leurs engagements précontractuels.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans ce document s'appuient sur les données rendues disponibles par différentes sources à un moment donné, et peuvent ne plus être pertinentes au jour où l'investisseur en prend connaissance. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données issues de ces tiers. En particulier, compte tenu de la faible disponibilité, qualité et homogénéité des informations fournies par les prestataires de données extra-financières, les estimations fournies par Amiral Gestion sont à lire avec précaution.

CE DOCUMENT EST ÉMIS PAR :

Amiral Gestion

Société par actions simplifiée au capital social de 629 983 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038

Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490

<https://www.amiralgestion.com>

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers SEXTANT GRAND LARGE, LEI: 969500UU4SV9P2UY7B40
Résumé SEXTANT GRAND LARGE, LEI: 969500UU4SV9P2UY7B40 prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Amiral Gestion. La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 décembre 2024. <i>[Résumé prévu à l’article 5, dans les langues visées au paragraphe 1 dudit article]</i>
Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues à l’article 7, au format indiqué ci-dessous]</i>

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d’incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L’ENVIRONNEMENT					
	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1			

Émissions de gaz à effet de serre		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES	283 599,57 (couverture : 71,47%)	1 189 776,64 (couverture : 99,55%)	Il est à noter que la méthode de calcul a changé en 2024, prenant désormais en compte la notion d'ownership afin de calculer des émissions au niveau portefeuille plus pertinentes (selon la méthode SFDR). Ce changement méthodologique explique une baisse drastique de ce PAI en comparaison avec l'année 2023.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	531,38 (couverture : 71,47%)	23 224,20 (couverture : 98,07%)	Variation N-1 : - 4270,52% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

	3. Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	80,93 (couverture : 68,52%)	147,88 (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 82,73% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,25% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : +100,00%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources	30,28% (couverture : 47,86%)	12,89% (couverture : 46,21%)	Variation N-1 : +57,43%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une

		d'énergie non renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,37 (couverture : 100,00%)	70,49 (couverture : 96,00%)	Variation N-1 : - 18961,30% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	29,73% (couverture : 18,37%)	8,14% (couverture : 95,99%)	Variation N-1 : +364,86%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si

						nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	4,32 (couverture : 1,74%)	24,63 (couverture : 23,40%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1 450,39 (couverture : 38,36%)	13 392,37 (couverture : 95,39%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	

	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	2,07% (couverture : 100,00%)	6,95% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 235,98% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	-0,22% (couverture : 1,43%)	2,26% (couverture : 27,28%)	Variation N-1 : +1148,28% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	27,05% (couverture : 71,45%)	15,94% (couverture : 65,07%)	Variation N-1 : +41,07% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	

	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des société qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00% (couverture : 100%)	0,00% (couverture : 100%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	Non applicable	Non applicable		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations	Non applicable	Non applicable		

		unies ou, le cas échéant, du droit national				
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Non applicable	Non applicable		
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Non applicable	Non applicable		
Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité						
<i>[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point a), suivant le modèle du tableau 2]</i>						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés	655 093,91 (couverture : 28,03%)	2 610 847,67 (couverture : 30,85%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	

		bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires				

[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point b), suivant le modèle du tableau 3]

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme	0,13% (couverture : 100,00%)	10,23% (couverture : 85,07%)	Variation N-1 : - 7585,84% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression.	

[Informations sur toute autre incidence négative sur les facteurs de durabilité utilisée pour identifier et évaluer les principales incidences négatives supplémentaires sur un facteur de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point c), suivant le modèle du tableau 2 ou du tableau 3]

Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues par l'article 7]

Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion :

<https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf>.

Politiques d'engagement

[Informations prévues par l'article 8]

Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : (https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf) et au sein de sa Politique d'engagement (https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/758/doc.pdf).
Références aux normes internationales [Informations prévues par l'article 9] Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf.
Comparaison historique [Informations prévues par l'article 10] Non applicable L'analyse des résultats sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés.

Tableau 2

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT		
Émissions	1. Émissions de polluants inorganiques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants inorganiques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée

	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants atmosphériques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	3. Émission de substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Tonnes d'équivalents CO ₂ d'émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Performance énergétique	5. Ventilation des consommations d'énergie par type de sources d'énergie non renouvelables	Part d'énergie provenant de sources non renouvelables utilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements, ventilée par source d'énergie
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires 2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires
	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau
	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	Part d'investissement dans des sociétés implantées dans des zones de stress hydrique élevé et n'appliquant pas de politique de gestion de l'eau
	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) n°1893/2006

	10. Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entraînent une dégradation des terres, une désertification ou une imperméabilisation des sols
	11. Investissements dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables
	12. Investissements dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers
	13. Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de rejets non recyclés produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	14. Espèces naturelles et aires protégées	1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées 2. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels qu'elles possèdent, louent ou gèrent dans, ou à proximité d'une aire de grande valeur sur le plan de la biodiversité qui n'est pas une aire protégée
	15. Déforestation	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de lutte contre la déforestation
Titres verts	16. Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'investissement dans des titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers		
Émissions de gaz à effet de serre	18. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 2 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 3 générées par des actifs immobiliers
		Total des émissions de GES générées par des actifs immobiliers
Consommation d'énergie	19. Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré
Déchets	20. Production de déchets d'exploitation	Part des actifs immobiliers qui n'est pas équipée d'installations de tri des déchets ni couverte par un contrat de valorisation ou de recyclage des déchets
Consommation de ressources	21. Consommation de matières premières pour des constructions neuves et des rénovations importantes	Part des matières premières (hors matériaux récupérés, recyclés ou biosourcés) dans le poids total des matériaux de construction utilisés pour des constructions neuves ou des rénovations importantes
Biodiversité	22. Artificialisation des sols	Part de surface non végétale (surfaces des sols sans végétation, ainsi que des toitures, terrasses et façades non végétalisées) dans la surface totale des parcelles de tous les actifs

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIES AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION		
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (quantitative ou qualitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail
	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)
	5. Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée

		2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	8. Ratio de rémunération excessif	Ratio moyen, pour les sociétés concernées, de rémunération annuelle de la personne la mieux rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés (hormis cette personne)
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme
	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme
	11. Absence de processus et de mesures de prévention de la traite des êtres humains	Part d'investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de lutte contre la traite d'êtres humains
	12. Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail, par zone géographique ou type d'activité
	13. Activités et fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire, par zone géographique et/ou type d'activité
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des

		investissements, sur base d'une moyenne pondérée
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption
	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises par les sociétés bénéficiaires des investissements
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Social	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalité économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
Droits de l'homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet

Gouvernance	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales
	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif prévue à cet effet
	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de défiances de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet



Sextant PME est un compartiment actions de PME-ETI européennes construit en dehors de toute référence indicielle, sur la base de la sélection individuelle de sociétés. Éligible au PEA et au PEA-PME, il est au moins investi à hauteur de 75% en PME-ETI européennes.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	321,93M€
VL part	258,92€
Capitalisation moyenne des actions	753,5M€
Capitalisation médiane des actions	583,3M€
Nombre de lignes	96
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	55/100	82,7
Indice de référence	45/100	173

PERFORMANCES

	Performances cumulées									Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+2,8%	-3,4%	-3,8%	-4,4%	-4,4%	-14,1%	+35,3%	+114,3%	+143,2%	-4,9%	+6,2%	+7,9%	+8,4%
Indice de référence	+0,9%	-3,5%	-4,2%	-6,0%	-6,0%	-30,0%	-5,2%	+43,9%	+56,0%	-11,2%	-1,1%	+3,7%	+4,1%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	13,4%	24,7%	24,5%	14,2%	-20,7%	12,8%	33,1%	18,3%	-15,7%	6,7%	-4,4%
Indice de référence	7,8%	28,7%	11,3%	22,1%	-26,0%	17,2%	8,5%	24,8%	-23,2%	-2,9%	-6,0%

Le 01/01/2014, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur la production de pétrole dans le monde à une stratégie basée sur l'univers des PME-ETI européennes, modifiant l'indice de référence de l'indice MSCI World Energy Return Index à l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le 1er juin 2021, l'indice a été modifié au profit du MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR. Le calcul de la performance s'appuie sur des données historiques qui ne sauraient préjuger de la performance actuelle ou future. Les commissions et frais prélevés au titre de l'émission ou du rachat d'actions n'ont pas été pris en compte pour ce calcul.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	14,5% (11,9%)	16,4% (17,4%)	14,0% (15,9%)
Ecart de suivi	6,7%	8,6%	7,8%
Ratio d'information	0,9	0,8	0,5
Ratio de Sharpe	-0,5	0,3	0,5
Max drawdown	-28,60%	-30,82%	-41,54%

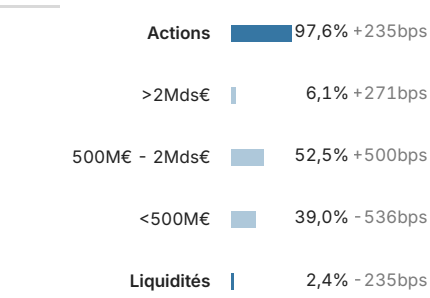
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5		Bottom 5	
Norconsult	165bps	Fasadgruppen	-115bps
Viel & Cie	82bps	Akwel	-89bps
Friedrich Vorwerk	72bps	Aumann	-83bps
Vusiongroup	59bps	Stillfront	-49bps
Antares Vision	42bps	Mersen	-47bps

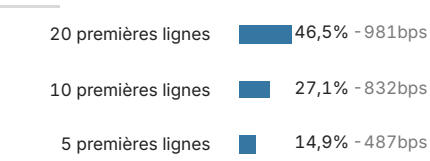
* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : Amiral Gestion, Gaia Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 95.12% - Taux de couverture Indice de référence : 99.51%

Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 85.4% - Taux de couverture Indice de référence : 65.55%

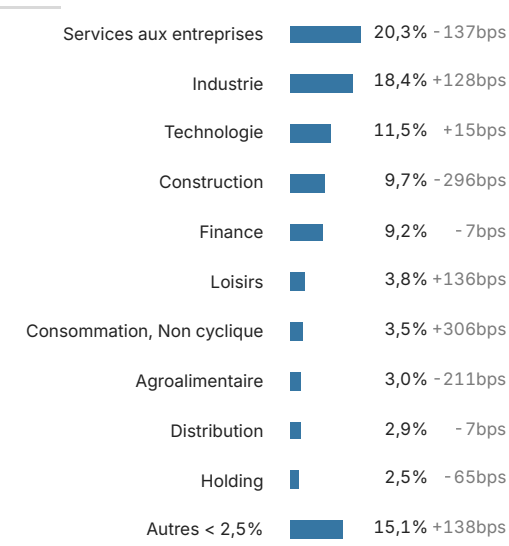
ALLOCATION PAR TYPE
D'ACTIFS
(ÉVOLUTION N / N - 1)



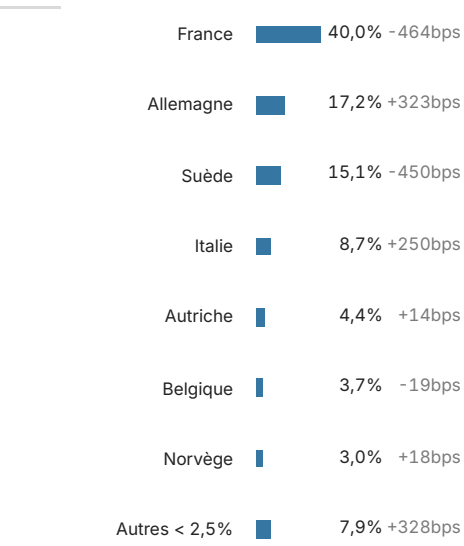
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	Note ESG	% de l'actif net
Know It	Actions	Services aux entreprises	Suède	53,4	3,0%
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	49,4	3,0%
Saf -Holland	Actions	Industrie	Allemagne	66,7	3,0%
Groupe Guillin	Actions	Agroalimentaire	France	53,7	3,0%
Norconsult	Actions	Construction	Norvège	48,9	2,9%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - Catégorie de part : Part A tous souscripteurs
 - Code ISIN : FR0010547869
 - Code Bloomberg : AMIPEAK FP
 - Classification AMF : OPCVM 'Actions des Pays de l'Union Européenne'
 - Ind. de référence a posteriori : MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR
 - Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - Date de lancement : Fonds : 17/12/2007 Part : 01/01/2014
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
 - Centralisation- Règlement/Livraison : J à 11 h / J + 2
 - Agent centralisateur : Caceis Bank
 - Dépositaire : Caceis Bank
 - Dominante fiscale : Eligible au PEA Eligible au PEA-PME
 - Frais d'entrée : 2,00% TTC maximum
 - Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
 - Frais de gestion fixes : 2,20% TTC maximum
 - Commission de performance : 15% TTC de la performance positive du FCP au -delà de son indice de référence par année calendaire TER (31/12/2024) : 2,29%

COMMENTAIRE DE GESTION

Sextant PME recule de -4,4% en 2024 contre une performance de -6,0% pour son indice de référence. Sur le quatrième trimestre, la performance est en ligne avec l'indice -3,4% vs -3,5%). Sur le plan économique, l'année a été marquée par la baisse des taux de la banque centrale européenne compte tenu d'un retour à un taux d'inflation plus conforme aux objectifs des autorités monétaires. La croissance molle en zone euro (légèrement inférieure à 1%) est de manière notable beaucoup plus dynamique en Europe du Sud qu'en Europe du Nord. Sur le plan politique, outre le retour au pouvoir de Donald Trump, l'événement de l'année en Europe est la dissolution de l'assemblée nationale en France qui a ouvert une période d'instabilité et eu un impact important sur les marchés boursiers. Inversement, la chute de la coalition allemande en novembre va donner lieu à de nouvelles élections en février 2025 et pourrait donner davantage de coudées franches au prochain gouvernement, notamment si une majorité suffisante se dégage pour desserrer le frein à l'endettement.

Au sein de l'indice, les performances boursières ont été en 2024 bien meilleures en Italie et en Espagne (légère hausse des composantes de l'indice), ainsi qu'aux Pays Bas. Inversement, les composantes allemandes (-9%) et françaises (-13%) ont été très défavorisées par les incertitudes politiques et économiques. A noter que grâce à une bonne sélection de valeurs sur la zone France (contributions positives de VusionGroup et Viel & Cie notamment), Sextant PME n'a pas souffert de sa surexposition à l'hexagone.

Parmi les contributeurs positifs de l'année, nous noterons :

- Norconsult (+165bps) : le cabinet norvégien d'architectes a progressé de 73% en 2024 à la faveur de bons résultats et d'une normalisation des multiples de valorisation qui étaient particulièrement bas au moment de l'IPO en novembre 2023. C'est aussi le meilleur contributeur au 4ème trimestre.
- Friedrich Vorwerk (+72bps) : la société d'infrastructures énergétiques en Allemagne voit sa marge remonter fortement à la suite de l'achèvement de contrats gagnés en 2022 et qui avaient dégradé la rentabilité. Le carnet de commande est record à la faveur des grands projets d'infrastructure énergétiques en Allemagne et les conditions contractuelles sont très favorables dans un contexte de pénurie de ressources. Le titre fait également partie des meilleurs contributeurs du quatrième trimestre et a été significativement allégé. Notons que le fonds reste exposé à Friedrich Vorwerk via sa maison mère MBB, dont la décote de holding s'est creusée, poussant d'ailleurs le groupe à initier un programme de rachat d'actions.
- Viel & Cie (+82bps) est à nouveau un des meilleurs contributeurs. La société financière bénéficie du contexte de taux d'intérêts qui lui permet de placer sa trésorerie à des niveaux très supérieurs.
- VusionGroup (+59bps) a poursuivi son rebond et dépasse en fin d'année ses plus hauts historiques préalables à l'attaque boursière dont avait fait l'objet le groupe en juin 2023. Son plus gros client Walmart a décidé de déployer les solutions de VusionGroup dans l'ensemble de ses magasins aux Etats-Unis.
- Antares Vision (+42bps), acheté en début d'année, connaît un retour à meilleure fortune alors que la nouvelle direction remet à plat les processus opérationnels. La société est spécialisée dans la traçabilité des produits pharmaceutiques et alimentaires et bénéficie de mega-tendances qui devraient porter sa croissance, ainsi que d'une part importante de chiffre d'affaires récurrent, qui lui offre une bonne visibilité.

Du côté des principaux détracteurs, citons :

- Fasadgruppen (-115bps) : le spécialiste de la rénovation de façades dans les pays nordiques a enregistré une baisse de sa rentabilité. Si le marché de la rénovation est stable, il est en revanche devenu plus concurrentiel alors que les acteurs du marché de la construction cherchent des débouchés dans un contexte de marché morose. Nous avons donc surestimé la résilience du groupe. Fasadgruppen a effectué à l'automne une acquisition importante sur le marché britannique, dans la rénovation des bâtiments de forte hauteur, un segment dynamique suite aux normes décidées après l'incendie de la Greenfell Tower.
- Akwel (-89bps) subit les difficultés du secteur des équipementiers automobiles et une rentabilité toujours nettement en deçà de ses standards historiques. La société se porte néanmoins beaucoup mieux que nombre de concurrents, mais le secteur n'attire pas en bourse.
- Aumann (-83bps) subit la crise des constructeurs automobiles allemands. Les résultats 2024 seront bons mais le carnet de commande laisse présager une année 2025 très molle. Le titre cote au niveau de la trésorerie nette.
- Stillfront (-49bps), spécialiste suédois du jeu mobile, a affiché des résultats décevants, conduisant au départ de son fondateur du poste de PDG. La nouvelle direction semble agir avec moins de tabous.
- Mersen (-47bps) a subi le ralentissement de ses principaux marchés de croissance dans les semi-conducteurs, les véhicules électriques, et le solaire en Chine, ce qui l'a conduit à repousser ses objectifs 2027 à 2029. Le groupe reste néanmoins très diversifié en termes de géographies et de secteurs et continue de bénéficier des tendances durables liées à l'électrification.

Sextant PME est un compartiment actions de PME-ETI européennes construit en dehors de toute référence indicielle, sur la base de la sélection individuelle de sociétés. Éligible au PEA et au PEA-PME, il est au moins investi à hauteur de 75% en PME-ETI européennes.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	321,93M€
VL part	3 734,67€
Capitalisation moyenne des actions	753,5M€
Capitalisation médiane des actions	583,3M€
Nombre de lignes	96
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqC02/M€ CA)
Fonds	55/100	82,7
Indice de référence	45/100	173

PERFORMANCES

	Performances cumulées									Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+2,9%	-3,2%	-3,2%	-3,3%	-3,3%	-11,1%	+43,2%	+142,3%	+177,9%	-3,8%	+7,4%	+9,2%	+9,7%
Indice de référence	+0,9%	-3,5%	-4,2%	-6,0%	-6,0%	-30,0%	-5,2%	+43,9%	+56,0%	-11,2%	-1,1%	+3,7%	+4,1%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	14,6%	26,1%	27,0%	15,5%	-19,8%	14,1%	34,6%	19,7%	-14,7%	7,8%	-3,3%
Indice de référence	7,8%	28,7%	11,3%	22,1%	-26,0%	17,2%	8,5%	24,8%	-23,2%	-2,9%	-6,0%

Le 01/01/2014, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur la production de pétrole dans le monde à une stratégie basée sur l'univers des PME-ETI européennes, modifiant l'indice de référence de l'indice MSCI World Energy Return Index à l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le 1er juin 2021, l'indice a été modifié au profit du MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR. Le calcul de la performance s'appuie sur des données historiques qui ne sauraient préjuger de la performance actuelle ou future. Les commissions et frais prélevés au titre de l'émission ou du rachat d'actions n'ont pas été pris en compte pour ce calcul.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	14,5% (11,9%)	16,4% (17,4%)	14,0% (15,9%)
Ecart de suivi	6,6%	8,5%	7,8%
Ratio d'information	1,1	1,0	0,7
Ratio de Sharpe	-0,4	0,4	0,6
Max drawdown	-27,97%	-30,64%	-40,25%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5	Bottom 5	
Norconsult	166bps	Fasadgruppen -116bps
Viel & Cie	82bps	Akwel -89bps
Friedrich Vorwerk	73bps	Aumann -83bps
Vusiongroup	60bps	Stillfront -50bps
Antares Vision	42bps	Mersen -47bps

* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : Amiral Gestion, Gaïa Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 95.12% - Taux de couverture Indice de référence : 99.51%
Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) – Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 85.4% - Taux de couverture Indice de référence : 65.55%

ALLOCATION PAR TYPE
D'ACTIFS

(ÉVOLUTION N / N-1)

Actions		97,6%	+235bps
>2Mds€		6,1%	+271bps
500M€ - 2Mds€		52,5%	+500bps
<500M€		39,0%	-536bps
Liquidités		2,4%	-235bps

PAR PRINCIPALES LIGNES

20 premières lignes		46,5%	-981bps
10 premières lignes		27,1%	-832bps
5 premières lignes		14,9%	-487bps

PAR SECTEUR

Services aux entreprises		20,3%	-137bps
Industrie		18,4%	+128bps
Technologie		11,5%	+15bps
Construction		9,7%	-296bps
Finance		9,2%	-7bps
Loisirs		3,8%	+136bps
Consommation, Non cyclique		3,5%	+306bps
Agroalimentaire		3,0%	-211bps
Distribution		2,9%	-7bps
Holding		2,5%	-65bps
Autres < 2,5%		15,1%	+138bps

PAR PAYS

France		40,0%	-464bps
Allemagne		17,2%	+323bps
Suède		15,1%	-450bps
Italie		8,7%	+250bps
Autriche		4,4%	+14bps
Belgique		3,7%	-19bps
Norvège		3,0%	+18bps
Autres < 2,5%		7,9%	+328bps

PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	Note ESG	% de l'actif net
Know It	Actions	Services aux entreprises	Suède	53,4	3,0%
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	49,4	3,0%
Saf-Holland	Actions	Industrie	Allemagne	66,7	3,0%
Groupe Guillin	Actions	Agroalimentaire	France	53,7	3,0%
Norconsult	Actions	Construction	Norvège	48,9	2,9%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part I investisseurs institutionnels
 - **Code ISIN** : FR0011171412
 - **Code Bloomberg** : AMSXPOI FP
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions des Pays de l'Union Européenne'
 - **Ind. de référence a posteriori** : MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
 - **Date de lancement** : Fonds : 17/12/2007 Part : 30/12/2011
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
- **Centralisation- Règlement/Livraison** : J à 11 h / J + 2
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Dominante fiscale** : Eligible au PEA Eligible au PEA-PME
 - **Frais d'entrée** : 10,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 1,00% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 1,00% TTC maximum
 - **Commission de performance** : 15% TTC de la performance positive du FCP au-delà de son indice de référence par année calendaire
TER (31/12/2024) : 1,06%

COMMENTAIRE DE GESTION

Sextant PME recule de -3,3% en 2024 contre une performance de -6,0% pour son indice de référence. Sur le quatrième trimestre, la performance est en ligne avec l'indice -3,2% vs -3,5%). Sur le plan économique, l'année a été marquée par la baisse des taux de la banque centrale européenne compte tenu d'un retour à un taux d'inflation plus conforme aux objectifs des autorités monétaires. La croissance molle en zone euro (légèrement inférieure à 1%) est de manière notable beaucoup plus dynamique en Europe du Sud qu'en Europe du Nord. Sur le plan politique, outre le retour au pouvoir de Donald Trump, l'événement de l'année en Europe est la dissolution de l'assemblée nationale en France qui a ouvert une période d'instabilité et eu un impact important sur les marchés boursiers. Inversement, la chute de la coalition allemande en novembre va donner lieu à de nouvelles élections en février 2025 et pourrait donner davantage de coudées franches au prochain gouvernement, notamment si une majorité suffisante se dégage pour desserrer le frein à l'endettement.

Au sein de l'indice, les performances boursières ont été en 2024 bien meilleures en Italie et en Espagne (légère hausse des composantes de l'indice), ainsi qu'aux Pays Bas. Inversement, les composantes allemandes (-9%) et françaises (-13%) ont été très défavorisées par les incertitudes politiques et économiques. A noter que grâce à une bonne sélection de valeurs sur la zone France (contributions positives de VusionGroup et Viel & Cie notamment), Sextant PME n'a pas souffert de sa surexposition à l'hexagone.

Parmi les contributeurs positifs de l'année, nous noterons :

- Norconsult (+165bps) : le cabinet norvégien d'architectes a progressé de 73% en 2024 à la faveur de bons résultats et d'une normalisation des multiples de valorisation qui étaient particulièrement bas au moment de l'IPO en novembre 2023. C'est aussi le meilleur contributeur au 4ème trimestre.
- Friedrich Vorwerk (+72bps) : la société d'infrastructures énergétiques en Allemagne voit sa marge remonter fortement à la suite de l'achèvement de contrats gagnés en 2022 et qui avaient dégradé la rentabilité. Le carnet de commande est record à la faveur des grands projets d'infrastructure énergétiques en Allemagne et les conditions contractuelles sont très favorables dans un contexte de pénurie de ressources. Le titre fait également partie des meilleurs contributeurs du quatrième trimestre et a été significativement allégé. Notons que le fonds reste exposé à Friedrich Vorwerk via sa maison mère MBB, dont la décote de holding s'est creusée, poussant d'ailleurs le groupe à initier un programme de rachat d'actions.
- Viel & Cie (+82bps) est à nouveau un des meilleurs contributeurs. La société financière bénéficie du contexte de taux d'intérêts qui lui permet de placer sa trésorerie à des niveaux très supérieurs.
- VusionGroup (+59bps) a poursuivi son rebond et dépasse en fin d'année ses plus hauts historiques préalables à l'attaque boursière dont avait fait l'objet le groupe en juin 2023. Son plus gros client Walmart a décidé de déployer les solutions de VusionGroup dans l'ensemble de ses magasins aux Etats-Unis.
- Antares Vision (+42bps), acheté en début d'année, connaît un retour à meilleure fortune alors que la nouvelle direction remet à plat les processus opérationnels. La société est spécialisée dans la traçabilité des produits pharmaceutiques et alimentaires et bénéficie de mega-tendances qui devraient porter sa croissance, ainsi que d'une part importante de chiffre d'affaires récurrent, qui lui offre une bonne visibilité.

Du côté des principaux détracteurs, citons :

- Fasadgruppen (-115bps) : le spécialiste de la rénovation de façades dans les pays nordiques a enregistré une baisse de sa rentabilité. Si le marché de la rénovation est stable, il est en revanche devenu plus concurrentiel alors que les acteurs du marché de la construction cherchent des débouchés dans un contexte de marché morose. Nous avions donc surestimé la résilience du groupe. Fasadgruppen a effectué à l'automne une acquisition importante sur le marché britannique, dans la rénovation des bâtiments de forte hauteur, un segment dynamique suite aux normes décidées après l'incendie de la Greenfell Tower.
- Akwel (-89bps) subit les difficultés du secteur des équipementiers automobiles et une rentabilité toujours nettement en deçà de ses standards historiques. La société se porte néanmoins beaucoup mieux que nombre de concurrents, mais le secteur n'attire pas en bourse.
- Aumann (-83bps) subit la crise des constructeurs automobiles allemands. Les résultats 2024 seront bons mais le carnet de commande laisse présager une année 2025 très molle. Le titre cote au niveau de la trésorerie nette.
- Stillfront (-49bps), spécialiste suédois du jeu mobile, a affiché des résultats décevants, conduisant au départ de son fondateur du poste de PDG. La nouvelle direction semble agir avec moins de tabous.
- Mersen (-47bps) a subi le ralentissement de ses principaux marchés de croissance dans les semi-conducteurs, les véhicules électriques, et le solaire en Chine, ce qui l'a conduit à repousser ses objectifs 2027 à 2029. Le groupe reste néanmoins très diversifié en termes de géographies et de secteurs et continue de bénéficier des tendances durables liées à l'électrification.



Sextant PME est un compartiment actions de PME-ETI européennes construit en dehors de toute référence indicielle, sur la base de la sélection individuelle de sociétés. Éligible au PEA et au PEA-PME, il est au moins investi à hauteur de 75% en PME-ETI européennes.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	321,93M€
VL part	274,68€
Capitalisation moyenne des actions	753,5M€
Capitalisation médiane des actions	583,3M€
Nombre de lignes	96
Profil de risque	1234567

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	55/100	82,7
Indice de référence	45/100	173

PERFORMANCES

	Performances cumulées								Performances annualisées		
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+2,9%	-3,2%	-3,4%	-3,7%	-3,7%	-12,0%	+41,7%	+28,2%	-4,2%	+7,2%	+3,6%
Indice de référence	+0,9%	-3,5%	-4,2%	-6,0%	-6,0%	-30,0%	-5,2%	-17,8%	-11,2%	-1,1%	-2,8%

PERFORMANCES MENSUELLES

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	-2,1%	-0,6%	2,7%	0,8%	6,2%	-6,8%	0,9%	-1,5%	0,5%	-3,1%	-2,9%	2,9%	-3,7%	-6,0%
2023	4,8%	2,0%	-1,2%	0,6%	-0,9%	-1,0%	1,2%	-3,5%	-4,1%	-5,0%	7,8%	7,3%	7,4%	-2,9%
2022	-4,8%	-5,0%	1,2%	-2,6%	-2,8%	-9,1%	5,9%	-1,4%	-9,9%	8,8%	4,6%	0,7%	-14,9%	-23,2%
2021	1,1%	4,3%	5,8%	4,8%	1,3%	-2,5%	2,6%	1,9%	-1,9%	2,2%	-4,4%	3,2%	19,3%	24,8%
2020	-1,4%	-7,1%	-15,4%	11,0%	7,4%	4,2%	7,6%	0,8%	4,4%	0,2%	13,6%	9,0%	35,0%	8,5%

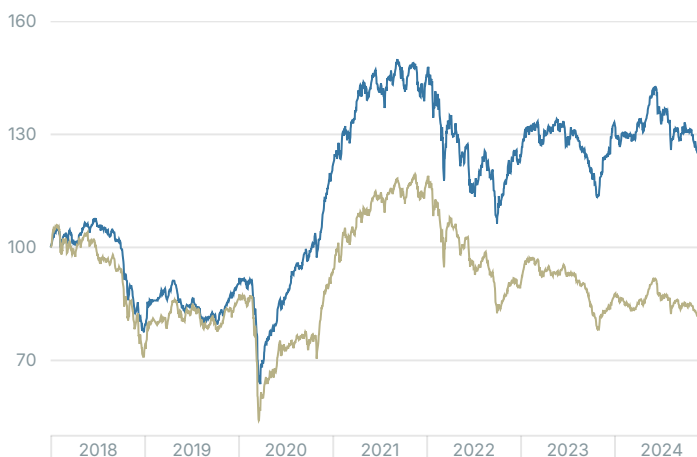
Le 01/01/2014, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur la production de pétrole dans le monde à une stratégie basée sur l'univers des PME-ETI européennes, modifiant l'indice de référence de l'indice MSCI World Energy Return Index à l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le 1er juin 2021, l'indice a été modifié au profit du MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR. Le calcul de la performance s'appuie sur des données historiques qui ne sauraient préjuger de la performance actuelle ou future. Les commissions et frais prélevés au titre de l'émission ou du rachat d'actions n'ont pas été pris en compte pour ce calcul.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	14,5% (11,9%)	16,4% (17,4%)	15,6% (17,1%)
Ecart de suivi	6,7%	8,5%	8,2%
Ratio d'information	1,1	1,0	0,8
Ratio de Sharpe	-0,4	0,4	0,2
Max drawdown	-28,13%	-30,69%	-40,92%

PERFORMANCES HISTORIQUES

● Sextant PME +28,2% ● MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR -17,8%



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

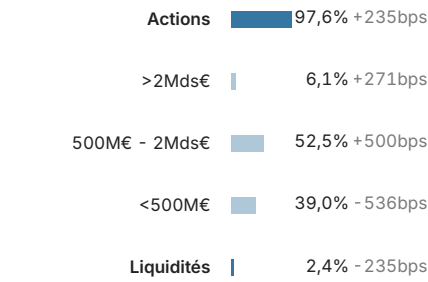
Top 5	Bottom 5
Norconsult	166bps Fasadgruppen
Viel & Cie	82bps Akwel
Friedrich Vorwerk	73bps Aumann
Vusiongroup	60bps Stillfront
Antares Vision	42bps Mersen

* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : Amiral Gestion, Gaia Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 95.12% - Taux de couverture Indice de référence : 99.51%

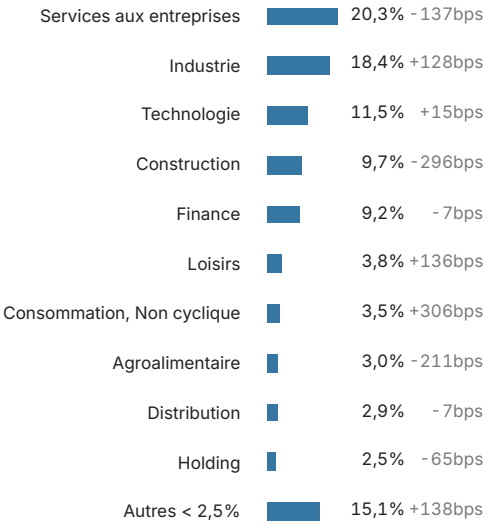
Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 85.4% - Taux de couverture Indice de référence : 65.55%

ALLOCATION PAR TYPE
D'ACTIFS

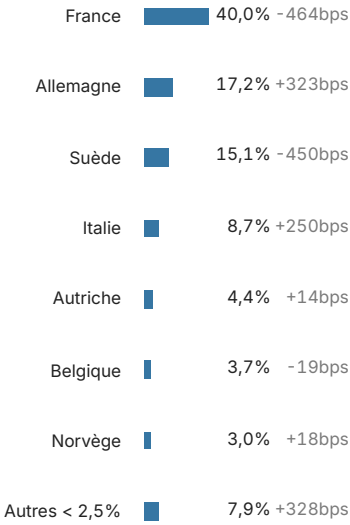
(ÉVOLUTION N / N - 1)



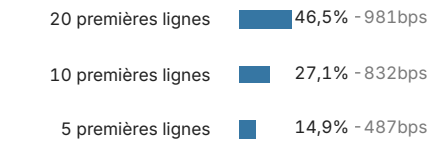
PAR SECTEUR



PAR PAYS



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	Note ESG	% de l'actif net
Know It	Actions	Services aux entreprises	Suède	53,4	3,0%
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	49,4	3,0%
Saf -Holland	Actions	Industrie	Allemagne	66,7	3,0%
Groupe Guillin	Actions	Agroalimentaire	France	53,7	3,0%
Norconsult	Actions	Construction	Norvège	48,9	2,9%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
- Catégorie de part : Part N
- Code ISIN : FR0013306370
- Code Bloomberg : AMIPEAN FP
- Classification AMF : OPCVM 'Actions des Pays de l'Union Européenne'
- Ind. de référence a posteriori : MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR
- Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- Date de lancement : Fonds : 17/12/2007 Part : 29/12/2017
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
- Centralisation- Règlement/Livraison : J à 11 h / J + 2
- Agent centralisateur : Caceis Bank
- Dépositaire : Caceis Bank
- Dominante fiscale : Eligible au PEA Eligible au PEA-PME
- Frais d'entrée : 5,00% TTC maximum
- Frais de sortie : 1,00% TTC maximum
- Frais de gestion fixes : 1,30% TTC maximum
- Commission de performance : 15% TTC de la performance positive du FCP au -delà de son indice de référence par année calendaire TER (31/12/2024) : 1,37%

COMMENTAIRE DE GESTION

Sextant PME recule de -3,7% en 2024 contre une performance de -6,0% pour son indice de référence. Sur le quatrième trimestre, la performance est en ligne avec l'indice -3,2% vs -3,5%). Sur le plan économique, l'année a été marquée par la baisse des taux de la banque centrale européenne compte tenu d'un retour à un taux d'inflation plus conforme aux objectifs des autorités monétaires. La croissance molle en zone euro (légèrement inférieure à 1%) est de manière notable beaucoup plus dynamique en Europe du Sud qu'en Europe du Nord. Sur le plan politique, outre le retour au pouvoir de Donald Trump, l'événement de l'année en Europe est la dissolution de l'assemblée nationale en France qui a ouvert une période d'instabilité et eu un impact important sur les marchés boursiers. Inversement, la chute de la coalition allemande en novembre va donner lieu à de nouvelles élections en février 2025 et pourrait donner davantage de coudées franches au prochain gouvernement, notamment si une majorité suffisante se dégage pour desserrer le frein à l'endettement.

Au sein de l'indice, les performances boursières ont été en 2024 bien meilleures en Italie et en Espagne (légère hausse des composantes de l'indice), ainsi qu'aux Pays Bas. Inversement, les composantes allemandes (-9%) et françaises (-13%) ont été très défavorisées par les incertitudes politiques et économiques. A noter que grâce à une bonne sélection de valeurs sur la zone France (contributions positives de VusionGroup et Viel & Cie notamment), Sextant PME n'a pas souffert de sa surexposition à l'hexagone.

Parmi les contributeurs positifs de l'année, nous noterons :

- Norconsult (+165bps) : le cabinet norvégien d'architectes a progressé de 73% en 2024 à la faveur de bons résultats et d'une normalisation des multiples de valorisation qui étaient particulièrement bas au moment de l'IPO en novembre 2023. C'est aussi le meilleur contributeur au 4ème trimestre.
- Friedrich Vorwerk (+72bps) : la société d'infrastructures énergétiques en Allemagne voit sa marge remonter fortement à la suite de l'achèvement de contrats gagnés en 2022 et qui avaient dégradé la rentabilité. Le carnet de commande est record à la faveur des grands projets d'infrastructure énergétiques en Allemagne et les conditions contractuelles sont très favorables dans un contexte de pénurie de ressources. Le titre fait également partie des meilleurs contributeurs du quatrième trimestre et a été significativement allégé. Notons que le fonds reste exposé à Friedrich Vorwerk via sa maison mère MBB, dont la décote de holding s'est creusée, poussant d'ailleurs le groupe à initier un programme de rachat d'actions.
- Viel & Cie (+82bps) est à nouveau un des meilleurs contributeurs. La société financière bénéficie du contexte de taux d'intérêts qui lui permet de placer sa trésorerie à des niveaux très supérieurs.
- VusionGroup (+59bps) a poursuivi son rebond et dépasse en fin d'année ses plus hauts historiques préalables à l'attaque boursière dont avait fait l'objet le groupe en juin 2023. Son plus gros client Walmart a décidé de déployer les solutions de VusionGroup dans l'ensemble de ses magasins aux Etats-Unis.
- Antares Vision (+42bps), acheté en début d'année, connaît un retour à meilleure fortune alors que la nouvelle direction remet à plat les processus opérationnels. La société est spécialisée dans la traçabilité des produits pharmaceutiques et alimentaires et bénéficie de mega-tendances qui devraient porter sa croissance, ainsi que d'une part importante de chiffre d'affaires récurrent, qui lui offre une bonne visibilité.

Du côté des principaux détracteurs, citons :

- Fasadgruppen (-115bps) : le spécialiste de la rénovation de façades dans les pays nordiques a enregistré une baisse de sa rentabilité. Si le marché de la rénovation est stable, il est en revanche devenu plus concurrentiel alors que les acteurs du marché de la construction cherchent des débouchés dans un contexte de marché morose. Nous avons donc surestimé la résilience du groupe. Fasadgruppen a effectué à l'automne une acquisition importante sur le marché britannique, dans la rénovation des bâtiments de forte hauteur, un segment dynamique suite aux normes décidées après l'incendie de la Greenfell Tower.
- Akwel (-89bps) subit les difficultés du secteur des équipementiers automobiles et une rentabilité toujours nettement en deçà de ses standards historiques. La société se porte néanmoins beaucoup mieux que nombre de concurrents, mais le secteur n'attire pas en bourse.
- Aumann (-83bps) subit la crise des constructeurs automobiles allemands. Les résultats 2024 seront bons mais le carnet de commande laisse présager une année 2025 très molle. Le titre cote au niveau de la trésorerie nette.
- Stillfront (-49bps), spécialiste suédois du jeu mobile, a affiché des résultats décevants, conduisant au départ de son fondateur du poste de PDG. La nouvelle direction semble agir avec moins de tabous.
- Mersen (-47bps) a subi le ralentissement de ses principaux marchés de croissance dans les semi-conducteurs, les véhicules électriques, et le solaire en Chine, ce qui l'a conduit à repousser ses objectifs 2027 à 2029. Le groupe reste néanmoins très diversifié en termes de géographies et de secteurs et continue de bénéficier des tendances durables liées à l'électrification.



Sextant PME est un compartiment actions de PME-ETI européennes construit en dehors de toute référence indicielle, sur la base de la sélection individuelle de sociétés. Éligible au PEA et au PEA-PME, il est au moins investi à hauteur de 75% en PME-ETI européennes.

CHIFFRES CLÉS

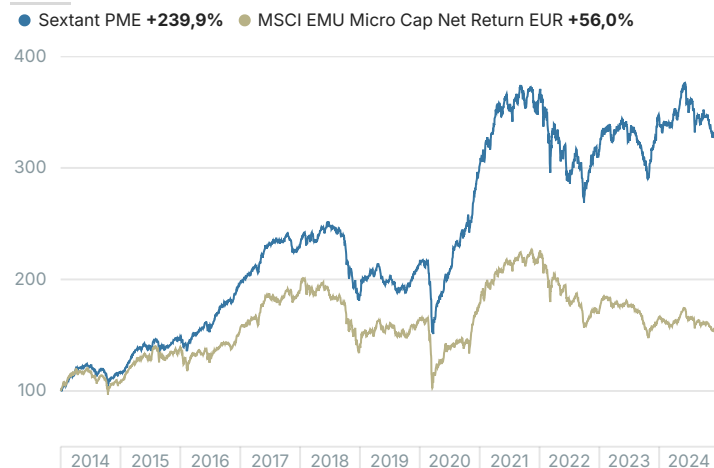
Actif net	321,93M€
VL part	444,65€
Capitalisation moyenne des actions	753,5M€
Capitalisation médiane des actions	583,3M€
Nombre de lignes	96
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	55/100	82,7
Indice de référence	45/100	173

PERFORMANCES HISTORIQUES



PERFORMANCES

	Performances cumulées									Performances annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+3,0%	-2,9%	-2,7%	-2,3%	-2,3%	-6,9%	+58,8%	+190,6%	+239,9%	-2,4%	+9,7%	+11,2%	+11,8%
Indice de référence	+0,9%	-3,5%	-4,2%	-6,0%	-6,0%	-30,0%	-5,2%	+43,9%	+56,0%	-11,2%	-1,1%	+3,7%	+4,1%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	16,8%	27,2%	32,4%	16,6%	-19,1%	15,1%	41,2%	20,8%	-13,9%	10,7%	-2,3%
Indice de référence	7,8%	28,7%	11,3%	22,1%	-26,0%	17,2%	8,5%	24,8%	-23,2%	-2,9%	-6,0%

Le 01/01/2014, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur la production de pétrole dans le monde à une stratégie basée sur l'univers des PME-ETI européennes, modifiant l'indice de référence de l'indice MSCI World Energy Return Index à l'indice CAC Small dividendes nets réinvestis. Le 1er juin 2021, l'indice a été modifié au profit du MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR. Le calcul de la performance s'appuie sur des données historiques qui ne sauraient préjuger de la performance actuelle ou future. Les commissions et frais prélevés au titre de l'émission ou du rachat d'actions n'ont pas été pris en compte pour ce calcul.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	14,8% (11,9%)	16,7% (17,4%)	14,2% (16,0%)
Ecart de suivi	7,0%	9,0%	8,2%
Ratio d'information	1,3	1,2	0,9
Ratio de Sharpe	-0,3	0,5	0,8
Max drawdown	-27,52%	-30,54%	-40,05%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

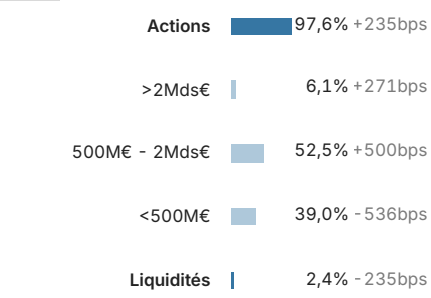
Top 5		Bottom 5	
Norconsult	168bps	Fasadgruppen	-116bps
Viel & Cie	83bps	Akwel	-90bps
Friedrich Vorwerk	74bps	Aumann	-84bps
Vusiongroup	60bps	Stillfront	-50bps
Antares Vision	42bps	Mersen	-48bps

* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : Amiral Gestion, Gaia Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 95.12% - Taux de couverture Indice de référence : 99.51%

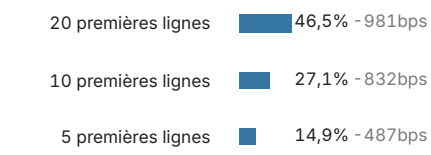
Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 85.4% - Taux de couverture Indice de référence : 65.55%

ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

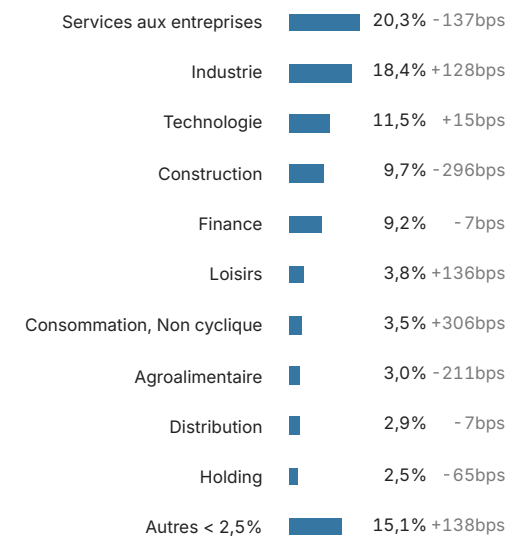
(ÉVOLUTION N / N-1)



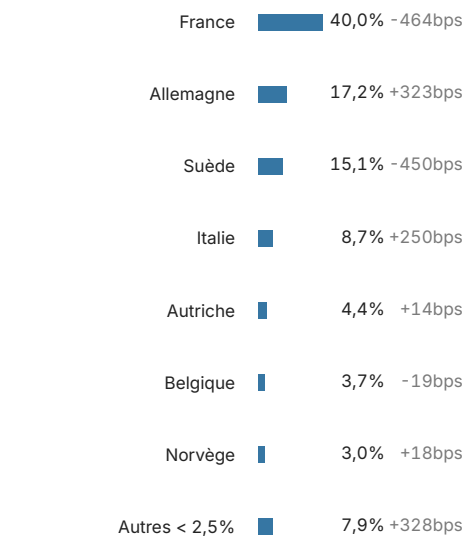
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	Note ESG	% de l'actif net
Know It	Actions	Services aux entreprises	Suède	53,4	3,0%
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	49,4	3,0%
Saf - Holland	Actions	Industrie	Allemagne	66,7	3,0%
Groupe Guillin	Actions	Agroalimentaire	France	53,7	3,0%
Norconsult	Actions	Construction	Norvège	48,9	2,9%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part Z
 - **Code ISIN** : FR0010556753
 - **Code Bloomberg** : AMIPEAZ FP
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions des Pays de l'Union Européenne'
 - **Ind. de référence a posteriori** : MSCI EMU Micro Cap Net Return EUR
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 17/12/2007 Part : 01/01/2014
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Centralisation- Règlement/Livraison** : J à 11 h / J + 2
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Dominante fiscale** : Eligible au PEA Eligible au PEA-PME
 - **Frais d'entrée** : 0% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 0% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 0,0% TTC maximum

TER (31/12/2024) : 0,06%

COMMENTAIRE DE GESTION

Sextant PME recule de -2,3% en 2024 contre une performance de -6,0% pour son indice de référence. Sur le quatrième trimestre, la performance est en ligne avec l'indice -2,9% vs -3,5%). Sur le plan économique, l'année a été marquée par la baisse des taux de la banque centrale européenne compte tenu d'un retour à un taux d'inflation plus conforme aux objectifs des autorités monétaires. La croissance molle en zone euro (légèrement inférieure à 1%) est de manière notable beaucoup plus dynamique en Europe du Sud qu'en Europe du Nord. Sur le plan politique, outre le retour au pouvoir de Donald Trump, l'événement de l'année en Europe est la dissolution de l'assemblée nationale en France qui a ouvert une période d'instabilité et eu un impact important sur les marchés boursiers. Inversement, la chute de la coalition allemande en novembre va donner lieu à de nouvelles élections en février 2025 et pourrait donner davantage de coudées franches au prochain gouvernement, notamment si une majorité suffisante se dégage pour desserrer le frein à l'endettement.

Au sein de l'indice, les performances boursières ont été en 2024 bien meilleures en Italie et en Espagne (légère hausse des composantes de l'indice), ainsi qu'aux Pays Bas. Inversement, les composantes allemandes (-9%) et françaises (-13%) ont été très défavorisées par les incertitudes politiques et économiques. A noter que grâce à une bonne sélection de valeurs sur la zone France (contributions positives de VusionGroup et Viel & Cie notamment), Sextant PME n'a pas souffert de sa surexposition à l'hexagone.

Parmi les contributeurs positifs de l'année, nous noterons :

- Norconsult (+165bps) : le cabinet norvégien d'architectes a progressé de 73% en 2024 à la faveur de bons résultats et d'une normalisation des multiples de valorisation qui étaient particulièrement bas au moment de l'IPO en novembre 2023. C'est aussi le meilleur contributeur au 4ème trimestre.
- Friedrich Vorwerk (+72bps) : la société d'infrastructures énergétiques en Allemagne voit sa marge remonter fortement à la suite de l'achèvement de contrats gagnés en 2022 et qui avaient dégradé la rentabilité. Le carnet de commande est record à la faveur des grands projets d'infrastructure énergétiques en Allemagne et les conditions contractuelles sont très favorables dans un contexte de pénurie de ressources. Le titre fait également partie des meilleurs contributeurs du quatrième trimestre et a été significativement allégé. Notons que le fonds reste exposé à Friedrich Vorwerk via sa maison mère MBB, dont la décote de holding s'est creusée, poussant d'ailleurs le groupe à initier un programme de rachat d'actions.
- Viel & Cie (+82bps) est à nouveau un des meilleurs contributeurs. La société financière bénéficie du contexte de taux d'intérêts qui lui permet de placer sa trésorerie à des niveaux très supérieurs.
- VusionGroup (+59bps) a poursuivi son rebond et dépasse en fin d'année ses plus hauts historiques préalables à l'attaque boursière dont avait fait l'objet le groupe en juin 2023. Son plus gros client Walmart a décidé de déployer les solutions de VusionGroup dans l'ensemble de ses magasins aux Etats-Unis.
- Antares Vision (+42bps), acheté en début d'année, connaît un retour à meilleure fortune alors que la nouvelle direction remet à plat les processus opérationnels. La société est spécialisée dans la traçabilité des produits pharmaceutiques et alimentaires et bénéficie de mega-tendances qui devraient porter sa croissance, ainsi que d'une part importante de chiffre d'affaires récurrent, qui lui offre une bonne visibilité.

Du côté des principaux détracteurs, citons :

- Fasadgruppen (-115bps) : le spécialiste de la rénovation de façades dans les pays nordiques a enregistré une baisse de sa rentabilité. Si le marché de la rénovation est stable, il est en revanche devenu plus concurrentiel alors que les acteurs du marché de la construction cherchent des débouchés dans un contexte de marché morose. Nous avons donc surestimé la résilience du groupe. Fasadgruppen a effectué à l'automne une acquisition importante sur le marché britannique, dans la rénovation des bâtiments de forte hauteur, un segment dynamique suite aux normes décidées après l'incendie de la Greenfell Tower.
- Akwel (-89bps) subit les difficultés du secteur des équipementiers automobiles et une rentabilité toujours nettement en deçà de ses standards historiques. La société se porte néanmoins beaucoup mieux que nombre de concurrents, mais le secteur n'attire pas en bourse.
- Aumann (-83bps) subit la crise des constructeurs automobiles allemands. Les résultats 2024 seront bons mais le carnet de commande laisse présager une année 2025 très molle. Le titre cote au niveau de la trésorerie nette.
- Stillfront (-49bps), spécialiste suédois du jeu mobile, a affiché des résultats décevants, conduisant au départ de son fondateur du poste de PDG. La nouvelle direction semble agir avec moins de tabous.
- Mersen (-47bps) a subi le ralentissement de ses principaux marchés de croissance dans les semi-conducteurs, les véhicules électriques, et le solaire en Chine, ce qui l'a conduit à repousser ses objectifs 2027 à 2029. Le groupe reste néanmoins très diversifié en termes de géographies et de secteurs et continue de bénéficier des tendances durables liées à l'électrification.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir :

04/12/24 : Reformulation du paragraphe dédié à l'approche extra-financière lors des investissements en OPCVM, ainsi le recours à des OPC de même classification SFDR que le compartiment interviendra si possible

01/01/25 : Passage vers une évaluation forfaitaire des frais de fonctionnement et autres services à compter du 01/01/2025

Modification du prospectus et/ou DICI :

non

Niveau de la trésorerie à la fin de l'exercice : 2.04%

Pourcentage du portefeuille cessible en plus de 30 jours : 44%

- Contrôle de la liquidité réalisé via l'outil de suivi des portefeuilles Density Technologies.

Estimation des coûts de rotation sur la période :

800905.32€

Ce montant prend en compte la commission broker, la TVA, les impôts de bourse, les frais de dépouillement du dépositaire ainsi que la recherche payée via les frais de transaction.

Evaluation des performances des sociétés en portefeuille :

Les cas d'investissement sont analysés au regard de l'estimation de la valeur intrinsèque de l'entreprise, ainsi que de la note qualité :

1. Amiral Gestion considère que la valorisation d'une société est liée à la mesure de sa capacité de générer des cash-flows libres, raison pour laquelle l'équipe de gestion utilise un modèle DCF pour évaluer la valeur intrinsèque d'une société.

1. La note qualité interne afin de quantifier le risque sur la base d'éléments liés aux fondamentaux de l'entreprises (modèle économique, qualité de la direction, qualité de la structure financière, et critères relatifs aux aspects ESG).

L'évaluation de nos investissements et des valeurs en portefeuille du Fonds, à moyen et long terme, fait l'objet d'un commentaire de gestion qui est inséré dans chacun des rapports périodiques du Fonds.

Principaux mouvements :

Achats : Elior Group, Sarantis, Infotel, Norma, Kinopolis

Ventes : SQLI (OPA 0.00% 20/09/2024), Greenvolt - Energias Renovaveis, Prevas, TFF Group, Fontaine Pajot

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité : NA

Politique de sélection des intermédiaires :

En sa qualité de société de gestion, Amiral Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Cette politique est disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Frais intermédiation:

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Politique d'engagement actionnarial :

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 et suivants du Code Monétaire et Financiers, Amiral Gestion a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement et publie chaque année un compte rendu de la mise en œuvre de cette politique dont notamment la façon dont elle a exercé ses droits de vote. Amiral Gestion applique sa propre politique de vote et exerce directement, depuis 2021, le vote pour toutes les sociétés dont elle détient plus de 1% du capital. En deçà de 1% du capital, Amiral Gestion automatise l'exercice de ses droits de vote via la plateforme par procuration qui applique la Politique de vote 2023 d'Amiral Gestion. En cas de résolutions non prévues par notre politique ou à évaluer au cas par cas, nous appliquons les recommandations de la politique de vote d'ISS par défaut ou justifions des décisions de vote que nous aurions prises selon l'analyse du gérant en charge du vote.

La politique d'engagement actionnarial et la politique de vote d'Amiral Gestion sont disponibles sur le site d'Amiral Gestion : www.amiralgestion.com.

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès d'Amiral Gestion.

Catégorie SFDR :

« Article 8 » selon la classification du règlement dit « Disclosure – SFDR », ce qui permet de favoriser une bonne prise en compte des risques de durabilité. En effet, le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et son approche extra-financière n'est pas adossée à un benchmark durable spécifique, mais il promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises.

Catégorie AMF :

Le compartiment applique une approche d'investissement responsable significativement engageante selon la segmentation de la Position - recommandation AMF - DOC-2020-03. Catégorie 1

Communication des critères Environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Sextant PME est un compartiment de la SICAV SEXTANT labellisé ISR qui poursuit un double objectif :

- Financier : réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence (MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) Micro Cap Net Return EUR) au travers d'une sélection de titres de PME / ETI européennes.
- Extra-financier : le compartiment vise également à investir dans des entreprises se démarquant par leurs bonnes pratiques ESG, selon une approche best-in-class, mais aussi à accompagner celles qui présentent un bon potentiel d'amélioration, notamment en matière de maîtrise des impacts environnementaux, selon une approche de best-effort se fondant sur un engagement actionnarial. Les approches extra-financières appliquées par le compartiment ne sont pas adossées à un indice durable spécifique. L'équipe de gestion suit les caractéristiques et performances ESG du Compartiment en relatif par rapport un univers de référence cohérent avec la stratégie d'investissement du Compartiment, et composé d'environ 1220 entreprises françaises et européennes de petites et moyennes capitalisations boursières, couvertes par la recherche ESG de notre partenaire agence de notation extra-financière Ethifinance, sans considération de performance ESG pour le constituer. Davantage d'informations sont disponibles dans l'annexe II du document précontractuel SFDR.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode d'évaluation du risque Global utilisée pour SEXTANT PME est la méthode du calcul de l'engagement.

Montant du levier auquel le fonds a recours : néant**Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR ») :**

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération :

Amiral Gestion a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences des directives AIFM et UCITS V et aux Orientations de l'ESMA. Cette politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement, les documents constitutifs des OPC qu'elle gère. Cette politique est également conforme à l'intérêt des OPC et de ses investisseurs.

Le personnel d'Amiral Gestion peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable. Néanmoins, la part variable demeure marginale sur l'ensemble de la rémunération versée aux personnes identifiées en tant que preneur de risque ou équivalent au sens de ces réglementations. Par ailleurs, compte tenu de l'importance croissante des enjeux extra-financiers, Amiral Gestion a décidé de responsabiliser chaque membre de son équipe quant à la prise en compte des dimensions ESG. Chaque collaborateur, en particulier au sein de l'équipe de gestion, et ainsi incité à contribuer à la Stratégie d'Investissement Responsable, selon les spécificités de ses fonctions. Cette implication est prise en compte dans le cadre de l'évaluation annuelle des collaborateurs et dans la définition de leur rémunération variable.

L'ensemble du personnel bénéficie de la participation et de l'intéressement aux résultats. La totalité des salariés sont également actionnaires d'Amiral Gestion. La montée dans le capital est progressive et dépend de l'apport individuel de chacun à l'entreprise. Ainsi, les intérêts des porteurs et des employés d'Amiral Gestion sont alignés : il s'agit d'atteindre la meilleure performance possible à long-terme, et de pérenniser la société.

L'ensemble des membres de la société est directement intéressé au succès de l'ensemble des fonds et au résultat de l'entreprise afin d'éviter toute prise de risque inconsidérée. La politique complète de rémunération des employés d'Amiral Gestion ainsi que le montant total des rémunérations versées au titre de l'exercice, ventilé suivant les critères réglementaires, sont disponibles sans frais et sur simple demande écrite adressée à votre gestionnaire : AMIRAL GESTION, 103 rue de Grenelle, 75007 Paris.

DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie de collaborateurs/Typologie de Rémunération	Nombre d'effectifs au 30/12/2024	Rémunérations Fixes	Rémunération variable totale par catégorie
Gérant et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	1 403.5K€ de bonus (maximum individuel de 200K€)
Direction non gérants, RCCI, Responsables clés	8	Comprises entre 30K€ et 200K€	420 K€
Autres collaborateurs non preneurs de risques (dont 2 en Espagne)	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	687.5 K€

AVERTISSEMENT

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts ou actions de l'OPC. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion de l'OPC ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts ou actions de l'OPC peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC (ex:commission de gestion) mais ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

Information pour les US persons : Les parts ou actions de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Informations destinées aux Investisseurs Français : Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe pré-contractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPC, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Amiral Gestion - Service Commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - France.

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe précontractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Amiral Gestion ou l'OPC sera publiée dans un média local luxembourgeois.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les OPC d'Amiral Gestion (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Amiral Gestion ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document. Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196, Gland, Suisse a été nommé comme représentant du Fonds pour la Suisse. CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon a été nommé comme service de paiement du Fonds en Suisse. Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient. Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Amiral Gestion ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

Site Internet : Les statuts ou règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe périodique SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe périodique SFDR) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : www.amiralgestion.com

ANNEXE IV¹

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **SEXTANT PME**

Identifiant d'entité juridique : **969500COE5KXR78IT826**

Nom de la société de gestion : **AMIRAL GESTION**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ? (cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables)	
☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____ % ☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE ☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____ %	☒ Il promeut des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il présentera une proportion minimale de 30% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne fera aucun investissement durable

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Engagement de Note ESG moyenne du portefeuille supérieure à celle de l'univers d'investissement

Le compartiment applique dans son processus d'investissement le suivi d'une Note de performance ESG dont la grille de critères et d'indicateurs ESG a été conçue par Amiral Gestion sur la base de données collectées par une agence externe spécialisée, Ethifinance selon sa base Gaia. Cette évaluation constitue la notation de référence pour mesurer la performance ESG du portefeuille de Sextant PME par rapport à son univers de référence ESG.

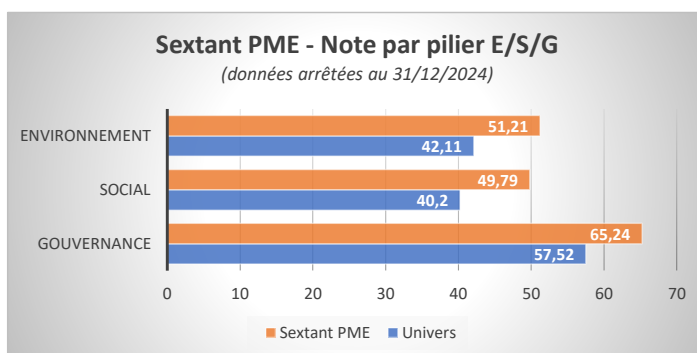
¹ Données arrêtées au 31/12/2024 selon les caractéristiques présentées dans l'annexe II précontractuelle SFDR du compartiment accessible sur le site internet d'Amiral Gestion.

Note de Performance ESG externe² :

(source : Amiral Gestion, Base Gaia Ratings d'Ethifinance)

Date	Compartiment	Note ESG (/100)	Couverture	Performance relative du compartiment / univers
31/12/2024	Sextant PME	55,44	95,1%	+21,26%
	Univers	45,72	99,5%	
29/12/2023	Sextant PME	49,8	98%	+26,7%
	Univers	39,3	100%	
30/12/2022	Sextant PME	55,5	93%	+46,8%
	Univers	37,8	100%	

La performance ESG du compartiment Sextant PME est supérieure à celle de son univers de référence ESG (+21%), ainsi que sur les 3 piliers Environnement - Social - Gouvernance, qui composent la notation ESG comme le montrent les données figurant ci-dessous.



Meilleures notes ESG du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /100	% de l'actif net
Sopra Steria	81	0,57%
Wavestone	78	0,88%
Id Logistics Group	74	0,81%
Lectra	74	1,90%
Voltaia	73	0,32%

² La notation ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 100, 100 étant la meilleure note possible.

Notes ESG les moins élevées du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /100	% de l'actif net
Nabaltec	13	0,25%
Aumann	17	1,20%
Jungfraubahn Holding	20	0,22%
Paradox Interactive	22	0,52%
Fontaine Pajot	24	0,21%

Indicateurs de qualité environnementaux et de gouvernance

Dans le cadre de sa labellisation ISR, le compartiment a pris un engagement de meilleure performance du portefeuille par rapport à son univers sur 2 indicateurs de qualité environnementaux et de gouvernance :

- Gouvernance / conduite des affaires : Formalisation d'une politique de conduite des affaires et de lutte contre la corruption
- Environnement / changement climatique : Intensité carbone

Les résultats de cet engagement au 31/12/2024 sont restitués ci-dessous.

ENVIRONNEMENT : INTENSITE CARBONE

DATE	INTENSITE CARBONE* SEXTANT PME				
	Couverture PTF / UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (%)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	85,6%	65,6%	57,5	80,0	-28,1%
29/12/2023	93%	67%	93,1	171,8	-45,8%
30/12/2022	90%	76%	96,0	195,2	-50,8%

***LEGENDE**

Source : Amiral Gestion – Données issues de la base de données S&P Trucost selon l'arrêté des données de la plupart des entreprises sur l'exercice 2022, les données de l'exercice 2023 étant en cours de vérification.

WACI: Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO₂ / M€ de CA.

Scopes 1 élargi, 2 et partie indirecte du scope 3 amont

N.B. : Seules les émissions de Gaz à effet de serre du Scope 1 élargi – i.e. les émissions de "Scope 1" + les émissions de 4 sources additionnelles (CCI4-Tetrachloromethane, C2H3Cl3 – Trichloroethane, CBrF3-Bromotrifluoromethane et le CO₂ issu de la combustion de la biomasse) et les émissions indirectes (amont premier rang comprenant le Scope 2 et la partie directe du Scope 3 Amont) ont été prises en compte dans ce calcul. Le reste des émissions indirectes dites "Scope 3" n'ont pas été incluses dans ce calcul à cause de la communication de données encore partielles des entreprises sur cet aspect et du double comptage significatif lié à cette inclusion.

A fin décembre 2024, l'intensité carbone du compartiment Sextant PME est inférieure à celle de son univers de référence (-28%).

GOUVERNANCE : POLITIQUE DE CONDUITE DES AFFAIRES

DATE	FORMALISATION D'UNE POLITIQUE DE CONDUITE DES AFFAIRES ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION*				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (en pt %)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	87,8%	99,0%	97,3%	77,0%	+20,3
29/12/2023	97%	100%	91,1%	73,2%	+17,9
30/12/2022	95,5%	99,8%	90,4%	74,2%	+16,2

* Source : Amiral Gestion – Données Ethifinance

La part des entreprises du compartiment Sextant PME ayant formalisée une politique de conduite des affaires et de lutte contre la corruption est significativement supérieure à celle de son univers de référence (+20).

Indicateurs de progrès sociaux et de droits humains

Dans le cadre de sa labellisation ISR, le compartiment a pris un objectif d'amélioration de la performance du portefeuille par rapport à l'univers sur 2 indicateurs de progrès sociaux et en faveur des droits humains :

- Social / Promotion de l'égalité femmes / hommes : Taux moyen de femmes au Comité Exécutif
- Droits humains : Publication d'une politique en faveur des droits humains

Les résultats de cet engagement au 31/12/2024 sont restitués ci-dessous.

SOCIAL / INDICATEURS DE PROMOTION DE L'EGALITE FEMMES / HOMMES

DATE	TAUX MOYEN DE FEMMES AU COMITE EXECUTIF*				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (en pt %)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	63,6%	76,5%	19,6%	22,6%	-3
29/12/2023	75%	69%	22,7%	22,6%	+0,1
30/12/2022	74%	61%	21,7%	18,5%	+3,1

* Source : Amiral Gestion – Données Gaia – Ethifinance

DROITS HUMAINS*

DATE	PUBLICATION D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (en pt %)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	87,8%	99%	9,2%	8,0%	+1,2
29/12/2023	86%	99%	5,3%	7,5%	-2,2
30/12/2022	86%	99%	5,1%	7,5%	-2,4

* Sources : Compte tenu de l'indisponibilité de l'indicateur suivi initialement dans les précédents rapports, nous avons effectué un changement de sources de données. Vous pouvez retrouver ci-dessous la comparaison sur l'historique des trois derniers exercices afin de rendre compte des engagements pris dans le cadre de la labellisation ISR du fonds.

Amiral Gestion – Données Ethifinance.

Commenté [VL1]: Non-conformité sur le taux de couverture de cet indicateur qui aurait dû être à 90% (pas d'incidence dans le cadre de la bascule à venir mais nous devons être vigilants et réactifs pour la réalisation des engagements pour les indicateurs PAI des fonds labellisés engagés en surperformance)

Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant PME³

Le compartiment produit a minima annuellement un suivi de métriques climat et d'empreinte environnementale conformes avec les exigences de la TCFD.

La synthèse des résultats sur ces indicateurs clés est restituée dans le tableau ci-dessous :

		Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2+3	Température et Alignement 2°C*	Empreinte environnementale EC/R (% CA)*	Part Verte (alignement à la Taxo_ EU ⁴) ***	Part Brune (%CA)**	Risques de Transition (%EBITDA à risque/scénari o élevé) Horizon 2030*	Risques physiques (score compo ajusté / scénario élevé) Horizon 2030 (/100)*
2024	SEXTANT PME	123,8	2,7°C/3°C	1,6%	2,05% ⁵	0%	0,1%	28,5
	Couverture	86%	88%	89%	51%	-	88,2%	85,8%
	Univers	134,1	1,5°C/1,75°C	3,3%	5,49% ⁶	0%	0,7%	29,3
	Couverture	66%	86%	71%	39%	-	59,1%	66,3%
2023	SEXTANT PME	167,9	< 2,7 °C	1,8%	9,8%	0%	0,1%	42,1
	Couverture	93%	89%	90%	12,9%	-	87%	92%
	Univers	217,2	< 2,7 °C	2,8%	23,2%	0%	0,8%	40,5
	Couverture	67%	67%	69%	15,9%	-	59%	68%

* Source : S&P - Trucost

**Source : MSCI

*** Source : Sustainalytics

³ L'intensité carbone est calculée pour la plupart des entreprises en portefeuille et de l'univers à partir des données de l'exercice 2022-2023. Pour les autres indicateurs climat et d'empreinte environnementale, les données sont issues de l'exercice 2023.

La variation des résultats des indicateurs climatiques peut être influencée par les choix méthodologiques adoptés par le fournisseur de données, ainsi que par les perturbations significatives des conditions des différents marchés de consommation et de production de biens et services observées ces dernières années (par exemple : la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, etc.).

⁴ Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics.

Il est à noter que la part verte du portefeuille est calculée cette année à partir des données d'alignement reportées par les entreprises pour l'exercice 2023 et privilégiées aux données estimées par notre fournisseur de données sur cette recherche (Sustainalytics), conformément aux recommandations du régulateur. Le portefeuille étant composé pour partie de small mid caps cotées, la majeure partie d'entre elles ne sont pas soumises à l'obligation de reporting sur l'exercice 2023 dont sont issues les données de leur rapport annuel 2024. En effet, l'obligation de publication d'alignement à la taxonomie s'étend sur un calendrier débutant au 1er janvier 2024 sur l'exercice 2023 jusqu'au 1er janvier 2028 (sur l'exercice 2027) pour les entreprises soumises à NFRD/CSRD. Aussi, il n'est aujourd'hui pas pertinent de tirer des conclusions de ces données dont la publication par les entreprises peut s'avérer très partielles à l'échelle du portefeuille et non représentatives de sa part verte réelle.

⁵ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

⁶ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

• ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Cf. comparatif supra des données présentées pour les métriques climat et le score ESG externe.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le compartiment Sextant PME promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Bien qu'il n'ait pas une stratégie d'investissement centrée sur un objectif d'investissement durable au sens de la réglementation Disclosure SFDR, **le compartiment s'engage à présenter une proportion minimale de 30% d'investissements durables.**

L'investissement durable pour Amiral Gestion⁷ est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement aux objectifs environnementaux :
 - d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;
 - d'adaptation aux effets du changement climatique ;
- Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autre objectif environnemental ou social, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Part d'investissement durable

SEXTANT PME	(Données pondérées au 31/12/2024)	(Données pondérées au 29/12/2023)
PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES Part d'ID minimale : 30%	57,78%	41,54%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation et adaptation au changement climatique	50,05%	37,44%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux	7,73%	4,11%

Depuis l'exercice 2023, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion, prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissement durable pour nos compartiments. A ce titre, le compartiment dégage au 31/12/2024 **une part d'investissement durable représentant 57,78%** de l'actif net du portefeuille.

⁷ Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion ; <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas à **des objectifs environnementaux ou sociaux**. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidences négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis l'exercice 2023 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Sa stratégie d'investissement socialement responsable se traduit également par des exigences supplémentaires comme l'application d'une note ESG minimale et d'une sélectivité ESG sur l'univers d'investissement qui constituent des facteurs additionnels attestant d'une bonne qualité ESG des investissements.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Sélectivité ISR du compartiment Sextant PME

Le compartiment Sextant PME est un compartiment labellisé ISR retenant une approche en sélectivité ESG. Dans ce contexte **le compartiment est engagé à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%** après application du seuil minimal de notation ESG et des politiques d'exclusions sectorielles, normatives et fondées sur la gravité des controverses.

Le taux de sélectivité du compartiment au 31/12/2024 était de **15,18%**.

Le taux de sélectivité présente une anomalie au 31/12/2024, car inférieur au seuil fixé de 20%. Ceci est dû à une anomalie de conception du score ESG sur cet univers. En effet, lors de la mise à jour annuelle des scores ESG des sociétés de cet univers, nous constatons une progression en moyenne de 7 pts. Ce qui implique que le seuil minimal défini pour notre stratégie d'exclusion de valeurs n'est plus en concordance avec les données fournies. Nous allons procéder aux ajustements nécessaires dans les plus brefs délais. A noter, que, aucune valeur exclue n'est investie dans le portefeuille.

Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle⁸



Au 31/12/2024, et sur l'ensemble de l'année 2024, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe ni indirecte aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle. Par ailleurs, **la part brune du compartiment, à savoir son exposition au charbon et énergie fossile, est nulle.**

⁸ La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald.

⁹ Le détail des règles d'exclusion appliquées est disponible dans la rubrique d'Investissement responsable du site internet d'Amiral Gestion.

Non exposition du compartiment à des controverses de gravité forte à sévère¹⁰

Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveaux de gravité 4 (forte) et 5 (sévère), conformément à la politique d'exclusion du compartiment.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

Bilan global au 31/12/2024

Au 31/12/2024, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment Sextant PME sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment Sextant PME exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

Bilan au 31/12/2024



- **100% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE**
- **Aucune entreprise du portefeuille sous statut Watchlist**

Taux de couverture d'analyse : 82,16%

¹⁰ Taux de couverture d'analyse : 78,61%

Description détaillée :

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment Sextant PME prend en compte depuis l'exercice 2023 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) de l'annexe 1 des RTS SFDR. La politique de prise en compte des PAI d'Amiral Gestion, incluant l'approche globale et les sources de chaque indicateur, est disponible sur son site internet, rubrique "Investissement Responsable" : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>.

Les informations sur le suivi de performance du portefeuille sur les 16 indicateurs PAI en relatif de son univers de référence pour l'année 2024 sont restituées pour la première fois dans le reporting périodique annuel dédié du compartiment matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR disponible sur le site internet d'Amiral Gestion à la page dédiée au compartiment¹¹.

A la suite de la production de ce reporting, une initiative de dialogue et d'engagement auprès des entreprises dont les indicateurs seraient en contre-performance relative à l'univers de référence retenu pour le compartiment pourra être initiée à partir de l'année 2025 afin d'améliorer en continu la performance du portefeuille et réduire les impacts négatifs de ses sous-jacents sur les facteurs de durabilité.

Quels ont été les principaux investissements¹² de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

SEXTANT PME			
Investissements les plus importants	Secteurs	% d'actifs	Pays
Kontron	Technologies de l'information	3,0%	Allemagne
Groupe Guillin	Matériaux	3,0%	France
Know It	Technologies de l'information	3,0%	Suède
Saf-Holland	Consommation discrétionnaire	3,0%	Allemagne
Norconsult	Industrie	2,9%	Norvège
Viel & Cie	Finance	2,6%	France
Aubay	Technologies de l'information	2,6%	France

¹¹ SICAV Sextant – Amiral Gestion

¹² Les 15 principaux investissements retenus correspondent à la part investie au 31/12/2024. Les liquidités ne sont pas présentées dans ce tableau, même dans le cas où elles représenteraient une part importante des capitaux du portefeuille.

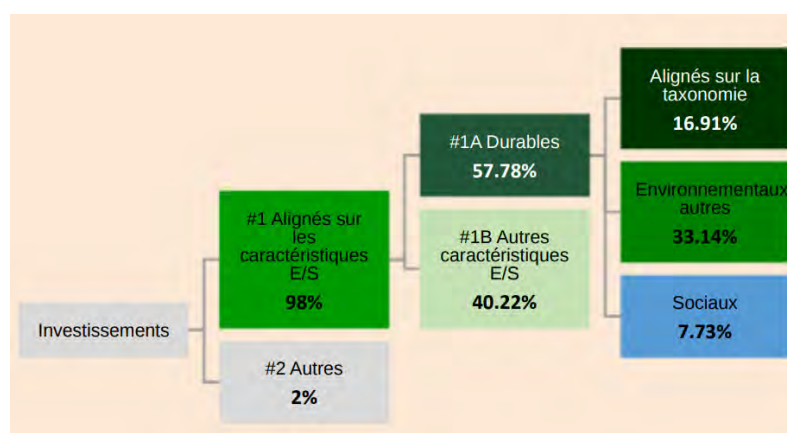
Mbb	Industrie	2,5%	Allemagne
Jacquet Metals	Industrie	2,3%	France
Elior	Consommation discrétionnaire	2,2%	France
Prevas	Technologies de l'information	2,2%	Suède
Multiply	Finance	2,1%	Italie
Vusiongroup	Technologies de l'information	2,1%	France
Sarantis	Consommation de base	2,0%	Grèce
Gerard Perrier Industrie	Industrie	1,9%	France
TOTAL		39,4%	

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?

SEXTANT PME (Portefeuille arrêté au 31/12/2024)



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S couvre :

- La sous-catégorie #1A Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	27,5%
Technologies de l'information	23,6%
Consommation discrétionnaire	14,9%
Finance	9,8%
Matériaux	6,3%
Services de communication	4,6%
Consommation de base	4,3%
Santé	1,02%
Energie	0,54%
Services aux Collectivités	0,32%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment Sextant PME n'est pas engagé à une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%. En effet, en l'état actuel, la communication obligatoire des données d'alignement à la taxinomie verte reste encore partielle sur le marché : le Règlement Taxinomie est applicable aux entreprises de manière progressive selon un calendrier s'étalant entre 2022 et 2027 en fonction de leur taille.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹³ ?

☐

Oui :

☐

Dans le gaz fossile

☐

Dans l'énergie nucléaire

☒

Non

¹³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

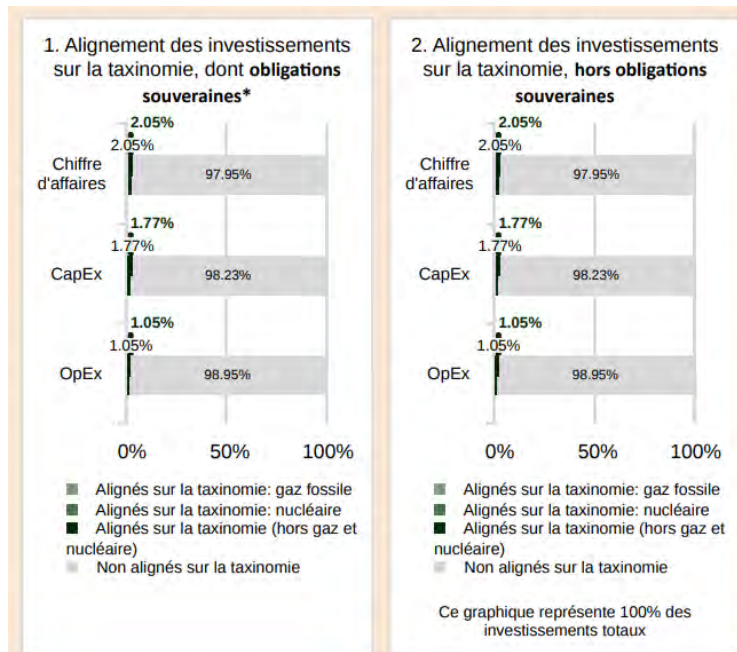
SEXTANT PME

Part des investissements alignés sur la taxinomie au 31/12/2024

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires**, pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx), pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100%

PART VERTE

SEXTANT PME : 2,05 %

Les principaux contributeurs de la taxonomie pour l'ensemble du portefeuille sur la base de l'alignement fondée sur la part du chiffre d'affaires sont mentionnés ci-dessous :

SEXTANT PME			
Entreprises les plus contributrices à la Part Verte	Secteur	% du chiffre d'affaires	Nature d'activité éligible
Fasadgruppen	Industrie	17,00%	Habilitante
Granges	Matériaux	33,30%	Contributrice
Voltalia	Services aux Collectivités	32,11%	Habilitante
Mersen	Industrie	14,20%	Habilitante

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Parmi les 2,05 % d'investissements du portefeuille en part du chiffre d'affaires alignés à la taxonomie, **1,3%** correspondent à des activités habilitantes captées. **0,42%** des investissements correspondent à des activités de transition sur la base du chiffre d'affaires aligné.

Part des investissements réalisés par types d'activités - SPME				
Source : Sustainalytics		Activité contributrice ¹⁴	Activité de transition	Activité habilitante
2024	Part des CAPEX alignés	0,64%	0,49%	0,64%
	Part des OPEX alignés	0,23%	0,46%	0,36%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0,32%	0,42%	1,3%
	Couverture	50,68%		
2023	Part des CAPEX alignés	0,3%	1,6%	0%
	Part des OPEX alignés	0%	1,2%	0%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0%	1,2%	8,6%
	Couverture	13,25%		

A noter : nous constatons une hausse conséquente du taux de couverture des émetteurs par rapport à l'alignement à taxonomie européenne. Nous reportons l'information collectée depuis notre fournisseur de données qui peut être involontairement surévaluée sur le taux de couverture, mais correcte sur le pourcentage d'alignement.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cf tableau ci-dessus.

¹⁴ Activités bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne)

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

33,14%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants¹⁵, **le compartiment Sextant PME totalise 33,14% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment Knowit AB (publ) (3,03%), GROUPE GUILLIN SA (2,96%) et AUBAY S.A. (2,64%).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

7,73%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants¹⁶, **le compartiment Sextant PME totalise 7,73% d'investissements durables ayant un objectif social.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment Kontron AG (3,03%), MBB SE (2,46%) et ELIOR GROUP SA (2,23%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements correspondant à la catégorie « #2 Autres » représentaient **2% de l'actif total** du compartiment au 31/12/2024 et correspondait à des fonds et liquidités.

Ces liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Les liquidités ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

¹⁵ <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2195/doc.pdf>

¹⁶ Source : MSCI ESG – Recherche Impact Metrics

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par l'exercice de ses droits de votes en Assemblées générales d'actionnaires et la pratique de dialogue engagement actionnarial** afin d'inciter les entreprises à progresser en matière de transparence ESG et climat et sur le plan de leurs pratiques sous-jacentes.

Le rapport 2024 de l'activité de vote et d'engagement du compartiment vous est restitué ci-dessous.

Rapport de votes

	2024	2023
Nombre d'AG votables	92	66
Pourcentage d'AG votées	96,7%*	97%
Nombre de résolutions votées	1 338	1144
Pourcentage de résolutions votées "abstention" ou "contre"	14%	14%
Nombre de résolutions d'actionnaire déposées	67	18
Nombre de résolutions d'actionnaires soutenues par Amiral Gestion	45	14
Taux d'opposition sur les résolutions sur le dividende	0%	0%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la rémunération des dirigeants	19%	14%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la nomination des administrateurs	17%	13%
Types de résolutions pour lesquelles un vote contre a été le plus fréquemment recommandé	Acquisition / Fusion-Absobtion : 55%	Augmentations de capital : 38%
	Nomination des administrateurs 17%	Projets d'OPA : 80%
	Rémunération des dirigeants : 19%	Rémunération des dirigeants : 14%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus élevé	Aramis Group SAS, Aubay SA, B3 Consulting Group AB : 100%	Bourse Directe, Fontaine Pajot, Funding Circle, Groupe Guillin, Hexaom, Lectra, Mersen, Vusiongroup, Valbiotis : 100%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus faible	ACOMO NV (0%), Comer Industries SpA (0%), Greenvolt Energias Renovaveis SA (50%)	Kontron : 25% ; Jost Werke, Cembre, Acomo : 50% ; Gruppo Mutuonline : 53% ; Novem, AST Groupe : 56% ; Jacquet Metal, Frequentis : 60%

*Amiral Gestion n'a pas pu voter à l'assemblée générale CRCAM Atlantique Vendée, Fasadgruppen Group, Frontier Developments en 2024, en raison du pays de domiciliation de l'entreprise où la législation impose le blocage des titres ou de problèmes techniques liés à ISS et le dépositaire. Se référer à la Politique de vote Amiral Gestion, disponible [ici](#).

Rapport de dialogue et engagement ESG 2024

Synthèse des démarches de dialogue & d'engagement sur l'année 2024			
26 entreprises	27% du portefeuille	Engagements individuels et collaboratifs	Aumann, Bilfinger, Cembre, Derichebourg, Duell, Econocom, Fontaine Pajot, Friedrich Vorwerk Group SE, Granges, HelloFresh, Kaufman & broad, Mersen, Mr Bricolage SA, Instalco, Fasadgruppen, Gerard Perrier, Jacquet Metals, Kontron, Nabaltec AG, Nordisk Bergteknik, PSI Software, RECTICEL NV, Sto AG, Trigano, VusionGroup (SES Imagotag), Wavestone

L'Engagement actionnarial mis en place par Amiral Gestion, rassemblant nos initiatives de dialogue-engagement ESG et d'exercice des droits de vote, s'inscrit dans notre approche d'investissement pour tous nos fonds mais également d'impact ESG dans l'incitation des entreprises à améliorer leurs pratiques en la matière, conformément à l'application de notre Politique d'investissement Responsable et de nos engagements en tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

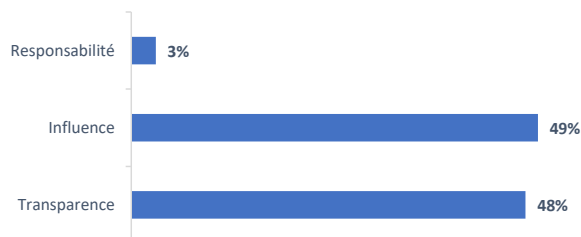
Sur l'année 2024, les gérants ont mené des actions de dialogue et d'engagement

- **Individuelles** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et les gérants d'Amiral Gestion seulement
- **Collaboratives** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et un groupe d'investisseurs dont Amiral Gestion fait partie

Parmi les sujets de dialogue et d'engagement, 73% ont été porté de manière individuelle et 27% de manière collaborative.

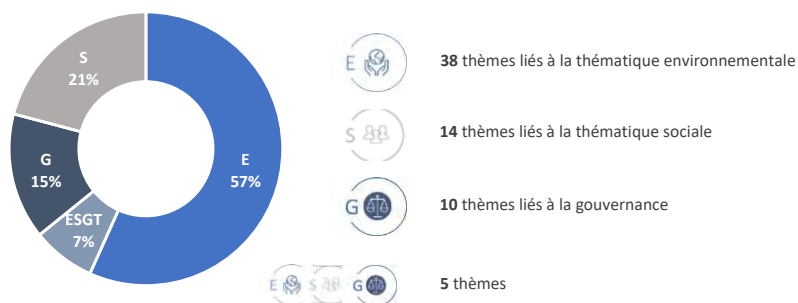
Répartition des démarches de dialogue et d'engagement par typologie

- **Transparence** : Il vise à encourager les entreprises à améliorer leur transparence dans les cas où leurs données seraient absentes ou insuffisantes. Le délai associé à ce type d'engagement est de 2 ans.
- **Influence** : Il vise à influencer positivement les pratiques ESG des entreprises afin de réduire les risques qu'elles encourent et qui pourrait impacter leur rentabilité, mais aussi les potentiels impacts négatifs que leurs activités pourraient avoir sur l'environnement et la société. Nous cherchons de la même manière à encourager les entreprises à accentuer les impacts positifs qu'elles pourraient avoir à travers leurs pratiques mais aussi les biens ou services qu'elles commercialisent. Le délai associé à ce type d'engagement est de 3 ans.
- **Responsabilité** : Il vise à éclairer nos décisions face aux controverses et encourager les réparations : lorsqu'une controverse majeure est identifiée, un dialogue peut être noué avec l'entreprise pour vérifier le caractère avéré et comprendre les actions correctives envisagées. Le fruit du dialogue alimente les réflexions du Comité des Controverses quant à la nécessité d'exclure la valeur exposée. Le délai associé à ce type d'engagement est de 1 an.

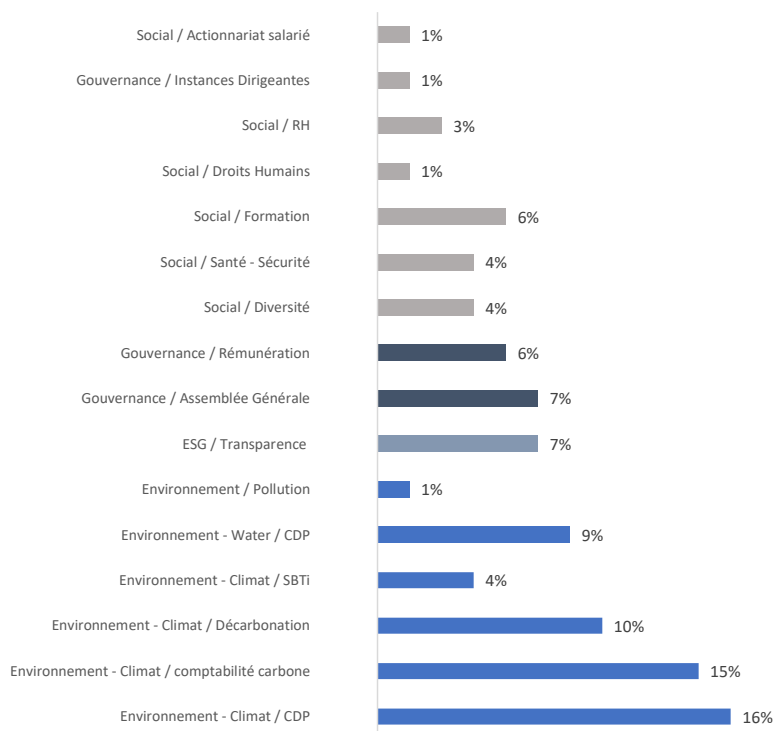


Répartition des démarches de dialogue et d'engagement individuelles par thématique

Ces actions de dialogue ont porté sur divers enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance, et de transparence :



Ventilation des engagements 2024 par thématique



Procédure d'escalade

La procédure d'escalade s'applique aux engagements uniquement. A l'issue des délais associés aux différents type d'engagement, si l'entreprise n'a pas démontré de progrès suffisant, le comité de votes & d'engagement ou le comité de surveillance des controverses peut décider de désinvestir ou de mettre l'engagement sous surveillance en activant la procédure d'escalade d'Amiral Gestion décrite dans la Politique

Depuis la mise en place de la procédure d'escalade fin 2024, aucun engagement n'a encore nécessité l'activation de la procédure d'escalade.

Illustrations d'actions engagement menées en 2024

Derichebourg		
Pilier		Environnement

Derichebourg est une société familiale, spécialiste et leader en France du recyclage des ferrailles et des métaux (40% de parts de marché et jusqu'à 50% dans ses régions clés).

En début d'année 2024, nous avons profité d'une visite de site Derichebourg pour échanger avec l'entreprise sur l'avancée de ses travaux et la publication de sa stratégie de réduction de son empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3).

L'entreprise devrait publier ses objectifs climatiques dans son premier rapport établi en application de la directive CSRD.

Nous avons rappelé que la validation SBTi de la stratégie de décarbonation de Derichebourg une fois établie serait une grande étape très valorisée pour les investisseurs et partenaires de l'entreprise.

L'entreprise nous a affirmé que c'est un projet qui sera étudié dans les mois à venir.

VusionGroup	
Pilier	 Social
Vusion Group est le leader mondial dans l'équipement des magasins physiques en étiquettes électroniques, un marché important en Europe mais encore émergent ailleurs, avec l'ambition de devenir le maillon central de leur digitalisation. A la suite de la lecture de commentaires négatifs, principalement publiés entre 2023 et 2024 sur le site Glassdoor par d'anciens salariés de Vusion Group, mettant en évidence des problèmes tels qu'un taux élevé de démissions, des relations conflictuelles avec les ressources humaines, et des rapports compliqués avec les managers, nous avons sollicité un échange avec l'entreprise afin d'en savoir plus sur sa politique RH, les problématiques rencontrées et les solutions mises en place dans un contexte de forte croissance. La directrice des Ressources Humaines nous a présenté une synthèse détaillée, incluant différents indicateurs tels que les taux de turnover, les initiatives de formation, ainsi que les axes d'amélioration du score eNPS de l'entreprise. Ce score, mesuré deux fois par an, permet d'évaluer la satisfaction des salariés. En 2024, il était de 40. Nous apprécions le fait que Vusion Group se soit fixé pour objectif d'atteindre un score eNPS de 50 d'ici à 2027, et que l'objectif d'un score eNPS de 40 soit intégré parmi les indicateurs RSE liés à la rémunération variable du Président-Directeur Général de Vusion Group. Nous serons attentifs à son évolution en 2025 et à l'évolution en conséquence de l'objectif rattaché à la rémunération variable.	

Bilfinger	
Pilier	 Gouvernance

Bilfinger est une entreprise internationale spécialisée dans les services industriels, offrant des solutions d'ingénierie, de maintenance et d'optimisation pour améliorer l'efficacité, la sécurité et la durabilité des installations industrielles.

L'entreprise a défini un objectif de réduction de ses émissions scope 1 et 2 de 50% d'ici à 2030 par rapport à l'année 2021. Pour la première fois l'entreprise a calculé ses émissions scope 3 amont sur l'année 2023. Dans son rapport annuel, l'entreprise mentionne également son intention de définir et de certifier des objectifs de réduction de ses émissions par l'initiative SBT au plus tard en avril 2025.

En début d'année 2024, nous avons échangé avec l'entreprise sur ces sujets et avons incité l'entreprise à définir un objectif de réduction de ses émissions en intégrant le scope 3 en l'associant à la rémunération variable des dirigeants.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non applicable

AVERTISSEMENT – Janvier 2025

Le présent document est émis par Amiral Gestion.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation d'Amiral Gestion. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.

Certains points de données sont désormais calculés avec l'outil ESG Connect depuis janvier 2024 en application des méthodologies conçues par Amiral Gestion et sur la base des données fournies par plusieurs fournisseurs de données extra-financières. Il est possible que des écarts puissent subsister à la marge par rapport à nos calculs internes, la complexité des bases de données et référentiels sous-jacents pouvant expliquer ces écarts temporaires, mais qui ne remettent toutefois pas en cause les conclusions générales ni la conformité de nos fonds, compartiments et mandats à leurs engagements précontractuels.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans ce document s'appuient sur les données rendues disponibles par différentes sources à un moment donné, et peuvent ne plus être pertinentes au jour où l'investisseur en prend connaissance. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données issues de ces tiers. En particulier, compte tenu de la faible disponibilité, qualité et homogénéité des informations fournies par les prestataires de données extra-financières, les estimations fournies par Amiral Gestion sont à lire avec précaution.

CE DOCUMENT EST ÉMIS PAR :

Amiral Gestion

Société par actions simplifiée au capital social de 629 983 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038

Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490

<https://www.amiralgestion.com>

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers SEXTANT PME, LEI: 969500COE5KXR78IT826
Résumé SEXTANT PME, LEI: 969500COE5KXR78IT826 prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Amiral Gestion. La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 décembre 2024. <i>[Résumé prévu à l’article 5, dans les langues visées au paragraphe 1 dudit article]</i>
Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues à l’article 7, au format indiqué ci-dessous]</i>

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d’incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L’ENVIRONNEMENT					
	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1			

Émissions de gaz à effet de serre		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES	86 020,12 (couverture : 88,38%)	177 966,88 (couverture : 99,90%)	Il est à noter que la méthode de calcul a changé en 2024, prenant désormais en compte la notion d'ownership afin de calculer des émissions au niveau portefeuille plus pertinentes (selon la méthode SFDR). Ce changement méthodologique explique une baisse drastique de ce PAI en comparaison avec l'année 2023.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	285,66 (couverture : 88,38%)	4 867,85 (couverture : 99,90%)	Variation N-1 : - 1604,06% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

	3. Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	125,06 (couverture : 88,38%)	237,78 (couverture : 99,97%)	Variation N-1 : - 90,13% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	17,62% (couverture : 24,59%)	13,70% (couverture : 72,75%)	Variation N-1 : +22,25%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur

	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,54 (couverture : 100,00%)	77,09 (couverture : 84,62%)	Variation N-1 : - 14239,34% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	2,16% (couverture : 23,77%)	2,31% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 6,49%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par	0,00 (couverture : 0,00%)	0,00 (couverture : 28,56%)		

		million d'euros investi, en moyenne pondérée				
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	146,79 (couverture : 49,62%)	2 866,70 (couverture : 99,92%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de	0,00% (couverture : 100,00%)	0,95% (couverture : 98,76%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

	directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations				
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,00% (couverture : 0,00%)	4,66% (couverture : 44,76%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	26,04% (couverture : 77,95%)	34,68% (couverture : 98,38%)	Variation N-1 : - 33,18%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur

	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des société qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00% (couverture : 100%)	0,00% (couverture : 100%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	Non applicable	Non applicable		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations	Non applicable	Non applicable		

		unies ou, le cas échéant, du droit national				
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Non applicable	Non applicable		
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Non applicable	Non applicable		
Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité						
<i>[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point a), suivant le modèle du tableau 2]</i>						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés	38 200,95 (couverture : 25,84%)	96 440,37 (couverture : 29,12%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

Références aux normes internationales <i>[Informations prévues par l'article 9]</i> Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf .
Comparaison historique <i>[Informations prévues par l'article 10]</i> Non applicable L'analyse des résultats sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés.

Tableau 2

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT		
Émissions	1. Émissions de polluants inorganiques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants inorganiques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants atmosphériques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	3. Émission de substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Tonnes d'équivalents CO ₂ d'émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par million d'euros investi, en moyenne pondérée

	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Performance énergétique	5. Ventilation des consommations d'énergie par type de sources d'énergie non renouvelables	Part d'énergie provenant de sources non renouvelables utilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements, ventilée par source d'énergie
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires 2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires
	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau
	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	Part d'investissement dans des sociétés implantées dans des zones de stress hydrique élevé et n'appliquant pas de politique de gestion de l'eau
	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) n°1893/2006
	10. Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entraînent une dégradation des terres, une désertification ou une imperméabilisation des sols
	11. Investissements dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables

	12. Investissements dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers
	13. Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de rejets non recyclés produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	14. Espèces naturelles et aires protégées	1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées 2. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels qu'elles possèdent, louent ou gèrent dans, ou à proximité d'une aire de grande valeur sur le plan de la biodiversité qui n'est pas une aire protégée
	15. Déforestation	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de lutte contre la déforestation
Titres verts	16. Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'investissement dans des titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers		

Émissions de gaz à effet de serre	18. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 2 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 3 générées par des actifs immobiliers
		Total des émissions de GES générées par des actifs immobiliers
Consommation d'énergie	19. Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré
Déchets	20. Production de déchets d'exploitation	Part des actifs immobiliers qui n'est pas équipée d'installations de tri des déchets ni couverte par un contrat de valorisation ou de recyclage des déchets
Consommation de ressources	21. Consommation de matières premières pour des constructions neuves et des rénovations importantes	Part des matières premières (hors matériaux récupérés, recyclés ou biosourcés) dans le poids total des matériaux de construction utilisés pour des constructions neuves ou des rénovations importantes
Biodiversité	22. Artificialisation des sols	Part de surface non végétale (surfaces des sols sans végétation, ainsi que des toitures, terrasses et façades non végétalisées) dans la surface totale des parcelles de tous les actifs

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIES AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (quantitative ou qualitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail
	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)
	5. Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée 2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée

	8. Ratio de rémunération excessif	Ratio moyen, pour les sociétés concernées, de rémunération annuelle de la personne la mieux rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés (hormis cette personne)
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme
	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme
	11. Absence de processus et de mesures de prévention de la traite des êtres humains	Part d'investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de lutte contre la traite d'êtres humains
	12. Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail, par zone géographique ou type d'activité
	13. Activités et fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire, par zone géographique et/ou type d'activité
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à

		la convention des Nations unies contre la corruption
	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises par les sociétés bénéficiaires des investissements
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Social	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalité économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
Droits de l'homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
Gouvernance	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales

	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif prévue à cet effet
	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de défiances de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet



SEXTANT TECH est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence, l'indice composite 50% MSCI Europe NR + 50% MSCI ACWI index à travers une sélection d'actions sur le secteur des technologies ou assimilées émises de manière prépondérante sur les marchés européens mais également à travers le monde.

CHIFFRES CLÉS

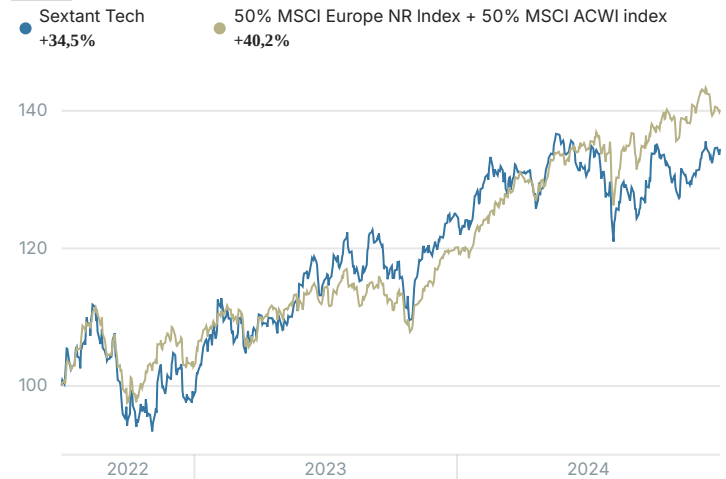
Actif net	58,44M€
VL part	195,41€
Capitalisation moyenne des actions	242,2Mds€
Capitalisation médiane des actions	2,8Mds€
Nombre de lignes	48
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	6,3/10	40,2
Indice de référence	5,3/10	129

PERFORMANCE DEPUIS RÉORIENTATION DE GESTION



Réorientation de gestion le 30 juin 2022

PERFORMANCES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Performances cumulées								Performances annualisées			
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Depuis réorientation	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+2,4%	+7,5%	+7,5%	-2,0%	+10,5%	+37,2%	+95,4%	+34,5%	-0,7%	+2,0%	+3,2%	+5,1%
Indice de référence	-0,4%	+16,7%	+16,7%	+19,5%	+46,4%	+104,2%	+185,8%	+40,2%	+6,1%	+7,9%	+7,4%	+8,1%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	5,5%	21,0%	-2,1%	10,3%	-22,9%	23,2%	1,4%	11,2%	-28,2%	27,0%	7,5%
Indice de référence	7,2%	9,6%	1,7%	10,6%	-10,8%	26,8%	-2,0%	24,9%	-12,4%	16,9%	16,7%

Le 30/06/2022, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur les sociétés européennes de grandes capitalisations à une stratégie basée sur le secteur des technologies à travers le monde, modifiant l'indice de référence de l'indice Stoxx 600 Euro à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index. Le 01/07/2024 l'indice de référence passe de à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index à l'indice composite 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	17,3% (13,3%)	20,8% (17,8%)	17,4% (16,0%)
Ecart de suivi	10,1%	10,7%	8,9%
Ratio d'information	-0,7	-0,5	-0,5
Ratio de Sharpe	-0,2	0,0	0,2
Max drawdown	-33,61%	-36,98%	-39,20%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

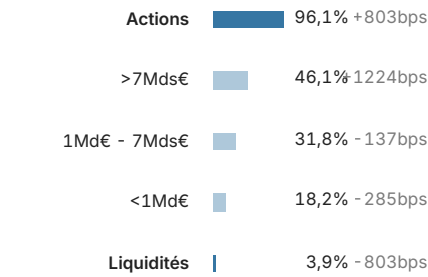
Top 5		Bottom 5	
Meta Platforms	327bps	Alten	-193bps
Fpt	216bps	Hellofresh	-120bps
Alphabet	189bps	Hansol Chemical Co	-98bps
Spotify Technology	185bps	Sesa	-97bps
Vusiongroup	174bps	Pdd Holdings	-91bps

* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : MSCI ESG, complément Amiral Gestion - Gaïa Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 89,4% - Taux de couverture Indice de référence : 90,46% - Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 83,76% - Taux de couverture Indice de référence : 56,66%

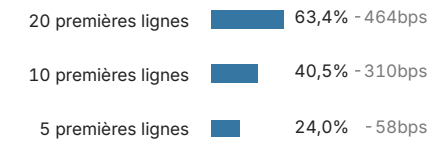


ALLOCATION PAR TYPE
D'ACTIFS

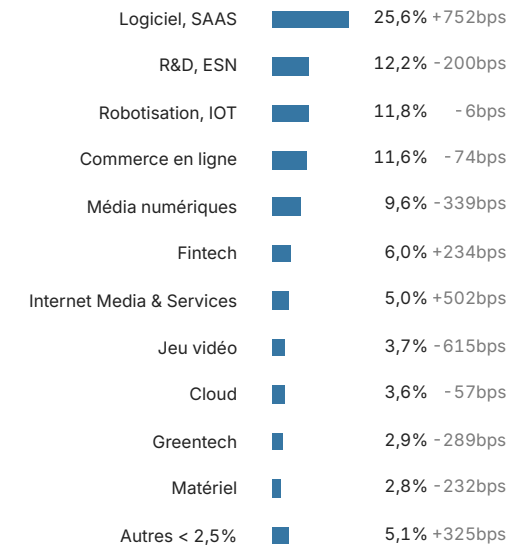
(ÉVOLUTION N / N - 1)



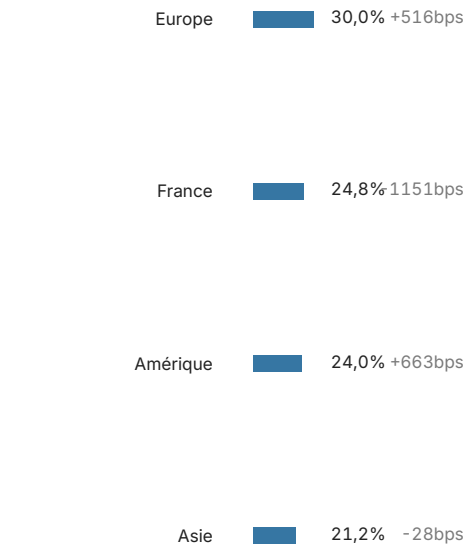
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	5,9%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	5,5%
Amadeus It	Actions	Technologie	Espagne	4,4%
Alphabet	Actions	Communications	Etats-Unis	4,1%
Meta Platforms	Actions	Médias / Internet	Etats-Unis	4,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part A tous souscripteurs
 - **Code ISIN** : FR0011050863
 - **Code Bloomberg** : AGSEURA FP
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
 - **Ind. de référence a posteriori** : 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 29/06/2011 Part : 29/06/2011
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 2,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 1,00% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 1,90% TTC maximum
 - **Commission de performance** : 15% TTC de la performance du FCP au-delà de la performance de l'indicateur composite réinvestis, sous-réserve que la performance soit positive
TER (31/12/2024) : 2,01%

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année le compartiment est en hausse de +7,5%, en retard sur son indicateur de référence de 9 points, mais en ligne avec sa stratégie et son exposition géographique. En effet, le compartiment a pour stratégie de participer au développement de la French et European Tech, il investit donc majoritairement en Europe, et plutôt dans les PME ETI de cette zone. Or, la France et l'Europe sont en baisse compte tenu d'une conjoncture économique en berne et de l'instabilité politique qui règne, et le segment small et mid caps est celui qui souffre le plus. En revanche, les valeurs Asie et surtout US, par nature plus large caps, ont des performances excellentes. A noter que les performances de toutes les zones sont au-dessus des indices locaux, ce qui confirme la qualité du stock picking.

D'ailleurs, cette année encore, on retrouve dans les meilleurs contributeurs des sociétés de chaque zone. Aux côtés de Alphabet et Meta, la plateforme de streaming musical Spotify s'affiche dans les satisfactions de l'année, tout comme l'ESN vietnamienne FPT qui participe à la digitalisation des process de ses clients ou encore Vusion, déjà présente sur le podium l'année dernière et qui confirme sa forte croissance et l'amélioration de ses marges. Chaque début d'année à son lot d'incertitudes, peut-être 2025 un peu plus que les autres avec l'investiture de Donald Trump et son impact sur l'économie mondiale voire même la politique de la FED ; l'Europe et ses sujets politiques en cours dans de nombreux pays ; et bien entendu la géopolitique dans de nombreuses régions du globe. Nous n'avons pas pour habitude de faire des prévisions macroéconomiques, nous faisons des choix de stock picking. Ceux-ci nous portent sur des entreprises solides, avec des bilans riches, des barrières importantes et des perspectives de croissance attrayantes. Elles œuvrent dans l'industrie 4.0 comme Lectra ou Kontron, le logiciel SAAS avec un produit qui fait référence dans son domaine et offre de la récurrence comme Amadeus ou l'IPO de Planisware à laquelle nous avons participé. Ou bien à l'instar des Meta, Didi ou Airbnb, sont des plateformes avec un effet réseau important, leur permettant d'investir en R&D et d'innover pour leurs clients.



SEXTANT TECH est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence, l'indice composite 50% MSCI Europe NR + 50% MSCI ACWI index à travers une sélection d'actions sur le secteur des technologies ou assimilées émises de manière prépondérante sur les marchés européens mais également à travers le monde.

CHIFFRES CLÉS

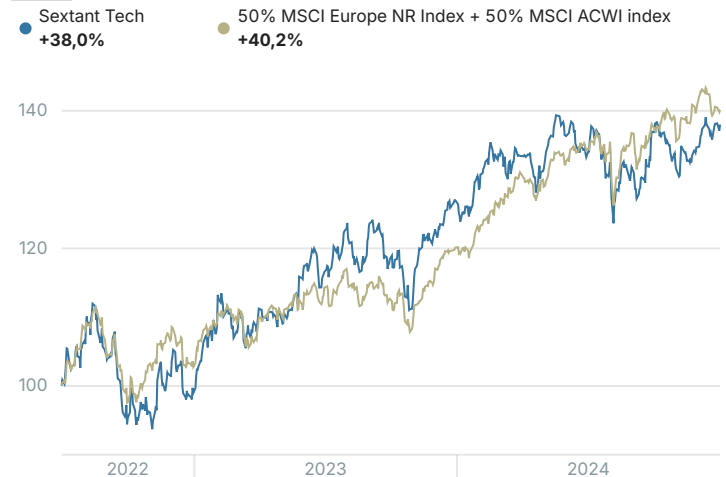
Actif net	58,44M€
VL part	105 924,01€
Capitalisation moyenne des actions	242,2Mds€
Capitalisation médiane des actions	2,8Mds€
Nombre de lignes	48
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	6,3/10	40,2
Indice de référence	5,3/10	129

PERFORMANCE DEPUIS RÉORIENTATION DE GESTION



PERFORMANCES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Performances cumulées								Performances annualisées			
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Depuis réorientation	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+2,5%	+8,7%	+8,7%	+1,1%	+16,3%	+48,8%	+111,8%	+38,0%	+0,4%	+3,1%	+4,0%	+5,7%
Indice de référence	-0,4%	+16,7%	+16,7%	+19,5%	+46,4%	+104,2%	+185,8%	+40,2%	+6,1%	+7,9%	+7,4%	+8,1%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	5,5%	21,1%	-1,9%	11,0%	-22,1%	24,5%	2,4%	12,3%	-27,5%	28,3%	8,7%
Indice de référence	7,2%	9,6%	1,7%	10,6%	-10,8%	26,8%	-2,0%	24,9%	-12,4%	16,9%	16,7%

Le 30/06/2022, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur les sociétés européennes de grandes capitalisations à une stratégie basée sur le secteur des technologies à travers le monde, modifiant l'indice de référence de l'indice Stoxx 600 Euro à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index. Le 01/07/2024 l'indice de référence passe de à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index à l'indice composite 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	17,3% (13,3%)	20,8% (17,8%)	17,4% (16,0%)
Ecart de suivi	10,1%	10,7%	8,9%
Ratio d'information	-0,6	-0,4	-0,4
Ratio de Sharpe	-0,1	0,1	0,2
Max drawdown	-33,06%	-36,23%	-37,88%

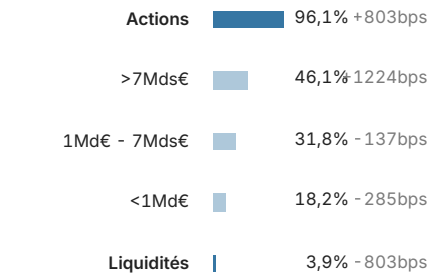
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5		Bottom 5	
Meta Platforms	328bps	Alten	-194bps
Fpt	217bps	Hellofresh	-120bps
Alphabet	190bps	Hansol Chemical Co	-99bps
Spotify Technology	186bps	Sesa	-97bps
Vusiongroup	175bps	Pdd Holdings	-92bps

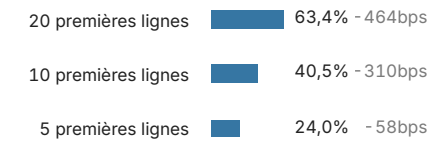
* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : MSCI ESG, complément Amiral Gestion - Gaïa Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 89,4% - Taux de couverture Indice de référence : 90,46% - Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 83,76% - Taux de couverture Indice de référence : 56,66%

ALLOCATION PAR TYPE
D'ACTIFS

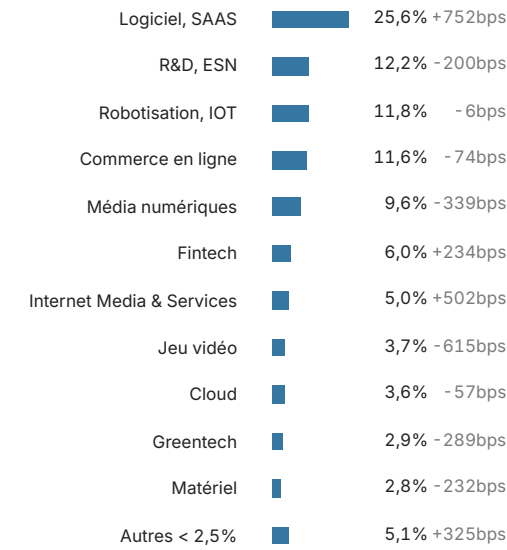
(ÉVOLUTION N / N - 1)



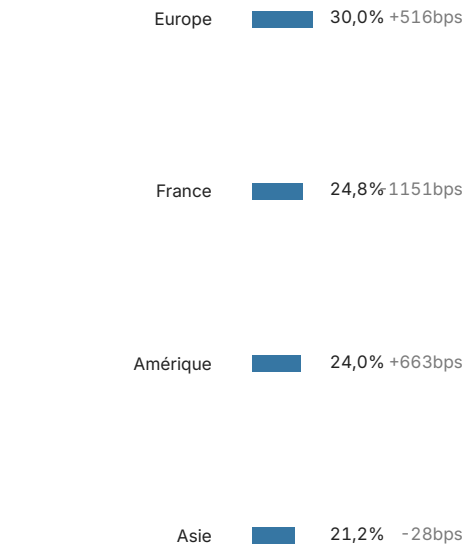
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	5,9%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	5,5%
Amadeus It	Actions	Technologie	Espagne	4,4%
Alphabet	Actions	Communications	Etats-Unis	4,1%
Meta Platforms	Actions	Médias / Internet	Etats-Unis	4,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part I investisseurs institutionnels
 - **Code ISIN** : FR0011050889
 - **Code Bloomberg** : AGSEURI FP
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
 - **Ind. de référence a posteriori** : 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 29/06/2011 Part : 29/06/2011
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 5,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 0% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 0,85% TTC maximum
 - **Commission de performance** : 15% TTC de la performance du FCP au-delà de la performance de l'indicateur composite réinvestis, sous-réserve que la performance soit positive
TER (31/12/2024) : 0,95%

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année le compartiment est en hausse de +8,7%, en retard sur son indicateur de référence de 9 points, mais en ligne avec sa stratégie et son exposition géographique. En effet, le compartiment a pour stratégie de participer au développement de la French et European Tech, il investit donc majoritairement en Europe, et plutôt dans les PME ETI de cette zone. Or, la France et l'Europe sont en baisse compte tenu d'une conjoncture économique en berne et de l'instabilité politique qui règne, et le segment small et mid caps est celui qui souffre le plus. En revanche, les valeurs Asie et surtout US, par nature plus large caps, ont des performances excellentes. A noter que les performances de toutes les zones sont au-dessus des indices locaux, ce qui confirme la qualité du stock picking.

D'ailleurs, cette année encore, on retrouve dans les meilleurs contributeurs des sociétés de chaque zone. Aux côtés de Alphabet et Meta, la plateforme de streaming musical Spotify s'affiche dans les satisfactions de l'année, tout comme l'ESN vietnamienne FPT qui participe à la digitalisation des process de ses clients ou encore Vusion, déjà présente sur le podium l'année dernière et qui confirme sa forte croissance et l'amélioration de ses marges. Chaque début d'année à son lot d'incertitudes, peut-être 2025 un peu plus que les autres avec l'investiture de Donald Trump et son impact sur l'économie mondiale voire même la politique de la FED ; l'Europe et ses sujets politiques en cours dans de nombreux pays ; et bien entendu la géopolitique dans de nombreuses régions du globe. Nous n'avons pas pour habitude de faire des prévisions macroéconomiques, nous faisons des choix de stock picking. Ceux-ci nous portent sur des entreprises solides, avec des bilans riches, des barrières importantes et des perspectives de croissance attrayantes. Elles œuvrent dans l'industrie 4.0 comme Lectra ou Kontron, le logiciel SAAS avec un produit qui fait référence dans son domaine et offre de la récurrence comme Amadeus ou l'IPO de Planisware à laquelle nous avons participé. Ou bien à l'instar des Meta, Didi ou Airbnb, sont des plateformes avec un effet réseau important, leur permettant d'investir en R&D et d'innover pour leurs clients.

SEXTANT TECH est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence, l'indice composite 50% MSCI Europe NR + 50% MSCI ACWI index à travers une sélection d'actions sur le secteur des technologies ou assimilées émises de manière prépondérante sur les marchés européens mais également à travers le monde.

CHIFFRES CLÉS

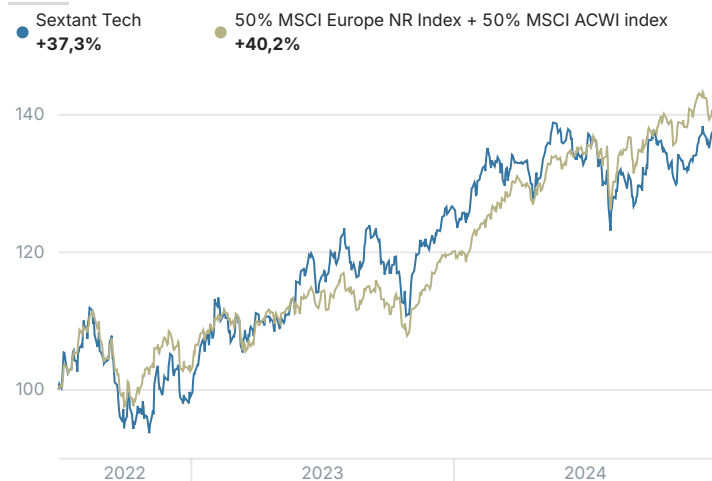
Actif net	58,44M€
VL part	205,64€
Capitalisation moyenne des actions	242,2Mds€
Capitalisation médiane des actions	2,8Mds€
Nombre de lignes	48
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	6,3/10	40,2
Indice de référence	5,3/10	129

PERFORMANCE DEPUIS RÉORIENTATION DE GESTION



Réorientation de gestion le 30 juin 2022

PERFORMANCES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Performances cumulées							Performances annualisées		
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	Depuis réorientation	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+2,4%	+8,4%	+8,4%	+0,6%	+15,6%	+10,7%	+37,3%	+0,2%	+2,9%	+1,5%
Indice de référence	-0,4%	+16,7%	+16,7%	+19,5%	+46,4%	+65,6%	+40,2%	+6,1%	+7,9%	+7,5%

PERFORMANCES MENSUELLES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,2%	3,9%	-0,1%	-1,4%	3,6%	-2,3%	-0,6%	-0,6%	3,8%	-3,9%	2,4%	2,4%	8,4%	16,7%
2023	9,0%	0,0%	3,1%	-0,2%	4,1%	0,9%	5,4%	0,3%	-4,0%	-5,2%	8,9%	3,9%	28,0%	16,9%
2022	-3,9%	-7,0%	-1,3%	-3,7%	-2,3%	-11,6%	6,1%	-1,1%	-9,2%	0,8%	7,8%	-4,5%	-27,5%	-12,4%
2021	-0,5%	6,0%	5,5%	3,9%	1,4%	-2,0%	0,5%	4,0%	-2,4%	0,3%	-4,8%	0,6%	12,3%	24,9%
2020	-1,6%	-6,4%	-20,6%	7,1%	2,4%	2,2%	-1,2%	3,4%	2,2%	-8,3%	21,5%	7,4%	2,4%	-2,0%

Le 30/06/2022, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur les sociétés européennes de grandes capitalisations à une stratégie basée sur le secteur des technologies à travers le monde, modifiant l'indice de référence de l'indice Stoxx 600 Euro à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index. Le 01/07/2024 l'indice de référence passe de à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index à l'indice composite 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index.

INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	17,3% (13,3%)	20,8% (17,8%)	19,0% (16,4%)
Ecart de suivi	10,1%	10,7%	9,9%
Ratio d'information	-0,6	-0,5	-0,6
Ratio de Sharpe	-0,1	0,1	0,0
Max drawdown	-33,06%	-36,23%	-38,45%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

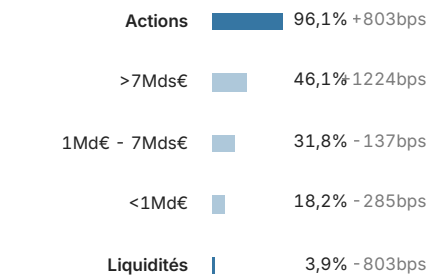
Top 5	Bottom 5
Meta Platforms	328bps Alten
Fpt	217bps Hellofresh
Alphabet	189bps Hansol Chemical Co
Spotify Technology	186bps Sesa
Vusiongroup	175bps Pdd Holdings

* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : MSCI ESG, complément Amiral Gestion - Gaia Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 89,4% - Taux de couverture Indice de référence : 90,46% - Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 83,76% - Taux de couverture Indice de référence : 56,66%

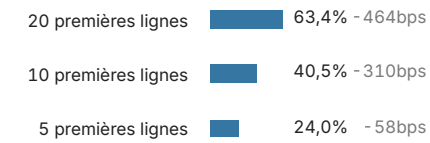


ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

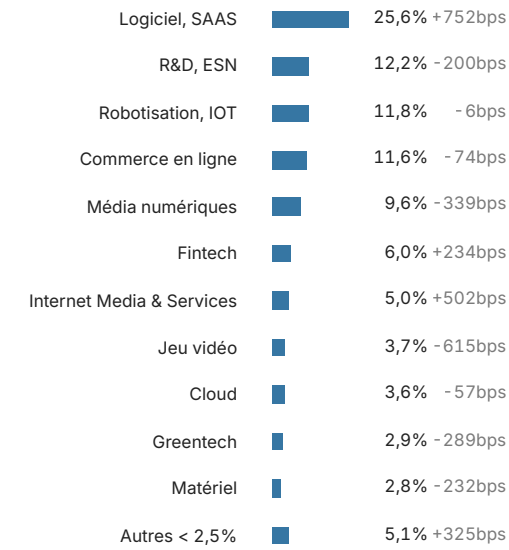
(ÉVOLUTION N / N - 1)



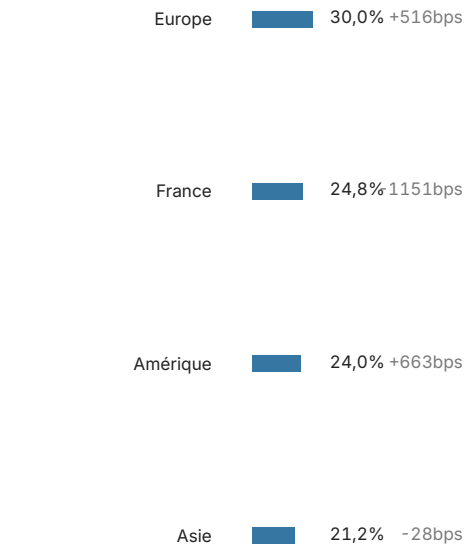
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	5,9%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	5,5%
Amadeus It	Actions	Technologie	Espagne	4,4%
Alphabet	Actions	Communications	Etats-Unis	4,1%
Meta Platforms	Actions	Médias / Internet	Etats-Unis	4,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part N
 - **Code ISIN** : FR0013306412
 - **Code Bloomberg** : AGSEURN FP
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
 - **Ind. de référence a posteriori** : 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 29/06/2011 Part : 29/12/2017
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 5,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 1,00% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 1,10% TTC maximum
 - **Commission de performance** : 15% TTC de la performance du FCP au-delà de la performance de l'indicateur composite réinvestis, sous-réserve que la performance soit positive
TER (31/12/2024) : 1,2%

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année le compartiment est en hausse de +8,4%, en retard sur son indicateur de référence de 9 points, mais en ligne avec sa stratégie et son exposition géographique. En effet, le compartiment a pour stratégie de participer au développement de la French et European Tech, il investit donc majoritairement en Europe, et plutôt dans les PME ETI de cette zone. Or, la France et l'Europe sont en baisse compte tenu d'une conjoncture économique en berne et de l'instabilité politique qui règne, et le segment small et mid caps est celui qui souffre le plus. En revanche, les valeurs Asie et surtout US, par nature plus large caps, ont des performances excellentes. A noter que les performances de toutes les zones sont au-dessus des indices locaux, ce qui confirme la qualité du stock picking.

D'ailleurs, cette année encore, on retrouve dans les meilleurs contributeurs des sociétés de chaque zone. Aux côtés de Alphabet et Meta, la plateforme de streaming musical Spotify s'affiche dans les satisfactions de l'année, tout comme l'ESN vietnamienne FPT qui participe à la digitalisation des process de ses clients ou encore Vusion, déjà présente sur le podium l'année dernière et qui confirme sa forte croissance et l'amélioration de ses marges. Chaque début d'année à son lot d'incertitudes, peut-être 2025 un peu plus que les autres avec l'investiture de Donald Trump et son impact sur l'économie mondiale voire même la politique de la FED ; l'Europe et ses sujets politiques en cours dans de nombreux pays ; et bien entendu la géopolitique dans de nombreuses régions du globe. Nous n'avons pas pour habitude de faire des prévisions macroéconomiques, nous faisons des choix de stock picking. Ceux-ci nous portent sur des entreprises solides, avec des bilans riches, des barrières importantes et des perspectives de croissance attrayantes. Elles œuvrent dans l'industrie 4.0 comme Lectra ou Kontron, le logiciel SAAS avec un produit qui fait référence dans son domaine et offre de la récurrence comme Amadeus ou l'IPO de Planisware à laquelle nous avons participé. Ou bien à l'instar des Meta, Didi ou Airbnb, sont des plateformes avec un effet réseau important, leur permettant d'investir en R&D et d'innover pour leurs clients.



SEXTANT TECH est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence, l'indice composite 50% MSCI Europe NR + 50% MSCI ACWI index à travers une sélection d'actions sur le secteur des technologies ou assimilées émises de manière prépondérante sur les marchés européens mais également à travers le monde.

CHIFFRES CLÉS

Actif net	58,44M€
VL part	13 442,04€
Capitalisation moyenne des actions	242,2Mds€
Capitalisation médiane des actions	2,8Mds€
Nombre de lignes	48

Profil de risque

1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	6,3/10	40,2
Indice de référence	5,3/10	129

PERFORMANCES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Performances cumulées							Performances annualisées		
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	Depuis réorientation	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+2,5%	+8,8%	+8,8%	-	-	+34,4%	-	-	-	+15,5%
Indice de référence	-0,4%	+16,7%	+16,7%	-	-	+31,8%	-	-	-	+14,4%

PERFORMANCES MENSUELLES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,2%	3,9%	0,0%	-1,4%	3,6%	-2,2%	-0,5%	-0,5%	3,9%	-3,9%	2,4%	2,5%	8,8%	16,7%
2023	9,0%	0,0%	3,1%	-0,2%	4,1%	0,9%	5,5%	0,3%	-3,9%	-5,2%	8,9%	3,9%	28,5%	16,9%
2022												-3,9%	-3,9%	-3,4%

Le 30/06/2022, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur les sociétés européennes de grandes capitalisations à une stratégie basée sur le secteur des technologies à travers le monde, modifiant l'indice de référence de l'indice Stoxx 600 Euro à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index. Le 01/07/2024 l'indice de référence passe de à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index à l'indice composite 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	13,7% (10,5%)	- (-)	14,6% (10,8%)
Ecart de suivi	8,9%	-	9,3%
Ratio d'information	-0,9	-	0,2
Ratio de Sharpe	0,4	-	1,0
Max drawdown	-11,23%	-	-11,23%

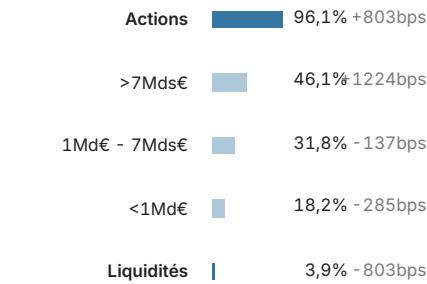
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5		Bottom 5	
Meta Platforms	328bps	Alten	-194bps
Fpt	217bps	Hellofresh	-120bps
Alphabet	190bps	Hansol Chemical Co	-99bps
Spotify Technology	186bps	Sesa	-98bps
Vusiongroup	175bps	Pdd Holdings	-92bps

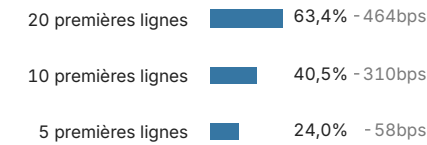
* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : MSCI ESG, complément Amiral Gestion - Gaïa Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 89,4% - Taux de couverture Indice de référence : 90,46% - Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 83,76% - Taux de couverture Indice de référence : 56,66%

ALLOCATION PAR TYPE
D'ACTIFS

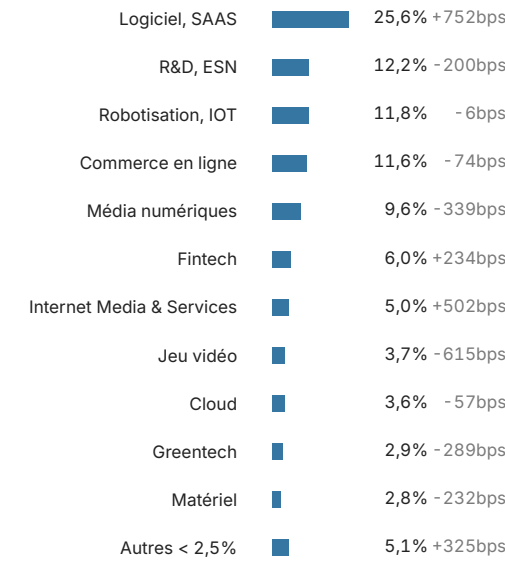
(ÉVOLUTION N / N - 1)



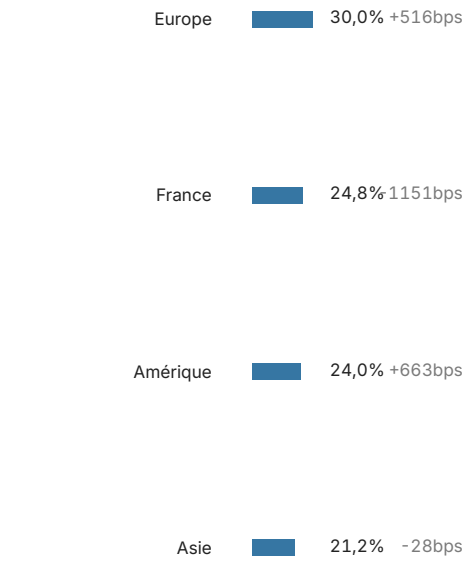
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	5,9%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	5,5%
Amadeus It	Actions	Technologie	Espagne	4,4%
Alphabet	Actions	Communications	Etats-Unis	4,1%
Meta Platforms	Actions	Médias / Internet	Etats-Unis	4,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Forme juridique : OPCVM, compartiment de SICAV française
- Catégorie de part : Part F
- Code ISIN : FR001400E5S0
- Code Bloomberg : AGSEURF FP
- Classification AMF : OPCVM 'Actions Internationales'
- Ind. de référence a posteriori : 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index
- Périodicité de valorisation : Quotidienne sur les cours de clôture des

marchés

- Date de lancement : Fonds : 29/06/2011 Part : 02/12/2022
- Horizon d'investissement : Supérieure à 5 ans
- Agent centralisateur : Caceis Bank
- Dépositaire : Caceis Bank
- Frais d'entrée : 5,00% TTC maximum
- Frais de sortie : 0% TTC maximum
- Frais de gestion fixes : 0,70% TTC maximum
- TER (31/12/2024) : 0,8%

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année le compartiment est en hausse de +8,8%, en retard sur son indicateur de référence de 9 points, mais en ligne avec sa stratégie et son exposition géographique. En effet, le compartiment a pour stratégie de participer au développement de la French et European Tech, il investit donc majoritairement en Europe, et plutôt dans les PME ETI de cette zone. Or, la France et l'Europe sont en baisse compte tenu d'une conjoncture économique en berne et de l'instabilité politique qui règne, et le segment small et mid caps est celui qui souffre le plus. En revanche, les valeurs Asie et surtout US, par nature plus large caps, ont des performances excellentes. A noter que les performances de toutes les zones sont au-dessus des indices locaux, ce qui confirme la qualité du stock picking.

D'ailleurs, cette année encore, on retrouve dans les meilleurs contributeurs des sociétés de chaque zone. Aux côtés de Alphabet et Meta, la plateforme de streaming musical Spotify s'affiche dans les satisfactions de l'année, tout comme l'ESN vietnamienne FPT qui participe à la digitalisation des process de ses clients ou encore Vusion, déjà présente sur le podium l'année dernière et qui confirme sa forte croissance et l'amélioration de ses marges. Chaque début d'année à son lot d'incertitudes, peut-être 2025 un peu plus que les autres avec l'investiture de Donald Trump et son impact sur l'économie mondiale voire même la politique de la FED ; l'Europe et ses sujets politiques en cours dans de nombreux pays ; et bien entendu la géopolitique dans de nombreuses régions du globe. Nous n'avons pas pour habitude de faire des prévisions macroéconomiques, nous faisons des choix de stock picking. Ceux-ci nous portent sur des entreprises solides, avec des bilans riches, des barrières importantes et des perspectives de croissance attrayantes. Elles œuvrent dans l'industrie 4.0 comme Lectra ou Kontron, le logiciel SAAS avec un produit qui fait référence dans son domaine et offre de la récurrence comme Amadeus ou l'IPO de Planisware à laquelle nous avons participé. Ou bien à l'instar des Meta, Didi ou Airbnb, sont des plateformes avec un effet réseau important, leur permettant d'investir en R&D et d'innover pour leurs clients.



SEXTANT TECH est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence, l'indice composite 50% MSCI Europe NR + 50% MSCI ACWI index à travers une sélection d'actions sur le secteur des technologies ou assimilées émises de manière prépondérante sur les marchés européens mais également à travers le monde.

CHIFFRES CLÉS

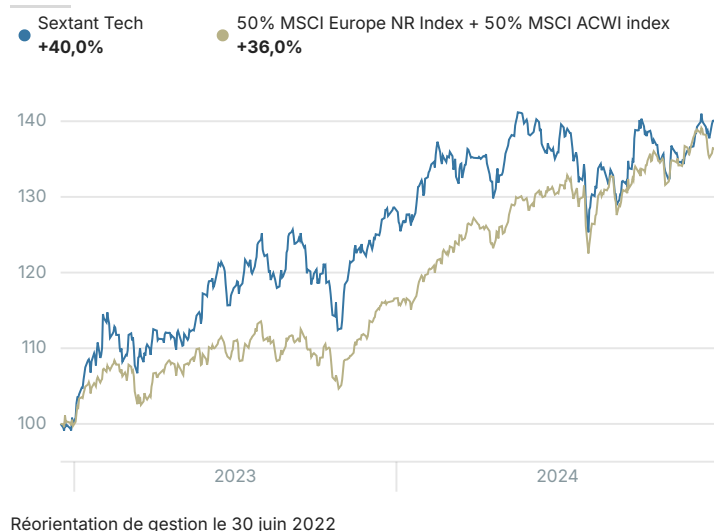
Actif net	58,44M€
VL part	13 875,61€
Capitalisation moyenne des actions	242,2Mds€
Capitalisation médiane des actions	2,8Mds€
Nombre de lignes	48
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	6,3/10	40,2
Indice de référence	5,3/10	129

PERFORMANCE DEPUIS RÉORIENTATION DE GESTION



PERFORMANCES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Performances cumulées							Performances annualisées		
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	Depuis réorientation	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+2,5%	+8,8%	+8,8%	-	-	+40,0%	-	-	-	+17,9%
Indice de référence	-0,4%	+16,7%	+16,7%	-	-	+36,0%	-	-	-	+16,2%

PERFORMANCES MENSUELLES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,2%	3,9%	0,0%	-1,4%	3,6%	-2,2%	-0,5%	-0,5%	3,9%	-3,9%	2,4%	2,5%	8,8%	16,7%
2023	9,0%	0,0%	3,1%	-0,2%	4,1%	0,9%	5,5%	0,3%	-3,9%	-5,2%	8,9%	3,9%	28,5%	16,9%
2022												0,1%	0,1%	-0,3%

Le 30/06/2022, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur les sociétés européennes de grandes capitalisations à une stratégie basée sur le secteur des technologies à travers le monde, modifiant l'indice de référence de l'indice Stoxx 600 Euro à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index. Le 01/07/2024 l'indice de référence passe de à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index à l'indice composite 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index.

INDICATEURS STATISTIQUES

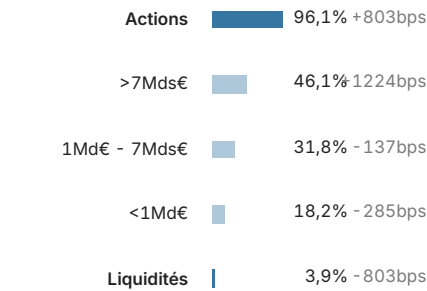
	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	13,7% (10,5%)	- (-)	14,6% (10,8%)
Ecart de suivi	8,9%	-	9,3%
Ratio d'information	-0,9	-	0,2
Ratio de Sharpe	0,4	-	1,0
Max drawdown	-11,23%	-	-11,23%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

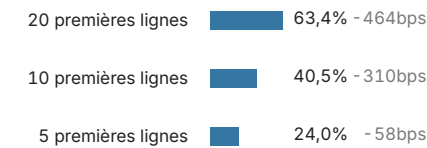
Top 5		Bottom 5	
Meta Platforms	328bps	Alten	-194bps
Fpt	217bps	Hellofresh	-120bps
Alphabet	190bps	Hansol Chemical Co	-99bps
Spotify Technology	186bps	Sesa	-98bps
Vusiongroup	175bps	Pdd Holdings	-92bps

* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : MSCI ESG, complément Amiral Gestion - Gaïa Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 89,4% - Taux de couverture Indice de référence : 90,46% - Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 83,76% - Taux de couverture Indice de référence : 56,66%

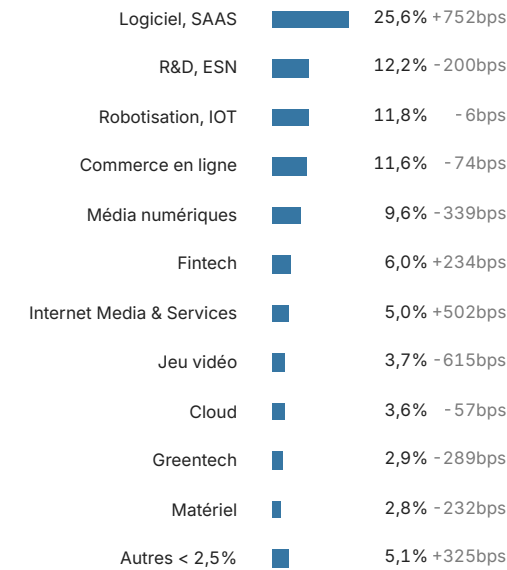
ALLOCATION PAR TYPE
D'ACTIFS
(ÉVOLUTION N / N - 1)



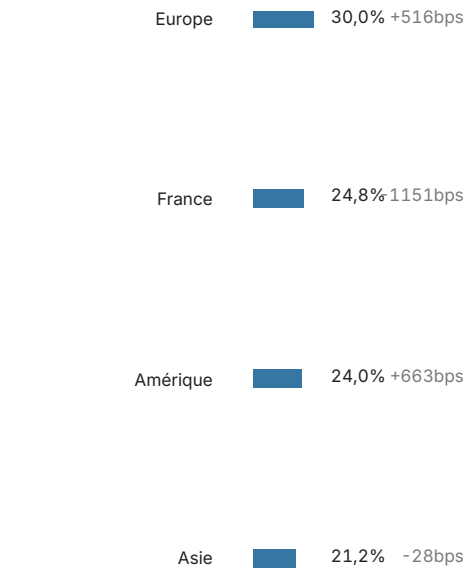
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	5,9%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	5,5%
Amadeus It	Actions	Technologie	Espagne	4,4%
Alphabet	Actions	Communications	Etats-Unis	4,1%
Meta Platforms	Actions	Médias / Internet	Etats-Unis	4,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
 - **Catégorie de part** : Part L
 - **Code ISIN** : FR001400EMP4
 - **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
 - **Ind. de référence a posteriori** : 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index
 - **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 29/06/2011 Part : 16/12/2022
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 5,00% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 0% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 0,70% TTC maximum
TER (31/12/2024) : 0,8%

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année le compartiment est en hausse de +8,8%, en retard sur son indicateur de référence de 9 points, mais en ligne avec sa stratégie et son exposition géographique. En effet, le compartiment a pour stratégie de participer au développement de la French et European Tech, il investit donc majoritairement en Europe, et plutôt dans les PME ETI de cette zone. Or, la France et l'Europe sont en baisse compte tenu d'une conjoncture économique en berne et de l'instabilité politique qui règne, et le segment small et mid caps est celui qui souffre le plus. En revanche, les valeurs Asie et surtout US, par nature plus large caps, ont des performances excellentes. A noter que les performances de toutes les zones sont au-dessus des indices locaux, ce qui confirme la qualité du stock picking.

D'ailleurs, cette année encore, on retrouve dans les meilleurs contributeurs des sociétés de chaque zone. Aux côtés de Alphabet et Meta, la plateforme de streaming musical Spotify s'affiche dans les satisfactions de l'année, tout comme l'ESN vietnamienne FPT qui participe à la digitalisation des process de ses clients ou encore Vusion, déjà présente sur le podium l'année dernière et qui confirme sa forte croissance et l'amélioration de ses marges. Chaque début d'année à son lot d'incertitudes, peut-être 2025 un peu plus que les autres avec l'investiture de Donald Trump et son impact sur l'économie mondiale voire même la politique de la FED ; l'Europe et ses sujets politiques en cours dans de nombreux pays ; et bien entendu la géopolitique dans de nombreuses régions du globe. Nous n'avons pas pour habitude de faire des prévisions macroéconomiques, nous faisons des choix de stock picking. Ceux-ci nous portent sur des entreprises solides, avec des bilans riches, des barrières importantes et des perspectives de croissance attrayantes. Elles œuvrent dans l'industrie 4.0 comme Lectra ou Kontron, le logiciel SAAS avec un produit qui fait référence dans son domaine et offre de la récurrence comme Amadeus ou l'IPO de Planisware à laquelle nous avons participé. Ou bien à l'instar des Meta, Didi ou Airbnb, sont des plateformes avec un effet réseau important, leur permettant d'investir en R&D et d'innover pour leurs clients.



SEXTANT TECH est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence, l'indice composite 50% MSCI Europe NR + 50% MSCI ACWI index à travers une sélection d'actions sur le secteur des technologies ou assimilées émises de manière prépondérante sur les marchés européens mais également à travers le monde.

CHIFFRES CLÉS

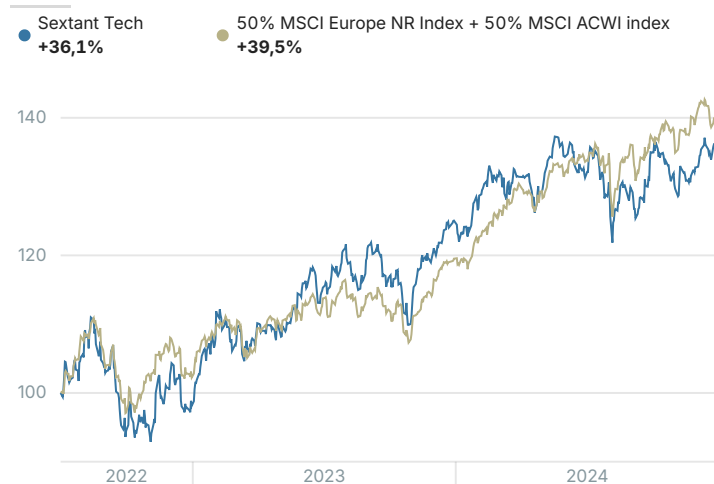
Actif net	58,44M€
VL part	13 727,33€
Capitalisation moyenne des actions	242,2Mds€
Capitalisation médiane des actions	2,8Mds€
Nombre de lignes	48
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	6,3/10	40,2
Indice de référence	5,3/10	129

PERFORMANCE DEPUIS RÉORIENTATION DE GESTION



PERFORMANCES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Performances cumulées							Performances annualisées		
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	Depuis réorientation	3 ans	5 ans	Depuis création
Fonds	+2,5%	+8,8%	+8,8%	-	-	+36,1%	-	-	-	+13,1%
Indice de référence	-0,4%	+16,7%	+16,7%	-	-	+39,5%	-	-	-	+14,2%

PERFORMANCES MENSUELLES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice de référence
2024	1,2%	3,9%	0,0%	-1,4%	3,6%	-2,2%	-0,5%	-0,5%	3,9%	-3,9%	2,4%	2,5%	8,8%	16,7%
2023	9,0%	0,0%	2,9%	0,0%	3,5%	1,2%	5,0%	0,0%	-3,6%	-4,9%	8,5%	3,9%	27,4%	16,9%
2022							5,2%	-1,1%	-9,2%	0,8%	7,8%	-4,5%	-1,9%	2,2%

Le 30/06/2022, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur les sociétés européennes de grandes capitalisations à une stratégie basée sur le secteur des technologies à travers le monde, modifiant l'indice de référence de l'indice Stoxx 600 Euro à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index. Le 01/07/2024 l'indice de référence passe de à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index à l'indice composite 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index.

INDICATEURS STATISTIQUES

	1 an	3 ans	Depuis création
Volatilité fonds (indice)	13,7% (10,5%)	- (-)	15,9% (11,8%)
Ecart de suivi	8,7%	-	9,7%
Ratio d'information	-0,9	-	-0,1
Ratio de Sharpe	0,4	-	0,7
Max drawdown	-11,24%	-	-16,30%

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

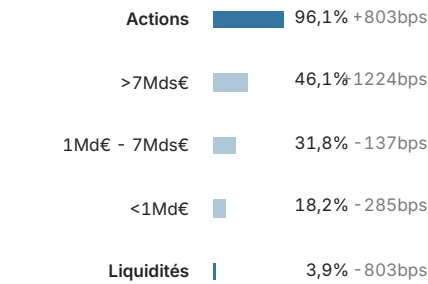
Top 5		Bottom 5	
Meta Platforms	328bps	Alten	-194bps
Fpt	217bps	Hellofresh	-120bps
Alphabet	190bps	Hansol Chemical Co	-99bps
Spotify Technology	186bps	Sesa	-98bps
Vusiongroup	175bps	Pdd Holdings	-92bps

* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : MSCI ESG, complément Amiral Gestion - Gaïa Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 89,4% - Taux de couverture Indice de référence : 90,46% - Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 83,76% - Taux de couverture Indice de référence : 56,66%

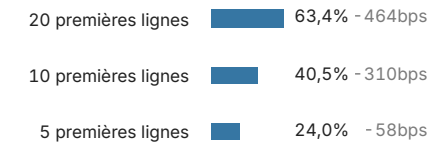


ALLOCATION PAR TYPE D'ACTIFS

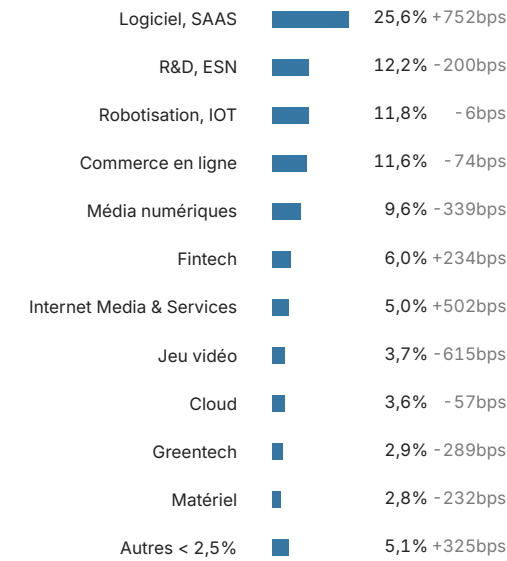
(ÉVOLUTION N / N - 1)



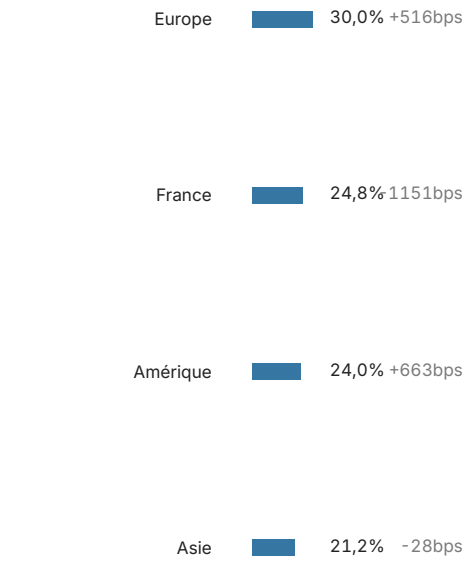
PAR PRINCIPALES LIGNES



PAR SECTEUR



PAR PAYS



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	5,9%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	5,5%
Amadeus It	Actions	Technologie	Espagne	4,4%
Alphabet	Actions	Communications	Etats-Unis	4,1%
Meta Platforms	Actions	Médias / Internet	Etats-Unis	4,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française
- **Catégorie de part** : Part SI
- **Code ISIN** : FR001400BAA7
- **Code Bloomberg** : AGSEUSI FP
- **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'
- **Ind. de référence a posteriori** : 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index
- **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des

- markés
- **Date de lancement** : Fonds : 29/06/2011 Part : 01/07/2022
 - **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans
 - **Agent centralisateur** : Caceis Bank
 - **Dépositaire** : Caceis Bank
 - **Frais d'entrée** : 0% TTC maximum
 - **Frais de sortie** : 0% TTC maximum
 - **Frais de gestion fixes** : 0,70% TTC maximum
 - **TER (31/12/2024)** : 0,8%

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année le compartiment est en hausse de +8,8%, en retard sur son indicateur de référence de 9 points, mais en ligne avec sa stratégie et son exposition géographique. En effet, le compartiment a pour stratégie de participer au développement de la French et European Tech, il investit donc majoritairement en Europe, et plutôt dans les PME ETI de cette zone. Or, la France et l'Europe sont en baisse compte tenu d'une conjoncture économique en berne et de l'instabilité politique qui règne, et le segment small et mid caps est celui qui souffre le plus. En revanche, les valeurs Asie et surtout US, par nature plus large caps, ont des performances excellentes. A noter que les performances de toutes les zones sont au-dessus des indices locaux, ce qui confirme la qualité du stock picking.

D'ailleurs, cette année encore, on retrouve dans les meilleurs contributeurs des sociétés de chaque zone. Aux côtés de Alphabet et Meta, la plateforme de streaming musical Spotify s'affiche dans les satisfactions de l'année, tout comme l'ESN vietnamienne FPT qui participe à la digitalisation des process de ses clients ou encore Vusion, déjà présente sur le podium l'année dernière et qui confirme sa forte croissance et l'amélioration de ses marges. Chaque début d'année à son lot d'incertitudes, peut-être 2025 un peu plus que les autres avec l'investiture de Donald Trump et son impact sur l'économie mondiale voire même la politique de la FED ; l'Europe et ses sujets politiques en cours dans de nombreux pays ; et bien entendu la géopolitique dans de nombreuses régions du globe. Nous n'avons pas pour habitude de faire des prévisions macroéconomiques, nous faisons des choix de stock picking. Ceux-ci nous portent sur des entreprises solides, avec des bilans riches, des barrières importantes et des perspectives de croissance attrayantes. Elles œuvrent dans l'industrie 4.0 comme Lectra ou Kontron, le logiciel SAAS avec un produit qui fait référence dans son domaine et offre de la récurrence comme Amadeus ou l'IPO de Planisware à laquelle nous avons participé. Ou bien à l'instar des Meta, Didi ou Airbnb, sont des plateformes avec un effet réseau important, leur permettant d'investir en R&D et d'innover pour leurs clients.



SEXTANT TECH est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence, l'indice composite 50% MSCI Europe NR + 50% MSCI ACWI index à travers une sélection d'actions sur le secteur des technologies ou assimilées émises de manière prépondérante sur les marchés européens mais également à travers le monde.

CHIFFRES CLÉS

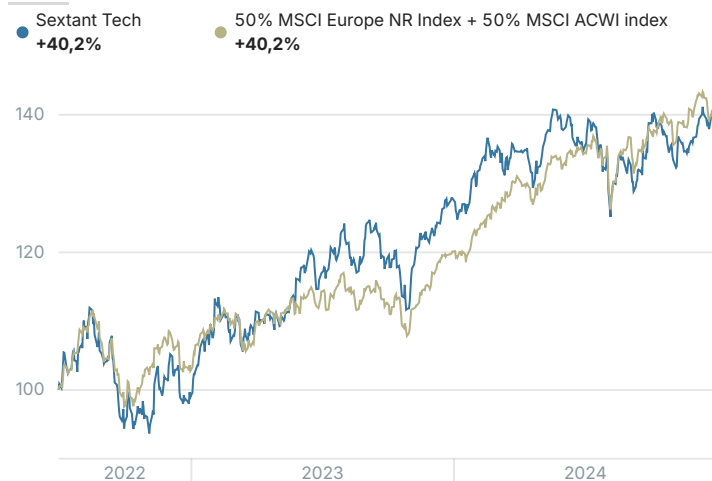
Actif net	58,44M€
VL part	4 493,00€
Capitalisation moyenne des actions	242,2Mds€
Capitalisation médiane des actions	2,8Mds€
Nombre de lignes	48
Profil de risque	1 2 3 4 5 6 7

Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

PROFIL ESG*

	Note ESG globale	Intensité carbone (teqCO2/M€ CA)
Fonds	6,3/10	40,2
Indice de référence	5,3/10	129

PERFORMANCE DEPUIS RÉORIENTATION DE GESTION



Réorientation de gestion le 30 juin 2022

PERFORMANCES - RÉORIENTATION DE GESTION LE 30 JUIN 2022

	Performances cumulées								Performances annualisées			
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Depuis réorientation	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds	+2,5%	+9,6%	+9,6%	+2,6%	+17,8%	+55,0%	+124,7%	+40,2%	+0,9%	+3,3%	+4,5%	+6,2%
Indice de référence	-0,4%	+16,7%	+16,7%	+19,5%	+46,4%	+104,2%	+190,7%	+40,2%	+6,1%	+7,9%	+7,4%	+8,2%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds	6,5%	22,8%	-1,5%	12,2%	-22,1%	24,3%	2,3%	12,2%	-27,6%	29,3%	9,6%
Indice de référence	7,2%	9,6%	1,7%	10,6%	-10,8%	26,8%	-2,0%	24,9%	-12,4%	16,9%	16,7%

Le 30/06/2022, le compartiment a changé de stratégie d'investissement passant d'une stratégie basée sur les sociétés européennes de grandes capitalisations à une stratégie basée sur le secteur des technologies à travers le monde, modifiant l'indice de référence de l'indice Stoxx 600 Euro à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index. Le 01/07/2024 l'indice de référence passe de à l'indice composite 50% Stoxx 600 Euro + 50% MSCI ACWI index à l'indice composite 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index.

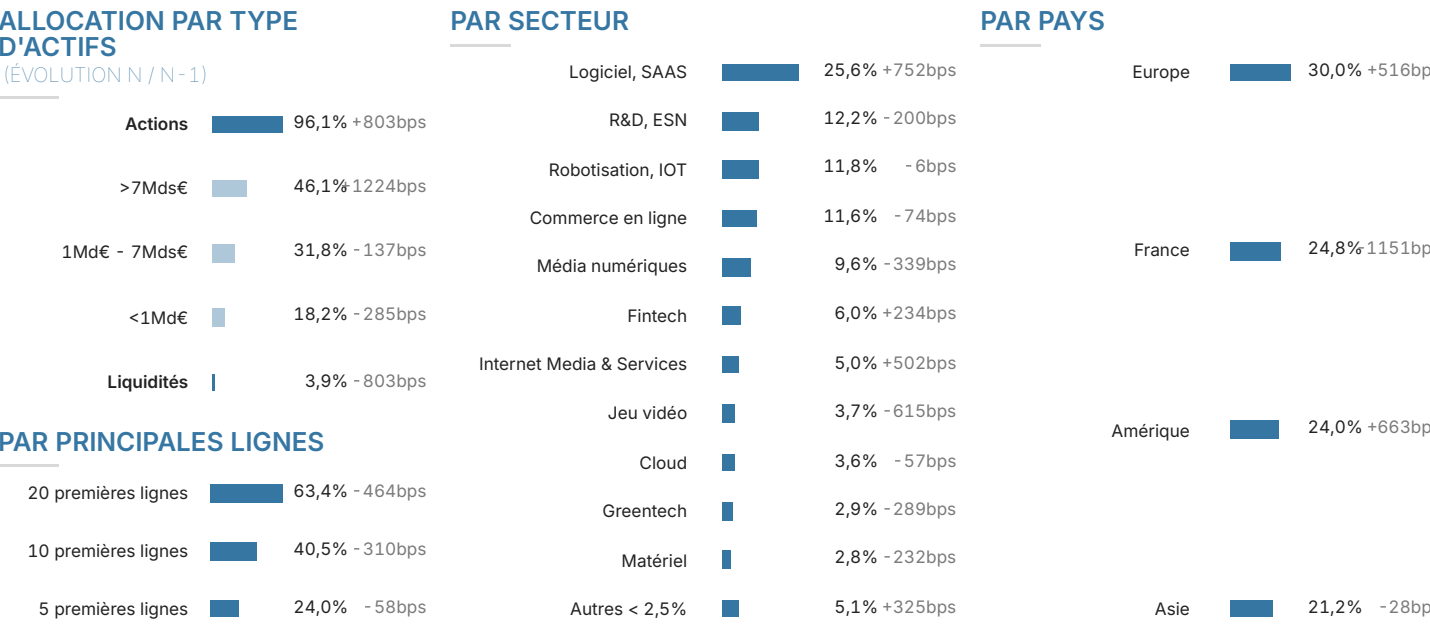
INDICATEURS STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité fonds (indice)	17,3% (13,3%)	20,8% (17,8%)	17,5% (16,0%)
Ecart de suivi	10,1%	10,7%	9,0%
Ratio d'information	-0,5	-0,4	-0,3
Ratio de Sharpe	-0,1	0,1	0,2
Max drawdown	-33,11%	-36,31%	-37,96%

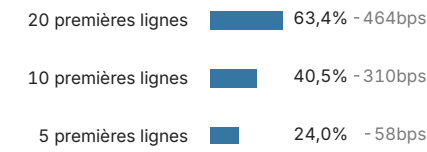
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

Top 5		Bottom 5	
Meta Platforms	329bps	Alten	-195bps
Fpt	218bps	Hellofresh	-120bps
Alphabet	190bps	Hansol Chemical Co	-99bps
Spotify Technology	186bps	Sesa	-98bps
Vusiongroup	176bps	Pdd Holdings	-93bps

* Note ESG globale : notes ESG moyennes pondérées / Source : MSCI ESG, complément Amiral Gestion - Gaïa Ratings - Ethifinance / Taux de couverture fonds : 89.4% - Taux de couverture Indice de référence : 90.46% - Intensité carbone : moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par M€ de chiffres d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre) - Émissions Scope 1, Scope 2 et premier tiers du Scope 3 amont - Source : S&P Trucost / Taux de couverture fonds : 83.76% - Taux de couverture Indice de référence : 56.66%



PAR PRINCIPALES LIGNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS LIQUIDITÉS)

Nom	Type	Secteur	Pays	% de l'actif net
Kontron	Actions	Services aux entreprises	Autriche	5,9%
Vusiongroup	Actions	Services aux entreprises	France	5,5%
Amadeus It	Actions	Technologie	Espagne	4,4%
Alphabet	Actions	Communications	Etats-Unis	4,1%
Meta Platforms	Actions	Médias / Internet	Etats-Unis	4,1%

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Forme juridique** : OPCVM, compartiment de SICAV française

• **Catégorie de part** : Part Z

• **Code ISIN** : FR0011050897

• **Code Bloomberg** : AGSEURZ FP

• **Classification AMF** : OPCVM 'Actions Internationales'

• **Ind. de référence a posteriori** : 50% MSCI Europe NR Index + 50% MSCI ACWI index

• **Périodicité de valorisation** : Quotidienne sur les cours de clôture des marchés
- **Date de lancement** : Fonds : 29/06/2011 Part : 29/06/2011

• **Horizon d'investissement** : Supérieure à 5 ans

• **Agent centralisateur** : Caceis Bank

• **Dépositaire** : Caceis Bank

• **Frais d'entrée** : 0% TTC maximum

• **Frais de sortie** : 0% TTC maximum

• **Frais de gestion fixes** : 0,0% TTC maximum

TER (31/12/2024) : 0,1%

COMMENTAIRE DE GESTION

Cette année le compartiment est en hausse de +9,6%, en retard sur son indicateur de référence de 9 points, mais en ligne avec sa stratégie et son exposition géographique. En effet, le compartiment a pour stratégie de participer au développement de la French et European Tech, il investit donc majoritairement en Europe, et plutôt dans les PME ETI de cette zone. Or, la France et l'Europe sont en baisse compte tenu d'une conjoncture économique en berne et de l'instabilité politique qui règne, et le segment small et mid caps est celui qui souffre le plus. En revanche, les valeurs Asie et surtout US, par nature plus large caps, ont des performances excellentes. A noter que les performances de toutes les zones sont au-dessus des indices locaux, ce qui confirme la qualité du stock picking.

D'ailleurs, cette année encore, on retrouve dans les meilleurs contributeurs des sociétés de chaque zone. Aux côtés de Alphabet et Meta, la plateforme de streaming musical Spotify s'affiche dans les satisfactions de l'année, tout comme l'ESN vietnamienne FPT qui participe à la digitalisation des process de ses clients ou encore Vusion, déjà présente sur le podium l'année dernière et qui confirme sa forte croissance et l'amélioration de ses marges. Chaque début d'année à son lot d'incertitudes, peut-être 2025 un peu plus que les autres avec l'investiture de Donald Trump et son impact sur l'économie mondiale voire même la politique de la FED ; l'Europe et ses sujets politiques en cours dans de nombreux pays ; et bien entendu la géopolitique dans de nombreuses régions du globe. Nous n'avons pas pour habitude de faire des prévisions macroéconomiques, nous faisons des choix de stock picking. Ceux-ci nous portent sur des entreprises solides, avec des bilans riches, des barrières importantes et des perspectives de croissance attrayantes. Elles œuvrent dans l'industrie 4.0 comme Lectra ou Kontron, le logiciel SAAS avec un produit qui fait référence dans son domaine et offre de la récurrence comme Amadeus ou l'IPO de Planisware à laquelle nous avons participé. Ou bien à l'instar des Meta, Didi ou Airbnb, sont des plateformes avec un effet réseau important, leur permettant d'investir en R&D et d'innover pour leurs clients.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir :

01/07/24 : Substitution de l'indice de référence MSCI Europe Net Total Return à l'indice Dow Jones Stoxx 600 Euro jusqu'à alors utilisé pour le compartiment.

04/12/24 : Reformulation du paragraphe dédié à l'approche extra-financière lors des investissements en OPCVM, ainsi le recours à des OPC de même classification SFDR que le compartiment interviendra si possible

Modification du prospectus et/ou DICI :

oui

Niveau de la trésorerie à la fin de l'exercice : 3.92%

Pourcentage du portefeuille cessible en plus de 30 jours :

 5%

- Contrôle de la liquidité réalisé via l'outil de suivi des portefeuilles Density Technologies.

Estimation des coûts de rotation sur la période :

223974.48€

Ce montant prend en compte la commission broker, la TVA, les impôts de bourse, les frais de dépouillement du dépositaire ainsi que la recherche payée via les frais de transaction.

Evaluation des performances des sociétés en portefeuille :

Les cas d'investissement sont analysés au regard de l'estimation de la valeur intrinsèque de l'entreprise, ainsi que de la note qualité :

1. Amiral Gestion considère que la valorisation d'une société est liée à la mesure de sa capacité de générer des cash-flows libres, raison pour laquelle l'équipe de gestion utilise un modèle DCF pour évaluer la valeur intrinsèque d'une société.

1. La note qualité interne afin de quantifier le risque sur la base d'éléments liés aux fondamentaux de l'entreprises (modèle économique, qualité de la direction, qualité de la structure financière, et critères relatifs aux aspects ESG).

L'évaluation de nos investissements et des valeurs en portefeuille du Fonds, à moyen et long terme, fait l'objet d'un commentaire de gestion qui est inséré dans chacun des rapports périodiques du Fonds.

Principaux mouvements :

Achats : Amadeus, Adobe System, Admiral, Sopra Steria, Sesa

Ventes : Meta Platforms, FPT Corp (Vietnam), Spotify, Netease HKD, Believe

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité : NA

Politique de sélection des intermédiaires :

En sa qualité de société de gestion, Amiral Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Cette politique est disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Frais intermédiation:

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est consultable sur le site internet d'Amiral Gestion : www.Amiralgestion.com.

Politique d'engagement actionnarial :

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 et suivants du Code Monétaire et Financiers, Amiral Gestion a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement et publie chaque année un compte rendu de la mise en œuvre de cette politique dont notamment la façon dont elle a exercé ses droits de vote. Amiral Gestion applique sa propre politique de vote et exerce directement, depuis 2021, le vote pour toutes les sociétés dont elle détient plus de 1% du capital. En deçà de 1% du capital, Amiral Gestion automatise l'exercice de ses droits de vote via la plateforme par procuration qui applique la Politique de vote 2023 d'Amiral Gestion. En cas de résolutions non prévues par notre politique ou à évaluer au cas par cas, nous appliquons les recommandations de la politique de vote d'ISS par défaut ou justifions des décisions de vote que nous aurions prises selon l'analyse du gérant en charge du vote.

La politique d'engagement actionnarial et la politique de vote d'Amiral Gestion sont disponibles sur le site d'Amiral Gestion : www.amiralgestion.com.

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès d'Amiral Gestion.

Catégorie SFDR :

« Article 8 » selon la classification du règlement dit « Disclosure – SFDR », ce qui permet de favoriser une bonne prise en compte des risques de durabilité. En effet, le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et son approche extra-financière n'est pas adossée à un benchmark durable spécifique, mais il promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises.

Catégorie AMF :

Le compartiment applique une approche d'investissement responsable non significativement engageante selon la segmentation de la Position - recommandation AMF - DOC-2020-03. Catégorie 2

Communication des critères Environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Le compartiment SEXTANT TECH promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, via ses approches extra-financières appliquées au fonds. Ces exigences ESG sont notamment intégrées dans le cadre de l'analyse fondamentale propre à Amiral Gestion qui comprend ex-ante 10 critères ESG sur les 28 analysés qualitativement dans le cadre de la détermination d'une note Qualité, mais également dans le cadre d'un suivi de performance ESG ex-post du portefeuille dont l'analyse ESG appliquée au compartiment et à son univers de référence est fondée sur la méthodologie de notation « MSCI ESG Ratings » de l'agence MSCI. Les approches extra-financières appliquées par le compartiment ne sont pas adossées à un indice durable spécifique. L'équipe de gestion suit les caractéristiques et performances ESG du Compartiment en relatif par rapport à un univers de référence cohérent avec la stratégie d'investissement, et composé de plus de 1902 entreprises internationales de moyennes et grandes capitalisations boursières issues des secteurs des technologies ou assimilés, couvertes par la recherche ESG de notre partenaire agence de notation extra financière MSCI, sans considération de performance ESG pour le constituer. Davantage d'informations sont disponibles dans l'annexe II du document précontractuel SFDR.

Méthode de calcul du risque global :

La méthode d'évaluation du risque Global utilisée pour SEXTANT TECH est la méthode du calcul de l'engagement.

Montant du levier auquel le fonds a recours : néant**Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR ») :**

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération :

Amiral Gestion a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences des directives AIFM et UCITS V et aux Orientations de l'ESMA. Cette politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement, les documents constitutifs des OPC qu'elle gère. Cette politique est également conforme à l'intérêt des OPC et de ses investisseurs.

Le personnel d'Amiral Gestion peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable. Néanmoins, la part variable demeure marginale sur l'ensemble de la rémunération versée aux personnes identifiées en tant que preneur de risque ou équivalent au sens de ces réglementations. Par ailleurs, compte tenu de l'importance croissante des enjeux extra-financiers, Amiral Gestion a décidé de responsabiliser chaque membre de son équipe quant à la prise en compte des dimensions ESG. Chaque collaborateur, en particulier au sein de l'équipe de gestion, et ainsi incité à contribuer à la Stratégie d'Investissement Responsable, selon les spécificités de ses fonctions. Cette implication est prise en compte dans le cadre de l'évaluation annuelle des collaborateurs et dans la définition de leur rémunération variable.

L'ensemble du personnel bénéficie de la participation et de l'intéressement aux résultats. La totalité des salariés sont également actionnaires d'Amiral Gestion. La montée dans le capital est progressive et dépend de l'apport individuel de chacun à l'entreprise. Ainsi, les intérêts des porteurs et des employés d'Amiral Gestion sont alignés : il s'agit d'atteindre la meilleure performance possible à long-terme, et de pérenniser la société.

L'ensemble des membres de la société est directement intéressé au succès de l'ensemble des fonds et au résultat de l'entreprise afin d'éviter toute prise de risque inconsidérée.

La politique complète de rémunération des employés d'Amiral Gestion ainsi que le montant total des rémunérations versées au titre de l'exercice, ventilé suivant les critères réglementaires, sont disponibles sans frais et sur simple demande écrite adressée à votre gestionnaire : AMIRAL GESTION, 103 rue de Grenelle, 75007 Paris.

DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie de collaborateurs/Typologie de Rémunération	Nombre d'effectifs au 30/12/2024	Rémunérations Fixes	Rémunération variable totale par catégorie
Gérant et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	1 403.5K€ de bonus (maximum individuel de 200K€)
Direction non gérants, RCCI, Responsables clés	8	Comprises entre 30K€ et 200K€	420 K€
Autres collaborateurs non preneurs de risques (dont 2 en Espagne)	23	Comprises entre 30K€ et 200K€	687.5 K€

AVERTISSEMENT

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts ou actions de l'OPC. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion de l'OPC ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts ou actions de l'OPC peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau de l'OPC (ex:commission de gestion) mais ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

Information pour les US persons : Les parts ou actions de cet OPC ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Informations destinées aux Investisseurs Français : Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe pré-contractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPC, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Amiral Gestion - Service Commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris - France.

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les statuts ou le règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe précontractuelle SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe post-contractuelle SFDR) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Amiral Gestion ou l'OPC sera publiée dans un média local luxembourgeois.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays). Les OPC d'Amiral Gestion (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Amiral Gestion ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document. Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196, Gland, Suisse a été nommé comme représentant du Fonds pour la Suisse. CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon a été nommé comme service de paiement du Fonds en Suisse. Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient. Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Amiral Gestion ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

Site Internet : Les statuts ou règlement de l'OPC, le Document d'Information Clé (« DIC »), le Prospectus, l'annexe périodique SFDR et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels, annexe périodique SFDR) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : www.amiralgestion.com

ANNEXE IV¹

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dénomination du produit : SEXTANT TECH

Identifiant d'entité juridique : 969500RN8DGG7SQBZR33

Nom de la société de gestion : AMIRAL GESTION

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]	
☐ Oui	☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____ % ☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____ %	☒ Il promeut des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il présentera une proportion minimale de 20% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne fera aucun investissement durable

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Engagement de Note ESG moyenne du portefeuille supérieure à celle de l'univers d'investissement

Le compartiment applique dans son processus d'investissement le suivi d'un Score ESG issu du fournisseur de données MSCI ESG Ratings. Cette note identifie les risques et les opportunités ESG inhérents aux secteurs d'appartenance des entreprises évaluées². Cette évaluation constitue la notation de référence pour mesurer la performance ESG du portefeuille de Sextant Tech par rapport à son univers de référence ESG.

¹ Données arrêtées au 31/12/2024 selon les caractéristiques présentées dans l'annexe II précontractuelle du compartiment accessible sur le site internet d'Amiral Gestion.

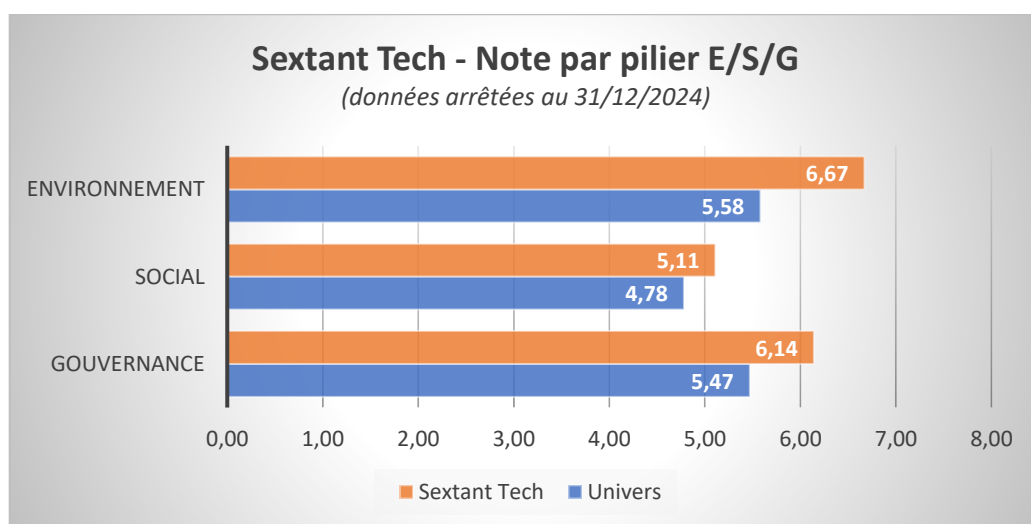
² En cas de non couverture d'analyse ESG par MSCI, un complément de couverture est réalisé à partir de la Note de performance ESG du référentiel Amiral issue de la base de données Gaïa d'Ethifinance

Score ESG externe³ :

(Source : MSCI ESG Ratings)⁴

Date	Compartment	Note ESG (/100)	Couverture	Performance relative du compartiment / univers
31/12/2024	Sextant Tech	6,27	89,2%	+17,80%
	Univers	5,32	90,5%	
29/12/2023	Sextant Tech	5,57	87%	+5,29%
	Univers	5,29	100%	

La performance ESG du compartiment Sextant Tech est supérieure à celle de son univers de référence ESG (+17,8%), ainsi que sur les 3 piliers Environnement - Social - Gouvernance, qui composent la notation ESG comme le montre les données figurant ci-dessous.



Meilleures notes ESG du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
Adobe	10	2,40%
Edwards Lifesciences	10	1,60%
Admiral	9,7	2,60%
Westwing	8,8	1,20%
Taiwan Semiconductor Manufactu	8,6	1,30%

Notes ESG les moins élevées du compartiment

Au 31/12/2024		
Nom	Note ESG /10	% de l'actif net
Pdd Holdings	0,7	2,60%
Meta Platforms	2	4,10%
Didi Global	2,3	2,10%
Aumann	3,2	1,20%
Airbnb	3,8	1,00%

³ La notation ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure note possible.

⁴ En cas de non couverture d'analyse ESG par MSCI, un complément de couverture est réalisé à partir de la Note de performance ESG du référentiel Amiral issue de la base de données Gaïa d'Ethifinance

Indicateur de qualité environnemental / changement climatique

Dans le cadre des caractéristiques environnementales promues Sextant Tech, le compartiment a pris un engagement de meilleure performance du portefeuille par rapport à son univers sur un indicateur de qualité environnemental en faveur du climat : l'intensité carbone.

Les résultats de cet engagement au 31/12/2024 sont restitués ci-dessous.

ENVIRONNEMENT : INTENSITE CARBONE

DATE	INTENSITE CARBONE* SEXTANT TECH				
	Couverture PTF /UNIV		Portefeuille	Univers	Performance relative PTF/UNIV (%)
	Portefeuille	Univers			
31/12/2024	91,4%	85,7%	28,64	93,47	-69,36%
29/12/2023	91%	76%	33,7	174,91	-92,1%

**LEGENDE*

Source : Amiral Gestion – Données issues de la base de données S&P Trucost selon l'arrêté des données de la plupart des entreprises sur l'exercice 2022-2023, les données de l'exercice 2023 étant en cours de vérification.

*WACI : Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO2 / M€ de CA.*

Scopes 1 élargi, 2 et partie indirecte du scope 3 amont

N.B. : Seules les émissions de Gaz à effet de serre du Scope 1 et les émissions indirectes (amont premier rang comprenant le Scope 2 et la partie directe du Scope 3 Amont) ont été prises en compte dans ce calcul. Le reste des émissions indirectes dites "Scope 3" n'ont pas été incluses dans ce calcul à cause de la communication de données encore partielles des entreprises sur cet aspect et du double comptage significatif lié à cette inclusion.

L'intensité carbone du compartiment Sextant Tech est significativement inférieure à celle de son univers de référence (-69%).

Suivi des métriques climat⁵ et d'empreinte environnementale de Sextant Tech⁶

Le compartiment produit a minima annuellement un suivi de métriques climat et d'empreinte environnementale conformes avec les exigences de la TCFD.

La synthèse des résultats sur ces indicateurs clés est restituée dans le tableau ci-dessous :

		Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2+3	Température et Alignement 2°C*	Empreinte environnementale EC/R (% CA)*	Part Verte (alignement à la Taxo_ EU ⁷) ***	Part Brune (%CA)**	Risques de Transition (%EBITDA à risque/scénario élevé) Horizon 2030*	Risques physiques (score composé ajusté / scénario élevé) Horizon 2030 (/100)*
2024	SEXTANT TECH	59,9	2,7°C/3°C	0,7%	0,39% ⁸	0%	0,2%	22,4
	Couverture	91%	94%	94%	62,78%	-	89,17%	96,08%
	Univers	94,7	2,7°C/3°C	1,3%	0,05% ⁹	0%	0,2%	28,4
	Couverture	86%	66%	85%	64,78%	-	71,96%	82,67%
2023	SEXTANT TECH	69,7	< 1,5°C	0,8%	2,9%	0%	0,2%	33,4
	Couverture	91%	93%	95%	22%	-	91%	96%
	Univers	199,2	> 5 °C	1,2%	16,9%	0%	0,2%	36,5
	Couverture	76%	78%	84%	24,5%	-	71%	78%

* Source : S&P - Trucost

**Source : MSCI

*** Source : Sustainalytics

• ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Cf. comparatif supra des données présentées pour les métriques climat et le score ESG externe.

⁵ La variation des résultats des indicateurs climatiques peut être influencée par les choix méthodologiques adoptés par le fournisseur de données, ainsi que par les perturbations significatives des conditions des différents marchés de consommation et de production de biens et services observées ces dernières années (par exemple : la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, etc.).

⁶ L'intensité carbone est calculée pour la plupart des entreprises en portefeuille et de l'univers à partir des données de l'exercice 2022. Pour les autres indicateurs climat et d'empreinte environnementale, les données sont issues de l'exercice 2023.

⁷ Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics.

Il est à noter que la part verte du portefeuille est calculée cette année à partir des données d'alignement reportées par les entreprises pour l'exercice 2022 et privilégiées aux données estimées par notre fournisseur de données sur cette recherche (Sustainalytics), conformément aux recommandations du régulateur. Le portefeuille étant composé pour partie de small mid caps cotées ou de large caps basées en dehors de l'Union Européenne, la majeure partie d'entre elles ne sont pas soumises à l'obligation de reporting sur l'exercice 2022 dont sont issues les données de leur rapport annuel 2023. En effet, l'obligation de publication d'alignement à la taxonomie s'étend sur un calendrier débutant au 1er janvier 2024 sur l'exercice 2023 jusqu'au 1er janvier 2028 (sur l'exercice 2027) pour les entreprises soumises à NFRD/CSRD. Aussi, il n'est aujourd'hui pas pertinent de tirer des conclusions de ces données dont la publication par les entreprises peut s'avérer très partielles à l'échelle du portefeuille et non représentatives de sa part verte réelle.

⁸ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

⁹ Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le compartiment Sextant Tech promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Bien qu'il n'ait pas une stratégie d'investissement centrée sur un objectif d'investissement durable au sens de la réglementation Disclosure SFDR, **le compartiment s'engage à présenter une proportion minimale de 20% d'investissements durables.**

L'investissement durable pour Amiral Gestion¹⁰ est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement aux objectifs environnementaux :
 - d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;
 - d'adaptation aux effets du changement climatique ;
- Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autres objectifs environnementaux ou sociaux, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Part d'investissement durable

SEXTANT TECH	(Données pondérées au 31/12/2024)	(Données pondérées au 29/12/2023)
PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES Part d'ID minimale : 20%	62,83%	42,3%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation et adaptation au changement climatique	55,88%	40,8%
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux	6,94%	1,5%

Depuis l'exercice 2023, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion, prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissement durable pour nos compartiments. **A ce titre, le compartiment dégage au 31/12/2024 une part d'investissement durable représentant 62,83% de l'actif net du portefeuille.**

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas à des

¹⁰ Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion ;
<https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions "investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

objectifs environnementaux ou sociaux. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidence négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis l'exercice 2023 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Sa stratégie d'investissement socialement responsable se traduit également par des exigences supplémentaires comme l'application d'une note ESG minimale et d'une sélectivité ESG sur l'univers d'investissement qui constitue des facteurs additionnels attestant d'une bonne qualité ESG des investissements.

- o **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle¹¹



12

Au 31/12/2024, et sur l'ensemble de l'année 2024, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe ni indirecte aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle.

Par ailleurs, **la part brune du compartiment, à savoir son exposition au charbon et aux énergies fossiles, est nulle.**

Non exposition du compartiment à des controverses de gravité forte à sévère¹³

Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveaux de 5 (sévère) ou 4 (forte), conformément à la politique d'exclusion du compartiment.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

Aucune entreprise n'est exposée à des controverses de niveau de gravité 4 (forte) et 5 (sévère), conformément à la politique d'exclusion du compartiment.

Toutefois, il est à noter que 2 entreprises font l'objet d'une mise sous surveillance par le Comité de surveillance des controverses d'Amiral Gestion :

- **META Platforms** dans le cadre de deux controverses qui l'ont amené à être inscrites en statut Watchlist du Pacte Mondial des Nations Unies et dont le cas est décrit dans la section suivante.

¹¹ La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald.

¹² Le détail des règles d'exclusion appliquées est disponible dans la rubrique Investissement Responsable du site internet d'Amiral Gestion.

¹³ Taux de couverture d'analyse : 88,77%

▪ ALPHABET

Alphabet est sous surveillance en raison d'accusations de pratiques anti-compétitives, avec deux procès en cours aux États-Unis.

Le premier concerne l'abus de position dominante dans la technologie publicitaire digitale (« AdTech »). Google est accusé d'avoir utilisé sa position pour favoriser son réseau publicitaire et réduire la concurrence, notamment via des acquisitions (DoubleClick en 2008 et Admeld en 2011). Google défend que son écosystème intégré améliore le retour sur investissement des annonceurs, réduit les prix pour les consommateurs, et reste compétitif face à de nombreuses alternatives.

Le second procès porte sur un monopole présumé sur la recherche en ligne (Search). Le département de la justice critique les accords de distribution conclus avec Apple et Samsung, qui restreindraient la concurrence. Une décision sur des mesures correctives, pouvant inclure la scission de Chrome, est attendue en 2025. Alphabet rejette cette proposition, estimant qu'elle nuirait à l'expérience utilisateur et à l'efficacité économique de ses services.

En Europe, Google fait face à des accusations similaires, mais soutient que ses services élargissent les choix offerts aux consommateurs tout en soutenant les commerçants locaux. En 2013, un accord avec la FTC avait déjà conclu que, bien que Google ait favorisé ses propres services, cela ne constituait pas une violation des lois sur la concurrence. Nous considérons qu'Alphabet maintient sa position grâce à l'innovation et l'utilité de ses produits, plutôt qu'en raison de pratiques déloyales. Son écosystème technologique unifié, soutenu par DeepMind, offre des avantages significatifs en termes d'efficacité économique et d'expérience utilisateur.

Par conséquent, notre analyse interne ne classe pas ces problèmes antitrust comme étant de gravité sévère. Cependant, nous maintenons une surveillance accrue de l'entreprise et suivons attentivement l'évolution de ces différents dossiers.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

Bilan global au 31/12/2024

Au 31/12/2024, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment Sextant Tech sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment Sextant Tech exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas

d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

Bilan au 31/12/2024



- **100% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE**
- Une entreprise du portefeuille est inscrite sous statut Watchlist et mise sous surveillance par Amiral Gestion : META PLATFORMS*.

Taux de couverture d'analyse : 91,39%

*Cas Meta Platforms

La société américaine Meta (ex Facebook) et maison mère des plateformes Instagram, Facebook, et WhatsApp, a été mise sous surveillance fin 2022 à la suite de deux controverses : gestion des données personnelles des utilisateurs, impact négatif de ses produits sur la santé mentale des adolescents. Ces sujets placent l'entreprise sous un double statut de Watchlist du Pacte Mondial des Nations Unies (Principe 1) et des Principes directeurs de l'OCDE (chapitre IV et VIII) pour atteinte à la protection des droits humains internationaux et d'atteintes aux intérêts des consommateurs. A ce titre, l'entreprise a été mise sous surveillance lors de la réunion du comité de surveillance des controverses qui s'est tenue le 12 octobre 2022. Cette mise sous surveillance et les éléments d'analyse ont été communiqués dans le rapport SFDR du fonds en date du 30/12/2022. Pour rappel :

- **Gestion des données** : Malgré les mesures prises en 2022, Meta a reçu de nouvelles amendes de la part de la DPC en 2021, 2022 et 2023 à la suite des enquêtes de la commission (condamnation de Meta à 1.2 milliards d'euro par la DPC-Commission de protection des données irlandaise au nom de l'UE en Mai 2023). Par ailleurs, les régulateurs aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et dans l'UE envisagent tous une réglementation plus stricte ciblant l'entreprise. Initialement, Meta avait mis en place un abonnement payant, permettant aux utilisateurs de retirer toutes publicités. Le tarif de cet abonnement est passé récemment de 13 € à 8 € pour les appareils mobiles. Bien que les utilisateurs soient libres d'utiliser les plateformes Facebook et Instagram, cette solution n'a pas été validée par la commission européenne car elle ne correspondait pas aux critères du DMA.

Désormais, Meta offre aux utilisateurs deux options principales pour la publicité : les publicités contextuelles basées sur des données moins personnelles telles que l'âge, le genre et la localisation actuels de l'utilisateur, ou continuer à recevoir des publicités hautement ciblées en donnant leur consentement explicite. Ces publicités contextuelles proposées par Meta étant bien conformes aux exigences des régulateurs de l'UE, nous apprécions les efforts et nouvelles avancées de l'entreprise en matière de conformité RGPD. Nous continuons à suivre ses pratiques en matière de gestion des données, problème général à toutes les entreprises similaires.

- **Impact des réseaux sociaux sur la santé mentale des adolescents** : malgré des mesures correctives identifiées, Meta continue d'être exposée sur cette controverse avec une action en justice initiée par 40 États américains à l'automne

2023 pour nuisance à la santé mentale de la jeunesse. Cette action en justice représente l'aboutissement d'enquêtes menées depuis deux ans sur les méthodes "addictives" sur Facebook et Instagram. Les États, démocrates et républicains, affirment que le groupe californien a "dissimulé la façon dont ces plateformes exploitent et manipulent les consommateurs les plus vulnérables", et "négligé les dommages considérables" causés à la "santé mentale et physique des jeunes de notre pays".

Bien que ces questions soient légitimes et doivent être suivies avec attention, plusieurs éléments laissent penser que Meta cherche à adresser ce sujet de société complexe avec sérieux. Par ailleurs, le cas n'ayant pas été jugé, il est prématuré de conclure que Meta a un impact néfaste sur la santé mentale des jeunes sans pouvoir mettre en perspective plusieurs études. Par exemple, une étude scientifique menée par The National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine en 2023 montre des impacts négatifs mais aussi positifs des réseaux sociaux. Parmi les aspects positifs figurent :

1/ Le divertissement pour la majorité des jeunes,

2/ L'amélioration du bien-être de certains jeunes isolés ou en quête d'opportunités.

Ces éléments ne peuvent être ignorés, d'autant qu'aucune étude scientifique ne fait consensus pour établir une contribution globalement négative des réseaux sociaux sur la santé des jeunes. L'innovation technologique s'accompagne inévitablement de bénéfices et de risques. L'enjeu consiste à atténuer ces derniers plutôt qu'à rejeter la technologie dans son ensemble.

Depuis janvier 2024, Meta a pris des initiatives plus claires en faveur de la santé mentale des adolescents. En septembre 2024, Instagram a annoncé mettre en place des restrictions supplémentaires en lançant des « **comptes adolescents** » réservés aux 13-17 ans, avec des fonctionnalités renforçant le contrôle parental. Toutefois, des préoccupations subsistent concernant les accusations de méthodes addictives, et nous continuons à surveiller de près les évolutions des procédures judiciaires.

C'est dans ce contexte de controverse sur la santé mentale des jeunes, Amiral Gestion a rejoint le 11 avril 2023 une coalition composée de 27 investisseurs sur le thème de la **Tech Responsable** (Tech & mental health) à l'initiative de Sycomore AM et Axa IM. L'objectif de cette coalition est d'engager les grandes entreprises du secteur technologique pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à la santé mentale et au bien-être des utilisateurs finaux, tout en cherchant à limiter les impacts potentiellement négatifs des technologies. Les détails de cet engagement sont exposés dans la section dédiée du rapport.

Par ailleurs, Meta contribue activement à rendre la technologie plus sûre, notamment via son engagement pour les technologies **open source**, mises à disposition de la communauté scientifique et technologique. En 2024, dans la lignée du projet Open Compute en 2011, Meta a renouvelé cet engagement, à l'inverse des autres grandes entreprises de technologie, en ouvrant ses travaux de recherche en intelligence artificielle à la communauté scientifique. Les **modèles Llama**, développés par le laboratoire d'IA de Meta, sont devenus essentiels au développement de nombreuses applications par des petites structures.

Meta a également joué le rôle de lanceur d'alerte au sujet du cadre réglementaire Européen, qu'il estime contraignant, fragmenté et freinant l'innovation.

Compte tenu des évolutions positives au sujet de la promotion de bonnes pratiques sur les réseaux sociaux et en particulier pour les jeunes, ainsi que de sa nouvelle ligne de conduite adoptée sur la confidentialité des données, le comité de surveillance des controverses a décidé, en avril 2024, de maintenir en niveau de gravité 3 les controverses supra mentionnées ainsi que le statut de mise sous surveillance. En 2025, nous continuerons à suivre de près ces sujets.

Description détaillée :

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment Sextant Tech prend en compte depuis l'exercice 2023 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) de l'annexe 1 des RTS SFDR. La politique de prise en compte des PAI d'Amiral Gestion, incluant l'approche globale et les sources de chaque indicateur, est disponible sur son site internet, rubrique "Investissement Responsable" : <https://www.amiralgestion.com/fr/investissement-responsable>.

Les informations sur le suivi de performance du portefeuille sur les 16 indicateurs PAI en relatif de son univers de référence pour l'année 2024 sont restituées dans le reporting périodique annuel dédié du compartiment matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR disponible sur le site internet d'Amiral Gestion à la page dédiée au compartiment¹⁴.

A la suite de la production de ce reporting, une initiative de dialogue et d'engagement auprès des entreprises dont les indicateurs seraient en contre-performance relative à l'univers de référence retenu pour le compartiment pourra être initiée à partir de l'année 2025 afin d'améliorer en continu la performance du portefeuille et réduire les impacts négatifs de ses sous-jacents sur les facteurs de durabilité.

¹⁴ [SICAV Sextant – Amiral Gestion](#)

Quels ont été les principaux investissements¹⁵ de ce produit financier ?

SEXTANT TECH			
Investissements les plus importants	Secteurs	% d'actifs	Pays
Kontron	Technologies de l'information	5,90%	Allemagne
Vusiongroup	Technologies de l'information	5,50%	France
Amadeus It	Consommation discrétionnaire	4,40%	Espagne
Meta Platforms	Services de communication	4,10%	Etats-Unis
Alphabet	Services de communication	4,10%	Etats-Unis
Alten	Technologies de l'information	3,70%	France
Multiply	Finance	3,60%	Italie
Lectra	Technologies de l'information	3,60%	France
Paylocity Holding	Industrie	3,10%	Etats-Unis
Pdd Holdings	Consommation discrétionnaire	2,60%	Chine
Admiral	Finance	2,60%	Royaume-Uni
Avant	Technologies de l'information	2,50%	Japon
Fpt	Technologies de l'information	2,50%	Vietnam
Paypal Holdings	Finance	2,40%	Etats-Unis
TOTAL		50,6%	

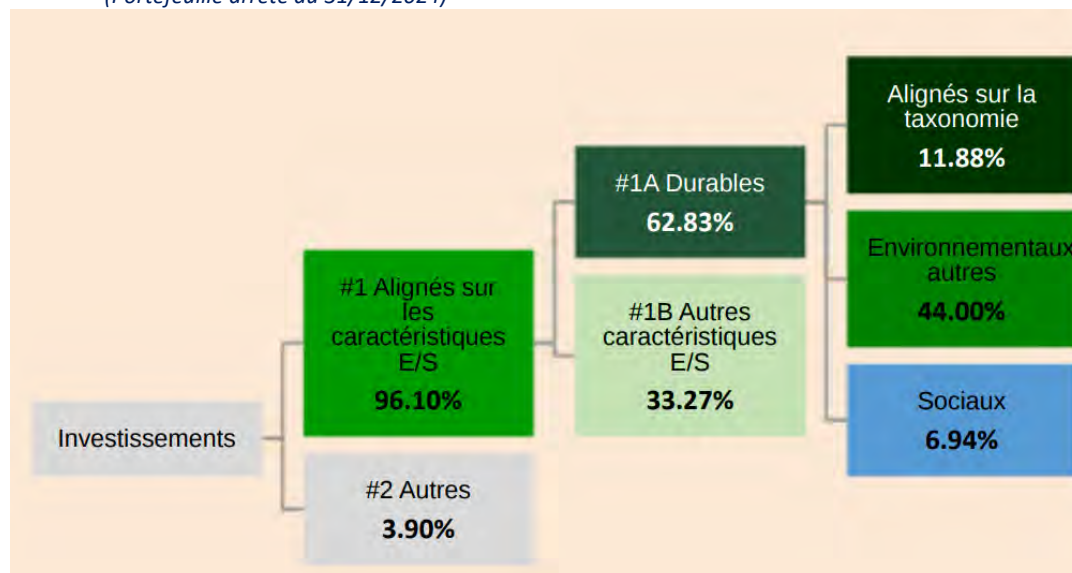
¹⁵ Les principaux investissements retenus correspondent à la part investie au 31/12/2024 représentant plus de 50% en cumulé. Les liquidités ne sont pas présentées dans ce tableau, même dans le cas où elles représenteraient une part importante des capitaux du portefeuille.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?

SEXTANT TECH

(Portefeuille arrêté au 31/12/2024)



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S couvre :

- La sous-catégorie #1A Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Technologies de l'information	38,2%
Services de communication	14,2%
Industrie	13,5%
Consommation discrétionnaire	10,3%
Finance	10,1%
Santé	3,2%
Consommation de base	0,70%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment Sextant Tech n'est pas engagé à avoir une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%. En effet, en l'état actuel, la communication obligatoire des données d'alignement à la taxinomie verte reste encore partielle sur le marché : le Règlement Taxinomie est applicable aux entreprises de manière progressive selon un calendrier s'étalant entre 2022 et 2027 en fonction de leur taille.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹⁶ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

¹⁶ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

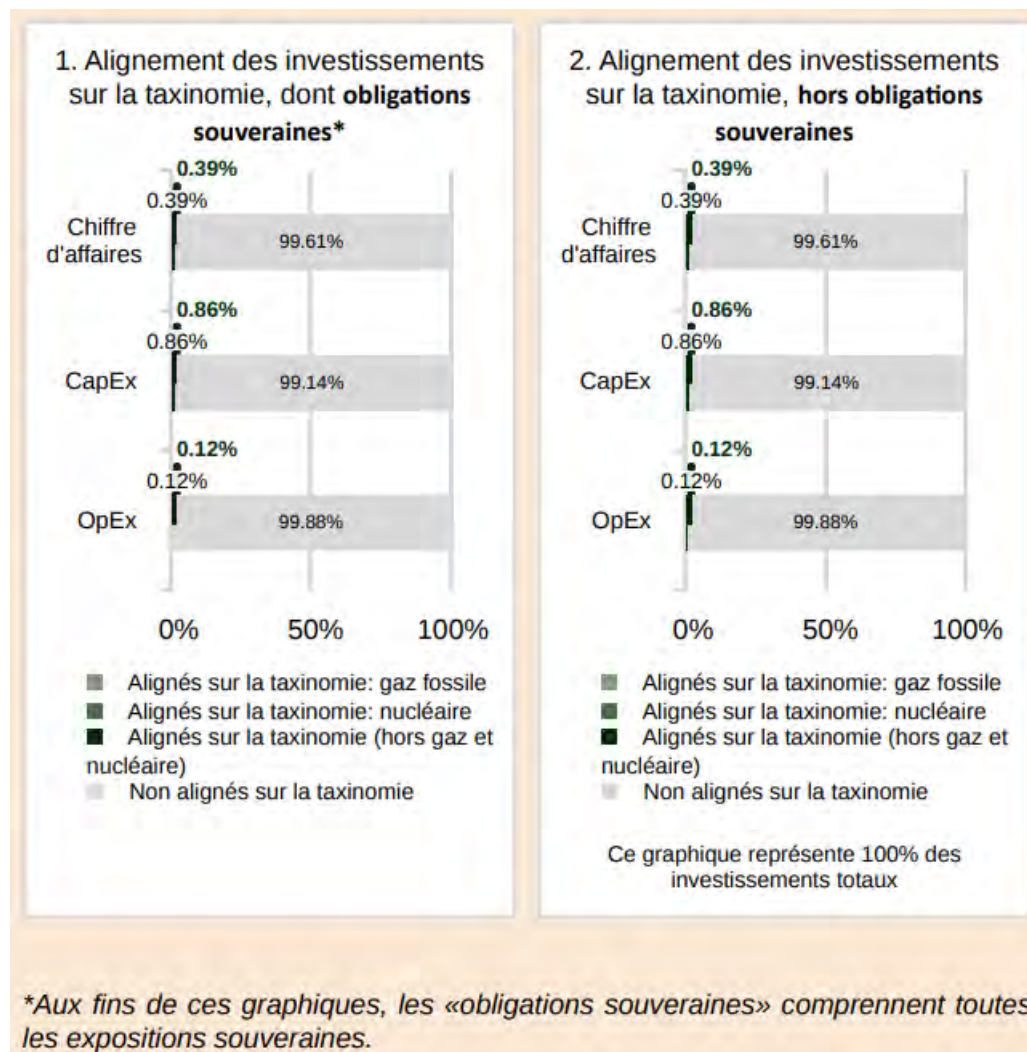
SEXTANT TECH

Part des investissements alignées sur la taxinomie au 31/12/2024

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires**, pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)**, pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 0% / Part de données reportées par les entreprises : 100 %

PART VERTE

SEXTANT TECH : 0,39 %

Sur la base de ces données fondées sur la Part verte liée au chiffre d'affaires, le portefeuille révèle **une part verte positive de 0,39%.**

Les principaux contributeurs de la taxonomie pour l'ensemble du portefeuille sur la base de l'alignement fondée sur la part du chiffre d'affaires sont mentionnés ci-dessous :

SEXTANT TECH			
Entreprises les plus contributrices à la Part Verte	Secteur	% du chiffre d'affaires	Nature d'activité éligible
Taiwan Semiconductor Manufacturing	Technologies de l'information	91,59%	Habilitante
Barco	Technologies de l'information	27,00%	Habilitante

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part des investissements réalisés par types d'activités – Sextant Tech				
Source : Sustainalytics		Activité contributrice ¹⁷	Activité de transition	Activité habilitante
2024	Part des CAPEX alignés	0,61%	0,18%	0,07%
	Part des OPEX alignés	0%	0%	0,12%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0%	0%	0,39%
	Couverture	62,78%		
2023	Part des CAPEX alignés	0,15%	0,6%	0,6%
	Part des OPEX alignés	0%	0%	2%
	Part du Chiffre d'Affaires aligné	0%	0%	2,9%
	Couverture	17,2%		

A noter : nous constatons une hausse conséquente du taux de couverture des émetteurs par rapport à l'alignement à taxonomie européenne. Nous reportons l'information collectée depuis notre fournisseur de données qui peut être involontairement surévaluée sur le taux de couverture, mais correcte sur le pourcentage d'alignement.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cf tableau ci-dessus.

¹⁷ Activités bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne)



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

44%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants¹⁸, **le compartiment Sextant Tech totalise 44% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment VUSIONGROUP SA (5,47%), Amadeus IT Group, S.A. (4,38%) et ALPHABET INC. (4,14%).

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

6,94%

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants¹⁹, **le compartiment Sextant Tech totalise 6,94% d'investissements durables ayant un objectif social.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre notamment PAYLOCITY HOLDING CORPORATION (3,09%) et Visional Inc (2,11%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » représentaient **3,90% de l'actif total** du compartiment au 31/12/2024 et correspondaient principalement à des liquidités.

Les liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Elles ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

¹⁸ <https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2195/doc.pdf>

¹⁹ Source : MSCI ESG – Recherche Impact Metrics

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par l'exercice de ses droits de votes en Assemblées générales d'actionnaires et la pratique de dialogue engagement actionnariales** afin d'inciter les entreprises à progresser en matière de transparence ESG et climat et sur le plan de leurs pratiques sous-jacentes.

Le rapport 2024 de l'activité de vote et d'engagement du compartiment vous est restitué ci-dessous.

Rapport de votes 2024

	2024	2023
Nombre d'AG votables	41	37
Pourcentage d'AG votées	100%	100%
Nombre de résolutions votées	617	605
Pourcentage de résolutions votées "abstention" ou "contre"	19%	20%
Nombre de résolutions d'actionnaire déposées	44	52
Nombre de résolutions d'actionnaires soutenues par Amiral Gestion	30	36
Taux d'opposition sur les résolutions sur le dividende	0%	0%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la rémunération des dirigeants	23%	20%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la nomination des administrateurs	19%	23%
Types de résolutions pour lesquelles un vote contre a été le plus fréquemment recommandé	Augmentation de capital : 45%	Augmentations de capital : 43%
	Nomination des administrateurs : 19%	Rémunération des dirigeants : 20%
	Rémunération des dirigeants : 23%	Nomination des administrateurs : 23%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus élevé	Alten SA, Amadeus IT Group SA, Avant Group Corp. : 100%	Alten, Amadeus, Believe, Funding Circle, Lectra, Vusiongroup, Westwing : 100%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus faible	NetEase, Inc. (33%), yappli, inc. (44%), Gruppo MutuiOnline SpA (54%)	Kontron, Arista Networks : 25%, Netease : 38%, Assystem : 46%, Airbnb : 50%, Gruppo Mutuonline : 53%

Rapport de dialogue et engagement ESG 2024

L'Engagement actionnarial mis en place par Amiral Gestion, rassemblant nos initiatives de dialogue-engagement ESG et d'exercice des droits de vote, s'inscrit dans notre approche d'investissement pour tous nos fonds mais également d'impact ESG dans l'incitation des entreprises à améliorer leurs pratiques en la matière, conformément à l'application de notre Politique d'investissement Responsable et de nos engagements en tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Sur l'année 2024, les gérants ont mené des actions de dialogue et d'engagement

- **Individuelles** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et les gérants d'Amiral Gestion seulement
- **Collaboratives** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et un groupe d'investisseurs dont Amiral Gestion fait partie

Parmi les sujets de dialogue et d'engagement, 38% ont été porté de manière individuelle et 62% de manière collaborative

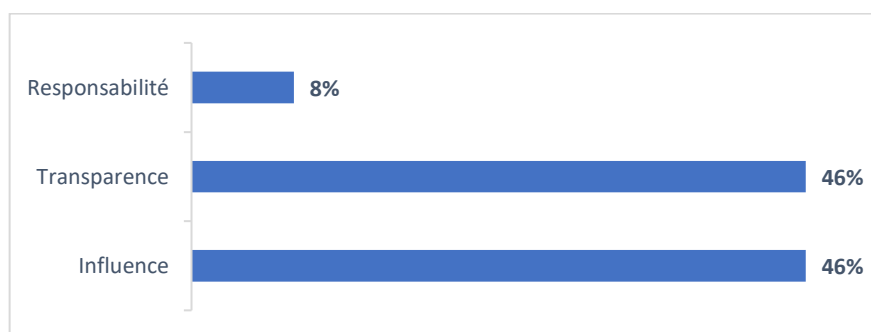
Synthèse des démarches de dialogue & d'engagement sur l'année 2024			
9 entreprises	24,1% du portefeuille	Engagements individuels et collaboratifs	Aumann, Cegedim, Gerard Perrier , HelloFresh, Kontron, Meta Platforms, PSI Software, VusionGroup (SES Imagotag), Wavestone

Répartition des démarches de dialogue et d'engagement par typologie

Transparence : Il vise à encourager les entreprises à améliorer leur transparence dans les cas où leurs données seraient absentes ou insuffisantes. Le délai associé à ce type d'engagement est de 2 ans.

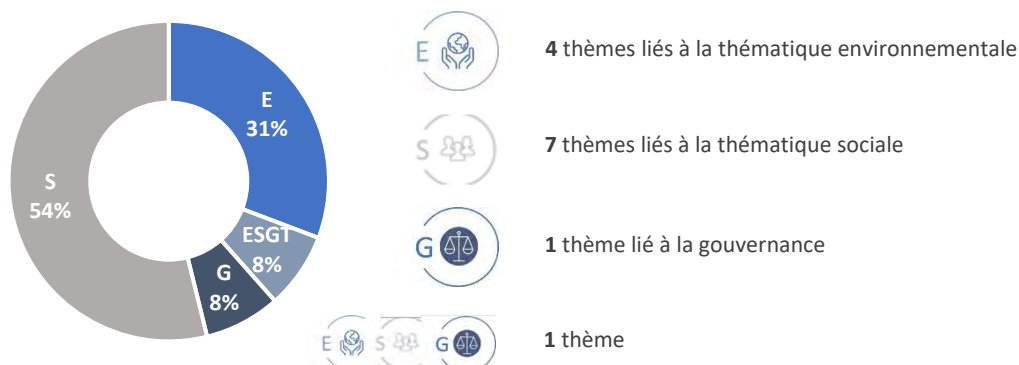
Influence : Il vise à influencer positivement les pratiques ESG des entreprises afin de réduire les risques qu'elles encourent et qui pourrait impacter leur rentabilité, mais aussi les potentiels impacts négatifs que leurs activités pourraient avoir sur l'environnement et la société. Nous cherchons de la même manière à encourager les entreprises à accentuer les impacts positifs qu'elles pourraient avoir à travers leurs pratiques mais aussi les biens ou services qu'elles commercialisent. Le délai associé à ce type d'engagement est de 3 ans.

Responsabilité : Il vise à éclairer nos décisions face aux controverses et encourager les réparations : lorsqu'une controverse majeure est identifiée, un dialogue peut être noué avec l'entreprise pour vérifier le caractère avéré et comprendre les actions correctives envisagées. Le fruit du dialogue alimente les réflexions du Comité des Controverses quant à la nécessité d'exclure la valeur exposée. Le délai associé à ce type d'engagement est de 1 an.

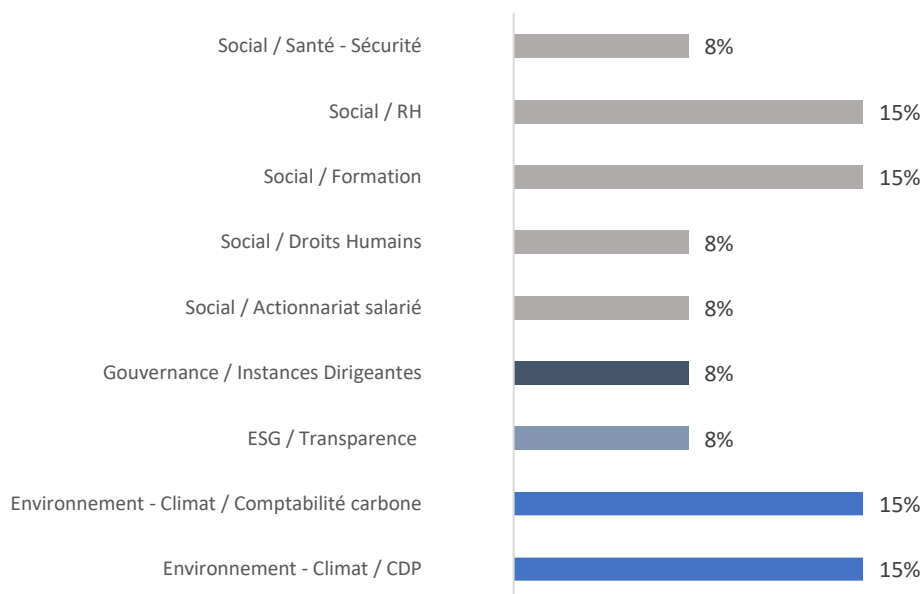


Répartition des démarches de dialogue et d'engagement individuelles par thématique

Ces actions de dialogue ont porté sur divers enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance, et de transparence :



Ventilation des engagements 2024 par thématique



Illustrations d'actions engagement menées en 2024

Kontron	
Pilier	Environnement
Kontron est un fournisseur autrichien de solutions de technologies de l'information (IT), spécialisé dans l'industrie. De par son activité, l'entreprise est fortement exposée aux enjeux de la transition écologique. Dans ce cadre, nous avons contacté l'entreprise pour l'encourager à participer cette année à la campagne CDP. L'entreprise nous a répondu qu'elle y songeait et envisage probablement d'y participer dans quelques années, mais actuellement elle manque de ressources puisque son équipe durable n'est composée que d'une seule personne. De plus, l'entreprise prépare cette année la publication du rapport CSRD, qui est une publication importante et lourde pour eux. Nous apprécions la réponse de l'entreprise et comprenons les obstacles matériels qu'elle peut rencontrer. Nous attendons la publication du rapport CSRD qui nous apportera de nouvelles informations et continuerons cet engagement à posteriori.	

Meta	
Pilier	 Social
Meta se trouve parmi les entreprises technologiques ciblées par la coalition Tech & Mental Health. Vue sa taille et sa forte exposition aux controverses autour du bien-être et de la santé mentale des jeunes utilisateurs, cette entreprise attire une attention particulière des investisseurs tel qu'Amiral Gestion. En 2024, notre groupe de travail a déployé plusieurs actions concrètes en préparation du dialogue avec l'entreprise : (i) une analyse comparative sur les mesures de protection de SNAPCHAT, Instagram et Tik Tok ainsi que le contenu des Guides pour les parents, (ii) identification des bonnes pratiques à préconiser Ainsi, depuis janvier 2024, Meta a pris des initiatives plus claires en faveur de la santé mentale des adolescents en améliorant son rapport avec une partie complète dédiée à la santé mentale des utilisateurs et s'engage à développer le partenariat avec des experts dans la santé mentale, la psychologie et comportement en ligne pour s'assurer d'une expérience saine et positive. En septembre 2024, Instagram a annoncé mettre en place des restrictions supplémentaires en lançant des « comptes adolescents » réservés aux 13-17 ans, avec des fonctionnalités renforçant le contrôle parental L'entreprise a également lancé une nouvelle fonctionnalité « Take a break » afin de sensibiliser les utilisateurs et leur permettre de mieux organiser leur temps d'utilisation des médias sociaux.	

Wavestone	
Pilier	 Gouvernance
Fin 2023, le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) a lancé le Club SMID dont la vocation est de mettre en relation une communauté d'investisseurs responsables dédiée au dialogue et à l'engagement avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations (SMID) sur des sujets ESG. Début 2024, 17 investisseurs français avaient rejoint le club. Cette initiative répond au besoin d'accélérer la structuration et la formalisation des démarches ESG des entreprises de petites et moyennes capitalisations, de mettre en commun des bonnes pratiques et de collaborer entre investisseurs pour accompagner au mieux les entreprises de cette taille dans leurs progrès ESG. Le club SMID accueille plusieurs groupes de travail : - Le GT Gouvernance - Le GT CSRD - Le GT Capital Humain - Le dernier GT porte sur des sujets divers tels que les plans de transition ou la chaîne d'approvisionnement des entreprises En 2024, à travers le GT Gouvernance et Capital Humain, Amiral Gestion a initié un dialogue avec l'entreprise Wavestone aux côtés de LFDE et la banque Hottinguer. Les divers échanges ont porté sur les thèmes suivants : le plan de succession, la séparation de la fonction de PDG et DG, la protection des actionnaires minoritaires en cas de changement de contrôle, la formation, l'actionnariat salarié et la transparence RH en générale.	

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence
sont des indices
permettant de mesurer
si le produit financier
atteint l'objectif
d'investissement
durable.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non applicable

AVERTISSEMENT – Janvier 2025

Le présent document est émis par Amiral Gestion.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation d'Amiral Gestion. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.

Certains points de données sont désormais calculés avec l'outil ESG Connect depuis janvier 2024 en application des méthodologies conçues par Amiral Gestion et sur la base des données fournies par plusieurs fournisseurs de données extra-financières. Il est possible que des écarts puissent subsister à la marge par rapport à nos calculs internes, la complexité des bases de données et référentiels sous-jacents pouvant expliquer ces écarts temporaires, mais qui ne remettent toutefois pas en cause les conclusions générales ni la conformité de nos fonds, compartiments et mandats à leurs engagements précontractuels.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans ce document s'appuient sur les données rendues disponibles par différentes sources à un moment donné, et peuvent ne plus être pertinentes au jour où l'investisseur en prend connaissance. Amiral Gestion ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données issues de ces tiers. En particulier, compte tenu de la faible disponibilité, qualité et homogénéité des informations fournies par les prestataires de données extra-financières, les estimations fournies par Amiral Gestion sont à lire avec précaution.

CE DOCUMENT EST ÉMIS PAR :

Amiral Gestion

Société par actions simplifiée au capital social de 629 983 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-04000038

Société de courtage en assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12065490

<https://www.amiralgestion.com>

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers SEXTANT TECH, LEI: 969500RN8DGG7SQBZR33
Résumé SEXTANT TECH, LEI: 969500RN8DGG7SQBZR33 prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Amiral Gestion. La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 décembre 2024. <i>[Résumé prévu à l’article 5, dans les langues visées au paragraphe 1 dudit article]</i>
Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues à l’article 7, au format indiqué ci-dessous]</i>

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d’incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L’ENVIRONNEMENT					
	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1			

Émissions de gaz à effet de serre		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES	53 633,49 (couverture : 91,90%)	2 504 626,22 (couverture : 99,38%)	Il est à noter que la méthode de calcul a changé en 2024, prenant désormais en compte la notion d'ownership afin de calculer des émissions au niveau portefeuille plus pertinentes (selon la méthode SFDR). Ce changement méthodologique explique une baisse drastique de ce PAI en comparaison avec l'année 2023.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	981,35 (couverture : 91,90%)	4 194,29 (couverture : 96,38%)	Variation N-1 : - 327,40% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

	3. Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité des GES des sociétés bénéficiaires des investissements	75,73 (couverture : 87,83%)	113,82 (couverture : 98,63%)	Variation N-1 : - 50,30% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 100,00%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	46,79% (couverture : 59,87%)	13,58% (couverture : 51,45%)	Variation N-1 : +70,98%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur

	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,36 (couverture : 100,00%)	0,31 (couverture : 87,83%)	Variation N-1 : +12,41%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	18,61% (couverture : 23,1%)	11,72% (couverture : 85,47%)	Variation N-1 : +37,02%	L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le

						cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,27 (couverture : 2,42%)	0,01 (couverture : 30,99%)		L'analyse des résultats de cet indicateur sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés, et initier si nécessaire et le cas échéant, les actions prévues dans notre Politique PAI pour cet indicateur
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par	217,23 (couverture : 36,35%)	25 621,38 (couverture : 98,74%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

		million d'euros investi, en moyenne pondérée				
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00% (couverture : 100,00%)	0,00% (couverture : 99,53%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	4,22% (couverture : 100,00%)	8,02% (couverture : 100,00%)	Variation N-1 : - 89,95% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	-0,83% (couverture : 4,12%)	8,29% (couverture : 25,67%)	Variation N-1 : +1102,43% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	25,43% (couverture : 82,51%)	20,56% (couverture : 60,05%)	Variation N-1 : +19,15% Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des société qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00% (couverture : 100%)	0,00% (couverture : 100%)	Résultat de l'indicateur conforme à la politique normative d'Amiral Gestion	
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	Non applicable	Non applicable		

Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	Non applicable	Non applicable		
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Non applicable	Non applicable		
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Non applicable	Non applicable		

	inefficaces sur le plan énergétique					
Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité						
<i>[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point a), suivant le modèle du tableau 2]</i>						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires	190 122,29 (couverture : 25,35%)	498 636,24 (couverture : 26,82%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	
<i>[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point b), suivant le modèle du tableau 3]</i>						
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en	0,00% (couverture : 100,00%)	19,98% (couverture : 94,39%)	Performance du portefeuille sur cet indicateur en progression	

		matière de droits de l'homme				
<i>[Informations sur toute autre incidence négative sur les facteurs de durabilité utilisée pour identifier et évaluer les principales incidences négatives supplémentaires sur un facteur de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point c), suivant le modèle du tableau 2 ou du tableau 3]</i>						
Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité <i>[Informations prévues par l'article 7]</i> Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf.						
Politiques d'engagement <i>[Informations prévues par l'article 8]</i> Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : (https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf) et au sein de sa Politique d'engagement (https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/758/doc.pdf).						
Références aux normes internationales <i>[Informations prévues par l'article 9]</i> Cette information est décrite dans la Politique de prise en compte des PAI disponible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/documents/permalink/2693/doc.pdf.						
Comparaison historique <i>[Informations prévues par l'article 10]</i> Non applicable L'analyse des résultats sera réalisée à l'issue d'une période de 3 ans afin d'assurer une interprétation pertinente des impacts identifiés.						

Tableau 2

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT		
Émissions	1. Émissions de polluants inorganiques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants inorganiques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO ₂ de polluants atmosphériques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	3. Émission de substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Tonnes d'équivalents CO ₂ d'émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Performance énergétique	5. Ventilation des consommations d'énergie par type de sources d'énergie non renouvelables	Part d'énergie provenant de sources non renouvelables utilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements, ventilée par source d'énergie
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	- Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires - Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires

	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau
	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	Part d'investissement dans des sociétés implantées dans des zones de stress hydrique élevé et n'appliquant pas de politique de gestion de l'eau
	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) n°1893/2006
	10. Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entraînent une dégradation des terres, une désertification ou une imperméabilisation des sols
	11. Investissements dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques foncières/agricoles durables
	12. Investissements dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers	Part d'investissement dans des sociétés sans pratiques ou politiques durables en ce qui concerne les océans/mers
	13. Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de rejets non recyclés produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
	14. Espèces naturelles et aires protégées	1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées 2. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels qu'elles possèdent, louent ou gèrent dans, ou à proximité d'une aire de grande valeur sur le plan de la

		biodiversité qui n'est pas une aire protégée
	15. Déforestation	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de lutte contre la déforestation
Titres verts	16. Part de titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'investissement dans des titres qui ne sont pas émis conformément à la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers		
Émissions de gaz à effet de serre	18. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 2 générées par des actifs immobiliers
		Émissions de GES de niveau 3 générées par des actifs immobiliers
		Total des émissions de GES générées par des actifs immobiliers
Consommation d'énergie	19. Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré
Déchets	20. Production de déchets d'exploitation	Part des actifs immobiliers qui n'est pas équipée d'installations de tri des déchets ni couverte par un contrat de valorisation ou de recyclage des déchets

Consommation de ressources	21. Consommation de matières premières pour des constructions neuves et des rénovations importantes	Part des matières premières (hors matériaux récupérés, recyclés ou biosourcés) dans le poids total des matériaux de construction utilisés pour des constructions neuves ou des rénovations importantes
Biodiversité	22. Artificialisation des sols	Part de surface non végétale (surfaces des sols sans végétation, ainsi que des toitures, terrasses et façades non végétalisées) dans la surface totale des parcelles de tous les actifs

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l’homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIES AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L’HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION		
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (quantitative ou qualitative)	Élément de mesure
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d’investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail
	2. Taux d’accidents	Taux d’accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d’accidents, de décès ou de maladies	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d’accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée

	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)
	5. Absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée 2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée
	8. Ratio de rémunération excessif	Ratio moyen, pour les sociétés concernées, de rémunération annuelle de la personne la mieux rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés (hormis cette personne)
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme
	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme

	11. Absence de processus et de mesures de prévention de la traite des êtres humains	Part d'investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de lutte contre la traite d'êtres humains
	12. Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail, par zone géographique ou type d'activité
	13. Activités et fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des activités ou à des fournisseurs présentant un risque important de travail forcé ou obligatoire, par zone géographique et/ou type d'activité
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption
	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption	Nombre de condamnations, et montant des amendes infligées, pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises par les sociétés bénéficiaires des investissements
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux		

Social	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalité économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet)
Droits de l'homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
Gouvernance	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet
	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	Investissements dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales
	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif prévue à cet effet
	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de défiances de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet



SEXTANT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

SEXTANT

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A
COMPARTIMENTS

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMIRAL GESTION
103 rue de Grenelle
75007 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments SEXTANT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



SEXTANT

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV SICAV SEXTANT est constituée de 14 compartiments :

SEXTANT 2027
SEXTANT ASIA EX-JAPAN
SEXTANT BOND PICKING
SEXTANT CLIMATE TRANSITION EUROPE
SEXTANT ENTREPRENEURS EUROPE
SEXTANT FRANCE ENGAGEMENT
SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES
SEXTANT GRAND LARGE
SEXTANT OPTIMAL INCOME
SEXTANT PEA
SEXTANT PME
SEXTANT QUALITY FOCUS
SEXTANT TECH
SEXTANT REGATTA 2031

Note:

Le compartiment SEXTANT OPTIMAL INCOME a été créé en date du 04/12/2024.

Le compartiment SEXTANT REGATTA 2031 a été créé en date du 11/12/2024.

SEXTANT ASIA EX-JAPAN

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	68 634 907,57
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	68 634 907,57
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	68 634 907,57
Créances et comptes d'ajustement actifs	25 831,97
Comptes financiers	1 723 754,00
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 749 585,97
Total de l'actif I+II	70 384 493,54

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	58 240 723,31
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	10 940 586,73
Capitaux propres I	69 181 310,04
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	69 181 310,04
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	647 202,11
Concours bancaires	555 981,39
Sous-total autres passifs IV	1 203 183,50
Total Passifs : I+II+III+IV	70 384 493,54

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	1 256 470,48
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	19 033,75
Sous-total produits sur opérations financières	1 275 504,23
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-34 511,73
Sous-total charges sur opérations financières	-34 511,73
Total revenus financiers nets (A)	1 240 992,50
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-944 497,18
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	-665,14
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-945 162,32
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	295 830,18
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-77 102,74
Sous-total revenus nets I = (C+D)	218 727,44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	842 029,93
Frais de transactions externes et frais de cession	-345 617,50
Frais de recherche	-530,31
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	495 882,12
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	66 334,77
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	562 216,89

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	11 054 549,92
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	57 536,22
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	11 112 086,14
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-952 443,74
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	10 159 642,40
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	10 940 586,73

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

SEXTANT AUTOUR DU MONDE est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI AC World Index, par une sélection d'actions internationales, sans que cette sélection ne cherche à reproduire le contenu de l'indice de référence.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	56 556 960,81	60 714 195,90	67 202 900,08	69 181 310,04
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN A en EUR				
Actif net	6 574 376,05	7 114 679,79	8 313 799,97	9 744 411,34
Nombre de titres	63 318,837	72 987,824	76 907,981	76 856,481
Valeur liquidative unitaire	103,82	97,47	108,10	126,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,84	-7,77	4,48	1,02
Capitalisation unitaire sur revenu	0,72	0,82	-1,26	-1,07
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN F en EUR				
Actif net	28 000 106,78	23 655 344,90	20 717 429,21	19 277 045,65
Nombre de titres	269 670,397	241 489,255	188 274,967	147 413,707
Valeur liquidative unitaire	103,83	97,95	110,03	130,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,84	-7,79	4,54	1,06
Capitalisation unitaire sur revenu	0,72	1,30	0,07	0,46
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN I en EUR				
Actif net	5 502 814,53	6 825 190,73	12 629 623,88	16 918 145,44
Nombre de titres	52 998,452	69 678,565	115 263,378	130 663,271
Valeur liquidative unitaire	103,82	97,95	109,57	129,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,84	-7,79	4,52	1,04
Capitalisation unitaire sur revenu	0,72	1,30	-0,36	-0,22
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN N en EUR				
Actif net	4 686 850,90	5 592 076,41	6 075 457,07	5 245 316,88
Nombre de titres	45 139,579	57 087,599	55 517,650	40 594,028
Valeur liquidative unitaire	103,83	97,95	109,43	129,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,84	-7,79	4,52	1,04
Capitalisation unitaire sur revenu	0,72	1,30	-0,49	-0,29
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z en EUR				
Actif net	11 792 812,55	17 526 904,07	19 466 589,95	17 996 390,73
Nombre de titres	113 578,094	178 213,653	173 437,382	133 223,197
Valeur liquidative unitaire	103,82	98,34	112,23	135,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,84	-7,81	4,59	1,09
Capitalisation unitaire sur revenu	0,72	1,69	1,77	2,04

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transactions (cf. infra). Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs.
- des commissions de mouvement facturées au FCP.
- une part des revenus des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au document d'information clé de l'investisseur.

Les frais de gestion sont provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion	Actif net	Parts « A » : 2% TTC maximum Parts « N » : 1.20% TTC maximum Parts « I » : 1% TTC maximum Part « F » : 0,5% TTC maximum Parts « Z » : néant*
Frais de gestion externes à la Société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Parts « A », « N », « I », « F », « Z » : 0,1 % TTC maximum (l'excédent éventuel étant pris en charge par la Société de gestion)
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Accessoires
Commissions de mouvement (hors frais de courtage) : Perçus par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Variable suivant la place de transaction : de 6€ TTC sur des instruments financiers et produits monétaires émis sur le marché ESES à 90€ TTC maximum pour des instruments émis sur des marchés étrangers non matures
Commission de surperformance	Actif net	Parts « A », « N », « I » et « F » : 15% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice MSCI AC Asia Index (dividende net réinvesti) dans le respect du « high water mark » décrit ci-dessous Part « Z » : néant

Autres frais facturés à l'OPCVM :

- contributions dues à l'AMF pour la gestion de l'OPC en application du d) du 3° du II de l'article L. 621- 5-3 du Code monétaire et financier

- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;

les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex :

procédure de class action). L'information relative à ces frais est en outre décrite ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

La Société de gestion privilégie les OPCVM/FIA pour lesquels elle a pu négocier une exonération totale des frais non acquis au fonds.

Modalités de calcul de la commission de surperformance (« A », « N », « I », « F ») :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et l'Indice de référence, MSCI AC Asia Index, dividendes nets réinvestis sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La commission de surperformance est de 15%TTC maximum pour les parts A, N, I et F de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'Indice de référence à condition que la performance annuelle du FCP soit en conformité avec le principe du high water mark décrit ci-dessous, cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du FCP est positive et supérieure à l'indice de référence et au principe du High Water Mark (cristallisation annuelle de la commission). A compter de l'exercice ouvert le 12 avril 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans.

Principe du High Water Mark :

Aucune commission de surperformance n'est prélevée tant que la performance du fonds n'est pas supérieure à la performance de l'indice de référence depuis le dernier prélèvement de la commission de surperformance ou de remise à zéro, comme précisé ci-après. Lorsque ce niveau est atteint la commission de surperformance est prélevée si la performance du fonds est positive sur l'exercice en cours. Ce niveau devient le nouveau High Water Mark. Si ce niveau n'est pas atteint durant une période

d'observation/de référence de 5 ans, le niveau est alors remis à zéro après 5 ans sans prélèvement de commission de surperformance.

La performance du Fonds Commun de Placement est calculée selon le principe suivant :

- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est positive et est supérieure à la performance de l'indice MSCI AC Asia Index et respecte le principe du High Water Mark, une commission de surperformance sera versée à la Société de Gestion et représentera 15%TTC maximum pour les parts A, N, I et F, de la différence entre la performance du Fonds Commun de Placement et l'indice de référence.
- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est positive mais inférieure à celle de l'indice de référence, la part variable sera nulle.
- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est positive et supérieure à celle de l'indice de référence, mais ne respecte pas la condition du High Water Mark, la part variable sera nulle.
- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est négative ou est inférieure à celle de l'indice de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectuées sur le fonds. Cette méthode revient à comparer l'actif du fonds SEXTANT ASIE à l'actif d'un autre fonds suivant l'indicateur de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

- Si, au cours de l'exercice, la performance du Fonds est inférieure à la performance de l'Indice sur la même période, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures depuis le dernier versement d'une commission de surperformance.

En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

La première période de calcul de la commission de surperformance prend fin à la clôture de décembre 2022. Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN F	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN I	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN N	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	67 202 900,08
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	15 824 254,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-25 749 642,75
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	295 830,18
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	495 882,12
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	11 112 086,14
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	69 181 310,04

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN A		
Actions souscrites durant l'exercice	24 957,565	3 028 617,68
Actions rachetées durant l'exercice	-25 009,065	-2 984 746,84
Solde net des souscriptions/rachats	-51,500	43 870,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	76 856,481	
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN F		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-40 861,260	-4 762 065,74
Solde net des souscriptions/rachats	-40 861,260	-4 762 065,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	147 413,707	
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN I		
Actions souscrites durant l'exercice	89 565,200	10 506 242,81
Actions rachetées durant l'exercice	-74 165,307	-8 953 277,08
Solde net des souscriptions/rachats	15 399,893	1 552 965,73
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	130 663,271	

B3a.Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN N		
Actions souscrites durant l'exercice	11 068,727	1 281 401,68
Actions rachetées durant l'exercice	-25 992,349	-2 944 358,30
Solde net des souscriptions/rachats	-14 923,622	-1 662 956,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	40 594,028	
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z		
Actions souscrites durant l'exercice	8 763,800	1 007 992,10
Actions rachetées durant l'exercice	-48 977,985	-6 105 194,79
Solde net des souscriptions/rachats	-40 214,185	-5 097 202,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	133 223,197	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	854,00
Commissions de souscription acquises	854,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
SEXTANT ASIA EX- JAPAN A FR00140023U1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 744 411,34	76 856,481	126,78
SEXTANT ASIA EX- JAPAN F FR00140023Y3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 277 045,65	147 413,707	130,76
SEXTANT ASIA EX- JAPAN I FR00140023X5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 918 145,44	130 663,271	129,47
SEXTANT ASIA EX- JAPAN N FR00140023W7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 245 316,88	40 594,028	129,21
SEXTANT ASIA EX- JAPAN Z FR00140023Z0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	17 996 390,73	133 223,197	135,08

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		CHINE +/-	INDE +/-	VIETNAM +/-	TAIWAN +/-	INDONESIE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	68 634,91	19 752,79	13 262,12	10 732,06	5 249,89	5 070,09
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	68 634,91					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 723,75	0,00	0,00	0,00	1 723,75
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-555,98	0,00	0,00	0,00	-555,98
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	1 167,77

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 723,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-555,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 167,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 HKD +/-	Devise 2 INR +/-	Devise 3 USD +/-	Devise 4 VND +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	13 705,17	13 262,12	11 670,82	10 732,06	18 201,54
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	10,70
Comptes financiers	0,00	0,00	409,48	1 176,44	137,84
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	13 705,17	13 262,12	12 080,30	11 908,50	18 350,08

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	15 128,44
	Coupons et dividendes en espèces	10 703,53
Total des créances		25 831,97
Dettes		
	Frais de gestion fixe	273 196,75
	Frais de gestion variable	374 005,36
Total des dettes		647 202,11
Total des créances et des dettes		-621 370,14

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	187 258,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	46 428,80
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,52
Frais de gestion variables acquis	6 004,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	117 799,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	137 006,41
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,71
Frais de gestion variables acquis	2 335,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	179 071,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	127 723,55
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,79
Frais de gestion variables acquis	18 937,97
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,12
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	67 388,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	33 720,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,66
Frais de gestion variables acquis	1 849,27
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2024
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	19 638,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	218 727,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	218 727,44
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	218 727,44

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-82 428,06
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-82 428,06
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-82 428,06
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-82 428,06
Total	-82 428,06
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	68 889,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	68 889,68
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	68 889,68
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	68 889,68
Total	68 889,68
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-28 746,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-28 746,71
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-28 746,71
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-28 746,71
Total	-28 746,71
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-11 925,51
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-11 925,51
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-11 925,51
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-11 925,51
Total	-11 925,51
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	272 938,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	272 938,04
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	272 938,04
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	272 938,04
Total	272 938,04
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	562 216,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	562 216,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	562 216,89

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	79 148,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	79 148,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	79 148,01
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	79 148,01
Total	79 148,01
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	156 867,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	156 867,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	156 867,13
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	156 867,13
Total	156 867,13
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	137 125,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	137 125,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	137 125,99
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	137 125,99
Total	137 125,99
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	42 601,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	42 601,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	42 601,73
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	42 601,73
Total	42 601,73
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	146 474,03
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	146 474,03
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	146 474,03
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	146 474,03
Total	146 474,03
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			68 634 907,57	99,21
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			68 634 907,57	99,21
Banques commerciales			1 947 609,85	2,82
ATOIR LIFESTYLE HOLDINGS-ADR	USD	75 000	1 947 609,85	2,82
Biens de consommation durables			3 773 892,84	5,46
HAIER SMART HOME CO LTD-D	EUR	600 000	1 063 200,00	1,54
KE HOLDINGS INC-CL A	HKD	460 000	2 710 692,84	3,92
Boissons			2 525 104,97	3,65
GINEBRA SAN MIGUEL INC	PHP	550 000	2 525 104,97	3,65
Construction et ingénierie			491 377,36	0,71
GAMUDA BHD	MYR	480 000	491 377,36	0,71
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 391 911,66	6,35
LT FOODS LTD	INR	250 000	1 181 855,10	1,71
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	IDR	50 000 000	3 210 056,56	4,64
Distribution spécialisée			3 427 103,08	4,95
MOBILE WORLD INVESTMENT CORP	VND	1 000 000	2 311 506,32	3,34
SONATA SOFTWARE LTD	INR	165 000	1 115 596,76	1,61
Divertissement			5 783 141,84	8,36
HUYA INC-ADR	USD	100 000	296 475,13	0,43
NETEASE INC	HKD	170 000	2 925 022,07	4,23
NINTENDO CO LTD	JPY	45 000	2 561 644,64	3,70
Équipements et instruments électroniques			9 522 379,99	13,76
E INK HOLDINGS INC	TWD	200 000	1 608 325,59	2,32
FPT CORP	VND	950 000	5 489 827,52	7,93
METRODATA ELECTRONIC PT	IDR	50 000 000	1 860 032,77	2,69
REDINGTON LTD	INR	250 000	564 194,11	0,82
Gestion immobilière et développement			584 507,13	0,84
C&D INTERNATIONAL INVESTMENT	HKD	360 000	584 507,13	0,84
Grands magasins et autres			1 922 625,24	2,78
PHILIPPINE SEVEN CORP	PHP	1 698 560	1 922 625,24	2,78
Hôtels, restaurants et loisirs			6 545 868,20	9,46
DPC DASH LTD	HKD	500 000	4 848 514,99	7,01
MEITUAN-CLASS B	HKD	90 000	1 697 353,21	2,45
Logiciels et services internet			321 236,12	0,46
GDS HOLDINGS LTD - ADR	USD	14 000	321 236,12	0,46
Media			370 985,99	0,54
ACTIVATION GROUP HOLDINGS	HKD	3 430 000	370 985,99	0,54
Ordinateurs et périphériques			4 563 975,73	6,60
AEGIS LOGISTICS LTD	INR	493 427	4 563 975,73	6,60
Produits chimiques			31 815,56	0,05
HANSOL CHEMICAL CO LTD	KRW	500	31 815,56	0,05

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pharmaceutiques			3 342 064,00	4,83
ERIS LIFESCIENCES LTD	INR	120 000	1 859 429,46	2,69
ION EXCHANGE (INDIA) LTD	INR	200 000	1 482 634,54	2,14
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			3 990 548,54	5,77
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	10 000	348 987,17	0,50
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	115 000	3 641 561,37	5,27
Services clientèle divers			3 486 108,87	5,04
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	USD	16 000	991 675,52	1,43
PI INDUSTRIES LTD	INR	60 000	2 494 433,35	3,61
Services liés aux technologies de l'information			4 803 833,90	6,94
PDD HOLDINGS INC	USD	13 000	1 217 643,65	1,76
SEA LTD-ADR	USD	35 000	3 586 190,25	5,18
Textiles, habillement et produits de luxe			3 498 821,53	5,06
PHU NHUAN JEWELRY JSC	VND	790 000	2 930 724,76	4,24
STELLA INTERNATIONAL	HKD	280 000	568 096,77	0,82
Transport routier et ferroviaire			3 309 995,17	4,78
DIDI GLOBAL INC	USD	750 000	3 309 995,17	4,78
Total			68 634 907,57	99,21

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	68 634 907,57
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 749 585,97
Autres passifs (-)	-1 203 183,50
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	69 181 310,04

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN A	EUR	76 856,481	126,78
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN F	EUR	147 413,707	130,76
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN I	EUR	130 663,271	129,47
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN N	EUR	40 594,028	129,21
Action SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z	EUR	133 223,197	135,08

SEXTANT ASIE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	65 304 503,84	59 100 502,39
Actions et valeurs assimilées	65 304 503,84	58 602 206,27
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	65 304 503,84	58 602 206,27
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	498 296,12
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	498 296,12
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	66 811,28	1 958 147,70
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	66 811,28	1 958 147,70
COMPTES FINANCIERS	2 848 967,71	1 842 341,38
Liquidités	2 848 967,71	1 842 341,38
TOTAL DE L'ACTIF	68 220 282,83	62 900 991,47

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	64 279 124,39	64 702 820,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 768 871,57	-4 831 308,78
Résultat de l'exercice (a,b)	154 904,12	842 684,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	67 202 900,08	60 714 195,90
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 017 382,75	2 186 795,57
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 017 382,75	2 186 795,57
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	68 220 282,83	62 900 991,47

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	39 374,20	3 701,41
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 053 951,41	1 098 609,74
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	75 907,11	52 710,55
TOTAL (1)	1 169 232,72	1 155 021,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	304,57	8 173,95
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	304,57	8 173,95
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 168 928,15	1 146 847,75
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 004 220,28	307 237,91
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	164 707,87	839 609,84
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-9 803,75	3 074,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	154 904,12	842 684,33

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transactions (cf. infra). Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs.

- des commissions de mouvement facturées au FCP.
- une part des revenus des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au document d'information clé de l'investisseur.

Les frais de gestion sont provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion	Actif net	Parts « A » : 2% TTC maximum Parts « N » : 1.20% TTC maximum Parts « I » : 1% TTC maximum Part « F » : 0,5% TTC maximum Parts « Z » : 0,1% TTC maximum*
Frais de gestion externes à la Société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Parts « A », « N », « I », « F », « Z » : 0,1 % TTC maximum (l'excédent éventuel étant pris en charge par la Société de gestion)
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Accessoires
Commissions de mouvement (hors frais de courtage) : Perçus par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Variable suivant la place de transaction : de 6€ TTC sur des instruments financiers et produits monétaires émis sur le marché ESES à 90€ TTC maximum pour des instruments émis sur des marchés étrangers non matures
Commission de surperformance	Actif net	Parts « A », « N », « I » et « F » : 15% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice MSCI AC Asia Index (dividende net réinvesti) dans le respect du « high water mark » décrit ci-dessous Part « Z » : néant

*A compter du 29/12/2023, le fond ne prévoit plus de frais de gestion pour la part « Z ».

Autres frais facturés à l'OPCVM :

- contributions dues à l'AMF pour la gestion de l'OPC en application du d) du 3° du II de l'article L. 621- 5-3 du Code monétaire et financier
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;

les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action). L'information relative à ces frais est en outre décrite ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

La Société de gestion privilégie les OPCVM/FIA pour lesquels elle a pu négocier une exonération totale des frais non acquis au fonds.

Modalités de calcul de la commission de surperformance (« A », « N », « I », « F ») :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et l'Indice de référence, MSCI AC Asia Index, dividendes nets réinvestis sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La commission de surperformance est de 15%TTC maximum pour les parts A, N, I et F de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'Indice de référence à condition que la performance annuelle du FCP soit en conformité avec le principe du high water mark décrit ci-dessous, cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du FCP est positive et supérieure à l'indice de référence et au principe du High Water Mark (cristallisation annuelle de la commission). A compter de l'exercice ouvert le 12 avril 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans.

Principe du High Water Mark :

Aucune commission de surperformance n'est prélevée tant que la performance du fonds n'est pas supérieure à la performance de l'indice de référence depuis le dernier prélèvement de la commission de surperformance ou de remise à zéro, comme précisé ci-après. Lorsque ce niveau est atteint la commission de surperformance est prélevée si la performance du fonds est positive sur l'exercice en cours. Ce niveau devient le nouveau High Water Mark. Si ce niveau n'est pas atteint durant une période d'observation/de référence de 5 ans, le niveau est alors remis à zéro après 5 ans sans prélèvement de commission de surperformance.

La performance du Fonds Commun de Placement est calculée selon le principe suivant :

- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est positive et est supérieure à la performance de l'indice MSCI AC Asia Index et respecte le principe du High Water Mark, une commission de surperformance sera versée à la Société de Gestion et représentera 15%TTC maximum pour les parts A, N, I et F, de la différence entre la performance du Fonds Commun de Placement et l'indice de référence.
- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est positive mais inférieure à celle de l'indice de référence, la part variable sera nulle.
- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est positive et supérieure à celle de l'indice de référence, mais ne respecte pas la condition du High Water Mark, la part variable sera nulle.
- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est négative ou est inférieure à celle de l'indice de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectuées sur le fonds. Cette méthode revient à comparer l'actif du fonds SEXTANT ASIE à l'actif d'un autre fonds suivant l'indicateur de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

- Si, au cours de l'exercice, la performance du Fonds est inférieure à la performance de l'Indice sur la même période, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures depuis le dernier versement d'une commission de surperformance.

En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

La première période de calcul de la commission de surperformance prend fin à la clôture de décembre 2022. Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT ASIE A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT ASIE F	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT ASIE I	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT ASIE N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT ASIE Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	60 714 195,90	56 556 960,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	10 462 690,45	14 819 215,89
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 285 630,62	-7 472 649,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 096 826,42	2 409 722,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 899 810,56	-7 930 981,16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	105 823,32	73 171,93
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-203 761,44	-190 398,94
Différences de change	-4 180 064,22	-1 326 665,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 227 922,96	2 936 210,20
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 161 881,27	1 933 958,31
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 933 958,31	1 002 251,89
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	164 707,87	839 609,84
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	67 202 900,08	60 714 195,90

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 848 967,71	4,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 848 967,71	4,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 VND		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	31 197 022,80	46,42	7 611 474,87	11,33	5 605 416,33	8,34	20 890 589,84	31,09
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	22 566,93	0,03	2 313,34	0,00	0,00	0,00	36 465,34	0,05
Comptes financiers	0,00	0,00	417 556,06	0,62	0,00	0,00	351 520,46	0,52
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	5 465,67
	Coupons et dividendes en espèces	61 345,61
TOTAL DES CRÉANCES		66 811,28
DETTES		
	Achats à règlement différé	129 218,79
	Rachats à payer	7 074,20
	Frais de gestion fixe	373 785,81
	Frais de gestion variable	507 303,95
TOTAL DES DETTES		1 017 382,75
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-950 571,47

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SEXTANT ASIE A		
Actions souscrites durant l'exercice	16 842,078	1 698 781,14
Actions rachetées durant l'exercice	-12 921,921	-1 338 121,91
Solde net des souscriptions/rachats	3 920,157	360 659,23
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	76 907,981	
Action SEXTANT ASIE F		
Actions souscrites durant l'exercice	14 604,000	1 561 597,42
Actions rachetées durant l'exercice	-67 818,288	-6 936 982,38
Solde net des souscriptions/rachats	-53 214,288	-5 375 384,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	188 274,967	
Action SEXTANT ASIE I		
Actions souscrites durant l'exercice	49 463,937	5 247 059,76
Actions rachetées durant l'exercice	-3 879,124	-402 254,12
Solde net des souscriptions/rachats	45 584,813	4 844 805,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	115 263,378	
Action SEXTANT ASIE N		
Actions souscrites durant l'exercice	7 769,934	801 096,08
Actions rachetées durant l'exercice	-9 339,883	-956 536,76
Solde net des souscriptions/rachats	-1 569,949	-155 440,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	55 517,650	
Action SEXTANT ASIE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	11 346,898	1 154 156,05
Actions rachetées durant l'exercice	-16 123,169	-1 651 735,45
Solde net des souscriptions/rachats	-4 776,271	-497 579,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	173 437,382	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SEXTANT ASIE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT ASIE F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT ASIE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT ASIE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT ASIE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT ASIE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	164 708,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,08
Frais de gestion variables provisionnés	80 688,43
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,02
Frais de gestion variables acquis	2 405,99
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT ASIE F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	121 604,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58
Frais de gestion variables provisionnés	234 264,03
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,12
Frais de gestion variables acquis	3 819,57
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT ASIE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	104 563,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Frais de gestion variables provisionnés	123 808,92
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,27
Frais de gestion variables acquis	1 824,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT ASIE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	72 657,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,28
Frais de gestion variables provisionnés	58 828,64
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,04
Frais de gestion variables acquis	1 663,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT ASIE Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	33 382,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	154 904,12	842 684,33
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	154 904,12	842 684,33

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-97 439,48	59 920,85
Total	-97 439,48	59 920,85

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 814,67	315 141,62
Total	13 814,67	315 141,62

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-41 547,42	90 976,94
Total	-41 547,42	90 976,94

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-27 716,25	74 533,11
Total	-27 716,25	74 533,11

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	307 792,60	302 111,81
Total	307 792,60	302 111,81

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 768 871,57	-4 831 308,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 768 871,57	-4 831 308,78

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	344 849,70	-567 494,67
Total	344 849,70	-567 494,67

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	854 805,85	-1 882 833,05
Total	854 805,85	-1 882 833,05

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	521 840,99	-543 251,51
Total	521 840,99	-543 251,51

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	251 174,70	-445 097,71
Total	251 174,70	-445 097,71

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT ASIE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	796 200,33	-1 392 631,84
Total	796 200,33	-1 392 631,84

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	56 556 960,81	60 714 195,90	67 202 900,08
Action SEXTANT ASIE A en EUR			
Actif net	6 574 376,05	7 114 679,79	8 313 799,97
Nombre de titres	63 318,837	72 987,824	76 907,981
Valeur liquidative unitaire	103,82	97,47	108,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	-7,77	4,48
Capitalisation unitaire sur résultat	0,72	0,82	-1,26
Action SEXTANT ASIE F en EUR			
Actif net	28 000 106,78	23 655 344,90	20 717 429,21
Nombre de titres	269 670,397	241 489,255	188 274,967
Valeur liquidative unitaire	103,83	97,95	110,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	-7,79	4,54
Capitalisation unitaire sur résultat	0,72	1,30	0,07
Action SEXTANT ASIE I en EUR			
Actif net	5 502 814,53	6 825 190,73	12 629 623,88
Nombre de titres	52 998,452	69 678,565	115 263,378
Valeur liquidative unitaire	103,82	97,95	109,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	-7,79	4,52
Capitalisation unitaire sur résultat	0,72	1,30	-0,36
Action SEXTANT ASIE N en EUR			
Actif net	4 686 850,90	5 592 076,41	6 075 457,07
Nombre de titres	45 139,579	57 087,599	55 517,650
Valeur liquidative unitaire	103,83	97,95	109,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	-7,79	4,52
Capitalisation unitaire sur résultat	0,72	1,30	-0,49

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Action SEXTANT ASIE Z en EUR			
Actif net	11 792 812,55	17 526 904,07	19 466 589,95
Nombre de titres	113 578,094	178 213,653	173 437,382
Valeur liquidative unitaire	103,82	98,34	112,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	-7,81	4,59
Capitalisation unitaire sur résultat	0,72	1,69	1,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
HUYA INC-ADR	USD	22 000	72 891,87	0,11
TOTAL CANADA			72 891,87	0,11
CHINE				
CHINA MEIDONG AUTO HOLDINGS	HKD	1 200 000	660 812,10	0,98
KE HOLDINGS INC-CL A	HKD	300 000	1 505 956,00	2,24
NETEASE INC	HKD	128 100	2 088 034,08	3,11
PINDUODUO INC-ADR	USD	18 900	2 503 289,73	3,73
TOTAL CHINE			6 758 091,91	10,06
COREE DU SUD				
DENTIUM CO - REGISTERED	KRW	15 000	1 381 197,22	2,06
RAY CO LTD/KR	KRW	109 000	1 750 676,26	2,60
SK HYNIX INC	KRW	17 500	1 740 554,51	2,59
TOTAL COREE DU SUD			4 872 427,99	7,25
HONG-KONG				
CGN MINING CO LTD	HKD	4 000 000	797 611,80	1,19
TOTAL HONG-KONG			797 611,80	1,19
ILES CAIMANS				
ACTIVATION GROUP HOLDINGS	HKD	4 458 000	553 002,35	0,82
TOTAL ILES CAIMANS			553 002,35	0,82
INDE				
AEGIS LOGISTICS LTD	INR	400 000	1 531 297,44	2,28
CRAFTSMAN AUTOMATION LTD	INR	11 750	691 057,67	1,03
SONATA SOFTWARE LTD	INR	140 000	1 131 230,21	1,69
VRL LOGISTICS LTD	INR	100 000	838 155,81	1,24
TOTAL INDE			4 191 741,13	6,24
INDONESIE				
CARDIG AERO SERVICES TBK PT	IDR	4 294 500	227 244,98	0,34
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	IDR	70 000 000	3 374 823,60	5,02
METRODATA ELECTRONIC PT	IDR	48 860 400	1 536 915,48	2,28
TOTAL INDONESIE			5 138 984,06	7,64
JAPON				
ANEST IWATA CORP.	JPY	244 590	1 741 758,99	2,60
AVANT CORP	JPY	234 000	2 136 649,42	3,18
BUSINESS BRAIN SHOWAOTA INC	JPY	293 500	4 112 260,97	6,12
HENNGE KK	JPY	244 000	1 891 101,82	2,82
MARUZEN	JPY	143 200	2 547 068,37	3,79
MONEY PARTNERS GROUP CO. LTD	JPY	570 000	1 061 428,32	1,58
NINTENDO CO LTD	JPY	74 200	3 506 231,00	5,21
NISSAN SHATAI	JPY	234 000	1 383 863,66	2,06
PCA CORP	JPY	197 100	1 423 826,14	2,12
PRESTIGE INTL	JPY	367 000	1 413 953,51	2,10
PRO-SHIP INC	JPY	274 100	2 413 038,81	3,59
SHINNIHONSEIYAKU CO LTD	JPY	63 700	703 944,01	1,05
SHIN PRO MAINT INC	JPY	253 200	2 381 875,97	3,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRUST TECH INC	JPY	207 500	3 129 816,92	4,65
YAPPLI INC	JPY	85 800	551 491,96	0,82
TOTAL JAPON			30 398 309,87	45,23
LUXEMBOURG				
COMMERCE ONE HOLDINGS INC	JPY	174 700	798 712,93	1,19
TOTAL LUXEMBOURG			798 712,93	1,19
PHILIPPINES				
GINEBRA SAN MIGUEL INC	PHP	550 000	1 516 838,32	2,26
PUREGOLD PRICE	PHP	1 763 025	775 304,44	1,15
TOTAL PHILIPPINES			2 292 142,76	3,41
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	104 000	1 819 112,30	2,71
TOTAL TAIWAN			1 819 112,30	2,71
VIETNAM				
CORPORATION FOR FINANCING	VND	830 000	2 976 117,93	4,43
MOBILE WORLD SHS	VND	1 180 000	1 884 405,80	2,80
PHUNHUAN JEWELRY JOINT STOCK COMPANY	VND	410 000	1 315 621,51	1,96
VINCOM RETAIL JSC	VND	1 651 000	1 435 329,63	2,14
TOTAL VIETNAM			7 611 474,87	11,33
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			65 304 503,84	97,18
TOTAL Actions et valeurs assimilées			65 304 503,84	97,18
Créances			66 811,28	0,09
Dettes			-1 017 382,75	-1,51
Comptes financiers			2 848 967,71	4,24
Actif net			67 202 900,08	100,00

Action SEXTANT ASIE I	EUR	115 263,378	109,57
Action SEXTANT ASIE N	EUR	55 517,650	109,43
Action SEXTANT ASIE F	EUR	188 274,967	110,03
Action SEXTANT ASIE A	EUR	76 907,981	108,10
Action SEXTANT ASIE Z	EUR	173 437,382	112,23

SEXTANT BOND PICKING

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	998 157,50
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	998 157,50
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	53 739 505,45
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	53 739 505,45
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 499 700,00
OPCVM	1 499 700,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	56 237 362,95
Créances et comptes d'ajustement actifs	154 356,30
Comptes financiers	156 410,12
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	310 766,42
Total de l'actif I+II	56 548 129,37

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	52 359 594,23
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	3 525 205,25
Capitaux propres I	55 884 799,48
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	55 884 799,48
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	28 535,42
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	28 535,42
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	94 298,32
Concours bancaires	540 496,15
Sous-total autres passifs IV	634 794,47
Total Passifs : I+II+III+IV	56 548 129,37

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	124 971,93
Produits sur obligations	2 890 046,85
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	102 302,42
Sous-total produits sur opérations financières	3 117 321,20
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	3 486,12
Sous-total charges sur opérations financières	3 486,12
Total revenus financiers nets (A)	3 120 807,32
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-838 273,53
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	-2 024,21
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-840 297,74
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 280 509,58
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-537 994,39
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 742 515,19
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-25 077 054,46
Frais de transactions externes et frais de cession	-529,33
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-25 077 583,79
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	7 691 672,63
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-17 385 911,16

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	27 329 068,11
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-8 852,91
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	27 320 215,20
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-8 151 613,98
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	19 168 601,22
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	3 525 205,25

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

SEXTANT BOND PICKING est un compartiment cherchant à générer une performance nette de frais supérieure à :

- l'indice "Euro Constant Maturity Treasury (CMT) cash 3Y" capitalisé + 100 bp pour l'action A
- l'indice "Euro Constant Maturity Treasury (CMT) cash 3Y" capitalisé + 140 bp pour l'action N
- l'indice "Euro Constant Maturity Treasury (CMT) cash 3Y" capitalisé + 230 bp pour l'action Z

au travers d'une sélection d'obligations internationales sans que cette sélection ne cherche à reproduire le contenu de cet indice.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	157 221 415,30	242 499 443,67	215 341 636,14	102 276 207,84	55 884 799,48
Action SEXTANT BOND PICKING A en EUR					
Actif net	89 411 370,04	148 807 744,73	124 849 172,67	72 309 863,05	44 301 915,31
Nombre de titres	808 925,269	1 277 480,215	1 179 830,732	686 676,797	394 516,334
Valeur liquidative unitaire	110,53	116,48	105,81	105,30	112,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,18	1,26	-0,70	-4,81	-34,95
Capitalisation unitaire sur revenu	2,30	1,60	2,67	3,14	3,40
Action SEXTANT BOND PICKING N en EUR					
Actif net	63 643 030,35	91 804 619,20	87 944 126,38	27 345 479,63	11 118 817,44
Nombre de titres	11 432,581	15 584,132	16 368,364	5 093,682	1 934,381
Valeur liquidative unitaire	5 566,81	5 890,90	5 372,81	5 368,50	5 747,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	109,93	64,11	-35,99	-244,86	-1 784,01
Capitalisation unitaire sur revenu	132,41	105,31	157,64	181,26	196,31
Action SEXTANT BOND PICKING Z en EUR					
Actif net	4 167 014,91	1 887 079,74	2 548 337,09	2 620 865,16	464 066,73
Nombre de titres	37 032,695	15 671,960	23 065,421	23 553,924	3 862,147
Valeur liquidative unitaire	112,52	120,41	110,48	111,27	120,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,20	1,33	-0,74	-5,05	-37,05
Capitalisation unitaire sur revenu	3,56	3,49	3,91	4,62	5,07

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013202157 - Action SEXTANT BOND PICKING Z : Taux de frais maximum de Néant

FR0013202140 - Action SEXTANT BOND PICKING N : Taux de frais maximum de 0.85% TTC

FR0013202132 - Action SEXTANT BOND PICKING A : Taux de frais maximum de 1.25% TTC

Swing pricing

Swing Pricing

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans le compartiment, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du compartiment, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant du compartiment des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le compartiment. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la Société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachat au sein du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du Swing Pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2,5% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

Modalités de calcul de la commission de surperformance (actions A et N)

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du compartiment et son indice de référence, sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la Société de gestion selon les modalités suivantes :

- La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative : si, sur l'exercice, la performance du compartiment est positive et supérieure à son seuil de référence, c'est-à-dire :

- l'indice "Euro Constant Maturity Treasury (CMT) cash 3Y" capitalisé + 300 bp pour l'action A

- l'indice "Euro Constant Maturity Treasury (CMT) cash 3Y" capitalisé + 350 bp pour l'action N

la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence. Le premier calcul des frais de gestion variables sera réalisé pour la période allant de la date de création du compartiment jusqu'au 31 décembre 2018.

- si, sur l'exercice, la performance du compartiment est négative ou inférieure à son seuil de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le compartiment. Cette méthode revient à comparer l'actif du compartiment Sextant Bond Picking à l'actif d'un compartiment suivant l'indice de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

Si, au cours de l'exercice, la performance du compartiment, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure au seuil de référence calculé sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative. Dans le cas d'une sous-performance du compartiment par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives ou d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du compartiment est positive et supérieure au seuil de référence.

En cas de rachat d'actions, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la Société de gestion. Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée de la période de rattrapage est fixée à cinq ans. Si au cours de la période de rattrapage une nouvelle sous performance venait à être constatée, celle-ci ouvrirait une nouvelle période de rattrapage de 5 ans à partir de cette constatation au titre de cette sous-performance. Enfin, si la sous performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT BOND PICKING N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT BOND PICKING Z	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT BOND PICKING A	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	102 276 207,84
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 208 393,11
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-61 122 942,46
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 280 509,58
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-25 077 583,79
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	27 320 215,20
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	55 884 799,48

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT BOND PICKING A		
Actions souscrites durant l'exercice	54 171,586	5 940 715,58
Actions rachetées durant l'exercice	-346 332,049	-37 249 058,67
Solde net des souscriptions/rachats	-292 160,463	-31 308 343,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	394 516,334	
Action SEXTANT BOND PICKING N		
Actions souscrites durant l'exercice	756,952	4 215 832,17
Actions rachetées durant l'exercice	-3 916,253	-21 525 146,83
Solde net des souscriptions/rachats	-3 159,301	-17 309 314,66
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 934,381	
Action SEXTANT BOND PICKING Z		
Actions souscrites durant l'exercice	444,420	51 845,36
Actions rachetées durant l'exercice	-20 136,197	-2 348 736,96
Solde net des souscriptions/rachats	-19 691,777	-2 296 891,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 862,147	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action SEXTANT BOND PICKING A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT BOND PICKING N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT BOND PICKING Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
SEXTANT BOND PICKING A FR0013202132	Capitalisation	Capitalisation	EUR	44 301 915,31	394 516,334	112,29
SEXTANT BOND PICKING N FR0013202140	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 118 817,44	1 934,381	5 747,99
SEXTANT BOND PICKING Z FR0013202157	Capitalisation	Capitalisation	EUR	464 066,73	3 862,147	120,15

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	998,16	998,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	998,16					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	53 739,51	50 702,10	3 037,41	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,41	0,00	0,00	0,00	156,41
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-540,50	0,00	0,00	0,00	-540,50
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		50 702,10	3 037,41	0,00	-384,09

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	2 517,52	17 657,28	17 699,30	15 865,41
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-540,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-384,09	0,00	0,00	2 517,52	17 657,28	17 699,30	15 865,41

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 002,37	384,04	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	4,91	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	86,83	53,38	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-125,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-2 028,00	-387,03	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-150,82	88,75	53,38	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	17 125,61	35 337,92	1 275,98
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	17 125,61	35 337,92	1 275,98

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK LUXEMBOURG	0,00	28,54
Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	17 215,76
	Souscriptions à recevoir	107 020,77
	Coupons et dividendes en espèces	30 119,77
Total des créances		154 356,30
Dettes		
	Rachats à payer	27 623,39
	Frais de gestion fixe	66 674,93
Total des dettes		94 298,32
Total des créances et des dettes		60 057,98

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action SEXTANT BOND PICKING A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	691 600,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT BOND PICKING N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	147 735,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT BOND PICKING Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	961,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 499 700,00
	FR001400S433	SEXTANT REGATTA 2031 Z	1 499 700,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 499 700,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 742 515,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	1 742 515,19
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 742 515,19

Action SEXTANT BOND PICKING A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 343 159,98
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 343 159,98
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 343 159,98
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 343 159,98
Total	1 343 159,98
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT BOND PICKING N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	379 746,91
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	379 746,91
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	379 746,91
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	379 746,91
Total	379 746,91
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT BOND PICKING Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	19 608,30
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	19 608,30
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	19 608,30
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	19 608,30
Total	19 608,30
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-17 385 911,16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-17 385 911,16
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-17 385 911,16

Action SEXTANT BOND PICKING A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-13 791 835,75
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-13 791 835,75
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-13 791 835,75
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-13 791 835,75
Total	-13 791 835,75
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT BOND PICKING N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3 450 967,53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-3 450 967,53
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 450 967,53
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-3 450 967,53
Total	-3 450 967,53
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT BOND PICKING Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-143 107,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-143 107,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-143 107,88
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-143 107,88
Total	-143 107,88
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			998 157,50	1,79
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			998 157,50	1,79
Banques commerciales			670 279,52	1,20
CA ALPES PROVENCE-CCI	EUR	522	43 848,00	0,08
CA ILLE ET VILAINE-CCI	EUR	576	39 744,00	0,07
CA NORD DE FRANCE-CCI	EUR	10 988	159 765,52	0,28
CA NORMANDIE SEINE-CCI	EUR	1 570	133 465,70	0,24
CA SUD RHONE ALPES-CCI	EUR	396	49 698,00	0,09
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	5 130	95 931,00	0,17
CRCAM DU LANGUEDOC	EUR	996	55 078,80	0,10
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 31	EUR	1 235	92 748,50	0,17
Médias et services interactifs			268 795,58	0,48
SOLOCAL GROUP	EUR	115 611	268 795,58	0,48
Services financiers diversifiés			59 082,40	0,11
CRCA ATL VEND WR	EUR	676	59 082,40	0,11
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			53 739 505,45	96,16
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			53 739 505,45	96,16
Assurance			5 546 284,24	9,92
AGEAS NV EX FORTIS 3.875% PERP	EUR	400 000	383 142,41	0,69
ALLIANZ SE 2.6% PERP	EUR	400 000	345 010,30	0,62
APICIL PREVOYANCE 4.0% 24-10-29	EUR	500 000	493 500,51	0,88
ASS GENERALI 4.596% PERP EMTN	EUR	800 000	811 239,57	1,45
ATRADIUS NV 5.0% 17-04-34	EUR	800 000	879 922,74	1,56
AVIV 3.375% 04-12-45 EMTN	EUR	600 000	602 663,38	1,08
AXA 6.375% PERP EMTN	EUR	400 000	443 159,18	0,79
LA MONDIALE 6.75% 31-12-49	EUR	400 000	429 178,83	0,77
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 3.5% PERP	EUR	400 000	356 246,00	0,64
SWISS REINSURANCE CO VIA ELM BV 2.6% PERP	EUR	800 000	802 221,32	1,44
Automobiles			1 570 870,52	2,81
NEMAK SAB CV 2.25% 20-07-28	EUR	300 000	271 937,86	0,49
RENAULT SA	EUR	4 050	1 298 932,66	2,32
Banques commerciales			3 717 596,09	6,65
BPCE ISSUER 4.875% 26-02-36	EUR	800 000	862 085,90	1,54
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	400 000	414 888,44	0,74
CMZB FRANCFORT 6.75% 05-10-33	EUR	800 000	888 511,07	1,60
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	400 000	393 915,86	0,70
ERSTE GR BK 7.0% PERP	EUR	400 000	431 647,85	0,77
HSBC 8.0% PERP	USD	700 000	726 546,97	1,30
Biens de consommation durables			493 825,35	0,88
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	450 000	493 825,35	0,88
Biotechnologie			647 499,33	1,16
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	400 000	377 682,00	0,68
LABORATOIRE EIMER SELARL 5.0% 01-02-29	EUR	300 000	269 817,33	0,48

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Composants automobiles			891 379,33	1,60
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	600 000	579 078,00	1,04
IHO VERWALTUNGS 7.0% 15-11-31	EUR	300 000	312 301,33	0,56
Construction et ingénierie			318 933,83	0,57
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01-07-30	EUR	300 000	318 933,83	0,57
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 738 979,51	4,90
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	200 000	208 102,32	0,37
GP INVESTMENTS LTD	USD	8 680 000	1 275 826,27	2,28
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	400 000	428 651,94	0,77
NW GLOBAL VENDING E3R+5.25% 09-04-29	EUR	300 000	307 723,44	0,55
TEREOS FINANCE GROUPE I 5.875% 30-04-30	EUR	500 000	518 675,54	0,93
Electricité			851 292,94	1,52
ENERGIA GROUP ROI HOLDINGS DAC 6.875% 31-07-28	EUR	500 000	535 415,44	0,95
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	300 000	315 877,50	0,57
Equipement et services pour l'énergie			428 665,56	0,77
PAPREC 7.25% 17-11-29	EUR	400 000	428 665,56	0,77
FPI résidentielles			624 758,22	1,12
ALTAREA COGEDIM 5.5% 02-10-31	EUR	600 000	624 758,22	1,12
Gestion et promotion immobilière			528 065,27	0,94
ACCORINVEST GROUP 5.5% 15-11-31	EUR	200 000	206 760,67	0,37
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	300 000	321 304,60	0,57
Hôtels, restaurants et loisirs			1 498 532,58	2,68
ACCOR 7.25% PERP	EUR	400 000	465 229,70	0,83
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	450 000	487 779,99	0,87
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	500 000	545 522,89	0,98
Immobilier			582 854,25	1,04
ANNGR 1 5/8 10/07/39	EUR	800 000	582 854,25	1,04
Infrastructure de transports			747 409,95	1,34
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 4.625% 28-02-36	EUR	700 000	747 409,95	1,34
Logiciels			823 898,83	1,47
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	300 000	319 835,50	0,57
LIBRA GROUP 5.0% 15-05-27	EUR	500 000	504 063,33	0,90
Machines			1 043 471,95	1,87
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	600 000	642 233,95	1,15
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	EUR	400 000	401 238,00	0,72
Marches de capitaux			2 723 777,48	4,87
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	500 000	548 893,75	0,98
PLT VII FINANCE SA RL E3R+3.5% 15-06-31	EUR	600 000	604 749,23	1,08
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	400 000	447 505,33	0,80
UNITED GROUP BV 5.25% 01-02-30	EUR	400 000	406 896,67	0,73
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	700 000	715 732,50	1,28
Médias			1 022 146,81	1,83
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	EUR	1 000 000	1 022 146,81	1,83

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Médias et services interactifs			149,69	0,00
SOLOCAL GROUP ZCP 31-12-99	EUR	347 402,7	149,69	0,00
Métaux et minerais			586 310,88	1,05
ERAMET 6.5% 30-11-29	EUR	600 000	586 310,88	1,05
Ordinateurs et périphériques			623 009,50	1,11
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	600 000	623 009,50	1,11
Papier et industrie du bois			1 315 325,55	2,35
FIBER BID 6.125% 15-06-31	EUR	800 000	819 436,46	1,46
PROGROUP AG 5.375% 15-04-31	EUR	500 000	495 889,09	0,89
Produits alimentaires			312 860,75	0,56
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	300 000	312 860,75	0,56
Produits chimiques			2 506 493,44	4,49
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	700 000	748 718,56	1,34
ASK CHEMICALS DEUTSCHLAND 10.0% 15-11-29	EUR	400 000	401 106,89	0,72
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	500 000	552 778,97	0,99
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 5.375% 01-10-29	EUR	500 000	485 923,06	0,87
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	300 000	317 965,96	0,57
Produits pharmaceutiques			1 930 754,47	3,45
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	1 000 000	1 093 343,15	1,95
NEOPHARMED GENTILI E3R+4.25% 08-04-30	EUR	400 000	413 107,56	0,74
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	400 000	424 303,76	0,76
Produits pour l'industrie du bâtiment			337 292,67	0,60
PFLEIDERER AG 4.75% 15-04-26	EUR	400 000	337 292,67	0,60
Services aux collectivités			999 978,29	1,79
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	500 000	524 848,22	0,94
POSTE ITALIANE 2.625% PERP	EUR	500 000	475 130,07	0,85
Services aux entreprises			1 442 854,50	2,58
HERENS MIDCO SARL 5.25% 15-05-29	EUR	700 000	587 048,00	1,05
RAY FINANCING LLC 6.5% 15-07-31	EUR	400 000	431 796,17	0,77
TAKKO FASHION 10.25% 15-04-30	EUR	400 000	424 010,33	0,76
Services clientèle divers			979 323,41	1,75
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	EUR	400 000	420 457,26	0,75
PACHELBEL BID 7.125% 17-05-31	EUR	500 000	558 866,15	1,00
Services de télécommunication diversifiés			3 407 907,12	6,10
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	EUR	500 000	545 105,42	0,98
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125% 30-09-29	EUR	400 000	414 248,00	0,74
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	800 000	882 674,14	1,58
TDF INFRASTRUCTURE SAS 4.125% 23-10-31	EUR	1 000 000	1 005 021,99	1,80
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	500 000	560 857,57	1,00
Services financiers diversifiés			9 193 623,59	16,47
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	600 000	643 282,83	1,15
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	400 000	436 301,06	0,78
AVIS BUDGET FINANCE 7.25% 31-07-30	EUR	300 000	324 635,61	0,58
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	EUR	500 000	494 512,08	0,88
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	650 000	688 465,38	1,23

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	400 000	384 166,00	0,69
ETHIAS VIE 6.75% 05-05-33 EMTN	EUR	500 000	594 874,18	1,06
INEOS QUATTRO FINANCE 2 6.75% 15-04-30	EUR	500 000	527 510,29	0,94
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	1 800 000	1 791 853,43	3,24
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	400 000	412 897,11	0,74
SPACE4 GUALA CLOSURES 3.25% 15-06-28	EUR	300 000	291 325,50	0,52
TVL FINANCE 10.25% 28-04-28	GBP	300 000	384 048,17	0,69
VERTICAL HOLD 6.625% 15-07-28	EUR	300 000	279 490,95	0,50
VERTICAL MID 4.375% 15-07-27	EUR	400 000	408 402,67	0,73
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75% 15-07-30	EUR	500 000	471 110,00	0,84
WPAP TELECOM HOLDINGS III BV 5.5% 15-01-30	EUR	500 000	511 385,83	0,92
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	500 000	549 362,50	0,98
Services liés aux technologies de l'information			1 766 191,95	3,16
888 ACQUISITIONS 7.558% 15-07-27	EUR	300 000	304 518,20	0,54
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	EUR	300 000	308 253,00	0,55
TDC NET AS 6.5% 01-06-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 153 420,75	2,07
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			556 301,99	1,00
UNIBAIL RODAMCO SE 7.25% PERP	EUR	500 000	556 301,99	1,00
Soins et autres services médicaux			980 885,61	1,76
EPHIOS SUBCO SA RL 7.875% 31-01-31	EUR	400 000	437 877,00	0,78
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.0% 21-02-30	EUR	500 000	543 008,61	0,98
TITRES D'OPC			1 499 700,00	2,68
OPCVM			1 499 700,00	2,68
Gestion collective			1 499 700,00	2,68
SEXTANT REGATTA 2031 Z	EUR	15 000	1 499 700,00	2,68
Total			56 237 362,95	100,63

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/GBP/20250320	0,00	-334,23	EUR	386 700,12	GBP	-387 034,35
A/EUR/USD/20250320	0,00	-28 201,19	EUR	1 999 804,60	USD	-2 028 005,79
Total	0,00	-28 535,42		2 386 504,72		-2 415 040,14

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	56 237 362,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-28 535,42
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	310 766,42
Autres passifs (-)	-634 794,47
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	55 884 799,48

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SEXTANT BOND PICKING A	EUR	394 516,334	112,29
Action SEXTANT BOND PICKING N	EUR	1 934,381	5 747,99
Action SEXTANT BOND PICKING Z	EUR	3 862,147	120,15

SEXTANT BOND PICKING

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	9 955 679,22
INSTRUMENTS FINANCIERS	93 477 429,09	190 968 936,38
Actions et valeurs assimilées	2 810 063,65	8 604 051,99
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 810 063,65	8 604 051,99
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	81 452 168,09	168 750 029,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	81 452 168,09	168 750 029,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	7 952 655,54
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	7 952 655,54
Titres de créances négociables	0,00	7 952 655,54
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 215 197,35	5 662 199,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 023 624,26	4 973 335,43
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	191 573,09	688 863,67
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	21 279 704,63	29 399 661,63
Opérations de change à terme de devises	20 690 604,26	29 102 532,87
Autres	589 100,37	297 128,76
COMPTES FINANCIERS	8 650 816,16	14 080 024,45
Liquidités	8 650 816,16	14 080 024,45
TOTAL DE L'ACTIF	123 407 949,88	244 404 301,68

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	103 759 295,10	210 958 643,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 671 591,05	-1 442 327,86
Résultat de l'exercice (a,b)	3 188 503,79	5 825 320,79
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	102 276 207,84	215 341 636,14
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	21 131 742,04	29 062 665,54
Opérations de change à terme de devises	20 756 992,68	28 876 388,88
Autres	374 749,36	186 276,66
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	123 407 949,88	244 404 301,68

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	223 407,49	17 594,49
Produits sur actions et valeurs assimilées	425 169,94	640 789,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 754 111,50	7 153 126,86
Produits sur titres de créances	319 829,23	44 331,53
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	-3,48	22 896,03
TOTAL (1)	8 722 514,68	7 878 738,29
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-8 221,47	34 419,14
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	-8 221,47	34 419,14
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	8 730 736,15	7 844 319,15
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 151 208,48	1 912 167,06
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 579 527,67	5 932 152,09
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-3 391 023,88	-106 831,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 188 503,79	5 825 320,79

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Par exception, les obligations suivantes sont valorisées à des cours forcés par la société de gestion à 8,41 % de leur valeur nominale :

FR0013237484 SOLOCAL GROUP E3R+0.0% 15-03-25

FR0013527744 SOLOCAL GROUP E3R+7.0% 15-03-25

Cette valorisation correspond à une estimation prudente basée sur des hypothèses de restructuration de la dette de l'émetteur.

Les lignes représentent 1,05% de l'actif net du fonds. La somme de l'écart calculé avec les prix relevés sur Bloomberg au 29/12/23 (19.48 euros et 19.212 euros) représente de 1 417 183.48 euros, soit 1.39% de l'actif net du fonds.

Il existe une incertitude sur la valorisation de cette ligne. Il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée à brève échéance.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion	Actif net	Actions A : 1,25% TTC maximum Actions N : 0,85% TTC maximum Actions Z : 0,05% TTC maximum*
Frais de gestion externes à la Société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Actions A, N, Z : 0,05% TTC maximum (l'excédent éventuel étant pris en charge par la Société de gestion)
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Accessoires
Commissions de mouvement (hors frais de courtage) : Perçus par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Variable suivant la place de transaction : De 6€ TTC sur des instruments financiers et produits monétaires émis sur le marché ESES à 90€ TTC pour des instruments émis sur des marchés étrangers non matures.
Commission de surperformance	Actif net	Actions A : 15% TTC de la performance du Compartiment au-delà de son indicateur de référence majoré de 300 BP Actions N : 15% TTC de la performance du Compartiment au-delà de son indicateur de référence majoré de 350 BP Actions Z : néant

*A compter du 29/12/2023, le fond ne prévoit plus de frais de gestion pour la part « Z ».

Seules les contributions dues à l'AMF pour la gestion de l'OPC en application du d) du 3° du II de l'article L. 621- 5-3 du Code monétaire et financier et les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances sont hors champ des trois blocs de frais évoqués dans le tableau ci-dessus.

Autres frais facturés à l'OPCVM :

- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action). L'information relative à ces frais est en outre décrite ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

La société de gestion privilégie les OPCVM/FIA pour lesquels elle a pu négocier une exonération totale des frais non acquis au compartiment.

Modalités de calcul de la commission de surperformance (actions A et N)

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du compartiment et son indice de référence, sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la Société de gestion selon les modalités suivantes :

- La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative : si, sur l'exercice, la performance du compartiment est positive et supérieure à son seuil de référence, c'est-à-dire :
 - l'indice "Euro Constant Maturity Treasury (CMT) cash 3Y" capitalisé + 300 bp pour l'action A
 - l'indice "Euro Constant Maturity Treasury (CMT) cash 3Y" capitalisé + 350 bp pour l'action N

la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence. Le premier calcul des frais de gestion variables sera réalisé pour la période allant de la date de création du compartiment jusqu'au 31 décembre 2018.

- si, sur l'exercice, la performance du compartiment est négative ou inférieure à son seuil de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le compartiment. Cette méthode revient à comparer l'actif du compartiment Sextant Bond Picking à l'actif d'un compartiment suivant l'indice de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

Si, au cours de l'exercice, la performance du compartiment, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure au seuil de référence calculé sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative. Dans le cas d'une sous-performance du compartiment par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives ou d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du compartiment est positive et supérieure au seuil de référence.

En cas de rachat d'actions, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la Société de gestion. Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée de la période de rattrapage est fixée à cinq ans. Si au cours de la période de rattrapage une nouvelle sous performance venait à être constatée, celle-ci ouvrirait une nouvelle période de rattrapage de 5 ans à partir de cette constatation au titre de cette sous-performance. Enfin, si la sous performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Swing Pricing

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans le compartiment, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du compartiment, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant du compartiment des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le compartiment. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la Société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachat au sein du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du Swing Pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2,5% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT BOND PICKING A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT BOND PICKING N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT BOND PICKING Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	215 341 636,14	242 499 443,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	50 638 376,79	81 807 662,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-162 181 708,20	-86 652 626,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 405 638,66	4 512 939,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 989 619,88	-4 707 018,53
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 116 406,27	2 048 524,76
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 157 280,61	-2 591 670,22
Frais de transactions	-19 618,96	-19 039,70
Différences de change	-122 644,06	-725 503,07
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	665 494,02	-26 763 229,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-27 953 785,05	-28 619 279,07
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	28 619 279,07	1 856 049,59
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 579 527,67	5 932 152,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	102 276 207,84	215 341 636,14

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	2 239 530,63	2,19
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	18 447 694,73	18,04
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 978 264,79	4,86
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	55 786 677,94	54,55
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	81 452 168,09	79,64
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	74 297 953,67	72,64	0,00	0,00	7 154 214,42	6,99	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 650 816,16	8,46
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 025 032,80	3,94	1 320 569,12	1,29	39 504 078,11	38,62	26 378 882,60	25,79	10 223 605,46	10,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 650 816,16	8,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 587 311,92	2,53	2 592 059,74	2,53	2 351 331,91	2,30	5 447 194,70	5,33
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	191 573,09	0,19	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 796 453,07	1,76	0,00	0,00	0,00	0,00	1 998 683,58	1,95
Comptes financiers	0,05	0,00	0,00	0,00	35 382,62	0,03	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	4 491 354,14	4,39	2 527 562,63	2,47	2 538 803,30	2,48	7 454 549,55	7,29
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	3 795 136,65
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	16 895 467,61
	Souscriptions à recevoir	557 100,37
	Coupons et dividendes en espèces	32 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		21 279 704,63
DETTES		
	Vente à terme de devise	17 012 269,62
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	3 744 723,06
	Rachats à payer	210 711,10
	Frais de gestion fixe	164 038,20
	Frais de gestion variable	0,06
TOTAL DES DETTES		21 131 742,04
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		147 962,59

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SEXTANT BOND PICKING A		
Actions souscrites durant l'exercice	222 679,143	23 760 693,77
Actions rachetées durant l'exercice	-715 833,078	-75 527 320,51
Solde net des souscriptions/rachats	-493 153,935	-51 766 626,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	686 676,797	
Action SEXTANT BOND PICKING N		
Actions souscrites durant l'exercice	4 854,479	26 520 615,18
Actions rachetées durant l'exercice	-16 129,161	-86 352 211,95
Solde net des souscriptions/rachats	-11 274,682	-59 831 596,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 093,682	
Action SEXTANT BOND PICKING Z		
Actions souscrites durant l'exercice	3 217,900	357 067,84
Actions rachetées durant l'exercice	-2 729,397	-302 175,74
Solde net des souscriptions/rachats	488,503	54 892,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	23 553,924	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SEXTANT BOND PICKING A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT BOND PICKING N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT BOND PICKING Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT BOND PICKING A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 422 232,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,28
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT BOND PICKING N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	726 985,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,88
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT BOND PICKING Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 990,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 188 503,79	5 825 320,79
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 188 503,79	5 825 320,79

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT BOND PICKING A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 156 170,74	3 154 603,92
Total	2 156 170,74	3 154 603,92

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT BOND PICKING N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	923 299,46	2 580 316,20
Total	923 299,46	2 580 316,20

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT BOND PICKING Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	109 033,59	90 400,67
Total	109 033,59	90 400,67

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 671 591,05	-1 442 327,86
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-4 671 591,05	-1 442 327,86

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT BOND PICKING A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 305 238,42	-836 023,74
Total	-3 305 238,42	-836 023,74

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT BOND PICKING N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 247 289,90	-589 214,82
Total	-1 247 289,90	-589 214,82

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT BOND PICKING Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-119 062,73	-17 089,30
Total	-119 062,73	-17 089,30

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	267 101 457,63	157 221 415,30	242 499 443,67	215 341 636,14	102 276 207,84
Action SEXTANT BOND PICKING A en EUR					
Actif net	132 467 226,24	89 411 370,04	148 807 744,73	124 849 172,67	72 309 863,05
Nombre de titres	1 254 044,062	808 925,269	1 277 480,215	1 179 830,732	686 676,797
Valeur liquidative unitaire	105,63	110,53	116,48	105,81	105,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,72	2,18	1,26	-0,70	-4,81
Capitalisation unitaire sur résultat	2,50	2,30	1,60	2,67	3,14
Action SEXTANT BOND PICKING N en EUR					
Actif net	118 804 016,47	63 643 030,35	91 804 619,20	87 944 126,38	27 345 479,63
Nombre de titres	22 404,302	11 432,581	15 584,132	16 368,364	5 093,682
Valeur liquidative unitaire	5 302,73	5 566,81	5 890,90	5 372,81	5 368,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-34,84	109,93	64,11	-35,99	-244,86
Capitalisation unitaire sur résultat	142,96	132,41	105,31	157,64	181,26
Action SEXTANT BOND PICKING Z en EUR					
Actif net	15 830 214,92	4 167 014,91	1 887 079,74	2 548 337,09	2 620 865,16
Nombre de titres	148 936,402	37 032,695	15 671,960	23 065,421	23 553,924
Valeur liquidative unitaire	106,28	112,52	120,41	110,48	111,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,69	2,20	1,33	-0,74	-5,05
Capitalisation unitaire sur résultat	3,08	3,56	3,49	3,91	4,62

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
CRCAM ALPES PROVENCE CCI	EUR	1 722	121 401,00	0,12
CRCAM ATLANTIQUE VENDEE WR	EUR	2 228	189 045,80	0,19
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	33 820	589 820,80	0,58
CRCAM D'ILLE-ET-VILAINE CCI	EUR	1 898	112 931,00	0,11
CRCAM DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE CCI	EUR	389	25 312,23	0,03
CRCAM DU LANGUEDOC CCI	EUR	3 284	158 288,80	0,15
CRCAM LOIRE HAUTE LOIRE CCI	EUR	111	6 404,70	0,00
CRCAM MORBIHAN CCI	EUR	658	41 783,00	0,04
CRCAM NORD FRANCE CCI	EUR	36 218	462 431,42	0,45
CRCAM NORMANDIE SEINE CCI	EUR	5 174	403 572,00	0,40
CRCAM SUD RHONE ALPES CCI	EUR	1 304	153 872,00	0,15
CRCAM TOULOUSE 31 CCI	EUR	8 145	533 497,50	0,52
CRCAM TOURAINE POITOU-CCI	EUR	163	11 703,40	0,01
TOTAL FRANCE			2 810 063,65	2,75
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 810 063,65	2,75
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 810 063,65	2,75
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DELIVERY HERO SE 0.25% 23-01-24	EUR	2 500 000	2 492 735,33	2,44
LEG IMMOBILIEN SE 0.875% 01-09-25	EUR	1 300 000	1 268 805,83	1,24
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	1 500 000	1 532 297,47	1,50
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	2 600 000	2 414 892,79	2,36
TOTAL ALLEMAGNE			7 708 731,42	7,54
BERMUDES				
GP INVESTMENTS LTD	USD	8 680 000	2 592 059,74	2,53
VNV GLOBAL AB 5.0% 31-01-25	SEK	30 000 000	2 587 311,92	2,53
TOTAL BERMUDES			5 179 371,66	5,06
ESPAGNE				
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	2 000 000	1 982 765,00	1,94
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	1 600 000	1 589 089,78	1,55
TOTAL ESPAGNE			3 571 854,78	3,49
ETATS-UNIS				
COTY 4.75% 15-04-26	EUR	2 330 000	2 355 645,53	2,30
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	2 500 000	2 623 651,64	2,57
TOTAL ETATS-UNIS			4 979 297,17	4,87
FRANCE				
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	3 100 000	3 168 022,61	3,09
BIGBEN INTERACTIVE 1.125% 19-02-26	EUR	3 000 000	1 437 564,54	1,41
BURGER KING FRANCE SAS E3R+4.75% 01-11-26	EUR	1 700 000	1 738 014,55	1,70
CASINO EUAR05+3.819% PERP EMTN	EUR	21 700 000	63 581,00	0,07
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	40 000	2 812 100,00	2,75
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	2 800 000	2 688 798,00	2,63

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	3 100 000	3 134 639,92	3,07
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	3 200 000	3 168 128,00	3,10
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	3 300 000	3 067 014,50	3,00
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	25 998	1 654 967,69	1,62
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	3 250 000	3 185 528,13	3,11
RENAULT SA	EUR	7 550	2 239 530,63	2,19
SOLOCAL GROUP E3R+0.0% 15-03-25	EUR	23 215 208	1 032 453,60	1,01
SOLOCAL GROUP E3R+7.0% 15-03-25	EUR	537 236	45 181,55	0,04
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	11 920	1 320 569,12	1,29
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 610 015,61	1,57
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	2 500 000	2 562 666,67	2,51
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	15 752	1 416 128,43	1,38
TOTAL FRANCE			36 344 904,55	35,54
IRLANDE				
EIRCOM FINANCE 2.625% 15-02-27	EUR	2 000 000	1 892 360,00	1,85
TOTAL IRLANDE			1 892 360,00	1,85
ITALIE				
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	2 100 000	1 963 384,10	1,92
TOTAL ITALIE			1 963 384,10	1,92
LUXEMBOURG				
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	3 200 000	3 229 400,00	3,15
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% 22-02-27	EUR	2 500 000	2 296 675,51	2,25
TOTAL LUXEMBOURG			5 526 075,51	5,40
PAYS-BAS				
DUFREY ONE BV 3.625% 15-04-26	CHF	3 100 000	3 348 160,61	3,28
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 1.25% 30-04-26	EUR	1 900 000	1 666 546,90	1,63
TOTAL PAYS-BAS			5 014 707,51	4,91
ROYAUME-UNI				
NOMAD FOODS BOND 2.5% 24-06-28	EUR	2 000 000	1 905 423,33	1,86
ROLLS ROYCE 5.75% 15-10-27	GBP	2 000 000	2 351 331,91	2,30
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	2 793 000	2 915 692,06	2,85
TOTAL ROYAUME-UNI			7 172 447,30	7,01
SUISSE				
ARYZTA AG L3RCHF+6.045% PERP	CHF	1 945 000	2 099 034,09	2,05
TOTAL SUISSE			2 099 034,09	2,05
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			81 452 168,09	79,64
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			81 452 168,09	79,64
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS ISR IC	EUR	67 850	7 500 711,65	7,33
SEXTANT 2027 Z	EUR	14 453	1 522 912,61	1,49
TOTAL FRANCE			9 023 624,26	8,82
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 023 624,26	8,82
Autres organismes non européens				
GUERNESEY				
SME CREDIT REALISATION FUND	GBP	158 859	191 573,09	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL GUERNESEY			191 573,09	0,19
TOTAL Autres organismes non européens			191 573,09	0,19
TOTAL Organismes de placement collectif			9 215 197,35	9,01
Créances			21 279 704,63	20,80
Dettes			-21 131 742,04	-20,66
Comptes financiers			8 650 816,16	8,46
Actif net			102 276 207,84	100,00

Action SEXTANT BOND PICKING Z	EUR	23 553,924	111,27
Action SEXTANT BOND PICKING A	EUR	686 676,797	105,30
Action SEXTANT BOND PICKING N	EUR	5 093,682	5 368,50

SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	47 562 126,37
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	47 562 126,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	47 562 126,37
Créances et comptes d'ajustement actifs	92 241,41
Comptes financiers	1 063 874,03
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 156 115,44
Total de l'actif I+II	48 718 241,81

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	46 313 779,39
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	1 135 799,52
Capitaux propres I	47 449 578,91
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	47 449 578,91
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	123 082,95
Concours bancaires	1 145 579,95
Sous-total autres passifs IV	1 268 662,90
Total Passifs : I+II+III+IV	48 718 241,81

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	1 064 999,13
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	25 597,17
Sous-total produits sur opérations financières	1 090 596,30
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-6 222,08
Sous-total charges sur opérations financières	-6 222,08
Total revenus financiers nets (A)	1 084 374,22
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-888 742,02
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-888 742,02
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	195 632,20
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-112 450,41
Sous-total revenus nets I = (C+D)	83 181,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	4 566 572,90
Frais de transactions externes et frais de cession	-249 004,08
Frais de recherche	-721,59
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	4 316 847,23
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-839 736,12
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	3 477 111,11

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 011 673,87
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	12 153,65
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-2 999 520,22
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	575 026,84
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-2 424 493,38
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	1 135 799,52

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

SEXTANT AUTOUR DU MONDE est un compartiment dynamique dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI AC Word Index, par une sélection d'actions internationales, sans que cette sélection ne cherche à reproduire le contenu de l'indice de référence.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	91 367 267,29	80 892 794,33	59 952 629,77	62 391 314,42	47 449 578,91
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A en EUR					
Actif net	55 593 033,57	52 434 252,95	39 366 492,51	42 712 625,52	35 790 476,50
Nombre de titres	248 733,460	203 222,176	175 286,554	160 153,652	131 533,814
Valeur liquidative unitaire	223,50	258,01	224,58	266,69	272,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-11,87	36,21	-2,46	15,32	19,98
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,54	-0,89	0,75	-0,26	-0,64
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I en EUR					
Actif net	5 291 176,70	3 524 890,06	2 636 941,08	2 871 447,94	2 636 363,96
Nombre de titres	2 153,457	1 232,829	1 051,130	956,209	853,586
Valeur liquidative unitaire	2 457,06	2 859,18	2 508,67	3 002,95	3 088,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-130,08	407,26	-27,83	172,09	225,87
Capitalisation unitaire sur revenu	11,40	11,62	29,15	18,56	17,21
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N en EUR					
Actif net	6 535 157,31	4 684 371,42	3 384 133,36	444 461,99	262 821,86
Nombre de titres	28 501,529	17 556,509	14 455,447	1 586,374	912,077
Valeur liquidative unitaire	229,29	266,81	234,10	280,17	288,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-12,13	37,23	-2,59	16,05	21,07
Capitalisation unitaire sur revenu	1,09	1,15	2,72	1,67	1,60
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z en EUR					
Actif net	23 947 899,71	20 249 279,90	14 565 062,82	16 362 778,97	8 759 916,59
Nombre de titres	93 454,270	67 162,970	54 457,281	50 551,211	25 997,011
Valeur liquidative unitaire	256,25	301,49	267,45	323,68	336,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-13,49	42,47	-2,99	18,48	24,48
Capitalisation unitaire sur revenu	3,74	4,33	6,11	5,16	5,85

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013306420 - Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N : Taux de frais maximum de 1.20%TTC

FR0010373183 - Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z : Taux de frais maximum de NEANT

FR0011171263 - Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I : Taux de frais maximum de 1.20%TTC

FR0010286021 - Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A : Taux de frais maximum de 2.00%TTC

Modalités de calcul de la commission de surperformance (parts A, N et I)

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : commission de surperformance.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance des actions A, N ou I du compartiment et le seuil de référence (MSCI World Small Cap Index (EUR), sur l'exercice.

La performance du compartiment est calculée selon les modalités suivantes :

si, sur l'exercice, la performance des actions A, N ou I du compartiment est positive et supérieure à son indice de référence (MSCI World Small Cap Index (EUR), la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence (MSCI World Small Cap Index (EUR).

si, sur l'exercice, la performance des actions A, N ou I du compartiment est négative ou inférieure à son indice de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectuées sur les actions A, N ou I du compartiment. Cette méthode revient à comparer l'actif des actions A, N ou I du compartiment SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES à l'actif d'un compartiment suivant le seuil de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

si, au cours de l'exercice, la performance des actions A, N ou I du compartiment, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

dans le cas d'une sous-performance des actions A, N ou I du compartiment par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives ou d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance des actions A, N ou I du compartiment est supérieure au seuil de référence et est positive.

en cas de rachat d'actions, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée de la période de rattrapage est fixée à cinq ans. Si au cours de la période de rattrapage une nouvelle sous performance venait à être constatée, celle-ci ouvrirait une nouvelle période de rattrapage de 5 ans à partir de cette constatation au titre de cette sous-performance. Enfin, si la sous performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	62 391 314,42
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 859 669,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-20 314 363,72
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	195 632,20
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 316 847,23
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-2 999 520,22
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	47 449 578,91

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A		
Actions souscrites durant l'exercice	12 160,016	3 252 906,00
Actions rachetées durant l'exercice	-40 779,854	-10 975 110,46
Solde net des souscriptions/rachats	-28 619,838	-7 722 204,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	131 533,814	
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I		
Actions souscrites durant l'exercice	82,822	255 241,67
Actions rachetées durant l'exercice	-185,445	-568 895,51
Solde net des souscriptions/rachats	-102,623	-313 653,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	853,586	
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N		
Actions souscrites durant l'exercice	640,018	178 336,50
Actions rachetées durant l'exercice	-1 314,315	-375 136,09
Solde net des souscriptions/rachats	-674,297	-196 799,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	912,077	

B3a.Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z		
Actions souscrites durant l'exercice	532,300	173 184,83
Actions rachetées durant l'exercice	-25 086,500	-8 395 221,66
Solde net des souscriptions/rachats	-24 554,200	-8 222 036,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	25 997,011	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A FR0010286021	Capitalisation	Capitalisation	EUR	35 790 476,50	131 533,814	272,10
SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I FR0011171263	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 636 363,96	853,586	3 088,57
SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N FR0013306420	Capitalisation	Capitalisation	EUR	262 821,86	912,077	288,15
SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z FR0010373183	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 759 916,59	25 997,011	336,95

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 CANADA	Pays 2 JAPON	Pays 3 ETATS-UNIS	Pays 4 FRANCE	Pays 5 ROYAUME-UNI
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	47 562,13	17 793,91	11 534,86	7 913,90	3 152,12	1 630,23
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	47 562,13					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 063,87	0,00	0,00	0,00	1 063,87
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 145,58	0,00	0,00	0,00	-1 145,58
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	-81,71

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 063,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 145,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-81,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 CAD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 USD +/-	Devise 4 GBP +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	17 793,91	11 534,87	6 308,36	3 985,09	2 027,34
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	42,25	34,34	1,23	0,00	0,00
Comptes financiers	92,06	0,00	52,81	0,00	919,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	17 928,22	11 569,21	6 362,40	3 985,09	2 946,35

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	14 417,32
	Coupons et dividendes en espèces	77 824,09
Total des créances		92 241,41
Dettes		
	Rachats à payer	34 898,98
	Frais de gestion fixe	88 183,97
Total des dettes		123 082,95
Total des créances et des dettes		-30 841,54

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	833 869,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34 411,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 670,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 790,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	83 181,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	83 181,79
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	83 181,79

Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-85 098,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-85 098,12
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-85 098,12
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-85 098,12
Total	-85 098,12
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	14 696,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	14 696,14
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	14 696,14
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	14 696,14
Total	14 696,14
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 459,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 459,57
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 459,57
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 459,57
Total	1 459,57
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	152 124,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	152 124,20
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	152 124,20
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	152 124,20
Total	152 124,20
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 477 111,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 477 111,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 477 111,11

Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 628 477,80
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	2 628 477,80
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 628 477,80
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	2 628 477,80
Total	2 628 477,80
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	192 802,76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	192 802,76
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	192 802,76
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	192 802,76
Total	192 802,76
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	19 221,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	19 221,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	19 221,11
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	19 221,11
Total	19 221,11
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	636 609,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	636 609,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	636 609,44
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	636 609,44
Total	636 609,44
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			47 562 126,37	100,24
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			47 562 126,37	100,24
Assurance			575 616,84	1,21
ADMIRAL GROUP PLC	GBP	18 000	575 616,84	1,21
Biens de consommation durables			957 605,02	2,02
GLOBAL INDUSTRIAL CO	USD	40 000	957 605,02	2,02
Biotechnologie			765 382,24	1,61
JAMIESON WELLNESS INC	CAD	31 050	765 382,24	1,61
Composants automobiles			294 979,88	0,62
AKWEL	EUR	36 598	294 979,88	0,62
Construction et ingénierie			1 927 413,13	4,06
BADGER INFRASTRUCTURE SOLUTI	CAD	80 000	1 927 413,13	4,06
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 581 282,19	3,33
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	10 700	388 945,00	0,82
PCA CORP	JPY	90 000	1 192 337,19	2,51
Divertissement			135 854,40	0,29
VIVENDI SE	EUR	52 800	135 854,40	0,29
Epargne et prêts hypothécaires			741 631,58	1,56
PAYLOCITY HOLDING CORP	USD	3 850	741 631,58	1,56
Equipement et services pour l'énergie			423 016,00	0,89
FUGRO NV	EUR	25 300	423 016,00	0,89
Equipements et instruments électroniques			1 503 974,85	3,17
FPT CORP	VND	180 000	1 040 177,85	2,19
VUSIONGROUP	EUR	2 610	463 797,00	0,98
Equipements et produits de loisirs			1 042 654,14	2,20
GAMES WORKSHOP GROUP PLC	GBP	3 400	547 339,14	1,16
TRIGANO SA	EUR	4 050	495 315,00	1,04
Hôtels, restaurants et loisirs			2 295 923,32	4,84
DO & CO AG	EUR	2 900	522 000,00	1,10
MTY FOOD GROUP INC	CAD	23 630	726 234,75	1,53
PRESTIGE INTERNATIONAL INC	JPY	250 000	1 047 688,57	2,21
Industrie aérospatiale et défense			741 698,84	1,56
BOMBARDIER INC-B	CAD	11 300	741 698,84	1,56
Logiciels			2 624 674,26	5,53
HYUNDAI EZWEL CO LTD	KRW	175 000	595 803,75	1,26
PRO-SHIP INC	JPY	67 400	670 938,53	1,41
VISIONAL INC	JPY	12 000	591 154,44	1,25
VOXTUR ANALYTICS (VOXTUR ANALYTICS CORP) WR 30-06-28	CAD	6 200 000	82 847,07	0,17
XPO INC	USD	5 400	683 930,47	1,44
Machines			3 178 030,56	6,70
AALBERTS NV	EUR	14 400	494 496,00	1,04

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORMA GROUP SE	EUR	22 000	328 680,00	0,69
SOMERO ENTERPRISES INC- REGS	GBP	599 075	2 354 854,56	4,97
Marches de capitaux			460 000,00	0,97
VIEL ET COMPAGNIE	EUR	40 000	460 000,00	0,97
Media			1 200 989,23	2,53
HAVAS BV	EUR	52 800	85 662,72	0,18
STINGRAY GROUP INC	CAD	220 000	1 115 326,51	2,35
Médias			2 036 746,68	4,29
SAVARIA CORP	CAD	152 500	2 036 746,68	4,29
PARADOX INTERACTIVE AB	SEK	21 800	391 357,78	0,82
Ordinateurs et périphériques			517 636,00	1,09
KONTRON AG	EUR	26 600	517 636,00	1,09
Papier et industrie du bois			683 576,97	1,44
STELLA-JONES INC	CAD	14 300	683 576,97	1,44
Pétrole et gaz			2 576 867,55	5,43
5N PLUS INC	CAD	520 000	2 576 867,55	5,43
Produits pharmaceutiques			507 277,25	1,07
CIRCASSIA PHARMACEUTICA -WI	GBP	665 741	507 277,25	1,07
Produits pour l'industrie du bâtiment			469 039,50	0,99
TOPBUILD CORP	USD	1 560	469 039,50	0,99
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			510 593,92	1,08
FIRST SOLAR INC	USD	3 000	510 593,92	1,08
Services aux entreprises			2 018 321,34	4,25
SHIN MAINT HOLDINGS CO LTD	JPY	220 000	2 018 321,34	4,25
Services aux professionnels			1 341 469,44	2,83
BUREAU VERITAS SA	EUR	18 620	546 310,80	1,15
STANTEC INC	CAD	10 500	795 158,64	1,68
Services liés aux technologies de l'information			7 519 604,79	15,86
ALTEN SA	EUR	4 500	355 725,00	0,75
AVANT CORP	JPY	140 000	1 736 029,18	3,66
BUSINESS BRAIN SHOWA-OTA INC	JPY	141 000	1 855 865,09	3,91
OPEN UP GROUP INC	JPY	220 000	2 422 526,35	5,12
PDD HOLDINGS INC	USD	8 000	749 319,17	1,58
SOPRA STERIA GROUP	EUR	2 340	400 140,00	0,84
Sociétés commerciales et de distribution			4 316 440,99	9,10
BEACON ROOFING SUPPLY INC	USD	14 550	1 427 319,17	3,01
RUSSEL METALS INC	CAD	75 000	2 120 194,73	4,47
WESCO INTERNATIONAL INC	USD	4 400	768 927,09	1,62
Soins et autres services médicaux			4 222 467,68	8,90
ANDLAUER HEALTHCARE GROUP IN	CAD	24 800	702 742,99	1,48
CALIAN GROUP LTD	CAD	80 000	2 597 280,51	5,48
GDI INTEGRATED FACILITY SERV	CAD	35 000	922 444,18	1,94
Total			47 562 126,37	100,24

E1. Inventaire des éléments de bilan

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	47 562 126,37
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 156 115,44
Autres passifs (-)	-1 268 662,90
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	47 449 578,91

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES A	EUR	131 533,814	272,10
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES I	EUR	853,586	3 088,57
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES N	EUR	912,077	288,15
Action SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z	EUR	25 997,011	336,95

SEXTANT AUTOUR DU MONDE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	61 021 092,46	59 031 291,51
Actions et valeurs assimilées	61 021 092,46	58 675 224,52
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	61 021 092,46	58 675 224,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	356 066,99
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	356 066,99
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 907 094,41	1 331 902,00
Opérations de change à terme de devises	2 560 369,15	738 643,96
Autres	346 725,26	593 258,04
COMPTES FINANCIERS	1 140 792,18	1 161 308,03
Liquidités	1 140 792,18	1 161 308,03
TOTAL DE L'ACTIF	65 068 979,05	61 524 501,54

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	58 573 092,90	60 079 609,22
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 578 789,42	-663 075,63
Résultat de l'exercice (a,b)	239 432,10	536 096,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	62 391 314,42	59 952 629,77
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	344 073,55
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	344 073,55
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	344 073,55
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 677 026,40	945 200,07
Opérations de change à terme de devises	2 534 591,60	740 220,19
Autres	142 434,80	204 979,88
COMPTES FINANCIERS	638,23	282 598,15
Concours bancaires courants	638,23	282 598,15
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	65 068 979,05	61 524 501,54

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0323	0,00	9 044 272,66
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
GAMESTOP A 01/2023 PUT 5	0,00	13 837,43
GAMESTOP A 01/2023 PUT 10	0,00	91 327,06
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	39 696,39	7 019,77
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 116 900,82	1 602 787,60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	9 222,47
TOTAL (1)	1 156 597,21	1 619 029,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 169,96	5 223,29
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	8 169,96	5 223,29
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 148 427,25	1 613 806,55
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	884 812,25	972 539,85
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	263 615,00	641 266,70
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-24 182,90	-105 170,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	239 432,10	536 096,18

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013306420 - Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N : Taux de frais maximum de 1.20%TTC

FR0010373183 - Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z : Taux de frais maximum de 0.10%TTC

FR0011171263 - Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I : Taux de frais maximum de 1.20%TTC

Modalités de calcul de la commission de surperformance (parts A, N et I)

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : commission de surperformance.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et le seuil de référence, sur l'exercice.

La performance du Fonds Commun de Placement est en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du fonds Commun de Placement est positive et supérieure à son indice de référence, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du fonds Commun de Placement et le seuil de référence.
- si, sur l'exercice, la performance du fonds Commun de Placement est négative ou inférieure à son indice de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectuées sur le fonds. Cette méthode revient à comparer l'actif du fonds Sextant Autour du Monde à l'actif d'un fonds suivant le seuil de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives ou d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure au seuil de référence et est positive.
- en cas de rachat de parts, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du fonds.

Aucun frais de gestion variables a été prélevé au cours de l'exercice 2022.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I	Capitalisation	Capitalisation

Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	59 952 629,77	80 892 794,33
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 468 122,17	6 326 355,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 767 587,00	-17 601 352,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 230 015,65	8 113 659,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 915 960,07	-8 172 563,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	198 259,90	2 249 171,72
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 580 066,02	-3 140 413,37
Frais de transactions	-219 583,77	-226 475,16
Différences de change	-2 209 268,57	-936 752,83
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 151 800,28	-8 499 330,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 533 447,45	2 381 647,17
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 381 647,17	-10 880 977,98
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-180 662,92	306 270,55
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	180 662,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-180 662,92	125 607,63
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	263 615,00	641 266,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	62 391 314,42	59 952 629,77

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140 792,18	1,83
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	638,23	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 140 792,18	1,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	638,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 USD		Devise 3 CAD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	17 390 667,12	27,87	10 952 570,78	17,55	10 359 047,78	16,60	12 623 710,87	20,23
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	26 645,29	0,04	995 250,18	1,60	3 155,04	0,01	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	50 654,96	0,08	60 885,15	0,10	622 788,23	1,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	1 534 591,60	2,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	992 971,03
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 567 398,12
	Ventes à règlement différé	298 131,89
	Souscriptions à recevoir	16 513,89
	Coupons et dividendes en espèces	32 079,48
TOTAL DES CRÉANCES		2 907 094,41
DETTES		
	Vente à terme de devise	1 534 591,60
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 000 000,00
	Achats à règlement différé	53 623,04
	Rachats à payer	18 577,37
	Frais de gestion fixe	70 234,39
TOTAL DES DETTES		2 677 026,40
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		230 068,01

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE A		
Actions souscrites durant l'exercice	22 347,562	5 411 484,03
Actions rachetées durant l'exercice	-37 480,464	-9 018 981,43
Solde net des souscriptions/rachats	-15 132,902	-3 607 497,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	160 153,652	
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-94,921	-259 963,37
Solde net des souscriptions/rachats	-94,921	-259 963,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	956,209	
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-12 869,073	-3 346 659,61
Solde net des souscriptions/rachats	-12 869,073	-3 346 659,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 586,374	
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	202,430	56 638,14
Actions rachetées durant l'exercice	-4 108,500	-1 141 982,59
Solde net des souscriptions/rachats	-3 906,070	-1 085 344,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50 551,211	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	803 319,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	32 408,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34 321,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 762,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	239 432,10	536 096,18
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	239 432,10	536 096,18

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-41 838,01	132 980,19
Total	-41 838,01	132 980,19

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	17 747,37	30 647,08
Total	17 747,37	30 647,08

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 659,65	39 349,14
Total	2 659,65	39 349,14

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	260 863,09	333 119,77
Total	260 863,09	333 119,77

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 578 789,42	-663 075,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 578 789,42	-663 075,63

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 454 489,35	-432 947,86
Total	2 454 489,35	-432 947,86

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	164 561,92	-29 257,24
Total	164 561,92	-29 257,24

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	25 475,71	-37 547,04
Total	25 475,71	-37 547,04

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	934 262,44	-163 323,49
Total	934 262,44	-163 323,49

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	117 655 036,93	91 367 267,29	80 892 794,33	59 952 629,77	62 391 314,42
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE A en EUR					
Actif net	76 929 961,59	55 593 033,57	52 434 252,95	39 366 492,51	42 712 625,52
Nombre de titres	329 466,640	248 733,460	203 222,176	175 286,554	160 153,652
Valeur liquidative unitaire	233,49	223,50	258,01	224,58	266,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,00	-11,87	36,21	-2,46	15,32
Capitalisation unitaire sur résultat	1,26	-0,54	-0,89	0,75	-0,26
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I en EUR					
Actif net	21 738 023,64	5 291 176,70	3 524 890,06	2 636 941,08	2 871 447,94
Nombre de titres	8 535,276	2 153,457	1 232,829	1 051,130	956,209
Valeur liquidative unitaire	2 546,84	2 457,06	2 859,18	2 508,67	3 002,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	65,31	-130,08	407,26	-27,83	172,09
Capitalisation unitaire sur résultat	32,62	11,40	11,62	29,15	18,56
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N en EUR					
Actif net	5 689 792,08	6 535 157,31	4 684 371,42	3 384 133,36	444 461,99
Nombre de titres	23 944,285	28 501,529	17 556,509	14 455,447	1 586,374
Valeur liquidative unitaire	237,62	229,29	266,81	234,10	280,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,09	-12,13	37,23	-2,59	16,05
Capitalisation unitaire sur résultat	3,06	1,09	1,15	2,72	1,67
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z en EUR					
Actif net	13 297 259,62	23 947 899,71	20 249 279,90	14 565 062,82	16 362 778,97
Nombre de titres	50 624,944	93 454,270	67 162,970	54 457,281	50 551,211
Valeur liquidative unitaire	262,66	256,25	301,49	267,45	323,68
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,71	-13,49	42,47	-2,99	18,48

Capitalisation unitaire sur résultat	6,00	3,74	4,33	6,11	5,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
KONTRON AG	EUR	34 000	731 000,00	1,17
TOTAL ALLEMAGNE			731 000,00	1,17
CANADA				
5N PLUS INC	CAD	430 000	1 115 886,31	1,79
ARTEMIS GOLD INC	CAD	110 000	477 275,85	0,77
BADGER DAYLIGHTING LTD	CAD	23 000	642 818,89	1,03
BOMBARDIER INC-B	CAD	18 000	657 544,97	1,05
BRP INC/CA	CAD	12 000	781 161,61	1,25
FRANCO-NEVADA CORP	USD	19 570	1 963 112,03	3,15
GDI INTEGRATED FACILITY SERV	CAD	27 000	678 058,49	1,09
RICHELIEU HARDWARE	CAD	22 500	741 143,76	1,18
RUSSELL METALS INC	CAD	53 300	1 647 740,63	2,64
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDING	CAD	51 000	896 684,06	1,44
STELLA-JONES INC	CAD	14 000	741 233,01	1,19
STINGRAY GROUP INC	CAD	260 000	1 081 697,10	1,73
VOXTUR ANALYTICS (VOXTUR ANALYTICS CORP) WR 30-06-28	CAD	2 700 000	67 101,47	0,11
VOXTUR ANALYTICS CORP	CAD	11 000 000	830 701,63	1,33
TOTAL CANADA			12 322 159,81	19,75
CHINE				
NETEASE INC	HKD	70 000	1 141 002,23	1,83
PINDUODUO INC-ADR	USD	10 000	1 324 491,92	2,12
TOTAL CHINE			2 465 494,15	3,95
COREE DU SUD				
DENTIUM CO - REGISTERED	KRW	5 600	515 646,96	0,83
HYUNDAI EZWEL CO LTD	KRW	200 000	832 232,83	1,33
RAY CO LTD/KR	KRW	68 500	1 100 195,63	1,76
TOTAL COREE DU SUD			2 448 075,42	3,92
ETATS-UNIS				
BEACON ROOFING SUPPLY INC	USD	23 000	1 811 849,91	2,90
GLOBAL INDUSTRIAL COMPANY	USD	78 000	2 742 515,73	4,40
SOMERO ENTERPRISE INC	GBP	220 000	952 051,24	1,53
TOPBUILD CORP	USD	1 560	528 534,47	0,85
UPWORK INC	USD	97 000	1 305 743,90	2,09
TOTAL ETATS-UNIS			7 340 695,25	11,77
FRANCE				
AKWEL SA	EUR	48 000	775 680,00	1,24
ALTEN	EUR	6 000	807 600,00	1,29
CRCAM DU LANGUEDOC CCI	EUR	9 941	479 156,20	0,77
CRCAM NORD FRANCE CCI	EUR	19 306	246 499,01	0,39
DERICHEBOURG	EUR	155 000	787 400,00	1,27
GROUPE CRIT	EUR	9 617	755 896,20	1,21
GROUPE GUILLIN	EUR	25 000	772 500,00	1,24
PLASTIC OMNIUM	EUR	50 000	600 000,00	0,97
SES IMAGOTAG SA	EUR	6 300	855 540,00	1,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SR TELEPERFORMANCE	EUR	9 400	1 241 270,00	1,99
TRIGANO SA	EUR	5 200	771 160,00	1,24
VIEL ET COMPAGNIE	EUR	102 517	871 394,50	1,39
TOTAL FRANCE			8 964 095,91	14,36
INDE				
ION EXCHANGE (INDIA) LTD	INR	100 000	611 605,16	0,98
TOTAL INDE			611 605,16	0,98
INDONESIE				
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	IDR	50 000 000	2 410 588,29	3,86
TOTAL INDONESIE			2 410 588,29	3,86
IRLANDE				
ALLEGION PLC-W/I	USD	5 000	573 439,55	0,92
TOTAL IRLANDE			573 439,55	0,92
JAPON				
ANEST IWATA CORP.	JPY	100 790	717 739,43	1,15
ARAYA INDUSTRIAL CO LTD	JPY	25 000	466 501,92	0,75
AVANT CORP	JPY	244 900	2 236 177,11	3,58
BUSINESS BRAIN SHOWAOTA INC	JPY	290 938	4 076 364,51	6,53
MARUZEN	JPY	62 084	1 104 275,09	1,77
NISSAN SHATAI	JPY	80 000	473 115,78	0,76
PCA CORP	JPY	100 000	722 387,69	1,16
PRESTIGE INTL	JPY	180 000	693 492,19	1,11
PRO-SHIP INC	JPY	143 713	1 265 177,11	2,03
SHIN PRO MAINT INC	JPY	199 900	1 880 477,91	3,01
TRUST TECH INC	JPY	225 000	3 393 777,38	5,44
TOTAL JAPON			17 029 486,12	27,29
LUXEMBOURG				
COMMERCE ONE HOLDINGS INC	JPY	79 000	361 181,00	0,58
ORION ENGINEERED CARBONS SA	USD	28 000	702 883,27	1,13
TOTAL LUXEMBOURG			1 064 064,27	1,71
ROYAUME-UNI				
ADMIRAL GROUP PLC	GBP	25 000	774 335,01	1,25
CIRCASSIA PHARMACEUTICA -WI	GBP	1 130 000	873 694,54	1,40
DOMINO'S PIZZA GROUP PLC	GBP	177 000	769 645,14	1,23
TOTAL ROYAUME-UNI			2 417 674,69	3,88
VIETNAM				
CORPORATION FOR FINANCING	VND	737 018	2 642 713,84	4,24
TOTAL VIETNAM			2 642 713,84	4,24
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			61 021 092,46	97,80
TOTAL Actions et valeurs assimilées			61 021 092,46	97,80
Créances			2 907 094,41	4,66
Dettes			-2 677 026,40	-4,29
Comptes financiers			1 140 153,95	1,83
Actif net			62 391 314,42	100,00

Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z	EUR	50 551,211	323,68
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE I	EUR	956,209	3 002,95
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE N	EUR	1 586,374	280,17
Action SEXTANT AUTOUR DU MONDE A	EUR	160 153,652	266,69

SEXTANT GRAND LARGE

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	274 472 037,41
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	274 472 037,41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	3 859 332,61
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 859 332,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	264 702 658,08
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	264 702 658,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	56 607 672,73
OPCVM	54 479 258,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	2 128 414,73
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	1 020 500,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	600 662 200,83
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 846 243,24
Comptes financiers	45 880 013,54
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	51 726 256,78
Total de l'actif I+II	652 388 457,61

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	641 303 919,10
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	8 330 271,34
Capitaux propres I	649 634 190,44
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	649 634 190,44
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	1 083 958,05
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 083 958,05
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 670 309,12
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	1 670 309,12
Total Passifs : I+II+III+IV	652 388 457,61

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	7 844 210,58
Produits sur obligations	8 007 914,47
Produits sur titres de créances	4 207 510,02
Produits sur parts d'OPC	82 355,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	1 387 067,38
Sous-total produits sur opérations financières	21 529 057,45
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	108 494,45
Sous-total charges sur opérations financières	108 494,45
Total revenus financiers nets (A)	21 637 551,90
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-12 063 001,49
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	-33 554,06
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-12 096 555,55
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	9 540 996,35
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 325 195,78
Sous-total revenus nets I = (C+D)	8 215 800,57
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-28 870 542,39
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 718 283,68
Frais de recherche	-23 194,01
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-30 612 020,08
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	8 632 450,91
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-21 979 569,17

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	28 503 966,53
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	378 200,21
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	28 882 166,74
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-6 788 126,80
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	22 094 039,94
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	8 330 271,34

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif est, au travers d'une allocation d'actifs discrétionnaire et de la sélection de titres, la recherche d'une croissance du capital sur la durée de placement recommandée en s'exposant aux marchés actions et taux, avec pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annuelle égale à 5% pour les Actions « A » et à 5,70% pour les Actions « N » sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans.

Il est rappelé que le gérant ne peut contracter d'obligation de résultats. L'objectif mentionné, ci-dessus, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	1 366 599 807,71	1 120 587 350,65	858 044 623,53	820 571 889,00	649 634 190,44
Action SEXTANT GRAND LARGE A en EUR					
Actif net	1 156 023 815,11	974 930 546,54	748 459 795,56	706 493 447,88	544 354 238,70
Nombre de titres	2 603 144,379	2 115 762,146	1 715 580,621	1 482 936,401	1 129 313,416
Valeur liquidative unitaire	444,08	460,79	436,27	476,41	482,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-11,66	27,11	9,88	-4,88	-16,33
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,56	-2,86	0,33	6,37	5,52
Action SEXTANT GRAND LARGE N en EUR					
Actif net	203 302 047,06	142 198 251,47	105 578 085,48	109 700 494,18	100 960 734,60
Nombre de titres	448 969,613	301 062,757	234 493,869	221 566,063	200 122,519
Valeur liquidative unitaire	452,81	472,32	450,23	495,11	504,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-11,71	27,71	10,14	-5,07	-16,93
Capitalisation unitaire sur revenu	2,46	-0,66	3,45	9,93	9,25
Action SEXTANT GRAND LARGE Z en EUR					
Actif net	7 273 945,54	3 458 552,64	4 006 742,49	4 377 946,94	4 319 217,14
Nombre de titres	20 727,337	9 342,248	11 250,126	11 078,297	10 618,771
Valeur liquidative unitaire	350,93	370,20	356,15	395,18	406,75
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-9,16	21,68	7,96	-4,04	-13,46
Capitalisation unitaire sur revenu	4,81	3,76	6,03	11,29	11,41

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013306404 - Action SEXTANT GRAND LARGE N : Taux de frais maximum de 1.00%TTC

FR0010373209 - Action SEXTANT GRAND LARGE Z : Taux de frais maximum de Néant

FR0010286013 - Action SEXTANT GRAND LARGE A : Taux de frais maximum de 1.70%TTC

Les frais de fonctionnement et de gestion sont fixes à 0.10 % l'an TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance des actions A ou N du compartiment et le seuil de référence, sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance des actions A du compartiment est supérieure à 5% ou 5.7 pour les actions N, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence.
- si, sur l'exercice, la performance des actions A du compartiment est inférieure à 5% de référence ou 5.7 pour les actions N, la part variable sera nulle.
- A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance est définie comme la différence positive entre l'actif net des actions A ou N du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un compartiment fictif réalisant une performance annualisée de 5% pour l'action A ou 5.7 pour les actions N et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment réel si, au cours de l'exercice, la performance des actions A ou N du compartiment, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance des actions A ou N du compartiment par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance des actions A ou N du compartiment est supérieure au seuil de référence.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissant est instaurée avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance. Afin de se conformer aux recommandations ci-dessus, il convient de veiller à ce que toute sous-performance soit reportée pendant une période minimale de cinq ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. En conséquence la société de gestion doit prendre en compte les cinq dernières années afin de compenser les sous-performances.

Si pendant cette période les actions A ou N du compartiment a surperformé le seuil de référence, la société de gestion peut cristalliser les commissions de surperformance et les prélever.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT GRAND LARGE N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT GRAND LARGE A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT GRAND LARGE Z	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	820 571 889,00
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	58 240 852,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-236 989 693,79
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 540 996,35
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-30 612 020,08
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	28 882 166,74
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	649 634 190,44

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT GRAND LARGE A		
Actions souscrites durant l'exercice	104 913,489	49 699 637,84
Actions rachetées durant l'exercice	-458 536,474	-217 658 000,22
Solde net des souscriptions/rachats	-353 622,985	-167 958 362,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 129 313,416	
Action SEXTANT GRAND LARGE N		
Actions souscrites durant l'exercice	17 110,642	8 517 280,78
Actions rachetées durant l'exercice	-38 554,186	-19 124 010,60
Solde net des souscriptions/rachats	-21 443,544	-10 606 729,82
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	200 122,519	
Action SEXTANT GRAND LARGE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	60,580	23 933,60
Actions rachetées durant l'exercice	-520,106	-207 682,97
Solde net des souscriptions/rachats	-459,526	-183 749,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 618,771	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action SEXTANT GRAND LARGE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT GRAND LARGE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT GRAND LARGE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
SEXTANT GRAND LARGE A FR0010286013	Capitalisation	Capitalisation	EUR	544 354 238,70	1 129 313,416	482,02
SEXTANT GRAND LARGE N FR0013306404	Capitalisation	Capitalisation	EUR	100 960 734,60	200 122,519	504,49
SEXTANT GRAND LARGE Z FR0010373209	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 319 217,14	10 618,771	406,75

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	JAPON +/-	ETATS-UNIS +/-	ALLEMAGNE +/-	AUTRICHE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	274 472,04	109 268,99	32 240,89	22 443,94	19 256,90	16 806,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-80 851,50	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	193 620,54					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ALLEMAGNE	2 201,40	1 276,11	925,29	0,00	2 201,40	0,00
FRANCE	1 657,93	0,00	1 657,93	0,00	1 657,93	0,00
Total	3 859,33	1 276,11	2 583,22	0,00	3 859,33	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	264 702,66	255 693,23	9 009,43	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	45 880,01	0,00	0,00	0,00	45 880,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		255 693,23	9 009,43	0,00	45 880,01

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	66 644,80	11 009,67	2 023,15	20 645,33	44 824,57	76 986,62	42 568,52
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	45 880,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	112 524,81	11 009,67	2 023,15	20 645,33	44 824,57	76 986,62	42 568,52

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	29 775,18	32 240,89	6 395,74	10 633,66	24 858,05
Obligations et valeurs assimilées	3 941,27	0,00	7 802,03	1 084,03	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	22,33	183,90	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 777,11	0,00	975,19	0,00	4 205,42
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-4 056,01	0,00	-7 861,64	-1 071,05	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	32 459,88	32 424,79	7 311,32	10 646,64	29 063,47

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	1 657,93	2 201,40
Obligations et valeurs assimilées	172 238,30	89 442,34	3 022,02
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	172 238,30	91 100,27	5 223,42

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CACEIS BANK (FRANCE)	1,89	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK LUXEMBOURG	0,00	63,46
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances	Ventes à règlement différé	44 698,33
	Souscriptions à recevoir	78 755,08
	Dépôts de garantie en espèces	5 457 419,69
	Coupons et dividendes en espèces	263 478,71
	Collatéraux	1 891,43
Total des créances		5 846 243,24
Dettes	Rachats à payer	519 369,29
	Frais de gestion fixe	1 150 939,83
Total des dettes		1 670 309,12
Total des créances et des dettes		4 175 934,12

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action SEXTANT GRAND LARGE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 972 104,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT GRAND LARGE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 122 473,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT GRAND LARGE Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 977,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			42 821 238,80
	FR00140023Z0	SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z	7 265 834,55
	FR0010373183	SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z	5 019 000,00
	FR001400TGY6	SEXTANT OPTIMAL INCOME Z ACC	5 804 842,00
	FR001400CEL4	SEXTANT QUALITY FOCUS PART Z	15 715 111,25
	FR001400S433	SEXTANT REGATTA 2031 Z	2 319 536,00
	FR0011050897	SEXTANT TECH Z	6 696 915,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			42 821 238,80

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	8 215 800,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	8 215 800,57
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	8 215 800,57

Action SEXTANT GRAND LARGE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	6 242 536,87
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 242 536,87
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 242 536,87
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	6 242 536,87
Total	6 242 536,87
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT GRAND LARGE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 851 998,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 851 998,19
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 851 998,19
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 851 998,19
Total	1 851 998,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT GRAND LARGE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	121 265,51
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	121 265,51
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	121 265,51
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	121 265,51
Total	121 265,51
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-21 979 569,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-21 979 569,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-21 979 569,17

Action SEXTANT GRAND LARGE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-18 447 494,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-18 447 494,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-18 447 494,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-18 447 494,00
Total	-18 447 494,00
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT GRAND LARGE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3 389 053,03
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-3 389 053,03
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 389 053,03
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-3 389 053,03
Total	-3 389 053,03
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT GRAND LARGE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-143 022,14
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-143 022,14
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-143 022,14
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-143 022,14
Total	-143 022,14
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			274 472 037,41	42,25
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			274 472 037,41	42,25
Assurance			6 395 742,62	0,98
ADMIRAL GROUP PLC	GBP	200 000	6 395 742,62	0,98
Automobiles			3 695 000,00	0,57
SAF-HOLLAND SE	EUR	250 000	3 695 000,00	0,57
Banques commerciales			21 734 589,88	3,35
CA ILLE ET VILAINE-CCI	EUR	30 853	2 128 857,00	0,33
CA LOIRE-HAUTE-LOIRE-CCI	EUR	23 805	1 474 481,70	0,23
CA NORD DE FRANCE-CCI	EUR	387 252	5 630 644,08	0,88
CA NORMANDIE SEINE-CCI	EUR	33 944	2 885 579,44	0,44
CA TOURAINE POITOU-CCI	EUR	19 856	1 568 822,56	0,24
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	209 866	3 924 494,20	0,60
CRCAM DU LANGUEDOC	EUR	24 041	1 329 467,30	0,20
CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN	EUR	23 858	1 705 847,00	0,26
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 31	EUR	14 466	1 086 396,60	0,17
Biens de consommation durables			4 714 248,42	0,73
KE HOLDINGS INC-CL A	HKD	800 000	4 714 248,42	0,73
Boissons			2 300 060,46	0,35
SAPPORO HOLDINGS LTD	JPY	45 000	2 300 060,46	0,35
Composants automobiles			8 675 698,86	1,34
AKWEL	EUR	454 181	3 660 698,86	0,56
OPMOBILITY	EUR	500 000	5 015 000,00	0,78
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			14 176 730,95	2,18
LT FOODS LTD	INR	185 585	877 338,31	0,14
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	IDR	160 000 000	10 272 181,00	1,57
PCA CORP	JPY	228 500	3 027 211,64	0,47
Divertissement			6 205 583,50	0,96
MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	500 000	4 147 183,50	0,64
VIVENDI SE	EUR	800 000	2 058 400,00	0,32
Emballage et conditionnement			3 402 000,00	0,52
GROUPE GUILLIN	EUR	120 000	3 402 000,00	0,52
Equipement et services pour l'énergie			4 430 800,00	0,68
FUGRO NV	EUR	265 000	4 430 800,00	0,68
Equipements électriques			2 963 400,00	0,46
GERARD PERRIER ELECTRIC	EUR	33 000	2 963 400,00	0,46
Equipements et instruments électroniques			6 219 500,00	0,96
VUSIONGROUP	EUR	35 000	6 219 500,00	0,96
Equipements et produits de loisirs			12 259 500,00	1,89
BENETEAU	EUR	350 000	3 087 000,00	0,48
TRIGANO SA	EUR	75 000	9 172 500,00	1,41

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Hôtels, restaurants et loisirs			13 100 452,57	2,02
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	80 000	5 456 000,00	0,84
DO & CO AG	EUR	28 500	5 130 000,00	0,79
PRESTIGE INTERNATIONAL INC	JPY	600 000	2 514 452,57	0,39
Logiciels			5 120 610,33	0,79
ADOBE INC	USD	6 000	2 576 610,33	0,40
JACQUET METALS SA	EUR	150 000	2 544 000,00	0,39
Logiciels et services internet			2 805 000,00	0,43
CEGEDIM SA	EUR	220 000	2 805 000,00	0,43
Machines			9 065 500,00	1,40
AALBERTS NV	EUR	140 000	4 807 600,00	0,74
NORMA GROUP SE	EUR	285 000	4 257 900,00	0,66
Marches de capitaux			13 224 471,00	2,04
VIEL ET COMPAGNIE	EUR	1 149 954	13 224 471,00	2,04
Matériaux de construction			6 420 000,00	0,99
STO AG VORZ.	EUR	60 000	6 420 000,00	0,99
Media			7 707 040,00	1,19
HAVAS BV	EUR	1 600 000	2 595 840,00	0,40
IPSOS	EUR	85 000	3 903 200,00	0,60
LOUIS HACHETTE GROUP	EUR	800 000	1 208 000,00	0,19
Médias			4 847 091,73	0,75
PARADOX INTERACTIVE AB	SEK	270 000	4 847 091,73	0,75
Médias et services interactifs			14 755 909,63	2,27
ALPHABET INC-CL A	USD	40 000	7 312 409,46	1,13
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	12 000	6 785 243,84	1,04
SOLOCAL GROUP	EUR	283 121	658 256,33	0,10
Métaux et minerais			4 684 400,00	0,72
BEKAERT NV	EUR	140 000	4 684 400,00	0,72
Ordinateurs et périphériques			11 676 000,00	1,80
KONTRON AG	EUR	600 000	11 676 000,00	1,80
Produits alimentaires			4 388 512,97	0,68
NESTLE SA-REG	CHF	55 000	4 388 512,97	0,68
Services aux entreprises			5 863 223,49	0,90
SHIN MAINT HOLDINGS CO LTD	JPY	639 100	5 863 223,49	0,90
Services aux professionnels			10 794 975,60	1,66
GROUPE CRIT	EUR	100 163	6 129 975,60	0,94
SYNERGIE SA	EUR	150 000	4 665 000,00	0,72
Services liés aux technologies de l'information			49 068 861,00	7,52
ALTEN SA	EUR	110 000	8 695 500,00	1,34
AVANT CORP	JPY	518 000	6 423 307,97	0,99
ECONOCOM GROUP	EUR	1 750 000	3 262 000,00	0,50
OPEN UP GROUP INC	JPY	1 100 000	12 112 631,74	1,83
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	70 000	5 769 676,48	0,89
PDD HOLDINGS INC	USD	50 000	4 683 244,81	0,72

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOPRA STERIA GROUP	EUR	47 500	8 122 500,00	1,25
Sociétés commerciales et de distribution			4 884 000,00	0,75
KLOECKNER & CO SE	EUR	1 100 000	4 884 000,00	0,75
Textiles, habillement et produits de luxe			6 245 138,26	0,96
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	42 500	6 245 138,26	0,96
Transport routier et ferroviaire			2 647 996,14	0,41
DIDI GLOBAL INC	USD	600 000	2 647 996,14	0,41
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			3 859 332,61	0,59
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 859 332,61	0,59
Logiciels			3 859 332,61	0,59
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	22 000	1 657 931,00	0,25
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	1 300 000	1 276 113,12	0,20
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	1 000 000	925 288,49	0,14
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			264 702 658,08	40,75
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			264 702 658,08	40,75
Assurance			11 095 727,97	1,71
ABEILLE VIE 6.25% 09-09-33	EUR	800 000	928 954,41	0,14
ACE INA 2.5% 15-03-38	EUR	250 000	230 388,00	0,04
APICIL PREVOYANCE 4.0% 24-10-29	EUR	1 000 000	987 001,01	0,15
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	700 000	666 636,46	0,10
ATRADIUS NV 5.0% 17-04-34	EUR	2 000 000	2 199 806,85	0,36
AXA 3.625% 10-01-33 EMTN	EUR	500 000	540 053,35	0,08
CASA ASSURANCES 2.0% 17-07-30	EUR	700 000	649 225,55	0,10
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.375% 30-06-42	EUR	700 000	605 002,90	0,09
HUMANIS PREVOYANCE 5.75% 22-10-25	EUR	1 200 000	1 231 602,00	0,19
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	700 000	615 672,92	0,09
TALANX AG 1.75% 01-12-42	EUR	1 000 000	873 517,19	0,13
UNIQA VERSICHERUNGEN AG 3.25% 09-10-35	EUR	700 000	703 263,77	0,11
VIENNA INSURANCE GROUP 4.875% 15-06-42	EUR	800 000	864 603,56	0,13
Automobiles			5 752 065,08	0,89
BMW FINANCE NV 0.875% 14-01-32	EUR	500 000	437 336,01	0,07
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	1 000 000	1 002 012,50	0,15
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-07-28	EUR	1 000 000	1 030 740,00	0,16
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	400 000	400 270,41	0,06
RENAULT SA	EUR	8 985	2 881 706,16	0,45
Banques commerciales			14 269 720,16	2,20
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	700 000	771 585,67	0,12
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.125% 21-10-29	EUR	700 000	703 619,43	0,11
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	700 000	757 994,14	0,12
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	700 000	776 704,95	0,12
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	500 000	496 527,05	0,08
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	800 000	871 148,02	0,13
BPCE ISSUER 4.875% 26-02-36	EUR	800 000	862 085,90	0,12
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	700 000	688 849,10	0,11
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	800 000	829 776,89	0,13

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	700 000	788 449,19	0,12
CMZB FRANCFORT 4.0% 05-12-30	EUR	700 000	704 611,66	0,11
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.822% 26-07-34	EUR	700 000	736 091,08	0,11
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	500 000	525 136,23	0,08
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	400 000	424 224,56	0,07
HSBC 8.0% PERP	USD	700 000	726 546,97	0,11
INTE 5.625% 08-03-33 EMTN	EUR	700 000	826 613,89	0,13
KBC GROUPE 4.875% 25-04-33	EUR	700 000	751 447,27	0,12
SG 1.25% 12-06-30	EUR	700 000	625 002,38	0,10
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.75% 03-11-31	EUR	700 000	666 997,40	0,10
UNICREDIT 4.2% 11-06-34	EUR	700 000	736 308,38	0,11
Biens de consommation durables			1 781 052,20	0,27
ELECTROLUX AB 2.5% 18-05-30	EUR	500 000	481 979,21	0,07
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	1 300 000	1 299 072,99	0,20
Compagnies aériennes			742 851,70	0,11
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 4.0% 21-05-30	EUR	700 000	742 851,70	0,11
Composants automobiles			3 803 939,25	0,59
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	1 000 000	1 035 335,71	0,16
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	1 000 000	1 071 644,25	0,17
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	1 000 000	965 130,00	0,15
PIRELLI C 3.875% 02-07-29 EMTN	EUR	700 000	731 829,29	0,11
Construction et ingénierie			2 939 344,68	0,45
ABERTIS FINANCE BV 2.625% PERP	EUR	800 000	790 806,63	0,12
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01-07-30	EUR	1 000 000	1 063 112,78	0,16
WEBUILD 5.375% 20-06-29	EUR	1 000 000	1 085 425,27	0,17
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 376 784,55	0,67
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	1 500 000	1 560 767,40	0,24
GP INVESTMENTS LTD	USD	12 180 000	1 790 272,34	0,27
NW GLOBAL VENDING E3R+5.25% 09-04-29	EUR	1 000 000	1 025 744,81	0,16
Electricité			6 846 546,62	1,05
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	EUR	700 000	722 692,08	0,11
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	800 000	866 540,27	0,13
ENERGIA GROUP ROI HOLDINGS DAC 6.875% 31-07-28	EUR	1 000 000	1 070 830,88	0,17
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	800 000	842 340,00	0,13
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	700 000	740 675,56	0,11
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	400 000	432 160,66	0,07
RTE EDF TRANSPORT 0.625% 08-07-32	EUR	700 000	580 597,55	0,09
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	700 000	736 004,36	0,11
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	800 000	854 705,26	0,13
Emballage et conditionnement			1 002 524,86	0,15
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	EUR	1 000 000	1 002 524,86	0,15
Epargne et prêts hypothécaires			382 385,48	0,06
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	400 000	382 385,48	0,06
Equipement et services pour l'énergie			10 885 410,07	1,68
PAPREC 7.25% 17-11-29	EUR	2 000 000	2 143 327,78	0,33
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	8 407 000	8 742 082,29	1,35

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements électriques			527 341,27	0,08
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 12-06-33	EUR	500 000	527 341,27	0,08
FPI Bureautiques			476 821,78	0,07
GECINA 1.625% 14-03-30 EMTN	EUR	500 000	476 821,78	0,07
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			728 460,66	0,11
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	700 000	728 460,66	0,11
Gaz			820 535,12	0,13
SNAM 4.5% PERP	EUR	800 000	820 535,12	0,13
Gestion et promotion immobilière			2 433 565,67	0,37
ACCORINVEST GROUP 5.5% 15-11-31	EUR	800 000	827 042,67	0,13
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	1 500 000	1 606 523,00	0,24
Gestion immobilière et développement			878 891,24	0,14
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% 22-02-27	EUR	900 000	878 891,24	0,14
Hôtels, restaurants et loisirs			4 083 030,15	0,63
ACCOR 4.875% PERP	EUR	800 000	825 839,07	0,13
ALLWYN ENTERTAINMENT FINANCING UK 7.25% 30-04-30	EUR	1 000 000	1 105 413,33	0,17
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	1 000 000	1 083 955,54	0,17
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	1 000 000	1 067 822,21	0,16
Immobilier			1 332 045,73	0,21
ANNGR 1 5/8 10/07/39	EUR	800 000	582 854,25	0,09
VGP 2.25% 17-01-30	EUR	800 000	749 191,48	0,12
Industrie aérospatiale et défense			6 593 322,65	1,01
ROLLS ROYCE 5.75% 15-10-27	GBP	5 300 000	6 593 322,65	1,01
Infrastructure de transports			3 049 488,15	0,47
ADP 3.375% 16-05-31 EMTN	EUR	700 000	716 867,94	0,11
AEROPORTI DI ROMA 1.75% 30-07-31	EUR	800 000	727 397,92	0,11
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 4.625% 28-02-36	EUR	800 000	854 182,80	0,13
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 4.25% 18-03-30	EUR	700 000	751 039,49	0,12
Logiciels			4 536 197,02	0,70
BOUYGUES 5.375% 30-06-42	EUR	1 000 000	1 196 512,67	0,18
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	800 000	767 468,38	0,12
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	800 000	852 894,67	0,13
LIBRA GROUP 5.0% 15-05-27	EUR	1 000 000	1 008 126,67	0,16
VINCI 3.375% 17-10-32 EMTN	EUR	700 000	711 194,63	0,11
Machines			1 524 281,51	0,23
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	EUR	1 000 000	1 003 095,00	0,15
JOHN DEERE CAPITAL 3.45% 16-07-32	EUR	500 000	521 186,51	0,08
Marches de capitaux			11 303 120,67	1,74
ABN AMRO BK 3.875% 15-01-32	EUR	700 000	746 563,66	0,11
AIB GROUP 4.625% 23-07-29 EMTN	EUR	500 000	536 135,41	0,08
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	700 000	759 889,94	0,12
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	2 000 000	2 047 815,00	0,31
PLT VII FINANCE SA RL E3R+3.5% 15-06-31	EUR	1 000 000	1 007 915,39	0,16
QPARK HOLDING I BV 5.125% 15-02-30	EUR	1 500 000	1 571 985,37	0,24
RAIFFEISEN BANK INTL AG 3.875% 03-01-30	EUR	500 000	508 667,50	0,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	1 000 000	1 118 763,33	0,17
TELENET FINANCE LUX NOTE 3.5% 01-03-28	EUR	1 000 000	1 011 513,70	0,16
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	1 000 000	1 022 475,00	0,16
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	971 396,37	0,15
Media			1 361 040,89	0,21
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	700 000	653 226,73	0,10
SES 3.5% 14-01-29 EMTN	EUR	700 000	707 814,16	0,11
Médias			3 105 999,43	0,48
IPD 3 BV 8.0% 15-06-28	EUR	1 000 000	1 061 705,82	0,16
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	EUR	2 000 000	2 044 293,61	0,32
Médias et services interactifs			140,59	0,00
SOLOCAL GROUP ZCP 31-12-99	EUR	326 289,05	140,59	0,00
Ordinateurs et périphériques			1 246 019,00	0,19
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	1 200 000	1 246 019,00	0,19
Papier et industrie du bois			2 543 433,37	0,39
FIBER BID 6.125% 15-06-31	EUR	1 500 000	1 536 443,37	0,23
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	1 000 000	1 006 990,00	0,16
Pétrole et gaz			0,00	0,00
BELLATRIX EXPLORATION LTD 12.5% 15-12-23	USD	75 000	0,00	0,00
Produits alimentaires			2 014 685,84	0,31
NOMAD FOODS BOND 2.5% 24-06-28	EUR	1 000 000	971 816,67	0,15
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	1 000 000	1 042 869,17	0,16
Produits chimiques			2 339 393,44	0,36
AKZANA 1 5/8 04/14/30	EUR	500 000	467 581,71	0,07
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 069 597,95	0,17
ASK CHEMICALS DEUTSCHLAND 10.0% 15-11-29	EUR	800 000	802 213,78	0,12
Produits pharmaceutiques			5 280 477,73	0,81
DUFREY ONE BV 3.625% 15-04-26	CHF	1 000 000	1 084 031,30	0,16
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 009 575,00	0,16
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	1 000 000	1 093 343,15	0,17
NEOPHARMED GENTILI E3R+4.25% 08-04-30	EUR	1 000 000	1 032 768,89	0,16
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	1 000 000	1 060 759,39	0,16
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 354 159,33	0,21
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.625% 10-08-32	EUR	700 000	679 574,00	0,11
PFLEIDERER AG 4.75% 15-04-26	EUR	800 000	674 585,33	0,10
Services aux collectivités			91 286 782,20	14,07
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	800 000	839 757,15	0,13
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	EUR	700 000	589 725,07	0,09
ALLEMAGNE 0.5% 15/02/25	EUR	66 500 000	66 644 808,29	10,26
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 20-02-34	EUR	800 000	830 005,98	0,13
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.85% 22-10-34	EUR	1 500 000	1 492 935,00	0,23
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.0% 10-12-26	EUR	1 000 000	1 002 368,37	0,15
FINLAND GOVERNMENT BOND 3.0% 15-09-34	EUR	800 000	819 284,88	0,13
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.0% 25-11-25	EUR	800 000	791 546,79	0,12
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	1 000 000	824 345,48	0,13
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.871% PERP	EUR	1 000 000	1 082 419,44	0,17

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01-03-38	EUR	2 100 000	2 024 415,95	0,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-07-34	EUR	1 000 000	1 033 852,71	0,16
NETHERLANDS GOVERNMENT 4.0% 15-01-37	EUR	1 000 000	1 172 418,52	0,18
PORTUGAL4.1%06-150437	EUR	1 600 000	1 824 715,95	0,28
POSTE ITALIANE 2.625% PERP	EUR	800 000	760 208,11	0,12
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 1.0% 15-05-38	EUR	1 000 000	832 988,56	0,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.45% 31-10-34	EUR	2 000 000	2 077 748,63	0,32
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.2% 31-01-37	EUR	2 100 000	2 388 774,96	0,37
UNITED KINGDOM GILT 4.25% 31-07-34	GBP	1 000 000	1 208 704,61	0,19
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.5% 15-02-33	USD	500 000	455 940,47	0,07
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.625% 30-06-25	USD	1 000 000	968 510,13	0,15
VEOLIA ENVIRONN 6.125%33 S.12 TR.1	EUR	700 000	858 910,16	0,13
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	800 000	762 396,99	0,12
Services aux entreprises			5 665 013,67	0,87
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	1 000 000	1 068 720,56	0,16
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	400 000	234 709,61	0,04
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	1 000 000	964 423,15	0,15
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	300 000	314 518,52	0,05
RAY FINANCING LLC 6.5% 15-07-31	EUR	1 000 000	1 079 490,43	0,16
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	1 000 000	943 125,58	0,15
TAKKO FASHION 10.25% 15-04-30	EUR	1 000 000	1 060 025,82	0,16
Services aux professionnels			1 734 984,61	0,27
BUREAU VERITAS 3.5% 22-05-36	EUR	700 000	714 361,36	0,11
LOTTOMATICA E3R+3.25% 01-06-31	EUR	1 000 000	1 020 623,25	0,16
Services clientèle divers			3 712 393,42	0,57
AYVENS 4.0% 24-01-31	EUR	500 000	535 089,96	0,08
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	EUR	1 000 000	1 051 143,15	0,16
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	1 000 000	1 008 428,00	0,16
PACHELBEL BID 7.125% 17-05-31	EUR	1 000 000	1 117 732,31	0,17
Services de télécommunication diversifiés			8 552 211,42	1,32
BRITISH TEL 5.125% 03-10-54	EUR	800 000	841 502,25	0,13
DEUTSCHE TELEKOM AG 3.25% 20-03-36	EUR	700 000	719 413,01	0,11
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	300 000	323 507,65	0,05
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125% 30-09-29	EUR	1 000 000	1 035 620,00	0,16
KPN 4.875% PERP	EUR	800 000	842 812,88	0,13
OPTICS BID 7.875% 31-07-28	EUR	1 000 000	1 165 848,15	0,18
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 103 342,67	0,17
TDF INFRASTRUCTURE SAS 4.125% 23-10-31	EUR	500 000	502 510,99	0,08
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	1 000 000	1 120 281,71	0,17
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	800 000	897 372,11	0,14
Services de télécommunication mobile			461 565,51	0,07
VODAFONE GROUP 1.6% 29-07-31	EUR	500 000	461 565,51	0,07
Services financiers diversifiés			19 370 391,06	2,98
ADECCO INTL FINANCIAL 0.5% 21-09-31	EUR	700 000	586 393,26	0,09
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	1 000 000	1 072 138,04	0,17
AIR LIQ FIN 2.875% 16-09-32	EUR	500 000	496 547,81	0,08
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	1 000 000	1 090 752,64	0,17
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 5.125% 13-01-33	EUR	800 000	890 999,78	0,14

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COFACE S A E 5.75% 28-11-33	EUR	800 000	901 428,99	0,14
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	1 500 000	1 588 766,25	0,24
CTP NV 1.5% 27-09-31 EMTN	EUR	700 000	610 657,18	0,09
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.75% 18-09-31	EUR	250 000	216 463,41	0,03
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	1 000 000	960 415,00	0,15
ETHIAS VIE 6.75% 05-05-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 189 748,36	0,18
EXOR NV 1.75% 14-10-34	EUR	700 000	593 766,99	0,09
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 0.125% 28-01-31	EUR	500 000	421 624,81	0,06
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 5.125% 05-04-26	EUR	700 000	742 743,53	0,11
MOBILUX FINANCE SAS 7.0% 15-05-30	EUR	1 000 000	1 052 603,33	0,16
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	1 000 000	1 032 242,78	0,16
SPACE4 GUALA CLOSURES 3.25% 15-06-28	EUR	1 000 000	971 085,00	0,15
TENNET HOLDING BV 0.875% 16-06-35	EUR	3 500 000	2 832 282,23	0,44
VERTICAL MID 4.375% 15-07-27	EUR	1 000 000	1 021 006,67	0,16
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	1 000 000	1 098 725,00	0,17
Services liés aux technologies de l'information			3 642 814,88	0,56
888 ACQUISITIONS 7.558% 15-07-27	EUR	1 000 000	1 015 060,67	0,16
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	EUR	1 000 000	1 027 510,00	0,16
CAPGEMINI SE 2.375% 15-04-32	EUR	700 000	677 507,61	0,10
TDC NET AS 6.5% 01-06-31 EMTN	EUR	800 000	922 736,60	0,14
Sociétés commerciales et de distribution			1 058 232,50	0,16
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	1 000 000	1 058 232,50	0,16
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 506 975,66	0,23
PROLOGIS INTL FUND II 4.625% 21-02-35	EUR	700 000	779 483,64	0,12
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	700 000	727 492,02	0,11
Soins et autres services médicaux			2 826 172,72	0,44
EPHIOS SUBCO SA RL 7.875% 31-01-31	EUR	1 000 000	1 094 692,50	0,17
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.5% 29-05-30	EUR	700 000	645 463,00	0,10
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.0% 21-02-30	EUR	1 000 000	1 086 017,22	0,17
Transport routier et ferroviaire			3 474 316,57	0,53
DEUTSCHE BAHN FINANCE 1.375% 03-03-34	EUR	500 000	442 426,20	0,07
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.5% 23-05-33	EUR	800 000	877 455,78	0,14
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 047 733,33	0,15
SIXT SE 5.125% 09-10-27 EMTN	EUR	200 000	214 464,07	0,03
SNCF RESEAU 1.875% 30-03-34	EUR	1 000 000	892 237,19	0,14
TITRES D'OPC			56 607 672,73	8,71
OPCVM			54 479 258,00	8,38
Gestion collective			54 479 258,00	8,38
AXIOM EMERGING MKT CORPO BD AC EUR(v)	EUR	7 500	7 877 175,00	1,21
SEXTANT 2027 parts Z	EUR	33 915	3 780 844,20	0,58
SEXTANT ASIA EX-JAPAN Z	EUR	54 001	7 265 834,55	1,12
SEXTANT GLOBAL SMALLER COMPANIES Z	EUR	15 000	5 019 000,00	0,77
SEXTANT OPTIMAL INCOME Z ACC	EUR	58 211,412	5 804 842,00	0,89
SEXTANT QUALITY FOCUS PART Z	EUR	98 775,055	15 715 111,25	2,42
SEXTANT REGATTA 2031 Z	EUR	23 200	2 319 536,00	0,36
SEXTANT TECH Z	EUR	1 500	6 696 915,00	1,03

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			2 128 414,73	0,33
Gestion collective			2 128 414,73	0,33
TALENTS INSTITUTIONAL FUND - IXIOS COPPER SU USD ACCUMULATIO	USD	259	2 128 414,73	0,33
Total			599 641 700,83	92,30

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/GBP/20250320	0,00	-6 789,05	EUR	7 854 846,17	GBP	-7 861 635,22
A/EUR/USD/20250320	0,00	-56 402,40	EUR	3 999 609,19	USD	-4 056 011,59
V/CHF/EUR/20250320	0,00	-266,60	EUR	1 070 778,46	CHF	-1 071 045,06
Total	0,00	-63 458,05		12 925 233,82		-12 988 691,87

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CAC 40 FUT 0125	-500	111 500,00	0,00	-36 922 500,00
EURO STOXX 50 0325	-900	909 000,00	0,00	-43 929 000,00
Sous-total 1.		1 020 500,00	0,00	-80 851 500,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		1 020 500,00	0,00	-80 851 500,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	599 641 700,83
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-63 458,05
Total instruments financiers à terme - actions	1 020 500,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	51 726 256,78
Autres passifs (-)	-2 690 809,12
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	649 634 190,44

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SEXTANT GRAND LARGE A	EUR	1 129 313,416	482,02
Action SEXTANT GRAND LARGE N	EUR	200 122,519	504,49
Action SEXTANT GRAND LARGE Z	EUR	10 618,771	406,75

SEXTANT GRAND LARGE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	90 040 328,43
INSTRUMENTS FINANCIERS	773 786 466,80	762 326 974,07
Actions et valeurs assimilées	405 868 615,25	418 013 530,60
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	405 868 615,25	418 013 530,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	151 247 267,95	179 768 615,12
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	151 247 267,95	179 768 615,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	152 159 518,57	68 315 968,20
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	152 159 518,57	68 315 968,20
Titres de créances négociables	152 159 518,57	68 315 968,20
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	62 102 534,05	89 188 022,54
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	61 488 026,29	86 978 356,31
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	614 507,76	2 209 666,23
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 408 530,98	7 040 837,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 408 530,98	7 040 837,61
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	52 870 826,92	104 783 163,58
Opérations de change à terme de devises	39 445 372,85	90 437 982,88
Autres	13 425 454,07	14 345 180,70
COMPTES FINANCIERS	39 321 083,34	6 026 678,16
Liquidités	39 321 083,34	6 026 678,16
TOTAL DE L'ACTIF	865 978 377,06	963 177 144,24

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	817 206 413,95	837 170 324,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 410 846,76	19 429 369,63
Résultat de l'exercice (a,b)	11 776 321,81	1 444 928,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	820 571 889,00	858 044 623,53
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 408 530,98	7 040 837,61
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 408 530,98	7 040 837,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 408 530,98	7 040 837,61
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	42 997 957,08	98 091 683,10
Opérations de change à terme de devises	39 222 881,21	90 038 599,74
Autres	3 775 075,87	8 053 083,36
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	865 978 377,06	963 177 144,24

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CAC 40 FUT 0123	0,00	42 058 250,00
SP 500 MINI 0323	0,00	36 177 090,65
SP 500 MINI 0324	50 178 789,66	0,00
E-MIN RUS 200 0323	0,00	25 387 463,11
EURO STOXX 50 0323	0,00	70 022 500,00
EURO STOXX 50 0324	113 575 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 063 979,71	70 015,31
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 114 408,29	8 229 555,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	12 859 450,12	8 342 020,07
Produits sur titres de créances	4 682 727,79	145 295,85
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	699 033,73
TOTAL (1)	26 720 565,91	17 485 920,48
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	61 852,21	251 034,18
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	61 852,21	251 034,18
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	26 658 713,70	17 234 886,30
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	13 680 998,01	15 488 164,06
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	12 977 715,69	1 746 722,24
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 201 393,88	-301 793,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	11 776 321,81	1 444 928,94

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013306404 - Action SEXTANT GRAND LARGE N : Taux de frais maximum de 1.00%TTC

FR0010373209 - Action SEXTANT GRAND LARGE Z : Taux de frais maximum de 0.10%TTC. A compter du 29/12/2023, le fond ne prévoit plus de frais de gestion pour la part « Z ».

Modalités de calcul de la commission de surperformance (parts A et N)

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et le seuil de référence, sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du Fond Commun de Placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance des actions A du compartiment est supérieure à 5% ou 5,7 pour les actions N, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence.
- si, sur l'exercice, la performance des actions A du compartiment est inférieure à 5% ou à 5,7 pour les actions N, la part variable sera nulle.
- A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance est définie comme la différence positive entre l'actif net des actions A ou N du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un compartiment fictif réalisant une performance annualisée de 5% pour l'action A ou 5,7 pour les actions N et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment réel si, au cours de l'exercice, la performance des actions A ou N du compartiment, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance des actions A ou N du compartiment par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance des actions A ou N du compartiment est supérieure au seuil de référence.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissant est instaurée avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance. Afin de se conformer aux recommandations ci-dessus, il convient de veiller à ce que toute sous-performance soit reportée pendant une période minimale de cinq ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. En conséquence la société de gestion doit prendre en compte les cinq dernières années afin de compenser les sous-performances.

Si pendant cette période les actions A ou N du compartiment a surperformé le seuil de référence, la société de gestion peut cristalliser les commissions de surperformance et les prélever.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action SEXTANT GRAND LARGE A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT GRAND LARGE N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT GRAND LARGE Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	858 044 623,53	1 120 587 350,65
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	194 394 379,72	417 430 798,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-307 668 650,41	-625 267 574,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	62 073 079,42	67 207 564,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-43 150 847,22	-89 763 910,80
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	10 925 599,50	182 076 226,93
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-32 700 970,05	-140 745 764,05
Frais de transactions	-1 321 535,40	-3 456 333,37
Différences de change	-4 945 770,09	75 561,31
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	79 443 632,90	-87 718 705,17
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 797 198,35	-83 240 831,25
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	83 240 831,25	-4 477 873,92
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-7 499 368,59	15 872 687,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-458 530,98	7 040 837,61
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 040 837,61	8 831 849,87
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	12 977 715,69	1 746 722,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	820 571 889,00	858 044 623,53

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	2 665 189,77	0,32
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	25 147 566,25	3,07
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 748 859,75	1,07
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	114 685 652,18	13,97
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	151 247 267,95	18,43
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	2 991 416,12	0,36
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	149 168 102,45	18,18
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	152 159 518,57	18,54
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	163 753 789,66	19,96
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	163 753 789,66	19,96
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	139 957 157,43	17,06	0,00	0,00	11 290 110,52	1,38	0,00	0,00
Titres de créances	152 159 518,57	18,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 321 083,34	4,79
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 111 159,37	0,99	1 107 860,00	0,14	68 673 763,82	8,37	54 327 809,06	6,62	19 026 675,70	2,32
Titres de créances	152 159 518,57	18,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	39 321 083,34	4,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 IDR		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	36 792 409,22	4,48	18 769 510,56	2,29	14 189 510,12	1,73	93 588 335,85	11,41
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 290 496,80	0,64	17 671 920,28	2,15
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	614 507,76	0,07	25 020 187,39	3,05
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	124 003,90	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	3 513 348,12	0,43
Comptes financiers	0,13	0,00	0,00	0,00	338 285,26	0,04	123 709,72	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	5 770 007,50	0,70	33 452 873,71	4,08
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 178 789,66	6,12
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	39 445 372,85
	Ventes à règlement différé	1 900 345,55
	Souscriptions à recevoir	249 915,60
	Dépôts de garantie en espèces	11 151 189,02
	Coupons et dividendes en espèces	124 003,90
TOTAL DES CRÉANCES		52 870 826,92
DETTES		
	Vente à terme de devise	39 222 881,21
	Achats à règlement différé	1 221 700,55
	Rachats à payer	1 521 276,26
	Frais de gestion fixe	1 032 099,06
TOTAL DES DETTES		42 997 957,08
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		9 872 869,84

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SEXTANT GRAND LARGE A		
Actions souscrites durant l'exercice	332 354,833	153 054 140,56
Actions rachetées durant l'exercice	-564 999,053	-260 022 305,25
Solde net des souscriptions/rachats	-232 644,220	-106 968 164,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 482 936,401	
Action SEXTANT GRAND LARGE N		
Actions souscrites durant l'exercice	86 501,413	41 032 949,05
Actions rachetées durant l'exercice	-99 429,219	-47 286 951,58
Solde net des souscriptions/rachats	-12 927,806	-6 254 002,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	221 566,063	
Action SEXTANT GRAND LARGE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	805,550	307 290,11
Actions rachetées durant l'exercice	-977,379	-359 393,58
Solde net des souscriptions/rachats	-171,829	-52 103,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 078,297	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SEXTANT GRAND LARGE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT GRAND LARGE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT GRAND LARGE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT GRAND LARGE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 546 658,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT GRAND LARGE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 130 244,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT GRAND LARGE Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 095,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			36 467 838,90
	FR001400BMC8	SEXTANT 2027 Z	3 573 623,55
	FR00140023Z0	SEXTANT ASIE Z	6 005 880,00
	FR0010373183	SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z	11 584 800,00
	FR001400CEL4	SEXTANT QUALITY FOCUS Z	9 154 540,35
	FR0011050897	SEXTANT TECH Z	6 148 995,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			36 467 838,90

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	11 776 321,81	1 444 928,94
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	11 776 321,81	1 444 928,94

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT GRAND LARGE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 450 647,22	567 288,55
Total	9 450 647,22	567 288,55

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT GRAND LARGE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 200 550,15	809 722,85
Total	2 200 550,15	809 722,85

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT GRAND LARGE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	125 124,44	67 917,54
Total	125 124,44	67 917,54

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 410 846,76	19 429 369,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-8 410 846,76	19 429 369,63

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT GRAND LARGE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-7 242 633,83	16 961 175,18
Total	-7 242 633,83	16 961 175,18

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT GRAND LARGE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 123 438,05	2 378 586,04
Total	-1 123 438,05	2 378 586,04

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT GRAND LARGE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-44 774,88	89 608,41
Total	-44 774,88	89 608,41

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	2 103 175 436,09	1 366 599 807,71	1 120 587 350,65	858 044 623,53	820 571 889,00
Action SEXTANT GRAND LARGE A en EUR					
Actif net	1 775 279 745,01	1 156 023 815,11	974 930 546,54	748 459 795,56	706 493 447,88
Nombre de titres	3 925 314,070	2 603 144,379	2 115 762,146	1 715 580,621	1 482 936,401
Valeur liquidative unitaire	452,26	444,08	460,79	436,27	476,41
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,08	-11,66	27,11	9,88	-4,88
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,53	-0,56	-2,86	0,33	6,37
Action SEXTANT GRAND LARGE N en EUR					
Actif net	313 061 414,41	203 302 047,06	142 198 251,47	105 578 085,48	109 700 494,18
Nombre de titres	683 629,703	448 969,613	301 062,757	234 493,869	221 566,063
Valeur liquidative unitaire	457,94	452,81	472,32	450,23	495,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,17	-11,71	27,71	10,14	-5,07
Capitalisation unitaire sur résultat	2,34	2,46	-0,66	3,45	9,93
Action SEXTANT GRAND LARGE Z en EUR					
Actif net	14 834 276,67	7 273 945,54	3 458 552,64	4 006 742,49	4 377 946,94
Nombre de titres	42 177,136	20 727,337	9 342,248	11 250,126	11 078,297
Valeur liquidative unitaire	351,71	350,93	370,20	356,15	395,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,26	-9,16	21,68	7,96	-4,04
Capitalisation unitaire sur résultat	5,09	4,81	3,76	6,03	11,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BILFINGER - I	EUR	110 000	3 830 200,00	0,46
HELLOFRESH AG	EUR	400 000	5 724 000,00	0,70
KLOECKNER & CO SE	EUR	1 300 000	8 931 000,00	1,09
KONTRON AG	EUR	750 000	16 125 000,00	1,97
STO AG VORZ.	EUR	70 000	9 786 000,00	1,19
WESTWING GROUP AG	EUR	283 984	2 510 418,56	0,31
TOTAL ALLEMAGNE			46 906 618,56	5,72
AUTRICHE				
DO CO RESTAURANTS	EUR	30 000	4 032 000,00	0,49
TOTAL AUTRICHE			4 032 000,00	0,49
BELGIQUE				
ECONOCOM GROUP	EUR	3 000 000	7 710 000,00	0,94
TOTAL BELGIQUE			7 710 000,00	0,94
CANADA				
ARTEMIS GOLD INC	CAD	600 000	2 603 322,81	0,32
FRANCO-NEVADA CORP	USD	130 000	13 040 601,10	1,59
RICHELIEU HARDWARE	CAD	15 271	503 022,50	0,05
RUSSELL METALS INC	CAD	300 000	9 274 337,50	1,13
TOTAL CANADA			25 421 283,91	3,09
CHINE				
KE HOLDINGS INC-CL A	HKD	1 100 000	5 521 838,68	0,68
NETEASE INC	HKD	450 000	7 335 014,35	0,89
PINDUODUO INC-ADR	USD	60 000	7 946 951,52	0,96
TOTAL CHINE			20 803 804,55	2,53
ETATS-UNIS				
Meta Platforms - A	USD	76 000	24 352 473,63	2,97
TOTAL ETATS-UNIS			24 352 473,63	2,97
FRANCE				
AKWEL SA	EUR	468 158	7 565 433,28	0,93
ALTEN	EUR	70 000	9 422 000,00	1,15
BENETEAU	EUR	450 000	5 616 000,00	0,69
CEGEDIM	EUR	225 481	4 027 090,66	0,49
COMPAGNIE DE L'ODET	EUR	10 501	15 268 454,00	1,86
CRCAM ATLANTIQUE VENDEE WR	EUR	13 680	1 160 748,00	0,14
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	244 622	4 266 207,68	0,52
CRCAM D'ILLE-ET-VILAINE CCI	EUR	34 327	2 042 456,50	0,25
CRCAM DU LANGUEDOC CCI	EUR	26 748	1 289 253,60	0,16
CRCAM LOIRE HAUTE LOIRE CCI	EUR	26 485	1 528 184,50	0,18
CRCAM MORBIHAN CCI	EUR	26 544	1 685 544,00	0,21
CRCAM NORD FRANCE CCI	EUR	430 855	5 501 156,64	0,67
CRCAM NORMANDIE SEINE CCI	EUR	37 766	2 945 748,00	0,36
CRCAM SUD RHONE ALPES CCI	EUR	4 017	474 006,00	0,06
CRCAM TOULOUSE 31 CCI	EUR	18 876	1 236 378,00	0,15
CRCAM TOURAINE POITOU-CCI	EUR	22 092	1 586 205,60	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GROUPE CRIT	EUR	130 000	10 218 000,00	1,25
GROUPE GUILLIN	EUR	150 000	4 635 000,00	0,56
IPSOS	EUR	110 000	6 242 500,00	0,76
JACQUET METAL SA	EUR	300 000	5 880 000,00	0,71
PERRIER INDUSTRIE (GERARD)	EUR	45 000	4 491 000,00	0,54
SES IMAGOTAG SA	EUR	80 000	10 864 000,00	1,32
SOPRA STERIA	EUR	40 000	7 912 000,00	0,97
SR TELEPERFORMANCE	EUR	50 000	6 602 500,00	0,80
SYNERGIE	EUR	200 000	7 040 000,00	0,86
TRIGANO SA	EUR	65 000	9 639 500,00	1,18
VIEL ET COMPAGNIE	EUR	1 906 304	16 203 584,00	1,98
VIVENDI	EUR	1 600 000	15 481 600,00	1,88
WAVESTONE	EUR	50 000	2 935 000,00	0,35
TOTAL FRANCE			173 759 550,46	21,18
INDONESIE				
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	IDR	389 313 900	18 769 510,56	2,29
TOTAL INDONESIE			18 769 510,56	2,29
ITALIE				
MARR SPA	EUR	204 676	2 349 680,48	0,28
TOTAL ITALIE			2 349 680,48	0,28
JAPON				
ANEST IWATA CORP.	JPY	400 000	2 848 454,94	0,35
AVANT CORP	JPY	750 000	6 848 235,34	0,84
NISSAN SHATAI	JPY	700 000	4 139 763,08	0,50
PCA CORP	JPY	360 100	2 601 318,08	0,32
SHIN PRO MAINT INC	JPY	400 000	3 762 837,23	0,45
TRUST TECH INC	JPY	1 100 000	16 591 800,55	2,02
TOTAL JAPON			36 792 409,22	4,48
PORTUGAL				
GREENVOLT-ENERGIAS RENOVAVEI	EUR	950 000	7 771 000,00	0,95
TOTAL PORTUGAL			7 771 000,00	0,95
ROYAUME-UNI				
ADMIRAL GROUP PLC	GBP	270 000	8 362 818,07	1,02
DOMINO'S PIZZA GROUP PLC	GBP	1 340 000	5 826 692,05	0,71
TOTAL ROYAUME-UNI			14 189 510,12	1,73
SUEDE				
INSTALCO AB	SEK	1 400 000	5 143 498,76	0,63
MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	700 000	5 417 022,23	0,66
TOTAL SUEDE			10 560 520,99	1,29
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	100 000	12 450 252,77	1,52
TOTAL SUISSE			12 450 252,77	1,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			405 868 615,25	49,46
TOTAL Actions et valeurs assimilées			405 868 615,25	49,46
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DELIVERY HERO SE 0.25% 23-01-24	EUR	2 500 000	2 492 735,33	0,30
HELLOFRESH SE 0.75% 13-05-25	EUR	3 000 000	2 850 212,47	0,35
LEG IMMOBILIER SE 0.875% 01-09-25	EUR	1 800 000	1 756 808,07	0,21
SIXT SE 5.125% 09-10-27 EMTN	EUR	2 600 000	2 782 981,11	0,34
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	5 500 000	5 618 424,04	0,69
TOTAL ALLEMAGNE			15 501 161,02	1,89
BERMUDES				
GP INVESTMENTS LTD	USD	12 180 000	3 637 245,12	0,44
TOTAL BERMUDES			3 637 245,12	0,44
ESPAGNE				
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	1 000 000	920 055,46	0,12
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	2 850 000	2 825 440,13	0,34
TOTAL ESPAGNE			3 745 495,59	0,46
ETATS-UNIS				
COTY 4.75% 15-04-26	EUR	4 470 000	4 519 199,80	0,55
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	3 000 000	3 148 381,97	0,38
TOTAL ETATS-UNIS			7 667 581,77	0,93
FRANCE				
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	4 000 000	4 087 771,11	0,50
CASINO EUAR05+3.819% PERP EMTN	EUR	42 300 000	123 939,00	0,01
CASINO GUICHARD PERRACHON 3.58% 07-02-25	EUR	1 000 000	7 280,00	0,00
CASINO GUICHARD PERRACHON 4.048% 05-08-26	EUR	500 000	4 685,00	0,00
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	1 000 000	934 904,70	0,12
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	2 000 000	2 078 171,80	0,25
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	50 000	3 515 125,00	0,43
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	2 000 000	1 928 872,50	0,24
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	5 500 000	5 281 567,50	0,64
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	5 400 000	5 460 340,50	0,67
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	6 000 000	5 940 240,00	0,72
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	4 800 000	4 461 112,00	0,54
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	37 400	2 380 790,50	0,30
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	6 551 000	6 421 044,54	0,78
RENAULT SA	EUR	8 985	2 665 189,77	0,32
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	1 000 000	969 721,23	0,12
SOLOCAL GROUP E3R+0.0% 15-03-25	EUR	21 804 287	969 705,49	0,12
SOLOCAL GROUP E3R+7.0% 15-03-25	EUR	1 199 179	100 850,95	0,02
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	2 000 000	1 702 989,13	0,21
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.375% 15-11-28	EUR	1 800 000	1 768 571,36	0,21
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	10 000	1 107 860,00	0,13
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 683 359,36	0,33
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	4 000 000	4 100 266,67	0,50
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	31 190	2 804 027,79	0,34
TOTAL FRANCE			61 498 385,90	7,50
IRLANDE				
EIRCOM FINANCE 2.625% 15-02-27	EUR	2 000 000	1 892 360,00	0,23
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	EUR	2 000 000	1 959 373,33	0,24
TOTAL IRLANDE			3 851 733,33	0,47
ITALIE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	2 800 000	2 669 922,50	0,32
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	2 700 000	2 524 350,98	0,31
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	2 000 000	2 187 293,42	0,27
TOTAL ITALIE			7 381 566,90	0,90
LUXEMBOURG				
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	5 000 000	5 045 937,50	0,61
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% 22-02-27	EUR	2 300 000	2 112 941,47	0,26
TOTAL LUXEMBOURG			7 158 878,97	0,87
NORVEGE				
ADEVINTA A 3.0% 15-11-27	EUR	5 100 000	5 102 907,00	0,62
TOTAL NORVEGE			5 102 907,00	0,62
PAYS-BAS				
DUFY ONE BV 3.625% 15-04-26	CHF	6 000 000	6 480 310,85	0,79
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 1.25% 30-04-26	EUR	4 500 000	3 947 084,75	0,48
TOTAL PAYS-BAS			10 427 395,60	1,27
ROYAUME-UNI				
ROLLS ROYCE 5.75% 15-10-27	GBP	4 500 000	5 290 496,80	0,64
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	11 907 000	12 430 055,64	1,52
TOTAL ROYAUME-UNI			17 720 552,44	2,16
SUISSE				
ARYZTA AG L3RCHF+6.045% PERP	CHF	7 000 000	7 554 364,31	0,93
TOTAL SUISSE			7 554 364,31	0,93
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			151 247 267,95	18,44
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			151 247 267,95	18,44
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CECONOMY AG ZCP 01-03-24	EUR	5 000 000	4 962 275,22	0,60
CECONOMY AG ZCP 15-02-24	EUR	5 000 000	4 957 190,91	0,60
RHEINMETALL AG ZCP 21-03-24	EUR	5 000 000	4 951 220,02	0,61
TOTAL ALLEMAGNE			14 870 686,15	1,81
FRANCE				
ALTE SYST D INFO R ZCP 02-02-24	EUR	5 000 000	4 980 469,74	0,61
BRED ZCP 22-03-24	EUR	10 000 000	9 908 700,91	1,20
COMP DES ALPE ZCP 08-02-24	EUR	10 000 000	9 953 230,41	1,21
ELIS EX HOLDELIS ZCP 21-02-24	EUR	4 000 000	3 975 644,62	0,48
ERAMET ZCP 06-02-24	EUR	5 000 000	4 977 862,10	0,61
FIMALAC ZCP 08-03-24	EUR	4 000 000	3 968 363,48	0,48
FIMALAC ZCP 23-02-24	EUR	10 000 000	9 935 767,08	1,21
FORVIA ZCP 02-02-24	EUR	7 000 000	6 970 329,80	0,85
ILIAD ZCP 29-01-24	EUR	10 000 000	9 963 261,18	1,22
LAGARDERE ZCP 11-01-24	EUR	4 500 000	4 493 136,21	0,55
LAGARDERE ZCP 16-02-24	EUR	4 000 000	3 975 699,62	0,48
NEXANS ZCP 12-03-24	EUR	5 000 000	4 956 375,52	0,61
NEXITY ZCP 18-03-24	EUR	6 000 000	5 940 258,15	0,73
RENAULT ZCP 02-02-24	EUR	5 000 000	4 980 469,74	0,60
REXEL ZCP 25-01-24	EUR	3 000 000	2 991 416,12	0,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOPRA STERIA GROUP ZCP 02-01-24	EUR	6 000 000	5 997 922,30	0,73
STEF ZCP 17-01-24	EUR	8 500 000	8 481 923,64	1,04
TELEPERFORMANCE SE ZCP 22-02-24	EUR	5 000 000	4 968 540,88	0,61
UBIS ENTE ZCP 11-01-24	EUR	5 000 000	4 992 243,36	0,61
TOTAL FRANCE			116 411 614,86	14,19
IRLANDE				
FRES FINA IREL ZCP 21-02-24	EUR	5 000 000	4 970 132,39	0,60
TOTAL IRLANDE			4 970 132,39	0,60
LUXEMBOURG				
APERAM ZCP 02-02-24	EUR	6 000 000	5 976 341,81	0,73
L OCCITANE INTL ZCP 28-02-24	EUR	10 000 000	9 930 743,36	1,21
TOTAL LUXEMBOURG			15 907 085,17	1,94
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			152 159 518,57	18,54
TOTAL Titres de créances			152 159 518,57	18,54
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
IXIOS GLOBAL MINING-I USD A	USD	9 000	8 930 421,40	1,09
SEXTANT 2027 Z	EUR	33 915	3 573 623,55	0,43
SEXTANT ASIE Z	EUR	54 000	6 005 880,00	0,73
SEXTANT AUTOUR DU MONDE Z	EUR	36 000	11 584 800,00	1,41
SEXTANT QUALITY FOCUS Z	EUR	69 648,055	9 154 540,35	1,12
SEXTANT TECH Z	EUR	1 500	6 148 995,00	0,75
TOTAL FRANCE			45 398 260,30	5,53
LUXEMBOURG				
IXIOS GOLD SICAV CLASS F	USD	12 000	16 089 765,99	1,96
TOTAL LUXEMBOURG			16 089 765,99	1,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			61 488 026,29	7,49
Autres organismes non européens				
GUERNESEY				
SME CREDIT REALISATION FUND	GBP	509 571	614 507,76	0,07
TOTAL GUERNESEY			614 507,76	0,07
TOTAL Autres organismes non européens			614 507,76	0,07
TOTAL Organismes de placement collectif			62 102 534,05	7,56
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-2 500	975 000,00	0,12
SP 500 MINI 0324	USD	-230	-1 433 530,98	-0,17
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-458 530,98	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			-458 530,98	-0,05
TOTAL Instruments financier à terme			-458 530,98	-0,05
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	1 583 550	1 433 530,98	0,17
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-975 000	-975 000,00	-0,12
TOTAL Appel de marge			458 530,98	0,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			52 870 826,92	6,45
Dettes			-42 997 957,08	-5,24
Comptes financiers			39 321 083,34	4,79
Actif net			820 571 889,00	100,00

Action SEXTANT GRAND LARGE A	EUR	1 482 936,401	476,41
Action SEXTANT GRAND LARGE N	EUR	221 566,063	495,11
Action SEXTANT GRAND LARGE Z	EUR	11 078,297	395,18

SEXTANT PEA

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	113 190 481,12
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	113 190 481,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	113 190 481,12
Créances et comptes d'ajustement actifs	82 416,09
Comptes financiers	5 308 655,09
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 391 071,18
Total de l'actif I+II	118 581 552,30

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	129 942 013,70
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-11 695 303,39
Capitaux propres I	118 246 710,31
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	118 246 710,31
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	334 841,99
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	334 841,99
Total Passifs : I+II+III+IV	118 581 552,30

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 894 992,15
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	96 064,84
Sous-total produits sur opérations financières	2 991 056,99
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-2 516,11
Sous-total charges sur opérations financières	-2 516,11
Total revenus financiers nets (A)	2 988 540,88
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 696 249,99
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	-11 473,84
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 707 723,83
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	280 817,05
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-80 941,40
Sous-total revenus nets I = (C+D)	199 875,65
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-4 672 646,32
Frais de transactions externes et frais de cession	-471 059,77
Frais de recherche	-122,93
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-5 143 829,02
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	990 529,02
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-4 153 300,00

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-8 590 737,82
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	26 101,40
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-8 564 636,42
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	822 757,38
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-7 741 879,04
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-11 695 303,39

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

SEXTANT PEA est un compartiment dynamique, recherchant à optimiser la performance à travers une sélection de titres dont le siège social est dans l'Union Européenne, dont le cœur d'investissement est la France, avec pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'indicateur de référence MSCI France Small Cap Gross, dividendes réinvestis (TR).

Le compartiment vise également à constituer un portefeuille d'entreprises affichant de bonnes pratiques en matière de durabilité, via notamment l'adoption d'une approche en amélioration de note ESG et par la fixation d'une part d'investissement durable minimale. Il s'engage par ailleurs à porter une attention particulière aux entreprises qui contribuent activement à la lutte contre le réchauffement climatique et qui limitent l'impact de leur activité sur la biodiversité.

Il est rappelé que le gérant ne peut contracter d'obligation de résultats. L'objectif mentionné, ci-dessus, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	234 058 757,31	204 616 322,71	155 810 558,49	142 532 313,52	118 246 710,31
Action SEXTANT PEA A en EUR					
Actif net	225 443 134,07	200 431 131,61	152 111 847,49	139 232 009,42	95 579 650,62
Nombre de titres	196 180,883	162 818,807	143 872,866	123 702,101	95 348,621
Valeur liquidative unitaire	1 149,15	1 231,00	1 057,26	1 125,54	1 002,42
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-15,81	149,36	102,20	25,13	-41,98
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,18	-18,07	-2,92	0,76	2,18
Action SEXTANT PEA PART SI en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	20 416 251,39
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	201 512,537
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	101,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,28
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,32
Action SEXTANT PEA Z en EUR					
Actif net	8 615 623,24	4 185 191,10	3 698 711,00	3 300 304,10	2 250 808,30
Nombre de titres	15 380,398	6 808,712	6 861,210	5 631,490	4 218,017
Valeur liquidative unitaire	560,16	614,68	539,07	586,04	533,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-7,52	74,23	51,18	12,86	-21,92
Capitalisation unitaire sur revenu	8,29	6,35	9,85	12,27	13,39

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0010373217 - Action SEXTANT PEA Z : Taux de frais maximum de Néant
FR0010286005 - Action SEXTANT PEA A : Taux de frais maximum de 2,20 % TTC
FR001400UFI9 - Action SEXTANT PEA PART SI : Taux de frais maximum de 0,70% TTC
Modalités de calcul de la commission de surperformance (Actions A, SI et L)

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : commission de surperformance.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance des actions A, SI et L du compartiment et le seuil de référence, sur l'exercice.

La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

-si, sur l'exercice, la performance des actions A, SI et L du compartiment est positive et supérieure à son indice de référence, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence.

-si, sur l'exercice, la performance des actions A, SI et L du compartiment est négative ou inférieure à son indice de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le compartiment. Cette méthode revient à comparer l'actif de l'action A, SI ou L du compartiment Sextant PEA à l'actif d'un compartiment suivant le seuil de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

-si, au cours de l'exercice, la performance des actions A, SI et L du compartiment, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

-dans le cas d'une sous-performance des actions A, SI et L du compartiment par rapport au seuil de référence ou de performance négative entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

-cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance des actions A, SI et L du compartiment est positive ou supérieure au seuil de référence.

en cas de rachat d'actions, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, une période de rattrapage est fixée à cinq ans. Si au cours de la période de rattrapage une nouvelle sous performance venait à être constatée, celle-ci ouvrirait une nouvelle période de rattrapage de 5 ans à partir de cette constatation au titre de cette sous-performance. Enfin, si la sous performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT PEA Z	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PEA A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PEA PART SI	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	142 532 313,52
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	22 028 061,93
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-32 886 016,75
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	280 817,05
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-5 143 829,02
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-8 564 636,42
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	118 246 710,31

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT PEA A		
Actions souscrites durant l'exercice	1 449,330	1 549 915,26
Actions rachetées durant l'exercice	-29 802,810	-31 621 000,48
Solde net des souscriptions/rachats	-28 353,480	-30 071 085,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	95 348,621	
Action SEXTANT PEA PART SI		
Actions souscrites durant l'exercice	201 512,537	20 000 000,02
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	201 512,537	20 000 000,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	201 512,537	
Action SEXTANT PEA Z		
Actions souscrites durant l'exercice	880,600	478 146,65
Actions rachetées durant l'exercice	-2 294,073	-1 265 016,27
Solde net des souscriptions/rachats	-1 413,473	-786 869,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 218,017	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action SEXTANT PEA A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PEA PART SI	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PEA Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
SEXTANT PEA A FR0010286005	Capitalisation	Capitalisation	EUR	95 579 650,62	95 348,621	1 002,42
SEXTANT PEA PART SI FR001400UFI9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	20 416 251,39	201 512,537	101,31
SEXTANT PEA Z FR0010373217	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 250 808,30	4 218,017	533,61

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	113 190,48	113 190,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	113 190,48					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 308,66	0,00	0,00	0,00	5 308,66
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	5 308,66

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 308,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 308,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CAD +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	69,03	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	277,66	140,03	60,12	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	277,66	209,06	60,12	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	10 753,58
	Souscriptions à recevoir	1 128,59
	Coupons et dividendes en espèces	70 533,92
Total des créances		82 416,09
Dettes		
	Achats à règlement différé	2 562,81
	Rachats à payer	8 979,07
	Frais de gestion fixe	265 754,79
	Frais de gestion variable	57 545,32
Total des dettes		334 841,99
Total des créances et des dettes		-252 425,90

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action SEXTANT PEA A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 639 560,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,31
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PEA PART SI	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 497,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Frais de gestion variables provisionnés	57 545,32
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,34
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PEA Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 120,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	199 875,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	199 875,65
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	199 875,65

Action SEXTANT PEA A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	208 629,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	208 629,14
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	208 629,14
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	208 629,14
Total	208 629,14
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT PEA PART SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-65 265,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-65 265,00
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-65 265,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-65 265,00
Total	-65 265,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT PEA Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	56 511,51
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	56 511,51
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	56 511,51
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	56 511,51
Total	56 511,51
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-4 153 300,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-4 153 300,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-4 153 300,00

Action SEXTANT PEA A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-4 002 978,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-4 002 978,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-4 002 978,90
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-4 002 978,90
Total	-4 002 978,90
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT PEA PART SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-57 822,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-57 822,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-57 822,62
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-57 822,62
Total	-57 822,62
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT PEA Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-92 498,48
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-92 498,48
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-92 498,48
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-92 498,48
Total	-92 498,48
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			113 190 481,12	95,72
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			113 190 481,12	95,72
Banques commerciales			4 508 111,96	3,81
CA ILLE ET VILAINE-CCI	EUR	6 061	418 209,00	0,35
CA LOIRE-HAUTE-LOIRE-CCI	EUR	8 654	536 028,76	0,45
CA NORD DE FRANCE-CCI	EUR	95 420	1 387 406,80	1,19
CA NORMANDIE SEINE-CCI	EUR	5 561	472 740,61	0,40
CA TOURAINE POITOU-CCI	EUR	5 089	402 081,89	0,34
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	14 214	265 801,80	0,22
CR DE CREDIT AGRICOLE IDF	EUR	1 868	122 634,20	0,10
CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN	EUR	7 098	507 507,00	0,43
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 31	EUR	5 269	395 701,90	0,33
Biens de consommation durables			269 280,00	0,23
HEXAOM	EUR	10 200	269 280,00	0,23
Composants automobiles			3 901 057,22	3,30
AKWEL	EUR	164 187	1 323 347,22	1,12
OPMOBILITY	EUR	257 000	2 577 710,00	2,18
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 617 875,12	2,21
L.D.C. SA	EUR	38 206	2 617 875,12	2,21
Distribution spécialisée			644 400,00	0,54
MR BRICOLAGE	EUR	90 000	644 400,00	0,54
Emballage et conditionnement			3 245 763,15	2,74
GROUPE GUILLIN	EUR	114 489	3 245 763,15	2,74
Equipements électriques			4 179 080,60	3,53
GERARD PERRIER ELECTRIC	EUR	8 400	754 320,00	0,64
MERSEN	EUR	104 641	2 155 604,60	1,82
NEXANS SA	EUR	12 180	1 269 156,00	1,07
Equipements et instruments électroniques			5 850 924,30	4,95
AURES TECHNOLOGIES	EUR	83 055	519 924,30	0,44
VUSIONGROUP	EUR	30 000	5 331 000,00	4,51
Equipements et produits de loisirs			8 437 212,66	7,14
BENETEAU	EUR	270 450	2 385 369,00	2,02
FONTAINE PAJOT SA	EUR	4 000	392 800,00	0,33
TRIGANO SA	EUR	46 000	5 625 800,00	4,76
XILAM ANIMATION	EUR	8 783	33 243,66	0,03
FPI de détail			536 264,73	0,45
MERCIALYS	EUR	53 043	536 264,73	0,45
Hôtels, restaurants et loisirs			6 565 872,00	5,55
PIERRE & VACANCES	EUR	1 930 000	2 922 020,00	2,47
SPIE SA	EUR	121 300	3 643 852,00	3,08
Logiciels			9 062 487,40	7,66
FNAC DARTY SA	EUR	15 088	430 762,40	0,36

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ID LOGISTICS GROUP	EUR	7 190	2 728 605,00	2,31
JACQUET METALS SA	EUR	94 500	1 602 720,00	1,36
LECTRA	EUR	165 400	4 300 400,00	3,63
Logiciels et services internet			2 063 906,25	1,75
CEGEDIM SA	EUR	161 875	2 063 906,25	1,75
Marches de capitaux			6 199 160,30	5,24
BOURSE DIRECT	EUR	353 408	1 537 324,80	1,30
VIEL ET COMPAGNIE	EUR	405 377	4 661 835,50	3,94
Media			3 421 040,00	2,89
IPSOS	EUR	74 500	3 421 040,00	2,89
Produits chimiques			2 791 616,00	2,36
ROBERTET SA	EUR	3 292	2 791 616,00	2,36
Produits pharmaceutiques			2 845 651,50	2,41
BOIRON SA	EUR	22 155	593 754,00	0,50
VIRBAC SA	EUR	7 115	2 251 897,50	1,91
Services aux entreprises			17 335 637,93	14,66
DELTA PLUS GROUP	EUR	35 700	1 992 060,00	1,68
DERICHEBOURG	EUR	1 039 135	5 564 567,93	4,71
ELIOR GROUP	EUR	1 040 000	2 928 640,00	2,48
ELIS SA	EUR	217 300	4 106 970,00	3,47
SOCIETE BIC SA	EUR	43 000	2 743 400,00	2,32
Services aux professionnels			10 291 849,70	8,70
GROUPE CRIT	EUR	71 159	4 354 930,80	3,68
SYNERGIE SA	EUR	132 099	4 108 278,90	3,47
TELEPERFORMANCE	EUR	22 000	1 828 640,00	1,55
Services financiers diversifiés			416 198,80	0,35
CRCA ATL VEND WR	EUR	4 762	416 198,80	0,35
Services liés aux technologies de l'information			18 007 091,50	15,25
ALTEN SA	EUR	56 430	4 460 791,50	3,77
AUBAY	EUR	103 250	4 646 250,00	3,93
INFOTEL	EUR	41 300	1 784 160,00	1,51
SOPRA STERIA GROUP	EUR	28 000	4 788 000,00	4,07
WAVESTONE	EUR	54 200	2 327 890,00	1,97
Total			113 190 481,12	95,72

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	113 190 481,12
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 391 071,18
Autres passifs (-)	-334 841,99
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	118 246 710,31

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SEXTANT PEA A	EUR	95 348,621	1 002,42
Action SEXTANT PEA PART SI	EUR	201 512,537	101,31
Action SEXTANT PEA Z	EUR	4 218,017	533,61

SEXTANT PEA

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	990 665,16
INSTRUMENTS FINANCIERS	137 949 477,65	151 616 158,08
Actions et valeurs assimilées	137 478 412,81	146 316 568,18
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	137 478 412,81	146 316 568,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	49 222,32	1 917 275,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	49 222,32	1 917 275,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	357 546,14	2 261 931,53
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	357 546,14	2 261 931,53
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	64 296,38	1 120 382,62
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	64 296,38	1 120 382,62
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	292 087,66	1 136 656,96
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	292 087,66	1 136 656,96
COMPTES FINANCIERS	4 790 932,22	3 116 187,70
Liquidités	4 790 932,22	3 116 187,70
TOTAL DE L'ACTIF	143 032 497,53	156 859 667,90

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	139 187 111,83	141 106 895,85
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 181 809,43	15 056 295,09
Résultat de l'exercice (a,b)	163 392,26	-352 632,45
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	142 532 313,52	155 810 558,49
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	64 296,38	770 380,29
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	64 296,38	770 380,29
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	64 296,38	770 380,29
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	287 286,45	278 729,12
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	287 286,45	278 729,12
COMPTES FINANCIERS	148 601,18	0,00
Concours bancaires courants	148 601,18	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	143 032 497,53	156 859 667,90

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CAC 40 FUT 0123	0,00	4 205 825,00
SP 500 MINI 0323	0,00	5 788 334,50
SP 500 MINI 0324	2 181 686,51	0,00
E-MIN RUS 200 0323	0,00	2 903 794,80
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
VIVENDI 06/2023 CALL 11	0,00	3 342 750,00
VIVENDI 06/2023 CALL 10	0,00	6 373 510,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	114 514,26	9 681,65
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 146 583,54	3 132 003,18
Produits sur obligations et valeurs assimilées	326 591,26	95 170,65
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 587 689,06	3 236 855,48
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-3 876,43	1 626,96
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	-3 876,43	1 626,96
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 591 565,49	3 235 228,52
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 345 743,75	3 580 021,68
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	245 821,74	-344 793,16
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-82 429,48	-7 839,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	163 392,26	-352 632,45

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010373217 - Action SEXTANT PEA Z : Taux de frais maximum de 0,10 % TTC, à partir du 29/12/2023, les frais de la part Z sont à NEANT

Commission de surperformance

Actions A : 15% TTC de la performance de l'action A du compartiment au-delà de 5% par année calendaire

Modalités de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'action A du compartiment commun de placement et le seuil de référence, sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance de l'action A du compartiment est supérieure à 5%, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence.
- si, sur l'exercice, la performance de l'action A du compartiment est inférieure à 5% de référence, la part variable sera nulle.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'action A du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un compartiment fictif réalisant une performance annualisée de 5% et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment réel »

- si, au cours de l'exercice, la performance de l'action A du compartiment, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance de l'action A du compartiment par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance de l'action A du compartiment est supérieure au seuil de référence.
- en cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissant est instaurée avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance. Afin de se conformer aux recommandations ci-dessus, il convient de veiller à ce que toute sous-performance soit reportée. Si pendant cette période l'action A du compartiment a surperformé le seuil de référence, la société de gestion peut cristalliser les commissions de surperformance et les prélever.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action SEXTANT PEA A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PEA Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	155 810 558,49	204 616 322,71
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 502 988,14	7 102 286,77
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-32 120 840,18	-27 811 033,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 310 606,68	21 563 462,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 131 394,44	-9 469 897,96
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	883 848,38	18 959 994,69
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 824 442,57	-15 094 493,19
Frais de transactions	-321 663,43	-595 176,40
Différences de change	257 723,04	257 904,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 278 786,67	-44 787 345,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 744 315,25	-2 534 471,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 534 471,42	-42 252 873,91
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-359 679,00	1 413 327,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-64 296,38	295 382,62
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-295 382,62	1 117 944,62
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	245 821,74	-344 793,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	142 532 313,52	155 810 558,49

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	49 222,32	0,03
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	49 222,32	0,03
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 181 686,51	1,53
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 181 686,51	1,53
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	37 797,00	0,03	0,00	0,00	11 425,32	0,01	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 790 932,22	3,36
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 601,18	0,10
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	11 425,32	0,01	0,00	0,00	37 797,00	0,03
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 790 932,22	3,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	148 601,18	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 NOK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	8 086 189,08	5,67	5 728 330,92	4,02	3 427 191,97	2,40	1 171 219,98	0,82
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	65 858,87	0,05	152 754,27	0,11
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	128 490,82	0,09	676,23	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 601,18	0,10
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 181 686,51	1,53
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	71 965,76
	Dépôts de garantie en espèces	152 754,27
	Coupons et dividendes en espèces	67 367,63
TOTAL DES CRÉANCES		292 087,66
DETTES		
	Rachats à payer	48 921,43
	Frais de gestion fixe	238 365,02
TOTAL DES DETTES		287 286,45
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		4 801,21

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SEXTANT PEA A		
Actions souscrites durant l'exercice	8 286,176	9 133 028,44
Actions rachetées durant l'exercice	-28 456,941	-31 033 671,75
Solde net des souscriptions/rachats	-20 170,765	-21 900 643,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	123 702,101	
Action SEXTANT PEA Z		
Actions souscrites durant l'exercice	637,250	369 959,70
Actions rachetées durant l'exercice	-1 866,970	-1 087 168,43
Solde net des souscriptions/rachats	-1 229,720	-717 208,73
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 631,490	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SEXTANT PEA A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PEA Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT PEA A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 342 358,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PEA Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 385,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	163 392,26	-352 632,45
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	163 392,26	-352 632,45

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PEA A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	94 257,45	-420 230,92
Total	94 257,45	-420 230,92

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PEA Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	69 134,81	67 598,47
Total	69 134,81	67 598,47

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 181 809,43	15 056 295,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 181 809,43	15 056 295,09

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PEA A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 109 363,08	14 705 073,49
Total	3 109 363,08	14 705 073,49

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PEA Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	72 446,35	351 221,60
Total	72 446,35	351 221,60

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	252 747 672,97	234 058 757,31	204 616 322,71	155 810 558,49	142 532 313,52
Action SEXTANT PEA A en EUR					
Actif net	243 895 235,69	225 443 134,07	200 431 131,61	152 111 847,49	139 232 009,42
Nombre de titres	261 883,444	196 180,883	162 818,807	143 872,866	123 702,101
Valeur liquidative unitaire	931,31	1 149,15	1 231,00	1 057,26	1 125,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-35,50	-15,81	149,36	102,20	25,13
Capitalisation unitaire sur résultat	0,39	-1,18	-18,07	-2,92	0,76
Action SEXTANT PEA Z en EUR					
Actif net	8 852 437,28	8 615 623,24	4 185 191,10	3 698 711,00	3 300 304,10
Nombre de titres	19 914,418	15 380,398	6 808,712	6 861,210	5 631,490
Valeur liquidative unitaire	444,52	560,16	614,68	539,07	586,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,57	-7,52	74,23	51,18	12,86
Capitalisation unitaire sur résultat	8,87	8,29	6,35	9,85	12,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FLATEXDEGIRO AG	EUR	240 000	2 680 800,00	1,88
HELLOFRESH AG	EUR	252 000	3 606 120,00	2,53
KLOECKNER & CO SE	EUR	99 000	680 130,00	0,48
KONTRON AG	EUR	210 082	4 516 763,00	3,17
NORMA GROUP NAMEN	EUR	13 200	211 596,00	0,15
SIXT PREF	EUR	29 000	1 945 900,00	1,37
STO AG VORZ.	EUR	18 000	2 516 400,00	1,76
WESTWING GROUP AG	EUR	402 870	3 561 370,80	2,50
TOTAL ALLEMAGNE			19 719 079,80	13,84
AUTRICHE				
DO CO RESTAURANTS	EUR	10 000	1 344 000,00	0,94
TOTAL AUTRICHE			1 344 000,00	0,94
BELGIQUE				
BARCO NV	EUR	31 442	520 365,10	0,36
BEKAERT DIVISION	EUR	21 000	976 920,00	0,69
ECONOCOM GROUP	EUR	410 000	1 053 700,00	0,74
RECTICEL ORD.	EUR	35 000	371 000,00	0,26
TOTAL BELGIQUE			2 921 985,10	2,05
CANADA				
VOXTUR ANALYTICS (VOXTUR ANALYTICS CORP) WR 30-06-28	CAD	3 500 000	86 983,39	0,06
VOXTUR ANALYTICS CORP	CAD	12 643 269	954 798,57	0,67
TOTAL CANADA			1 041 781,96	0,73
FRANCE				
AKWEL SA	EUR	218 574	3 532 155,84	2,47
ALTEN	EUR	15 830	2 130 718,00	1,49
ARAMIS GROUP SAS	EUR	775 384	3 372 920,40	2,37
AUBAY	EUR	20 250	843 412,50	0,60
AURES TECHNOLOGIES	EUR	83 055	205 145,85	0,14
BELIEVE SAS	EUR	30 000	315 000,00	0,23
BENETEAU	EUR	210 120	2 622 297,60	1,84
BOURSE DIRECT	EUR	1 141 090	6 002 133,40	4,21
CEGEDIM	EUR	193 858	3 462 303,88	2,43
COGELEC SAS	EUR	9 466	68 628,50	0,05
CRCAM ATLANTIQUE VENDEE WR	EUR	4 762	404 055,70	0,29
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	14 214	247 892,16	0,17
CRCAM D'ILLE-ET-VILAINE CCI	EUR	6 061	360 629,50	0,26
CRCAM DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE CCI	EUR	1 868	121 550,76	0,08
CRCAM LOIRE HAUTE LOIRE CCI	EUR	8 654	499 335,80	0,35
CRCAM MORBIHAN CCI	EUR	7 098	450 723,00	0,32
CRCAM NORD FRANCE CCI	EUR	85 420	1 090 642,56	0,77
CRCAM NORMANDIE SEINE CCI	EUR	5 561	433 758,00	0,30
CRCAM TOULOUSE 31 CCI	EUR	5 269	345 119,50	0,24
CRCAM TOURAINE POITOU-CCI	EUR	5 089	365 390,20	0,26
DELTA PLUS GROUP	EUR	5 000	387 000,00	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DERICHEBOURG	EUR	1 168 220	5 934 557,60	4,16
ELIOR GROUP SCA	EUR	90 000	263 880,00	0,19
FOCUS ENTERTAINMENT SA	EUR	25 391	395 083,96	0,28
FONTAINE PAJOT	EUR	4 000	458 000,00	0,32
GROUPE CRIT	EUR	68 113	5 353 681,80	3,76
GROUPE FNAC	EUR	80 000	2 200 000,00	1,54
GROUPE GUILLIN	EUR	134 838	4 166 494,20	2,92
HEXAOM SA	EUR	10 200	198 900,00	0,14
INFOTEL	EUR	13 300	704 900,00	0,50
IPSOS	EUR	14 000	794 500,00	0,56
JACQUET METAL SA	EUR	102 081	2 000 787,60	1,40
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	14 087	721 254,40	0,51
LECTRA SA	EUR	20 000	625 000,00	0,43
LUMIBIRD SA	EUR	29 813	363 122,34	0,26
MERCIALYS	EUR	48 543	482 760,14	0,34
MERSEN	EUR	15 641	550 563,20	0,38
MR BRICOLAGE	EUR	102 213	819 748,26	0,57
PERRIER INDUSTRIE (GERARD)	EUR	9 000	898 200,00	0,63
PIERRE & VACANCES	EUR	1 136 733	1 764 209,62	1,23
PLASTIC OMNIUM	EUR	159 298	1 911 576,00	1,34
PLASTIQUES VAL LOIRE	EUR	7 955	29 353,95	0,02
SES IMAGOTAG SA	EUR	72 547	9 851 882,60	6,92
SOPRA STERIA	EUR	2 000	395 600,00	0,27
SR TELEPERFORMANCE	EUR	32 800	4 331 240,00	3,04
SYNERGIE	EUR	127 687	4 494 582,40	3,15
TRIGANO SA	EUR	19 500	2 891 850,00	2,03
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	20 000	462 200,00	0,33
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	10 200	682 584,00	0,48
VIEL ET COMPAGNIE	EUR	944 077	8 024 654,50	5,63
WAVESTONE	EUR	27 200	1 596 640,00	1,12
XILAM ANIMATION	EUR	28 000	110 880,00	0,07
XILAM ANIMATION RTS	EUR	28 000	870,80	0,00
TOTAL FRANCE			90 740 370,52	63,66
GRECE				
MOTOR OIL HELLAS CORINTH REFINERIES	EUR	48 794	1 159 345,44	0,82
TOTAL GRECE			1 159 345,44	0,82
ILES CAIMANS				
CHIGO-TIANDE	HKD	2 900 000	129 438,02	0,09
TOTAL ILES CAIMANS			129 438,02	0,09
ITALIE				
DANIELI C.EPAR.NCV	EUR	30 000	651 000,00	0,46
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	30 000	957 000,00	0,67
SESA	EUR	2 900	356 700,00	0,25
TOTAL ITALIE			1 964 700,00	1,38
LUXEMBOURG				
SAF-HOLLAND - BEARER SHS	EUR	80 000	1 216 000,00	0,86
TOTAL LUXEMBOURG			1 216 000,00	0,86
NORVEGE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORCONSULT AS	NOK	2 633 741	5 728 330,92	4,02
TOTAL NORVEGE			5 728 330,92	4,02
ROYAUME-UNI				
CIRCASSIA PHARMACEUTICA -WI	GBP	1 900 000	1 469 043,91	1,03
FUNDING CIRCLE HOLDINGS-WI	GBP	4 242 083	1 958 148,06	1,37
TOTAL ROYAUME-UNI			3 427 191,97	2,40
RUSSIE				
SBERBANK OF RUSSIA OJSC PREF	RUB	160 000	0,00	0,00
TOTAL RUSSIE			0,00	0,00
SUEDE				
GREEN LANDSCAPING HOLDING AB	SEK	185 000	1 168 246,13	0,82
KNOW IT AB	SEK	55 000	773 680,66	0,54
MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	500 000	3 869 301,59	2,71
PREVAS AB-B SHS	SEK	210 000	2 274 960,70	1,60
TOTAL SUEDE			8 086 189,08	5,67
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			137 478 412,81	96,46
TOTAL Actions et valeurs assimilées			137 478 412,81	96,46
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
CASINO EUAR05+3.819% PERP EMTN	EUR	12 900 000	37 797,00	0,03
SOLOCAL GROUP E3R+7.0% 15-03-25	EUR	135 854	11 425,32	0,00
TOTAL FRANCE			49 222,32	0,03
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			49 222,32	0,03
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			49 222,32	0,03
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
IVO FD-GLOBAL OPPORT-I EUR A	EUR	2 685,49	357 546,14	0,25
TOTAL LUXEMBOURG			357 546,14	0,25
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			357 546,14	0,25
TOTAL Organismes de placement collectif			357 546,14	0,25
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SP 500 MINI 0324	USD	-10	-64 296,38	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-64 296,38	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			-64 296,38	-0,05
TOTAL Instruments financier à terme			-64 296,38	-0,05
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	71 025	64 296,38	0,05
TOTAL Appel de marge			64 296,38	0,05
Créances			292 087,66	0,20
Dettes			-287 286,45	-0,20
Comptes financiers			4 642 331,04	3,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			142 532 313,52	100,00

Action SEXTANT PEA Z	EUR	5 631,490	586,04
Action SEXTANT PEA A	EUR	123 702,101	1 125,54

SEXTANT PME

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	314 088 204,06
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	314 088 204,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 287 260,56
OPCVM	1 287 260,56
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	315 375 464,62
Créances et comptes d'ajustement actifs	155 009,32
Comptes financiers	7 061 780,53
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	7 216 789,85
Total de l'actif I+II	322 592 254,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	334 386 910,13
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-12 454 510,48
Capitaux propres I	321 932 399,65
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	321 932 399,65
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	659 854,82
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	659 854,82
Total Passifs : I+II+III+IV	322 592 254,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	6 368 200,67
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	188 905,45
Sous-total produits sur opérations financières	6 557 106,12
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-800,04
Sous-total charges sur opérations financières	-800,04
Total revenus financiers nets (A)	6 556 306,08
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-4 644 713,90
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	-400,02
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-4 645 113,92
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 911 192,16
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	135 928,79
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 047 120,95
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	10 368 117,86
Frais de transactions externes et frais de cession	-739 266,20
Frais de recherche	-2 383,20
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	9 626 468,46
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	510 023,77
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	10 136 492,23

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-27 792 525,14
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	45,78
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-27 792 479,36
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	3 154 355,70
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-24 638 123,66
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-12 454 510,48

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

SEXTANT PME est un compartiment appliquant une stratégie discrétionnaire, ayant pour objectif de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence (MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) Micro Cap Net Return EUR) au travers d'une sélection de titres de PME / ETI européennes. Son horizon d'investissement est supérieur à 5 ans. Le compartiment vise également à investir dans des entreprises se démarquant par leurs bonnes pratiques ESG, selon une approche en sélectivité ESG de type best-in-class , mais aussi à accompagner celles qui présentent un bon potentiel d'amélioration, notamment en matière de maîtrise des impacts environnementaux, selon une approche de best-effort se fondant sur un engagement actionnarial.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	118 902 934,16	218 491 970,19	193 929 482,76	265 729 148,24	321 932 399,65
Action SEXTANT PME A en EUR					
Actif net	78 719 615,17	111 898 328,65	95 160 717,36	110 661 275,34	106 963 086,21
Nombre de titres	309 042,4695	371 374,7535	374 555,2214	408 396,6831	413 101,2804
Valeur liquidative unitaire	254,72	301,30	254,06	270,96	258,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,38	32,17	13,06	-0,42	8,18
Capitalisation unitaire sur revenu	-10,08	-3,35	-0,87	-3,50	-0,33
Action SEXTANT PME I en EUR					
Actif net	16 107 490,70	83 801 660,11	80 782 204,52	137 882 741,44	192 361 879,52
Nombre de titres	4 588,9260	19 951,0175	22 536,8698	35 684,1399	51 506,9302
Valeur liquidative unitaire	3 510,07	4 200,37	3 584,44	3 863,97	3 734,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,70	445,49	182,90	-6,06	117,38
Capitalisation unitaire sur revenu	-109,83	0,26	30,76	-9,98	38,64
Action SEXTANT PME N en EUR					
Actif net	8 724 804,11	19 759 734,14	15 276 520,66	13 940 799,28	19 230 379,07
Nombre de titres	33 346,9216	63 297,8172	57 517,5914	48 864,3129	70 007,8597
Valeur liquidative unitaire	261,63	312,17	265,59	285,29	274,68
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,44	33,16	13,57	-0,44	8,64
Capitalisation unitaire sur revenu	-7,47	-0,86	1,48	-1,69	1,76
Action SEXTANT PME Z en EUR					
Actif net	15 351 024,18	3 032 247,29	2 710 040,22	3 244 332,18	3 377 054,85
Nombre de titres	38 834,7728	6 348,6043	6 589,5428	7 128,7325	7 594,7734
Valeur liquidative unitaire	395,29	477,62	411,26	455,10	444,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,22	50,39	20,86	-0,70	13,92
Capitalisation unitaire sur revenu	2,35	4,41	7,20	10,06	9,58

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0013306370 - Action SEXTANT PME N : Taux de frais maximum de 1,30% TTC
FR0011171412 - Action SEXTANT PME I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC
FR0010547869 - Action SEXTANT PME A : Taux de frais maximum de 2,20% TTC
FR0010556753 - Action SEXTANT PME Z : Néant.

Frais de fonctionnement et autres services : Actions A, I, N et Z : 0,10% TTC maximum.

Modalités de calcul de la commission de surperformance (actions A, I et N)

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : commission de surperformance.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'action A, N ou I du compartiment et le seuil de référence, sur l'exercice.

La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance de l'action A, N ou I du compartiment est positive et supérieure à son indice de référence, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence.
- si, sur l'exercice, la performance de l'action A, N ou I du compartiment est négative ou inférieure à son indice de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le compartiment. Cette méthode revient à comparer l'actif de l'action A, N ou I du compartiment Sextant PME à l'actif d'un compartiment suivant le seuil de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

- si, au cours de l'exercice, la performance de l'action A, N ou I du compartiment, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance de l'action A, N ou I du compartiment par rapport au seuil de référence ou de performance négative entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance de l'action A, N ou I du compartiment est positive ou supérieure au seuil de référence.
- en cas de rachat d'actions, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Les frais de gestion variables ne seront pas provisionnés et prélevés pour l'exercice 2012 qui court du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée de la période de rattrapage est fixée à cinq ans. Si au cours de la période de rattrapage une nouvelle sous performance venait à être constatée, celle-ci ouvrirait une nouvelle période de rattrapage de 5 ans à partir de cette constatation au titre de cette sous-performance. Enfin, si la sous performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT PME I	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PME Z	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PME A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PME N	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	265 729 148,24
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	141 069 727,60
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-68 611 657,45
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 911 192,16
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 626 468,46
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-27 792 479,36
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	321 932 399,65

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT PME A		
Actions souscrites durant l'exercice	110 826,0257	29 737 398,36
Actions rachetées durant l'exercice	-106 121,4284	-28 069 726,27
Solde net des souscriptions/rachats	4 704,5973	1 667 672,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	413 101,2804	
Action SEXTANT PME I		
Actions souscrites durant l'exercice	24 806,1671	97 264 071,15
Actions rachetées durant l'exercice	-8 983,3768	-33 192 980,07
Solde net des souscriptions/rachats	15 822,7903	64 071 091,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	51 506,9302	
Action SEXTANT PME N		
Actions souscrites durant l'exercice	41 473,0321	12 222 188,39
Actions rachetées durant l'exercice	-20 329,4853	-5 653 158,11
Solde net des souscriptions/rachats	21 143,5468	6 569 030,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	70 007,8597	

B3a.Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT PME Z		
Actions souscrites durant l'exercice	4 131,7474	1 846 069,70
Actions rachetées durant l'exercice	-3 665,7065	-1 695 793,00
Solde net des souscriptions/rachats	466,0409	150 276,70
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 594,7734	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action SEXTANT PME A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PME I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PME N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PME Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
SEXTANT PME A FR0010547869	Capitalisation	Capitalisation	EUR	106 963 086,21	413 101,2804	258,92
SEXTANT PME I FR0011171412	Capitalisation	Capitalisation	EUR	192 361 879,52	51 506,9302	3 734,67
SEXTANT PME N FR0013306370	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 230 379,07	70 007,8597	274,68
SEXTANT PME Z FR0010556753	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 377 054,85	7 594,7734	444,65

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	SUEDE +/-	ITALIE +/-	AUTRICHE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	314 088,20	125 772,40	53 891,99	47 369,84	27 357,58	13 804,74
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	314 088,20					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 061,78	0,00	0,00	0,00	7 061,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	7 061,78

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 061,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	7 061,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	SEK	NOK	GBP	DKK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	47 369,84	9 481,20	5 704,70	3 204,95	704,57
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	4,50
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	47 369,84	9 481,20	5 704,70	3 204,95	709,07

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	121 213,39
	Souscriptions à recevoir	33 795,93
Total des créances		155 009,32
Dettes		
	Achats à règlement différé	93 264,63
	Rachats à payer	17 811,50
	Frais de gestion fixe	521 571,44
	Frais de gestion variable	27 207,25
Total des dettes		659 854,82
Total des créances et des dettes		-504 845,50

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action SEXTANT PME A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 496 449,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,26
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	20 149,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PME I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 880 275,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,06
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	4 771,93
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PME N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	238 104,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,36
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	2 285,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PME Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 677,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 047 120,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	2 047 120,95
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 047 120,95

Action SEXTANT PME A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-139 881,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-139 881,95
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-139 881,95
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-139 881,95
Total	-139 881,95
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT PME I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 990 487,13
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 990 487,13
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 990 487,13
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 990 487,13
Total	1 990 487,13
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT PME N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	123 738,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	123 738,10
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	123 738,10
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	123 738,10
Total	123 738,10
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT PME Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	72 777,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	72 777,67
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	72 777,67
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	72 777,67
Total	72 777,67
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 136 492,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	10 136 492,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 136 492,23

Action SEXTANT PME A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 379 383,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 379 383,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 379 383,97
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 379 383,97
Total	3 379 383,97
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT PME I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 045 888,42
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 045 888,42
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 045 888,42
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	6 045 888,42
Total	6 045 888,42
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT PME N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	605 484,42
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	605 484,42
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	605 484,42
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	605 484,42
Total	605 484,42
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT PME Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	105 735,42
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	105 735,42
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	105 735,42
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	105 735,42
Total	105 735,42
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			314 088 204,06	97,56
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			314 088 204,06	97,56
Automobiles			12 344 691,45	3,83
NOVEM GROUP SA	EUR	563 595	2 767 251,45	0,86
SAF-HOLLAND SE	EUR	648 000	9 577 440,00	2,97
Banques commerciales			8 778 675,66	2,73
CA ILLE ET VILAINE-CCI	EUR	8 895	613 755,00	0,19
CA NORD DE FRANCE-CCI	EUR	150 824	2 192 980,96	0,68
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	133 824	2 502 508,80	0,78
CRCAM DU LANGUEDOC	EUR	32 395	1 791 443,50	0,56
CR DE CREDIT AGRICOLE IDF	EUR	3 756	246 581,40	0,08
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 31	EUR	19 060	1 431 406,00	0,44
Biens de consommation durables			9 900 121,80	3,08
B&C SPEAKERS SPA	EUR	242 922	4 105 381,80	1,28
HEXAOM	EUR	126 000	3 326 400,00	1,03
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	75 600	2 468 340,00	0,77
Composants automobiles			3 179 245,18	0,99
AKWEL	EUR	378 653	3 051 943,18	0,95
BREMBO N.V.	EUR	14 000	127 302,00	0,04
Conglomérats industriels			7 918 873,20	2,46
MBB SE	EUR	79 268	7 918 873,20	2,46
Construction et ingénierie			12 124 262,50	3,77
NORCONSULT AS	NOK	2 519 857	9 481 201,67	2,95
NORDISK BERGTEKNIK AB-B	SEK	2 240 043	2 643 060,83	0,82
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			12 710 374,60	3,95
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	184 816	6 718 061,60	2,09
HELLOFRESH AG	EUR	190 000	2 234 400,00	0,69
MARR SPA	EUR	373 550	3 757 913,00	1,17
Distribution spécialisée			8 656 577,20	2,69
MR BRICOLAGE	EUR	390 130	2 793 330,80	0,87
PLANISWARE SA	EUR	41 736	1 173 616,32	0,36
WESTWING GROUP SE	EUR	637 178	4 689 630,08	1,46
Divertissement			11 553 070,50	3,59
KINEPOLIS	EUR	133 500	5 259 900,00	1,63
MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	378 911	3 142 826,89	0,98
STILLFRONT GROUP AB	SEK	4 314 142	3 150 343,61	0,98
Emballage et conditionnement			11 121 007,95	3,45
GROUPE GUILLIN	EUR	335 577	9 513 607,95	2,95
TFF GROUP	EUR	57 000	1 607 400,00	0,50
Equipement et services pour l'énergie			1 058 141,92	0,33
FUGRO NV	EUR	63 286	1 058 141,92	0,33

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements électriques			8 469 226,60	2,63
GERARD PERRIER ELECTRIC	EUR	69 493	6 240 471,40	1,94
MERSEN	EUR	108 192	2 228 755,20	0,69
Equipements et instruments électroniques			19 529 202,05	6,07
BARCO NV	EUR	54 278	568 833,44	0,18
FREQUENTIS AG	EUR	120 184	3 341 115,20	1,04
GEFRAN SPA	EUR	229 886	2 119 548,92	0,66
INSTALCO AB	SEK	1 557 746	4 487 463,02	1,39
STRIX GROUP PLC	GBP	3 723 673	2 170 791,47	0,67
VUSIONGROUP	EUR	38 500	6 841 450,00	2,13
Equipements et produits de loisirs			1 969 780,00	0,61
FONTAINE PAJOT SA	EUR	7 000	687 400,00	0,21
TRIGANO SA	EUR	9 000	1 100 700,00	0,34
XILAM ANIMATION	EUR	48 000	181 680,00	0,06
Hôtels, restaurants et loisirs			7 376 199,19	2,29
DO & CO AG	EUR	4 000	720 000,00	0,22
NORDREST HOLDING AB	SEK	176 157	1 681 278,19	0,52
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	33 843	4 974 921,00	1,55
Logiciels			26 987 351,34	8,38
CEMBRE SPA	EUR	63 000	2 623 950,00	0,82
FRONTIER DEVELOPMENTS PLC	GBP	600 000	1 487 663,28	0,46
GFT TECHNOLOGIES SE	EUR	108 000	2 386 800,00	0,74
ID LOGISTICS GROUP	EUR	6 850	2 599 575,00	0,81
JACQUET METALS SA	EUR	430 000	7 292 800,00	2,27
LECTRA	EUR	239 167	6 218 342,00	1,93
PSI SOFTWARE SE	EUR	80 000	1 688 000,00	0,52
RECTICEL ORD.	EUR	125 002	1 310 020,96	0,41
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	1 432 800	1 335 369,60	0,41
STABILUS SE	EUR	1 482	44 830,50	0,01
Logiciels et services internet			1 553 033,54	0,48
B3 CONSULTING GROUP AB	SEK	240 447	1 553 033,54	0,48
Machines			12 061 138,44	3,75
ANTARES VISION SPA	EUR	399 076	1 245 117,12	0,39
AUMANN AG	EUR	363 036	3 855 442,32	1,20
COMER INDUSTRIES SPA	EUR	43 809	1 358 079,00	0,42
NORMA GROUP SE	EUR	375 000	5 602 500,00	1,74
Marches de capitaux			12 561 578,85	3,90
BOURSE DIRECT	EUR	975 991	4 245 560,85	1,32
VIEL ET COMPAGNIE	EUR	723 132	8 316 018,00	2,58
Matériaux de construction			4 944 684,00	1,54
STO AG VORZ.	EUR	46 212	4 944 684,00	1,54
Médias			1 660 577,72	0,52
PARADOX INTERACTIVE AB	SEK	92 500	1 660 577,72	0,52
Métaux et minerais			1 616 151,46	0,50
BEKAERT NV	EUR	48 301	1 616 151,46	0,50

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Ordinateurs et périphériques			9 743 622,00	3,03
KONTRON AG	EUR	500 700	9 743 622,00	3,03
Producteur et commerce d'énergie indépendants			2 739 453,53	0,85
FRIEDRICH VORWERK GROUP SE	EUR	64 191	1 723 528,35	0,53
VOLTALIA SA- REGR	EUR	142 486	1 015 925,18	0,32
Produits alimentaires			3 170 809,00	0,98
ACOMO NV	EUR	36 000	622 800,00	0,19
FILA SPA	EUR	193 000	2 003 340,00	0,62
VISCOFAN SA	EUR	8 929	544 669,00	0,17
Produits chimiques			810 000,00	0,25
NABALTEC AG	EUR	60 000	810 000,00	0,25
Produits de soins personnels			6 310 400,00	1,96
SARANTIS SA	EUR	580 000	6 310 400,00	1,96
Produits pharmaceutiques			3 271 184,84	1,02
CIRCASSIA PHARMACEUTICA -WI	GBP	2 685 458	2 046 248,84	0,64
UNIPHAR PLC	EUR	577 800	1 224 936,00	0,38
Produits pour l'industrie du bâtiment			10 419 287,43	3,24
FASADGRUPPEN GROUP AB	SEK	1 543 479	6 205 483,02	1,93
GREEN LANDSCAPING GROUP AB	SEK	684 833	4 213 804,41	1,31
Services aux entreprises			18 221 931,07	5,66
BILFINGER SE	EUR	85 000	3 931 250,00	1,22
DELTA PLUS GROUP	EUR	73 556	4 104 424,80	1,27
DERICHEBOURG	EUR	561 243	3 005 456,27	0,93
ELIOR GROUP	EUR	2 550 000	7 180 800,00	2,24
Services aux professionnels			2 660 608,80	0,83
GROUPE CRIT	EUR	43 474	2 660 608,80	0,83
Services financiers diversifiés			7 930 311,23	2,46
CRCA ATL VEND WR	EUR	9 829	859 054,60	0,27
DUELL OYJ	EUR	96 716	666 179,81	0,21
HYPOPORT SE	EUR	14 498	2 437 113,80	0,74
JOST WERKE SE	EUR	45 000	2 047 500,00	0,64
SIF HOLDING NV	EUR	158 193	1 920 463,02	0,60
Services liés aux technologies de l'information			43 229 073,32	13,40
ALTEN SA	EUR	55 350	4 375 417,50	1,36
AUBAY	EUR	188 600	8 487 000,00	2,64
ECONOCOM GROUP	EUR	1 570 000	2 926 480,00	0,91
INFOTEL	EUR	134 000	5 788 800,00	1,80
KNOW IT AB	SEK	809 472	9 763 329,63	2,99
PREVAS AB-B SHS	SEK	697 885	7 234 117,99	2,25
SOPRA STERIA GROUP	EUR	10 690	1 827 990,00	0,57
WAVESTONE	EUR	65 796	2 825 938,20	0,88
Sociétés commerciales et de distribution			3 204 948,20	1,00
SOLAR A/S-B SHS	DKK	79 800	3 204 948,20	1,00
Transport maritime			3 598 043,45	1,12
GRANGES AB	SEK	142 000	1 634 523,45	0,51

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEXT GEOSOLUTIONS EUROPE SPA	EUR	236 000	1 963 520,00	0,61
Transport routier et ferroviaire			704 566,04	0,22
JUNGFRAUBAHN HOLDING AG-REG	CHF	3 800	704 566,04	0,22
TITRES D'OPC			1 287 260,56	0,40
OPCVM			1 287 260,56	0,40
Gestion collective			1 287 260,56	0,40
BFT AUREUS ISR I C	EUR	11 206	1 287 260,56	0,40
Total			315 375 464,62	97,96

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	315 375 464,62
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	7 216 789,85
Autres passifs (-)	-659 854,82
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	321 932 399,65

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SEXTANT PME A	EUR	413 101,2804	258,92
Action SEXTANT PME I	EUR	51 506,9302	3 734,67
Action SEXTANT PME N	EUR	70 007,8597	274,68
Action SEXTANT PME Z	EUR	7 594,7734	444,65

SEXTANT PME

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	254 257 066,48	189 452 114,31
Actions et valeurs assimilées	253 018 260,66	187 184 059,45
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	253 018 260,66	187 184 059,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 238 805,82	2 268 054,86
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 238 805,82	2 268 054,86
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	429 525,09	1 629 808,13
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	429 525,09	1 629 808,13
COMPTES FINANCIERS	16 229 838,09	3 383 404,47
Liquidités	16 229 838,09	3 383 404,47
TOTAL DE L'ACTIF	270 916 429,66	194 465 326,91

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	267 943 296,38	183 498 157,82
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-415 653,22	9 933 619,52
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 798 494,92	497 705,42
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	265 729 148,24	193 929 482,76
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	5 187 281,42	535 844,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 187 281,42	535 844,15
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	270 916 429,66	194 465 326,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	217 326,06	9 035,31
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 257 519,92	3 612 080,37
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	5 474 845,98	3 621 115,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 050,04	4 622,93
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 050,04	4 622,93
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 473 795,94	3 616 492,75
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 426 215,57	3 100 008,71
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 952 419,63	516 484,04
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	153 924,71	-18 778,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 798 494,92	497 705,42

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion	Actif net	Actions A : 2,20% TTC maximum Actions I : 1,00% TTC maximum Actions N : 1,30% TTC maximum Actions Z : 0,1% TTC maximum*
Frais de gestion externes à la Société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats, contribution AMF**)	Actif net	Actions A, I, N et Z : 0,1% TTC maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement (hors frais de courtage) : Perçus par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Variable suivant la place de transaction : De 6€ TTC sur des instruments financiers et produits monétaires émis sur le marché ESES à 90€ TTC pour des instruments émis sur des marchés étrangers non matures.
Commission de surperformance	Actif net	Actions A, N*** et I: 15% TTC de la performance positive de l'action A, N ou I du Compartiment au-delà de son indice de référence par année calendaire Actions Z : néant

*A compter du 29/12/2023, le fond ne prévoit plus de frais de gestion pour la part « Z ».

** contributions dues à l'AMF pour la gestion de l'OPC en application du d) du 3° du II de l'article L. 621- 5-3 du Code monétaire et financier.

***Pour les actions N, l'éventuelle première commission de surperformance sera prélevée au titre de l'exercice 2018.

Autres frais facturés à l'OPCVM :

- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action). L'information relative à ces frais est en outre décrite ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

La société de gestion privilégie les OPCVM/FIA pour lesquels elle a pu négocier une exonération totale des frais non acquis au compartiment.

Modalités de calcul de la commission de surperformance (actions A, I et N)

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : commission de surperformance.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'action A, N ou I du compartiment et le seuil de référence, sur l'exercice.

La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance de l'action A, N ou I du compartiment est positive et supérieure à son indice de référence, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et le seuil de référence.
- si, sur l'exercice, la performance de l'action A, N ou I du compartiment est négative ou inférieure à son indice de référence, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le compartiment. Cette méthode revient à comparer l'actif de l'action A, N ou I du compartiment Sextant PME à l'actif d'un compartiment suivant le seuil de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

- si, au cours de l'exercice, la performance de l'action A, N ou I du compartiment, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance de l'action A, N ou I du compartiment par rapport au seuil de référence ou de performance négative entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance de l'action A, N ou I du compartiment est positive ou supérieure au seuil de référence.
- en cas de rachat d'actions, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Les frais de gestion variables ne seront pas provisionnés et prélevés pour l'exercice 2012 qui court du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Ces frais (partie fixe et éventuellement variable) sont directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée de la période de rattrapage est fixée à cinq ans. Si au cours de la période de rattrapage une nouvelle sous performance venait à être constatée, celle-ci ouvrirait une nouvelle période de rattrapage de 5 ans à partir de cette constatation au titre de cette sous-performance. Enfin, si la sous performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Commissions de surperformance (parts A, I et N)

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : commission de surperformance.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et le seuil de référence, sur l'exercice.

La performance du Fond Commun de Placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est positive et supérieure à son indice de référence, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du Fonds Commun de Placement et le seuil de référence.
- si, sur l'exercice, la performance du Fonds Commun de Placement est négative ou inférieure à son indice de référence, la part variable sera nulle.
- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au seuil de référence ou de performance négative entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du FCP est positive ou supérieure au seuil de référence.
- en cas de rachat de parts, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT PME A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PME I	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PME N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT PME Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	193 929 482,76	218 491 970,19
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	91 253 923,01	58 588 358,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 222 123,84	-49 432 242,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 302 969,00	17 966 799,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 863 100,90	-7 468 780,80
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-367 035,49	-286 132,79
Différences de change	736 881,37	-2 411 771,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 910 571,96	-42 035 201,93
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>11 278 609,45</i>	<i>-6 631 962,51</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>6 631 962,51</i>	<i>-35 403 239,42</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 952 419,63	516 484,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	265 729 148,24	193 929 482,76

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 229 838,09	6,11
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 229 838,09	6,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 NOK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	49 545 389,76	18,65	7 182 265,19	2,70	4 899 426,59	1,84	232 481,99	0,09
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	25 951,62	0,01	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 062,33	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	356 175,85
	Souscriptions à recevoir	47 397,62
	Coupons et dividendes en espèces	25 951,62
TOTAL DES CRÉANCES		429 525,09
DETTES		
	Achats à règlement différé	906 158,31
	Rachats à payer	31 774,34
	Frais de gestion fixe	296 604,98
	Frais de gestion variable	3 952 743,79
TOTAL DES DETTES		5 187 281,42
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 757 756,33

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SEXTANT PME A		
Actions souscrites durant l'exercice	101 750,2966	26 693 103,98
Actions rachetées durant l'exercice	-67 908,8349	-17 533 633,56
Solde net des souscriptions/rachats	33 841,4617	9 159 470,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	408 396,6831	
Action SEXTANT PME I		
Actions souscrites durant l'exercice	15 832,3592	57 739 372,92
Actions rachetées durant l'exercice	-2 685,0891	-9 866 382,77
Solde net des souscriptions/rachats	13 147,2701	47 872 990,15
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	35 684,1399	
Action SEXTANT PME N		
Actions souscrites durant l'exercice	23 467,9568	6 499 172,29
Actions rachetées durant l'exercice	-32 121,2353	-8 732 690,27
Solde net des souscriptions/rachats	-8 653,2785	-2 233 517,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	48 864,3129	
Action SEXTANT PME Z		
Actions souscrites durant l'exercice	751,7498	322 273,82
Actions rachetées durant l'exercice	-212,5601	-89 417,24
Solde net des souscriptions/rachats	539,1897	232 856,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 128,7325	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SEXTANT PME A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PME I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PME N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT PME Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT PME A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 249 187,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	1 630 872,22
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,59
Frais de gestion variables acquis	41 876,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PME I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 013 627,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	1 968 467,38
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,94
Frais de gestion variables acquis	59 318,55
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PME N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	207 775,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	228 811,83
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,43
Frais de gestion variables acquis	23 397,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT PME Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 881,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 798 494,92	497 705,42
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 798 494,92	497 705,42

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PME A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 430 774,68	-328 273,40
Total	-1 430 774,68	-328 273,40

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PME I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-356 471,64	693 258,93
Total	-356 471,64	693 258,93

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PME N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-82 989,02	85 269,77
Total	-82 989,02	85 269,77

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PME Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	71 740,42	47 450,12
Total	71 740,42	47 450,12

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-415 653,22	9 933 619,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-415 653,22	9 933 619,52

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PME A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-172 250,10	4 893 113,60
Total	-172 250,10	4 893 113,60

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PME I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-216 541,14	4 122 010,20
Total	-216 541,14	4 122 010,20

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PME N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-21 831,44	781 001,78
Total	-21 831,44	781 001,78

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT PME Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 030,54	137 493,94
Total	-5 030,54	137 493,94

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	87 692 687,68	118 902 934,16	218 491 970,19	193 929 482,76	265 729 148,24
Action SEXTANT PME A en EUR					
Actif net	57 922 497,72	78 719 615,17	111 898 328,65	95 160 717,36	110 661 275,34
Nombre de titres	302 697,0650	309 042,4695	371 374,7535	374 555,2214	408 396,6831
Valeur liquidative unitaire	191,35	254,72	301,30	254,06	270,96
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1,98	0,38	32,17	13,06	-0,42
Capitalisation unitaire sur résultat	0,59	-10,08	-3,35	-0,87	-3,50
Action SEXTANT PME I en EUR					
Actif net	23 070 619,42	16 107 490,70	83 801 660,11	80 782 204,52	137 882 741,44
Nombre de titres	8 845,9521	4 588,9260	19 951,0175	22 536,8698	35 684,1399
Valeur liquidative unitaire	2 608,04	3 510,07	4 200,37	3 584,44	3 863,97
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-26,68	5,70	445,49	182,90	-6,06
Capitalisation unitaire sur résultat	36,99	-109,83	0,26	30,76	-9,98
Action SEXTANT PME N en EUR					
Actif net	1 384 862,30	8 724 804,11	19 759 734,14	15 276 520,66	13 940 799,28
Nombre de titres	7 144,7465	33 346,9216	63 297,8172	57 517,5914	48 864,3129
Valeur liquidative unitaire	193,82	261,63	312,17	265,59	285,29
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,00	0,44	33,16	13,57	-0,44
Capitalisation unitaire sur résultat	2,19	-7,47	-0,86	1,48	-1,69
Action SEXTANT PME Z en EUR					
Actif net	5 314 708,24	15 351 024,18	3 032 247,29	2 710 040,22	3 244 332,18
Nombre de titres	18 984,9168	38 834,7728	6 348,6043	6 589,5428	7 128,7325
Valeur liquidative unitaire	279,94	395,29	477,62	411,26	455,10
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,83	1,22	50,39	20,86	-0,70
Capitalisation unitaire sur résultat	6,35	2,35	4,41	7,20	10,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AUMANN AG	EUR	217 138	4 034 424,04	1,52
HELLOFRESH AG	EUR	2 200	31 482,00	0,01
HYPOPORT AG	EUR	910	160 888,00	0,06
JOST WERKE AG	EUR	23 790	1 051 518,00	0,39
KONTRON AG	EUR	479 512	10 309 508,00	3,89
MBB INDUSTRIES	EUR	85 154	8 030 022,20	3,02
NOVEM GROUP GMBH	EUR	283 800	2 043 360,00	0,77
PSI AG PRODUKTE	EUR	50 882	1 287 314,60	0,49
STO AG VORZ.	EUR	36 408	5 089 838,40	1,92
WESTWING GROUP AG	EUR	564 239	4 987 872,76	1,87
TOTAL ALLEMAGNE			37 026 228,00	13,94
AUTRICHE				
FREQUENTIS AG	EUR	16 429	448 511,70	0,17
TOTAL AUTRICHE			448 511,70	0,17
BELGIQUE				
BARCO NV	EUR	128 434	2 125 582,70	0,80
BEKAERT DIVISION	EUR	6 700	311 684,00	0,12
ECONOCOM GROUP	EUR	1 700 145	4 369 372,65	1,64
RECTICEL ORD.	EUR	290 048	3 074 508,80	1,16
TOTAL BELGIQUE			9 881 148,15	3,72
DANEMARK				
SOLAR AS B	DKK	3 000	187 134,03	0,07
TOTAL DANEMARK			187 134,03	0,07
ESPAGNE				
PROMOTORA DE INFORMACIONES SA	EUR	1 426 118	413 574,22	0,15
TOTAL ESPAGNE			413 574,22	0,15
FINLANDE				
DUELL OYJ-BTA	EUR	25 773 564	845 372,90	0,32
TOTAL FINLANDE			845 372,90	0,32
FRANCE				
AKWEL SA	EUR	315 287	5 095 037,92	1,92
ARAMIS GROUP SAS	EUR	216 913	943 571,55	0,35
AUBAY	EUR	170 445	7 099 034,25	2,67
AURES TECHNOLOGIES	EUR	82 089	202 759,83	0,07
BOURSE DIRECT	EUR	1 155 190	6 076 299,40	2,29
CRCAM ATLANTIQUE VENDEE WR	EUR	7 462	633 150,70	0,24
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	112 689	1 965 296,16	0,74
CRCAM D'ILLE-ET-VILAINE CCI	EUR	4 295	255 552,50	0,10
CRCAM DU LANGUEDOC CCI	EUR	23 655	1 140 171,00	0,43
CRCAM NORD FRANCE CCI	EUR	114 463	1 461 463,58	0,55
CRCAM TOULOUSE 31 CCI	EUR	15 835	1 037 192,50	0,39
DELTA PLUS GROUP	EUR	47 000	3 637 800,00	1,37
FONTAINE PAJOT	EUR	25 238	2 889 751,00	1,09
FRANCOIS FRERES	EUR	110 000	4 939 000,00	1,86

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GROUPE CRIT	EUR	33 398	2 625 082,80	0,99
GROUPE GUILLIN	EUR	403 082	12 455 233,80	4,68
HEXAOM SA	EUR	200 000	3 900 000,00	1,47
INFOTEL	EUR	69 776	3 698 128,00	1,39
JACQUET METAL SA	EUR	460 132	9 018 587,20	3,39
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	68 600	2 064 860,00	0,78
LECTRA SA	EUR	173 500	5 421 875,00	2,04
MERSEN	EUR	80 192	2 822 758,40	1,07
MR BRICOLAGE	EUR	480 445	3 853 168,90	1,45
OMER-DECUGIS & CIE SACA	EUR	130 981	540 951,53	0,20
PERRIER INDUSTRIE (GERARD)	EUR	49 797	4 969 740,60	1,87
PLASTIQUES VAL LOIRE	EUR	18 115	66 844,35	0,02
SES IMAGOTAG SA	EUR	59 013	8 013 965,40	3,02
SQLI SA	EUR	69 026	2 995 728,40	1,13
VALBIOTIS SAS	EUR	16 911	84 555,00	0,03
VIEL ET COMPAGNIE	EUR	752 567	6 396 819,50	2,41
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	26 005	3 354 645,00	1,26
WAVESTONE	EUR	56 796	3 333 925,20	1,25
XILAM ANIMATION	EUR	19 247	76 218,12	0,03
XILAM ANIMATION RTS	EUR	40 000	1 244,00	0,00
TOTAL FRANCE			113 070 411,59	42,55
IRLANDE				
UNIPHAR PLC	EUR	39 000	105 300,00	0,04
TOTAL IRLANDE			105 300,00	0,04
ISLE OF MAN				
STRIX GROUP PLC	GBP	2 878 709	2 478 237,74	0,93
TOTAL ISLE OF MAN			2 478 237,74	0,93
ITALIE				
B&C SPEAKERS SPA	EUR	147 078	2 698 881,30	1,01
CEMBRE S.P.A.	EUR	77 000	2 864 400,00	1,08
FILA FABBRICA ITALI LAPIS ED AFFI SPA	EUR	91 000	798 980,00	0,31
GEFRAN	EUR	27 361	238 040,70	0,09
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	116 635	3 720 656,50	1,40
MARR SPA	EUR	437 321	5 020 445,08	1,89
SAES GETTERS	EUR	3 019	102 796,95	0,03
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	133 000	121 562,00	0,05
SESA	EUR	1 167	143 541,00	0,05
TOTAL ITALIE			15 709 303,53	5,91
LUXEMBOURG				
SAF-HOLLAND - BEARER SHS	EUR	674 640	10 254 528,00	3,86
STABILUS SE	EUR	5 055	311 893,50	0,12
TOTAL LUXEMBOURG			10 566 421,50	3,98
NORVEGE				
ATEA ASA	NOK	12 600	145 110,31	0,05
NORCONSULT AS	NOK	3 235 505	7 037 154,88	2,65
TOTAL NORVEGE			7 182 265,19	2,70
PAYS-BAS				
FUGRO NV	EUR	13 231	229 425,54	0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS			229 425,54	0,09
PORTUGAL				
GREENVOLT-ENERGIAS RENOVAVEI	EUR	350 000	2 863 000,00	1,08
TOTAL PORTUGAL			2 863 000,00	1,08
ROYAUME-UNI				
CIRCASSIA PHARMACEUTICA -WI	GBP	2 100 000	1 623 680,11	0,61
FUNDING CIRCLE HOLDINGS-WI	GBP	1 727 703	797 508,74	0,30
TOTAL ROYAUME-UNI			2 421 188,85	0,91
SUEDE				
ADDTECH AB-B SHARES	SEK	47 196	938 620,65	0,35
FASADGRUPPEN GROUP AB	SEK	1 487 633	9 394 170,21	3,53
GRANGES AB	SEK	107 000	1 114 933,75	0,42
GREEN LANDSCAPING HOLDING AB	SEK	847 171	5 349 752,64	2,01
INSTALCO AB	SEK	1 159 455	4 259 753,83	1,61
JETPAK TOP HOLDING AB	SEK	20 925	176 685,38	0,06
KNOW IT AB	SEK	668 864	9 408 857,17	3,54
MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	510 911	3 953 737,49	1,49
NORDISK BERGTEKNIK AB-B W/I	SEK	2 324 719	3 967 631,80	1,50
PREVAS AB-B SHS	SEK	941 020	10 194 207,23	3,84
STILLFRONT GROUP	SEK	719 944	787 039,61	0,30
TOTAL SUEDE			49 545 389,76	18,65
SUISSE				
FORBO HLDG	CHF	40	45 347,96	0,01
TOTAL SUISSE			45 347,96	0,01
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			253 018 260,66	95,22
TOTAL Actions et valeurs assimilées			253 018 260,66	95,22
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS ISR IC	EUR	11 206	1 238 805,82	0,46
TOTAL FRANCE			1 238 805,82	0,46
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 238 805,82	0,46
TOTAL Organismes de placement collectif			1 238 805,82	0,46
Créances			429 525,09	0,16
Dettes			-5 187 281,42	-1,95
Comptes financiers			16 229 838,09	6,11
Actif net			265 729 148,24	100,00

Action SEXTANT PME Z	EUR	7 128,7325	455,10
Action SEXTANT PME N	EUR	48 864,3129	285,29
Action SEXTANT PME I	EUR	35 684,1399	3 863,97
Action SEXTANT PME A	EUR	408 396,6831	270,96

SEXTANT TECH

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	56 147 463,86
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	56 147 463,86
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	56 147 463,86
Créances et comptes d'ajustement actifs	13 161,60
Comptes financiers	2 635 296,91
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 648 458,51
Total de l'actif I+II	58 795 922,37

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	53 680 546,49
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	4 757 316,39
Capitaux propres I	58 437 862,88
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	58 437 862,88
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	358 059,49
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	358 059,49
Total Passifs : I+II+III+IV	58 795 922,37

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	630 053,99
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	49 467,50
Sous-total produits sur opérations financières	679 521,49
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-940,01
Sous-total charges sur opérations financières	-940,01
Total revenus financiers nets (A)	678 581,48
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-420 175,44
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-420 175,44
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	258 406,04
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	24 038,40
Sous-total revenus nets I = (C+D)	282 444,44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	3 107 954,35
Frais de transactions externes et frais de cession	-216 103,13
Frais de recherche	-2 710,77
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 889 140,45
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	73 598,02
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	2 962 738,47

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 391 449,49
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	40 598,30
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 432 047,79
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	80 085,69
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 512 133,48
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	4 757 316,39

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

SEXTANT TECH est un compartiment dynamique recherchant à surperformer son indice de référence, l'indice composite 50% MSCI Europe Net Total Return + 50% MSCI ACWI index à travers une sélection d'actions sur le secteur des technologies ou assimilées émises de manière prépondérante sur les marchés européens mais également à travers le monde. La performance s'entend nette de frais de gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2020	30/06/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	17 248 957,25	19 850 436,89	39 581 510,77	49 537 529,67	58 437 862,88
Action SEXTANT TECH A en EUR					
Actif net	7 405 451,66	8 809 078,49	4 371 844,04	4 829 034,55	3 911 446,91
Nombre de titres	51 324,689	43 021,750	30 541,714	26 567,974	20 016,118
Valeur liquidative unitaire	144,28	204,75	143,14	181,76	195,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-19,22	32,90	-22,28	16,86	9,97
Capitalisation unitaire sur revenu	0,14	0,42	6,46	-1,76	-1,41
Action SEXTANT TECH F en EUR					
Actif net	0,00	0,00	19 224 204,61	24 705 046,20	36 427 946,83
Nombre de titres	0,00	0,00	2 000,000	2 000,000	2 710,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	9 612,10	12 352,52	13 442,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-1,40	1 141,43	681,63
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	-0,43	14,92	59,98
Action SEXTANT TECH I en EUR					
Actif net	2 619 101,62	3 280 593,34	4 128 215,27	5 203 091,37	4 859 264,14
Nombre de titres	35,067	30,644	54,337	53,372	45,875
Valeur liquidative unitaire	74 688,49	107 054,99	75 974,29	97 487,28	105 924,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-9 968,65	17 147,63	-11 794,56	9 012,69	5 375,89
Capitalisation unitaire sur revenu	897,12	1 133,40	4 786,05	-14,45	316,58
Action SEXTANT TECH L en EUR					
Actif net	0,00	0,00	9 922,35	12 751,23	13 875,61
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	9 922,35	12 751,23	13 875,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-0,14	1 178,49	703,70
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	-0,43	15,75	61,27
Action SEXTANT TECH N en EUR					
Actif net	145,77	213 937,28	941 868,67	1 779 029,81	1 341 436,03
Nombre de titres	1,000	1 024,198	6 353,719	9 375,995	6 523,053
Valeur liquidative unitaire	145,77	208,88	148,23	189,74	205,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-19,44	33,66	-23,01	17,55	10,45
Capitalisation unitaire sur revenu	1,76	2,20	9,33	-0,45	0,11

	30/06/2020	30/06/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Action SEXTANT TECH SI en EUR					
Actif net	0,00	0,00	9 898,22	12 615,06	13 727,33
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	9 898,22	12 615,06	13 727,33
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-203,72	1 169,76	696,10
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	1,27	-84,40	60,69
Action SEXTANT TECH Z en EUR					
Actif net	7 224 258,20	7 546 827,78	10 895 557,61	12 995 961,45	11 870 166,03
Nombre de titres	2 311,426	1 686,288	3 435,650	3 169,800	2 641,924
Valeur liquidative unitaire	3 125,45	4 475,40	3 171,32	4 099,93	4 493,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-415,82	717,08	-492,46	378,12	226,96
Capitalisation unitaire sur revenu	32,32	43,58	194,18	27,12	50,26

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0013306412 - Action SEXTANT TECH N : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0011050897 - Action SEXTANT TECH Z : Taux de frais maximum de Néant
FR0011050889 - Action SEXTANT TECH I : Taux de frais maximum de 0.85 % TTC
FR0011050863 - Action SEXTANT TECH A : Taux de frais maximum de 1,90% TTC
FR001400BAA7 - Action SEXTANT TECH SI : Taux de frais maximum de 0.70 % TTC.
FR001400E5S0 - Action SEXTANT TECH F : Taux de frais maximum de 0.70 % TTC.
FR001400EMP4 - Action SEXTANT TECH L : Taux de frais maximum de 0.70% TTC.
Frais de fonctionnement et autres services : 0.10% TTC maximum

Modalités de calcul de la commission de surperformance (parts A, I, SI et N)

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance des actions A, I et N du compartiment et l'indice de référence, sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance des actions A, I, SI et N du compartiment est positive et est supérieure à la performance de l'indice DJ STOXX 600 dividendes réinvestis, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et l'indice.
- si, sur l'exercice, la performance des actions A, I, SI et N du compartiment est négative ou est inférieure à celle de l'indice, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net des actions A, I, SI et N sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le compartiment. Cette méthode revient à comparer l'actif des actions A, I, SI et N du compartiment Sextant Tech à l'actif d'un compartiment suivant l'indicateur de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

- si, au cours de l'exercice, la performance des actions A, I et N du compartiment, depuis le début de l'exercice est positive ou est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance des actions A, I et N du compartiment par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives ou d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance des actions A, I, SI et N du compartiment est supérieure au seuil de référence.
- en cas de rachat d'action, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

La commission de surperformance ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance des actions A, I, SI et N du compartiment est positive et supérieure à celle de l'indice de référence.

La première période de calcul de la commission de surperformance prend fin à la clôture de juin 2021

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée de la période de rattrapage est fixée à cinq ans. Si au cours de la période de rattrapage une nouvelle sous performance venait à être constatée, celle-ci ouvrirait une nouvelle période de rattrapage de 5 ans à partir de cette constatation au titre de cette sous-performance. Enfin, si la sous performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT TECH F	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH L	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH Z	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH I	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH SI	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	49 537 529,67
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 204 736,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 883 997,41
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	258 406,04
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 889 140,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 432 047,79
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	58 437 862,88

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT TECH A		
Actions souscrites durant l'exercice	2 465,714	460 264,30
Actions rachetées durant l'exercice	-9 017,570	-1 722 253,46
Solde net des souscriptions/rachats	-6 551,856	-1 261 989,16
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 016,118	
Action SEXTANT TECH F		
Actions souscrites durant l'exercice	710,000	9 206 836,82
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	710,000	9 206 836,82
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 710,000	
Action SEXTANT TECH I		
Actions souscrites durant l'exercice	1,943	195 066,50
Actions rachetées durant l'exercice	-9,440	-985 569,17
Solde net des souscriptions/rachats	-7,497	-790 502,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	45,875	

B3a.Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action SEXTANT TECH L		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action SEXTANT TECH N		
Actions souscrites durant l'exercice	168,414	34 257,20
Actions rachetées durant l'exercice	-3 021,356	-599 464,42
Solde net des souscriptions/rachats	-2 852,942	-565 207,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 523,053	
Action SEXTANT TECH SI		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action SEXTANT TECH Z		
Actions souscrites durant l'exercice	72,604	308 311,52
Actions rachetées durant l'exercice	-600,480	-2 576 710,36
Solde net des souscriptions/rachats	-527,876	-2 268 398,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 641,924	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action SEXTANT TECH A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action SEXTANT TECH SI	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
SEXTANT TECH A FR0011050863	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 911 446,91	20 016,118	195,41
SEXTANT TECH F FR001400E5S0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	36 427 946,83	2 710,000	13 442,04
SEXTANT TECH I FR0011050889	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 859 264,14	45,875	105 924,01
SEXTANT TECH L FR001400EMP4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 875,61	1,000	13 875,61
SEXTANT TECH N FR0013306412	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 341 436,03	6 523,053	205,64
SEXTANT TECH SI FR001400BAA7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 727,33	1,000	13 727,33
SEXTANT TECH Z FR0011050897	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 870 166,03	2 641,924	4 493,00

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ETATS-UNIS +/-	JAPON +/-	CHINE +/-	AUTRICHE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	56 147,46	13 906,30	13 503,43	5 847,96	5 325,22	4 354,87
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	56 147,46					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 635,30	0,00	0,00	0,00	2 635,30
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	2 635,30

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 635,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 635,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 HKD +/-	Devise 4 VND +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	16 777,40	5 847,96	2 612,91	1 444,69	2 262,98
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	10,93	0,00	0,00	2,23
Comptes financiers	1,13	0,00	0,00	203,97	502,73
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	16 778,53	5 858,89	2 612,91	1 648,66	2 767,94

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	13 161,60
Total des créances		13 161,60
Dettes		
	Achats à règlement différé	308 697,23
	Frais de gestion fixe	49 360,45
	Frais de gestion variable	1,81
Total des dettes		358 059,49
Total des créances et des dettes		-344 897,89

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action SEXTANT TECH A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	92 355,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	246 072,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	50 656,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1,81
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	108,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2024
Action SEXTANT TECH N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 080,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH SI	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	106,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 794,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	282 444,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	282 444,44
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	282 444,44

Action SEXTANT TECH A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-28 293,84
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-28 293,84
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-28 293,84
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-28 293,84
Total	-28 293,84
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT TECH F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	162 546,97
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	162 546,97
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	162 546,97
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	162 546,97
Total	162 546,97
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT TECH I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	14 523,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	14 523,19
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	14 523,19
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	14 523,19
Total	14 523,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT TECH L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	61,27
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	61,27
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	61,27
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	61,27
Total	61,27
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT TECH N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	755,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	755,18
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	755,18
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	755,18
Total	755,18
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT TECH SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	60,69
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	60,69
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	60,69
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	60,69
Total	60,69
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Action SEXTANT TECH Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	132 790,98
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	132 790,98
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	132 790,98
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	132 790,98
Total	132 790,98
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 962 738,47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	2 962 738,47
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 962 738,47

Action SEXTANT TECH A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	199 670,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	199 670,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	199 670,54
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	199 670,54
Total	199 670,54
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT TECH F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 847 243,91
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 847 243,91
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 847 243,91
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 847 243,91
Total	1 847 243,91
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT TECH I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	246 619,38
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	246 619,38
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	246 619,38
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	246 619,38
Total	246 619,38
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT TECH L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	703,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	703,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	703,70
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	703,70
Total	703,70
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT TECH N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	68 183,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	68 183,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	68 183,59
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	68 183,59
Total	68 183,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT TECH SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	696,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	696,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	696,10
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	696,10
Total	696,10
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Action SEXTANT TECH Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	599 621,25
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	599 621,25
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	599 621,25
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	599 621,25
Total	599 621,25
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			56 147 463,86	96,08
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			56 147 463,86	96,08
Assurance			1 502 999,52	2,57
ADMIRAL GROUP PLC	GBP	47 000	1 502 999,52	2,57
Biens de consommation durables			1 178 562,10	2,02
KE HOLDINGS INC-CL A	HKD	200 000	1 178 562,10	2,02
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			3 235 775,00	5,54
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	58 000	2 108 300,00	3,61
HELLOFRESH AG	EUR	35 000	411 600,00	0,70
SESA	EUR	11 500	715 875,00	1,23
Distribution spécialisée			1 683 400,00	2,88
PLANISWARE SA	EUR	35 000	984 200,00	1,68
WESTWING GROUP SE	EUR	95 000	699 200,00	1,20
Divertissement			2 645 210,83	4,53
NETEASE INC	HKD	45 000	774 270,55	1,32
NINTENDO CO LTD	JPY	23 000	1 309 285,04	2,25
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	USD	1 300	561 655,24	0,96
Epargne et prêts hypothécaires			1 806 884,21	3,09
PAYLOCITY HOLDING CORP	USD	9 380	1 806 884,21	3,09
Equipements de communication			1 216 844,04	2,08
ARISTA NETWORKS INC	USD	11 400	1 216 844,04	2,08
Equipements électriques			1 167 400,00	2,00
GERARD PERRIER ELECTRIC	EUR	13 000	1 167 400,00	2,00
Equipements et fournitures médicaux			957 993,24	1,64
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	13 400	957 993,24	1,64
Equipements et instruments électroniques			7 133 320,77	12,21
BARCO NV	EUR	45 000	471 600,00	0,81
EKINOPS	EUR	46 231	171 979,32	0,29
FPT CORP	VND	250 000	1 444 691,45	2,47
FREQUENTIS AG	EUR	32 750	910 450,00	1,56
LUMIBIRD	EUR	100 000	936 000,00	1,60
VUSIONGROUP	EUR	18 000	3 198 600,00	5,48
Hôtels, restaurants et loisirs			3 826 725,21	6,55
AIRBNB INC-CLASS A	USD	4 800	609 143,41	1,04
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	37 500	2 557 500,00	4,38
MEITUAN-CLASS B	HKD	35 000	660 081,80	1,13
Logiciels			7 331 740,37	12,55
ADOBE INC	USD	3 220	1 382 780,88	2,37
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	USD	1 000	463 814,58	0,79
LECTRA	EUR	80 000	2 080 000,00	3,56
MICROSOFT CORP	USD	2 000	814 099,47	1,39
PRO-SHIP INC	JPY	52 800	525 601,70	0,90

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PSI SOFTWARE SE	EUR	39 520	833 872,00	1,43
VISIONAL INC	JPY	25 000	1 231 571,74	2,11
Logiciels et services internet			1 202 744,76	2,06
CEGEDIM SA	EUR	72 549	924 999,75	1,58
SHARINGTECHNOLOGY INC	JPY	50 000	277 745,01	0,48
Machines			722 160,00	1,24
AUMANN AG	EUR	68 000	722 160,00	1,24
Médias et services interactifs			5 501 001,28	9,41
ALPHABET INC-CL A	USD	13 227	2 418 031,00	4,14
MARKLINES CO LTD	JPY	50 000	668 554,35	1,14
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	4 270	2 414 415,93	4,13
Ordinateurs et périphériques			3 444 420,00	5,89
KONTRON AG	EUR	177 000	3 444 420,00	5,89
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			759 978,03	1,30
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	24 000	759 978,03	1,30
Services aux professionnels			475 500,00	0,81
ASSYSTEM	EUR	10 000	475 500,00	0,81
Services clientèle divers			347 181,26	0,59
INSOURCE CO LTD	JPY	50 000	347 181,26	0,59
Services financiers diversifiés			420 250,00	0,72
HYPOPORT SE	EUR	2 500	420 250,00	0,72
Services liés aux technologies de l'information			8 373 708,34	14,32
ALTEN SA	EUR	27 000	2 134 350,00	3,65
AVANT CORP	JPY	120 000	1 488 025,01	2,55
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	17 221	1 419 422,84	2,43
PDD HOLDINGS INC	USD	16 000	1 498 638,34	2,56
SOPRA STERIA GROUP	EUR	5 000	855 000,00	1,46
WAVESTONE	EUR	22 777	978 272,15	1,67
Transport routier et ferroviaire			1 213 664,90	2,08
DIDI GLOBAL INC	USD	275 000	1 213 664,90	2,08
Total			56 147 463,86	96,08

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	56 147 463,86
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 648 458,51
Autres passifs (-)	-358 059,49
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	58 437 862,88

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SEXTANT TECH A	EUR	20 016,118	195,41
Action SEXTANT TECH F	EUR	2 710,000	13 442,04
Action SEXTANT TECH I	EUR	45,875	105 924,01
Action SEXTANT TECH L	EUR	1,000	13 875,61
Action SEXTANT TECH N	EUR	6 523,053	205,64
Action SEXTANT TECH SI	EUR	1,000	13 727,33
Action SEXTANT TECH Z	EUR	2 641,924	4 493,00

SEXTANT TECH

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	46 477 105,04	37 502 554,47
Actions et valeurs assimilées	43 620 533,35	37 502 554,47
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	43 620 533,35	37 502 554,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 856 571,69	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 856 571,69	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	37 207,77	4 339,28
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	37 207,77	4 339,28
COMPTES FINANCIERS	3 095 565,82	2 097 893,55
Liquidités	3 095 565,82	2 097 893,55
TOTAL DE L'ACTIF	49 609 878,63	39 604 787,30

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44 896 265,33	41 560 898,43
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 577 390,03	-3 162 658,23
Résultat de l'exercice (a,b)	63 874,31	1 183 270,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	49 537 529,67	39 581 510,77
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	72 348,96	23 276,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	72 348,96	23 276,53
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	49 609 878,63	39 604 787,30

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	29 212,52	1 375,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	389 066,82	1 008 099,69
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	418 279,34	1 009 474,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 497,87	4 102,91
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 497,87	4 102,91
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	416 781,47	1 005 371,92
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	350 271,55	127 543,39
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	66 509,92	877 828,53
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 635,61	305 442,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	63 874,31	1 183 270,57

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013306412 - Action SEXTANT TECH N : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

FR0011050897 - Action SEXTANT TECH Z : Taux de frais maximum de 0,10% TTC. A compter du 29/12/2023, le fond ne prévoit plus de frais de gestion pour la part « Z ».

FR0011050889 - Action SEXTANT TECH I : Taux de frais maximum de 0.85 % TTC
FR0011050863 - Action SEXTANT TECH A : Taux de frais maximum de 1,90% TTC
FR001400BAA7 - Action SEXTANT TECH SI : Taux de frais maximum de 0.70 % TTC.
FR001400E5S0 - Action SEXTANT TECH F : Taux de frais maximum de 0.70 % TTC.
FR001400EMP4 - Action SEXTANT TECH L : Taux de frais maximum de 0.70% TTC.

Modalités de calcul de la commission de surperformance (parts A, I, SI et N)

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance des actions A, I et N du compartiment et l'indice de référence, sur l'exercice.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
La performance du compartiment est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance des actions A, I, SI et N du compartiment est positive et est supérieure à la performance de l'indice DJ STOXX 600 dividendes réinvestis, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du compartiment et l'indice.
- si, sur l'exercice, la performance des actions A, I, SI et N du compartiment est négative ou est inférieure à celle de l'indice, la part variable sera nulle.

Le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif net des actions A, I, SI et N sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le compartiment. Cette méthode revient à comparer l'actif des actions A, I, SI et N du compartiment Sextant Tech à l'actif d'un compartiment suivant l'indicateur de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats.

- si, au cours de l'exercice, la performance des actions A, I et N du compartiment, depuis le début de l'exercice est positive ou est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- dans le cas d'une sous-performance des actions A, I et N du compartiment par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives ou d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance des actions A, I, SI et N du compartiment est supérieure au seuil de référence.
- en cas de rachat d'action, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

La commission de surperformance ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance des actions A, I, SI et N du compartiment est positive et supérieure à celle de l'indice de référence.

La première période de calcul de la commission de surperformance prend fin à la clôture de juin 2021

Toute sous-performance du compartiment par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée de la période de rattrapage est fixée à cinq ans. Si au cours de la période de rattrapage une nouvelle sous performance venait à être constatée, celle-ci ouvrirait une nouvelle période de rattrapage de 5 ans à partir de cette constatation au titre de cette sous-performance. Enfin, si la sous performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SEXTANT TECH A	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH F	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH I	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH L	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH N	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH SI	Capitalisation	Capitalisation
Action SEXTANT TECH Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	39 581 510,77	19 850 436,89
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 889 844,72	39 983 003,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 182 717,37	-12 193 263,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 399 938,58	3 354 854,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 336 129,77	-5 522 294,76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	100 099,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-253 592,00
Frais de transactions	-101 143,06	-193 756,17
Différences de change	-766 243,44	-271 155,83
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 985 959,32	-6 172 807,17
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 194 129,36	-3 791 829,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 791 829,96	-2 380 977,21
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	22 158,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	22 158,50
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	66 509,92	877 828,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	49 537 529,67	39 581 510,77

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 095 565,82	6,25
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 095 565,82	6,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 630 253,92	19,44	4 008 609,57	8,09	2 959 974,50	5,98	2 736 117,90	5,52
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 022,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 271,02	0,39
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	32 790,94
	Souscriptions à recevoir	4 416,83
TOTAL DES CRÉANCES		37 207,77
DETTES		
	Frais de gestion fixe	72 248,94
	Frais de gestion variable	100,02
TOTAL DES DETTES		72 348,96
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-35 141,19

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SEXTANT TECH A		
Actions souscrites durant l'exercice	4 709,063	778 958,51
Actions rachetées durant l'exercice	-8 682,803	-1 440 077,13
Solde net des souscriptions/rachats	-3 973,740	-661 118,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	26 567,974	
Action SEXTANT TECH F		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 000,000	
Action SEXTANT TECH I		
Actions souscrites durant l'exercice	2,168	195 647,90
Actions rachetées durant l'exercice	-3,133	-279 180,70
Solde net des souscriptions/rachats	-0,965	-83 532,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	53,372	
Action SEXTANT TECH L		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action SEXTANT TECH N		
Actions souscrites durant l'exercice	3 404,379	539 772,68
Actions rachetées durant l'exercice	-382,103	-68 038,63
Solde net des souscriptions/rachats	3 022,276	471 734,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 375,995	
Action SEXTANT TECH SI		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action SEXTANT TECH Z		
Actions souscrites durant l'exercice	108,080	375 465,63
Actions rachetées durant l'exercice	-373,930	-1 395 420,91
Solde net des souscriptions/rachats	-265,850	-1 019 955,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 169,800	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SEXTANT TECH A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH SI	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action SEXTANT TECH Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT TECH A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	92 784,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,98
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH F	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	173 647,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	43 689,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH L	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	89,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action SEXTANT TECH N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 043,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,18
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH SI	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	88,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Frais de gestion variables provisionnés	100,02
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,87
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action SEXTANT TECH Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	21 829,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	63 874,31	1 183 270,57
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	63 874,31	1 183 270,57

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-46 839,25	197 595,20
Total	-46 839,25	197 595,20

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	29 845,43	-873,82
Total	29 845,43	-873,82

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-771,47	260 060,05
Total	-771,47	260 060,05

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	15,75	-0,43
Total	15,75	-0,43

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4 277,53	59 333,76
Total	-4 277,53	59 333,76

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH SI		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-84,40	1,27
Total	-84,40	1,27

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	85 985,78	667 154,54
Total	85 985,78	667 154,54

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 577 390,03	-3 162 658,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 577 390,03	-3 162 658,23

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	447 962,55	-680 607,85
Total	447 962,55	-680 607,85

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 282 877,30	-2 801,47
Total	2 282 877,30	-2 801,47

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	481 025,45	-640 881,29
Total	481 025,45	-640 881,29

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH L		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 178,49	-0,14
Total	1 178,49	-0,14

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	164 604,05	-146 219,61
Total	164 604,05	-146 219,61

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH SI		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 169,76	-203,72
Total	1 169,76	-203,72

	29/12/2023	30/12/2022
Action SEXTANT TECH Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 198 572,43	-1 691 944,15
Total	1 198 572,43	-1 691 944,15

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	23 328 472,57	17 248 957,25	19 850 436,89	39 581 510,77	49 537 529,67
Action SEXTANT TECH A en EUR					
Actif net	10 474 177,42	7 405 451,66	8 809 078,49	4 371 844,04	4 829 034,55
Nombre de titres	67 668,822	51 324,689	43 021,750	30 541,714	26 567,974
Valeur liquidative unitaire	154,78	144,28	204,75	143,14	181,76
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-11,60	-19,22	32,90	-22,28	16,86
Capitalisation unitaire sur résultat	1,84	0,14	0,42	6,46	-1,76
Action SEXTANT TECH F en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	19 224 204,61	24 705 046,20
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	2 000,000	2 000,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	9 612,10	12 352,52
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	-1,40	1 141,43
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,43	14,92
Action SEXTANT TECH I en EUR					
Actif net	4 647 245,67	2 619 101,62	3 280 593,34	4 128 215,27	5 203 091,37
Nombre de titres	58,597	35,067	30,644	54,337	53,372
Valeur liquidative unitaire	79 308,59	74 688,49	107 054,99	75 974,29	97 487,28
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-5 939,31	-9 968,65	17 147,63	-11 794,56	9 012,69
Capitalisation unitaire sur résultat	1 762,74	897,12	1 133,40	4 786,05	-14,45
Action SEXTANT TECH L en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	9 922,35	12 751,23
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	9 922,35	12 751,23
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	-0,14	1 178,49
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,43	15,75

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/12/2022	29/12/2023
Action SEXTANT TECH N en EUR					
Actif net	160 720,09	145,77	213 937,28	941 868,67	1 779 029,81
Nombre de titres	1 038,216	1,000	1 024,198	6 353,719	9 375,995
Valeur liquidative unitaire	154,80	145,77	208,88	148,23	189,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11,58	-19,44	33,66	-23,01	17,55
Capitalisation unitaire sur résultat	3,37	1,76	2,20	9,33	-0,45
Action SEXTANT TECH SI en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	9 898,22	12 615,06
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	9 898,22	12 615,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-203,72	1 169,76
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	1,27	-84,40
Action SEXTANT TECH Z en EUR					
Actif net	8 046 329,39	7 224 258,20	7 546 827,78	10 895 557,61	12 995 961,45
Nombre de titres	2 422,036	2 311,426	1 686,288	3 435,650	3 169,800
Valeur liquidative unitaire	3 322,13	3 125,45	4 475,40	3 171,32	4 099,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-248,82	-415,82	717,08	-492,46	378,12
Capitalisation unitaire sur résultat	70,71	32,32	43,58	194,18	27,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
HELLOFRESH AG	EUR	75 000	1 073 250,00	2,17
KONTRON AG	EUR	115 000	2 472 500,00	4,99
PSI AG PRODUKTE	EUR	42 000	1 062 600,00	2,14
WESTWING GROUP AG	EUR	70 000	618 800,00	1,25
TOTAL ALLEMAGNE			5 227 150,00	10,55
BELGIQUE				
BARCO NV	EUR	60 000	993 000,00	2,00
TOTAL BELGIQUE			993 000,00	2,00
CHINE				
KE HOLDINGS INC-CL A	HKD	200 000	1 003 970,67	2,03
NETEASE INC	HKD	120 000	1 956 003,83	3,95
PINDUODUO INC-ADR	USD	7 000	927 144,34	1,87
TOTAL CHINE			3 887 118,84	7,85
COREE DU SUD				
RAY CO LTD/KR	KRW	20 000	321 225,00	0,65
TOTAL COREE DU SUD			321 225,00	0,65
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	7 500	486 600,00	0,99
TOTAL ESPAGNE			486 600,00	0,99
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	8 000	1 011 650,75	2,05
ARISTA NETWORKS INC	USD	6 500	1 385 791,88	2,79
Meta Platforms - A	USD	8 800	2 819 760,11	5,70
MICROSOFT CORP	USD	1 300	442 540,17	0,89
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	22 000	1 223 029,92	2,46
SALESFORCE INC	USD	3 000	714 633,59	1,45
TOTAL ETATS-UNIS			7 597 406,42	15,34
FRANCE				
ALTEN	EUR	15 000	2 019 000,00	4,08
ASSYTEM BRIME	EUR	25 000	1 237 500,00	2,50
BELIEVE SAS	EUR	69 853	733 456,50	1,48
CEGEDIM	EUR	69 913	1 248 646,18	2,52
EKINOPS	EUR	54 023	316 574,78	0,64
LECTRA SA	EUR	65 000	2 031 250,00	4,10
LUMIBIRD SA	EUR	50 000	609 000,00	1,22
PERRIER INDUSTRIE (GERARD)	EUR	13 000	1 297 400,00	2,62
SES IMAGOTAG SA	EUR	20 000	2 716 000,00	5,48
SOITEC SA	EUR	5 000	809 000,00	1,64
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	30 000	693 300,00	1,41
WAVESTONE	EUR	36 000	2 113 200,00	4,26
TOTAL FRANCE			15 824 327,46	31,95
ITALIE				
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	55 000	1 754 500,00	3,54
TOTAL ITALIE			1 754 500,00	3,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPON				
AVANT CORP	JPY	160 000	1 460 956,87	2,95
HENNGE KK	JPY	45 000	348 768,78	0,70
NINTENDO CO LTD	JPY	35 000	1 653 882,54	3,34
YAPPLI INC	JPY	35 000	224 967,58	0,46
TOTAL JAPON			3 688 575,77	7,45
LUXEMBOURG				
COMMERCE ONE HOLDINGS INC	JPY	70 000	320 033,80	0,64
TOTAL LUXEMBOURG			320 033,80	0,64
ROYAUME-UNI				
FUNDING CIRCLE HOLDINGS-WI	GBP	765 000	353 124,46	0,71
TOTAL ROYAUME-UNI			353 124,46	0,71
SUEDE				
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	USD	6 500	1 105 703,16	2,23
TOTAL SUEDE			1 105 703,16	2,23
VIETNAM				
CORPORATION FOR FINANCING	VND	575 000	2 061 768,44	4,16
TOTAL VIETNAM			2 061 768,44	4,16
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			43 620 533,35	88,06
TOTAL Actions et valeurs assimilées			43 620 533,35	88,06
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS ISR IC	EUR	25 840	2 856 571,69	5,76
TOTAL FRANCE			2 856 571,69	5,76
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 856 571,69	5,76
TOTAL Organismes de placement collectif			2 856 571,69	5,76
Créances			37 207,77	0,08
Dettes			-72 348,96	-0,15
Comptes financiers			3 095 565,82	6,25
Actif net			49 537 529,67	100,00

Action SEXTANT TECH L	EUR	1,000	12 751,23
Action SEXTANT TECH SI	EUR	1,000	12 615,06
Action SEXTANT TECH Z	EUR	3 169,800	4 099,93
Action SEXTANT TECH I	EUR	53,372	97 487,28
Action SEXTANT TECH N	EUR	9 375,995	189,74
Action SEXTANT TECH A	EUR	26 567,974	181,76
Action SEXTANT TECH F	EUR	2 000,000	12 352,52

Annexe – Informations importantes pour les investisseurs en Suisse

REPRÉSENTANT SUISSE :

FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196, Gland, Suisse a été nommé comme représentant du Fonds pour la Suisse.

SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE :

CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon a été nommé comme service de paiement du Fonds en Suisse.

LIEU OU LES DOCUMENTS DETERMINANTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Toute documentation relative au Fonds, y compris le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts et les rapports annuel et semestriel émis par le Fonds, peut être obtenue gratuitement auprès du représentant en Suisse.

PUBLICATIONS :

Les publications du Fonds ont lieu en Suisse sur la plateforme électronique www.fundinfo.com. Les prix d'émission et de rachat des parts, respectivement la valeur nette d'inventaire avec la mention « commissions non comprises », sont publiés lors de chaque émission et de chaque rachat de parts, sur la plateforme électronique www.fundinfo.com. Les prix sont publiés quotidiennement.

PAIEMENT DE RÉTROCESSIONS ET DE RABAIS :

La société de gestion du Fonds et ses mandataires peuvent verser des rétrocessions afin de rémunérer l'activité de distribution de parts de fonds en Suisse.

Cette indemnité permet notamment de rémunérer les prestations suivantes:

- Mise en place de processus pour la souscription et la détention ou garde des parts
- Stockage et diffusion de documents de marketing et juridiques
- Transmission ou disposition d'accès à des publications prescrites par la loi et autres publications
- Perception et accomplissement de devoirs de diligence dans des domaines tels que le blanchiment d'argent, éclaircissement des besoins de la clientèle et limitations de distribution
- Éclaircissement et réponses aux demandes spécifiques d'investisseurs
- Élaboration de matériel d'analyse de fonds ; - Gestion centrale des relations (Relationship Management)
- Formation des conseillers à la clientèle dans le domaine des placements collectifs de capitaux
- Nomination et surveillance de sous-distributeurs

Les rétrocessions ne sont pas considérées comme des rabais, même si elles sont au final intégralement ou partiellement reversées aux investisseurs.

L'information sur la réception de rétrocessions est régie par les dispositions de la Loi fédérale sur les services financiers (LSFin) s'y rapportant. La société de gestion du Fonds et ses mandataires n'accordent aucun rabais lors de la distribution en Suisse pour réduire les commissions et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

LIEU D'EXÉCUTION ET FOR :

Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant en Suisse. Le for judiciaire est au siège du représentant en Suisse, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.